830477942

1158 i 128 NE

PUBLICATIONS
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

VOLUME LXI

LE SULTANAT D'ATJÉH AU TEMPS D'ISKANDAR MUDA 1607-1636

PAR

DENYS LOMBARD

ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT
PARIS
1967

Dépositaire : Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

BIBLIOTHEEK KITLV
0043 7218
PPN 830427942

L 128 N I

LE SULTANAT D'ATJÉH
AU TEMPS D'ISKANDAR MUDA

i 128 N I X

PUBLICATIONS
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

VOLUME LXI

LE SULTANAT D'ATJÉH AU TEMPS D'ISKANDAR MUDA 1607-1636

PAR

DENYS LOMBARD

ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT
PARIS
1967

Dépositaire : Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

671158

A la mémoire
de mon père

AVANT-PROPOS

Lorsqu'ils se sont intéressés à l'histoire moderne de l'Asie du Sud-Est — et par histoire moderne, nous entendons celle qui commence avec la fin des États hindouisés[1] — les historiens d'Occident ont, le plus souvent, adopté une optique qui leur faisait voir cette histoire en fonction de celle de l'Europe. La plupart des *Chronologies* retiennent comme charnières, des dates qui importent moins à l'histoire d'Asie qu'à celle de l'expansion européenne[2] et l'auteur d'une récente étude sur l'histoire de l'Océan Indien intitule un de ses chapitres : « le grand interrègne », entendant désigner ainsi le siècle où les Portugais ne dominent plus et où les Anglais ne dominent pas encore[3]. Précisons bien qu'il ne s'agit pas là d'un point de vue erroné. Il est sûr qu'une pareille « périodisation » rend un compte exact d'un certain aspect de l'histoire de cette période, et que, dans ce sens, elle est à conserver. Pourtant, elle ne rend compte que d'un aspect seulement, et il conviendrait d'en établir une seconde, uniquement fondée sur des rythmes proprement asiatiques.

Pour certaines régions d'Asie du Sud-Est, cette seconde histoire a déjà été esquissée ; pour la Thaïlande notamment, dont l'évolution n'a pas connu la rupture d'une colonisation et dont l'histoire moderne a été explorée, au même titre que l'histoire ancienne. On n'a pas hésité à relire les riches récits des voyageurs européens du XVIIe s., les *Voyages* de l'Abbé de Choisy et de La Loubère, et d'en faire une première analyse. Pour l'Indonésie au contraire, le travail reste presque entier et c'est tout récemment que l'on s'est attaché — surtout par la publication de textes[4] — à reconsidérer la substance

(1) Pour une définition de l'« hindouisation », voir G. Coedès, *Les états hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, 3e éd. Paris, De Boccard, 1964, p. 35-39.

(2) Cf., par exemple, Martineau et May, *Tableau de l'expansion européenne à travers le monde*, Paris, Leroux, 1935, p. 13 : « 1498-1580, c'est la période de la concurrence des Espagnols et des Portugais... ; 1580-1641, c'est l'époque où les Pays-Bas cherchent à se substituer au Portugal... »

(3) Toussaint (Auguste), *Histoire de l'océan indien*, Paris, P.U.F., 1961.

(4) La collection hollandaise des *Verhandelingen van het koninklijk Instituut voor de taal-, land- en volkenkunde* (abrégé en *VKI*) met depuis quelques années à la disposition des chercheurs une très intéressante série de textes malais et quelques études, comme celle de H. J. de Graaf, sur le règne de Sultan Agung et l'empire de Mataram (cf. Bibliogr. in fine). Notons aussi la récente parution (1962) de la thèse de Mme Meilink-Roelofsz, inti-

même de l'histoire des États malais et javanais, que ceux-ci ont cessé d'être spectateurs passifs et patients pour devenir acteurs et parfois même protagonistes.

Nous étudierons ici un moment de l'histoire du Sultanat d'Atjéh, un des États de l'archipel indonésien, dont le passé — nous le verrons dans un instant — est peut-être un des plus oubliés. Nous centrerons l'analyse sur la première moitié du XVIIe s., période durant laquelle les synthèses classiques voient surtout s'établir la puissance hollandaise dans les îles de la Sonde. Rappelons ici quelques unes des grandes dates qui jalonnent leurs progrès : 1597, premier voyage de Cornelis de Houtman vers les Indes orientales ; 1602, création de la « Verenigde Oost-Indische Compagnie » ; 1619, fondation de Batavia ; 1641, prise de Malaka sur les Portugais. Mais période aussi, que les Atjihais, consultés à la fin du XIXe s., par le grand islamisant Snouck Hurgronje, présentaient encore comme l'âge d'or de leur propre histoire, âge de conquêtes extérieures et d'épanouissement culturel, âge du grand Sultan Iskandar Muda.

L'expression de notre reconnaissance va à tous les Maîtres qui nous ont enseigné l'histoire et les langues d'Extrême-Orient, spécialement à Mlle V. Sokoloff, professeur de Malais-Indonésien à l'École des Langues orientales, et à M. G. Cœdès, membre de l'Institut, qui surent préciser et guider notre goût pour les études indonésiennes. Nous remercions surtout bien vivement M. J. Filliozat, membre de l'Institut, qui a bien voulu nous suggérer plusieurs corrections et accepter cette étude au nombre des publications de l'École française d'Extrême-Orient. Mais la dette la plus lourde, nous l'avons contractée envers notre maître Louis-Charles Damais, dont l'enseignement à l'École pratique des Hautes Études et les directives bienveillantes nous ont permis de mener à bien cette étude. Il nous a fallu apprendre la triste nouvelle de sa disparition, au moment même où nous achevions la révision du manuscrit.

tulée : *Asian trade and european influence in the indonesian Archipelago between 1500 and about 1630*, La Haye, Nijhoff ; bien que l'auteur se serve surtout de sources occidentales et qu'il n'envisage presque exclusivement que l'aspect commercial — laissant de côté l'aspect culturel des civilisations indonésiennes —, l'accent est mis très utilement sur l'importance et sur la survivance des réseaux pré-européens. L'idée d'une « contre-offensive asiatique » (dans la deuxième moitié du XVIe siècle) est proposée à la p. 297. On regrette que cet important ouvrage ne soit accompagné d'aucune carte.

ABRÉVIATIONS

Périodiques

BEFEO *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient.*

BKI *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde.*

BSOS *Bulletin of the School of Oriental Studies.*

JA *Journal Asiatique.*

JMBRAS *Journal of the Royal Asiatic Society, Malayan Branch.*

JSBRAS *Journal of the Royal Asiatic Society, Straits Branch.*

OV *Oudheidkundige Verslag, uitgegeven door het « Oudheidkundige Dienst van Nederlandsch Indie ».*

TBG *Tijdschrift voor indische Taal-, Land- en Volkenkunde, uitgegeven door het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.*

TP *T'oung Pao*

VKI *Verhandelingen van het Koninklijk Instituut voor de Taal-, Land- en Volkenkunde.*

Encyclopédies

EI² *Encyclopédie de l'Islam* (nouv. éd. 1960). Article : *Atjeh* par Juynboll et Voorhoeve.

EInd *Ensiklopedia Indonesia* (3 vol. La Haye-Bandung, 1954-1956).

ENI² *Encyclopaedie van Nederlandsch Oost Indie* (2e éd. Nijhoff, 1917).

Dictionnaires

HobJob Yule and Burnell, *Hobson-Jobson, Glossary of anglo-indian words and phrases*, Londres, 1886.

KUBI Purwadarminta (W. J. S.), *Kamus umum bahasa Indonesia*, 3e éd., Djakarta, 1961.

MEDRom Wilkinson (R. J.), *A Malay English Dictionary (Romanised)*, rééd. Londres, Macmillan Co, 1959.

NMNW Klinkert (H. C.), *Nieuw Maleisch-Nederlandsch Woordenboek*, 4e éd., Leyde, 1930.

Ouvrages et articles

AdAtjéh Drewes (G. W. J.) and Voorhoeve (P.), *Adat Atjéh, reproduced in facsimile from a manuscript in the India Office Library, with an introduction and notes*, *VKI*, tome XXIV, La Haye, Nijhoff, 1958.

Beaulieu *Journal d'Augustin de Beaulieu*, publié dans Thévenot, *Collection des voyages*, Paris, 1664-6, 2 vol., in fol. ; le *Journal* se trouve vers la fin du deuxième tome, numéroté de 1 à 123 ; cote de la Bibl. de l'École des Langues Orientales : R. I. 20.

Best *A Journall of the tenth Voyage to the East India with two shippes... written by Master Thomas Best, chief Commander thereof*, publié dans Purchas, *His Pilgrims in five books*, Londres, 1625 ; le *Journall* se trouve au tome I, chap. VII, p. 456 et suiv. ; cote de la Bibl. de l'École des Langues Orientales : V.II.12 Gr. in-fol.

CritOv Djajadiningrat (R. H.), *Critisch overzicht van de in Maleische werken verwatte gegevens over de Geschiedenis van het Sultanat van Atjeh*, *BKI*, 1911, p. 135-265.

Dampier Dampier (Guillaume), *Supplément du voyage autour du monde*, traduc. franç., Rouen, chez Machuel, 1723, tome III.

Davis *The Voyage of Capitaine John Davis to the Eastern India, pilot in a Dutch ship, written by himselfe to their right honourable my exceeding good Lord and Master, Robert Earle of Essex*, publié dans Purchas, *His Pilgrims in five books*, Londres, 1625 ; le *Voyage* se trouve au tome I, chap. III, p. 118 et suiv.

Faria Faria y Sousa (Manuel de), *Asia portuguesa*, Lisbonne, 1666-1675, 3 tomes ; sur Atjéh, voir tome III, livre IV, chap. 5 à 7 ; cote de la Bibl. de l'École des Langues Orientales : V.III.45. in-4°.

Graaf *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes Orientales et en d'autres lieux de l'Asie*, traduc. franç., Amsterdam, 1719 ; cote de la Bibl. de l'École des Langues Orientales : R.IX.19. in-12.

GroenNotes Groeneveldt (W. P.), *Notes on the Malay Archipelago and Malacca (compiled from chinese sources)*, reprinted in China, 1939.

HikAtjéh Dr Teuku Iskandar, *De Hikajat Atjéh*, *VKI*, tome XXVI, La Haye, Nijhoff, 1958.

Lancaster *The voyages of Sir James Lancaster... 1591-1613, a new edition*, par Sir W. Foster, *Hakluyt Soc*, tome LXXXV, Londres, 1940.

LangInricht Van Langen, *De inrichting van het Atjehsche staatsbestuur onder het Sultanat*, *BKI*, 1888, p. 385-471.

MakRadj Marre (A), *Makôta Radja-râdja ou la Couronne des Rois par Bokhâri de Djohôre, trad. du malais et annoté*, Paris, 1878.

MarsHistSum Marsden (W.), *Histoire de Sumatra*, trad. par Parraud, Paris, 1788 ; sur Atjéh, voir tome II, p. 206 et suiv.

Millies Millies (H. C.), *Recherches sur les monnaies des indigènes de l'Archipel indien et de la Péninsule malaie*, ouvrage posthume, La Haye, 1871, avec 26 planches.

Niemann Niemann (G. K.), *Bloemlezing uit maleische Geschriften*, 4e éd., La Haye, Nijhoff, 1907 ; le chapitre du *Bustan us-Salatin* relatif à l'histoire d'Atjéh, se trouve au tome II, p. 120 à 140 ; les notes sont p. 24 à 34.

PMundy *The travels of Peter Mundy in England, Western India, Achen, Macao and the Canton province, 1634-1637*, *Hakluyt Soc.*, tomes XLV et XLVI, Londres, 1919 ; cote de la Bibl. Nationale : Rés. G 2735 II 45.

SnAch Snouck Hurgronje (C.), *The Achehnese*, trad. par A. W. O'Sullivan, Leyde, 1906, 2 vol.

SumOr *The Suma Oriental of Tome Pires*, trad. par A. Cortezão, *Hakluyt Soc.*, tomes XXXIX et XL, Londres, 1944.

Veltmann Veltmann (T. J.), *Nota over de Geschiedenis van het Landschap Pidië*, *TBG*, 1917, p. 15-157.

NOTE SUR LES TRANSCRIPTIONS UTILISÉES

1° *Malais et Indonésien.*

Bien qu'on ne puisse guère considérer le système phonologique du Malais et de l'Indonésien comme excessivement compliqué et qu'on soit en droit de prétendre en donner une transcription satisfaisante à l'aide des caractères latins, aucun des nombreux systèmes de « romanisation » qui ont été utilisés depuis le XVIIe s. jusqu'à nos jours, n'a encore obtenu l'adhésion générale. Il n'est pas jusqu'au système orthographique, officiellement adopté et couramment utilisé en République d'Indonésie — appelé « orthographe Soewandi », du nom du ministre qui présida à sa diffusion — qui n'ait suscité les critiques et les blâmes. On lira à ce propos, les divers articles parus dans le numéro d'octobre 1953 de la revue *Bahasa dan Budaja*, qui regroupe plus d'une dizaine d'opinions relatives à ce sujet (voir le compte rendu de cette intéressante controverse dans L.-C. Damais, *Bibliographie indonésienne IV*, *BEFEO*, L, p. 434 et suiv.). Un des reproches les plus graves faits à l'orthographe Soewandi est qu'elle ne distingue point entre la voyelle *e* et le *pəpəl* ; c'est néanmoins selon ses principes qu'a été rédigé le dictionnaire de W. J. S. Purwadarminta, *Kamus umum bahasa Indonesia*, qui constitue, à l'heure actuelle, la meilleure et, pour ainsi dire, la seule autorité, en ce qui concerne la *Bahasa Indonesia.*

On doit penser à éviter les inconvénients de cette transcription, en se forgeant un système nouveau, doté des précisions requises par toute étude scientifique. L.-C. Damais a exposé, dans *EEI IV* (*BEFEO*, XLVIII, p. 15) et dans *EEI V* (*BEFEO*, XLIX, p. 10 à 12) les principes d'un pareil système. Bien que plusieurs des problèmes qui le retiennent, ne se posent pas à nous dans les mêmes termes — les questions de translitération qui intéressent l'épigraphiste au premier chef, ne se posent pas lorsqu'il s'agit de romaniser un texte en écriture arabe — il est indubitable que dans bien des cas, et surtout quand il s'agit de mentionner un mot pour lui-même, son système doit être appliqué. Nous en rappelons ici les deux grands principes : emploi d'un seul signe par phonème (et dont de *c*, *ŋ*), distinction entre toutes les voyelles pertinentes (et donc emploi de *ə*).

Parallèlement toutefois, il convient de conserver la transcription officielle, lorsqu'il s'agit de transcrire des textes littéraires qui doivent garder aux yeux du lecteur indonésien actuel un aspect facilement abordable. C'est le cas de beaucoup de ces savoureux *hikajat*, véritables chefs d'œuvre dont les jeunes écrivains de la République ont peut être trop tendance à faire fi. C'est, malgré ses défauts, l'orthographe Soewandi qu'ont choisie récemment Teuku Iskandar pour transcrire l'*Hikajat Atjéh* et C. Skinner pour transcrire le *Sja'ir Perang Mengkasar* (*VKI*, XXVI et XL). La meilleure solution consiste à faire usage de l'une et l'autre transcription, selon les besoins.

Une difficulté propre aux textes en écriture arabe attend le transcripteur : comment vocaliser et latiniser les termes et les noms propres empruntés à l'Arabe ? Dans de pareils cas, les auteurs aiment parfois conserver comme un reflet de la graphie et utilisent toute une série de signes diacritiques (signes de voyelle longue par exemple), qui, du point de vue du Malais, n'ont rigoureusement aucun sens. Comme il ne peut être question d'appliquer le système de latinisation des termes arabes, officiellement adopté par le Ministère indonésien des cultes *(Kementerian Agama)*, qui est en désaccord avec tous les systèmes utilisés dans les autres pays musulmans[1], nous préférons résolument fonder notre transcription sur la prononciation malaise, quitte à donner entre parenthèses ou en appendice, les transcriptions scientifiques de l'*Encyclopédie de l'Islam*, qui permettront de retrouver les graphies.

2° *Atjihais.*

Nous utilisons la transcription mise au point par Snouck Hurgronje (*SnAch*, tome I, Introduction) et traditionnellement utilisée depuis ; cette transcription, qui ne se soucie pas des facteurs phonologiques et cherche essentiellement à offrir au lecteur occidental et plus spécialement hollandophone, des équivalences approximatives, devra être un jour revue et améliorée.

3° *Chinois.*

Nous utilisons la transcription de l'École française d'Extrême-Orient.

(1) Voir à ce sujet : L.-C. Damais, *Bibl. Ind. IV*, in *BEFEO*, L, p. 439 et note 1.

NOTE SUR LE NOM « ATJÉH »

Vers la fin du XIXe siècle, à la veille de la guerre qui allait ensanglanter tout le nord de Soumatra, on désignait du nom de « pays Atjéh », l'ensemble des terres qui s'étendent de la pointe nord de l'île jusqu'à une ligne idéale, reliant Teumiëng, sur la côte est, à Barus, sur la côte ouest. Aux dires de Snouck Hurgronje[1], les habitants comparaient la forme de ce territoire, approximativement triangulaire, à celle du « jeuëë » ou van traditionnel. Si la rivière qui traverse la capitale était bien désignée du nom de « Kréuëng Atjéh » (Rivière d'Atjeh), l'agglomération principale était désignée du nom de Kuta Radja : « la forteresse », ou « la ville du roi ».

Au XVIIe siècle, la toponymie était sensiblement différente. Le nom d'Atjéh, ou plus exactement d'Atjéh Dar us-Salam (Séjour de la paix), désignait encore la ville proprement dite et ce n'était en quelque sorte que par une extension consciente, qu'on en venait à appeler ainsi l'île toute entière : « Tous ceux qui sont aux Indes et autres endroits par delà le Cap de Bonne Espérance, vont à Achen, car cette ville et port emporte tout le nom et la réputation de toute l'isle, comme en la grande Jave on ferait de Bantan[2]. »

En dépit de plusieurs tentatives pour reconnaître le nom d'Atjéh dans des textes de haute époque[3], on peut affirmer que la première mention absolument certaine se trouve dans la *Suma Oriental*, rédigée par le Portugais Tome Pires, à Malaka, vers 1520[4]. Pour cette première mention, nous trouvons l'orthographe « achei » (rẽgno dacheí), mais dans la grande somme *Da Asia* de Barros, qui n'est que

(1) *SnAch*, t. I, p. I.

(2) *Voyage de François Pyrard de Laval*, Paris, Billaine, 1679, t. II, p. 99. Fr. Pyrard, parti en 1601 de Saint-Malo, bourlingua dans les mers du sud mais ne toucha pas à Soumatra.

(3) Schlegel a proposé, à la suite de Takakusu, mais avec moins de prudence, de lire « Atjéh » dans le 阿 [illegible] A-chan de I-tsing (*TP*, sér. II, vol. II, 1901, p. 120), et Teuku Iskandar, à la suite de Gerini, veut lire « Atjéh » dans le « Arshir » de Dimaṯḫi (XIIIe siècle) (*Hik Atjéh*, p. 31, note 64). Ces rapprochements sont extrêmement fragiles, et comme aucun recoupement ne vient les étayer, mieux vaut les considérer comme hypothétiques.

(4) *Sum. Or*, p. 463.

de quelques décennies postérieure[1], apparaît déjà une nasalisation finale qui restera presque constante dans toutes les graphies européennes des XVIe, XVIIe, et XVIIIe siècles : Achem, puis Achin, Atchin, etc. (sur quoi l'on forma l'adjectif monstrueux : « atchinais », encore utilisé dans certains ouvrages contemporains, l'*EI*[2] notamment).

Selon le système de transcription scientifique, proposé par L.-C. Damais, dont nous parlions dans la note précédente, il conviendrait de noter ce toponyme : « Acih »[2]. Cette graphie est en effet celle qui rend le mieux compte de la prononciation actuelle ; chaque phonème est noté d'une seule lettre et la lettre « i » est préférable à la lettre « e » pour noter la deuxième voyelle, prononcée sensiblement comme /I/ ; de plus, il y a lieu de penser que cette graphie « Acih » rend également bien compte de la prononciation ancienne ; la graphie en caractères arabes que l'on retrouve à maintes reprises dans les textes malais du XVIIe siècle — احه Ac.h — ne permet pas de se prononcer sur la valeur exacte de la deuxième voyelle, mais nous trouvons dans le *Tong-hi-yang-k'ao*, qui est un des premiers textes chinois à faire mention d'Atjéh (1618), une transcription par 啞齊, et dans le *Chouen-fong hiang-song*, un routier maritime, datant très vraisemblablement du début du XVIIe s.[3], une transcription par 阿齊. Dans l'un et l'autre cas, la prononciation des caractères est « A-ts'i », ce qui semble confirmer une ancienne prononciation /Acɪh/.

La nasalisation finale que nous rencontrons dans presque toutes les graphies européennes, est peut-être une conséquence du passage des Portugais, qui ont pu prendre l'habitude de noter ainsi l'expiration finale qui leur était inconnue[4]. Signalons à ce propos que le nom du comptoir voisin d'Atjéh, que les textes malais en caractères arabes notaient ڤاسي (Pas.i), et que l'on note à présent « Pasai » (« Pasay » en transcription scientifique), a subi un traitement comparable : la plupart des voyageurs du XVIe et du XVIIe s. notent « Pasem » ou « Paçem »[5].

Dès le XIXe s. toutefois, certains auteurs[6] sont revenus à la graphie

(1) La deuxième décade parut en mars 1553. Le musée municipal de Dieppe possède une carte du monde, dessinée par Desellier, en 1553 (à la demande d'Henri II), où l'on trouve l'orthographe « Acha ».

(2) Cf. *BEFEO*, L, p. 463, note 1.

(3) Publié en 1961 par Hiang Ta, à Pékin (référence, ci-dessous, p. 29, n. 1).

(4) Il convient de noter qu'en 1595, Abū'l-Faẓl orthographie également avec une nasale finale : اچين ; cf. G. Ferrand, *Relations de voyages*, t. II, p. 545.

(5) L'auteur du *Tong-hi-yang-k'ao* note le nom de ce comptoir à l'aide des deux idéogrammes 波斯 Po-sseu.

(6) Valentijn indiquait déjà quelle aurait dû être la forme exacte : « Atsjien (of Achem zoo veelen dit qualijk noemen, dog eigentlyk Atsjeh genaamd) », *Beschr. van Sum.*, p. 3.

plus correcte « Atjéh » ; Snouck Hurgronje notamment, qui intitule son étude : *De Atjéhers*. C'est cette graphie qui est utilisée dans les textes officiels et les écrits contemporains de la République d'Indonésie (sans l'accent néanmoins, puisque l'orthographe Soewandi ne distingue pas le *e* du *pəpət*[1]. C'est cette graphie encore, qu'ont retenue les auteurs des derniers numéros des *VKI*, relatifs à Atjéh (n° XXIV, *Adat Atjèh* ; n° XXVI, *Hikajat Atjéh*[2]). Plutôt qu'Atchen, forme fautive, plutôt qu'Acih, forme scientifique, mais dont la nouveauté même risque de porter préjudice à un toponyme déjà bien malmené, nous préférerons ici la forme Atjéh (et l'adjectif dérivé atjihais), forme exacte, officielle et admise par les savants.

Il faudrait, pour terminer, pouvoir indiquer l'étymologie du toponyme ; mais Snouck Hurgronje signalait déjà que « bien qu'il y eût diverses indications en vogue, aucune n'était valable »[3]. Comme beaucoup de toponymes en Asie du Sud-Est ont une étymologie d'origine végétale, il n'y a pas absurdité à penser avec W. Marsden[4], qu'il s'agit d'un nom de plante, mais nous n'en avons pas la certitude.

(1) Voir ci-dessus la note sur la transcription du malais p. 7.

(2) Notons que l'accord n'était pas encore fait sur l'accent, « grave » dans le premier titre, « aigu » dans le deuxième ; différence sans grande importance d'ailleurs, puisque l'accent, quel qu'il soit, suffit à opposer au *e* simple, qui note le *pəpət*.

(3) *SnAch*, t. I, p. I, note 1. Pour les étymologies populaires, qui, bien qu'erronées, peuvent être intéressantes pour le mythologue, voir : *LangInrichl*, p. 386.

(4) « Les Malais prétendent qu'il a été ainsi nommé d'une espèce d'arbre appelé Achi, qui lui est particulier » (*MarsHistSum*, t. II, p. 218, note). Veltman en suppose autant pour Pidi', mais il avoue n'avoir jamais pu se faire indiquer l'arbre en question.

INTRODUCTION

A. Atjéh et les historiens

XVIIIe et XIXe siècles.

Après Valentijn, le premier à s'être particulièrement intéressé à l'histoire du Sultanat d'Atjéh, fut sans doute William Marsden, qui rapporta en Europe et déposa à la bibliothèque de King's College les premiers manuscrits atjihais[1]. Dans le deuxième tome de son *History of Sumatra*[2], il esquissa une première histoire d'Atjéh, récit encore très imparfait qu'il corrigea dans la deuxième édition, en se servant d'une chronique en malais, acquise dans l'intervalle. Son texte comportait malgré tout quelques erreurs assez lourdes, et, pour n'en citer qu'une, situait la mort d'Iskandar Muda en 1641, au lieu de 1636[3].

Le premier XIXe s. vit la parution de quelques minces articles, traductions pour la plupart. Dans sa *Bibliothèque malaye* (*JA*, février 1832, p. 111), E. Jacquet signalait, sous le numéro 19, une « Histoire (des rois) d'Atjéh (ou vulgairement Atjin) » et il ajoutait que « M. Marsden en possédait deux exemplaires, et en avait donné un troisième à la bibliothèque de la Société asiatique de Paris »[4].

(1) Ces manuscrits devaient être par la suite, versés au fond de la bibliothèque de la School of Oriental and African Studies. (cf. Voorhoeve, *Three old achehnese manuscripts*, *BSOS*, 1952, p. 335-345).

(2) « Histoire » dans le sens que donnaient à ce terme les auteurs du XVIIIe siècle, c'est-à-dire aussi bien « histoire naturelle » que « étude diachronique ». La première édition de l'*History of Sumatra* date de 1783, la deuxième de 1784, la troisième de 1811. Dès 1788, paraissait une traduction française mise au point par Parraud (Paris, Buisson).

(3) « Cette même année (1641), fut encore remarquable par la mort du roi d'Achen, Sultan Paducka Sri, âgé de 60 ans, après en avoir régné 35. Ainsi il vécut assez pour voir ses ennemis héréditaires (les Portugais) vaincus et comme si la rivalité de la puissance des Portugais qui occasionna l'élévation de celle d'Achen eut été aussi nécessaire à son existence, la splendeur et l'importance de ce roy déchurent rapidement depuis cette époque » (*MarsHistSum.* vol. II, p. 311) ; l'erreur remontait déjà à Valentijn, qui dans sa *Beschrijving van Sumatra* (p. 6), n'indiquait qu'un seul souverain pour la période 1606-1641.

(4) Il ajoutait : « M. W. Marsden a déjà publié de ces annales un extrait de quelques lignes dans la Praxis qui accompagne sa grammaire. »

C'est Ed. Dulaurier, qui, après être allé consulter les exemplaires de Londres, donnait, en 1839, la traduction de cette chronique, dans le *Journal asiatique*[1]. Ce n'était guère qu'une énumération aride de souverains, dont les dates ne sont pas toujours conciliables avec les indications des inscriptions funéraires que nous avons pu conserver[2]. En 1850, T. Braddell donnait en traduction[3] quelques passages de l'*Adat Atjéh*, sans se soucier du caractère disparate de ce document, ni de la date des divers éléments qui le constituent[4]. Signalons pourtant que cet auteur se montrait tout particulièrement favorable aux Atjihais, ce qui ne se verra plus guère par la suite. C'était, en 1850, l'heure du libre échange en Angleterre et Braddell, croyant découvrir dans le « code commercial » qu'il attribuait à Iskandar Muda, un modèle de libéralisme, glorifiait « ces lois mercantiles, conçues en un esprit qui, au XVIIe siècle, aurait pu servir d'exemple à n'importe quel État d'Europe »[5].

Citons encore quelques pages du livre de l'Anglais J. Anderson[6], un passage assez circonstancié de l'ouvrage du numismate H. C. Millies[7] (où à propos d'une pièce de monnaie atjihaise, l'auteur se permet quelques développements sur l'histoire du Sultanat) et surtout, l'article de Van Langen (1888), relatif à la « Formation de l'État d'Atjéh au temps du Sultanat », dont les audacieuses reconstitutions manquent, hélas, des références élémentaires, qui devraient venir les étayer[8].

(1) *Chronique du royaume d'Atcheh dans l'île de Sumatra, traduite du malay*, *JA*, 1839, vol. VIII, p. 47-86. Cet article est un des rarissimes ouvrages en langue française, relatifs à l'histoire d'Atjéh.

(2) Entre autres erreurs, Dulaurier, à la suite d'une mauvaise lecture, présente Iskandar Muda comme « sorti de la garde bughie ». Il s'agit là d'un anachronisme, l'influence bouguinaise ne s'étant pas fait sentir à Atjéh avant le XVIIIe siècle. Sur le choix de la forme francisée « bouguinais » ; cf. la note de L.-C. Damais, *BEFEO*, L, p. 432, note 2.

(3) Pour les références exactes des traductions de Braddell, parues par fragments, dans les vol. 4 et 5 du *Journal of the Indian Archipelago* (1850-1851) — ainsi que celles, un peu plus anciennes, de Newbold, dans les vol. 3 et 4 du *Madras journal of Literature and science* (1836), cf. *Ad Atjéh*, p. 12 à 14 et notre Bibliogr., ci-dessous, p. 251.

(4) Pour une analyse de ces éléments, voir ci-dessous, p. 21 et suiv.

(5) Braddell va même jusqu'à comparer les principes économiques de l'*Adat Atjéh* — qu'il considère à tort comme « liberalist » — à ceux — trop protectionnistes à son goût — que défendait le roi d'Angleterre, Jacques I, vers la même époque (dans son ouvrage théorique, le *Basilicon Doron*) ; il conclut ainsi : « A comparison in some points, will be in favour of the achinese ». Il y a là un gros contre sens sur le texte malais, mais cet enthousiasme exceptionnel mérite d'être signalé.

(6) Anderson (John), *Acheen and the ports on the north and east coasts of Sumatra, with incidental notices of the trade in the eastern seas and the agression of the Dutch*, Londres, Allen, 1840.

(7) Millies (H. C.), *Recherches sur les monnaies des indigènes de l'Archipel indien et de la péninsule malaie*, ouvrage posthume, La Haye, 1871.

(8) Van Langen, *De inrichting van het Atjehsche staatsbestuur onder het sultanat*, *BKI*, 1888, p. 385-471.

Snouck Hurgronje et ses successeurs.

Très peu de choses en somme ; si bien que, à la fin du XIXe siècle, Snouck Hurgronje pouvait écrire à bon droit, en tête de son ouvrage monumental, *De Atjèhers*[1] : « L'histoire de ce royaume triangulaire, ainsi que celle des États côtiers et des îles qui formèrent ses dépendances, reste encore à écrire »[2]. Lui-même esquivait l'entreprise et cette somme considérable — le premier ouvrage dont aujourd'hui encore le titre vienne à l'esprit, lorsqu'on évoque Atjéh — se trouva rédigée dans une optique délibérément synchronique. Possédant une excellente connaissance des « Indes », de leurs cultures et de leurs langues, susceptible d'apprécier l'influence de l'Islam — on sait qu'il fut un des premiers Européens à s'être glissé dans la ville sainte de La Mekke —, l'auteur avait pu bénéficier d'un séjour prolongé à Kuta Radja et dans l'arrière-pays[3] — ce qui lui avaient permis d'acquérir la familiarité indispensable avec le paysage et les hommes.

Pourtant on peut se demander si ce refus d'histoire, jeté en tête n'a pas quelque peu faussé la rigueur de l'ensemble[4]. L'absence de recul historique a renforcé chez Snouck Hurgronje, l'attitude, nécessairement partiale, que les circonstances lui dictaient. Il poursuivait ses recherches à la veille de la trop fameuse guerre qui devait, durant des années, ravager le nord de Soumatra ; il publiait ses travaux, au moment même où les insuccès d'une longue campagne révélaient l'existence d'Atjéh à l'opinion européenne et mettait en question — sinon en jugement — l'attitude des autorités coloniales hollandaises[5]. L'ethnographe était aussi « conseiller aux affaires indigènes »

(1) Le premier tome parut en 1893, le second en 1894. L'ouvrage était traduit dès 1906, en anglais, par A. O'sullivan.

(2) « The History of this 'triangular kingdom' and of the coast-states and islands which constituted its dependencies remains yet to be written » (*SnAch* t. I, p. 3).

(3) Il avait séjourné à La Mekke d'août 1884 à août 1885, ce qui lui avait permis d'apprécier les liens très étroits qui unissaient toujours aux villes saintes les communautés musulmanes d'Indonésie. Les contacts qu'il parvient à établir alors avec des pèlerins atjihais lui sont très utiles lorsqu'en juillet 1891, le gouverneur Van Teyn le charge d'une mission d'étude en pays Atjéh. Pendant sept mois (jusqu'en février 1892), Snouck Hurgronje se mêle à la population et réunit les matériaux qui lui permettent de rédiger un rapport remis au gouvernement le 23 mai 1892, puis son ouvrage monumental. Pour une biographie de Snouck Hurgronje et une étude de son œuvre, consulter le travail récent de J. J. Waardenburg, *L'Islam dans le miroir de l'occident, comment quelques orientalistes se sont penchés sur l'Islam... I. Goldziher, C. Snouk Hurgronje, C. H. Becker, D. B. Macdonald, Louis Massignon*, Paris, Mouton, 1963, p. 18 sqq. Pour le rôle joué par le savant dans la politique du gouvernement néerlandais en Atjéh, voir K. van der Maaten, *Snouck Hurgronje en de Atjeh-oorlog*, Leyde, 1948, 2 vol.

(4) Snouk Hurgronje en effet, ne se contente pas de réserver la question ; à plusieurs reprises au cours de l'ouvrage, il n'hésite pas à reporter dans un passé qu'il avoue ignorer les caractéristiques — généralement peu flatteuses — de la société qu'il était en train d'observer. On le voit par exemple extrapoler ainsi : « But even when the power of the Achehnese princes was at its height, the foreigner could find no security for life or property in the country ».

(5) Sur la guerre d'Atjéh, voir *ENI*², s. v. *Atjeh-oorlog*, qui comporte une bibliographie, et l'article *La guerre d'Atjeh* in *EI*², p. 766.

et il ne pouvait rester à l'écart du conflit. Il est clair que tout l'ouvrage se ressent d'une certaine animosité à l'égard des Atjihais.

Snouck Hurgronje ne dissimule d'ailleurs pas son propos, et c'est avec une belle franchise qu'il s'en explique dans sa préface. Il veut dissiper l'idée favorable que les Européens pourraient se faire de ce « vieil état pirate » ; il veut que son livre serve de justification à la politique des Pays-Bas : « Acheh devait être ramené dans la famille des états civilisés ou du moins être rendu inoffensif »[1]. Il se peut que l'état assez triste où se trouvait le sultanat à la fin du siècle dernier — et dont l'œuvre même de Snouck Hurgronje donne une image fidèle — lui ait laissé une impression de déchéance, propre à motiver son jugement. Reste à savoir cependant, s'il était légitime de présenter cette culture comme effectivement « non civilisée » et assimilable aux civilisations primitives dont les premiers ethnologues se régalaient alors. Quoiqu'il en soit, nous laisserons de côté cette question : c'est un point d'histoire contemporaine.

Ce qui nous retiendra ici c'est l'affirmation hâtive et injustifiée, selon laquelle Atjéh aurait toujours connu cet état arriéré et misérable, selon laquelle le souvenir — vivace chez les Atjihais — d'un âge d'or révolu, n'aurait été qu'une élaboration tardive, une sorte de reconstitution compensatoire, destinée à réveiller un patriotisme et une agressivité défaillante. Iskandar Muda n'aurait pas été effectivement la très grande figure que s'imaginaient les misérables Atjihais, il n'aurait été qu'un simple petit roitelet, guère plus habile que les autres, autour de la personne de qui on aurait regroupé par la suite une multitude de traits légendaires. Il est intéressant de noter que dans la très brève esquisse historique qu'il se risque à tracer malgré tout, Snouck Hurgronje commence en 1786, c'est-à-dire à un moment où la splendeur d'Atjéh s'est effectivement atténuée.

La plupart des auteurs qui après Snouck Hurgronje se mêlèrent de parler d'Atjéh — et ils furent légion[2] — emboîtèrent presque tous le pas. Nous n'en citerons qu'un, Edwin Loeb, auteur d'un très bon ouvrage sur Soumatra[3]. « Atjéh ne fut jamais, écrit-il, un royaume unifié sous un sultan autocrate. Même durant l'âge d'or, le célèbre sultan Iskandar Muda devait faire figure de chef de port plutôt que de puissance politique (more harbour king than a political power) ». Il n'est pas jusqu'à Sir C. O. Winstedt, qui récemment, refusait toute importance au sultanat d'Atjéh (« kingdom of pepper and pirates ») et toute dignité à ses souverains[4].

(1) « Acheh was to be brought into the comity of civilized states or at least to be rendered innoxious to it » (*SnAch* t. I, préface p. 1).

(2) Voir l'indication de certains de ces ouvrages dans le paragraphe III de notre bibliographie, intitulé : « Ethnologues d'Atjéh à la veille de la « guerre » et après. »

(3) *Sumatra, its history and people*, Wien, Institut für Völkerkunde, 1935. Sur Atjéh, voir p. 224 sqq.

(4) *History of Malaya*, Londres, 1958, p. 113-115.

Parmi les successeurs immédiats de Snouck Hurgronje[1], un seul auteur semble avoir su se tenir à l'écart du préjugé tenace que le grand maître avait en partie créé et que la victoire hollandaise allait contribuer à renforcer ; c'est un savant indonésien, Raden Hoesein Djajadiningrat[2]. En 1908, la Faculté de Leyde, soucieuse de combler la lacune que Snouck Hurgronje avait signalée dans son introduction, avait eu la louable initiative de mettre au concours la question de savoir « quels textes de la littérature malaise pouvaient être considérés comme sources d'une histoire du sultanat d'Atjéh »[3]. En réponse, Djajadiningrat publiait dans les *BKI* de 1911 un long article de 130 pages[4]. Il y passait en revue un certain nombre de manuscrits, esquissait une mise au point chronologique et proposait un tableau dynastique des sultans[5]. Dans son deuxième chapitre[6], il admettait pour le XVIIe siècle une certaine renaissance du Sultanat et donnait une première datation des campagnes d'Iskandar Muda. C'était là travail de précurseur[7].

B. Le présent travail et ses sources

Notre intention n'est pas ici de reprendre l'étude de l'histoire politique d'Atjéh, dans tout son déroulement. Nous avons voulu plutôt centrer l'analyse sur une certaine période de l'histoire du Sultanat et, l'ayant choisie brève, tâcher d'envisager les diverses

(1) Avant la deuxième guerre mondiale, car depuis 1945, certaines publications témoignent d'un meilleur esprit ; voir aussi, certaines pages de B. Schrieke, rédigées dès 1925 et rééditées in *Indonesian Sociological Studies*, La Haye, 1959, part I, p. 49 sqq.

(2) Soundanais d'origine, il devait être le premier Indonésien à pouvoir obtenir le titre de Docteur ès lettres dans une université des Pays-Bas, pour une thèse présentée en 1913 à Leyde et intitulée : *Critische beschouwing van de Sadjarah Banten* « Description critique de l''Histoire de Banten'. » A partir de notes réunies par Snouck Hurgronje, il composa et publia, en 1934, les deux gros volumes d'un *Atjéhsch Nederlandsch Woordenboek* « Dictionnaire atjihais-néerlandais », qui, en dépit de l'absence des graphies arabes, reste le meilleur instrument dont puisse disposer actuellement celui qui s'intéresse à l'atjihais.

(3) La question était ainsi rédigée : « De Faculteit verlangt een critisch overzicht van de in Maleische werken vervatte gegevens over de Geschiedenis van het Soeltanat van Atjeh » (*CritOv*, p. 135).

(4) Le titre reprenait exactement les termes de la question : *Critisch overzicht van de in Maleische Werken vervatte gegevens over de Geschiedenis van het Soeltanat van Atjeh*, *BKI*, 1911, p. 135 à 265.

(5) C'est ce tableau dynastique que *EI*² publie inchangé ; voir notre appendice I.

(6) Ce chapitre, concernant la période 1606-1699, se trouve aux p. 176-192. Le passage traitant plus spécialement du règne d'Iskandar Muda est aux p. 177-182.

(7) Pour le XVIe siècle, une analyse systématique de tous les textes épigraphiques, relevés sur les stèles funéraires permettrait de vérifier très utilement les dates proposées par Djajadiningrat. Il conviendrait de reprendre les quelques articles (généralement très brefs et trop peu illustrés) publiés par J. P. Moquette dans *OV* (1914, 1923) — voir notre Bibl. —, et surtout d'étudier de près plusieurs clichés, en provenance d'Atjéh, qui représentent ces inscriptions et, comme L.-C. Damais nous l'avait indiqué, attendent, encore inédits, dans les archives du Service Archéologique de l'Indonésie. Pour le XVIIe siècle, les dates peuvent être vérifiées au jour près, grâce aux récits des Européens.

facettes de la vie atjihaise à ce moment et ses relations avec le monde contemporain. De temps à autre, il nous faudra réenvisager quelques points d'une chronologie encore incertaine, mais nous chercherons surtout à replacer la ville dans son contexte géographique et économique et à discerner les grands traits de son commerce et de sa culture.

Tout nous poussait à choisir comme période privilégiée le règne d'Iskandar Muda (1607-1636) ou plus généralement la première moitié du XVIIe siècle. C'est cette période que la tradition dont nous parlions tout à l'heure se plaît à considérer comme un apogée ; c'est de ce moment qu'elle date les grandes innovations, les grands succès, guerres nombreuses et souvent glorieuses contre les Portugais de Malaka, extension des territoires vassaux, législation[1].

Seconde raison : durant les quelques décennies qui ouvrent le XVIIe siècle, une nouvelle puissance s'installe dans l'archipel — destinée à y jouer un rôle prépondérant. 1599 : les frères de Houtman font leur deuxième voyage aux Indes et touchent précisément à Atjéh. 1602 : la Compagnie Orientale, la « VOC », est créée en Hollande. 1619 : J. Pieterszon Coen fonde Batavia. L'histoire classique se contente généralement de noter ces progrès successifs et parallèlement le recul portugais (1641, chute de Malaka) et les déboires anglais (1623, « massacre » des Anglais à Amboine) : progrès et reculs significatifs il est vrai et lourds de conséquences. Mais les royaumes indonésiens — quelle fut leur attitude et quelles leurs réactions ? En quel réseau, déjà parfaitement établi, vint s'insinuer la VOC, plus soucieuse de se substituer que d'innover ? Il faut avouer que les études sont rares sur les grandes puissances de l'archipel à cette époque : le Mataram que galvanise Sultan Agung, le Sultanat de Banten[2] qui domine les deux rives du détroit de la Sonde, le Siam qui connaît une très grande activité commerciale grâce aux Japonais que délègue le nouveau shogun. Cette étude d'Atjéh au XVIIe veut être avant tout une contribution à l'histoire profonde de l'archipel sur lequel les Européens cherchent encore avec peine à se greffer.

La relative abondance des sources enfin — preuve par elle-même de l'importance prise par le Sultanat à ce moment — permet une fructueuse confrontation. Nous allons énumérer brièvement les principales.

(1) La question est de savoir si cet apogée fut effectif ou s'il n'a existé — comme Snouk Hurgronje et plusieurs autres le prétendent — que dans l'imagination des Atjihais. Nous verrons qu'avant de devenir, dans une certaine mesure, un héros de légende (voir notamment le *Hikajat Malém Dagang*, publié et traduit par Cowan, Leiden, 1937), Iskandar Muda fut un grand souverain de l'histoire.

(2) Noté *Bantam* sur les cartes.

1) *Sources en malais*[1]

a) *Le Bustan us-Salatin* (livre II, chapitre 13).

Il est généralement admis que les chroniques malaises racontent des légendes, plus qu'elles ne rapportent des faits et l'on recommande plutôt de s'en méfier que de les utiliser. Il est exact que certains passages sont romancés et que Marre faisait preuve d'un peu trop de confiance lorsqu'il préfaçait l'*Histoire des rois de Pasey*[2]. Il est un ouvrage toutefois que l'on s'accorde à reconnaître comme effectivement utilisable, le *Bustan us-Salatin*. R. Winstedt s'en est servi pour préciser l'histoire de la péninsule. Djajadiningrat (qui ne l'a utilisé que très partiellement pour Atjéh) déclare que pour la période qui va de 1600 à 1680 « cette chronique peut être considérée comme entièrement fidèle (volkomen betrouwbaar) »[3]. Les recoupements qu'il a été possible d'établir en bonne méthode avec les données épigraphiques des inscriptions funéraires, sont une preuve de sa véracité[4].

Dans une brève notice de 1920, Winstedt nous donne quelques précisions sur cet ouvrage et son auteur[5]. Celui-ci, Nur ud-din, est un lettré originaire du Gujrat, arrivé à Atjéh le 6 muharram 1047 (31 mai 1637). Cette origine indienne ne doit pas nous surprendre ; nous verrons que les liens étaient étroits à l'époque entre le nord de Soumatra et l'Inde du nord-ouest. Le 4 mars 1638, Nur ud-Din recevait d'Iskandar Tani l'ordre de commencer la rédaction d'un ouvrage qui aurait pour titre : *Le jardin des Sultans*[6]. Ses intentions étaient ambitieuses ; l'œuvre est conçue comme une somme, à la fois

(1) Au début de *CritOv*, Djajadiningrat énumère six textes susceptibles d'éclairer l'histoire d'Atjéh. Ce sont :

1° le chapitre XIII du livre II du *Bustan us-Salatin*,

2° une « chronique », correspondant à notre *Hikajat Atjéh*,

3° diverses « chroniques », simples suites de noms de souverains, comme celle traduite par Dulaurier,

4° *Taritra asal sultan jang sakarang ini punia bangsa dari Bugis Atjéh besar* (sur la dynastie bouguinaise du XVIIIe siècle),

5° une courte chronique, partiellement publiée par Marsden,

6° *Surat Sultan Iskandar*, correspondant à certaines parties de notre *Adat Atjéh*,

Nous ne présenterons pas ici le texte 4°, trop récent, ni les textes 3° et 5°, qui ne donnent pour le XVIIe siècle, que l'aride énumération des sultans.

(2) Marre (A.), *Sumatra, Histoire des rois de Pasey, traduite du malay et annotée*, Paris, Maisonneuve, 1874 ; notamment p. 11 : « Je crois pouvoir affirmer, dès maintenant, qu'il faut faire remonter à la fin du XIVe s. la conquête de Pasey par le Ratou de Madjapahit. »

(3) *CritOv*, p. 135-136.

(4) Cette apparition de ce que nous appelons « un souci de vérité historique » est en soi le signe d'une intéressante évolution mentale : à côté de la tradition qui fait une large place aux mythes, le besoin se fait sentir de l'enregistrement exact des faits.

(5) *Bustanu's-Salatin; its date and author*, *JSBRAS*, LXXXII, 1920, p. 151-2.

(6) C'est le sens de *Bustan us-Salatin*, titre arabe, beaucoup plus fréquemment employé que son homologue malais : *Taman Radja*[2].

religieuse et historique[1]. Après les chapitres XI et XII du livre II, qui nous parlent des maisons royales de Malaka et de Pahang, le chapitre XIII est entièrement consacré à l'histoire d'Atjéh. Nous donnons en appendice III (texte B), la transcription et la traduction du passage relatif au règne d'Iskandar Muda (1607-1636).

La Royal Asiatic Society possède deux manuscrits du Bustan ; la Bibliothèque Nationale en possède un, très incomplet[2]. Wilkinson a publié le texte en deux fois, le premier livre en 1899, et le deuxième l'année suivante (*Methodist publishing house*, Singapour). R. Winstedt indique une publication du premier livre seul, à La Mekke, en 1311 H. (1893)[3]. Le chapitre relatif à Atjéh a été publié, avec quelques coupures, par Niemann, dans son *Bloemlezing*[4]. Le passage relatif aux jardins du palais d'Atjéh Dar us-Salam, omis par Niemann, a été publié, en transcription latine, par R. H. Djajadiningrat, à la suite d'un article paru en 1916[5].

b) *Le Hikajat Atjéh (Hikayat Acih).*

Il s'agit encore là d'une « histoire » mais d'un caractère bien différent. Au lieu de s'inscrire dans l'ensemble de l'histoire universelle, comme un moment de l'histoire de l'Islam en général — dans le *Bustan*, le chapitre sur Atjéh n'est qu'une pièce dans une marqueterie, une pierre dans un édifice plus vaste —, l'histoire du Sultanat d'Atjéh converge ici vers la personne d'un seul individu : Iskandar Muda. L'esprit dans lequel l'œuvre a été rédigée permet bien d'affirmer que son but était de célébrer la grandeur de ce souverain. La première partie est constituée par l'histoire rapide du règne de ses prédécesseurs ; elle insiste sur les liens dynastiques qui le lient à eux et suit au fur et à mesure les divers rameaux de son arbre généalogique — branche paternelle, branche maternelle — pour venir aboutir tout naturellement à sa naissance. Suit alors — et c'est la deuxième partie, pour nous la plus utile, — le récit des « enfances » et — parallèlement — celui du règne du grand-père maternel : Sultan Ala ud-Din Riayat Šah (1589-1604). L'histoire qui devait sans doute se continuer par l'avènement du jeune prince et les premiers moments de son règne, s'arrête brusquement, ce qui est pour nous bien regrettable, alors que Ala ud-Din est encore sur le trône et qu'il est en difficulté avec les princes de Djohor[6].

(1) Pour une analyse de l'œuvre, voir plus loin p. 152.

(2) Cabaton (A.), *Catalogue sommaire des manuscrits indiens, indochinois et malayo-polynésiens*, Paris, Leroux, 1912, p. 217 ; « N° 28, Bustânu's-salâṭîna... Livre second, du chap. VII à la fin... 1828. Écriture neskhi. Papier européen, 185-140 mm, 288 pages, 13 lignes. »

(3) Ces deux éditions ne se trouvent ni à la Bibl. des Langues Or., ni à la Bibl. Nat. L'édition de Wilkinson se trouve à la Bibl. royale de Leyde [831 E 3, 4].

(4) *Bloemlezing uit Maleische Geschriften*, La Haye, Nijhoff, 1907, t. II, le texte en écriture arabe est aux p. 120-140, les notes aux p. 24-34.

(5) *De stichting van het 'Goenongan' geheeten monument te Koetaradja, TBG*, 1916, p. 561-576.

(6) Rappelons que ce texte correspond à la source 2° du *CritOv ;* voir plus haut, p. 19, note 1.

Le nom de l'auteur est inconnu et aucune date relative à la rédaction n'a été conservée. Pourtant on peut affirmer que le *Hikajat Atjéh* a été rédigé durant le règne d'Iskandar Muda et que c'est ce souverain lui-même qui, à la façon d'un potentat des Indes[1] a commandé à quelque écrivain de sa cour, la rédaction de sa propre biographie. Il est à remarquer cependant que le nom même d'Iskandar Muda, qu'il n'adopta pas avant son avènement, ne figure pas dans le fragment qui nous a été conservé. Le prince y apparaît successivement sous les noms de Pantjagah, de Djohan Alam et de Perkasa Alam.

Il existe de ce texte deux manuscrits, les *Cod. Or.* 1954 et 1983 du Legatum Warnerianum, conservés à la Bibliothèque de l'Université de Leyde. A la suite de son article de 1911, Djajadiningrat a publié deux passages, en caractères arabes et sans traduction[2]. En 1958, un savant atjihais, Teuku Iskandar, a édité la totalité du texte, en transcription latine, dans un numéro des *VKI*[3]. C'est d'après ce texte que nous avons traduit les passages contenus en appendice.

c) *L'Adat Atjéh.*

it is absent

Il s'agit d'un recueil de textes très disparates, de nature et de dates diverses, regroupés artificiellement sous le titre, trompeur en l'espèce, d'*adat*[4]. Il comprend quatre parties bien distinctes, qui sont :

1) une série de règlements *(majəlis)* concernant les pouvoirs du roi, l'organisation du palais, etc. Cette première partie peut à bon droit être datée du règne d'Iskandar[5] ;

2) une chronique, simple énumération des souverains, analogue à celle que traduisit Dulaurier, datée de la fin du XVIIIe siècle.

3) un cérémonial, décrivant les multiples défilés et fêtes solennelles, qui ont lieu au cours d'une année ; cette troisième partie est à dater également du règne d'Iskandar[6] ;

(1) A l'imitation de l'empereur Akbar ; voir à ce sujet plus loin p. 157-8.

(2) Le passage concernant l'arbre généalogique d'Iskandar Muda et celui concernant la venue de l'ambassade turque.

(3) Iskandar (Dr Teuku), *De Hikajat Atjéh, VKI*, XXVI, La Haye, Nijhoff, 1958. Nous apprenons que M. Penth, assistant au Séminaire Est-asiatique de l'université de Francfort s/Main a entrepris une traduction complète du texte. On ne peut que se réjouir de cette initiative qui mettra à la portée d'un plus large public, un texte très important.

(4) Le mot, d'origine arabe, signifie au sens strict, « coutume ». Les orientalistes lui ont donné un champ sémantique beaucoup plus vaste, si bien qu'on a pu dire (L.-C. Damais dans un de ses cours de l'École des Hautes Études), par boutade, que « adat » était surtout un mot néerlandais. C'est de ce nom que les Hollandais ont désigné les textes d'allure juridique qui ont été recueillis dans les diverses communautés indonésiennes, *même non musulmanes.*

(5) Voir plus loin, p. 75, un des rapprochements qui peuvent être établis avec le texte de Beaulieu.

(6) Mention y est faite de Sjaich Sjams ud-Din, qui mourut en 1630, et du fils d'Iskandar Muda qui fut mis à mort par ordre de son père, avant même la venue de Beaulieu (1620) ; la description des cérémonies correspond très bien à celles que nous ont laissées divers voyageurs du début du XVIIe s. ; cf. ci-dessous, p. 147-8.

4) une liste détaillée des diverses taxes et droits de douane que doivent acquitter les marchands qui arrivent au port d'Atjéh, ou qui le quittent. Cette partie comprend aussi bien des articles datant du XVIIe siècle, que d'autres datant du XVIIIe. Son interprétation demande une très grande prudence.

Le principal manuscrit de ce texte a été acquis, en 1919, pour l'India Office et se trouve actuellement à Londres, à l'India Office Library[1]. Braddell en traduisit quelques fragments en 1850[2]. G. W. J. Drewes et P. Voorhoeve en ont publié un facsimile en 1958[3] ; la reproduction photographique permet une consultation directe du texte en caractères arabes.

Après cet examen des sources en malais, on doit se demander s'il n'existe pas également quelque source en atjihais. Malheureusement, les textes en atjihais n'apportent rien à la connaissance du XVIIe s. Le plus vieux manuscrit atjihais daté, qui nous ait été conservé, est de 1713[4] ; ceux qui peuvent dater d'une période antérieure sont d'un emploi trop délicat. Avec le *Hikajat Malém Dagang*, nous avons à faire à un cas un peu particulier[5] ; ce célèbre poème épique chante les divers épisodes d'une expédition d'Iskandar Muda contre Malaka ; pourtant les événements, connus par ailleurs, y sont présentés d'une façon si romancée, qu'on est en droit de se demander si l'auteur pouvait réellement écrire au temps du grand Sultan[6] ; pour nous, ce texte ne peut être contemporain du très lucide *Hikajat Atjéh* ; il ne peut servir de source que pour l'étude de la légende d'Iskandar.

2) *Sources européennes*

A l'extrême fin du XVIe et au début du XVIIe s., l'Asie du Sud-Est est visitée par un nombre croissant de voyageurs et de marchands, Hollandais, Anglais, Français ; les récits qu'ils nous ont laissés de

(1) Sur l'origine de ce manuscrit, ainsi que sur les deux copies qui se trouvent à la bibliothèque de Leyde, voir *Ad. Atjéh* introduction, p. 7-14.

(2) Voir plus haut p. 14, n. 3.

(3) Drewes (G. W. J.) and Voorhoeve (P.), *Adat Atjéh, reproduced in facsimile from a manuscript in the India Office Library*, *VKI* XXIV, La Haye, Nijhoff, 1958 ; compte-rendu par J. Faublée in *JA*, 1960, p. 543.

(4) Il se trouve conservé à la Bibliothèque de la School of Oriental Studies de Londres et s'intitule *Hikajat Makah Madinah;* c'est une sorte de panégyrique des villes saintes, un genre de prospectus, destiné à susciter les pèlerinages. Cf. Voorhoeve (P.), *Three old Achehnese manuscripts*, *BSOS*, 1952, p. 335-345.

(5) Voir référ., ci-dess., p. 18, n. 1. Snouck Hurgronje donne un résumé du contenu de cet ouvrage dans le chapitre qu'il consacre à la littérature atjihaise (*SnAch*, t. II).

(6) Teuku Iskandar date le *Hikajat Malém Dagang* du règne d'Iskandar Muda (*Hik Atjéh*, p. 46). Mais ce nom même de « Malèm Dagang », amiral d'Iskandar et héros de l'épopée, n'est attesté par aucun des autres textes, datés avec certitude du début du XVIIe siècle ; *Malèm* est sans doute à rapprocher de l'arabe *mualim*, « celui qui sait » ; en atjihais il peut avoir le sens de « savant » ou celui de « pilote », « capitaine de vaisseau ».

leurs pérégrinations viennent utilement relayer ceux que les Portugais étaient auparavant pratiquement seuls à nous faire.

Nous signalerons ici les principaux de ces textes qui peuvent servir à la compréhension de l'histoire d'Atjéh.

a) *Frederik de Houtman et John Davis (1599-1601).*

C'est durant le règne de Ala ud-Din Riayat Šah (1589-1604), le grand-père maternel du futur Iskandar Muda, que les premiers Hollandais arrivèrent à Atjéh. Parmi eux, se trouvaient les deux frères Cornelis et Frederik de Houtman. Parti du Texel en avril 1595, Cornelis avait gagné une première fois l'archipel indonésien, après avoir touché à Madagascar. Fait prisonnier à Banten, il y resta de septembre 1595 à février 1596, puis parvint à partir, en payant rançon, et regagna sa patrie. Le 15 mars 1598, il partait à nouveau, passait par les Comores et les Maldives et mouillait devant Atjéh le 21 juin 1599. Après une entrée en matière, qui fut bonne, semble-t-il, les affaires se gâtèrent et l'on en vint aux coups ; Cornelis mourut l'épée à la main ; son frère, Frederik, fut fait prisonnier et enfermé dans la forteresse de Pidir[1] ; c'est après plus de deux années de captivité, qu'il lui fut donné de rembarquer sur le vaisseau d'un compatriote (Cornelis Bastiaensz.), le 29 novembre 1601, et de faire voile vers la Zélande[2].

De ce voyage mouvementé, Frederik a rapporté deux mémoires ; le premier publié à Amsterdam, dès 1603[3] comporte un vocabulaire malais et malgache et un catalogue des étoiles australes ; selon A. Marre[4], « ce petit volume destiné spécialement aux navigateurs et voyageurs dans les Indes orientales... est devenu extrêmement rare et pour ainsi dire introuvable » [5]; le deuxième mémoire est intitulé

(1) Pidi' en orthographe dite scientifique ; souvent noté Pidië, sur les cartes.

(2) Pour les détails de cette odyssée, voir Unger, *De oudste reizen van de Zeeuwen naar oost- indïe, 1598-1604*, La Haye, Nijhoff, 1948, introduction, p. XXVIII-LI. L'expédition des frères De Houtman avait été financée par Balthasar de Moucheron, originaire de Normandie, né à Anvers, une des grandes figures de la renaissance commerciale zélandaise.

(3) *Spraeckende woordboeck, in de maleysche en de madagaskarsche Talen met vele arabische en de turcsche woorden*, t'Amsterdam, 1603, in-4°, oblong.

(4) *Catalogue des Étoiles circumpolaires australes observées dans l'île de Sumatra par Frédéric de Houtman en l'année 1600, Bull. des sciences math. et astron.*, 2e série, t. V, 1881.

(5) Il en existe un exemplaire, portant la signature de l'auteur, à la bibliothèque de Leyde ([1221.F.21]). Les renseignements astronomiques donnés en deuxième partie ont fait l'objet d'une étude de Knobel, *On Fredrick de Houtman's Catalogue of southern Stars and the origin of the southern constellations*, in : *Monthly Notices of the Royal Astronomical Society*, vol. LXXVII, 1917, p. 414 sqq. La partie purement linguistique, la plus riche, a été rééditée in *Collectanea Malaica Vocabularia...*, collection de dictionnaires malais, regroupés et publiés à Batavia en 1706-1708. Depuis cette date, et bien que plusieurs savants — G. Ferrand notamment — en aient souligné l'intérêt, aucune étude systématique n'a été entreprise. Le livre de Houtman a pourtant ceci d'exceptionnel, qu'il n'est pas un simple lexique, donnant des équivalences sémantiques, mais un manuel de conversation — suite de dialogues fictifs, entre deux ou plusieurs interlocuteurs —, ce qui nous donne un moyen excellent d'étudier la syntaxe de la langue parlée.

Corl Verhael vanl'gene wedervaren is Frederick de Houtman tot Atchein (Brève narration de ce qui est arrivé à Frederik de Houtman à Atjéh) ; ce texte n'a pas été publié avant 1880[1].

Nous avons encore un autre récit de cette première expédition des Hollandais à Atjéh, celui que nous a laissé le pilote anglais John Davis (ou Dawis), qui avait réussi à se faire engager sur le vaisseau de Cornelis de Houtman et avait espionné les marchands hollandais tout au long du voyage ; son mémoire est dédicacé au comte d'Essex, le protecteur qui l'avait poussé à se glisser dans l'équipage du bateau rival. Le texte parut dans le premier volume des *Voyages* de Purchas[2].

En 1948, W. S. Unger a réédité le *Corl Verhael* de Frederik de Houtman et le récit de John Davis, dans son volume consacré aux « plus anciens voyages des Zélandais vers les Indes orientales »[3].

b) *Les ambassades anglaises* (1602, 1613, 1615).

Soucieux de s'installer dans l'Archipel indonésien, au même titre que les Hollandais, les Anglais tâchaient eux aussi de s'assurer le commerce des épices. Pas moins de trois de leurs ambassadeurs nous ont laissé le souvenir du séjour qu'ils firent durant cette période, à Atjéh, à la porte même du monde malais.

Sir James Lancaster, qui bourlingua sur toutes les mers du globe de 1591 à 1603, toucha à Atjéh en juin 1602 et ne repartit qu'en novembre. Il était porteur d'une lettre de la reine Élizabeth. C'était le premier envoyé officiel arrivant d'Angleterre. Son récit, publié par Purchas, a été réédité par Foster en 1940[4].

En 1613, une nouvelle ambassade, dirigée par le capitaine Thomas Best était chargée par Jacques Ier de négocier l'établissement d'une factorerie. Les mémoires des divers participants regroupés et publiés par Purchas ont été également réédités par Foster en 1934[5].

En 1615 enfin, une nouvelle expédition commandée par Downton, cherchait à acheter du poivre à Tiku. Elle portait une lettre du roi

(1) *Corl Verhael vanl'gene wedervaren is Frederick de Houtman tot Atchein*, enz. (door Frederik de Houtman). Afdruk van het te Gouda op het Stadsmuseum van Oudheden berustende handschrift (Gouda), 1880.

(2) *The voyage of capitain John Davis, to the eastern India pilot in a dutch ship, written by himself, to their right honourable my exceeding good lord and master Robert Earl of Essex from Middelborough, this first of August 1600*, in : Purchas, *His Pilgrims in five books*, Londres, 1625, vol. I, livre II, p. 118 sqq. Le mémoire était accompagné d'un « vocabulaire » que Purchas n'a pas jugé bon d'éditer.

(3) Cf. référence, ci-dessus, p. 23, n. 2 ; on peut trouver quelques détails concernant l'histoire d'Atjéh dans le récit du voyage de Joris van Spilbergen, qui séjourna à Atjéh du 16 septembre 1602 au 3 avril 1603 ; cf. *De reis van Joris van Spilbergen naar Ceylon, Atjeh en Bantam*, 1601-1604, *Linschoten Vereenig.* XXXVIII, La Haye, 1933.

(4) *The voyages of Sir James Lancaster to Brazil and the East Indies*, a new edition with introduction and notes by Sir W. Foster, *Hakluyt Society*, LXXXV, Londres, 1940.

(5) *The voyage of Thomas Best to the East Indies, 1612-1614*, edited by Sir W. Foster, *Hakluyt Society* LXXV, Londres, 1934.

Jacques. C'est encore W. Foster qui a regroupé les divers documents relatifs à ce troisième voyage[1].

Mentionnons encore le récit et les précieuses illustrations que nous a laissés Peter Mundy qui visita Atjéh à deux reprises en 1637 et dont le manuscrit a été édité pour la première fois au XXe siècle[2].

c) *L'amiral de Beaulieu* (1620-1).

Les marins et les marchands français étaient loin de se désintéresser de la route des épices[3] et c'est à l'un d'entre eux, que nous devons nos meilleures informations sur le règne d'Iskandar Muda. Le nom d'Augustin de Beaulieu ne jouit point à présent d'une grande célébrité et le récit de son séjour à Atjéh[4] reste, semble-t-il, peu connu. Son esprit d'observation, son goût de la précision, sa façon de réagir devant une réalité totalement différente de celle à laquelle il était habitué, méritent néanmoins toute notre attention, voir notre admiration. Mais donnons d'abord quelques éclaircissements sur sa vie[5], une vie « exemplaire » et en tous cas représentative.

Augustin de Beaulieu naquit à Rouen en 1589. Son premier voyage fut « en la rivière de Gambie à la coste d'Affrique » où il alla en 1612 avec le Chevalier de Brigueville, de Normandie, « pour s'y fortifier et y establir une colonie ». Mais ils y perdirent presque tous leurs gens de maladie « pour y estre arrivés dans la mauvaise saison ». En 1616, il se fit une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales, composée de personnes de Paris et de Rouen. « Ils y envoyèrent deux vaisseaux, Beaulieu en commandait un. Le président des Hollandais

(1) *The voyage of Nicholas Downton to the East Indies, 1614-1615 as recorded in contemporary narratives and letters*, edited by Sir W. Foster, *Hakluyt Society* LXXXII, Londres, 1939.

(2) *The travels of Peter Mundy*, edited by R. C. Temple, *Hakluyt society*, XLV et XLVI, Londres, 1919.

(3) Pour l'étude des activités commerciales françaises dans l'Océan indien aux XVIe et XVIIe s., voir la bonne mise au point de J. Barassin, *Compagnies de navigation et expéditions françaises dans l'Océan indien au XVIIe s.*, in *Océan indien et Méditerranée (travaux du Sixième colloque international d'Histoire maritime etc.)*, S.E.V.P.E.N. 1964, p. 373 à 389.

(4) Beaulieu n'était pas le premier Français à se rendre à Atjéh ; au mois de mai 1601, une association de marchands s'était formée à Saint-Malo qui avait envoyé vers les Indes, deux vaisseaux *(Le Croissant* et *Le Corbin)* sous le commandement du Général Sieur de la Bardelière. L'expédition arriva en Atjéh le 17 juillet 1602 et s'en revint l'année suivante, chargée de poivre. Un des participants, François Martin, originaire de Vitré, publia dès 1604, à Paris, chez Sonnius, une *Description du premier voyage faict aux Indes Orientales par les François*, in 8°, 134 p. (réédition en 1609, in-12°, 201 p.). Outre quelques notations assez rapides sur Atjéh — et qui ne valent pas celles de Davis —, on trouve, p. 66-69, un bref « dictionnaire du langage malaique » — sans doute le premier lexique de ce genre jamais paru en France —, puis une description de la flore des Indes (on y trouve les caractéristiques du « pinan » — *pinaŋ* —, du « chambon » — *jambu* —, du « lantor » — *lontar* —), et pour finir des indications sur le scorbut, dédiées à M. de Laurens, chancelier de l'université de Montpellier.

(5) D'après la notice biographique que son éditeur, Thévenot, joignait, en 1666, au texte de son récit (*Beaulieu*, p. 128).

fit un commandement à tout ce qu'il y avoit de Hollandais sur les deux navires de quitter le service ; ce qu'ils firent tous et obligea à vendre un vaisseau à un Roy de Java. » « Nonobstant quoy ils ne laissèrent pas de revenir avec pleine charge en sorte qu'il n'y eut point de perte .»

« Les intéressez y renvoièrent en 1619, 2 navires et une patache et firent Beaulieu Général de cette flotte. Il détacha son vice-amiral au départ du cap de Bonne espérance pour l'envoyer à Jacatra où, comme il estoit sur le point de son retour avec sa charge, les Hollandais mirent le feu la nuit à son navire ; ce qui n'empescha pas Beaulieu de revenir avec de quoy payer les frais du voyage qui auroit esté de grand proffit, si l'autre vaisseau fust revenu, sa charge lorsqu'ils le bruslèrent estant estimée plus de 500 mille escus. » — C'est de ce second voyage que Beaulieu nous a laissé les *Mémoires*, cent vingt trois pages in-folio[1].

Thévenot, le grand compilateur, obtint le manuscrit d'un certain M. Dolu et le publia dans le deuxième tome de sa *Collection des voyages* (1666) avec l'appréciation suivante : « Entre un grand nombre de différentes relations de voyages aux Indes Orientales de Portugais, d'Anglais et de Hollandais qui m'ont passé par les mains, je n'en ay point vue de meilleure que celle de Beaulieu... Les descriptions qu'il donne sont fort exactes et fort particulières, non seulement lorsqu'il a à nous descrire quelque chose de sa profession, comme l'entrée d'un port ou le gisement d'une coste, mais mesme dans la description des choses naturelles ; l'on ne trouvera point ailleurs par exemple le poivre descrit si particulièrement qu'il est dans ses mémoires. » Nous pouvons affirmer qu'il n'exagérait en aucune façon.

Le récit se compose de 3 parties : 1) le voyage jusqu'à Atjéh (p. 1-45) par Madagascar[2] ; 2) le séjour à Atjéh (p. 45-96) ; 3) « la description de l'isle de Sumatra » (c.-à-d. essentiellement du nord de l'île) (p. 96-123)[3]. Suit un routier « dressé à la manière des marins par J. Letellier pilote de l'amiral » et les dessins de quelques mouillages, dont celui d'Atjéh[4].

(1) La suite de la biographie de Beaulieu n'a plus rien à voir avec les Indes. Il est intéressant, cependant, de savoir comment ce vieux marin reprit du service en France : « Il servit depuis le Roy dans des occasions fort importantes, principalement en l'isle de Rhé et dans les guerres des religionnaires. » Chargé par Richelieu — « qui connaissait son mérite » — du commendement d'un navire de 500 tonneaux, il navigua en Méditerranée mais prit la « fièvre chaude » et mourut à Toulon, en septembre 1637, âgé de 48 ans.

(2) Beaulieu donne à cette occasion, un vocabulaire malgache qu'il serait utile de rapprocher des dialogues de Houtman.

(3) Thévenot, bien qu'il juxtapose les divers voyages qu'il regroupe, leur conserve à chacun leurs paginations propres. Les 123 pages du récit de Beaulieu (numérotées de 1 à 123) se trouvent vers la fin du deuxième tome.

(4) Jean Letellier (ou Le Telier) était natif de Dieppe ; à son retour, il publia un *Voyage faict aux Indes orientales par J. L., réduit par luy en tables pour enseigner à trouver par la variation de l'aymant la longitude ès dictes Indes*, Dieppe, 1631, in-4°, 12-19 p. ; après une brève introduction qui ne comporte rien d'utile pour l'historien, l'auteur nous donne toute une série de tables de concordances. J. Letellier faisait paraître la même année

Ajoutons que ce beau texte, qui ne devait plus être réédité en France, était traduit en hollandais dès 1669, puis en anglais en 1705[1].

d) *Le point de vue portugais.*

Durant tout le début du XVIIe siècle, les Portugais sont en guerre quasi constante avec le Sultanat. Les hostilités interdisent le plus souvent aux vaisseaux de Malaka ou de Goa de venir relâcher à Atjéh. Les renseignements que nous trouverons dans les sources portugaises seront donc limités. Nous n'y glanerons que peu de choses sur la ville elle-même, sa cour et sa politique intérieure. Nous y trouverons au contraire mention des opérations militaires et des expéditions frétées par le Sultan contre Malaka. Citons notamment les travaux de Diogo do Couto (1611)[2] et l'*Asia portuguesa* de l'espagnol Faria y Sousa (1666-1675)[3].

En 1638 cependant, une détente, toute relative d'ailleurs, se produisit et les Portugais de Malaka dépêchèrent une ambassade à Iskandar Tani afin de l'attirer dans leur camp contre les Hollandais de plus en plus menaçants. Parmi les membres de la délégation, se trouvait un pilote d'origine normande, Pierre Berthelot ; devenu Carme déchaux au cours de ses longues pérégrinations dans les mers du Sud, il s'était engagé comme cartographe, au service du vice-roi. L'ambassade à Atjéh tourna mal, il fut capturé avec ses compagnons, puis mis à mort. A Rome, on parla de lui comme d'un martyr et il fut béatifié. Nous avons un récit hagiographique de cette curieuse aventure[4].

un autre opuscule qu'il avait traduit de l'anglais du pilote John Davis : *Le Voyage de maistre Jean David* (sic), *exelent* (sic) *pilote anglois, du cap de Lezart à Bantam réduit par luy en tables*, Dieppe, 1631, in-4°, 9 p. ; c'est une série de tables, comme le premier ouvrage. La Bibliothèque Nationale possède les deux plaquettes reliées sous la même couverture, cote unique : V 5964 (3).

(1) Pour les références de ces éditions étrangères, voir notre bibliographie (paragraphe IV, p. 253 et 254). On peut affirmer, qu'en dépit de ces traductions, les historiens du Sultanat d'Atjéh, qu'ils soient de langue anglaise ou hollandaise, n'ont guère fait de ce texte l'usage qu'ils auraient pu. S'ils citent Beaulieu, c'est pour n'en retenir que les traits défavorables à la personne d'Iskandar Muda (ivrognerie, mauvais traitements infligés à sa mère). Djajadiningrat ne fait pas exception (cf. *CritOv* p. 182 où il cite *Beaulieu*, p. 113-114).

(2) *Observações sobre as principães causas da decadencia dos Portuguezes na Asia, escritas por Diogo do Couto* (1611) *em forma de dialogo como titulo de Soldado pratico*, publicadas da ordem da Academia real das Sciencias de Lisbôa por A. C. do Amaral, socio effectivo da mesma, Lisbonne, 1790, in-8°. Surtout la IIe partie : chap. XIV : « Sobre o d'Achem » et chap. XVII : « Do poder do Achem ».

(3) Nous avons consulté l'édition ancienne : Faria y Sousa (Manuel), *Asia poluguesa*, Lisbonne, 1666-1675, 3 vol., in 4°. Sur Atjéh, voir t. III, livre IV, chap. V à VII. Il existe une édition plus récente *Asia portuguesa*, Porto, 1945-7, 6 vol., in-8° (en portugais).

(4) R. P. Philippe de la Très Sainte Trinité, *Voyage d'Orient*, Lyon, Juilleron, 1652 ; c'est l'adaptation française d'une édition latine antérieure. Le passage concernant l'ambassade portugaise à Atjéh a été reproduit par Bréard (Ch.) dans son étude : *Histoire de Pierre Berthelot*, Paris, 1889.

e) *Nicolaus de Graaff* (1641).

Après s'être exercé dans la chirurgie et avoir achevé son apprentissage à Alkmaar, le jeune de Graaff décida de s'embarquer sur quelque vaisseau « afin d'aller sur mer et voir des accidents et des blessures extraordinaires et en même temps de belles opérations ». Il s'engagea à la fin de 1639, au service de la Compagnie des Indes et voyagea par tout le globe jusqu'en 1687. Son récit publié en 1704[1] contient quelques pages fort utiles sur Atjéh et notamment, le récit des funérailles d'Iskandar Tani auxquelles il assista en février 1641[2].

3) *Sources chinoises*

Le chapitre 325 de l'*Histoire des Ming* consacre un assez long article à l'état de A-ts'i (Atjéh), qui est présenté comme l'héritier de Sou-men-ta-la (Samudra)[3].

Le *Tong-hi-yang-k'ao* (Étude sur les mers de l'Est et de l'Ouest), rédigé par Tchang Hien en 1618, comporte une notice détaillée où se trouvent regroupés à côté de faits manifestement relatifs aux anciens comptoirs du Nord de Soumatra, des indications concernant l'Atjéh moderne[4].

Le texte d'un routier maritime du XVIIe s. (au moins antérieur à 1639), dont le manuscrit, conservé à Oxford, vient d'être édité à

(1) *Reysen van Nicolaus de Graaff na de vier Gedeeltens des Werelds*, Hoorn, 1704, petit in-4°. Trad. franç. : *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie, avec une relation curieuse de la ville de Batavia et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes*, Amsterdam, Fr. Bernard, 1719. Sur Atjéh, voir p. 21-25.

(2) Nous avons également utilisé le récit de William Dampier, bien qu'il ne soit passé à Atjéh qu'en 1688. Son *Supplément du voyage autour du monde* (trad. franç., Rouen, Machuel, 1723, t. III) contient une bonne description de la ville.

On glane encore quelques détails utiles dans les publications suivantes : Tiele en Heeres, *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Nederlanders in den Maleischen Archipel*, La Haye, Nijhoff, 1890-95 ; recueil de papiers d'archives, surtout correspondance des gouverneurs de Batavia, permettant de préciser la date de certains événements ; le tome I concerne les années 1623-1639, le tome II les années 1640-1649 ; Danvers (F. C.), puis Foster (W.) (editors), *Letters received by the East India Company from its servants in the east*, Londres, 1896-1905, 6 vol. Ces deux ouvrages sont munis d'un index, ce qui facilite leur consultation.

(3) Cet article est traduit en appendice, ci-dessous p. 218 sqq.

(4) La notice sur Atjéh se trouve au livre IV, fol. 11 recto de l'édition du Tcheng-tchong chou-kiu, Taiwan, 1962. Comme la plupart des notices du *Tong-hi-yang-k'ao* 東西洋考 celle d'A-ts'i comporte quatre parties : 1° une histoire du comptoir (extraits des Histoires officielles concernant les ambassades, détails tirés du *Ying-yai-cheng-lan*, etc.), 2° une « géographie » (énumération de quelques toponymes, avec commentaire), 3° une liste des productions, 4° des renseignements sur le commerce.

Pékin[1], donne des indications sur la route que les marchands chinois suivaient pour se rendre en Atjéh.

4) *Autres sources*

Nous devons ajouter à toutes ces sources écrites, les quelques autres documents dont nous pouvons disposer. Ceux-ci sont fort réduits. Après la prise de la ville dans les premières années du XXe siècle, les Hollandais établirent des casernes sur l'emplacement de l'ancien palais[2]. Autant dire qu'il ne reste pas grand chose de l'ancienne demeure des Sultans. Les principaux édifices encore debout ont été reproduits dans un article de Djajadiningrat paru en 1916[3]. Nous en avons joint les photographies en annexe[4]. Il s'agit 1) d'une curieuse construction, vaguement pyramidale, dont le nom local de « Gunungan » — formé sur la racine indonésienne « gunung », montagne — soulève à lui seul un problème[5] ; 2) d'une large dalle sculptée qui pourrait être le soubassement d'un trône ; 3) d'un petit pavillon, surmontant une des portes d'accès de l'ancien jardin, dénommé « Pinto Khob ».

Pour l'étude des pierres tombales, retrouvées dans l'ancien « Kandang », ou enclos des sépultures royales, il faut se reporter aux articles, très imparfaitement illustrés, de Moquette[6].

Quant aux monnaies frappées à Atjéh au XVIIe siècle, dont Tavernier publiait déjà des images dans le tome II de ses *Voyages*[7], Millies en a donné une rapide analyse d'après les quelques rares exemplaires qu'il avait pu retrouver[8].

Ajoutons que la carte de la région de Kuta Radja, dressée par les Hollandais à la fin du siècle dernier, permet de se faire une idée de l'ancienne topographie[9].

(1) Hiang Ta 向達, *Leang tchong hai-tao tchen-king* (Deux routiers maritimes), 兩種海道針經 Coll. « Relations de la Chine avec l'extérieur », Tchong-houa chou-kiu, Pékin, 1961 ; le routier en question est le premier du livre, il s'intitule *Chouen-fong hiang-song* 順風相送.

(2) Selon *EInd* (s. v. « Kuta Radja »), « là se trouvait le palais des Sultans dont les dimensions étaient d'environ 600 sur 250 mètres. De nos jours, il n'existe plus ; il a été remplacé par des édifices civils et militaires (telah diganti oleh gedung² sipil dan militer)».

(3) *De stichting van het Goenongan geheeten monument te Koetaradja, TBG*, 1916, p. 561-576.

(4) Voir planches hors-texte I, II et III.

(5) Voir plus loin, p. 133.

(6) Surtout *Verslag van mijn voorlopig onderzoek der Mohammedansch oudheden in Atjeh, OV*, 1914.

(7) Tavernier, *Les six voyages...*, Paris, 1679, t. II, p. 602 ; voir planche hors-texte IX.

(8) *Millies*, p. 69 sqq et planches XVI et XVII.

(9) *Kaart van het gebied bezet in Groot-Atjeh, vervaardigd bij het topographisch Bureau te Batavia*, 1899, échelle : 1/40 000, 6 feuilles. Cette carte se trouve à la Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, à Paris.

C. L'histoire d'Atjéh jusqu'à la fin du XVIe siècle

1. *Avant Atjéh.*

Avant le commencement du XVIe siècle, l'histoire des comptoirs du nord de Soumatra repose sur des documents fragmentaires. Au lieu d'en risquer une reconstitution trop audacieuse, il conviendrait plutôt de dresser comme un catalogue de tous ces fragments et de les publier dans un ordre aussi chronologique que possible[1].

L'extrême diversité des sources qui ont gardé le souvenir de ces comptoirs — sources chinoises, arabes, indiennes, voir européennes — prouve assez qu'il s'agissait bien là, dès une haute époque, d'un carrefour international. Dès le VIe s., l'*Histoire des Leang* parle assez longuement d'un royaume de Po-li[2], qui selon certains, correspondrait au nord de Soumatra. A partir du IXe s., plusieurs textes arabes parlent tantôt d'un « Rāmi » ou d'un « Ramni », tantôt d'un « Lamri », qui se situerait dans les mêmes parages[3]. En 1030/1, la grande inscrip-

(1) Le travail a déjà été partiellement fait 1° par G. Ferrand, *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turcs relatifs à l'Extrême-Orient du VIIIe au XVIIIe s., trad., revus et annotés*, 2 vol. Paris, Leroux, 1913-14 ; consulter les références regroupées à l'index s. v. « Atchin » et s. v. « Lamuri » ; 2° par W. P. Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago and Malacca, compiled from Chinese sources*, reprinted in China, 1939, p. 80 à 92. Voir aussi *ENI*², t. I, p. 72-73, ainsi que la préface de Teuku Iskandar à son édition du *Hikajat Atjéh* (*HikAtjéh*, p. 24 et suiv.).

(2) 波利 ; il est dit que le roi est bouddhiste et a envoyé une ambassade à la cour des Leang en 518 ; cf. *Groen Notes, op. cit.*, p. 80.

(3) Pour donner un exemple de l'imprécision de ces notices, nous reproduisons ci-dessous, la traduction que J. Sauvaget a faite d'un passage de la *Relation de la Chine et de l'Inde*, rédigée en 851 (Paris, Les Belles Lettres, 1948, p. 4, paragr. 6a) : « Dans cette mer, quand on navigue vers Ceylan, il y a des îles qui ne sont pas nombreuses, mais qui sont vastes, et sur lesquelles on n'a pas de précisions : entre autres une île appelée Lambri, dans laquelle sont plusieurs rois et dont l'étendue est, à ce que l'on dit, de huit ou neuf cents parasanges (carrés). Il s'y trouve beaucoup d'or et un endroit, appelé Fantsour (Baros), qui produit en abondance le camphre de bonne qualité. De ces îles dépendent d'autres îles, qui en sont voisines, dont une appelée Niyan (Nias). Ils ont beaucoup d'or. Leur nourriture est constituée par le coco, qu'ils emploient comme assaisonnement et comme onguent. Si l'un d'eux veut se marier, il ne peut épouser une femme qu'en produisant le crâne d'un de leurs ennemis : s'il en tue deux. il épouse deux femmes ; de même s'il en tue cinquante, il épouse cinquante femmes pour ses cinquantes crânes. La raison en est que leurs ennemis sont nombreux : aussi, plus quelqu'un montre de vaillance pour tuer, plus on le recherche. Dans cette île — j'entends Lambri — il y a beaucoup d'éléphants ; on y trouve aussi le brésil, le bambou et une peuplade qui mange les hommes. Elle est bordée par deux mers : celle de Harkand et le détroit. » On pourrait citer pareillement un passage des *Prairies d'or* de Maṣ'ūdī, ou un passage du *Livre des merveilles de l'Inde* de Buzurg ibn Šariyār. Selon J. Sauvaget (*op. cit.*, p. 37, note 6a-2) « *Rāmnī* est une déformation par permutation de liquides, de *Lambri* » et « nul ne contesterait cette identification » ; G. Cœdès signale cependant (*États hindouisés*, 1964, p. 269) que la forme *Remen*, que l'on trouve dans les inscriptions javanaises du XIe s., désigne le comptoir de Ramni ou, peut-être, le pays des Môns (Raman) ; on est en droit de se demander si certaines des formes *Ramni*, rencontrées dans les sources arabes, ne désignent pas plutôt le delta de l'Irawaddi, que le Nord de Soumatra.

tion de Tanjore mentionne une terre « Ilāmurideśam », proche de Māṇakkavāram (la grande Nicobar), et sur laquelle régnait Rājendracoḷadeva Ier[1].

Au XIIIe s., les textes chinois[2] nous parlent de la contrée de Lan-wou-li ou de Lan-li, toponymes qui rappellent un même Lamuri. A la fin du XIIIe s., Marco Polo passe dans les ports du nord de Soumatra et signale[3] la présence de l'Islam dans l'un des six comptoirs dont il nous cite les noms : Ferlec, Basman, Sumatra, Dagroian, Lambri, Fansur. Nous retrouvons le nom de Lamuri chez Ibn Sa'īd (fin XIIIe s.), chez Rašīd ad-Dīn (1310) et chez Abūlfidā (1273-1331)[4]. En 1323, le Frère Odoric de Pordenone s'indigne des coutumes « sauvages » (polygamie et cannibalisme) du pays de Lamuri ; en 1349, le Maghrébin Ibn Baṭūṭā séjourne quelque temps à Samudra. En 1365, le *Nāgarakərlāgama* cite Tamiaŋ, Pərlaq, Samudra, Barus, Lamuri et Barat au nombre des villes « fidèles » au Majapahit[5]. Les récits chinois contemporains des expéditions de l'eunuque Tcheng Ho dans les mers du Sud *(Ying-yai Cheng-lan, Hing-lch'a Cheng-lan, Hi-yang Fan-kouo lche)* comportent tous des notices relativement fournies sur A-lou (Aru), Sou-men-ta-la ou Hiu-wen-ta-la (Samudra), Lan-wu-li ou Lan-po-li (Lamuri)[6]. En 1435, Nicolo de Conti cite « Samutera ».

(1) Cf. G. Cœdès, *Le Royaume de Crivijaya, BEFEO*, 1918 ; pour l'étymologie de Nakkavāram (Nicobar), voir *in* J. Sauvaget, *op. cit.*, p. 69, l'addition de J. Filliozat.

(2) Notamment le *Tchou-fan tche* de Tchao Jou-koua.

(3) Cf. Marco Polo, *La description du monde, texte intégral en français moderne avec introduction et notes* par L. Hambis, Paris, Klincksieck, 1955 p. 242 à 248.

(4) Cf. G. Ferrand, *op. cit.*, t. II, p. 343, 361 et 403. Ibn Sa'īd parle de Lāmurī, de Fančūr et de Djāwa comme de trois ports de l'île de Djāwa (Marco Polo désigne également Soumatra sous le nom de Java la mineure) ; il mentionne « les montagnes du camphre » et l'aloès « djāwi » que les marchands viennent chercher ; Rašīd ad-Dīn parle de l'île de Lāmūrī qui « a son roi à elle » ; il distingue les divers pays de Sūmūtra, de Nias, d'Arū, de Barlak (le Ferlec de Marco Polo), de Dalmyan, de Djāwa et de Barkudoz ; Abūlfidā présente l'île de Lāmurī comme « le principal lieu de production du bois de brésil et du bambou » (Marco Polo signale également la culture du bois de brésil et dit avoir ramené des graines avec lui jusqu'à Venise).

(5) Cf. *Nāgarakərtāgama*, chant XIII, stance 2, édition Pigeaud, *Java in the XIVth century*, t. I, p. 11 ; t. II, p. 16 ; t. IV, p. 30 : « *tumihaŋ parllāk* mwaṅ i *barat*/hi *lwas* lāwan *samudra* mwaṅ i *lamuri*/batan *lāmpuŋ* mwaŋ i *barus* » (les toponymes sont soulignés) ; on voit par ce texte que la seule forme véritablement indonésienne est *Lamuri* et que les formes *Lamri, Lambri* ne sont que des altérations. Rappelons ici l'étymologie sans doute trop ingénieuse que Cowan a voulu donner de ce toponyme (*Lamûri etc., BKI*, 1933, p. 421-424) ; selon cet auteur, *Lamuri* viendrait de *Lam-Puri*, c'est-à-dire « Ville du Dalam » (du palais) ; on aurait ici l'aphérèse. fréquente dans les langues indonésiennes, du premier élément *Da*.

(6) Respectivement : 啞魯, 蘇門答剌, 須文達那, 南巫里, 喃渤利. On trouve également mention de Na-kou-er 那孤兒 de Li-tai 黎代 (le Lide dont parlera Tome Pires vers 1515, ainsi que du pays des faces tatouées (Houa-mien-kouo 花面國) qui correspond peut-être au pays Batak.

Cette énumération, déjà longue, n'est pas exhaustive, mais les notations le plus souvent très brèves, sont très espacées dans le temps et il est difficile de rétablir une évolution continue. Tout au plus peut on affirmer l'existence de plusieurs comptoirs, situés à la lisière d'un pays sans doute encore assez primitif et animés de l'extérieur par le passage de marchands ; les long-courriers s'en venaient y relâcher depuis l'Inde ou la Chine et s'y chargeaient de produits précieux (camphre, bois de brésil, aloës, musc) que la cueillette dans les forêts de l'arrière-pays pouvait mettre à leur disposition. L'apparition puis la disparition de certains toponymes nous permettent d'imaginer que ce commerce n'allait pas sans rivalités ni peut-être sans luttes, mais toute histoire plus profonde nous échappe encore.

Il semble néanmoins qu'au cours du XIVe s., certains changements notables soient intervenus dans la vie de ces comptoirs. C'est peut-être alors que des commerçants venus de l'Inde introduisirent, avec l'Islam, la culture du poivre (vraisemblablement depuis le Malabar, où elle est attestée à date plus ancienne). Les premières sources que nous ayons (et jusqu'au récit de Ibn Baṭūṭā) ne parlent pas du poivre, alors que les textes chinois du début du XVe s. nous font une bonne description de sa culture[1] ; selon les premiers témoignages portugais, Pidir et Pasai exportaient au début du XVIe de grandes quantités de poivre en direction de la Chine et d'ailleurs. Autre fait possible, l'introduction de l'élevage du ver à soie — selon une route qui reste à préciser (peut-être depuis la Chine ?). Les sources anciennes ne nous

(1) Cf. *Ying-yai Cheng-lan* de Ma Houan, notice sur Sou-men-ta-la : « Le poivre pousse sur le versant des collines où des familles entretiennent des plantations ; la plante a besoin d'un tuteur pour pousser ; la fleur est jaune et blanche ; le grain de poivre, c'est le fruit ; au début il est vert ; il rougit en mûrissant ; lorsqu'il est à moitié mûr, on le cueille et on le fait sécher pour le vendre ; c'est de cette région que vient le poivre dont le grain est gros et creux. Cent livres, poids officiel, coûtent 80 pièces d'or, soit un taël d'argent »

其胡椒倚山。居住人家置園種之。藤蔓而生。開花黃白色。結椒成實。生則青。老則紅。候其半老之時。摘採晒干貨賣。其椒粒虛大者。即此處椒也。每官秤一百斤。彼處賣金錢八十。直銀一兩。

en parlent pas alors que les textes chinois du xve en font mention[1] et que Tome Pires compte la soie au nombre des grandes productions de Soumatra[2]. Nous en savons trop peu sur ces « innovations », mais pouvons aisément concevoir ce qu'un passage de la cueillette à la culture, de la forêt à la plantation pouvait entraîner comme transformations fondamentales.

Au moment où les Portugais commencèrent à arriver dans les mers indonésiennes, deux comptoirs surtout se disputaient la première place : Pasai et Pidir. Le premier Européen, Siqueira, y débarqua en 1509 et noua des relations, d'abord fort amicales. Selon Tome Pires, « Paçee, que certains appellent Çamotora », comptait alors vingt mille habitants, « Bengali pour la plupart » et convertis depuis cent à soixante ans par des Mores qui en avaient profité pour placer sur le trône l'un des leurs[3]. « Depuis que Malaka avait été puni », c'est-à-dire depuis que les Portugais s'en étaient emparé (1511), le royaume de Pasai devenait riche et prospère ; on y trouvait maints marchands, Mores et Kling (Indiens du Kalinga), Rums (gens de Rome, c'est-à-dire d'Istanbul), Turcs, Arabes, Persans, Gujrati, Malais, Javanais, Siamois...

A côté de Pasai, la ville plus ancienne de Pidir continuait, en dépit de la concurrence et des guerres, son activité commerciale. Tome Pires nous dit cependant qu'elle avait beaucoup déchu de sa gloire passée : « Pedir jadis tenait l'entrée des détroits, il avait tout le commerce et on y allait plus qu'à Paçee » ; pourtant, les marchands (« mercadores de todas naçoes ») continuaient à affluer ; on comptait que chaque année arrivaient dans son port deux bateaux de Cambay et du Bengal, un de « Benua Quelin »[4], un autre du Pégou. La principale denrée d'exportation était le poivre ; « ces dernières quatre années, Pedir ne devait pas en avoir eu plus de 1 à 3.000 bahars par an », mais il en avait eu 10.000 et certains disaient même 15.000. On exportait également la soie blanche et le benjoin ; on faisait venir l'or de l'intérieur de l'île.

Ces détails, assez fournis, sur les comptoirs du nord de Soumatra

(1) Cf. *Ying-yai Cheng-lan*, notice sur Sou-men-ta-la : « Ils ont aussi des mûriers et élèvent des vers à soie ; mais ils ne savent pas filer la soie et l'utilisent seulement sous forme de bourre »

桑樹亦有.人家養蠶.不會繰.只會做棉。

(2) « Pimenta, seda, beijoym » (*SumOr*, t. II, p. 464).

(3) Pires ajoute, assez curieusement, que cette coutume brutale était propre aux Bengali et qu'au Bengal également, « qui tuait le roi pouvait se proclamer roi en sa place » (*SumOr*, t. I, p. 142 sqq.) ; on peut penser qu'il exagérait passablement en affirmant que les Bengali étaient en majorité à Pasai.

(4) « Benua » est le mot malais pour « continent », « Kling » correspond au « Kalinga » de la côte orientale des Indes. Il s'agit d'un vaisseau venu de Masulipatam. Les inscriptions javanaises mentionnent « Kling » dès le xie siècle (H. Kern, *Verspr. Gesch.*, III, p. 71).

vers 1510-1520, nous permettent de concevoir dans quel contexte la puissance, encore toute jeune, d'Atjéh allait s'affirmer.

2. *Les origines d'Atjéh.*

Tome Pires signale en effet, à côté de Pasai et de Pidir, une troisième force, encore neuve, « o Rẽgno dacheí ». C'est, comme nous l'avons dit, le premier texte où nous trouvions de façon certaine la mention du nom de ce nouvel état.

Les origines mêmes de l'état d'Atjéh restent encore enveloppées d'un certain mystère[1] et s'il y a assurément de bonnes raisons pour n'en pas rapporter la formation à une date très ancienne, il faut avouer que l'histoire des quelques décades qui précèdent la venue des premiers Portugais, reste encore pratiquement inconnue. On regrette d'autant plus de ne pouvoir préciser les diverses versions, plus ou moins légendaires, qui nous ont été conservées, que la naissance d'un pareil comptoir, à la frange de deux mondes, soulève un passionnant problème, celui de savoir quelle fut la part des populations soumatranaises et quelle, celle des étrangers.

Sur le rôle joué effectivement par les éléments extérieurs, nous ne disposons que de traditions difficilement contrôlables. Le mythe d'une origine transmarine a toujours connu un certain succès chez les Atjihais ; Davis nous dit qu'ils se considéraient comme les descendants d'Imael et d'Hagar (« boast themselves to come of Imael and Hagar, and can reckon the genealogie of the Bible perfectly ») et trois siècles plus tard, Snouck Hurgronje nous dit[2] avoir entendu parler d'un certain Teungku Kutakarang, ulama et chef de guerre (mort en novembre 1895), qui prétendait que les Atjihais étaient nés d'un mélange d'Arabes, de Persans et de Turcs. C'était là une idée qui avait pu se former à date récente pour les besoins de la résistance aux Européens. Nous avons vu pourtant que la population de Pasai comptait à ses débuts un certain nombre de Bengali (Tome Pires prétend même qu'ils y constituaient une majorité) et il est tout au moins possible que des marchands venus d'Inde ou du Moyen-Orient aient joué un certain rôle dans la formation d'Atjéh ; mais mieux vaut pour l'instant réserver la question.

Une autre tradition, se trouve consignée au chapitre 21 du *Səjarah Məlayu*. Selon ce texte ce serait un prince čam, Šah Pu Liaŋ (ou Liŋ) شاه ڤو ليڠ, qui, chassé de sa capitale par les Vietnamiens (abandon de Vijaya en 1471) serait venu trouver rejuge à Atjéh et y aurait fondé une nouvelle dynastie[3]. Partant de cette indication, H. K. J. Cowan a

(1) Voir l'interprétation proposée récemment par Teuku Iskandar (*Hik Atjéh*, p. 24 sqq.)

(2) *SnAch*, t. I, p. 18.

(3) Un autre prince čam, nommé Šah Indra Bərma, se serait réfugié à Malaka. Voir Marre, *Madjapahit et Tchampa*, in *Centenaire de l'École des Langues Orientales*, 1895, p. 93 à 113.

cherché des analogies entre les civilisations čame et atjihaises et pense en avoir trouvé une dans le domaine de la poésie (le mètre atjihais nommé *sandja* étant mis en rapport avec un poème čam)[1]. On ne peut trancher le problème sans revoir d'ensemble toute l'histoire du Čampa après la chute de Vijaya, histoire qu'il faudra bien un jour entreprendre d'éclaircir.

Ce qu'il faut bien souligner c'est, à côté de ces éléments étrangers, la présence d'un autre contingent sinon d'origine, du moins de tradition soumatranaise. L'*Hikajat Atjéh* nous présente — non sans romancer sans doute, mais peu importe ici — l'apparition de la nouvelle ville, non comme une fondation *ex nihilo*, mais bien comme le fruit d'une sorte de synoecisme ; les princes des deux agglomérations de Makota Alam et de Dar ul-Kamal, « dont seule une rivière séparait les deux territoires »[2], s'unissent en mariant leurs enfants et le premier finit par régner seul sur « Atjéh Dar us-Salam ». Autre fait caractéristique, prouvant assez combien les souverains atjihais tenaient à s'inscrire — à tort ou à raison — dans une tradition soumatranaise : la façon dont leur généalogie se rattache très soigneusement à la famille des anciens souverains de Lamuri, cette cité contiguë dont la gloire passée devait avoir laissé quelques souvenirs.

3. *Atjéh au XVIe siècle.*

Quoiqu'il en soit de ses origines, Atjéh allait au XVIe siècle, profiter d'un événement qui devait créer dans l'Océan indien une conjoncture toute nouvelle. La prise de Goa puis celle de Malaka par les Portugais avaient partiellement perturbé les trafics interocéaniens. On a fort bien signalé que la route du poivre qui par la Mer rouge, le Caire et la Méditerranée gagnait l'Occident chrétien, avait été peu à peu détournée par Le Cap au bénéfice des Portugais et aux dépens des Vénitiens[3]. On a peut-être moins insisté sur les perturbations survenues dans l'Océan indien lui-même. Les commerçants musulmans qui trafiquaient du Malabar à Aden, se voyant évincés par les Portugais, ont tendance à s'aller charger plus loin, à Soumatra, où la culture du poivre est florissante[4]. La précieuse épice qui approvisionnait déjà les marchés chinois, allait être désormais également sollicitée par les courtiers, venus de l'Occident.

(1) *Het Atjehsch metrum Sandja in verband met een Tjamsch gedicht*, *BKI*, 1933, p. 149-155.

(2) « Maka ada ngantarai daripada dua radja itu suatu sungai, setengah kepada radja Makota 'Alam, setengah kepada radja Dar ul-Kamal » (*HikAtjéh*, p. 72).

(3) Voir essentiellement à ce sujet : Braudel (F.), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Colin, 1949, notamment p. 421 à 441, le chapitre sur le commerce du poivre.

(4) Le problème est posé par Magalhães Godinho (V.), *Le repli vénitien et égyptien et la route du Cap, 1496-1533*, in : *Éventail de l'Histoire vivante*, Paris, Colin, 1953, t. II. Notamment ce passage (p. 300). « Le voyage en droiture d'Achen à Aden, à travers l'immensité de l'océan, sans escale obligatoire en un point bien déterminé, ne peut être contrôlé qu'en tenant un des deux bouts ; mais les Portugais n'y réussirent jamais. »

Et ces courtiers, pour beaucoup musulmans, qui jadis se sentaient chez eux à Malaka, dans une ville islamisée où régnait un Sultan, où leurs compatriotes, regroupés en un même quartier, reconnaissaient l'autorité de quelque *sjahbandar* ou chef de port choisi parmi eux, ne veulent plus relâcher au pied des bastions que les Portugais ont construits, puis baptisés de noms chrétiens bien sonnants. Ils préfèrent faire voile vers les comptoirs de Soumatra.

Un prince d'Atjéh, plus habile ou plus chanceux que ses prédécesseurs, chercha à regrouper plusieurs de ces comptoirs sous son autorité unique, afin d'en contrôler le trafic. Voici en quels termes Pires nous parle et de lui et de son royaume[1] : « Achey est le premier pays sur la côte de l'île de Sumatra qui regarde le détroit et Lambry est juste à côté et s'étend vers l'intérieur[2]. La terre de Biar est entre Achey et Pedir et maintenant ces contrées sont sujettes du roi d'Achey qui les commande et est le seul roi. Ce roi est more et homme chevaleresque parmi ses voisins[3]. » Dans la guerre permanente qui l'opposait à Pidir, il avait causé à son ennemi bien des ravages, usant de piraterie lorsqu'il en trouvait l'occasion. « Il doit avoir 30 à 40 lancharas[4] dans lesquelles il va sur mer. Lorsqu'il reste sur ses terres, il vit de ses récoltes de riz. »

Pires ajoute que « les îles Gamispola (Pulau Waih et ses voisines) sont sous l'autorité du roi d'Atjéh. » Elles sont « assez peu peuplées » mais l'on y vient pêcher ou commercer ; on y trouve « grande quantité de poissons et de bois de chauffage ». Toutes ont du soufre en grande abondance, qui ravitaille Pasai et Pidir. Quant aux campagnes de terre ferme « elles produisent viande, riz et vin de leur manière, ainsi que d'autres produits alimentaires ; ils ont du poivre, mais pas beaucoup ».

L'« homen cavaleiro » dont Pires cite ici les exploits est très vraisemblablement l''Ali Mughajat Sjah (Ali Muġayat Šah) dont nous parlent les chroniques atjihaises. La date de son avènement reste inconnue, mais on a retrouvé la stèle de sa tombe avec la date de sa mort : 7 août 1530. Les sources portugaises font mention de ses victoires ; il est vainqueur de Deli, de Daja, puis de Pidir et de Pasai (en 1524) ; en mai 1521, il défait en haute mer, une flotte portugaise, commandée par Jorge de Brito ; c'est la première bataille d'une guerre qui allait durer aussi longtemps que la présence des Portugais à

(1) *SumOr*, t. I, p. 139 sqq.

(2) Ce qui prouve qu'Atjéh ne s'est pas édifié sur le site même de Lambri. D'autre part, Teuku Iskandar signale (*HikAtjéh*, p. 28) : que l'antique Lambri pourrait correspondres à un lieu, dit actuellement « Lamrèh », situé à proximité de Tungkob, dans la région des XXVI mukim. Il ajoute qu'il se trouve encore en cet endroit des ruines « préportugaises », qu'il serait intéressant de fouiller.

(3) « Este rey he mouro, homem cavaleiro emtre sus viz°s » (*SumOr*, t. II, p. 395).

(4) Soulignons encore une fois que ce terme ne saurait être d'origine portugaise. Stutterheim a fait depuis longtemps remarquer que le mot *lañcaŋ*, qui désigne un bateau apparaît déjà dans une charte en vieux balinais ; cf. L.-C. Damais, *Notices bibliographiques*, *BEFEO*, XLIX, p. 680, note 7.

Malaka : cent vingt années. On a vu en cet 'Ali Mughajat Sjah le véritable fondateur de la puissance atjihaise[1].

Son fils aîné, Salah ad-Din (Salah ud-Din) lui succéda[2]. Il attaqua Malaka en 1537, mais sans succès. Vers 1539, 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah al-Kahhar (Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar), fils cadet de 'Ali Mughajat Sjah, remplaça son frère sur le trône et consolida la puissance naissante du Sultanat. Mendez Pinto, de passage à Soumatra en 1539, parle d'une guerre entre les Batak de l'intérieur et les armées atjihaises, qui auraient comporté des contingents de « Turcs, Cambayans et Malabars » ; 'Ala ad-Din attaqua Malaka à deux reprises (1547 et 1568) et se rendit maître d'Aru en 1564. En 1562, une ambassade atjihaise, chargée de demander des canons au Grand Seigneur, arrivait à Istanbul[3]. A sa mort (28 septembre 1571), il laissait plusieurs fils et petits-fils dont les querelles devaient dégénérer en luttes ouvertes. 'Ali Ri'ajat Sjah (Ali Riayat Šah) lui succéda

(1) Signalons que nous ne trouvons mention d'Atjéh, ni dans le récit du voyageur français Parmentier, qui en 1529 acheta du poivre à Tiku, sur la côte occidentale, sans entendre parler de ce nouveau royaume (cf. *Le discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe...* publ. par Schefer, Paris, 1883), ni dans le *Mohit*, cette somme maritime, rédigée par un pilote musulman à Ahmedabad, en 1554, assez bien documentée puisqu'on y trouve déjà mention du « nouveau monde » (l'Amérique) (cf. *Seespiegel Mohit*, publ. par Tomaschek, Vienne, 1897). De cette double absence, on peut déduire que la puissance d'Atjéh dut rester assez limitée durant la première moitié du XVIe siècle. Sans doute convient-il de signaler que l'auteur du Mohit, cite le nom énigmatique d'un royaume de « Mandara », qu'il situe à l'est de Lamori. Ce toponyme ne rappelle rien de connu par ailleurs, si ce n'est le nom de quelques populations primitives et d'approche difficile, les « mante » ou « mantra », dont Snouck Hurgronje signalait l'existence clairsemée dans le territoire des XXII mukim (*SnAch*, t. I, p. 19). Un toponyme — ou un anthroponyme — de plus, qui n'est pas pour éclairer les origines d'Atjéh.

(2) Pour la suite chronologique des Sultans, voir *CritOv* et notre Appendice I. Pour la suite chronologique des faits, voir *CritOv* et notre Appendice II.

(3) Une lettre de l'ambassadeur vénitien à Istanbul (en date du 15 juin 1562) rapporte en effet : « Une ambassade indienne du roi d'Assi vint demander de l'artillerie pour combattre les Portugais » (Von Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. franç., Paris, Impr. de Béthune et Plon, 1844, t. II, p. 115). Snouck Hurgronje rapporte que de son temps, les Atjihais conservaient encore un souvenir très vif, quoique légèrement romancé de cette ambassade : on racontait que les envoyés, ne pouvant obtenir une audience des services du Grand Seigneur, et obligés de trouver les moyens de subvenir à leur entretien, vendirent petit à petit tout le poivre qu'ils devaient offrir en présent ; lorsque le souverain les eut enfin remarqués et mandés à sa cour, il ne restait plus qu'un *tjupak* (mesure minime) de poivre à présenter ; le Sultan, magnanime, morigéna son ministre et offrit aux envoyés les canons qu'ils étaient venus quérir ; en souvenir de cette aventure, une des pièces à feu fut baptisée « Si Tjupak ». Snouck Hurgronje rapporte encore une autre tradition : un des quartiers de la ville, nommé « Gampong Bitay » passait pour avoir été peuplé par les artisans turcs ramenés par les ambassadeurs atjihais et ce nom même de « Bitay » était considéré comme une altération de « Beta l (Makdis) », autre nom de Jérusalem dont ces artisans auraient été originaires ; étymologie fort douteuse mais révélatrice cependant. Signalons enfin que l'on trouve, dans le roman malais de Hang Tuah, le récit circonstancié d'une ambassade du Sultan de Malaka au Grand Seigneur. C'est aussi à cet Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar, que l'on attribue la frappe de la première monnaie et la division de la population en قوم « Kaum » (*CritOv*, p. 154), mais la question devrait être revue.

d'abord et tenta à deux reprises de s'emparer de Malaka (1573 et 1575). Sa mort (1579) marqua le commencement d'une crise dynastique ; en l'espace de quelques mois, trois Sultans se succédèrent sur le trône (dont un enfant de quatre ans, Sultan Muda) ; le dernier, Zainal 'Abidin (Zain ul-Abidin) périt assassiné et la royauté passa à un « étranger », 'Ala'ad-Din (Ala ud-Din) de Perak. Cet avènement d'un prince originaire de la péninsule malaise montre à quel point les horizons, naguère encore limités, d'Atjéh s'étaient élargis.

Selon Couto[1], 'Ala'ad-Din (aussi appelé Mansur Sjah) arma en août 1582 une flotte contre Djohor. Il s'apprêtait à attaquer Malaka avec trois cents voiles, lorsqu'il fut assassiné par son général — un ancien esclave — nommé « Mora Ratisa » (c. 1586)[2]. Les annales atjihaises, plus discrètes, mentionnent uniquement l'avènement de 'Ali Ri'ajat Sjah (Ali Riayat Šah) aussi appelé Radja Bujung, qu'elles disent fils de Munawwar Sjah, souverain d'Indrapura. Mora Ratisa et 'Ali Riajat Sjah sont-ils un seul et même personnage, quelque fils d'un souverain vassal, capturé lors d'une guerre (ce qui expliquerait pourquoi on a pu le désigner comme esclave) ? Ce serait un moyen de concilier les deux sources. J. H. van Linschoten qui passe par les mers indonésiennes en 1587-8, nous apprend que le roi d'Atjéh avait considérablement perturbé le commerce portugais, en s'assurant le contrôle exclusif du détroit de Malaka et qu'une flotte portugaise, commandée par Paulo de Lyma était partie de Goa pour dégager la route ; les Portugais parvinrent une fois de plus à rompre l'alliance entre Djohor et Atjéh et à conserver la liberté du passage[3].

La pierre tombale de 'Ali Ri'ajat Sjah a été retrouvée ; elle porte la date de sa mort : 28 juin 1589. Le trône fut alors proposé à un vieillard d'Atjéh — un pêcheur, selon Davis[4], un *orang kaja*, c'est-à-dire un

(1) Voir *CritOv*, p. 162 ; d'une façon générale, pour les difficiles problèmes que soulève la reconstitution des événements qui suivirent l'année 1579, consulter *CritOv* p. 159 et suiv. et *HikAtjéh*, p. 39.

(2) Cf. Danvers, *Letters received*, t. II, p. 70. C'est à cet événement que l'*Histoire des Ming* fait certainement allusion, lorsqu'elle parle d'un serviteur qui gagne les faveurs du souverain en s'occupant soigneusement de ses éléphants puis l'assassine ; cf. ci-dessous Appendice III, p. 220.

(3) Cf. *Itinerario, voyage ofte schipvaert van Jan Huygen van Linschoten naer Oost ofte portugaels Indien 1579-1592, Linschoten vereenig.*, La Haye, Nijhoff, 1957, t. III, p. 35 ; il est précisé qu'au mois d'avril 1588, la flotte de D. Paulo de Lyma revint à Malaka après avoir rendu libre le passage vers la Chine (die passagie naer China ende ander weghen weder vry ghemaeckt) ; elle avait capturé un vaisseau atjihais où se trouvait 1° la fille du roi d'Atjéh, que celui-ci envoyait au roi de Djohor afin de mieux sceller leur alliance (in dit schip was een dochter vanden selfden coningh van d'Achein, die hy sondt aenden coningh van Ioor in houwelijck, om met hem nieuwe aliance te maken teghens die Portugesen) ; 2° une pièce d'artillerie d'une taille inusitée que les Portugais envoyèrent en hommage au roi d'Espagne (een schoon stuck gheschuts van metael, dat diesghelicks in Indien van groote noyt ghesien is, waerom het naermals ghesonden wert vande Portugeesen aenden coningh van Spaegnien tot een verwonderinghe).

(4) *Davis*, p. 122 : « The King is called Sultan Aladin and is an hundred yeares old, as they say ; yet, hee is a lustie man, but exceeding grosse and fat. In the beginning of his life, he was a fisherman (of which this place hath very many, for they live most upon

« noble », selon Beaulieu. Après avoir refusé à plusieurs reprises l'offre qui lui était faite[1], le vieillard accepta et prit le nom de règne d''Ala ad-Din Ri'ajat Sjah Sajjid al-Mukammil (Ala ud-Din Riayat Šah Sayid al-Mukamil) ; Son règne qui allait durer quinze années (jusqu'en 1604) devait coïncider avec l'arrivée des premiers marchands hollandais et anglais dans les mers du Sud. Après l'intermède obscur d'une décennie (1579-1589), Atjéh allait connaître un nouvel épanouissement.

fish) and going to the warres with the former King shewed himselfe so valiant and discreet in ordering the Kings gallies, that gaining the Kings favour he was made admirall of his seaforces, and, by his valour and discretion, the King so embraced him that he gave him to wife one of his neerest kinswomen. »

(1) Voir, ci-dessous Appendice III, p. 193 sqq.

CHAPITRE PREMIER

ATJÉH VERS 1600 : UN PORT ET SES PROBLÈMES

« The citie of Achen if it may be so called is very spacious built in a wood so that wee could not see a house till we were upon it, neither could wee goe into any place but wee found houses and great concourse of people : so that I thinke the towne spreadeth over the whole land. »

Davis

« Dan akan negeri itu tiada berkota seperti adat kota negeri jang lain, dengan karena amat banjak gadjah perang jang dalam negeri itu »
(et si cette ville n'est point fortifiée à la façon des autres villes fortes, c'est que très grand est le nombre des éléphants de combat qui s'y trouvent)

Hikajat Atjéh

A. Une description de la ville

1. *Les abords.*

De l'avis de tous les marins qui allèrent à Atjéh au XVIIe siècle, la ville était d'un accès difficile et peu engageant. La baie était gardée par une couronne d'îles (les actuelles îles Waih, Breuëh, et Bunta), d'abord dangereux et dont mieux valait se tenir à distance. Tome Pires signale déjà leur existence : « jlhas que se chamam gamispolla[1] som duas ou tres e majs jumto com a terra de achey e lambry ». De Graaff en gardera un très mauvais souvenir ; pour y avoir fait naufrage en venant de Malaka : « Pour nous qui étions sur le *Dragon* nous fîmes voile vers le Royaume d'Achin, mais notre yacht échoua

(1) C'est ce nom que l'on trouve déjà dans le récit de Marco Polo, sous la graphie, sans doute défectueuse de « Gavenispola » (cf. *La description du monde*, éd. L. Hambis, p. 406, note de la page 248). Dès le XVIe siècle, on trouve aussi la forme « Pulo Gomes » (l'île Gomes). Tantôt le toponyme désigne l'ensemble des îles qui entourent la baie d'Atjéh (comme chez Pires), tantôt il ne désigne que l'une d'entre elles (comme chez Fr. Martin, *Description*, 1604, p. 30-31, qui distingue « Pouloué » de « Gamispolla »). Sur l'île de Weh au XXe s. et le développement du port de Sabang, au nord de cette île, cf. H. Moreau, *Le port de Sabang (Indes Néerlandaises)*, Paris, Libr. marit. intern. 1926.

sur les rochers de l'isle de Pouloway, cependant nous nous sauvâmes dans notre chaloupe et ramâmes vers la rivière d'Achin. » Lors de son retour de Batavia, pareille mésaventure faillit encore lui advenir[1]. Ces îles abritaient quantité de cochons sauvages ; elles étaient riches en bois de chauffage. On exilait à Pulau Waih un certain nombre de malfaiteurs[2].

On parvenait à gagner la baie en empruntant un des trois « canaux » — ou chenaux — qui permettaient d'éviter les îles et leurs écueils. L'un portait le nom de canal de Surate, c'est lui qu'on empruntait lorsqu'on voulait faire voile vers le Gujrat. Un deuxième, « le canal de Bengale », permettait de gagner la côte orientale de l'Inde. Un troisième, sans nom particulier, permettait de faire voile vers Malaka[3]. Mais les soucis des marins ne cessaient pas une fois qu'ils étaient dans la baie. Beaulieu mit encore huit jours pour toucher terre, « encore qu'il n'y eut que quatre lieues jusqu'à cette rade... faute d'un pilote, nous estanz obstinez de passer par le canal qui est le plus proche de terre et que nous voyions seul ouvert, dans lequel nous rencontrasmes de grands vents de suest qui nous étaient directement contraires, où nous perdîmes une ancre »[4].

En avril 1637, Peter Mundy avait lui aussi beaucoup de peine à gagner la rade : « Wee gott into Achein, being hindred untill now by currants and contrairy winds, getting little these 2 or 3 days »[5].

L'accès de l'embouchure de la rivière sur les bords de laquelle se trouvait la ville, quelque peu en amont, était rendu difficile par une barre très dangereuse « spécialement le soir, à l'occasion des brizans

(1) « Nous fîmes voile le long de la côte occidentale de Sumatra et faillîmes à échouer sur les rochers de l'île Poelo way et si la mer avait été haute, selon toutes les apparences, nous n'aurions pu nous sauver » (*Graaf*, p. 25). « Si vous voulez atteindre Malaka, conseille le *Muḥīṭ* (1554), gardez-vous de voir Gāmisfalah, parce que les Monts de Lamuri avancent dans la mer et le flot est là extrêmement fort » (G. Ferrand, *Relations de voyages*, t. II, p. 494).

(2) Cf. *Dampier*, p. 148 et 173 ; l'ambassade portugaise qui vint à Atjéh en octobre 1638, arriva d'abord en l'île « dos degradados, c'est-à-dire des exilés, distance deux heures et demi du royaume d'Achen » (cf. Bréard, *Histoire de Pierre Berthelot*, p. 86). Ce nom de *Waih* (Wé ou Wéh sur les cartes) est à rapprocher de l'*air* de l'indonésien, qui signifie « eau ». L'île Waih, c'est celle où l'on peut venir s'approvisionner en eau douce, celle où l'on trouve une « aiguade ». Sur un des amers, dessinés par le pilote de Beaulieu (cf. planche hors-texte XII), on trouve mention de « l'île de l'Encauy, ... ou poulo Way dans les cartes hollandaises », preuve que cette appellation de « Waih » devait désigner plusieurs lieux fort différents dans l'archipel.

(3) Cf. *Dampier*, p. 148 ; une autre description des différents chenaux est donnée par Fr. Martin, *Description*, 1604, p. 30. Un routier chinois du début du XVIIe s. (le *Chouenfong Hiang-song*, publié par Hiang Ta, Pékin, 1961) donne une description des itinéraires suivis par les vaisseaux au sortir de la rade d'Atjéh ; ceux qui voulaient cingler vers Malaka, se dirigeaient vers le Nord-est ; ceux qui faisaient voile vers le Bengale et Ceylan piquaient droit au Nord ; ceux qui partaient pour Calicut, se dirigeaient d'abord vers le Nord-ouest ; ces trois directions étaient désignées sur la boussole chinoise, par les caractères suivants : 艮 寅 nord-est, 單 子 nord, 乾 戌 nord-ouest.

(4) *Beaulieu*, p. 45.

(5) *PMundy*, t. II, p. 116.

de devers l'eau, qui font rompre la mer ». Un certain soir que les envoyés du Sultan étaient venus rencontrer Beaulieu à son bord et qu'ils s'étaient laissé prendre par la nuit, ils préférèrent rester sur le navire jusqu'au lendemain, plutôt que de se risquer à regagner terre le soir même[1].

A l'entrée de la rivière et comme pour renforcer ces défenses naturelles, se dressait une forteresse. Celle que vit Davis en 1599 était encore médiocre : « There standeth a Fort made of stone, round, without covering battlements or flankers, low walled, like a Pownd, a worse cannot bee conceived[2]. » Après cette date, de sérieux aménagements avaient été entrepris — peut-être par ordre d'Iskandar Muda — et Beaulieu nous en donne en 1621 une image infiniment plus flatteuse. Il nous parle[3] d'un « gros bastion rond qui commande droit sur l'entrée de la rivière avec plusieurs canonnières qui ballent à fleur d'eau et flanquent deux courtines aussi percées de plusieurs canonnières qui ferment avec des portes ». Les deux courtines étaient reliées par une terrasse de gazon qui avait 18 pieds d'épaisseur et environ 20 de haut (environ 6 mètres) et Beaulieu conclue que c'est un « très bon ouvrage ».

Au devant de ce bastion le roi avait fait bâtir comme une « maison de plaisir avec plusieurs viviers[4] et belles allées ». « Tout ce lieu est enclos d'une tranchée, relevée à la hauteur de 10 ou 12 pieds (3 à 4 m) de gazon et fossoyée à l'entour, où se peuvent retirer 2 ou 3.000 hommes. » Au devant de cette tranchée, il y avait encore un petit fort, « couvert de brossailles ... dans lequel il y a quelques canons ». Beaulieu dit ailleurs[5] que cette forteresse « se rendait remarquable par une mosquée qui est dedans ». Tous ces édifices ont aujourd'hui disparu ; on a même du mal à les localiser sur la carte[6].

Les abords immédiats de la ville, du côté de la terre ferme, n'étaient guère plus engageants. Peu ou point de ces champs cultivés qui reposent le regard. Lorsque de Graaff, échappant au naufrage, eut gagné le rivage, il rencontra une nature très hostile. Avec d'autres rescapés, il s'essayait à ensevelir les corps de ses compagnons noyés : « comme faute de pèles nous ne pouvions creuser profondément dans la terre qui était de roche, ces corps étoient déterrez dès le lendemain,

(1) *Beaulieu*, p. 55. Cf. aussi *Davis*, p. 121 : « The haven that goeth to the citie of Achien is small having but 6 feet at the barre ». Les descriptions plus récentes (XIXe siècle) confirment l'idée d'un site défavorisé : « Le delta de la rivière d'Atjéh est en grande partie fort bourbeux, et tout embarassé de palmiers *nipa* et autre végétation littorale » (Veth, *Atjéh*, p. 12) ; voir aussi Bik, *Gids voor het bevaren der vaarwaters van Atjéh*, Batavia, 1894, p. 74.

(2) *Davis*, p. 121. C'est ce fort, semble-t-il, qui est désigné du nom de Kota Biram dans le *Hikajat Atjéh*, et que vinrent réclamer les Portugais au temps de Ala ud-Din Riayat Šah (cf. texte traduit dans l'Appendice III, p. 228).

(3) *Beaulieu*, p. 104.

(4) Entendez des « bassins ».

(5) *Beaulieu*, p. 55.

(6) Peut-être près de l'actuel Oelëë Lheuë, sur l'estuaire de l'ouest, où se trouve aujourd'hui un lieu-dit « Koeta Batëë ». Voir in fine, carte III.

et mangez par les bêtes sauvages, principalement par les tygres et les chevaux sauvages que nous voyions courir par troupes »[1]. Beaulieu nous parle[2] d'un pays « coupé de rivières vazeuses et marescageuses » avec « des arbres[3] et brossailles si épaises qu'à peine s'en peut on dégager », « si fangeux que les sangliers ont peine à s'en retirer ».

2. *L'agglomération.*

La principale, pour ne pas dire l'unique voie, permettant aux hommes comme aux denrées de parvenir jusqu'à la cité, était — et restait encore au XIXe siècle (lorsque Veth visita Atjéh) — la rivière. Jaillissant de la montagne, distante de plusieurs kilomètres, elle « coulait jusqu'à la ville, où elle faisait un coude en la séparant en deux, après quoi elle se déchargeait dans la mer par trois embouchures »[4]. Cette rivière, comme beaucoup d'autres de nos jours en Asie du sud-est — était comme le centre même de l'activité urbaine. On y transportait sur de petits canots, les marchandises qu'avaient apportées les grands vaisseaux, car « elle ne pouvait porter que de petits bâtiments »[5]. Comme on attribuait une valeur curative à ses eaux, elle était toujours pleine de personnes des deux sexes et de tout âge. « On y portait même les malades pour les y laver »[6]. Comme elle n'était pas guéable, même à marée basse, et que son cours incertain rendait sans doute difficile la construction d'un pont, il y avait pour faciliter les communications entre les deux rives « des bateaux plats pour passer et repasser »[7].

La plus grande et la plus considérable partie de la ville était, ainsi, que le palais, « du côté du Nord-Ouest »[8]. Ce qui stupéfiait les voya-

(1) *Graaf*, p. 22. Sur les chevaux, voir plus loin, p. 89, n. 7.

(2) *Beaulieu*, p. 104.

(3) « *Qu'ils appellent nippiers* » — le *nipa* du malais, dont on utilise les feuilles, dans certaines régions d'Indonésie, pour la couverture des maisons.

(4) *Graaf*, p. 28. Bik, dans son *Gids*, ne signale que deux goulets ; mais il ajoute que la topographie est sans cesse mouvante (« dikwijls van richting veranderen », p. 74). Nul doute qu'elle ait beaucoup changé depuis le XVIIe siècle ; cf. encore cette autre description (*Beaulieu*, p. 96) : « Son assiette est sur une rivière, grosse comme la Somme en Picardie, esloignée du rivage de la mer environ demie lieue (env. 2 km), au milieu d'une grande vallée qui a bien 6 lieues (24 km) de large ».

(5) *Dampier*, p. 151.

(6) *Dampier*, p. 167. Nous avons de nombreux témoignages de la « bonté » des eaux de cette rivière, dotées sans doute de vertus médicinales grâce à la proximité des volcans. Fr. Martin (*Description*, 1604, p. 45) dit qu'à la différence des autres eaux qui, en mer, ne se conservaient guère que 12 jours, sans se troubler, elles pouvaient être gardées jusqu'à cinq mois, sans donner le moindre signe de corruption. Les Atjihais savaient bien que c'était pour les capitaines étrangers une raison de plus de venir dans leur port. Cf. ci-dessous, Appendice III, p. 225, un beau passage de l'*Hikajat Atjéh*, où les vertus de l'eau de cette rivière sont vantées par les marchands « venus d'Arabie, de Perse, de Rum, du Moghol et de toutes les Indes ».

(7) *Dampier*, p. 175.

(8) *Graaf*, p. 23 et *Dampier*, p. 175 : « Le palais de la Reine et la principale partie de la ville, qui est située à l'ouest... » On trouvera une vue cavalière de la ville d'« Atsjien » (gravée sur deux pages *in folio*), au tome V de l'ouvrage de Valentijn, *Oud en Nieuw Oost-Indien*, 1726).

geurs européens habitués aux fortifications d'Europe et des Indes[1] c'était l'absence de remparts[2]. Beaulieu l'explique par la topographie même des environs qui rendait « la descente et les advenues bien difficiles » et constituait une sorte de défense naturelle. La vraie raison réside sans doute ailleurs. Atjéh était alors une puissance telle et son autorité s'étendait si souveraine, qu'elle n'éprouvait aucun besoin de se défendre de ses voisins de l'arrière-pays, depuis longtemps soumis. Nous voyons que les Atjihais avaient eux-mêmes conscience de cette inutilité dans un passage de l'*Hikajat Atjéh* où il est dit que les vrais remparts de la ville sont ses éléphants de combat[3]. A la fin du XVIIIe siècle, Marsden nous parle d'Atjéh comme d'une ville fortifiée. N'est-ce pas qu'avec le déclin de la puissance offensive le besoin d'une défense s'était fait sentir ?

Le seul front vulnérable était le front de mer, toujours offert à une possible attaque, malaise ou portugaise. Nous avons vu que le fort qui gardait l'embouchure avait été restauré[4]. Vers le Nord-Est, « le long du rivage tirant vers Pédir », près des hangars où se trouvaient les galères, on avait aménagé une série de petits forts « séparés d'une portée de mousquet ». Chacun était muni de deux ou trois canons et chaque nuit, un guet à cheval faisait une ronde. Beaulieu remarque : « Qui ne prend bien garde à ces forts ou n'en estant pas averti, on ne jugerait pas qu'il y en eut, tant ils sont couverts de brossailles »[5]. De Graaff les mentionnera en 1641 : « On voit hors de la ville, quelques fortifications minées et quelques pièces de beaux canons de fonte, sans affuts et couchez sur le sable[6]. »

A l'abri de ses éléphants — et de sa flotte incomparable —, Atjéh coulait une vie tranquille et active. L'impression qu'elle fit sur le premier Anglais qui y débarqua est bien celle d'une grande cité : « La cité d'Achin, si on peut la nommer ainsi, est extrêmement vaste et construite en une forêt si bien que nous ne pûmes apercevoir une seule maison avant de nous y trouver. Et où que nous portions nos pas, nous trouvions des maisons et un grand concours de population, si bien que je pense que la ville s'étend sur tout le pays[7]. »

Il est sans doute assez difficile de nombrer cette foule. « Achin a

(1) Songeons aux descriptions admiratives, et aux reproductions gravées, dans les autres récits du XVIIe siècle : citadelle de Kandahar dans Tavernier, de Malaka dans Faria y Sousa.

(2) « Il n'y a ni bastion ni murailles » (*Graaf*, p. 23) ; « La ville n'est point enceinte de murailles ni même d'un fossé » (*Dampier*, p. 157) ; « Encore qu'il semble à plusieurs que ce ne soit pas grand chose, pour n'estre la ville close d'aucune muraille, paraissant plustôt un village à la façon de Normandie qu'une ville » (*Beaulieu*, p. 103).

(3) *HikAtjéh*, p. 160.

(4) Beaulieu nous raconte comment ce fort arrêta net un gros de Portugais qui tentait de débarquer (p. 113).

(5) *Beaulieu*, p. 104.

(6) *Graaf*, p. 23 ; cf. aussi P. Mundy (p. 133) : « Many plattformes along in the bay ».

(7) *Davis*, p. 121.

environ 2 milles de circuit » dit de Graaff[1] ; « cette ville à sept ou huit mille maisons » dit Dampier[2]. Indications qui sont difficiles à interpréter ! Pourtant Beaulieu, d'ordinaire si véridique, nous affirme[3] qu'Iskandar Muda pouvait lever dans la ville même et les environs immédiats d'Atjéh « une quarantaine de milliers de soldats ». Ceci ne nous permet-il pas de proposer comme chiffre global pour l'agglomération toute entière, un peu plus d'une centaine de milliers d'habitants ? — chiffre élevé pour l'époque où nous sommes, mais que l'impression d'ensemble qui se dégage des textes et qui est celle d'une grande agglomération, vient dans une certaine mesure confirmer.

Les principaux centres de la vie commune étaient les marchés et les mosquées. Davis voyait « trois grandes places où chaque jour se faisait foire de toutes sortes de marchandises »[4]. De Graaff ne voyait plus que deux grandes places pour tenir marché, l'une « au milieu de la ville » et l'autre « à l'extrémité supérieure » (sans doute en amont de la rivière ?). C'est là que se tenaient les marchands, tant mores, qu'idolâtres pourvus de toutes sortes de marchandises ; Peter Mundy signale qu'on y vendait des œufs de tortue bouillis[5]. Chacune de leurs stalles était taxée une pièce d'or par mois, au bénéfice de l'orang kaja Sri Maharadja[6].

Quant aux mosquées, Iskandar Muda avait eu soin en bon musulman, d'en construire un grand nombre et notamment en 1614 la grande mosquée « Bait ur-Rahman », « l'Asile de la miséricorde ». Nous avons la chance d'avoir conservé de cet édifice, qui devait disparaître dans un incendie sous le règne de la sultane Nur ul-Alam (1675-1678), le dessin qu'en fit Peter Mundy, lors de son passage en 1637. Il s'agit d'une construction très originale, de plan carré, entourée d'une enceinte crénelée et surmontée d'un toit à quadruple étage et faîte élancé ; elle évoque l'idée d'une pagode plus que celle d'une mosquée du Moyen Orient[7]. Dampier nous parle aussi des autres mosquées qu'il put voir en 1688 : « Elles sont presque toutes bâties

(1) *Graaf*, p. 23 ; il doit s'agir ici du mille ordinaire d'Allemagne, utilisé aussi aux Pays-Bas, et qui valait : 7.408 mètres. Le « circuit » d'Atjéh serait d'environ 15 km.

(2) *Dampier*, p. 157.

(3) *Beaulieu*, p. 106. A titre indicatif, nous rappellerons qu'en 1930, l'agglomération de Kuta Radja comptait environ 15 000 habitants (chiffre donné dans *EInd*). On peut apprécier l'ampleur du déclin. Les statistiques de 1961 indiquent le chiffre de 34.207 h.

(4) « Three great market places, which are every day frequented as faire, with all kind of marchandize to selle » (*Davis*, p. 121). Cf. aussi *Lancaster* (p. 136) : « Every day in the week is a market day for victualles ; not so much as Friday (which they call their good day)... there is great store of hennes, buffles and bullockes yet very deare », et Lancaster précise : « une poule : 9 à 12 pence, 2 tays 1/2 de viande de buffle : 30 shilling, 18 à 20 œufs pour 9 pence ».

(5) « In the bazar they sell tortoises egges sodde (boiled), they are sphericall round and not ovall » (*PMundy*, t. II, p. 336).

(6) *AdAtjéh*, fol. 156 a : « ... mengambil adat dipekan kepada orang berkedai, pada sebulan² semas pada tiap² muka kedai », on notera l'expression *muka kəday*, « éventaire », « devanture ».

(7) Sur cette mosquée, voir plus loin, p. 137.

en quarré, et couvertes de tuiles ; mais elles ne sont ni hautes, ni vastes. Il y a tous les matins, un homme qui fait un grand bruit de dessus le toit. Mais je n'ai vu ni tours ni clocher par où l'on y pût monter, comme ils en ont d'ordinaire en Turquie »[1]. Preuve qu'une architecture religieuse originale sut s'affirmer ici indépendamment de tout modèle occidental.

Comme à Malaka et à Ayuthia, les diverses nationalités étaient regroupées par quartier (ou *kampung*). Il y avait au temps de Davis celui des Portugais, celui des Gujrati, celui des Arabes, celui des Bengali et celui des Pégouans[2]. « Les idolâtres avaient leurs propres pagodes[3]. » On distinguait des quartiers chinois ou européens, où les maisons se trouvaient serrées les unes contre les autres, les autres quartiers, où les maisons se trouvaient en ordre plus dispersé[4].

Quant aux maisons elles-mêmes, très peu étaient en pierre. « Elles sont de jonc et de bambous ou cannes, ... mais elles sont toutes sur des piliers de bambous élevées de 4 ou 5 ou même 6 pieds (de 1,20 m à 1,80 m) sur la terre, parce que les grandes marées et la rivière inondent presque tous les ans la ville, de sorte qu'on est obligé d'aller en bateau d'une maison à l'autre »[5].

Le Sultan ne se désintéressait pas des travaux de construction urbaine et veillait à ce qu'il y en ait en suffisance, pour loger les nouveaux arrivants qu'attirait l'expansion de la grande ville. Faisant preuve d'un véritable « dirigisme », il fixait lui-même le modèle des bâtiments « qui n'était qu'à un seul plancher et les murailles des maisons de nattes »[6]. Il veillait à ce qu'on construisît au plus vite et les esclaves royaux qu'il employait à cette besogne, travaillaient jour et nuit, « ne perdant la lueur de la lune », comme précise si joliment Beaulieu.

Le prix du terrain et de la construction était cher, ce qui semble accréditer l'idée d'une certaine « crise du logement ». Plusieurs voyageurs signalent le fait et s'en plaignent. Lancaster : « The ground and house cost almost one hundred pound starling »[7] et Beaulieu qui cherche une maison à louer nous conte l'histoire suivante[8] : « Après disné, nous fusmes voir ensemble une maison proche de celle des Anglois qui est assez commode. Mais le Capitaine du Guet, à qui elle

(1) Dampier ajoutait qu'il les trouvait « plus nombreuses qu'à Mindanao » (*Dampier*, p. 157).

(2) « Here are many of China that use trade, and have their particular towne ; so have the Portugals, the Gusarates, the Arabians, and those of Bengala and Pegu. »

(3) *Graaf*, p. 23.

(4) Signalons que dans son *Cort verhael* (ed. Unger, 1948, p. 75, 76), Houtman mentionne à plusieurs reprises le « Campong Pegu » le « quartier des Pégouans », un toponyme qui figure toujours sur la carte hollandaise de 1898. L'*Hikajat Atjéh* mentionne à plusieurs reprises, le Kampung Birma et le Kampung Djawa.

(5) *Graaf*, p. 23.

(6) *Beaulieu*, p. 112, puis p. 108. Voir le plan et l'élévation d'une maison atjihaise moderne dans *SnAch*, t. I, planche hors-texte in fine.

(7) *Lancaster*, p. 133.

(8) *Beaulieu*, p. 46.

appartient, m'en demandoit cent réalles tous les mois : ce prix me semblant excessif je l'ay laissé, après lui avoir offert pourtant 40 réalles tous les mois. »

Ce qui contribuait à rendre le problème du logement plus aigu, c'étaient les catastrophes qui souvent détruisaient d'un seul coup tout un quartier. Nous avons déjà évoqué les inondations. Bien que les maisons fussent construites sur pilotis, les hautes eaux devaient à chaque fois emporter quelques bâtisses. Et puis il y avait les incendies qui ravageaient facilement toutes ces constructions en bois. Lancaster signale qu'en une seule fois, sept ou huit cent maisons furent brûlées[1], et Beaulieu décrit ainsi un sinistre auquel il assista[2] : « Le 4 de juin (1621) il y a eu un grand embrazement en cette ville qui en une heure, a emporté deux cents soixante maisons, quelques enfans bruslez et beaucoup de meubles et ustenciles. Le roi fit à l'instant empaler une femme toute vive en la maison de laquelle on disoit que le feu commença. »

Ajoutons encore les tremblements de terre, fréquents en ces régions volcaniques : « Le dimanche 7 mars (1621) environ une heure devant soleil levé, il a fait icy un grand tremblement de terre en sorte qu'il semblait à ceux qui estoient dans les maisons que le comble les accabloit. J'entends dire que d'ordinaire toutes les années il y en a trois ou quatre. Toutefois il y avait trois ans passés qu'il n'y en avoit eu »[3].

Tout ceci semble indiquer que le site de la ville d'Atjéh n'était pas des plus favorables et le « déterminisme géographique » ne saurait en aucune façon — ici encore moins qu'ailleurs — rendre compte de son succès[4]. Notons pourtant que cette situation sur les bords d'un fleuve, légèrement en amont de l'embouchure proprement dite, se rencontre souvent en d'autres régions du monde malais (pensons aux nombreux *Kuala* de la péninsule et aux autres comptoirs du nord de Soumatra — Pasai notamment[5] — qui occupent ou occupaient des positions semblables).

(1) « And at the same time, there was seven or eight hundred houses burnt at sundry time in Dachem » (*Lancaster*, p. 133).

(2) *Beaulieu*, p. 71.

(3) *Beaulieu*, p. 57.

(4) Il ne faut pas oublier qu'Atjéh avait le privilège d'être pour les vaisseaux venus d'occident, la première escale en terre soumatranaise, beaucoup plus proche — bien que la distance puisse nous paraître minime sur nos cartes excessivement simplifiées — que tel ou tel comptoir situé plus à l'Est. Mais il reste encore à expliquer pourquoi ce furent précisément ces comptoirs — Pasai surtout — qui aux XIVe et XVe siècles attirèrent davantage l'attention des navigateurs.

(5) Songeons au passage du *Hikajat Radja-radja Pasai*, où l'on raconte comment le Sultan accompagne en longue procession, depuis la ville jusqu'au port, sa fille qui doit s'embarquer.

B. Une population urbaine

Voyons maintenant — toujours avec les yeux de nos voyageurs — quelle foule animait les rues, la rivière et les abords d'Atjéh.

Les premiers Atjihais avec lesquels les Européens entraient en contact, étaient généralement les pêcheurs qui, montés sur leurs pirogues à double balancier, croisaient dans la baie[1]. « Le 2 juin (1602), nous dit Lancaster[2], nous jetâmes l'ancre dans la rade de Dachen, plusieurs gens du pays vinrent à notre bord, avec leurs canots plus grands que ceux que nous avions vus auparavant, ayant un balancier de chaque côté, de sorte qu'ils ne pouvaient sombrer. »

La pêche tenait une place importante parmi les occupations des Atjihais et le poisson abondant tant dans la rivière que dans la mer[3], faisait parti de l'alimentation quotidienne[4]. « Les pêcheurs sont les plus riches de tous les gens de métier, nous dit Dampier[5], je parle de ceux qui ont le moyen d'acheter des filets, car ils en retirent un très grand profit et ce sont aussi les esclaves qui s'occupent à cet exercice. Vous verrez lorsqu'il fait beau temps, huit ou dix grands bateaux, chacun avec un grand filet et lorsqu'ils voyent une foule de poissons ensemble, ils tâchent de les envelopper avec ces filets et tous les bâtiments qui sont là près, s'aident les uns les autres pour tirer à terre ». Dampier ajoute que l'on tirait 50 à 60 poissons d'un coup et que de pleines cargaisons étaient portées directement du bateau au marché. A côté de cette pêche en grand, nous dirions presque « industrialisée », il y avait les petits pêcheurs individuels : « ceux qui pêchent à la ligne ou avec un hameçon, sortent dans de petits proes[6], et il n'y a qu'un ou deux esclaves dans chaque proe ; ceux-ci prennent aussi de fort bon poisson qu'ils portent à leurs maîtres »[7].

Après les pêcheurs, les artisans ; et d'abord, les artisans du métal.

(1) Le manuscrit de Peter Mundy comporte un petit croquis de ces pirogues à double balancier (reproduit dans l'édition Temple, 1919).

(2) « The 2 of june wee anchored in the roade of Dachen, where wee had some of the countree people came aboarde of us with their canows, greater than any wee had seene before ; having rafters of eache side of them so that they cannot sinke » (*Lancaster*, p. 129).

(3) « Mer grandement poissonneuse » (*Beaulieu*, p. 97). Sur la pêche à Atjéh, à date récente, voir *SnAch*, t. I, p. 276.

(4) La pêche était aussi considérée comme un passe-temps et un passage du *Bustan us-Salatin* nous apprend qu'une place privilégiée avait été aménagée, dans le parc du palais, sur le bord de la rivière, pour que le Sultan puisse y venir pêcher à la ligne en toute tranquillité.

(5) *Dampier*, p. 159. On trouve d'utiles renseignements sur l'organisation de la pêche et la « corporation » des pêcheurs à Malaka au xve siècle, dans le code maritime, traduit par Dulaurier (*Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, Paris, 1845). Il n'y a malheureusement aucun moyen de savoir si un pareil réglement existait en Atjéh.

(6) Transcription, très approximative, du malais *parahu* (en orthographe Soewandi : *perahu*).

(7) *Dampier*, p. 159.

« Il y a de bons forgerons qui font tous ouvrages de fer[1], tant grosses œuvres que couteaux, cris, fers de picque et autres armes ; et difficilement ferait on mieux ailleurs ». « Il y a des fondeurs d'artillerie, ils fondent aussi divers ustencilles de cuivre, comme chandeliers, lampes, bassins : ils ont aussi le tour assez en usage tant en cuivre qu'en bois[2]. »

Les orfèvres surtout étaient nombreux et habiles. Le Sultan Iskandar Muda, « extrêmement curieux de pierrerie et d'orfèvrerie », en entretenait plus de trois cents qui travaillaient journellement pour lui. Il fit un jour à Beaulieu les honneurs du trésor, où tous les chefs-d'œuvre de ces ouvriers se trouvaient amassés : « Sur cela il me monstra et fit voir un très grand nombre de pierreries en œuvre et hors d'œuvre et qu'il fait la plus part percer par deux endroits, faisant ainsi des colliers et des chaînes de grandes esmeraudes et des baius[3] ou casaques, à sa mode, tout brodées de ces pierreries comme aussi diverses orfèvreries, comme de grands vaisseaux d'or..., grand nombre d'épées, coutelas et poignards à leur mode..., nombre d'agrafes ou crochets à mettre sur ses casaques ou à la fente d'icelles en forme de boutton... »[4].

L'un des secrets de ces orfèvres était l'élaboration de merveilleux alliages, mélange à base de cuivre, nommé *tembaga*, mélange d'or et de cuivre, considéré comme plus précieux que l'or même, nommé *suasa*. Beaucoup d'entre les voyageurs, Lancaster, Best, de Graaff, signalent la beauté de la vaisselle de « tembaycke » ou de « soosa ». Selon de Graaff, le cercueil d'Iskandar Tani aurait été fait de ces alliages[5].

(1) Le fer, absent d'Atjèh, était importé des Indes ; voir plus loin p. 91, et 110-111.

(2) *Beaulieu*, p. 99-100. Il est ainsi prouvé que les canons utilisés à Atjéh n'étaient pas tous de facture étrangère (pris aux Portugais ou donnés par le Grand Seigneur). Cf. le témoignage de Fr. Martin (*Description*, 1604, p. 54) : « Près le dernier marché, est le lieu où l'on fond les canons, l'invention desquels ils se ventent tenir de la Chine ».

(3) Transcription du malais *baju* (en orthographe Soewandi : *badju*).

(4) Beaulieu raconte encore qu'un des orfèvres atjihais avait par mégarde (en chauffant par trop) fait disparaître la dorure d'un des fers de pique offerts au Sultan. Celui-ci se fâcha fort et menaça de mort le malheureux artisan ; Beaulieu proposa alors les bons offices d'un des hommes de son équipage, Houppenille, qui jadis avait été orfèvre à Rouen. Le Sultan accepta et se trouva si satisfait des talents du Normand, que venu le jour du départ, il ne voulut pas le laisser s'en aller. Pour apprécier l'importance de ces trésors, lire aussi la description du *Hikajat Atjéh* (p. 163, paragr. 229-230) : « ... sekalian pajung itu berkemuntjakkan mas bepermata dan batangnja daripada kaju ungu jang keemasan... dan beberapa dari Budjang Sabil Allah memikul pedang berhulu mas bepermata dan bersarung mas bepermata dan bertalikan mas bepermata ... memikul keris jang berhulukan zamrud jang hidjau dan bersarungkan emas bepermata... dan beberapa daripada busur keemasan dan tarkas mas bepermata... » (tous les parasols avaient leur extrêmité en or incrusté et leur manche en bois pourpre doré... et plusieurs d'entre les pages portaient des épées avec poignée, fourreau et dragonne en or incrusté... (d'autres) portaient des keris avec poignée en émeraude et fourreau en or incrusté... (d'autres) des arcs dorés et des carquois en or incrusté...).

(5) *Graaf*, p. 29. L'accord n'est pas toujours fait sur la nature exacte de ces alliages ; Lancaster affirme par exemple (p. 93) que le « tembaycke » est un alliage d'or et de cuivre (groweth of gold and brasse together). *HobJob* (s. v. « Tomback ») rapporte *tembaga*

L'importance de cette pléiade d'orfèvres devait d'ailleurs diminuer avec l'éclat du Sultanat. En 1688, Dampier se montrait déjà moins admiratif[1] : « Il y a peu de maréchaux dans la ville, les orfèvres sont la plupart étrangers ; cependant il y a quelques achinois qui savent travailler les métaux. »

La corporation des charpentiers était aussi très remarquable. Elle s'occupait à construire les maisons d'habitation et surtout les nombreux bateaux de pêche ou de guerre. Les forêts voisines offraient une matière première à bon marché. Ils étaient armés de haches « semblables à celles de Mindanao » (Dampier). Les « proes » qu'ils construisaient étaient « longues, profondes étroites et pointues avec les deux flancs égaux et une espèce de rame large de chaque côté ». Les petits bâtiments portaient une grande voile et lorsque le vent soufflait avec violence « on faisait asseoir un ou deux hommes à l'extrémité de l'aile, ou de cette espèce de rame large qui est du côté du vent, pour faire le contrepoids ». On bâtissait aussi « des barques de dix ou vingt tonnaux pour trafiquer d'un endroit dans un autre »[2].

A côté des pêcheurs et des artisans, les voyageurs notent la présence de très nombreux marchands, atjihais ou étrangers[3]. A côté des grands négociants, se pressait tout un petit monde de courtiers et de changeurs ou plutôt de changeuses : « Il n'y a presque ici que les femmes, non plus qu'à Tonquin, qui se mêlent du change de l'argent. Elles sont assises aux marchez et dans les coins des rues avec de la monnaie de plomb qu'on appelle cash[4]. » Ajoutons encore tous les employés et serviteurs du palais et de l'administration, les hommes de la garde personnelle du Sultan, les équipages des galères, les esclaves.

1. *Genre de vie.*

Sur le genre de vie, les coutumes et les mœurs de ces Atjihais, nos sources nous donnent des indications fort substantielles. Et d'abord leur costume : « Ils sont ordinairement vêtus de calicot bleu — la meilleure qualité est de couleur pourpre. Ils ont la curieuse habitude de porter sur la tête les turbans (shashes) noués comme un rouleau laissant le sommet de la tête libre — comme ce sur quoi nos filles portent leur jatte de lait[5]. Ils ont sur les épaules une chemise ou jaquette avec des manches monstrueusement vastes (with monstruous wide sleeves) fermées aux poignets, un « lunghee » autours des reins, une longue épée au côté, un peu à la façon du Decan, pendue dans

au Skr. *tāmra* ;mais, selon M. J. Filliozat, la première partie du terme représente bien plutôt le Pkr. *taṃba*. *KUBI* explique aujourd'hui *suasa* comme « un alliage d'or et de cuivre » et *tembaga* ou *tembaga mérah* comme « cuivre ».

(1) *Dampier*, p. 159.

(2) *Dampier*, p. 159. Pour les bateaux de guerre, voir plus loin p. 85-87.

(3) Sur les communautés étrangères, voir plus loin p. 112 sqq.

(4) *Dampier*, p. 161. Sur le « cash », voir plus loin p. 106.

(5) « Portent une manière de turban comme une iartière, faisant seulement un tour à la tête » (Fr. Martin, *Description*, 1604, p. 41).

une ceinture, par dessus l'épaule[1] ; ils portent aussi des cris, une sorte de dague. Tous les hommes se rasent la lèvre supérieure et le menton ; tous vont nu-pied du roi jusqu'au dernier mendiant », ainsi les voyait Peter Mundy en 1637[2].

En 1688, Dampier nous en brosse un tableau légèrement différent : « Les plus qualifiez d'entre eux portent des bonnets qui sont justes à leur tête, d'un drap de laine teinté en rouge ou en quelque autre couleur, et qui ressemblent à la forme d'un chapeau sans bord[3]... ; ils ont de petits hauts de chausses et les personnes de qualité portent un morceau d'étoffe de soye flottant sur leurs épaules... ; mais le menu peuple va nud depuis la ceinture jusqu'en haut. Ils ne se servent pas non plus de bas ni de soulier et il n'y a que les riches qui portent une espèce de sandales[4]. »

Lorsqu'ils abordent la question du régime alimentaire, les Européens s'étonnent de son extrême sobriété : « Ils se passent à peu de chose : ils n'ont guère d'autre nourriture que le ris ; ceux qui sont riches y joindront quelque morceau de poisson, avec quelques herbages et il faut que ce soit un grand seigneur, s'il a une poule restée sur les charbons ou bouillie pour toute la journée. » Et Beaulieu ajoute plaisamment : « S'il y avait deux mille chrestiens en leur païs il seroit en bref épuisé de bœufs et de volailles[5]. » Conscience déjà claire d'une opposition entre régime carné et régime surtout végétarien. Dampier nous dit aussi que les marchés sont fournis « de volaille, de poisson et de chair de buffle, destinés aux personnes de qualité » ; il ajoute « qu'on y aprête tout cela fort bien et qu'on y donne un goût relevé avec du poivre et de l'ail »[6].

(1) « Hanging in a beltt over one shoulder very strangely » ; d'après le croquis dessiné par P. Mundy (cf. planche hors-texte V), il s'agit d'une ceinture, passée à l'épaule gauche ; l'arme, contenue dans un fourreau fort long, passe sous le bras et la poignée se trouve maintenue à peu près à la hauteur de l'aisselle. Le voyageur anglais ne précise pas la façon de dégainer : par devant ? — ou plus vraisemblablement, vue la relative longueur de la lame, par derrière, par dessus l'épaule. A Java, le port du *kəris* est différent ; le fourreau est glissé dans la ceinture, sur les reins ; avant de dégainer, il faut donc ramener tout d'abord le fourreau sur le ventre ; de là une règle fondamentale de la politesse javanaise : ne jamais porter son *kəris* par devant, ce qui signifierait qu'on est sur la défensive.

(2) *PMundy*, t. II, p. 134.

(3) Il s'agit de la toque, coiffure ordinaire des musulmans.

(4) *Dampier*, p. 157. Fr. Martin (*Description*, 1604, p. 42) précise que la plupart des femmes avaient aux oreilles plusieurs trous dans lesquels, elles portaient des bijoux, souvent fort lourds, (« des choses grosses de 4 doigts ») et des fleurs.

(5) *Beaulieu*, p. 100. Ces jugements sur la sobriété des Atjihais sont peut-être un peu hâtifs et demanderaient à être nuancés ; nos voyageurs ne tiennent sans doute pas compte de deux faits : l'absence de « repas » à proprement parler, c'est-à-dire de moment fixé socialement, où tout le monde s'attable (les aliments étant absorbés, par petites doses, tout au long de la journée) ; inversement, l'importance des fêtes et des banquets qu'elles comportent obligatoirement (cf. le rôle du *slamətan* à Java).

(6) Il ajoute : « Ils teignent aussi leurs viandes en jaune avec du turmerik pour les rendre plus agréables à la vue, ils ne manquent pas non plus de bonnes sauces pour en relever le goût » (*Dampier*, p. 157). Fr. Martin (*Description...*, 1604, p. 32) nous apprend que la principale boisson était « l'arac », « faict avec cannes de sucre ris et cocos, distillez par allambic de terre ». Les effets de cet *araq* sur les équipages européens sont évoqués dans plus d'une relation.

Sur le système matrimonial auquel Snouck Hurgronje devait tout particulièrement s'attacher — voir son étude sur le divorce conditionnel[1] — Beaulieu nous donne, dès le XVIIe siècle, d'intéressants détails : « Suivant la loy de Mahomet, ils espousent tant de femmes qu'ils veulent ou peuvent nourrir, l'une desquelles néantmoins est tenüe pour principale et ses enfans sont héritiers légitimes ; ils ne laissent voir ny sortir leurs femmes mais bien leurs esclaves et quelques concubines[2]. Le mary prenant sa femme jeune, d'ordinaire, elle lui couste à avoir de ses parents et si il faut qu'il luy assigne doüaire sur son bien. » Ce douaire est exactement ce que Snouck Hurgronje nous décrit sous le nom de « jinamèë ».

Et voici maintenant ce qu'il en était de la fortune personnelle de la femme : « Que si une femme a quelque bien de son propre, elle le met entre les mains de son mary, duquel elle tire cédule par la main de la justice, pour lui pouvoir redemander, si d'avantage ils font mauvais ménage et qu'ils se séparent. Que si le mary décède le premier, le cédule outre le dot qu'il luy aura accordé en la prenant en mariage, sera le premier pris sur le bien du deffunct, au préjudice de tous créantiers. La femme mourant la première, le mary hérite de ce que la femme luy aura apporté. »

En ce qui concerne le divorce, nous allons voir que la femme bénéficiait de certains avantages inconnus dans les régions plus occidentales du monde musulman. La répudiation pure et simple par le mari était déjà chose impossible : « Ils se peuvent séparer, lorsqu'il leur en prend volonté, mais il faut que ce soit d'accord de partie : car si le mary le veut, et que la femme ne le veuille pas, le mary demeure obligé pour le dot et il faut qu'il luy en fasse rente nouvelle : aussi la femme ne se peut remarier et sont contraints de demeurer ensemble, encore qu'ils ne se communiquent[3]. »

En ce qui concerne l'éducation des enfants, nous sommes renseignés par le chapitre XIV de la *Couronne des Rois* qui dresse un programme idéal, sans doute plus spécialement destiné aux fils des familles les plus aisées. Les obligations des parents se ramènent à six principales : 1° baigner l'enfant à sa naissance et réciter à son oreille droite, puis à son oreille gauche, des formules appropriées ; 2° après sept jours, raser la tête de l'enfant et donner un festin ; 3° lorsque l'enfant a

(1) *SnAch* t. I, p. 329 ; voir aussi, pour l'étude du mariage en droit musulman, la bibliographie indiquée par L.-C. Damais in *BEFEO*, XLIX, p. 739, note 1.

(2) Cf. ce passage de Fr. Martin (*Description...*, 1604, p. 42) : « Allant par les rues, rencontrant une femme, c'est honneur luy faire que de s'en esloigner ; nous autres qui ne scavions pas cette coustume, nous ne faisions difficulté de nous en approcher en passant, ce que voyant, nous disaient des injures... ».

(3) Et Beaulieu conclut : « Ce leur est une chose bien nouvelle, quand ils entendent dire qu'en chestrienté la femme apporte une notable somme à l'homme et en trouve la coustume bonne ; mais très mauvaise de n'en pouvoir avoir qu'une sans moyen de se démarier, accord de partie ou non et tiennent cette loy irraisonnable ». Notons que la mention de cette « cédule tirée par la main de la justice », prouve qu'une partie au moins des actes juridiques était enregistrée par écrit.

atteint l'âge de six ans, le circoncire et lui donner un nom ; 4° lorsqu'il a sept ans, le changer de chambre et lui enseigner les prières ; 5° lorsqu'il a treize ans, l'habituer aux pratiques religieuses ; 6° lorsqu'il a seize ou dix-sept ans, lui donner une épouse. Parallèlement, il convient de lui trouver des maîtres capables de lui enseigner les bonnes manières et l'art de la guerre. Sur l'organisation et les programmes des écoles — où l'on devait enseigner l'arabe et l'arithmétique, — nous n'avons pas de renseignement[1].

Pour ce qui est des funérailles, nous apprenons que les morts étaient ensevelis, aux environs de la ville, dans des sortes de nécropoles collectives où les corps des membres d'une même famille se trouvaient regroupés en un même terrain. On dressait à la tête et au pied de chaque tombe une stèle gravée[2].

Nous terminerons ces quelques notes d'ethnographie historique, en envisageant le problème de la langue en usage à Atjéh, à cette époque. On se rappellera que, au temps de Snouck Hurgronje, la langue parlée — et écrite — était essentiellement l'atjihais, et que « une connaissance du malais était chose relativement rare »[3]. Il est donc important de souligner que, à en croire les sources, assez nombreuses, dont nous disposons, la situation était inverse au XVIIe siècle. Il est tout d'abord certain que la langue écrite était le malais ; tous les textes que nous utilisons ici pour l'étude de l'histoire du règne d'Iskandar Muda sont en cette langue et l'analyse linguistique montre que les influences de l'atjihais restent extrêmement réduites — même parfois problématiques[4].

Notons d'autre part qu'aucun texte européen ne fait mention d'un bilinguisme ni d'une langue différente du malais. Maints voyageurs, bien sûr, n'ont fait que passer et sont restés trop peu de temps pour pouvoir remarquer ce genre de phénomène ; plusieurs cependant

(1) Cf. *MakRadj*, p. 256, chap. XIV, intitulé : « Où l'on fait connaître ce que doit être l'éducation des enfants. » Cf. ce passage, trop bref, de *Davis* (p. 123) : « They bring up their children in learning, and have many schooles ».

(2) « As touching their burials, every generation or kinred have their particular place to burie their dead, which is in the fields. They ley the corps with the head towards Mecha, having a free stone at the head and another at the feete, curiously wrought, thereby signifying the worthinesse of the person » (*Davis*, p. 123). Sur les tombes royales, voir plus loin p. 134-135.

(3) « The teacher must however explain it all in achehnese, since a knowledge of malay is comparatively rare in Acheh » (*SnAch*, t. II ; p. 4).

(4) Voir surtout l'analyse de la langue du *Hikajat Atjèh* par Teuku Iskandar (*HikAtjéh*, p. 8 à 16) ; selon cet auteur — d'origine atijhaise — les influences les plus notables concernent le lexique (« het duidelijkst zijn in het algemeen lexicale invloeden ») ; cependant il ne parvient à citer que dix-sept mots, « vraisemblablement empruntés » (dix-sept mots en cent trente-cinq pages imprimées) ; pour plusieurs de ces dix-sept mots, mieux vaudrait d'ailleurs parler d'un emploi sémantiquement différent, plutôt que d'un emprunt véritable (« dalam », « kandang »). Quant aux deux « caractéristiques » d'ordre grammatical, qui sont ensuite indiquées, l'auteur avoue lui-même qu'elles ne sont en aucune façon étrangères au malais — tout au plus sont-elles plus fréquentes en atjihais (il s'agit I°) de la dérivation verbale par *per-* ; Ex. : *diperbedil, diperdjamu*, 2°) de l'emploi substantival de certaines formes verbales).

ont séjourné assez longtemps pour acquérir une bonne connaissance de la langue parlée ; il est étonnant qu'un Beaulieu qui resta plus d'un an et pour finir se faisait fort bien comprendre sans interprète, qu'un Houtman qui après deux années de captivité, était à même de disputer de questions religieuses « en malais », avec les théologiens atjihais[1], il est étonnant que ces voyageurs — dont les récits comportent plusieurs termes vernaculaires, tous explicables par le malais — ne soufflent mot d'une deuxième langue, employée parallèlement.

On peut pour le moins en déduire que l'atjihais n'avait alors qu'une place encore réduite, et que dans ce port de rang international et d'allure cosmopolite, le malais jouissait d'une place sans doute prépondérante. Cette question essentielle ne pourra être définitivement tranchée que lorsque l'analyse systématique de tous les lexiques rédigés par les Européens, aura été menée à bien. Nous avons en effet la chance de posséder une série de documents, assez exceptionnelle, sur la langue parlée à Atjéh au début du XVIIe siècle ; outre le manuel de conversation de Houtman, dont nous avons déjà signalé l'intérêt, nous disposons des vocabulaires, recueillis par Fr. Martin, par Lancaster et par Best[2], sans parler des vocables isolés qui appa-

(1) Pour le récit de cette dispute publique — devant plus de deux cents personnes — sur les avantages et les inconvénients des religions chrétienne et musulmane, voir Houtman, *Cort verhael*, éd. Unger, 1948, p. 96 à 101, paragr. intitulé : « Voor den rechters gedisputeert » (traduit ci-dessous, Appendice III, p. 235 sqq).

(2) Nous donnons ci-dessous, à titre d'exemple, le vocabulaire recueilli par Lancaster, en 1602 ; c'est un des plus brefs qui nous soit conservé ; il permet toutefois de se faire une idée de ce genre de documents. On trouve le texte de Lancaster, sous le titre de « Malies speech, such as is used in these Indies », à la page 137 de l'édition Foster ; chaque terme malais est suivi ou précédé de son équivalent anglais. Nous avons chaque fois fait suivre ces deux formes 1° de l'orthographe actuelle, 2° d'une traduction française, 3° le cas échéant, d'une remarque entre parenthèses.

Satu, I ; satu, un. *Dua*, 2 ; dua, deux. *Tiga*, 3 ; tiga, trois. *Umpat*, 4 ; empat, quatre. *Lema*, 5 ; lima, cinq. *Nam*, 6 ; enam, six. *Toufeurs*, 7 ; tudjuh, sept (très vraisemblablement, une mauvaise lecture d'une graphie difficile). *Delapan*, 8 ; delapan, huit. *Simbalan*, 9 ; sembilan, neuf. *Sapula*, 10 ; sepuluh, dix. *Sablas*, II ; sebelas, onze. *Duo blas*, 12 ; duabelas, douze. *Tiga blas*, 13 ; tigabelas, treize. *Umpat blas*, 14 ; empatbelas, quatorze. etc. *Saratus*, 100 ; seratus, cent. *Sariba*, 1000 ; seribu, mille.

Pege, goe ; pergi, va !.. *Marre*, come hether ; mari, viens !. *Barapa*, how sell you ? ; berapa, combien ?. *Jam*, a henne ; ajam, poule. *Tellor*, egges ; telur, œuf. *Deduc*, sit downe ; duduk, assieds-toi !. *Mana pege*, whether go you ? ; kemana pergi, où vas-tu ?. Harry, a day ; hari, jour. *Campan*, a ship ; (on pense à une mauvaise graphie pour « sampan », mais n'oublions pas que le siamois connaît un กำปั่น, kampan, avec le sens de « bateau » ; il se pourrait que ce fût là l'appellation d'une sorte d'esquif en usage dans ces régions). *Praw*, a boate ; perahu, canot. *Barass*, rice ; beras, riz décortiqué. *Ladda*, peper ; lada, poivre. *Ladda sula*, white pepper ; lada sulah, poivre blanc (mot à mot : poivre chauve). *Tanna*, earth ; tanah, terre. *Roma*, a house ; rumah, maison. *Macan*, eate ; makan, manger. *Babbe*, porcke ; babi, porc. *Pedang*, a sworde ; pedang, épée. *Cheremin*, a glasse ; tjermin, miroir. *Baick*, good ; baik, bon. *Teda baick*, not good ; tidak baik, mauvais. *Carron*, a bagge ; karung, sac. *Tally*, a corde ; tali, corde. *Suda*, quickly ; sudah, prêt, déjà. *Isuc*, tomorrow ; ésok, demain. *Bree*, give me ; beri, donner. *Rotan*, that which they bind their houses with ; rotan, « rotin ». *Cring*, drye ; kering, sec. *Aire*, water ; air, eau. *Appe*. fire ; api, feu. *Attowan*, sir ; *Tuan*, maître, monsieur. *Roge*, *Sultan*, the king ;

raissent incidemment dans tous les récits. Il serait aisé de redécouvrir, sous les graphies, parfois fantaisistes, mais le plus souvent transparentes des auteurs, l'essentiel d'une langue avec sa syntaxe et sa prononciation. En attendant cette étude, il faut être très prudent et se borner à souligner la place importante du malais ; il est d'ailleurs naturel que cette *lingua franca* ait joué, au XVIIe s. c'est-à-dire à un moment de grande activité commerciale, un rôle qu'elle devait perdre par la suite.

2. *Hiérarchie sociale.*

Toutes nos sources sont d'accord pour l'admettre, au sommet de l'échelle sociale, se trouvait une catégorie de privilégiés : les *oraŋ kaya* ; les Européens orthographient « orancaya », « orancaye », ou traduisent « gentilzhommes » (Fr. Martin), « noblemen » (Davis). Le terme malais *kaya* (*kaja* en orthographe Soewandi) a le sens actuel de « riche », mais comme l'a signalé L.-C. Damais[1], il n'est pas sûr que ce soit là un sens très ancien ; « la racine étant la même que celle de *daya* et de *raya* », il est à penser que le sens original devait être plutôt « noble », « puissant ». Comme les équivalents français, « grands », « notables », « aristocrates » ont des halos sémantiques forcément différents, nous préférons conserver l'expression malaise.

Il est relativement aisé de voir quelle réalité sociale se cache derrière cette appellation. L'*oraŋ kaya* nous apparaît comme occupant une position sociale favorisée. Il dispose en ville d'une grande demeure où se pressent de nombreux clients et serviteurs. Il a dans ses greniers des réserves de riz sur lequel il spécule, ou de poivre qu'il cherche à vendre au prix fort[2]. Il est en rapport d'affaires avec les commerçants indiens et chinois. Il n'est pas dit s'il possède en propre des vaisseaux.

Leur autorité s'étend hors de l'agglomération proprement dite. « Les orancayas ont chacun en charge un continent de terre, les habitans duquel sont sous leur obéissance et justice et ayans different ensemble ou malversans en quelque chose que ce soit, on les fait venir à l'entrée de leur porte où ils tiennent leur séance[3]. »

radja, Sultan. *Taw*, I understand you ; tahu, savoir, comprendre. *Tidatau*, I doe not understand ; tidak tahu, ne pas comprendre. *Gyngo*, a jews harpe ; ginggong, guimbarde (sorte d'instrument de musique). *Sussu*, milke ; susu, lait.

Cette liste montre assez combien les termes recueillis s'expliquent par le seul malais.

(1) Cf. *Bibliogr. Indon. IV*, in *BEFEO*, L, p. 447 et note 2, ainsi que *Ét. Soumatranaises, I*, in *BEFEO*, L, p. 280, suite de la note 6 de la p. 279. Après avoir étudié le sens du terme *batin*, dans quelques dialectes du sud de Soumatra, puis celui du terme *kayâ* dans le titre *(u)raŋ kayâ*, usité en pays minaŋkabaw, L.-C. Damais conclut ainsi : « On peut de cette façon constater que les mots *batin*, *raya* et *kaya* ont tous trois, suivant les régions, deux séries de sens, l'une valant « chef » ou un concept apparenté (« occupant une position sociale [qui implique une certaine aisance] »), l'autre rendant l'idée de « riche », le malais littéraire et, de là, l'indonésien moderne, n'ayant retenu que deux de ces trois mots : *raya* dans le sens de « grand » (mais avec emplois spécialisés) et *kaya* dans celui de « riche ».

(2) Beaulieu eut à faire à l'un d'entre eux, qui avait abondamment mouillé son poivre, afin d'en tirer meilleur prix.

(3) *Beaulieu*, p. 102.

Il faut bien souligner toutefois que cette puissance économique, matérielle, se double d'un « prestige » dont on ne saurait négliger l'importance. Tout autant que dans leurs richesses — et peut-être même davantage — la force des *oraŋ kaya*, réside dans ce prestige dont ils jouissent aux yeux du reste de la population. On a vu que dans leur mise, comme dans leur alimentation, ils aimaient à se distinguer. Fr. Martin nous dit (*Description...*, 1604, p. 40) que « les gentilzhommes se font recognoistre d'avec le commun peuple, en se laissant croistre l'ongle du pouce et du petit doigt fort grand, démonstrant qu'ils ne travaillent point de la main »[1].

En ce début du XVIIe siècle, les *oraŋ kaya* forment une classe bien homogène et solidaire. Ils ont su se forger une tradition et n'ont pas oublié qu'en 1589, c'était eux-mêmes qui avaient offert le trône au vieux Ala ud-Din Riayat Šah ; s'ils souffrent momentanément d'une autorité qu'ils estiment excessive, ils pensent toujours à reprendre le rôle qui leur a été ravi.

Ce prestige dont ils jouissent, cette supériorité qui leur est tacitement reconnue, le Sultan se doit d'en tenir compte ; il sait les apprécier et les gratifie de charges diverses, civiles ou militaires. Il en est un par exemple, par qui tous les marchands désireux d'obtenir une audience, doivent passer ; il profite de cette situation pour tirer d'eux le maximum d'avantages matériels ; les marchands s'en plaignent mais le Sultan ne saurait s'en fâcher. D'autres surveillent sur les quais du port, la perception des douanes et prélèvent légalement — un article de l'*Adat Atjéh* le prévoit expressément — une taxe supplémentaire qui va dans leur caisse personnelle. Un autre dirige la police, un autre a le commandement du guet ; tous les officiers sont recrutés dans leurs rangs.

Leur nombre exact n'est pas connu mais on peut raisonnablement l'évaluer à quelques dizaines. Il faut d'ailleurs ne pas perdre de vue, qu'à l'époque qui nous occupe, leur groupe n'a rien de comparable à une caste dont les avantages ne pourraient se transmettre que par hérédité. Beaulieu nous raconte comment Ala ud-Din Riayat Šah en nomma toute une nouvelle fournée, après avoir décimé les anciens[2]. Il est encore possible de « devenir » *oraŋ kaya*, pour qui sait s'attirer la faveur et le bon vouloir du Sultan.

Sur le statut social du reste de la population, les sources malaises sont muettes et les sources européennes confuses ; écoutons par exemple Dampier, victime de ses catégories et de son vocabulaire européens[3] : « J'ai ouï dire que le roi n'avait pas moins de mille esclaves dont quelques uns etoient des principaux marchands qui avaient aussi quantité d'esclaves sous eux. Et quoique ces derniers

(1) On sait que dans le *wayaŋ* javanais, le personnage de Bimâ a aussi le privilège de porter long l'ongle du pouce.

(2) Sur la suppression de l'opposition des *oraŋ kaya* par Ala ud-Din Riayat Šah voir le récit de Beaulieu, Appendice III, p. 193 sqq.

(3) *Dampier*, p. 172.

soient esclaves, ils ne laissent pas d'avoir encore leurs esclaves eux-mêmes, de sorte qu'il est assez difficile à nos étrangers, de connaître ceux qui sont esclaves parmi eux et ceux qui ne le sont pas... Ils sont tous en quelque manière esclaves les uns des autres. » Il est à penser que ce terme d'« esclave » est très impropre et ne saurait être attribué à l'ensemble.

Une bonne partie de la population — il est hélas impossible d'en préciser le nombre — menait une vie fort acceptable ; sans participer à l'exercice de l'autorité ni bénéficier directement des avantages du grand commerce, mais en gagnant librement sa subsistance, et en logeant dans une maison indépendante. C'est à cette catégorie qu'appartenaient la plupart des pêcheurs, artisans, boutiquiers et changeurs. Selon Beaulieu[1], ils gardaient certaines obligations vis à vis de tel ou tel *oraŋ kaya*, qu'ils considéraient comme leur patron ; l'une de ces obligations était le paiement régulier d'une redevance, en espèce ou plus souvent en nature. De cette redevance, on pouvait d'ailleurs se racheter une fois pour toutes : « Le peuple est taxé à 40 réales, moyennant laquelle somme une personne se délivre. »

Ce « peuple », dont parle ainsi Beaulieu, avait parfaitement conscience d'être distinct d'une troisième et dernière catégorie, — catégorie dont notre terme d'« esclave », à défaut de meilleur, peut cette fois servir à qualifier les membres[2]. « Les Achinais les plus pauvres, dit Dampier[3], qui n'avaient pas les moyens de tenir un esclave à leur service, en louaient un, lorsqu'il fallait aller acheter du riz », et ce « quand il n'y aurait pas eu plus de cent pas jusqu'à leur maison, parce qu'ils auraient cru se déshonorer, s'ils le faisaient eux-mêmes. » Un pareil préjugé est une bonne preuve de l'existence de tâches considérées comme serviles et réservées à une main d'œuvre de statut inférieur.

Beaucoup de ces esclaves étaient recrutés parmi les prisonniers de guerre[4] ; pourtant l'esclavage pour dette était également

(1) *Beaulieu*, p. 108.

(2) Les Européens qui nous ont parfois conservé le terme d'« orankaya », n'ont pas noté le terme malais qui servait à désigner cette dernière classe ; l'*Adat Atjéh* (folio 139b) utilise le terme de تبوسن *tebusan*, qui évoque l'idée d'un rachat, d'une rançon; dans le *Code maritime* de Malaka, on trouve concurremment les deux expressions : همب, *hamba* et عبدى, *'abdi* (édit. Dulaurier, p. 417 et 442).

(3) *Dampier*, p. 164.

(4) Sur le détail des campagnes et la déportation des prisonniers à Atjéh, voir plus loin, p. 91 sqq. Il faudrait étudier de près le commerce des esclaves dans le monde malais en général, et à Soumatra en particulier. Tome Pires signale dès 1520, l'existence de grands marchés d'esclaves à « Arcat », en pays d'Aru, et à « Purim », au nord de Siak. L'*Adat Atjéh* a un paragraphe particulier (folio 139b et 140a) relatif à la taxation de ce genre de commerce : « Adat terambil pada tebusan ; adapun akan adat terambil belian pada orang membawa tebusan itu, jang kedalam, pada seratus, enambelas orang dan akan penglima kita, pada seratus, dua orang » (Taxe sur les esclaves ; quant à la taxe à lever sur les marchands d'esclaves, elle est pour cent individus, de seize qui doivent

connu[1]. Beaulieu nous décrit ainsi[2] la condition des esclaves royaux : « Ils gardent les buffles du roi, construisent les bastimens, coupent du bois, fouillent les carrières, font le mortier » ; leur sort n'est pourtant pas misérable, le roi leur faisant « une composition modérée » ; il ne les charge pas de fers « si ce n'est qu'ils ayent fait paroistre de se vouloir sauver ou de s'estre rebellez contre ceux qui les ont en charge » ; de huit jours, il leur en laisse quatre pour travailler à leur profit « en quelque ouvrage qu'ils adviseront bon être ». Ils peuvent amasser un pécule et « racheter les journées qu'ils doivent au roy, moyennant cinq sols par jour, qu'ils donnent aux receveurs qui sont commis par le roy pour cet effet »[3].

Le même Beaulieu rencontra plusieurs Portugais ainsi captifs et en racheta même plusieurs pour compléter ses équipages. L'un d'entre eux, grâce à quelques connaissances en chirurgie, avait pu devenir un des médecins d'Iskandar Muda[4].

Le sort somme toute acceptable de ces esclaves et l'espoir qu'ils gardaient de pouvoir s'affranchir, explique que nous n'ayons à signaler aucune révolte servile au cours de notre période. D'autres cités ne surent pas éviter ce danger, Patani par exemple, qu'un formidable soulèvement des esclaves javanais devait anéantir le 4 octobre 1613[5].

être amenés au palais et de deux qui doivent être remis à notre Penglima). On trouverait d'utiles renseignements concernant l'esclavage dans le Code de Malaka et le Code bouguinais, publiés et traduits par Dulaurier.

(1) Selon Beaulieu, le juge ordonnait que les bras du débiteur récalcitrant soient liés étroitement derrière son dos ; si au bout d'un certain temps, personne de ses amis ou de ses parents ne s'était présenté pour payer la dette et le délivrer, on le remettait entre les mains de son créancier.

(2) *Beaulieu*, p. 108-109.

(3) On peut se faire également une idée de la condition des esclaves en lisant le récit de Frédéric De Houtman qui resta captif pendant plus de deux ans ; on lui mit les fers aux pieds pendant un certain temps mais il gardait la possibilité d'obtenir un peu d'argent en vendant divers objets personnels. Ce sont des esclaves qu'Iskandar Muda recruta pour sa garde personnelle (cf. ci-dessous, p. 138).

(4) « Le lundy, 1er février, je suis retourné à terre, en chemin je rencontray quelques Portugais à qui le roy d'Achen avoit fait mettre les fers aux pieds... ; le 23 mars je rachetais 4 chrestiens portugais résidant en Negapatan » (*Beaulieu*, p. 46 et 60). Le *Bustan* raconte aussi comment un ambassadeur Perenggi vint, au temps d'Iskandar Tani, libérer certains prisonniers retenus à Atjéh (*Niemann*, p. 134).

(5) Cf. le récit de Floris (*Journal*, éd. par Thévenot, *Collection des Voyages*, 1666, t. II, début, p. 23) : « Il y avait un à deux des principaux seigneurs du pays qui demeuraient l'un près de l'autre et qui estoient les plus riches en esclaves de Java. L'un d'eux, nommé Dato Bezar fut menacé par les esclaves qu'ils le tueraient... mettant le feu à toutes les maisons tellement que toute la ville brûla... nous sortîmes de la ville et gagnâmes la campagne. »

C. Le problème de l'arrière-pays

1. *Le problème du riz.*

Un premier problème se pose à cette population essentiellement urbaine, qui se doit de nourrir, en plus d'elle-même, les équipages des nombreux vaisseaux étrangers venus pour commercer : c'est celui de se procurer le riz nécessaire à sa subsistance et à la leur, ce riz sans lequel son commerce et son existence même sont remis en question.

Ce n'est pas que les conditions naturelles soient excessivement mauvaises et les environs d'Atjéh, quittés les derniers marécages littoraux, offrent des étendues fertiles. « La terre y est très bonne, capable de produire toutes sortes de grains et fruitages, il y a de très beaux pâturages où se nourrit quantité de buffles qui leur servent à labourer la terre, traîner et charrier »[1]. Les moutons n'y profitent point, mais les bovins, et les chevaux, et la volaille. La mentalité paysanne est restée vivace chez ces marins, venus d'une Europe encore toute agraire, et tous se fâchent de voir ces terres en friche, ou mal et trop peu cultivées : « Il n'y sèment que du ris... ils ne sèment point de légumes et peu d'herbes potagères... » ; « they plowe the ground with buffles of which there are great plenties but with small skill and less diligence ».

Car, de l'avis général, l'Atjihais n'est pas un cultivateur. « Les gens y sont si fiers qu'ils ne peuvent se résoudre à mettre la main à la charrue. » « Aussi ne s'en rompent-ils guère la tête et ils en laissent tout le maniement à leurs esclaves. » Bien sûr, aux environs immédiats de la ville, on rencontre « quelques paysans » ; ils sèment un peu de riz et subsistent par le moyen du bétail qu'ils nourrissent, surtout pour leur propre usage, ou des poules et canards, dont ils vont vendre les œufs à la ville. Mais tout cela reste médiocre et pose un grave problème au Sultan : « Le territoire de sa principale ville n'est pas suffisamment cultivé pour la nourriture des habitans, tellement que bonne partie du ris vient de dehors[2]. »

Les Atjihais sont donc à la merci constante de l'extérieur et les Sultans doivent avoir sans cesse à l'esprit, le double souci d'assurer d'une part la régularité des convois de riz qui, poussé sous d'autres cieux, sera acheminé vers la ville, d'autre part de recruter les esclaves qui viendront le cultiver à proximité. On ne saurait trop insister sur l'importance de ces deux impératifs, qui ont conditionné toute la

(1) *Beaulieu*, p. 96-97. Selon plusieurs auteurs, l'air était tempéré et sain : « The whole country seemeth to be a garden of pleasure », dit Davis (p. 121). Il est vrai que parfois les avis diffèrent : « The country is very unwholsome... ; heere wee lost ten or twelve men of our Ship » (*Lancaster*, p. 136). Du caractère éminemment relatif des opinions sur le climat !

(2) *Beaulieu*, p. 98.

politique extérieure de la cité. Que l'attention se relâche un seul instant et c'est la vie chère et même la famine. Le *Bustan us-Salatin* signale une sécheresse et une famine catastrophique sous 'Ali Ri'ajat Sjah (c. 1605)[1] et porte au compte d'Iskandar Muda d'avoir su donner à chacun la possibilité de manger à sa faim.

Les voyageurs européens sont tous d'accord pour souligner la rareté et la chèreté du riz. Déjà Lancaster, en 1602 : « Rice is brought from other places, it is a good marchandise and is sold by the bambue six or seven bambues for nine pence[2]. » Au temps de Beaulieu[3], quelques vingt ans plus tard, celui qu'on amenait de Pidir (le « grenier d'Achen ») et de Daja, ne suffisait pas et l'on avait recours aux convois maritimes, venus de la péninsule. Au temps de Dampier, la pénurie était toujours la même et les Européens, s'étant rendu compte du bénéfice à faire, apportaient maintenant la précieuse céréale sur leurs propres vaisseaux[4] ou importaient du Coromandel les esclaves destinés à la culture[5].

Le spectre de la faim n'a guère quitté les rues d'Atjéh, où parfois mouraient par dizaines, avant d'avoir pu se mettre à l'ouvrage, les esclaves qu'on était allé quérir en terre étrangère. Une explication du « déclin » d'Atjéh devrait sans doute tenir compte de la solution, chaque jour plus difficile et finalement impossible, d'un problème dont l'acuité augmentait en fonction directe de la croissance même de la ville.

2. *Les produits de la forêt.*

Les sources antérieures au XVIe siècle nous présentent le nord de Soumatra comme une région riche en produits naturels, végétaux ou minéraux. Les comptoirs de la côte vivaient principalement du commerce de ces produits qui, apportés de l'intérieur, étaient revendus aux marchands long-courriers. Les sources arabes parlent du camphre de « Fansūr » (vraisemblablement Barus), les sources chinoises du

(1) Cf. *Niemann*, p. 125-6 : « Pada masa itulah negeri pun terlalu kahat banjak manusia mati » (Durant son règne, le pays connut la famine et il y eut beaucoup de morts).

(2) *Lancaster*, p. 136.

(3) *Beaulieu*, p. 99.

(4) « C'est une chose surprenante de voir la quantité qu'en apportent ici les Anglais, Hollandais, Danois et Chinois » (*Dampier*, p. 163).

(5) « Ce furent des esclaves que les Anglais et les Danois y portèrent il y a quelque temps des côtes de Coromandel dans un temps de famine... qui mirent les premiers cette sorte d'agriculture en réputation parmi les Achinois ; cependant le ris qu'ils cultivent de cette manière n'est pas le quart de ce qu'il leur en faut et ils sont obligés d'en faire venir des païs voisins » (*Dampier*, p. 158).

soufre de Nakur[1]. Ce trafic ancien n'avait pas disparu au XVIIe siècle. Même si des produits plus récents, tels que le poivre, étaient venus prendre la première place, Atjéh entretenait toujours des échanges suivis avec les forestiers de l'intérieur. De ces échanges, les Européens n'ont eu qu'une conscience très diffuse et ce qu'ils nous en racontent, ils l'ont généralement appris par ouï-dire[2].

Nous avons la chance de trouver au beau milieu de l'*Hikajat Atjéh*[3], une longue apologie de la grandeur du royaume et de sa puissance. Or l'auteur ne manque pas d'énumérer en bonne place et non sans quelque poésie, toutes ces précieuses denrées dont la suzeraineté d'Atjéh sur l'intérieur de l'île lui assurait le contrôle : « ... de l'or rouge à 24 carats et du soufre excellent dans des mines qui produisent sans se lasser, du pétrole excellent dans des lacs inépuisables et tout ce que produisent les animaux de la jungle : le bézoard et le musc, le miel et la cire ; et tout ce que produisent les arbres de la forêt : le camphre et l'encens, le blanc et le noir, le bois d'aigle et l'aloës et le sandal, la poix et le piment et le poivre long et tous les autres produits qui viennent des mines de la terre ou des arbres de la forêt »[4].

Sur les forestiers qui récoltaient ces produits, et sur la façon dont

(1) Cf. *Hing-tch'a Cheng-lan*, notice sur le pays des faces tatouées (Houa-mien kouo) : « La montagne de Na-kou-er produit du soufre ; quand notre flotte (celle de l'eunuque Tcheng Ho) était à Sou-men-ta-la (Samudra), on détacha un bateau avec son équipage pour aller vers cette montagne et en rapporter du soufre »

那姑兒一山產硫黃。我朝海船
駐札蘇門答剌。差人船於其山
採取硫黃。

(2) Ainsi Linschoten, à la fin du XVIe s. (*Linschoten Vereenig.*, LVII, p. 82) : « L'île est très riche en mines d'or, d'argent et de cuivre (dont ils font de bons canons) ainsi que de pierres précieuses et d'autres métaux ; on y trouve toutes les épices, des bois odoriférants, des racines et autres médecines. Il y a un volcan où l'on trouve du soufre et l'on affirme qu'il y a une source d'où ne s'écoule que du baume » (Het eyland is seer rijck van mynen, van goudt, silver ende metael, daer af zy goet gheschut gieten, ende edele ghesteenten, en ander metalen, van alla speceryen, welrieckende houten, wortelen, en ander medecynen. Het heeft eenen vierighen swevelbergh, end affirmeren, datter een fonteijn is, die louter en enckel balsem vloeyt).

(3) *HikAtjéh*, p. 164 et suiv. ; cf. ci-dessous Appendice III, p. 224.

(4) Voici le texte malais : « ... galian mas jang mérah jang sepuluh mutu dan tanah tjempaga kudrati jang netiasa mengalir diatas bukit galian itu dan beberapa daripada kolam minjak tanah kudrati jang tiada lagi berkurang minjaknja daripada kolam itu ; dan jang terbit daripada segala haiwan dalam rimbanja, daripada paizhar dan djebat dan air madu dan lilin dan daripada isi bukit rimbanja, beberapa daripada pohon kaju jang dalamnja kapur dan kemenjan jang putih dan hitam dan daripada pohon kaju chelembak dan gaharu dan tjendana dan damar dan lada dan pilpil diraz dan beberapa daripada galian jang lain dan daripada segala pohon kaju jang lain dari itu ».

on les acheminait vers Atjéh, les renseignements sont plus rares[1]. « Le dedans de l'isle, nous dit Beaulieu, est habité des naturels qui ont leur langage, très différent du malais ; ils sont sous l'obéyssance de plusieurs roys, spécialement du costé d'Achen, lesquels d'ordinaire se font la guerre les uns aux autres. » Un texte plus tardif ajoute un détail intéressant concernant leur écriture : « Ces mineurs ont une langue particulière et écrivent de gauche à droite, ou mieux gravent à l'aide d'un stylet leurs caractères sur le côté lisse d'un bambou »[2], allusion évidente à l'écriture, d'origine indienne, des Batak.

Les sources malaises ne nous apprennent guère davantage. Le *Hikajat Atjéh* parle à deux reprises des « orang batak ». Au paragraphe 59[3] Sultan Mughul — prince de Priaman — jaloux de son frère 'Ali Ri'ajat Sjah et désireux de lui ravir traitreusement Atjéh, — jette l'ancre à Fansur et consulte deux Batak, Datu Tenggaran et Datu Negara, célèbres par leurs pouvoirs surnaturels — « ilmu sihir dan hikmat ». Ceux-ci déclarent pouvoir supprimer un ennemi au seul moyen de leurs charmes ; satisfait, le Sultan les prend à son service. Deuxième mention au paragraphe 186[4] : Un jour qu'Iskandar Muda, suivi de tous ses fidèles, se livre au plaisir de la chasse au buffle, un vieux Batak apparaît sur son chemin, l'interpelle en l'appelant « notre maître » (tuan kita) et lui propose de tuer la bête, armé d'un seul *gədubaŋ* — sorte de coutelas — ; le prince, curieux de le voir à l'œuvre, lui fait remettre l'arme demandée, mais une fois en sa possession, au lieu de s'exécuter, le Batak se dilue dans la forêt et disparaît. Ces deux indications sont trop fragmentaires[5] ; tout au plus peut-on remarquer que les Batak n'apparaissent pas sous un jour très sympathique[6]

(1) Le voyage de Thomas Dias, le premier Européen à pénétrer dans le centre de Soumatra (après Mendez Pinto) ne date que de 1684 ; cf. Schnitger, *Forgotten kingdoms of Sumatra*, p. 55.

(2) Cf. J. G. Worm, *Ostindianische und Persianische Reisen oder zehnjährige auf gross Java, Bengala und ingefolge Herren J. J. Kotelär, Holländischen Abgesandten... geleistete Kriegsdienste*, Francfort et Leipzig, 1745, p. 377 : « Die Bergleute haben eine besondere Sprache und schreiben von der lincken gegen die rechte, oder meisseln vielmehr mit einem Griffel, ihre Schrift auf der glatten Seite eines Bambus Rohre aus ».

(3) *HikAtjéh*, p. 91-92 ; l'événement se placerait peu après 1571.

(4) *HikAtjéh*, p. 146-7.

(5) Il est dit encore (*HikAtjéh*, p. 165) que les populations résidant sur les rives du Lac Tawar sont dans la dépendance d'Atjéh : « Maka sekalian meréka itu ta'luk ke Atjéh Dar us-Salam ».

(6) Mépris du musulman pour le païen, ou du citadin pour l'homme de l'intérieur, plus rustique ? Le *Hikajat Radja² Pasai* nous présente les Gajo comme des « primitifs » récalcitrant à l'Islam et refoulés vers les montagnes ; le *Hikajat Malém Dagang* (résumé dans *SnAch*, t. II, p. 83) nous parle également de tribus semi-sauvages qui « par manque de bonnes manières » ne viennent pas au devant du Sultan, lorsque celui-ci entreprend, par mer, une « tournée administrative » dans les régions du Nord de l'île qui relèvent de son autorité. Cette distinction était encore sensible à la fin du XIXe s., à un moment où le rôle prépondérant de la cité capitale était pourtant très atténué ; Snouck Hurgronje signale bien à côté d'une opposition *Tunong/Baroh* (opposition entre les populations des hauteurs et celles de la plaine) une opposition *Banda/Duson*, qui témoigne d'un certain affrontement entre le citadin et le campagnard (« town bred or civilized » d'un côté, « countrified, uncivilized » de l'autre).

Pourtant si les rapports affectifs, et même administratifs, ne devaient pas être très étroits, les échanges commerciaux devaient aller leur train. Beaulieu nous parle[1] de ces produits de la forêt, en ajoutant quelques utiles détails :

Pétrole (minjak tanah) : « A Deli [Dəli] il y a une source d'huile qu'ils tiennent inextingible, quand elle est une fois allumée, et brusle sur la mer : le roy d'Achen mit le feu avec cette huile à deux galions portugais avec lesquels il eut combat, il y a huit ou dix ans proche de Malacca[2]. »

Soufre (tanah tjempaga) : « A six heures d'Achen, tirant vers Pédir [Pidi'], il y a une haute montagne, faite en pic, d'où se tire grand nombre de souffre, comme aussi en une des isles qui fait la rade d'Achen, nommée Pulo-vay, qui fournit quasi toute l'Inde pour faire la poudre. »

Camphre (kapur) : « A Cinquel [Siŋkəl], se recueille tous les ans, bon nombre de camphre, soigneusement recueilly de ceux de Suratte et de la coste de Coromandel. Ils l'achètent quinze et seize réalles le catti de 28 onces. »

« Les gens de Barros [Barus] recueillent aussi beaucoup de camphre comme aussi font ceux de Bataham, qui est estimé le meilleur, mais en petite quantité. »

Benjoin (menjan) : « (les gens de Barros) font beaucoup de benjoïm, qui en porte le nom, et est connu par toutes les isles ; le plus blanc est le plus estimé[3] : ils n'ont autre monnaye que cette drogue, de la quelle ils se servent au marché pour acheter quelque chose que ce soit ».

Or : Sur le commerce de l'or (l'*emas mérah* dont parle l'*Hikajat Atjéh)* nous en savons un peu plus. Bien qu'ils n'aient eu en aucune façon, accès aux mines mêmes d'où il était extrait, les Européens ont essayé de glaner le plus de renseignements possibles sur un métal qui excitait fort leur imagination.

Atjéh ne contrôlait pas les mines qui relevaient d'un certain roi « entre Ticou [Tiku] et Manincabo [Minaŋkabaw], plus puissant que tous les autres ensemble... ayant en son pouvoir la plus grande partie des lieux où se rencontre l'or de cette isle qui est en grand nombre »[4]. On se contentait d'exploiter les alluvions et les gisements superficiels : « Ce qu'ils recueillent n'est que par les ravines des pluyes et quelques petites fosses qu'ils creusent aux lieux ou se deschargent les avalasses. » Il arrivait qu'on trouve ainsi des pépites d'une taille remarquable,

(1) *Beaulieu*, p. 99.

(2) Le *Hikajat Atjéh* parle aussi d'une ambassade du Grand Seigneur venue quérir du naphte en Atjéh ; cf. ci-dessous, Appendice III, p. 222 sqq.

(3) Les textes malais distinguent également le blanc du noir *(menjan putih* et *menjan hitam)*.

(4) *Beaulieu*, p. 97.

telle celle que put voir Tavernier en Hollande[1], mais « généralement l'or était en grenaille et petits morceaux » et l'on n'en faisait que fort peu de lingots. Le titre était « le même que l'écu de France, moins bon que le ducat du Caire ».

Les Atjihais le « traitaient avec ceux de Manincabo qui leur sont plus familiers pour du ris, armes et toiles de coton come aussi, avec ceux de Priaman pour du poivre, du sel, de l'acier de Masulipatam et toilles de Surate »[2].

Au temps de Dampier, le commerce ne se sera pas ralenti ; mais, la concurrence devenant plus grande, les contrôles se feront plus sévères. On répandra, artifice classique, des légendes effroyables sur le compte des montagnards, afin de dissuader les chercheurs trop téméraires : « On me dit qu'il n'y avait que les Mahométans qui avoient la permission d'aller aux mines : qu'il y avoit beaucoup de peines et de danger à passer les montagnes avant que d'y arriver, n'y ayant pas un seul chemin au travers des montagnes, si escarpées qu'on était obligé en quelques endroits, de se servir de cordes pour monter et pour descendre ; qu'au pied de ces montagnes, il y avait une garde de soldats pour empêcher qu'aucun mécréant n'allât aux mines et pour recevoir le péage[3]. »

Ce commerce était surtout effectué par des esclaves. Ils chargeaient les produits d'échange (en 1688 des « habillemens et liqueurs ») sur des vaisseaux qui, d'Atjéh, gagnaient quelque port de la côte ouest ; « après quoi, ils prenaient terre et se servaient ensuite de chevaux, pour les porter jusqu'au pied des montagnes »[4].

3. *Soie et poivre.*

Nous avons vu[5] que dans le courant du XIVe siècle, de nouvelles cultures avaient été peut-être importées dans le nord de Soumatra, plantations de poivre, élevage de vers à soie, exigeant une technique singulièrement plus complexe que la simple cueillette d'autrefois. Qu'en était-il au XVIIe siècle ?

(1) Cf. Tavernier, *Voyages*, t. II, p. 56 : « A son départ, les Atjihais firent présent au Sieur Croc (ambassadeur de Hollande en Atjéh) d'un caillou de la grosseur d'un œuf d'oye où l'on voyait de grosses veines d'or, comme on voit les nerfs sur la main d'un homme et c'est ainsi que croit l'or en ce païs là. Le sieur Croc estant à Surate chef du comptoir, fit rompre le caillou par le milieu et en donna la moitié au sieur Constant, qui avait là après lui la première autorité et à qui j'en voulus donner à son retour en Hollande 150 pistoles pour la porter à feu Monsieur le Duc d'Orléans, mais il ne voulut jamais s'en défaire ».

(2) *Beaulieu*, p. 97 ; remarquons la mention du « ris » ; c'était là une monnaie d'échange qui devait coûter cher aux Atjihais.

(3) *Dampier*, p. 163 ; et l'auteur ajoute : « Je tiens ceci du capitaine Tiler, qui demeurait à Achin et parlait très bien la langue du pays. Il y avait un renégat anglais qui faisoit ce trafic-là. A son retour à la ville, il fréquentait d'ordinaire un cabaret anglais, où l'on vendait du punch et là il dépensait son or avec prodigalité ».

(4) Selon Dampier, ils gagnaient jusqu'à 2 000 %, sur ces marchandises, mais ne pouvaient pas en transporter beaucoup, « à cause des mauvais chemins ».

(5) Cf. ci-dessus, p. 32 et n. 1, p. 33 et n. 1.

La soie continuait à être produite en quantité notable et dans les environs mêmes d'Atjéh : « Les paisans ménagent assez bonne partie de soye, de quoy se font divers ouvrages à Achen, très requis par toute l'isle de Soumatra : ceux de la côte de Coromandel enlèvent le reste en escru ; elle n'est pas blanche comme celle de Chine, ny si fine ny si bien accommodée : celle-cy est jaune et dure et néantmoins, ils en font d'assez beaux taffetas[1]. » En déclin au temps de Marsden, « à cause d'une disette irrémédiable de feuilles de mûrier », cette culture et cette industrie auront pratiquement disparu au temps de Snouck Hurgronje.

Quant au poivre, il était devenu le produit d'exportation essentiel. Exporté jadis vers la Chine, il connaissait maintenant un nouveau succès, grâce à la demande pressante des marchands d'Occident, tant Musulmans qu'Européens. Toutefois, fait remarquable, ce n'était pas, au début du XVIIe siècle, le territoire d'Atjéh qui portait les récoltes les plus abondantes. « Tem pimemta, nom muyto » disait Tome Pires[2] ; « ils ont du poivre mais en petite quantité ». Et Beaulieu en 1621 : « a present il n'y en peut avoir cinq cents bahars tous les ans encore est il bien menu » et il nous explique que par besoin de riz, quelque roi d'autrefois a fait arracher les poivriers[3].

Les grands centres de production étaient d'abord plus au Sud, sur la côte occidentale de l'île. Parmentier, en 1529 relâchait déjà en rade de Tiku pour remplir ses cales de la précieuse épice[4]. « Passaman, nous dit Beaulieu, est le commencement des poivrières, situé au pied d'une très haute montagne que l'on voit de trente lieues, le ciel estant serain ; le poivre y est beau et gros ; à 7 lieues de là est Ticou, qui en est encore plus abondant et ces places ne se voient guère sans poivre tous les mois[5]. »

Un deuxième groupe de plantations se trouvait en péninsule malaise, dans l'île de Laŋkawi et à Kedah. Beaulieu, excédé du prix trop élevé que lui impose Iskandar, lève l'ancre un beau matin — en cachette, car il redoute les satellites du Sultan — et met le cap vers le Nord, espérant trouver de meilleures conditions auprès de son concurrent, le Sultan de Kedah. Il touche à Laŋkawi dont il nous décrit très en détail les poivrières[6] : « Au pied de cette montagne,

(1) *Beaulieu*, p. 99 ; déjà Linschoten, à la fin du XVIe s. : « Ils ont aussi grande abondance de soie » (heeft ooc groote abondantie van syde).

(2) *SumOr*, t. II, p. 98.

(3) « Autrefois, il y en avait un grand nombre mais un certain roy voyant que ceux d'Achen ne s'amusoient à autre chose et quittoient le labourage de la terre, de sorte que toutes les années, il y avait grande cherté de vivres, fit tout abattre » ; bel exemple du dilemme où se trouvait Atjéh : du riz pour subsister ou du poivre pour commercer.

(4) Cf. *Le Discours de la Navigation* de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe, édit. Schefer, Paris, 1883.

(5) Le climat de Tiku et de Pasaman avait la réputation d'être très difficile à supporter ; « les habitants mêmes d'Achen, appréhendent d'y demeurer, spécialement durant les fortes pluies » (*Beaulieu*, p. 96).

(6) *Beaulieu*, p. 80.

sont les poivres, comme aussi en la plaine, qui peut avoir trois ou quatre lieues de long, et les poivriers sont cultivez comme vignes de hautes branches... il n'y a pas plus de 100 prisonniers qui l'habitent ».

Puis il passe à Kedah, pour demander au Sultan permission d'acheter et note que là aussi le poivre pousse, magnifique, quoique en moindre quantité. C'est à ce propos, qu'il nous fait une longue description du poivrier et des soins qu'on lui prodiguait[1] : « Pour revenir au poivre, il croist en terre franche et grasse ; on le plante dans le païs au pied de toutes sortes d'arbres et s'entortille et rampe contre eux, comme fait le houblon. Ceux qui veulent faire des poivriers plantent un recip ou rejetton d'un vieil poivrier, au pied d'un arbrisseau : il faut être soigneux de nettoyer ou sarcler toutes les herbes qui croissent à l'entour. Le rejetton croist sans porter le fruit jusqu'à la 3e année ; c'est alors qu'il commence, et la 4e porte en grande abondance et bien gros et telle plante rend 6 et 7 livres de poivre et jamais ne le porte plus gros ny en plus grand nombre que la 1re et 2e année, comme aussi la 3e qui, l'une portant l'autre, se peuvent dire esgales. La 4e, 5e et 6e portée, le poivre rapporte le tiers moins, qui est le neuvième an de son plant. La 10e, 11e et 12e année, ne porte plus guère et fort menu ; puis ne porte plus du tout. »

« En août il est gros et verd et a beaucoup de force, néanmoins les habitants le mangent en salade ou le font confire en achar qui est avec d'autres fruits dans une sauce faite de vinaigre et se garde un an entier. En octobre il est rouge, en novembre il noircit... ; par ce discours, conclut plaisamment Beaulieu, on peut reconnoistre que le poivre ne se treuve pas comme le sable sur le bord de la mer. »

La ville d'Atjéh nous apparaît donc comme une grande cité, mais comme une cité menacée. C'est avant tout une ville de réseau dont le site disgrâcié pose de difficiles problèmes mais dont la situation, à la croisée de routes internationales, peut constituer une source de richesses considérables.

Pour se nourrir et se procurer les produits d'échange nécessaires à son commerce, Atjéh doit sans cesse veiller à ses rivaux, ceux d'hier, Pasai, Pidir, afin de les empêcher de relever la tête, ceux d'aujourd'hui, Malaka, Perak, Djohor, Pahang, afin de leur interdire toute concurrence. Atjéh doit donc avoir une politique maritime et veiller à ce que les routes transocéaniques convergent toujours bien vers son port ; il lui faut avoir parallèlement une politique de « terre ferme »[2] et, malgré certaines répugnances, chercher à stimuler l'agriculture, importer les esclaves, contrôler les bourgades d'alentour et les forestiers de l'arrière-pays, établir sa suzeraineté sur les poivrières plus lointaines.

Il lui faut donc veiller sur deux plans : à l'intérieur, mater la turbu-

(1) *Beaulieu*, p. 81.

(2) Comme d'autres grandes villes, également situées à la frontière de deux mondes, Malaka, Venise.

lence des *oraŋ kaya*, peu conscients d'un intérêt général, s'assurer l'obéissance des territoires soumis, contrôler les distributions de riz nécessaires, faire accepter une discipline collective et imposer le respect d'une autorité incontestée ; à l'extérieur, forger les instruments d'une politique de grande envergure : l'armée et la flotte, qui tiendront en respect les rivaux, canonneront leurs ports et détruiront leurs poivres, entretenir de subtils rapports avec les marchands étrangers afin de leur vendre le plus cher possible, tout en évitant de les faire fuir vers d'autres marchés. Politique très délicate, mais politique nécessaire au maintien d'un équilibre, trop fragile autrement. Cette politique, Iskandar Muda sut la définir et la mener à bien, au cours des trente années qu'il occupa le trône du Sultanat.

CHAPITRE II

L'ORDRE INTÉRIEUR SOUS ISKANDAR MUDA

« Il a exterminé quasi toute l'ancienne noblesse et en refait d'autres qui à mon avis seroient plus heureux de demeurer roturiers et estre éloignez de lui »

Beaulieu

Nous avons vu qu'en 1579 il y avait eu crise dynastique à Atjéh et qu'en cette seule année, trois Sultans s'étaient succédés sur le trône. « Depuis l'extermination de la lignée des anciens roys, qui fut il y a environ 40 ans — nous dit Beaulieu, et cette indication correspond bien à l'année 1579, puisqu'il écrivait en 1621 — la couronne était attribuée par élection. » Sans doute l'oligarchie des *oraŋ kaya* ne put-elle pas toujours nommer à sa guise. Toutefois, à la mort de 'Ali Ri'ajat Sjah (28 juin 1589)[1], ce fut elle qui prit une fois encore la situation en main et offrit la dignité suprême à un vieillard chargé d'ans qu'elle espérait sans doute pouvoir facilement contrôler et dont elle expectait la mort prochaine. Il prit le titre d''Ala ad-Din Ri'ajat Sjah[2].

Le grand aïeul.

Ce vieillard — « âgé de soixante et dix ans » lors de son avènement, selon Beaulieu — avait décliné l'offre à plusieurs reprises, invoquant son grand âge et son inexpérience, mais il finit par accepter, et cette promotion lui conféra sans doute une nouvelle jeunesse, car contre toute attente, il survécut encore plus de quinze années[3]. Ce fut lui

(1) Sur 'Ali Ri'ajat Sjah (Ali Riayat Šah), aussi appelé Radja Bujung, voir, ci-dessus, p. 38 et note 2.

(2) Sur l'avènement de ce Sultan, voir ci-dessous, p. 167, note 1, et Appendice III, p. 193.

(3) Selon le *Bustan us-Salatin*, il régna « quinze ans, dix mois et quinze jours » (*Niemann*, p. 125). « Il régna longtemps, dit Beaulieu, car lorsque ceux de Saint Malo furent à Achen, en l'an 1601, il estoit encore vivant » ; cf. Fr. Martin, *Description*, 1604, p. 32 et 36 : « Le Roy est aagé de 63 ans et a reigné 18 ans (ce chiffre est exagéré) estait simple pescheur et

qui devait inaugurer contre les *oraŋ kaya*, une politique d'autorité et jeter les fondements d'un pouvoir personnel, dont son petit-fils « le fils d'une sienne fille qu'il affectionnait fort » —, le futur Iskandar Muda, allait récolter les fruits. Beaulieu nous dit, avec peut-être quelque exagération, qu'il fit exécuter « un millier de personnes parmi les notables de la ville ».

Mais ce règne si fermement commencé, finit mal. 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah avait deux fils qui, prêts à se disputer sa succession, se révoltèrent avant même qu'il ne fut mort. Ils l'enfermèrent et il est probable que le vieillard mourut en prison. L'aîné : Sultan Muda, prit le titre d''Ali Ri'ajat Sjah et régna à Atjéh ; le cadet se retira comme gouverneur à Pidir[1]. Le jeune Iskandar Muda, dont le grand-père avait choyé l'enfance[2], avait environ vingt-et-un ans au moment de ces événements[3]. Ses oncles n'avaient pas pensé à lui au moment du partage ; pourtant, par un jeu habile, il n'allait pas tarder à semer entre eux la discorde et parvenir à s'en débarrasser.

L'avènement.

Selon Beaulieu[4], voici comment il se poussa au pouvoir. Il commença par se fâcher avec Sultan Muda et alla se réfugier auprès du gouverneur de Pidir. Puis il poussa celui-ci à la révolte et marcha sur la capitale à la tête d'une armée rebelle. Pourtant l'oncle d'Atjéh réagit à temps, se porta à sa rencontre, infligea un échec cuisant à ses troupes et le fit prisonnier ; on le ramena à Atjéh, les fers aux pieds. C'est alors que les Portugais, sans doute prévenus de ces guerres intestines, armèrent une flotte, firent voile vers Atjéh, jetèrent l'ancre dans la rade et passèrent à l'attaque. L'heure était grave et l'oncle, qui savait les qualités militaires de son neveu, le fit sortir de sa prison et lui donna un commandement. Iskandar se comporta en brave et repoussa l'ennemi qui avait déjà pris pied. Le soir même, par une coïncidence troublante, l'oncle mourut et le héros du jour fut proclamé

par sa valeur il fut bien venu auprès du Roy et quelque temps après le tua et se fit Roy. » Il est curieux de retrouver ici, sous la plume de ce marchand français, une version qui rappelle un passage de l'*Histoire des Ming*, cf. ci-dessous, Appendice III, p. 221. Fr. Martin précise : « Il a deux femmes légitimes desquelles il a quatre enfants, deux fils et deux filles ; l'aîné est couronné roy et commande en l'absence de son père en toutes choses et en sa présence n'a nul pouvoir » ; ce prince héritier ne peut être que Sultan Muda.

(1) Cf. Pyrard, *Voyages*, 1679, t. II, p. 98 : « Quand je passay par là (au large de Soumatra car Pyrard ne s'arrêta pas à Atjéh) le roy qui y régnoit estoit fort jeune et avoit, par force, dépossédé son père du Royaume dont il s'était emparé, le retenant longtemps prisonnier et sa mère aussi, mesme les fers aux pieds. Son frère qu'il avait chassé luy a fait la guerre, mais à présent, ils sont d'accord car on luy a baillé certaines terres à 40 lieues au delà où il se tient. » Selon Beaulieu, le vieux Sultan mourut en 1603, âgé de 95 ans et c'est seulement après sa mort, que ses fils se disputèrent ; mais c'est sans doute là une version édulcorée qui lui fut donnée de quelque source « officielle ».

(2) Sur les enfances du jeune Iskandar, voir ci-dessous, p. 168.

(3) Sur la date probable de la naissance d'Iskandar, voir ci-dessous, p. 168.

(4) *Beaulieu*, p. 113.

Sultan en sa place. Restait l'oncle de Pidir ; Iskandar le fit assassiner par des sicaires et resta seul maître d'Atjéh.

La date exacte de l'avènement d'Iskandar Muda pose néanmoins un problème. Les sources européennes datent du 29 juin 1606 le raid malheureux de Don Martin Affonso sur Atjéh[1], alors que le *Bustan us-Salatin* donne la date du 6 zulhidjah 1015 H. (début avril 1607) comme celle de la proclamation d'Iskandar comme Sultan[2]. C'est cette dernière date qui est traditionnellement adoptée par les auteurs et c'est celle que nous conserverons ici, en attendant que quelque autre document vienne confirmer le récit, peut-être par trop simplifié de Beaulieu.

Un des premiers actes du nouveau Sultan fut, selon l'exemple de son grand-père, de mettre en tutelle les *oraŋ kaya*, qui, depuis 1604, avaient participé aux intrigues et aux complots des deux oncles. Décimer cette faction turbulente c'était se libérer d'une dangereuse opposition. Beaulieu nous dit, non sans exagérer, qu'il « extermina toute l'ancienne noblesse et en refit d'autres » ; Sultan Iskandar dut supprimer les têtes de l'opposition et accorder sa confiance à des hommes sûrs dont il avait pu éprouver la fidélité au temps de sa jeunesse[3], et qui l'avaient soutenu au jour de son avènement.

Ceux qu'il avait gratifiés de la vie sauve, restaient soumis à un sévère contrôle : « Tous les orancayes d'Achen et d'alentour devoient paroistre de trois jours l'un dans le chasteau et entrer en garde un jour et une nuit, le tout sans arme ». Ils couchaient dans de petites cahutes ménagées à leur intention dans une des cours du palais[4]. A la moindre tentative d'insubordination c'était l'amende ou la mort.

Nous avons l'exemple des punitions qu'encoururent certains *oraŋ kaya* récalcitrants. Trois d'entre eux qui, après l'attaque victorieuse de Perak, s'étaient partagé le butin, en commettant le crime de mettre en pièces les bijoux et de « les vendre en morceaux », au lieu de les remettre au trésor royal, furent exécutés sur l'heure. Beaulieu rapporte encore le cas de son hôte, notable de la ville, qui s'entremettait afin de lui faire obtenir les faveurs du Sultan : soudain tombé en disgrâce sans raison apparente, il fut mis en accusation et s'en

(1) Voir ci-dessous, p. 96.

(2) Voir Appendice III, p. 200.

(3) Le *Hikajat Atjéh* nous a conservé le nom de quelques uns de ces fidèles, qui, enfants, jouaient déjà avec Iskandar. Ce sont eux peut-être, qui devenus grands, obtinrent les premiers, la confiance et les faveurs du Sultan.

(4) *Beaulieu* p. 103 ; Beaulieu ajoute qu'il était interdit aux *oraŋ kaya* de communiquer entre eux et de se réunir autrement qu'en la présence du Sultan. On sait, qu'à Java — à une date encore toute récente — il était considéré comme honorifique d'assurer ce « tour de garde ». Nous ne pensons pas qu'il s'agisse ici d'un fait analogue. Il est intéressant de remarquer que Van Vliet (*Historiael Verhael* éd. Seiichi Iwao, Tokyo, 1958, p. 183) rapporte un fait semblable pour le règne de Prasat Thong : « Les gouverneurs de provinces et des places fortes, sont obligez de demeurer en la ville de Iudia et de se faire voir à la cour tous les jours. Et ainsi il assure sa personne et son throne ».

tira « avec 300 taels, valans plus de 1200 réalles qui luy ont rachepté la vie pour cette fois »[1].

A. Les ressources du Sultan

Le Sultan ne pouvait mener une politique de grandeur que s'il disposait personnellement de ressources abondantes. Son grand-père lui avait laissé, nous dit-on[2], un trésor respectable ; il veilla à l'augmenter sans relâche. Tous les moyens lui semblaient bons pour ce faire et nous venons de voir qu'il n'hésitait pas à taxer à l'improviste les riches qui, terrorisés, ne tardaient pas à le satisfaire. Pourtant ce n'était là qu'expédients temporaires et ses finances reposaient sur des rentrées autrement plus régulières. Écoutons encore une fois Beaulieu qui nous en dresse un tableau précis[3].

1. *Les revenus de la terre.*

Il y avait en premier lieu « le ris, la chair, le poisson, la volaille, et jusques au betel », dus par les sujets de terre ferme et acheminés quotidiennement par leurs soins vers la capitale. Les intendants étaient chargés de prélever les quantités nécessaires à la consommation du palais et le riz distribué à tous les serviteurs du Sultan[4]. Le reste était porté au marché et immédiatement revendu. Ce n'était là que redevance seigneuriale, destinée à subvenir avant tout aux besoins du marché palatin. Les *oraŋ kaya* avaient sans doute eux aussi leurs fermiers, tenus d'approvisionner journellement leurs maisons de ville.

Infiniment plus importante était la récolte annuelle de riz sur laquelle le prince exerçait un contrôle sévère. Nous avons vu comment cette céréale, précieuse et rare, posait à Atjéh un important problème. Voici comme Iskandar l'avait résolu : « Il amasse tous les ans aux terres de son obéissance bonne partie de ris... ; il les baille à labourer à ses sujets qui sont tenus de lui fournir une quantité de ris, bonne année ou non, et il calcule si bien ce que la terre rend d'ordinaire, qu'il ne leur donne occasion d'estre oisifs pour se nourrir et payer la ferme au Roy. » Les percepteurs ne plaisantaient pas et les fermiers récalcitrants étaient punis de mort.

Le prince accaparait ainsi une bonne partie de la récolte de riz — on ne nous dit pas si les *oraŋ kaya* pouvaient en récolter et en revendre également, mais c'est fort vraisemblable[5]. Cette récolte était mise en magasin et gardée jusqu'en l'arrière saison. Beaulieu dit qu'alors « il en faisait vente et que le prix ayant doublé, il épuisait par ce moyen tout le menu peuple d'argent ». Il n'est pas sûr que telle était

(1) *Beaulieu*, p. 86 puis p. 57.
(2) *Beaulieu*, p. 110.
(3) *Beaulieu*, p. 107 sqq.
(4) « Tous ceux qui le servent, il ne leur donne simplement que du ris ».
(5) L'*Adat Atjéh* reste imprécis sur ce sujet.

la vraie pensée d'Iskandar Muda. En monopolisant une partie du riz à la belle saison, il empêchait d'autres trafiquants de le stocker et le prix auquel il le revendait par la suite était peut-être plus raisonnable que celui que ceux-ci auraient fixé[1].

En tout cas, il semble que ce système draconien ait donné satisfaction car — fait essentiel — le riz, d'ordinaire si rare à Atjéh, fut relativement abondant sous Iskandar Muda. Beaulieu nous indique même qu'on en exportait certaines années de bonne récolte. « Si l'année est abondante et qu'il sçache quelque lieu où il manque, il l'y envoye vendre ; comme dernièrement il fit lorsqu'il envoya 40 vaisseaux à Péra, qui estoient chargez, de quoi il tira une notable somme. » La solution habile de ce problème fondamental du riz explique sans doute en partie « l'âge d'or », auquel le nom du grand Sultan reste attaché.

Le roi avait une autre source de revenus : « Il héritait de tous ses sujets, morts sans enfant mâle » ; et si la fille n'était pas encore mariée à la mort du père, elle était déférée au château où on l'employait comme suivante, et tout le patrimoine allait dans les coffres du Sultan.

Autre ressource « les confiscations des exécutés ou condamnés ». Or on a vu que la justice du Sultan s'abattait souvent sur les plus riches de ses sujets. Selon Beaulieu, Iskandar n'hésita pas à confisquer tous les meubles et les joyaux d'or et d'argent de sa propre mère[2].

2. *Les revenus de la mer.*

La plus grande partie des taxes diverses, prélevées sur le commerce, allait dans le trésor royal. Beaulieu nous parle du droit de « Chape » (c'est-à-dire de *čab* = sceau) que chaque vaisseau payait, selon sa taille, 50 à 60 réales à l'arrivée et la moitié à la sortie, puis des douanes proprement dites : 7 % en nature pour les Hollandais et les Anglais, en or pour les Mores. Toutes ces redevances avaient été soigneusement codifiées et nous verrons plus loin ce qu'il en reste dans le texte de l'*Adat Atjéh*[3].

Outre ces redevances régulières, qui venaient se déverser automatiquement dans les caisses du palais, le Sultan pouvait enregistrer encore des rentrées extraordinaires. Il était en effet « héritier de tous les estrangers mourans en ses terres, leurs testamens n'ayant aucun lieu ». C'est là la définition même du droit d'aubaine, que nous trouvons également aux folios 166, 167 et 168 de l'*Adat Atjéh* et qui était couramment en usage dans ces régions de l'Océan Indien. La *Relation* de Ramusio nous garde le souvenir d'un gênois, Hieronimo di San Stefano, à qui pareille mésaventure arriva en 1496 à Pasai

(1) Rappelons que le système du grenier public, connu depuis longtemps en Chine, allait connaître un renouveau sous l'administration mandchoue. Peut-être s'agissait-il à Atjéh d'un système analogue, mais rien ne permet de l'assurer.

(2) *Beaulieu*, p. 108-109.

(3) *Ad. Atjéh*, folio 104 jusqu'à la fin. Voir plus loin p. 102 sqq.

ou à Pidir[1]. Beaulieu nous rapporte un cas précis où ce droit fut appliqué : « Comme j'étais dans Achen, décédèrent quelques marchands de Suratte et de la coste de Coromandel. Les esclaves desquels furent horriblement tourmentez pour sçavoir s'ils avaient quelques diamants. » Pourtant les Européens avaient perdu le souvenir de ce droit, qui avait jadis fleuri également chez eux, et ils toléraient mal cette coutume. Nous verrons comment certains d'entre eux parvinrent à s'en faire exempter.

Autre revenu extraordinaire : le droit d'épave. Tous les hommes et les biens qui pouvaient être sauvés d'un naufrage et parvenaient à la côte étaient de bonne prise. Beaulieu cite l'exemple d'un grand navire de Dabul qui s'échoua un beau jour à proximité du port et dont « les six vingt hommes d'équipage et toute la cargaison tombèrent aux mains du Sultan ». Les Européens n'appréciaient guère non plus cette façon de procéder.

Beaulieu ajoute comme ultime source de revenus : « les présents », dont aucun règlement ne fixait en apparence l'importance, mais qui en fait étaient aussi obligatoires que les taxes régulières. A ne juger que par ceux de Lancaster ou ceux de Beaulieu (armes précieuses, miroirs, pierrerie et parfois diamants), c'était là un « appoint » qui ne devait pas être négligeable.

B. L'œuvre législative et l'administration

Ici se pose le problème de l'œuvre législative d'Iskandar Muda. On a souvent contesté[2] le caractère ancien de certains règlements, encore connus au XIXe siècle, et dont les Atjihais reportaient l'origine à son règne. On a surtout contesté l'ancienneté du texte de l'*Adat Atjéh*, dont la première, la troisième et la quatrième partie[3] peuvent être considérées comme des recueils d'« ordonnances ».

Dans l'excellente préface qui précède la reproduction photographique du manuscrit[4], G. W. J. Drewes et P. Voorhoeve font le point de cette question controversée. Disons tout de suite qu'ils admettent volontiers de dater du règne d'Iskandar la première et la troisième partie. Un des arguments invoqués en faveur d'une date plus récente, serait la nature de la langue, différente de celle des œuvres de Nur ud-Din ar-Raniri et de celles de Sjams ud-Din de Pasai, plus riche en « atjéhismes ». Les deux savants objectent que cette langue est en fait assez voisine de celle de l'*Hikajat Atjéh* — dont le manuscrit, datant de la fin du XVIIe siècle, et le contenu, permettent de conclure indubitablement à une date contemporaine

(1) Son associé étant mort, le Prince voulait s'adjuger ses marchandises. Cf. *Le Discours de la Navigation* éd. Schefer p. xv de la préface.

(2) Snouck Hurgronje, pour ne citer que le principal détracteur.

(3) Voir ci-dessus, p. 21-22.

(4) *AdAtjéh*, introduction p. 1 à 47, notamment p. 24.

du règne d'Iskandar Muda. Ils ajoutent que le caractère corrompu et fragmentaire du texte est une preuve supplémentaire d'ancienneté (« goes back to a rather remote past »)[1].

L'activité législative d'Iskandar est ainsi définie au folio 48 b du texte de l'*Adat* : « En 1015 H (l'année même de son accession au trône), Sultan Iskandar Muda ordonna à orang kaja Sri Maharadja Léla, penghulu Karkun Radja Setia Muda, Karkun Katib ul Muluk Sri Indra Suara et Karkun Sri Indra Muda, officiers du Balai Besar, de dresser une copie certifiée conforme des tarakata, ou édits royaux ; alors orang kaja Maharadja Léla écrivit... » (suit une liste de neuf items). Il sera difficile de présenter ce passage comme apocryphe, lorsqu'on aura lu dans Beaulieu[2] : « Il y a diverses autres ordonnances qu'il a faites qui seroient si longues à réciter, que je les obmettray pour parler de ses richesses[3]. »

Voyons maintenant quel est le contenu de la première et de la troisième partie du texte de l'*Adat*, qui doivent l'une et l'autre être rapportées à ce grand règne.

La première partie s'intitule : « Perintah segala Radja[2] », c'est-à-dire « Règle du gouvernement des Rois ». Ce titre est une traduction en malais du titre arabe « Mabain as-Salatin » ; G. W. J. Drewes et P. Voorhoeve font remarquer que *mabain* était un terme utilisé à la cour ottomane, avec le sens de « salle d'audience »[4]. Le texte de cette première partie se divisait en trente et un paragraphes, chaque paragraphe portant le nom de *majəlis* (*madjelis* en orthographe Soewandi) qui peut être traduit par « ordonnance »[5]. Les premières sections concernent les pouvoirs et les devoirs du souverain et rappellent certains passages de la *Couronne des Rois*, relatifs à l'autorité suprême[6]. Nous trouvons par exemple dans l'un et l'autre texte, une interprétation parallèle des trois lettres arabes servant à noter le mot d'origine sanskrite *rāja* : ر ا ج. R est expliqué comme l'initiale de Rahmat, « la merci » ; A est une lettre dont la forme verticale rappelle l'élévation du Kalifat sur la terre ; J est expliqué comme l'initiale de Jemal, « la beauté ». La section 25 concerne les chefs de guerre, *peŋhulu* et *hulubalaŋ ;* les sections 26 à 28 concernent le corps des *buduanda* ou gardes royaux, dont Beaulieu nous parle également[7]. La section 29 regroupe diverses interdictions faites aux sujets ; la section 30 traite des titres honorifiques *(Paduka, Maha, Səri, Raja,*

(1) Voir autres arguments in *AdAtjéh*, p. 19.

(2) *Beaulieu*, p. 107.

(3) Beaulieu, hélas, n'en mentionne qu'une : « Il deffend de tirer par la ville, arquebuzes ou mousquets, que le lundy et le jeudy ».

(4) *AdAtjéh*, intr., p. 15 ; c'est là un signe de l'influence des cours islamiques d'Occident sur celle d'Atjéh.

(5) Précisons que les sections 6 à 24 manquent dans le texte qui nous a été conservé.

(6) Cf. *MakRadj*, chapitres V et XX.

(7) Voir ci-dessous, p. 138.

Tuan); la section 31 parle des ambassadeurs et rappelle le chapitre XII de la *Couronne des Rois* qui traite du même sujet.

La troisième partie s'intitule : « Adat madjelis Radja[2] », ce que les éditeurs du texte traduisent par « Customs and regulations of the Kings » ; vu le premier sens de *majəlis*, « session, audience, cérémonie officielle », peut-être vaudrait-il mieux traduire par « Ordre des cérémonies royales » ; il s'agit en effet surtout d'un cérémonial. Outre certaines indications concernant les fonctionnaires, on y trouve la description minutieuse de la façon dont devaient se dérouler les principales cérémonies de la cour (serment solennel, grandes processions, etc.). Nous en reparlerons au chapitre des fêtes et des cérémonies royales[1].

Selon les principes exprimés dans la 2e section de la première partie — et que nous retrouvons textuellement dans la *Couronne des Rois* — : « Chaque souverain doit avoir au moins un ministre pour le conseiller dans les affaires de son royaume, un général pour le défendre contre ses ennemis et un *bentara* (héraut d'arme ?), pour tenir l'épée en sa présence »[2]. Division bien nette entre les attributions civiles, militaires et honorifiques. Chacune de ces catégories comportait un nombre de fonctionnaires subalternes, soumis à l'autorité de l'un ou l'autre de ces trois dignitaires suprêmes. Il y avait notamment les *sjahbandar*[3], qui avaient le contrôle du port, les *karkun*[4] ou scribes royaux, les *penghulu kawal*, chargés du guet et de l'ordre dans la ville[5].

Au début de la IVe partie de l'*Adat*, nous trouvons un tableau systématique de la hiérarchie de tous ces fonctionnaires (Silsilah ṭaraf berdiri) mais il est rapporté au règne de la Sultane Tadj ul-Alam (1641-1675) ; il est à penser qu'à ce moment les *oraŋ kaya*, relevant la tête, voulurent se faire octroyer une sorte de « charte », leur garantissant les honneurs reconquis. La longue liste des titres conférés alors ne saurait sans doute valoir pour le règne d'Iskandar[6].

(1) Voir ci-dessous, p. 144 sqq.

(2) *AdAtjéh*, fol. 6a : « Sekurang[2] sekalipun seorang menteri ia mau djuga ada membitjara akan negerinja, dan lagi seorang hulubalang mau djuga ada akan menolong segala satrunja, dan lagi seorang bentara mau djuga berdiri memegang sendjata dihadapannja. » Cf. *Davis*, p. 122 : « His state is governed by five principall men with their inferiour officers, his secretarie and foure, called sabandars. »

(3) Mot d'origine persane : *šah bandar*, « maître du port ». Au temps de Davis, ils étaient quatre à Atjéh.

(4) Davis écrit « corcoon », Lancaster « curcon » et Beaulieu « corcon ». Voir le chapitre de la *Couronne des Rois* relatif aux secrétaires (Appendice III, p. 213).

(5) Beaulieu l'appelle : « Pengoulou Cavalo » ; « cavalo » est le malais كاول kawal, « garde ». Beaulieu l'appelle aussi parfois « Merigne » ; c'est exactement le malais مريڽو merinju, qui selon *NMNW* viendrait du portugais *marinho*, « marin », on s'explique assez mal comment ce mot aurait été emprunté, avec le sens spécialisé d'« officier de police ».

(6) Cf. *AdAtjéh*, intr. p. 22 : « Apparently this royal lady under whose reign the hulubalangs strove to enhance their power, saw fit to 'confer a certain status' *(karunia ṭaraf)* upon a considerable number of persons ».

Une question difficile se pose : Comment s'effectuait au temps du grand Sultan, l'administration de l'arrière-pays ? Tous les dignitaires et fonctionnaires que nous avons rencontrés jusqu'ici avaient leur office dans la ville même ou dans le port, — mais dans les campagnes et les villes soumises ? Mieux vaut confesser notre ignorance presque totale sur ce point. Les auteurs du XIXe siècle se sont longuement étendus sur la division territoriale de ce que l'on appela « Groot Atjéh » : les quatre *kaum*, les trois *sagi*, eux-mêmes subdivisés en *mukim* etc.[1]. Et chose étrange, on s'est toujours accordé pour rejeter cette division en un lointain passé[2]. En fait on ne saurait être aussi affirmatif. Peu ou point d'indications chez les Européens qui ne voyaient que le port ; mais on s'attendrait à ce que les sources malaises fassent mention des autorités régionales, or elles sont presque muettes. L'*Adat* mentionne bien, folio 59 b, les *hulubalang blang dalam* (hulubalang des *blang*[3] de l'intérieur[4]) mais il ne nous dit rien de leur autorité ni de leurs attributions. Quant aux passages (folio 110 et 111) où se trouvent brièvement indiquées les frontières de certains territoires — curieusement désignés ici du nom de *kawal* qui à la ville signifie « guet » — dans la région de Pasai, il s'agit d'un passage manifestement interpolé — « out of place in this context » (D. et V.) — et nous ne saurions en tirer parti pour le début du XVIIe siècle.

Selon nous, à la période qui nous occupe, Atjéh était avant tout une ville de marchands et ne deviendra que plus tard un territoire regroupant des *kampung* organisés en fédération. Sultan Iskandar avait certainement des intendants dévoués sur les champs de riz de la grande banlieue et des gouverneurs fidèles dans les villes de la côte. Sans doute, n'avait-il pas encore conçu — du moins rien ne nous permet de l'affirmer — le savant système pyramidal des *mukim* et des *sagi*, tel qu'on se complaira à nous le décrire plus tard.

(1) Cf. *EI*², p. 763.

(2) Selon Van Langen, la division en *kaum* daterait déjà du XVIe s.

(3) Ce terme de *blaŋ* بلغ désigne un aspect de la campagne atjihaise ; Snouck Hurgronje nous en donne une définition assez vague (*SnAch*, p. I, p. 258-261) : « ... network of adjoining ricefields-all those for instance which belong to one gampōng-, the open fields as we might call them... ; lands used to form ricefields but which have gradually been rendered too brackish for cultivation by the invasion of saltwater are also called *blang* ». Ch. Robequain (*Le monde malais*, Paris, Payot, 1946, p. 174) donne une définition légèrement différente : « ... des pentes aux teintes claires qui trahissent un déboisement étendu sur toute la côte septentrionale ; ce sont les *blang* : savanes où domine rarement l'*alang*, mais où d'autres herbes se mêlent à des fougères et à des orchidées, non sans donner jour parfois au sol nu ». En somme le *blaŋ* désigne l'absence de forêt.

(4) C'est ainsi du moins que traduisent Drewes et Voorhoeve (*AdAtjéh*, p. 20 : « all the hulubalangs from the country »). Il n'est pas dit que *dalam* n'ait pas ici son sens de « palais » et il s'agit peut-être des fonctionnaires chargés de l'intendance des « terres du palais ».

C. Les symboles de l'autorité suprême

L'autorité suprême du Sultan était symbolisée de deux façons : par le *kəris* et par le sceau. Sans l'un, aucun fonctionnaire ne pouvait se prétendre chargé de l'exécution d'un ordre royal ; sans l'autre, aucune ordonnance n'avait force de loi. C'était un excellent moyen de contrôler les fonctionnaires, en leur interdisant toute possibilité d'usurpation ou d'abus de pouvoir ; c'était aussi une façon d'amener les sujets à respecter l'immanence d'un pouvoir, au lieu de la personne, parfois lointaine, d'un souverain.

C'est porteurs d'un *kəris*, que les fonctionnaires du palais venaient au devant des étrangers pour les accompagner à l'audience. Dès 1599, Davis nous décrit cette coutume[1] : « Ce cris est une sorte de dague dont la lame et le manche (car il n'y a ni garde ni coquille) sont faits d'un métal que le roi estime beaucoup plus que l'or et incrusté de rubis... il est interdit sous peine de mort de porter cette arme (it is death to weare this cryse) mais si c'est le roi qui vous le donne, il suffit de l'avoir en main pour avoir le droit de prendre victuailles sans payer et de commander aux autres comme à des esclaves (to command the rest as slaves). » Chacun des voyageurs, ou presque, fait une description analogue des pouvoirs que cette arme conférait à son porteur[2].

Avec la question du sceau, nous abordons un problème plus délicat. On sait qu'au XIXe s., les Sultans d'Atjéh utilisaient un sceau particulier où se trouvaient figurés, autour d'un cercle central, contenant le nom du prince régnant, huit autres cercles, contenant chacun le nom d'un de ses grands prédécesseurs ; c'est ce qu'on appelait le *tjab thikureuëng*, « le nonuple sceau » (« negenvoudig zegel », comme disent les auteurs hollandais)[3] ; on s'est naturellement posé la question de savoir depuis quand les Sultans d'Atjéh utilisaient un pareil sceau.

La lettre que le prince Maurice de Nassau écrivit au Sultan d'Atjéh en décembre 1600, lui fut rapportée deux ans plus tard par des ambassadeurs d''Ala ad-Din Ri'ajat Sjah[4] et elle se trouve à présent dans les archives royales de La Haye. On peut y observer à côté du sceau du prince de Nassau, celui du Sultan atjihais ; ce sceau est « simple » (« enkelvoudig »), c'est-à-dire qu'il ne comporte qu'un seul cercle et un seul nom. Le « nonuple sceau » ne peut donc être entré en usage qu'à une date postérieure.

(1) *Davis*, p. 119.

(2) Il faudrait reprendre le difficile problème de la signification du *kəris* et des vertus qu'on lui prête en Indonésie ; pour une première approche de la question, consulter G. C. Wooley, *Origin of the malay keris*, *JMBRAS*, XVI, 1938, p. 35 et suiv.

(3) Voir notamment la description qu'en donne J. A. Kruyt, *Atjeh en de Atjehers*, Leyde, 1877, p. 58.

(4) Voir ci-dessous, Appendice III, p. 239.

Dans un article déjà ancien[1], Rouffaer attire l'attention sur un passage de l'*Akbar Nameh* d'Abū'l Faẓl[2] où il est dit qu'au début du présent règne (celui d'Akbar, qui commença en 1556) « Maulana Maḳṣūd, le graveur de sceau, grava en forme de cercles sur une surface d'acier, en caractère *riḳ'a* le nom de Sa Majesté et celui de Ses illustres ancêtres, depuis Timurleng ». A l'appui de ce texte, Rouffaer reproduit le dessin que Tavernier donnait dans ses *Voyages* de ce nonuple sceau indien. C'est là une preuve évidente de l'antériorité indienne. Reste à savoir quand le transfert eut lieu. Sans pouvoir en faire une certitude, Rouffaer présumait que ce fut au temps d'Iskandar Muda, période de renouveau et d'échanges actifs avec l'Inde. Il est dommage qu'aucun sceau au nom de ce Sultan ne nous ait été conservé et que l'*Adat Atjéh* soit muet sur cette innovation. Pourtant, depuis que Teuku Iskandar semble avoir établi un parallélisme entre l'*Hikajat Atjéh* et le *Livre d'Akbar*, on est en droit d'admettre que ce fut bien ce grand Sultan d'Atjéh qui voulut, en cela aussi, s'inspirer du grand Mogol[3].

D. La justice

Avant de quitter l'étude de l'ordre intérieur, tel qu'il fut instauré par Iskandar Muda, nous voudrions parler de la façon dont justice était rendue sous son règne. Selon le récit de Beaulieu, il apparaît qu'il y avait quatre juridictions distinctes à Atjéh : la civile, la criminelle, la religieuse et la commerciale. Une telle spécialisation n'étonne pas dans une société si élaborée[4].

« Cette justice qui est la civile, se tient tous les matins, hormis le vendredy, sous un grand Bali, proche de la principale mosquée. Un des plus riches orancayes y préside[5]. » Nous avons vu[6], à propos du mariage, la façon dont cette justice intervenait en donnant « cédule ». Nous n'avons malheureusement pas d'autres exemples concrets.

« Sous un autre Baly, vers la porte du chasteau, est la justice criminelle. » Plusieurs *oraŋ kaya* se relayaient à sa présidence. On ne sait rien du code qui était appliqué, mais les procédés d'instruction et les peines infligées étaient assez sévères. Les ordalies étaient en usage et le *Bustan us-Salatin* ne rapporte leur suppression qu'au

(1) *De Hindostaansche Oorsprong van het « negenvoudig » Sultanszegel van Atjeh, BKI*, 1906, p. 349-384.

(2) Abū'l Faẓl mourut assassiné au Dekkan en 1602.

(3) Ce sceau sera nommé plus tard *tjap halilintar*, « sceau-tonnerre » (« donderzegel ») ; cette appellation attend toujours une explication satisfaisante.

(4) *Beaulieu*, p. 101 et 102.

(5) *Bali*, orthographié plus loin *baly*, est le mot malais *balay*, qui désigne tout bâtiment un peu vaste, destiné à la vie publique (réception, audience) ; « la principale mosquée » doit être la mosquée Bait ur-Rahman, édifiée depuis peu par les soins d'Iskandar (cf. plus haut p. 46).

(6) Cf. plus haut p. 53 et n. 3.

règne d'Iskandar Tani[1]. Nous savons que cette sorte de « jugement de Dieu » était également en usage au Siam à la même époque[2].

La peine la plus courante était le rotin, auquel « on échappait par les mazes », c'est-à-dire en payant amende et en soudoyant les bourreaux. Si la faute était plus considérable, c'était l'amputation : extraction d'un œil, ablation du nez, des oreilles ou même d'un membre. Dans ce dernier cas, on tranchait le pied ou la main d'un coup net, puis on plongeait aussitôt le moignon dans l'eau froide et on le recouvrait d'une « vessie de cuir » qui arrêtait l'hémorragie[3]. Là aussi, qui payait l'exécuteur se voyait mieux amputé et plus vite. Les voyageurs s'étonnaient de voir comme les suppliciés se remettaient bien et comme, leur peine une fois subie, ils se réintégraient dans la société, parfaitement réhabilités aux yeux de leurs concitoyens. On nous dit cependant que certains de ces invalides étaient relégués dans l'île de PulauWaih, où ils menaient une vie misérable.

Si le crime méritait la peine capitale, c'était le pal[4] — pour les gens du commun du moins, car les « personnes de qualité » étaient mises à mort d'une façon plus honnête. On les mettait en un vaste champ clos, armés d'une sorte de grand fauchoir et ils avaient à se défendre ainsi, seul contre une troupe d'attaquants — généralement formée par les parents de la famille lésée (en cas d'adultère notamment). Ils pouvaient ainsi garder l'espoir — illusoire semble-t-il — de sauver leur vie.

Notons que, sans toujours en référer à cette justice solennelle et publique, les quatre « merignes ou sergents majors »[5], chargés du bon ordre dans chacun des quatre quartiers de la ville, pouvaient infliger le pilori et l'amende à tel malfaiteur, auteur d'un menu larcin et pris sur le vif[6].

Quant aux deux autres justices, elles n'instruisaient que des affaires spécialisées. « Le Cadi ou évesque préside sur une justice qui

(1) *Niemann*, p. 132 : « ... ialah jang melarangkan bertjelup minjak dan berdjilat besi » (ce fut lui qui interdisit que l'on plonge dans l'huile et que l'on lèche le fer). Les ordalies existaient toujours au XIXe siècle ; Snouck Hurgronje signale (*SnAch*, t. I, p. 109) entre autres méthodes employées, le « peuklò' minyeu' » (*the plunging into oil*) et le « peuliëh beusòë » (licking the hot iron).

(2) Cf. Schouten, *Relation du Siam*, p. 30 : « Quelquefois on oblige les dénonciateurs à se plonger dans l'eau et y demeurer quelque temps ; on oblige les autres à marcher les pieds nus sur des charbons ardents, à se laver les mains dans l'huile bouillante ou à manger le rys charmé... pour le rys charmé, ce sont les docteurs de leur loy qui le préparent et qui le leur donnent ».

(3) *Dampier*, p. 71. Cf. aussi *Best*, p. 407 : « This day we were told that one eye of a nobleman was plucked out, for looking on one of the kings women, washing in a river » ; et *Lancaster*, p. 135 : « Their lawes are severly inflicted upon them that offend... cutting of their noses and eares, according to the traytrousnesse of the offence ».

(4) Beaulieu vit empaler une femme, accusée d'avoir provoqué un incendie. Davis signale que certains condamnés étaient livrés aux éléphants. Voir aussi *PMundy*, t. II, p. 135.

(5) Voir plus haut p. 76, note 5.

(6) C'est la mésaventure qui advint à « Pedro de Ticou », l'interprète improvisé de Beaulieu, mis au pilori et puni de douze réales d'amende (*Beaulieu*, p. 57).

s'estend sur ceux qui enfreignent leur religion. » Il se peut que l'autorité de ce tribunal ait été renforcée par Iskandar Muda, soucieux de faire respecter les règles de morale et de bonne conduite religieuse dont le *Bustan us-Salatin* lui attribue l'instauration (interdiction du jeu de dé et de la consommation de l'alcool[1]).

Près du port enfin, à l'« Alfandègue »[2], se trouvait « le bali, où se terminent tous les différens des marchands tant estrangers que naturels ». Cette cour était sous la présidence de « l'orancaye Laxemane qui était comme maire de la ville[3] ». Une armée d'eunuques s'affairaient sous ses ordres.

(1) *Niemann*, p. 127. « Ialah jang mengeraskan agama Islam dan menjuruhkan segala rakjatnja sembahjang lima waktu dan puasa ramadan... dan meneguhkan sekalian merekaitu daripada minum arak dan berdjudi » (ce fut lui qu'il renforça la religion musulmane, fit en sorte que ses sujets fassent la prière cinq fois par jour et observent le jeûne du ramaḍān... lui qui les retint loin de l'alcool et du jeu de dés). Il se peut aussi que ce genre de tribunal ait existé à une date plus ancienne ; en 1601, Fr. de Houtman comparut devant un « tribunal » de juges spécialisés, désireux de lui faire abjurer le christianisme (cf. ci-dessous, Appendice III, p. 235).

(2) Pour plus de détails sur ce service — dont le nom est peut-être à rapprocher de l'arabe fundūḳ —, voir plus loin p. 102 sqq.

(3) L'*oraŋ kaya Laksamana*, avait aussi, comme à Malaka, les fonctions d'un amiral ; le nom est d'origine indienne. Il faudrait entreprendre une étude systématique et comparée des titulatures en usage dans les états malais à cette époque ; une pareille étude avait été déjà entreprise pour Java par L.-C. Damais (d'après l'épigraphie).

CHAPITRE III

UNE POLITIQUE DE CONQUÊTE

« Mas o receyo que temos do Achem naô he por razaô de quam poderoso se fez com suas Armadas grandes e poderosas, em que esta posto na ponte des todas as viagens da India para o sul. »
(Mais la crainte que nous avons d'Achem ne vient pas tant de la puissance que cette ville acquiert avec ses armadas grandes et puissantes, elle vient de ce qu'elle est placée au « défilé » de tous les voyages de l'Inde vers le Sud.)

Diogo do Couto

Au début de ce chapitre, qui doit traiter des activités belliqueuses d'Atjéh, nous soulignerons encore une fois le caractère précaire de sa puissance. Nous avons vu que toute son activité commerciale et ses possibilités mêmes de survie dépendaient de facteurs extérieurs, du poivre et du riz qu'il fallait draîner jusqu'en son port, des esclaves qu'il fallait convoyer jusqu'aux rizières de son arrière-pays, des rivaux qu'il fallait abattre, sous peine de voir les vaisseaux étrangers s'aller charger en d'autres rades.

Au moment où Iskandar Muda montait sur le trône, l'ennemi avait plusieurs visages. A Soumatra même, il fallait établir ou maintenir un contrôle sur les comptoirs rivaux, toujours prêts à la révolte, Pasai, Pidir[1], Tiku, Pasaman, Deli, Aru[2] ; libres, ils intriguent avec les Portugais ou avec Djohor ; soumis, ils sont impatients du joug et acceptent mal de transporter à Atjéh le poivre qu'ils produisent et qu'ils pourraient vendre un bon prix.

(1) Cf. Linschoten, *Itinerario, Linschoten Vereenig.*, LVII, 1955, p. 83 : « Il y a dans l'île (de Soumatra) quelques endroits où les Portugais font commerce et qui trafiquent avec ceux de Malaka, comme par exemple Pidir, qui se trouve à vingt milles d'Atjéh sur la côte qui fait face à Malaka, d'où vient beaucoup de poivre et de l'or aussi... » (So zijnder sommighe plaetsen in dit eylandt, daer die Portugesen handelen, die met die van Malacca haer traffique dryven, als een plaets, ghenaemt Pedir, welck leyt 20. mylen van Acheijn aende custe teghen over Malacca, van waer comt veel peper, ende ooc gout).

(2) Cf. *Davis*, p. 123 : « Aru holdeth with the king of Ior and refuseth subjection ».

De l'autre côté du détroit, il fallait compter avec les États de la péninsule, et surtout avec Malaka que, depuis un siècle, tenaient les Portugais. De la citadelle qu'ils avaient élevée à l'emplacement de l'ancien palais des Sultans, ils surveillaient l'ouest de la ville, où se pressaient encore, répartis en quartiers, les diverses communautés asiatiques. Le port prospérait toujours et les enrichissait de ses douanes, moins vite qu'autrefois cependant, car le rythme se ralentissait. Les marins musulmans préféraient aller à Atjéh et d'autres concurrents, Anglais et Hollandais, arrivaient d'Europe, bien résolus à les bouter dehors. Et puis et surtout, depuis 1580, le Portugal avait été rattaché à la couronne d'Espagne et le roi Philippe se souciait peu de ce comptoir lointain, qui s'était bâti sans les Espagnols. Les secours en hommes et les subsides n'arrivaient pas toujours aussi vite, ni aussi nombreux qu'il l'aurait fallu[1].

Pourtant Malaka tenait bon et Atjéh, consciente de son impuissance, allait chercher à s'assurer d'autres bases sur la péninsule afin de contrôler les détroits[2]. Les proies offertes ne manquaient pas. Il y avait Batu Sawar, la capitale temporaire où les Sultans de Djohor se survivaient confortablement depuis que Malaka leur avait été ravi. Bien située, la ville était riche en hommes et en métal précieux[3]. Il y avait Kedah dont le Sultan contrôlait les poivrières de Langkawi[4] et dont le port était un rendez-vous important[5]. Il y avait encore Pahang, que le portage depuis Malaka, par les vallées du centre de la péninsule, devait enrichir jusqu'en 1641[6].

(1) Pour l'histoire de Malaka aux XVIe et XVIIe s., voir R. Winstedt, *History of Malaya*, rééd. Londres, 1958.

(2) Dès le XVIe s., Atjéh avait entretenu d'étroits rapports avec les sultanats de la péninsule (règne d'un Sultan originaire de Perak en Atjéh ; mariage de la fille du Sultan d'Atjéh avec le Sultan de Djohor).

(3) Lors du sac de Djohor par Djambi, en 1673, les vainqueurs s'emparèrent de quatre tonnes d'or et capturèrent 2.500 prisonniers (selon R. Winstedt, *History of Malaya*, p. 140) ; pour une étude de la chronologie des Sultans de Djohor, cf. Gibson-Hill, *Alleged death of Sultan 'Alaud din of Johor at Acheh in 1613*, *JMBRAS*, 1956.

(4) « Le poivre s'y recouvrait sans comparaison à meilleur marché qu'en aucun autre lieu, pour ne valoir ordinairement que 16 réales le bahar » (*Beaulieu*, p. 74).

(5) « Les Portugais résidans à Malacca y trafiquent d'ordinaire et y viennent en décembre pour y séjourner jusqu'en février. Ils y portent des pannes de Guzarate, du sel, du ris et peu de réales, lesquelles y sont bien requises à l'occasion de la proximité des Chinois qui sont en bon nombre habituez à Patani » (*Beaulieu*, p. 81). Une des raisons du succès de Kedah venait peut-être des avantages que son système de mesure apportait aux marchands : « La mesure estant plus grande d'un quart en cette isle (Langkawi) qu'aux terres de l'obéissance du Roy d'Achem ».

(6) Sur ce portage cf. W. Linehan, *A History of Pahang*, *JMBRAS*, 1936 (grosse étude avec une carte, voir notamment le chapitre IV, p. 40). Le *Tong-hi-yang-k'ao* signale l'importance du commerce des esclaves à Pahang ; des pirates en amenaient des cargaisons entières ; le prix était de trois pièces d'or par tête.

A. Les forces armées

Pour tenir en respect ou abattre tous ces concurrents, Atjéh avait besoin d'une flotte et d'une armée excellente. Iskandar Muda veilla à les lui donner.

1. *La flotte.*

Dès la fin du XVIe siècle, les voyageurs signalent tous l'importance de la flotte atjihaise. « Il a un bon nombre de galères (very many gallies), dit Davis en parlant de Ala ud-Din[1], certaines portant 400 hommes, longues et sans pont, les rames, longues de quatre pieds (environ 1,20 m), ne sont maniées que de la main sans l'usage d'un tolet. » Il faut croire pourtant que cette flotte ne suffisait pas à tous les usages ou que le Sultan cherchait à l'épargner et préférait engager des navires qui n'étaient pas les siens. Nous sommes surpris d'apprendre en effet, qu'à deux reprises au moins, il fit appel aux bons offices des capitaines étrangers, les priant contre fortes récompenses d'aller effectuer en son nom une croisière « pacificatrice » sur la côte des détroits. En 1600, il demande à Houtman d'aller attaquer Djohor : le prix en serait une cargaison de poivre. En 1602, il demande à Lancaster d'aller « pour 100 marks d'or » arraisonner à Pidir quelques pirates indociles[2].

Sous Iskandar, il n'en est plus ainsi et les Atjihais ne s'en remettent plus aux étrangers du soin de faire en leur nom la police de l'Océan. « C'est le royaume le plus fort de ses voisins par mer » dit Beaulieu. Les abris d'Atjéh, de Daja et de Pidir, qui étaient les trois principaux ports de guerre, recélaient une centaine de grosses galères, toutes prêtes à appareiller[3], et Beaulieu nous avoue tout net son admiration : « Y en a le tiers qui sont sans comparaison plus grande que pas une de celles que l'on bastit en chrestienté[4]. »

Écoutons le jugement nuancé de ce marin, qui pour avoir bourlingué sur bien des mers, s'y connaissait à coup sûr en matière de construction navale : « J'ay veu la quille d'une qui n'estoit que moyenne qui avoit six vingt pieds de long (environ 36 m), tout d'une pièce ; ils travaillent fort bien à faire ces galères et ce sont de beaux

(1) Cf. *Davis*, p. 121, qui ajoute : « They have passing good timber for shipping » ; cf. aussi *Lancaster*, p. 137 : « Their shippes, sayles, mastes, anchors and cables are all of wood ».

(2) *Davis*, p. 120 : « As touching your merchandize (c'est le Sultan qui parle) it shall be thus : I have warre with the King of Ior... you shall serve me against him with your ship ; your recompence shall bee your loading of pepper ; this was agreed ». *Lancaster*, p. 133 : « During the time we were at Dachem, the King desired to have our pinnace goe to Pedeir accompanyed with a Portugalles fregat to take, if they might, rovers at sea, wich did rob his subjects... » ; l'affaire échoue du reste et les pirates échappent.

(3) *Beaulieu*, p. 106.

(4) C'était le moment où le roi de France commençait à bâtir des galères — sur le modèle des galères turques — pour constituer une flotte de guerre en Méditerranée. Sur les galères en Extrême-Orient, consulter l'intéressant article de C. Nooteboom, *Galeien in Azie*, *BKI*, 108, 1952, p. 365-380.

bastiments mais elles sont trop pesantes : car elles sont trop longues et trop hautes : outre cela elles ont leurs rasteliers très petits et faibles en comparaison des membres. Aussi leurs rames ne sont si longues ni si pesantes n'estant que des perches au bout desquelles il y a un morceau de planche, enté assez à propos et bien ouvragez : ils ne mettent que 2 hommes sur chaque rame, encore sont ils debout : leurs voilles ne sont artimonières mais taillez comme celles des navires, sçavoir quarrez, les bordages ou planches de ces galères ont six poulces d'éspais. »

Chaque galère était armée de trois bonnes pièces de canon avec quarante livres de boulets, sans compter les fauconneaux « qu'ils mettent aux espaules et en hanche ». Chacune était montée par 600 hommes au moins, l'équipage des plus grosses allait jusqu'à 800. « Ils ne font chiourme de forçats mais de pauvres gens qui tous rament bien ». Par un ingénieux système, le Sultan se déchargeait de l'entretien de ces galères et de leurs équipages en le mettant au compte des plus riches de la cité[1] : « Pour les galères, elles ne lui coustent rien non plus à entretenir, parce que il en donne la charge à ses principaux orancayes, comme à Laxemane, une des plus grandes, laquelle il est obligé d'esquiper, faire mettre à la mer, remettre en sa souille, la garder et réparer, le tout à ses despens : pour ce sujet le roy leur répartit tant de peuple à chacun qui doivent estre prêts à leur simple commandement. »

Entre deux expéditions, les galères étaient entourées de soins multiples. Chacune d'entre elles était halée — généralement avec l'aide d'éléphants — en une loge que Beaulieu appelle ici, d'un vieux mot français, « souille ». C'était une sorte de fosse profonde d'au moins 10 pieds (3 mètres), sur laquelle on disposait, « par le travers, de grosses pièces de bois, esloignées de 10 pieds en 10 pieds et également alignées ». « La mer croissant, les éléphans tiraient la galère sur ces sommiers. » On profitait de ce que la coque était ainsi à l'air pour « la visiter et la recalfater », puis on fermait la souille avec force gazons, pierres et planches du côté de la rivière et on l'emplissait d'eau jusqu'au niveau des sommiers « tellement que la galère n'est qu'à la superficie de l'eau, sans y tremper, n'en ayant que la fraîcheur ». Procédé souverain, à ce qu'on nous dit, pour empêcher « le ver de mer » d'attaquer le bois. On retirait les voiles, les cordages et les antennes, puis on mettait le tout à l'abri d'un toit de feuilles de palmier. On terminait en versant 4 ou 5 pieds d'eau à l'intérieur de la coque, pour l'empêcher de ce disjoindre sous l'effet de la chaleur. Ces opérations duraient en tout 5 à 6 jours. Le jour venu de remettre à flot, on vidait l'eau de la galère qui remplissait la souille et finissait par faire flotter les sommiers que l'on retirait ; puis « la souille

(1) Selon un système qui n'est pas sans rappeler celui des Symmories en usage dans l'Athènes du IVe siècle.

desbouchée tout à coup, l'eau s'écoulant dans la rivière entraînait avec soi la galère ».

La description que Peter Mundy fait en 1637 de cette flotte, vient confirmer les dires de Beaulieu[1] : « De galères et frégates le roi en a ici environ 200 (Beaulieu n'en comptait que 100 grosses en 1621) et de petits vaisseaux et grands 'prowes' une multitude, appartenant à des particuliers, dont les voiles sont de feuilles tressées comme des nattes et les cables et cordages fait de rotins tressés. Les dites galères et frégates lorsqu'elles sont au repos, sont halées sur le rivage puis en des calles sèches (drie dockes) soigneusement recouvertes de feuilles pour les protéger du soleil et de la pluie. »

Un des plus gros navires de la flotte atjihaise connut une renommée toute particulière. C'est celui qui fut envoyé contre Malaka en juillet 1629. Les Portugais parvinrent à le capturer avec l'amiral qui se trouvait à son bord, et stupéfaits par ses dimensions, l'envoyèrent en Espagne, comme trophée. Faria y Sousa nous a laissé de ce vaisseau — l'« Espanto del Mundo », c'est-à-dire le « Terreur du monde » — la mémorable description que voici : « Il est nécessaire que les lecteurs puissent se faire quelque image de cette belle machine (alguna imagen desta hermosa maquina). Dans sa longueur — qui avait bien 400 palmes [env. 100 mètres] — se dressaient à distances appropriées trois mâts (se levantavan aproporcionadas distancias tres arboles) : elle contenait plus de 100 pièces d'artillerie, la plupart pesant de nombreuses livres et une même, plus de deux arrobes (mas de dos arrobas). Celle-ci était de tambac, métal merveilleux, et pouvait valoir environ 7000 ducats ; cette autre était inestimable par l'extrême perfection de son travail. Non, ce n'est pas en vain qu'on donna à ce vaisseau ce nom de « Terreur du monde » ! Quelle grandeur et quelle force ! Quelle beauté et quelle richesse ! Nos yeux, bien qu'usés à force de s'étonner de choses belles, s'étonnèrent tous de celle-là[2]. »

Nous retrouvons dans l'*Hikajat Malém Dagang*, le souvenir d'un bateau merveilleux dont le nom n'est pas sans rappeler l'« Espanto del Mundo ». On nous dit qu'Iskandar Muda, désireux d'aller combattre Si Udjut, affrète une flotte dont le bateau amiral, le « Tjakra Dunia » (la Roue du monde)[3], est de dimensions exceptionnelles et porte à son bord trois grosses cloches qui sonnent toutes seules. Fidélité, chez le poète atjihais, au souvenir d'un glorieux passé maritime.

(1) *PMundy*, t. II, p. 133.

(2) *Faria* t. III, livre 4, chap. VII, p. 443. La dernière phrase sonne ainsi dans le texte castillan : « No vanamente, pues, se deô a esta galera aquel nombre ; por grande y fuerte, por bella y rica ; pues los ojos mas usados a espantarse de semejantes fabricas, uniformamente se espantaron desta ».

(3) Il doit s'agir de la Roue considérée comme arme, du disque qui terrorise ; cf. la statue de *čakra-čakra*, originaire de Singhasari (aujourd'hui au Musée royal de Leyde).

2. *Les éléphants.*

Sur terre, la force principale d'Atjéh était constituée par ses éléphants. Ces animaux se trouvaient à l'état sauvage dans l'arrière-pays[1], faciles à capturer et à conduire jusqu'à la ville. C'était à l'époque une précieuse ressource et les Atjihais surent l'utiliser au maximum. Nous avons vu qu'ils considéraient eux-mêmes leurs éléphants de combat comme « les véritables remparts de leur ville » et Davis notait de son côté[2] que « c'était sur ces éléphants que reposait la force du pays ». Lancaster insiste sur leur grand nombre et leur taille[3] : « There are elephants in greater nomber and bigger stature then in any of these parts, as for their strength i did see one drawe the Kings fregat (laden with peppe) which was a ground, being ten or twelve tunne very easilie. »

Beaulieu en dénombre 900[4]. On les habituait à n'avoir plus peur des mousquetades, « en leur faisant tirer aux oreilles et autour d'eux » ; à ne plus craindre le feu, en agitant alentour « des trousseaux de paille ardente, attachez au bout de longues picques ». Ils étaient dressés à faire la « sombaye »[5] c'est-à-dire « le salut devant le logis du Roy, ployant les genoux et eslevant la trompe par 3 fois ». Chacun avait son nom (l'*Adat Atjéh* nous a conservé une trentaine de ces noms, l'*Hikajat Atjéh* 43[6]). Selon l'estime où le Sultan les tenait, il faisait porter à leur côté « six, quatre, ou deux quitasols » (c'est-à-dire parasols). Quand les éléphants déambulaient par les rues, les

(1) Cf. ci-dessous, Appendice III, p. 212, le récit du pélerinage d'Iskandar Tani à Pasai, où il est fait mention de la capture d'éléphants sauvages. La présence de l'éléphant dans l'arrière-pays d'Atjéh est encore attestée au début de ce siècle (*Veltmann*, p. 25, note 1) ; on distinguait deux espèces, l'une domesticable, appelée *Po Meurah*, l'autre par trop sauvage, appelée *Gadjah kéng ;* pourtant, nous n'avons pas trouvé dans l'ouvrage de Snouck Hurgronje, mention d'éléphants domestiqués.

(2) *Davis*, p. 122 : « The trust of his land force standeth upon his elephants ».

(3) *Lancaster*, p. 136.

(4) On peut rapprocher de ce chiffre, ceux que des sources contemporaines nous donnent pour les pays voisins ; Siam : 3.000 (Van Schouten, *Relation du Siam*, p. 39) ; Grand Mogol : 14.000 (Terri, *Voyage* éd. in Thévenot, *Coll. des Voyages*, t. II, p. 15).

(5) C'est le *sembah*, salut qui consiste à porter les mains jointes à hauteur de visage (au menton ou au front selon l'importance de l'hommage que l'on désire faire). A Java, où ce geste a tendance à disparaître dans les rencontres quotidiennes, il s'effectue toujours dans certaines occasions bien précises (notamment une fois par an, devant les parents).

(6) *AdAtjéh*, p. 21 et *HikAtjéh* p. 194 (Appendice III : Liste des noms d'éléphants). On n'a guère étudié les noms donnés aux animaux en Indonésie ; il serait pourtant intéressant de préciser à quels domaines, à quels registres ils sont empruntés. Ces deux listes permettraient une première étude ; certains noms sont empruntés au domaine indien *(Rawana, Raksjasja, Indera Djaja)* mais ils sont peu nombreux ; la plupart sont curieusement empruntés au vocabulaire de l'orfèvrerie ou de la parure et les objets, souvent délicats, qu'ils évoquent contrastent plaisamment avec l'allure massive des éléphants : Exemples : *Djarum Mas* (Épingle d'or), *Gelang Katja* (Bracelet de verre), *Sunting Dajang* (*sunting* est la fleur que l'on se met dans les cheveux, *dajang* est une suivante, une dame de compagnie) ; d'autres donnent à l'animal une allure anthropomorphique : *Kapitan Ketjil* (Petit capitaine), *Bibi Patung* (Tante Statue).

gens devaient « faire large » et des serviteurs allaient en avant-garde, frappant d'un instrument de cuivre[1].

Il est à penser qu'Iskandar Muda — qui tout jeune se passionnait déjà pour ces animaux[2] — leur vouait un véritable culte. Il agissait envers eux presque comme envers des êtres humains. On nous dit qu'il leur donnait des femelles en guise de concubines, pour les récompenser, et les leur reprenait pour les punir. Un jour que le troupeau refusait d'embarquer, il fit « fendre l'éléphant de tête par le milieu », devant tous les autres, qui, terrorisés par cette prompte justice, se hâtèrent de monter à bord.

Outre une défense efficace, ces éléphants étaient pour Atjéh un fructueux produit d'exportation. Peter Mundy signale le fait en 1637 : « From hence allsoe they carry yong elephants, their country accompted to heed the biggest and fairest » et Tavernier précise[3] qu'on les embarquait pour Ceylan. La quatrième partie de l'*Adat Atjéh* comporte un paragraphe spécial concernant les taxes sur l'exportation de ces éléphants, la façon dont elles devaient être perçues et redistribuées[4].

3. *Les chevaux.*

Les Atjihais, et Iskandar Muda tout le premier[5], mettaient leur point d'honneur à être bons cavaliers. Certains chevaux étaients importés d'Occident[6], mais la plupart devaient venir de l'arrière-pays où de Graaff nous dit avoir aperçu « des bandes de chevaux sauvages »[7]. Lors de son passage, Beaulieu ne dénombre que 200 chevaux « desquels il y en a environ 50, qui estans en France, excéderont le prix de 500 escus, le reste n'est pas grand chose ». Ces chevaux étaient presque exclusivement réservés à la remonte des soldats du guet.

Ce chiffre peut paraître réduit ; sans doute augmenta-t-il au cours des décades qui suivirent. En 1688, Dampier signale l'exportation de chevaux atjihais vers le Coromandel et l'on trouve dans l'*Adat Atjéh* un réglement relatif aux droits de douane prélevés sur ce genre de commerce[8].

(1) Beaulieu appelle cet instrument « un batecale ».

(2) *HikAtjéh*, p. 119-122.

(3) *Voyages*, t. II, p. 504. Cf. aussi, ci-dessous, addenda, p. 265.

(4) *AdAtjéh*, folio 154, « Adat gadjah » : « diberinja adat duapuluh tiga tahil dulapan pada seekor ».

(5) Cf. par ex., *HikAtjéh*, p. 136 sqq., le passage ou le jeune prince parvient à distancer l'écuyer portugais (Appendice III, p. 227 sqq).

(6) De Perse notamment.

(7) Cf. plus haut, p. 44. A la fin du XIXe siècle, le commerce du cheval était une richesse du pays Gayo (cf. les photographies de marchands de chevaux, avec leurs montures, in Snouck Hurgronje, *Het Gajoland*). Il s'agit d'une race relativement petite, et très vraisemblablement autochtone, qui se retrouve dans tout l'archipel (l'élevage du cheval à Bali est déjà attesté par l'épigraphie).

(8) *Dampier*, p. 155 ; *AdAtjéh*, folio 155a : « Adat kuda ». M. J. Filliozat a bien voulu nous signaler que le dictionnaire tamoul-français de Mousset et Dupuis mentionnait : *Accikkutirai*, « cheval d'Atjéh », et *Acci(kkutirai)naṭai*, « allure des chevaux d'Atjéh, amble » ; autre signe de la présence de chevaux atjihais en pays tamoul.

4. *Les Fantassins.*

« On fait estat, dit Beaulieu, que d'Achen et des lieux adjacents dans la vallée, peuvent sortir 40 mille hommes. » « Quand le Roy entreprend quelque guerre il ne luy couste rien, tous ses sujets, sans en exempter aucun, estans obligez de marcher à son premier mandement, à leurs dépens, et de porter de quoi vivre pour 3 mois[1]. » On ne sera pas surpris de voir Beaulieu s'étonner d'un système de conscription obligatoire, bien inconnu de l'Europe de ce temps-là.

De peur de quelque soulèvement, le Sultan gardait prudemment les armes et la poudre par devers lui. Il n'en faisait distribution qu'au moment du combat. Si le soldat s'enfuyait, sa famille entière était mise à mort. « Par ce moyen il les a fait soldats malgré eux et sont la terreur de leurs voisins[2]. »

5. *L'Artillerie.*

Le temps n'était plus où les Atjihais envoyaient une ambassade à Istanbul, pour solliciter l'octroi de quelques canons ; le temps était venu où c'étaient les Portugais qui, étonnés par la taille des canons coulés à Atjéh, en envoyaient un, en hommage au Roi d'Espagne[3].

Le Sultan dit un jour à Beaulieu qu'il avait 5.000 canons. « C'est exagéré, dit le Normand, mais pour 2.000, il y a quelques apparences, pourvu que l'on compte les fauconnaux, pierriers et autres pièces à boëtte. » Il dénombrait 1.200 pièces de calibre moyen, toutes en bronze, et 800 grosses pièces, plus les arquebuzes qu'il trouvait « courtes et mal montées ». Bien que les fondeurs d'Atjéh fussent désormais à même de couler les canons, le Sultan était avide d'obtenir des voyageurs européens la cession de quelques-unes de leurs pièces. C'était là un des « cadeaux » qu'il appréciait le plus volontiers[4].

(1) *Beaulieu*, p. 106. Si la campagne excédait trois mois, le Sultan prenait à son compte la fourniture du riz.

(2) A côté des arquebusiers (cf. descr. du défilé in *AdAtjéh*, fol. 63b), il y avait des archers, armés de flèches empoisonnées ; cf. cette anecdote, rapportée par Tavernier (*Voyages*, t. II ; p. 490) : « Tous les roys et princes de l'Orient recherchent avec soin les plus forts poisons et le roy d'Achen fit un jour présent de 15 ou 20 de ces flèches empoisonnées à M. Croke, envoyé du général de Batavia et qui fut depuis, chef du comptoir de Surate, il y avait déjà quelques années qu'il avait ces flèches sans qu'il se fut avisé d'en faire l'essay, et estant un jour avec lui, nous tirames plusieurs écurieux qui tomboient morts dès qu'ils en estoient frapez. » Le *Hikajat Atjéh* nous parle également de soldats armés du *kəris* ou du *golok* (arme à un seul tranchant) ; Linschoten nous apprend que les *kəris* forgés en pays Minaŋkabaw étaient appréciés de toutes les régions d'Indonésie : « Un endroit nommé Minaŋkabaw, où l'on fait les poignards qu'on appelle *kəris* et qui sont très recherchés » (een plaets, ghenaemt Manancabo, alwaer men maeckt die pongiaerden, die men in Indien heet cryses, welcke seer vermaert ende gheestimeert worden). (*Itinerario, Linschoten Vereen.* LVII, 1955, p. 83.

(3) Cf. ci-dessus, p. 37, n. 3 et p. 38, n. 3.

(4) Cf., par exemple, *De Reis van Joris van Spilbergen, Linschoten Vereenig.*, LXI, 1933, p. 74 : « Notre général fit don au roi d'un canon en cuivre, pesant 600 livres » (Heeft ons generael aenden Coninck gheschonken een Metalen stuck gheschuts, weghende 600 l.). Voir la description, et la photographie, de quelques canons anciens, originaires d'Atjéh, *in* K. C.

Le fer nécessaire à ces armements était absent de Soumatra. On le faisait venir des côtes de l'Inde[1] et c'était l'objet d'un fructueux commerce auquel les Européens n'étaient pas étrangers[2].

Par contre, le soufre, nécessaire à la fabrication de la poudre, se trouvait en grande abondance dans le nord de Soumatra.

6. *Poliorcétique.*

Nous savons peu de choses sur la stratégie, si ce n'est que les guerres de siège étaient fréquentes. Les Atjihais avaient la réputation de s'y connaître parfaitement dans l'art de la sape et de la tranchée : « Ils sont de grande fatigue et remueurs de terre, comme il a paru au siège de Queda et particulièrement en celuy de Deli qui est une très forte place et qui estoit deffendue par un personnage qui avoit beaucoup de réputation acquise par sa valeur, en sorte que... le gouverneur de Malacca... croyait que le Roy d'Achen viendrait plustot à bout de Malacca que non pas de Deli — toute fois le roy s'en rendit maistre en bien peu de temps, par le moyen des grandes tranchées qu'il fit faire, poussans tellement la terre devant eux qu'avec peu de perte, elle fut emportée en moins de 6 semaines[3]. »

Il semble que cette technique militaire ait été sinon introduite du moins perfectionnée par les Européens : « Les Hollandais conseillent Achen... ; ils donnèrent avis de retranchements et fortifications à la mode de Hollande et de France[4]. »

B. Les opérations contre les États malais

L'énumération chronologique des campagnes d'Iskandar Muda se trouve fidèlement consignée au chapitre XIII du Livre II du *Bustan us-Salatin*[5]. Nous allons les reprendre une à une, en tâchant de préciser dans la mesure du possible, à l'aide des sources européennes.

Les six premières années du règne d'Iskandar Muda furent pacifiques. Il est clair qu'après les troubles qui avaient précédé et accompagné son avènement, il lui fallait rétablir un ordre intérieur et se défaire tout d'abord de l'opposition des *oraŋ kaya*. La politique d'expansion commence en 1612 avec l'attaque des villes de la côte orientale de Soumatra : Deli, qui tombe après un siège magistralement

Crucq, *Beschrijving der Kanonnen afkomstig uit Atjeh, thans in het Koninklijk Koloniaal Militair Invalidenhuis Bronbeek, TBG*, 1941, deel LXXXI, p. 545 à 552, avec 4 planches.

(1) Cf. ci-dessous, p. 110 et 116.

(2) Le 18 avril 1615, Arthur Spaight écrivait à bord de l'« Hector » (Foster, *Letters received*, t. III, 1899, p. 193) : « Iron is very much enquired after, for that the King is building of gallys and preparing to go for Mallacka and is in great want of iron ; so that, we hope there will be some good trade done therein. » En 1637, le bateau de Peter Mundy laissa du fer à Atjéh, contre du poivre (*PMundy*, t. II, p. 118).

(3) *Beaulieu*, p. 100.

(4) Cf. Pyrard, *Voyage* 1679, t. II, p. 99 ; on sait qu'à la fin du XVIIe s. des ingénieurs militaires français construiront au Vietnam, des fortifications « à la Vauban ».

(5) Cf. Appendice III, p. 200.

conduit, de six semaines, puis Aru qu'Atjéh attaque par mer[1] et qui succombe au plus tard, dans les premiers jours de 1613.

Iskandar tient désormais les têtes de pont nécessaires qui vont lui permettre de lancer ses flottes au travers du détroit. Il lui faut maintenant abattre le Sultan de Djohor, l'ancien suzerain d'Aru, dont la capitale, Batu Sawar, abrite un comptoir hollandais et concurence tout à la fois Malaka et Atjéh. Dès juillet 1613, il revient en sa ville, vainqueur et chargé de butin. « The third of July the Kings Armada arrived and had been, but twenty days from the court of Ior to Achen. In Ior they took the factorie of the hollanders and made a prey of all their goods and brought hither prisoners of the Hollanders, some twenty or twenty four.[2] » Parmi les prisonniers, se trouvait le Sultan de Djohor 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah, et plusieurs membres de sa famille[3].

Iskandar cherchait surtout à détruire la factorerie hollandaise et n'entendait point laisser les Portugais, ou quelque autre puissance, s'installer dans les ruines de Batu Sawar. Aussi, dès après sa victoire, songea-t-il à reconstruire la ville et à y mettre un prince à sa dévotion, qui saurait lui rester fidèle et défendre les intérêts d'Atjéh en cet avant-poste menacé. Avant novembre 1613[4], il avait envoyé une flotte sur les lieux avec de l'artillerie, des troupes et le frère de l'ancien roi qu'il avait emmené prisonnier : Sultan Abdullah, aussi appelé Radja Sabrang, le « Roi d'Outre-mer ».

La conquête marque alors un temps d'arrêt et Atjéh reste pendant deux ans sur la défensive. Puis dans les premiers jours de 1617, c'est le premier assaut contre Pahang. C'était peut-être un moyen d'affaiblir les Portugais en anéantissant sur leurs arrières, l'extrémité nord de la route, transpéninsulaire par où Malaka trafiquait avec le Golfe de Siam, depuis que l'itinéraire maritime était devenu plus dangereux.

(1) « Seventy elephants and much provisions, carried by sea to make his warres at Arrow » (*Best*, p. 468).

(2) Cf. *Best*, p. 464.

(3) Cf. Gibson-Hill, *Alleged death of Sultan 'Alaud din of Johor at Acheh in 1613*, *JMBRAS*, 1956.

(4) Cf. le récit de Floris, en date du 8 novembre 1613 (*Voyage* publié par Thévenot, in *Collection de voyages*, t. II, p. 24) : « Nous apprîmes (des Salettes) que le roy d'Achen avait renvoyé le frère du roy d'Ior. Il lui avait donné 36 vaisseaux pour l'accompagner et 2000 de ses sujets pour rebâtir le port de la ville de Ior, avec beaucoup de pièces d'artillerie et des munitions. Ils adjoutèrent qu'il luy avoit donné sa sœur en mariage et qu'on l'allait installer en la place de son frère, qui commandoit dans le pays. » Les « Salettes » sont ces nomades de la mer, que nous rencontrons souvent, sous des orthographes variées, dans les sources européennes de cette époque. Ils jouèrent un rôle déterminant d'informateurs et d'agents de liaison, au cours des hostilités, qui opposèrent dans les détroits les Portugais aux Malais. Les deux camps se disputaient leurs bons offices. Tome Pires signale déjà le rôle qu'ils jouaient. Leur nom peut être rapproché du malais *salat*, « le détroit », et du siamois *kon salat*, คนสลัด, « le pirate ». Sur ces « nomades de la mer», voir surtout l'excellente étude de D. E. Sopher, *The Sea Nomads, a study based on literature of the maritime boat people of Southeast Asia*, Singapour, 1965.

Le prince alors régnant, Ahmed Sjah, fut vaincu[1] mais il semble qu'Iskandar Muda ait agi envers Pahang, comme il avait agi envers Djohor. Loin de traiter les habitants en ennemis irréconciliables, il tâcha de se les attacher. Il emmena à Atjéh le fils d'Ahmed Sjah, le jeune Radja Sulung, alors âgé de sept ans. Il prit en grande affection ce tout jeune enfant qui grandit à sa cour, épousa sa propre fille Putri Sri Alam Permaisuri et finit par lui succéder en 1636, sous le nom d'Iskandar Tani[2].

Djohor et Pahang étaient des points stratégiques et des carrefours commerciaux qu'il avait intérêt à contrôler et non pas à détruire. Avec Kedah, le problème était différent. La richesse était le poivre qui, comme nous l'avons vu, concurrençait celui de Soumatra. Cette fois Iskandar Muda songea non plus à annexer, mais à dévaster. En 1619 une première expédition vint à bout de la ville après un siège de trois mois. Le Sultan se rendit à « l'orankaye Laxemane » qui, « après avoir fait démolir la ville et le chasteau, emmena ce qu'il put d'habitants, qui se montèrent environ à 7000 et confina le reste en un endroit de la ville assez esloigné auquel par misère et faute de nourriture, ils sont la pluspart défaillis... »[3]. Une terrible épidémie se déclara et une épizootie détruisit tous les éléphants. « Quant aux poivriers, les troupes atjihaises en arrachèrent ce qu'elles purent », inaugurant avec une politique dont on a trop souvent attribué l'initiative aux seuls Européens[4].

Triste en vérité, le tableau que Beaulieu nous dresse de la cour de Kedah lorsqu'il la vit[5], un an après le raid atjihais. « Le pays était extrêmement pauvre et le ris fort cher. » Le malheureux Sultan implora notre Normand, lui promettant « 30 barres de poivre » s'il lui cédait au moins deux de ces canons[6] ; mais Beaulieu, qui avait trop peur d'Iskandar et craignait des représailles, refusa ce qu'on lui demandait.

Les 21 et 22 juillet 1620, une nouvelle escadre quittait le port d'Atjéh Dar us-Salam : « 3 grosses galères et 25 à 30 autres voilles »[7]. Le grand Sultan veut en finir ; il l'expédie « à Pera et dela elle repassera par Lancahui pour y couper les poivriers ». On peut penser, qu'après cette deuxième campagne, il ne resta que peu de chose de l'ancienne grandeur du sultanat de Kedah.

Atjéh est désormais au faîte de sa puissance. Le sultan veut se préparer à attaquer Malaka et pendant neuf années, il se contente de contrôler les États malais qui lui sont soumis, sans entreprendre

(1) Sur ces événements, cf. Tiele-Heeres, *Bouwstoffen*, t. II, p. 246-7.

(2) Cf. ci-dessous, p. 175.

(3) *Beaulieu*, p. 83.

(4) Précisons toutefois qu'Iskandar Muda n'a sans doute jamais appliqué cette politique d'une façon aussi systématique ni sur une échelle aussi vaste que plus tard les Hollandais l'ont pu faire.

(5) Redoutant une nouvelle invasion atjihaise, le Sultan et sa suite s'étaient réfugiés à « Perlys » (Perlis).

(6) *Beaulieu*, p. 78-9.

(7) *Beaulieu*, p. 77.

d'opérations militaires. Le *Bustan* mentionne[1] seulement pour l'année 1624/25 (1034 H), une attaque contre « Ni-s »[2]. Bien qu'aucun autre document ne vienne recouper cette donnée isolée, il est permis d'admettre qu'il s'agit là d'une expédition contre l'île de Nias[3].

Au temps de Beaulieu, Nias était encore une île isolée et indépendante : « Pulo Nyas, isle longue de 15 à 16 lieues... beaucoup peuplée et de personnes qui ne font mal si on ne leur en fait ; ils traffiquent avec les estrangers et vendent leurs enfans et esclaves à qui les veut acheter... ils traffiqeunt avec ceux de Barros... ils font de l'huile avec des noix de coco[4]. » C'était là une proie toute offerte pour les Atjihais, avides d'esclaves, et cette razzia, dont parle sans doute le *Bustan*, s'inscrit dans une tradition qui dura jusqu'au XIXe s.[5].

Dans les dernières années du règne, on ne compte plus que deux campagnes contre Pahang révolté, la première en 1630/1 (1040 H.), à laquelle Djohor prit une part importante[6], la deuxième en 1635[7]. L'avènement d'Iskandar Tani, vivant symbole d'une entente entre Atjéh et la péninsule, allait contribuer à intensifier les rapports amicaux avec ces alliés éloignés. En 1638/9, selon le *Bustan us-Salatin*, il envoya une flotte porter en son pays natal des stèles funéraires destinées à orner les tombes des divers membres de sa famille[8].

Durant le règne assez bref du deuxième Iskandar, nous ne connaissons pas d'expédition contre les États malais[9].

(1) Cf. *Niemann*, p. 127 et traduction ci-dessous, Appendice III, p. 200.

(2) نيس

(3) Cf. *CritOv*, p. 180 : « Alleen van eene onderwerping van Nias wordt voor zoover ik weet, van Europeesche zijde geen gewag gemaakt ».

(4) *Beaulieu*, p. 98. On sait que les Niassais ont élaboré un art de la pierre très remarquable.

(5) Snouck Hurgronje signale (*SnAch*, t. II, p. 20) l'importance du contingent niassais dans la population du pays Atjéh, au XIXe s. A propos de l'origine de ces Niassais, il rapporte un mythe caractéristique, que l'on retrouve ailleurs, à Java et chez plusieurs groupes protoindochinois. Beaulieu indique que la population des îles « Nyas, Mentabey et Enganno » est formée « des anciens originaires qui n'ont esté chassez des malays soit pour avoir trouvé assez de place en la grande isle ou que les petites ne leur estoient pas propres » ; premier état de la théorie des « proto-malais », destinée par la suite au succès que l'on sait.

(6) Selon le texte du *Bustan us-Salatin* ; cf. ci-dessous, Appendice III, p. 200.

(7) Selon le *Daghregister*, anno 1636, p. 3.

(8) *Niemann* omet ce passage, qui est traduit en anglais par Linehan, *op. cit.* p. 37 : « Allons à Pahang et plaçons des stèles sur les tombes de nos illustres parents !... Les pierres furent transportées en procession, avec instruments de musique, centaines de parasols, étendards et bannières... Arrivées à Nur Selawat, les stèles furent hissées à bord d'un grand vaisseau... Quelques mois plus tard, on arriva à Pahang et les stèles furent descendues à terre. Des fêtes furent données en l'honneur des illustres défunts ».

(9) Nous n'avons pas trouvé mentions précises de campagnes contre les comptoirs de la côte occidentale de Soumatra, Tiku, Pasaman, etc. Il dut y avoir néanmoins une certaine activité militaire des Atjihais dans ces parages, puisque Beaulieu mentionne Padang parmi les villes vassales.

C. L'échec devant Malaka

Voici comme Linschoten décrivait la situation dans les détroits, à la fin du XVIe s.[1] : « Les Portugais ne se sont installés en aucun point de l'île de Soumatra mais font commerce en plusieurs endroits, commerce assez réduit d'ailleurs, car les indigènes apportent d'eux-mêmes beaucoup de marchandises à Malaka... Le roi de Dachem est très puissant et fort ennemi des Portugais ; à plusieurs reprises, il a porté grand préjudice à Malaka, et encore, au moment où nous nous y trouvions, empêchant les vivres et autres denrées de parvenir dans la ville et occupant si bien le passage entre Malaka et Soumatra, que les vaisseaux de Chine, du Japon et des Moluques ne s'y engagaient plus, et devaient faire le tour (par l'Ouest) en courant de grands dangers. »

Au début du XVIIe s., cependant les Portugais se risquèrent à envoyer à Atjéh des ambassadeurs chargés de négocier l'acquisition d'un fort, ou l'autorisation d'en construire un sur la côte septentrionale de Soumatra. Le *Hikajat Atjéh* nous décrit tout au long[2] la venue d'une de ces ambassades, l'arrivée de Dong Dawis et de Dong Tumis qui demandent la cession d'un fort, le Kota Biram, puis la course de chevaux dans laquelle le jeune Iskandar se montre bien meilleur cavalier que l'écuyer portugais, enfin le refus de 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah : « Allez dire au roi de Portugal qu'il réclame le Fort Biram, mais que le Fort Biram contrôle l'accès de l'estuaire d'Atjéh ; s'il désire quelque autre place où s'établir, nous le lui céderons avec plaisir. » Nos sources européennes ont gardé le souvenir de deux ambassades portugaises ; Fr. de Houtman parle d'un bateau de Malaka, arrivé le 15 novembre 1600 pour demander l'octroi d'un fort nommé « Lubock » ; Lancaster atteste la venue au cours de l'été 1602, d'un ambassadeur portugais demandant la permission de construire un fort et une factorerie en pierre. Chaque fois le Sultan refuse d'accéder à la demande et les Portugais doivent se rembarquer déconfits[3].

(1) Cf. Linschoten, *Itinerario, Linschoten Vereenig.*, LVII, p. 82 : « Die Portegesen en hebben hier gheen plaetsen bewoont, dan dryven haer handelinghe op sommige plaetsen, doch weynigh, want die inwoonders brenghen selver veel waren naer Malacca... Desen Dachem is seer machtigh, ende groot vyandt vande portegesen ; heeft dickwils Malacca benaut ghehadt, ende groot quaet aenghedaen, alst nu noch by mynen tyden gheschiet is, belettende, datter gheen victualie noch yet anders op Malacca mochte comen, ooc besettende die passagie vande straet tusschen Malacca ende Sumatra, soo dat die schepen van China ende Iapan ende d'eylanden van Moluco altemael moesten buyten om varen, waer in groot perijkel passeerden... »

(2) Cf. *HikAtjéh*, paragr. 162 à 179 et traduction, ci-dessous, Appendice III, p. 227 sqq.

(3) Dans deux lettres de Madrid du 27 janvier 1607, le roi Philippe III ordonnait encore au viceroi de faire construire une forteresse à Dachem et deux forts à Sabão et Singapura pour assurer la navigation ; cf. H. Kellenbenz. *Le front hispano-portugais contre l'Inde et le rôle d'une agence de renseignements au service de marchands allemands et flamands*, in *Océan indien et Méditerranée, Travaux du Sixième Colloque Intern. d'Histoire maritime*, S.E.V.P.E.N., 1964, p. 268 ; l'auteur précise que ces deux lettres ont été aux mains de Hugo Grotius, au moment où il rédigeait son *Mare liberum*.

Les relations devaient s'envenimer durant le règne du fils de 'Ala ad-Din, 'Ali Ri'ajat Sjah. Fâchés de voir des Hollandais commercer à Atjéh et profitant de la guerre intestine qui opposait le Sultan à son frère, les Portugais tentèrent en 1606 un débarquement sous le commandement de Don Martin Affonso de Castro. Faria y Sousa raconte l'affaire en ces termes[1] : « En juin, le jour de St. Antoine, ils mouillèrent à la barre d'Achen et là, s'emparèrent de trois bateaux ennemis... ils voulaient tirer satisfaction de ce roy qui avait admis des Hollandais dans ses ports, en dépit des capitulations antérieures[2]. Le 29, ils sautèrent à terre. Les autres sortirent en grand nombre avec beaucoup d'éléphants bien armés... Le premier des nôtres à se porter à leur rencontre fut Don Pedro Mascareñas, levant et brandissant la bannière du Christ. »

Nous avons vu comment Iskandar Muda, tiré des geôles où le tenait son oncle, sut en peu de temps rétablir une situation compromise. Pour finir, le Portugais rembarqua « bien marri de voir lui échapper la gloire qu'il croyait déjà sienne »[3].

Devenu Sultan, Iskandar n'eut plus qu'un projet : abattre Malaka. Après avoir asservi Djohor, il se mesurait en 1615, avec la flotte portugaise de Miranda et Mendonça en un furieux combat naval, dont les navires atjihais sortirent bons vainqueurs[4].

Pourtant Atjéh attendit 1629 pour porter le coup qu'on espérait définitif. Depuis quelque temps on se préparait de part et d'autre à cette confrontation et les Portugais avaient eu l'habileté de se concilier l'appui de certains des petits États de la péninsule malaise : Djohor et Patani[5]. Iskandar arma une flotte qui pouvait se monter à 400 navires, groupés autour du vaisseau amiral, le fameux « Terreur du Monde ». Il embarqua en personne avec son trésor, ses enfants et ses femmes, mais « effarouché par un présage »[6], il préféra quitter

(1) Cf. *Faria*, t. III, livre II, chap. VII, p. 162 : « En iunio y dia de San Antonio, surgieron en la barra del Achem, a donde tomaron tres naves de enemigos cõ muchos bastimientos ; y quisieron tomar satisfacion de aquel Rey, por consentir Olandeses en sus puertos, contra las capitulaciones antecedentes. A los 29 saltaron en tierra. Salieron los contrarios ... en gran numero y no pocos elefantes bien armados... A ellos subio il primero de los nuestros, Don Pedro Mascareñas levantãdo y tendiẽdo la vandere de Christo. »

(2) Nous n'avons pas trouvé d'autre indication sur cette convention conclue entre les Atjihais et les Portugais.

(3) « Bien condolido de ver que se le iva de los manos aquella gloria que en ellas tuvo apretada ».

(4) Cf. *Faria*, t. III, livre III, chap. V ; voir ci-dessous Appendice III p. 200 le passage du *Bustan* relatif à ce combat.

(5) Cf. cette lettre d'Antonio Van Diemen, en date du 5 juin 1631 (Tiele-Heeres, *Bouwstoffen*, t. II, p. 175) : « Die van Patany hebben Anno 1629 aen die van Malacca tegen den Atsinder sooveel assistentie gepresteert... »

(6) « Pero retirandose, timido de un aguero, navégo sin el su armada » (Faria).

son bord et remettre le commandement à deux de ses grands dignitaires : Sri Maharadja et Laksamana[1].

Les Atjihais eurent d'abord l'avantage, mais l'arrivée impromptue d'une flotte venue de Goa, sous le commandement de Nuño Alvarez Botelho, renversa le rapport des forces. Sri Maharadja fut tué, Laksamana capturé[2] ; une partie des vaisseaux fut coulée et l'autre mise en fuite. C'était un désastre pour Iskandar. Ce devait être la dernière grande bataille entre Atjéh et les Portugais. A partir de cette date, les relations revinrent au point mort, pour près de dix ans.

En septembre 1638, le vice-roi des Indes Dom Pedro de Silva, inquiet des progrès des Hollandais, se risqua à envoyer une nouvelle ambassade en Atjéh, pour faire savoir au nouveau Sultan, Iskandar Tani, « l'extrême joye que tous les Portugais généralement avoient receuë (de son avènement) et pour porter l'esprit de ce nouveau Monarque... à faire quelque ferme traité de paix »[3]. L'ambassade comprenait, outre Francesco de Soza de Castro, qui la dirigeait, l'étonnant Pierre Berthelot, un ancien aventurier, devenu depuis peu Carme déchaux, avec le nom de Père Denis de la Nativité[4].

Partis de Goa, les vaisseaux qui portaient l'ambassade, rencontrèrent au large de « l'île des exilés » (Pulau Waih), des navires hollandais qui gardaient l'accès de la baie. Après un furieux combat, où Castro fut grièvement blessé, les Portugais parvinrent à forcer le barrage. Pourtant, l'accueil que leur firent les Atjihais — sans doute mis en garde par les Hollandais — ne fut rien moins qu'amical. Lorsqu'ils eurent touché terre, un eunuque vint les chercher pour les mener à l'audience. L'ambassadeur qui était trop blessé pour monter à éléphant, se fit transporter dans un tapis[5]. A peine fut-il arrivé devant la porte du palais, que le Sultan ordonna de s'emparer de sa personne et de celles de ses gens. Plusieurs d'entre eux dont le

(1) Pour une analyse sans doute exhaustive des sources portugaises relatives à l'attaque des Atjihais contre Malaka, voir l'excellent article de C. R. Boxer, *The Achinese attack on Malacca in 1629, as described in contemporary portuguese sources*, in *Malayan and Indonesian Studies, Essays presented to Sir Richard Winstedt on his 85th birthday*, Oxford, 1964, p. 105 à 121. Nous ne jugeons pas utile de rapporter ici le détail des événements que l'on trouvera dans les textes portugais publiés dans cet article.

(2) Selon le *Bustan* (cf. ci-dessous, Appendice III, p. 200), la dualité du commandement fut la cause de la défaite. Faria rapporte que « Laksamana », l'amiral, jeta à son vainqueur Botelho, cette fière apostrophe : « Aqui señor tienes a Laçamane sui vencimiento y sui liberdad la primera vez ! » On voulut l'envoyer prisonnier en Espagne (avec le gros bateau « La terreur du monde » qui avait été capturé) mais il mourut en route. L'écho de cette terrible bataille parvint jusqu'en Europe et le *Mercure français* en fit un compte rendu à ses lecteurs (cf. ci-dessous, Appendice III, p. 247).

(3) Les Portugais cherchaient parallèlement à obtenir l'appui de Mataram contre les Hollandais ; voir dans De Graaf, *De Regering van Sultan Agung, VKI*, XXIII, La Haye, 1958, l'étude des quatre ambassades qu'ils envoyèrent successivement.

(4) Pour l'étude de cette ambassade, voir Ch. Bréard, *Histoire de Pierre Berthelot*, Paris, 1889.

(5) Selon *Breve Racconto del viaggio di due Religiosi Carmelitani Scalzi al Regno di Achien nell' Isola di Sumatra*, par Fr. Agostino, prieur du couvent des Carmélites de Goa, Rome, 1652, p. 16 à 19 (cité in *AdAtjéh*, p. 27, note 6).

Père Berthelot, devaient être mis à mort dans des conditions, qui leur firent obtenir la palme du martyre. Quant à Fr. de Soza, racheté par sa famille, il put regagner Goa.

Il n'y aura, à notre connaissance, pas d'autre tentative de rapprochement, avant la chute de Malaka, qui survint, comme on le sait, en 1641.

Un réseau de comptoirs.

Le résultat de ces guerres et de ces conquêtes successives fut que le Sultan d'Atjéh put étendre son pouvoir sur un vaste réseau[1]. Certes, il ne s'agissait pas d'un empire territorial et administratif — nous avons vu comme il est difficile de préciser dans quelle mesure l'autorité d'Atjéh se faisait sentir à l'intérieur des terres. L'état atjihais comprend alors essentiellement un établissement maritime et des dépendances conquises, qui pour la plupart sont aussi des établissements maritimes ; aussi est-il par trop imprudent de risquer une expression comme celle d'« empire d'Atjéh ». Il faut bien faire remarquer néanmoins que tous ces comptoirs que les Atjihais surent échelonner sur les deux rives du détroit, ne le cèdent en rien à ceux que les Portugais échelonnèrent tout au long de la route des Indes, et qui ont fait parler bien souvent — à tort sans doute — d'« empire portugais ».

Au XVIIe s., le Sultan d'Atjéh est le souverain incontesté de l'île de Soumatra ; il n'en tient que les côtes mais il en contrôle presque tout le commerce. Selon Beaulieu, il en possède « la meilleure moitié »[2]. Au levant, il règne « sur Pedir, sur Pacem et jusqu'à Deli et Arou », au ponant, « sur Daya, Labo, Cinquel, Barros, Bataham, Passaman, Ticou, Priaman et Padan »[3] ; ajoutons à cela les états vassaux de la péninsule malaise : Djohor, Kedah, Pahang[4], Perak[5].

(1) Voir hors-texte *in fine*, cartes I et II.

(2) « L'autre moitié est possédée de 5 ou 6 roys lesquels, tous ensemble ne sont à beaucoup prez si puissans que celui d'Achen, encore qu'ils possèdent de bonnes terres » (*Beaulieu*, p. 97) ; Beaulieu les énumère : « Iamby, Palimban, Manincabo, Andripoura », c'est-à-dire Jambi, Paləmbaŋ, Minaŋkabaw, Andripura » ; le sud était « sous l'obeyssance du roy de Bantan », c'est-à-dire Bantən, Bantam sur les cartes.

(3) C'est-à-dire : Pidi', Pasay, Dəli, Aru, Daya, Labu, Siŋkəl, Barus, Bataham, Pasaman, Tiku, Priaman, Padaŋ.

(4) Linehan (*A History of Pahang*, p. 39-40) signale quelques unes des traces, laissées par l'ancienne suzeraineté d'Atjéh à Pahang. Il cite : 1° les « tombes lanternes » (elaborate lantern-tombstones), apportées à Pahang en 1638, et qui se trouvent au lieu-dit « Makam tudjuh beradék », près de Pekan lama (il n'en donne hélas pas de reproduction) ; 2° le nom d'une localité : *Belukar Atjéh* et d'un rapide du Telom : *Geram musuh karam*, commémorant le naufrage des navires envahisseurs athijais ; 3° des pièces d'or atjihaises, appelées *dinar Atjéh* utilisées à Pekan lama comme *azimat* ou talismans ; 4° la pratique, encore fréquente d'envoyer des étudiants à Atjéh. Il faudrait étudier parallèlement les traces possibles d'une influence atjihaise dans les autres états de la péninsule ; à Kedah, par exemple, où nous avons vu (ci-dessus p. 84, n. 5) qu'un système de poids et mesures trop favorable, portait préjudice au commerce atjihais en 1621, nous apprenons, que, vers 1670, le système atjihais était en usage (Bowrey, *A geographical account of countries*

Voir la suite de la note 4 et la note 5 à la page suivante.

Deux traits semblent caractériser ce réseau : d'abord l'établissement d'une sorte de monopole du poivre. En détruisant les plantations de Kedah[1], selon un procédé dont les Hollandais ne tarderont pas à user[2], et en obligeant les planteurs de Tiku et de Pasaman à venir vendre leurs récoltes sur le marché d'Atjéh[3], il s'est assuré, pour un temps, le privilège d'être le seul dans ces régions à pouvoir vendre la précieuse épice aux étrangers ; il est à même de fixer les prix comme bon lui semble.

Autre caractéristique : le besoin de main-d'œuvre agricole pour cultiver le riz, qui amène le Sultan « à repeupler sa ville par les conquestes ou à proprement parler par les ravages ». Ce manque d'hommes semble d'ailleurs général en Asie du sud-est à cette époque. Songeons par exemple aux troupeaux de captifs qui, au cours des guerres entre Birmans et Siamois, vont être de part et d'autre poussés vers les rizières. Une des forces de Mataram fut peut-être d'avoir eu du riz en suffisance, et même en excédent.

Mais il ne suffit pas d'amener des esclaves ; encore faut-il pouvoir les mettre au travail. Il semble que de ce côté-là, la politique d'Iskandar fut un échec. En 1620, Beaulieu évaluait[4] à 22.000 le nombre des déportés, « amenés naguère de Djore, de Deli, de Pahan[4]

round the bay of Bengal, 1669 to 1679, éd. Temple, *Hakluyt Soc.* XII, 1905, p. 281) : « Leurs poids et mesures sont les mêmes qu'à Atchin » ; on est tenté de mettre ce changement en relation avec le succès des campagnes atjihaises.

(5) G. Ferrand (in *Relations de voyages*, t. II, p. 670-1) cite, d'après le texte d'une lettre en malais, analysée par W. G. Shellabear (in *JSBRAS*, n° 31, 1898, p. 123 à 130) une liste « officielle » des possessions d'Atjéh au début du XVIIe s. ; on remarquera que le souverain atjihais (Iskandar Muda) revendique la suzeraineté sur toute l'île de Soumatra, y compris Palembang et Djambi ; voici cette liste (en orthographe indonésienne) : Lubuk, Pidir, Semarlang, Pasangan, Pasai, Perlak, Basitan, Tamiang, Deli, Asahan, Tandjung, Pane, Rekan, Batu Sawar, Perak, Pahang, Indragiri, Tjalang, Daja, Barus, Pasaman, Tiku, Priaman, Salida, Indrapura, Bengkulu, Selebar, Palembang, Djambi.

(1) Et peut-être aussi celles de Bantən : « Il (Iskandar Muda) avait fait couper tous ses poivriers (ceux du roi de Bantən) afin que ces plantes ne fussent cause d'icy en avant de lui donner de l'ennuy ; ainsi à présent tout le poivre lui restait sous son obeyssance qui avoit esté cause de l'avoir fait remonter presque à 64 réalles le bahar » (*Beaulieu*, p. 51) ; c'est le seul témoignage que nous ayons trouvé d'une entreprise d'Atjéh contre Bantən.

(2) Précisons encore bien (cf. ci-dessus, p. 93, note 3) que si les Hollandais ont très vraisemblablement emprunté l'idée aux Malais, ils la « perfectionnèrent » et mirent au point une politique de destruction systématique, qui était inconnue avant eux ; aussi peut-il paraître contestable de mettre en rapport direct, comme l'a fait M. Pigeaud (*Java in the XIVth century*, vol. IV, p. 39) les *hongi* ou expéditions punitives entreprises, entre 1630 et 1655, par les Hollandais contre les girofliers du Sultan de Ternate, et les « raids » maritimes des soldats de Majapahit, évoqués par le *Nāgarakərtāgama* (chant XVI, stance 5, vers 3) : « pituwi siñ ājñalaṅghyana dinon/wiçīrṇna sahana » (even though there were any commandment breaken they are visited by expedition forces and annihilated alltogether) (*Java*, vol. I, p. 13 et II, p. 13).

(3) « Le lundy 8 novembre, sont arrivez dix grands paraus de Ticou chargez de poivre pour le Roy lequel n'a baissé pour cela au contraire, l'a remonté et vaut à présent 40 réalles par la ville » (*Beaulieu*, p. 90).

(4) *Beaulieu*, p. 114.

de Queda et de Pera » ; mais ajoutait-il, « il en reste à peine 1.500... Le peuple d'Achen estant pauvre, ne peut estre grandement aumônier, tellement que les misérables mouroient par les chemins, ne leur restant que la peau cousüe sur les os et c'est encore pitié que de voir les restans qui n'ont le moyen de s'accroistre et ne se peut représenter misère pareille à celle-là ». Le sort des esclaves niassais et des captifs portugais fut sans doute comparable.

Au moment même où nous saisissons la grandeur d'Atjéh, nous touchons à son irrémédiable faiblesse.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE COMMERCIALE ET LES ÉTRANGERS

« Les arabes et autres mahométans y hantent et trafiquent plus que tous autres, les Portugais y vont aussi mais c'est fort peu car ils ne sont point aimez du Roy. Les Hollandais y tiennent un Fondique et des Facteurs. »

Pyrard

« Je remarquay bien que là où le Prince est marchand, il y a bien peu à faire pour des particuliers. »

Beaulieu

Un monopole.

La tâche essentielle était bien pour Atjéh d'obliger le plus de commerçants possible à venir trafiquer en son port. Toute sa prospérité allait reposer — dans cette première moitié du XVIIe siècle au moins — sur la façon dont elle saurait faire respecter son monopole[1]. Les autres comptoirs des détroits — sauf bien sûr Malaka — avaient été ou dévastés, ou annexés, et contraints de régler leur économie sur la sienne. L'étranger qui souhaitait aller commercer en quelqu'un de ces ports vassaux, devait d'abord gagner Atjéh et y obtenir un laissez-passer en bonne et due forme[2]. En 1602 déjà, Lancaster qui voulait se charger de poivre à Priaman, où les prix étaient plus favorables, envoie la *Susan*, commandée par Henry Middelton, à

(1) Au début du siècle, le poivre était rare à Atjéh ; en janvier 1603, Joris van Spilbergen eut beaucoup de peine à s'en procurer ; cf. *De Reis van Joris van Spilbergen naar Ceylon, Atjeh en Bantam, 1601-1604*, La Haye, Nijhoff, 1933, p. 70 à 73.

(2) La délivrance de pareils sauf-conduits était un phénomène fréquent dans les mers du Sud à cette époque ; ceux que délivraient les autorités portugaises s'appelaient des *cartaz ;* de 1600 à 1630, les Shoguns japonais accordèrent à leurs commerçants des laissez-passer (appelés *shuinjo*), selon un système dont les principes sont comparables (cf. Peri, *Essai sur les relations du Japon et de l'Indochine aux XVIe et XVIIe s.*, in *BEFEO*, 1923, p. 1 à 136).

Atjéh pour solliciter un pareil permis des secrétaires d'Ala ud-Din[1]. De même Beaulieu en 1620, voulant trafiquer à Tiku.

Aussi n'y a-t-il aucune difficulté à rapporter au règne d'Iskandar Muda la première rédaction du règlement, qui figure en tête de la quatrième partie de l'*Adat Atjéh*[2] et qui formule en ces termes les principes mêmes de ce monopole : « Le vendredi 14 Rabī' I 1045 H.[3], vers midi, en un moment favorable du règne de Paduka Sri Sultan Iskandar Muda, que Dieu préserve, fut promulgué cet édit concernant tous les vaisseaux venant commercer à Atjéh Dar us-Salam. Tel est cet édit : que les vaisseaux anglais, français, hollandais, portugais[4], espagnols, kling, pégouans ou autres, sachent que s'ils commercent en quelque autre port que celui d'Atjéh Dar us-Salam, sans la permission du Sultan, que Dieu préserve, ils seront en contravention et encourreront le châtiment qu'entraîne la désobéissance à la loi ainsi publiée. » Iskandar ne faisait que codifier ainsi un état de fait que le Sultanat d'Atjéh avait su faire respecter depuis plusieurs décades au moins.

A. La taxation et l'organisation du commerce

Une fois les marchandises et les marchands regroupés en sa ville, le Sultan avait liberté d'en user à sa guise. Pour assurer le prélèvement des douanes et le contrôle du port, il avait à son service toute une armée de préposés, petits et grands. L'*Adat* (folios 111/112) en donne une énumération, valable pour le règne de la Sultane Tadj ul-Alam[5]. Le *Balai Furdah*, ou bureau du port, était placé sous l'autorité combinée de l'*orang kaja Sri Maharadja Léla* et du *penghulu kawal* — que nous avons déjà vu chargé de la police de la ville. L'un était fonctionnaire civil, l'autre militaire. Ils étaient assistés par toute une série de *karkun* (greffiers) et de *sjahbandar* (chefs de port).

Beaulieu[6] souligne que tout ce personnel — qu'il désigne fort justement du nom d'« officiers »[7] — « n'ont nul gage du Roy ; au contraire, ils sont obligez de lui faire un présent tous les ans, à sçavoir

(1) Ce permis se trouverait actuellement à la Bodleian Library, cf. W. G. Shellabear, *An account of some oldest Malay MSS now extant*, *JSBRAS*, n° 31, 1898, p. 107 à 151.

(2) *AdAtjéh*, folios 113-114.

(3) 1635 EC.

(4) Ici, se trouve mentionné le nom d'une cinquième nationalité : دورمار *dūrmār* ; Drewes et Voorhoeve proposent de lire « Danemark » (*AdAtjéh*, p. 43) ; sur cette hypothèse, cf. ci-dessous, p. 119, note 5.

(5) « Maka tersebutlah perkataan djama'at jang di Balai Furdah mengambil pada kapal datang kepada radja Atjéh Dar us-Salam... » et l'énumération commence : « pertama² orang kaja Sri Maharadja Léla panglima Benda... ».

(6) Beaulieu désigne toujours l'ensemble des services du Balai Furdah sous le nom global d'« Alfandègue », un terme que l'on ne retrouve pas dans les textes malais ; il est possible qu'il ait recueilli ce vocable (explicable par l'arabe) dans quelque autre port de l'océan indien et qu'il l'utilise ici par analogie.

(7) Au sens que l'on donnait à ce terme, dans la France du XVIIe siècle.

d'un *baju* ou vestement, lequel ils font selon leur pouvoir le plus magnifique qu'ils peuvent, afin d'être entretenus en leurs offices ».

Le premier devoir de toute cette administration était de prélever soigneusement les taxes multiples que les divers navires devaient acquitter. Il semble que le nombre de ces taxes n'ait fait que croître à partir du début du XVIIe siècle. Beaulieu signale qu'il n'y avait auparavant aucune taxe si ce n'était celle de la « chappe »[1]. Le règlement portuaire de l'*Adat* nous en indique une grande variété[2], mais mieux vaut se méfier ici d'un texte disparate dont certains paragraphes sont datés de l'extrême fin du XVIIIe siècle.

Les voyageurs qui touchèrent à Atjéh au temps d'Iskandar Muda, s'ils se plaignent déjà du taux très élevé des douanes, ne mentionnent pas encore cette exaspérante diversité. Toutefois ils signalent déjà une différence de traitement à l'égard des Musulmans et des Chrétiens[3], différence qui apparaît moins clairement dans le texte de l'*Adat* : « Les daces (taxes) de ce Roy sont grandes, principalement sur tous les Chrestiens ; les mores ne payent point de sorties mais à l'entrée de leurs marchandises, ils sont très mal menez ; les Hollandais et Anglais payent 7 % des marchandises qu'ils descendent en terre en essence (en nature), mais il faut que les mores le payent en or et leurs marchandises, évaluées par ceux de l'Alfandègue, le sont d'ordinaire 50 % plus qu'elles ne valent ; tellement qu'ils n'ont guère meilleure composition que les Chrestiens. Il y a encore quelqu'autres droits et advances, tellement que l'on peut compter 10 % d'entrée[4]. »

Pourtant, la tâche de tous ces employés était loin de se borner au prélèvement de ces redevances. Car si le Sultan à la façon des souverains d'Europe, usait de son droit régalien, en encaissant les taxes, il intervenait d'une autre façon, et combien plus importante, dans le commerce de son État. Ce monopole qu'il avait assuré à Atjéh,

(1) Ce qui semblerait indiquer que les sultans instaurèrent avec leur toute-puissante autorité, de nouveaux principes économiques. Leur système monopolistique se serait substitué à un commerce jadis plus libéral. Voir à ce sujet, Appendice III, p. 194, n. 1.

(2) L'*Adat* mentionne — sans qu'il soit le plus souvent possible de préciser la date de la mise en vigueur — : 1° l'*adat tjap* et l'*adat lapik tjap* (payable en nature et en espèce) — acquitté pour l'obtention du *tjap* c'est-à-dire, en fait, de l'autorisation royale de débarquer (donnée sous forme d'un *kəris* ou d'un sceau) ; 2° l'*adat kain* — rouleau d'étoffe remis par les Indiens comme par les Européens, au moment d'acquitter l'*adat tjap* ; 3° l'*adat kain jang kedalam* — étoffe spécialement destinée au palais ; 4° l'*adat memohon kuntji* — droit acquitté « pour obtenir la clef » (celle de la cale du vaisseau qui devait être déposée à l'arrivée jusqu'à ce que tous ces droits soient acquittés) ; 5° l'*hadiah langgar* — droit d'ancrage, 120 tahil, 10 mas pour un trois-mât du Gujrat ; 6° l'*adat mengawal*, pour l'entretien des veilleurs atjihais qui montaient la garde à bord du vaisseau, durant son séjour dans la rade ; 7° l'*adat hak ul-kalam* — droit d'enregistrement ; ajoutons encore les prestations aux fonctionnaires, les fameux « dixièmes » payés au Sultan, etc. ; cf. l'analyse détaillée in : *AdAtjéh* p. 22-32.

(3) *Beaulieu*, p. 110.

(4) Le *Bustan* attribue nommément à Iskandar Muda l'institution des « dixièmes » (عُشور *ušur*), sans donner malheureusement d'autres précisions (cf. *Niemann*, p. 127, ligne 7 et ci-dessous Appendice III, p. 201).

ce n'était pas dans l'intérêt direct de ses sujets mais avant tout dans le sien propre. C'était lui, le premier et le principal marchand de tout son royaume et tous ces employés du port avaient à acheminer et emmagasiner les denrées qu'il stockait ; ils avaient à les charger et décharger en fonction des marchés qu'il concluait lui-même ou par personnes interposées avec les négociants étrangers.

Ce fait essentiel — que l'*Adal* n'indique que très imparfaitement, car c'est aux yeux des Atjihais un phénomène naturel — fut celui que les Européens, déjà soucieux de libre concurrence en ce début du XVIIe siècle, soulignèrent avec le plus d'amertume. « Mais le pis est, dit Beaulieu[1], que le Roy retient quasi tout le traficq entre ses mains, en quoy il tiranise grandement les marchands et tire de grands deniers ; car les marchandises qu'il achepte, il les vend à meilleur compte que le cours ordinaire et celles qu'il vend, il les augmente de 50 % de sorte que s'il continue, il faudra que les Anglais et les Hollandais abandonnent ce lieu. »

On ne saurait mieux définir la politique suivie par Atjéh durant cette période, en ce qui concerne le poivre notamment : profiter d'une demande croissante pour faire monter artificiellement les prix. Politique dangereuse certes, et qui faisait reposer l'équilibre sur une conjoncture susceptible de fluctuations, mais politique qui réussit fort bien durant quelques décades. Davis, de retour en Angleterre, affirma à ses concitoyens que l'on trouvait à Atjéh du poivre « pour 4 réales le bahar » ; encouragés par ces dires, les marchands anglais frêtèrent l'expédition commandée par Lancaster, mais quelle ne fut pas la déception de celui-ci, lorsqu'il vit à son arrivée (trois ans à peine après le passage de Davis) que le prix était passé de 4 à 20 réales[2] ! Lancaster s'absente quelque temps pour aller à Malaka ; quand il revient « des Français sont venus dans l'intervalle et ont fait monter les prix de 24 tays à 27 et 30 et même 32 »[3], et les Anglais sont contraints de l'acheter à ce prix.

Lors du passage de Beaulieu[4] : « le roy ne veut vendre le poivre à moins de 54 réales le bahar, qui est excessivement cher et Anglais et Hollandais en avaient offert jusques à 40 réales, qui est encore très cher ». Pourtant les Européens se résignent, si grand est le bénéfice que l'on fait sur la cargaison, une fois de retour en Europe[5].

(1) *Beaulieu*, p. 110.

(2) *Lancaster*, p. 100. « He was also not a little grieved that Captaine John Davis, his principall pilot, had told the marchants before our comming from London that pepper was to be had here fore four spanish royal of eight the hundred ; and it cost at almost twentie. »

(3) *Lancaster*, p. 134. Lancaster fait allusion aux marchands de Saint-Malo (cf. la *Description* de Fr. Martin).

(4) *Beaulieu*, p. 46.

(5) A la fin du siècle, les souverains d'Atjéh feront encore la loi avec leur poivre ; cf. Tavernier, *Les six voyages*, t. II, p. 505 : « Le roy d'Achen à qui les Hollandais ne tinrent pas aussi leur parole eut plus de moyen de s'en venger que le roy de Candy, parce que les Hollandais ne se pouvant point passer du poivre qui vient de ses terres, il fut longtemps sans leur en vouloir donner et même il leur déclara la guerre. Et sans ce poivre là, leur négoce ne va pas bien. »

B. La monnaie

La question très délicate, et pourtant essentielle, de la monnaie atjihaise, n'a été effleurée, à notre connaissance, que par Van Langen en 1888 et par Millies en 1871. Le premier se livre à une brillante reconstitution qu'aucune référence ne vient hélas étayer et dont le caractère, hautement hypothétique, laisse par trop sceptique[1]. Le second n'analyse guère que sous un angle numismatique, les quelques rares pièces qu'il avait pu retrouver[2]. Il convient de voir si l'on peut préciser davantage les contours de ce difficile problème.

Un fait peut être considéré comme certain, l'usage d'une monnaie dans les comptoirs du nord de Soumatra, bien avant l'arrivée des Européens. Mais cette conclusion, une fois tirée des témoignages arabes, chinois ou européens[3], on ne peut guère ajouter davantage. Les textes, trop fragmentaires (et trop éloignés dans le temps) interdisent toute reconstitution plus précise.

Le premier texte qui nous prouve l'existence d'une frappe à Soumatra même reste, sauf erreur, la *Suma Oriental* de Tome Pires. L'auteur nous y décrit ainsi les monnaies de Pasai : « Une petite pièce d'étain avec le nom du roi régnant (destanho com nome do Rey que Reyna), nommée *caixa*, et une pièce d'or nommée *dramãs*, valant

(1) *Lang Inricht*, p. 430 sqq. Résumons brièvement les idées de Van Langen. Le *Ketoen*, « sorte de monnaie d'argent de forme oblongue » (soort van zilvergeld... van langwerpigen vorm) aurait été introduit par les Chinois dès le XIIe siècle et utilisé jusqu'à l'arrivée des Portugais (bleef in omloop op de komst der Portugeezen). Ceux-ci auraient fait connaître, aux alentours de 1520, l'usage de la réale espagnole, que Van Langen assimile au « pilaarmat » ou pagode. C'est au temps de ʿAla ad-Din Ri'ajat Sjah al Kahhar (auquel V. L. attribue les dates controuvées de 1530-1557), que les Atjihais auraient frappé leur première monnaie, le *dirham*, lequel se rattachait à la réale selon le rapport : 1 réale = 4 dirham (de pilaarmat werd als eenheid van het door hem ingevoerde muntstelsel aangenomen... zoodat vier dirhams in waarde gelijk stonden met een pilaarmat). De cet emploi d'un *ketun* chinois, comme de ce rattachement de la monnaie atjihaise à un système européen, V. L. ne donne hélas aucune preuve. L'examen des sources va nous montrer que le processus ne fut pas si simple.

(2) *Millies*, p. 61 sqq.

(3) Dès 1345/6, Ibn Bāṭūṭa mentionne l'existence d'or chinois et d'étain, coupé en segments, dans le comptoir de Samudra. Il parle même « de pièces d'or distribuées lors d'une fête ». Renseignement isolé et dont il serait dangereux de faire usage. En 1416, c'est le *Ying-yai-cheng-lan* qui nous dit que « la monnaie utilisée à Soumatra est de pièces d'or et d'étain ; les pièces d'or sont appelés dinars et contiennent 7/10 d'or pur ; elles sont rondes et ont un diamètre de 5 *pen* ». Vers 1510, Varthema (*Navigationi i viaggi*, Venise, 1550, vol. I, chap. 18, p. 180) note que leur monnaie est d'or, d'argent et d'étain ; « La monnaie d'or a sur l'un des côtés un diable (da una faccia un diavolo) et sur l'autre il semble que ce soit un char tiré par des éléphants (a modo d'un carro tirato da elephanti) et pareillement les monnaies d'argent et d'étain — de celles d'argent il en faut 10 pour un ducat, de celles d'étain il en faut 25 ». Notons qu'au début du XVIIe siècle, Pyrard (*Voyage*, t. II, p. 98), signale l'usage dans le Nord de Soumatra d'une monnaie qui ressemble fort à celle décrite par Varthema : « Il y a de l'or tant aux montagnes que dans les sablons des rivières ; ils en font de la monnaye où est d'un côté, la figure d'une pagode et de l'autre, celle d'un chariot ». Ces divers textes sont difficiles à relier d'une façon cohérente.

500 *caixas* et 1/9 de *cruzado* » ; il nous parle aussi de celles — analogues — de Pidir[1]. Ceci démontre assez que l'or et l'étain étaient frappés dans les ports de Soumatra, bien avant qu'Atjéh soit devenu un carrefour international. Lorsque ses souverains eurent triomphé de leurs rivaux, ils ne firent que prendre la succession ; à leur tour, ils battirent une monnaie d'étain, qui s'appela *cash*, et une monnaie d'or, qui s'appela « *mas* »[2].

Van Langen rapporte, à vrai dire sans preuve, la première frappe atjihaise au règne d'Ala ud-Din al-Kahar. Il est seulement vraisemblable que ce fut sous ce grand souverain (mort en 1571) qu'Atjéh parvint à battre sa première monnaie. Quoiqu'il en soit, Davis est le premier à nous donner du système en usage une image cohérente[3]. Il s'agit d'une progression bien régulière, de quatre en quatre. Deux des unités correspondent à des espèces monnayées, les autres ne sont que des unités de compte. Voici le tableau tel qu'il peut être reconstitué :

cash (monnaie d'étain) 400 cash = 1 cowpan
1 cowpan = 400 cash
cowpan (unité de compte) 4 cowpan = 1 mas
1 mas = 4 cowpan = 1600 cash
mas (monnaie d'or) 4 mas = 1 perdaw
1 perdaw = 4 mas
perdaw (unité de compte) 4 perdaw = 1 tayel.
1 tayel = 4 perdaw = 16 mas
tayel (unité de compte)[4]

(1) *SumOr*, t. II, p. 396-399. Pires ajoute que dans les deux villes, on emploie également l'or en poudre (« ouro em poo ») comme moyen de paiement et qu'à Pidir, on utilise aussi les pièces d'argent de Siam de Pégou et du Bengal.

(2) Sur l'étymologie, très vraisemblablement indonésienne, de ce mot *mas*, cf. L.-C. Damais, *compte rendu* de Goris, *Prasasti Bali*, in *BEFEO*, XLIX, p. 699 ; la forme *mā* abréviation de māṣa est attestée dès 905 EC dans une inscription sur cuivre de Balituŋ : « mas mā 8 », c'est-à-dire huit māṣa d'or (voir Stutterheim, *INI I*, transcription, p. 4, et commentaire, p. 17). La solution de ces problèmes controversés d'étymologie réside à n'en pas douter, dans un examen des donnés épigraphiques.

(3) Voici le texte dans son intégralité (*Davis*, p. 123) : « They have divers termes of payment, as cashes, mas, cowpan, pardaw, tayell. I only saw two pieces of coine, the one of gold, the other of lead ; that gold is of the bignesse of a penny ; it is as common as pence in England and is named mas ; the other is like a little leaden token (petit jeton), such as the vintners (cabaretiers) of London use, called caxas. A thousand six hundred cashes make one mas. Foure hundred cashes make a cowpan. Foure cowpans are one mas. Five masses make foure shillings sterling. Foure masses make a perdaw. Foure perdawes makes a tayel ; so a mas is ninepence 3/5 of a pennie » Davis signale (p. 117) qu'il avait envoyé en Angleterre (par les soins de Maître Tomkin, un autre anglais qui avait fait le voyage d'Atjéh avec lui) un échantillon de chacune de ces pièces. Ces pièces dont la trace paraît aujourd'hui perdue, séjournent peut-être encore au fond de quelque collection privée. David écrit « leaden », ce qui signifie « de plomb », mais il est vraisemblable qu'il s'agissait d'étain.

(4) Comme dans le cas de *mas*, l'étymologie du nom de ces diverses unités a fait l'objet de multiples hypothèses. 1° Il paraît établi que *tahil* (orthographié ici « tayel » par Davis) est un terme d'origine indonésienne, bien attesté en kawi (Van der Tuuk, *Kawi-Balinesch-*

Il faut remarquer que si le rapport de quatre en quatre entre les diverses unités de compte resta constant au cours du XVIIe siècle, le cours même des espèces monnayées subit des changements très importants. Les voyageurs ne nous donnent jamais les mêmes équivalences, et ce, parfois à quelques mois d'intervalle. Le rapport de l'étain à l'or changeait lui aussi. Trois ans seulement après Davis Lancaster nous dit qu'il y a 2100 *cash* (au lieu de 1600) dans 1 *mas* et que le *kupang* (qu'il écrit cette fois « copaine ») vaut désormais 525 *cash*[1].

Nous en venons maintenant aux mesures prises par Iskandar Muda, sur lesquelles certains passages du récit de Beaulieu nous éclaire indirectement.

L'or contre l'argent.

Il semble que le grand Sultan ait eu pour premier but d'éliminer les monnaies étrangères (essentiellement d'argent, comme le real d'Espagne), et de les remplacer par la monnaie d'or, frappée à Atjéh. « Dans le pays, remarque notre Normand[2], les réales n'ont aucun cours, n'y auraient en cette ville, n'estoit ceux de Suratte et de Mansulipatan qui les enlèvent et ne font guère autre retour d'icy après avoir vendu leurs marchandises. » A part les Indiens donc, désireux de métal blanc, nul ne recherche l'argent à Atjéh et le Sultan le confirme lui-même à Beaulieu[3] : « Il me dit que si j'avois eu des marchandises, il se serait accommodé avec moy d'icelles en payement, que n'ayant que de l'argent, c'estoit chose qui ne luy estoit duisable (utile), qu'il n'en faisoit pas plus d'estat que de terre : que si je lui avais apporté de l'or, il m'aurait donné son poivre au

Nederlandsch Woordenboek, t. II, p. 560) et dans les textes épigraphiques čams (E. Huber, *Études indochinoises*, *BEFEO*, 1905, p. 169-170) ; toute explication par le Sk. *tola* devrait désormais être écartée — 2° la forme *kupaŋ* (orthographiée « cowpan » par Davis) est au moins aussi ancienne que la forme *māṣa* dont nous parlions à la note 2 ; on la trouve déjà, abrégée en *ku* dans l'inscription de Balituŋ de 905 EC ; et qui plus est, on peut penser que dès ce moment, 4 *ku* valaient 1 *mā* (Stutterheim, *INI I*, *loc. cit.*) — 3° l'étymologie du portugais *caixa*, anglo-indien *cash*, franco-indien *cache* doit être cherchée dans les langues de l'Inde : dravidien *kāsu* < Sk. *karṣa* (cf. *HobJob*, s. v. *cash* et Dalgado, *Glossario luso-asiatico*, s. v. *caixa*) — 4° le *perdaw* dont parle Davis est le portugais *pardão*. — Pour d'autres usages de ces termes, cf. G. Ferrand, *Les poids, mesures et monnaies des mers du sud aux XVIe et XVIIe siècles*, *JA*, 1920.

(1) *Lancaster*, p. 136. On peut donner une idée de ces fluctuations par le tableau suivant :

1599 Davis	I mas	= 1 600 cash
1602 Lancaster		= 2 100 cash
1637 P. Mundy		= 1 000 cash (« it being butt 600 at our last departure »)
1665 Dampier		= 1 500 cash

En 1637, selon P. Mundy (t. II, p. 338), le *pardão* parait remplacé dans la terminologie par le *real* de 8 : « A turon or tay is 4 ryall of eight. No coine butt a valuation. A Ryall of 8 worth 4 mass ». En 1665, Dampier (p. 161) mentionne le nom de deux nouvelles unités de compte : « 16 mess = 1 tale ; 5 tale = 1 bancale ; 20 bancale = 1 catti ».

(2) *Beaulieu*, p. 57.

(3) Beaulieu avait commis l'erreur de se présenter à Atjéh sans or ni marchandises, uniquement muni de reals d'argent. Voir *Beaulieu*, p. 71.

prix qu'il vaut par la ville. » Et comme il n'y avait pas alors de commerçants indiens pour lui changer ses *reals*, notre malheureux marchand se résoud à aller demander aux Hollandais et aux Anglais de lui vendre des *mas*. Ceux-ci, furieux de ne pouvoir mieux acheter que lui, lui refusent cette faveur[1].

Il semble que vers 1620, la monnaie en usage sous les précédents règnes ne rendait plus que de mauvais services et n'était plus adaptée aux besoins de l'économie. Les pièces, pour la plupart, avaient été altérées : « Si peu que j'en ay, dit Beaulieu[2], en parlant de ses *mas*, ils m'en rebutent la moitié pour estre rognez. » Les paiements étaient devenus par trop difficiles : « S'il faut payer un bahar de poivre, celui qui reçoit en refuse le plus souvent les 2/3 ou la 1/2 et quelquefois davantage ; en sorte qu'il faut avoir une grande patience pour faire un paiement car ils ne pèzent pas et ne les prennent qu'à la vue, les considérant les uns après les autres, que s'il y a la moindre cassure ou que le bord soit quelque peu esboulé, en sorte que le rond soit si peu que rien imparfait, ils n'en prennent point du tout. »

La dévaluation.

Iskandar décida donc l'émission d'un nouveau *mas*. Cette mesure importante fut prise peu avant le passage de Beaulieu, qui note l'existence de « grandes *mas*, qui en valent quatre, nouvellement forgez et ne sont de si bon aloy ». Ce nouveau *mas* correspondait donc nominalement à ce que Davis appelait *perdaw*, mais sa teneur effective était inférieure à celle de quatre anciens *mas* pris ensemble. Il est plus facile de décrire l'opération que d'en saisir les raisons. Il est clair que l'usure de l'ancienne monnaie demandait une nouvelle frappe mais pourquoi cette dévaluation ?

Bien que les trésors récemment pillés à Djohor et Pahang soient venus augmenter les stocks d'or d'Atjéh, il se peut que la quantité de métal jaune disponible soit encore restée insuffisante et qu'une certaine intensification des échanges commerciaux ait rendu nécessaire une plus grande abondance de numéraire. Cette réforme créa — peut-être momentanément seulement — un certain désarroi. La nouvelle monnaie, moins forte que l'ancienne, suscita la méfiance du public et Iskandar en dut établir en quelque sorte le cours forcé : « Encore que le Roy fasse coupper pieds et mains à ceux qui les refusent, néantmoins les marchands veulent voir premièrement quel payement on leur donnera ; puis ne le voyant à leur fantaisie, ils tiennent leur marchandise à si haut prix qu'il faut tout laisser, ce qui me donne bien de la fascherie[3]. »

Nous voudrions en savoir davantage sur les conséquences plus lointaines de cette réforme monétaire, mais les sources malaises sont

(1) *Beaulieu*, p. 68-69.
(2) *Beaulieu*, p. 70.
(3) *Beaulieu*, p. 65.

muettes et les Européens qui vinrent par la suite ne séjournèrent pas assez longtemps pour prendre conscience de phénomènes aussi complexes[1].

Ce dont nous sommes sûrs, c'est de l'échec final de toutes ces mesures. Le *mas* d'Atjéh ne parvint pas à s'imposer dans le circuit international et les successeurs d'Iskandar ne surent, ni ne purent maintenir l'économie au niveau où celui-ci avait su la porter. Dampier, en 1688, dresse un piteux tableau[2] : « Ils ne frappent qu'une petite quantité de leur or et qu'autant qu'il leur en faut pour fournir au commerce ordinaire qu'ils ont entre eux... mais pour les marchands, ils le prennent toujours au poids. » Au XVIIIe siècle, la frappe sera complètement abandonnée : « N'ayant pas de monnaies frappées dans le pays, dit Marsden[3], ... ils font pour l'ordinaire leurs paiemens en poudre d'or et c'est pourquoi ils sont tous pourvus d'une balance ou d'un petit trébuchet. »

Le temps était bien passé des *mas* du grand Iskandar, dont jadis les marchands d'Europe se disputaient la possession : si bien passé, qu'il n'en subsiste guère d'exemplaires dans les collections des numismates[4].

C. Le trafic

Nous voudrions donner maintenant une idée de l'extrême variété des denrées dont il était fait commerce à Atjéh, en utilisant un passage de l'*Adat Atjéh*[5] qui fixe les taxes auxquelles ces diverses marchandises étaient soumises (le plus souvent une taxe de 10 %). Plusieurs passages de l'*Adat* sont nous l'avons dit, tardifs[6], mais en tête du texte que nous voudrions utiliser ici, nous lisons que c'est la Sultane

(1) Nos sources ne signalent pas l'existence d'une monnaie fiduciaire, monnaie qui aurait pu sauver Atjéh du manque de numéraire qui bridait son économie. Elles nous apprennent seulement que le prêt était très sévèrement réglementé : « Dans Achen, les grandes usures sont défendues et ne sont pareilles à celles de Bantan, où on donne 5 % par mois et sur gage. Ici, ils ne passent 12 % par an et sans gages ». Il faut souligner l'importance d'un pareil réglement qui à coup sûr, devait stimuler l'entreprise. Nous avons vu que le débiteur insolvable était remis à son créancier, qui pouvait le vendre ou l'employer comme esclave ; cf. la loi relative aux débiteurs, prise en 1637 par le roi Prasat Thong (Wood, *History of Siam*, p. 185).

(2) *Dampier*, p. 161.

(3) *MarsHistSum*, t. II, p. 226.

(4) Millies affirmait ne pas en avoir retrouvé (*Millies*, p. 61). Djajadiningrat fait mention d'une monnaie « en possession de M. Moquette à Batavia », sur laquelle on pouvait lire le nom de Iskandar Muda, « fils de Mansur » ; l'auteur ne précise pas s'il s'agit du *mas* dévalué ou de l'autre (*CritOv*, p. 169, note 3).

(5) *AdAtjéh*, fol. 164ab et 165a. Cf. reproduction de ces deux folios, hors-texte *in fine*, pl. VII et VIII.

(6) Cf. *AdAtjéh*, fol. 169, où il est dit que la Sultane Badr ul-Alam (1699-1702) accorde à un marchand danois de Tranquebar une réduction de « 100 balles » sur ce qu'il devait acquitter, et fol. 173, où il est dit que le Sultan Ala ud-Din Mahmud Šah (1760-1781), concède d'autres réductions analogues.

Tadj al-Alam Safijjat ad-Din qui donna l'ordre de le rédiger. Rappelons que la Sultane Tadj al-Alam, fille d'Iskandar Muda et femme d'Iskandar Tani, mourut en 1675. Nous avons donc là une image du trafic du port d'Atjéh pour une période postérieure, il est vrai — mais d'assez peu — à celle qui nous intéresse dans cette étude. Un des inconvénients de ce texte est qu'il ne nous donne aucune précision concernant les quantités importées ou exportées ; il n'est même pas toujours aisé de savoir s'il s'agit bien d'un produit importé, exporté, ou réexporté. Il n'est pas toujours possible en effet de recouper par un texte européen[1].

Atjéh exportait à coup sûr les éléphants *(gajah)* et les chevaux *(kuda)*; l'*Adat* leur réserve même un paragraphe spécial (folios 154 et 155) ; ainsi que le soufre *(ɫanah cəmpaga)* dont les Européens nous disent qu'il approvisionnait « toutes les Indes ». On peut penser que la plupart des produits de la forêt, mentionnés dans le catalogue, venaient de l'arrière-pays et étaient également exportés[2] : 1° bois précieux : sandal *(cəndana)*, sapan *(sapaŋ)*; 2° gommes : résine *(gəndarukam)*, poix *(damar)*, gutta percha *(ɫəban)*; 3° essences et parfums : benjoin blanc et noir *(kəmian puɫih, kəmian hiɫam)*, camphre *(kapur)*, racine de *pucuq*, huile de *rasmala*, écorce de *masui*; 4° épices : poivre *(lada, campli puɫa*[3]*)*, girofle *(buŋa lawaŋ)*; 5° ivoire *(gadiŋ)*; 6° cire *(lilin)*. Il est probable que l'on exportait les cordages faits en fibre de coco *(ɫali sabuq)* et la soie *(suɫəra)*[4].

En sens contraire, le port d'Atjéh importait, pour son propre usage ou pour réexporter : 1° des produits alimentaires : du riz *(bəras)*[5], du beurre en jarre *(miñaq baraŋ guci)*, du sucre *(sakar)*, du sucre en poudre *(sakar lumaɫ)*, du vin *(aŋgur)*, des dattes *(cerma)*, 2° des métaux : étain *(ɫimah puɫih)*, plomb *(ɫimah hiɫam)*, fer en saumon, en grenaille *(bəsi apam, bəsi biji)*[6], ou en feuilles *(bəsi laɫlay)*, acier

(1) Le texte du *Tong-hi-yang-k'ao* signale l'élevage d'éléphants 象 et de chevaux 駿馬 et précise que « durant la présente dynastie » (celle des Ming), les produits suivants ont été apportés en « tribut » : girofle 丁香, racine de *pucuq* 木香, étain 錫, poivre 胡椒 et même rhinocéros, ou cornes de rhinocéros 犀. Voir aussi notice du *Ming che*, Appendice III, p. 221-222.

(2) Ces produits devaient être en partie acheminés par bateau, le long de la rivière d'Atjéh. L'*Adat* prévoit une taxe spéciale *(keurajat)* destinée à frapper ce genre de commerce. (*AdAtjéh*, folios 156 et 158).

(3) Selon Drewes et Voorhoeve (*AdAtjéh*, p. 30) *campli puɫa* est l'équivalent atjihais de *lada panjaŋ* (poivre long). On trouvera ainsi quelques termes atjihais au cours de l'énumération.

(4) L'Adat mentionne aussi la poudre *(ubat bədil)* et les nids d'oiseaux *(saraŋ buruŋ)*, ainsi que toute une série de teintures : *sənam* (indigo), *sideliŋam* (vermillon), *manjakani* (noix de galle), *kəsumba* (safran sauvage), *hartal* (orpiment), *ɫawas* (alun nécessaire au mordençage) ; il est difficile de dire si ces produits étaient importés ou exportés.

(5) L'*Adat* comporte un paragraphe spécial, concernant la taxe sur le riz (folio 138).

(6) Le premier sens de *apam* est « gâteau », le premier sens de *biji* est « graine » ; on voit comme on peut facilement passer aux sens de « saumon, grenaille ».

en feuilles *(malǝla kulil)*, et borax, nécessaire à la fonte *(pijar)*; 3° des textiles, importés d'Inde pour la plupart : balles de coton brut, importées du Gujrat, du Bengal ou de Masulipatam *(bendǝla Gujrat, bendǝla Bengal, bendǝla Kling)*, étoffes déjà tissés (*batiq mori* du Malabar, *bafta Bǝroci* ou *kain cinde* du Gujrat[1]) ; 4° quelques produits manufacturés : poteries diverses *(maŋkok batu, piŋgan batu)*, jarres du Pégou *(guci Pegu)*, miroirs *(cermin)*, clous *(labaŋ[2])*, savon *(sabun)*, éventails *(kipas)*, papier *(kǝrtas)* en *dasa*, c'est-à-dire en main de dix feuilles ; 5° des stimulants : opium *(apiun)*, café *(bun)*, thé (*cah*)[3], tabac *(bakoŋ)*; 6° quelques produits de grand luxe : corail *(pulam)*, flacons d'eau de rose *(air mawar pǝti)*; 7° des esclaves *(lǝbusan)*[4].

Dans l'état actuel des sources, il est impossible de se représenter quelle était l'activité des marchands atjihais proprement dits ; il est très vraisemblable qu'à côté des fonctionnaires qui réglaient les marchés conclus par le Sultan, il devait y avoir place pour un certain commerce privé ; il arrive que les Européens aient à faire à certains de ces négociants et l'*Adat* fait parfois allusion à des « sampans atjihais » qui ne paraissent pas appartenir au souverain ; tout le commerce intérieur, notamment le commerce avec la forêt, devait en grande partie être assuré par des trafiquants autochtones. Pourtant nous ne possédons pas pour l'Atjéh du XVIIe siècle de « code maritime » comme pour Malaka au XVe siècle ou pour Makasar au XVIIe ; aussi ne savons-nous pas s'il existait à Soumatra de savants systèmes de commandite, comme ces « codes » nous en décrivent[5], et force nous est de passer tout de suite à l'étude des communautés étrangères, peut être plus importantes et en tous cas mieux connues.

(1) C'est-à-dire « des tissus de Broach et des étoffes *cinde* » ; selon *MEDRom*, *bafta* est un mot d'origine persane ; on appelle *cinde* un genre de soierie généralement teinte de plusieurs couleurs par le procédé des ligatures successives, « tie and dye system », *psalaŋi* en indonésien ; certains personnages du *wayaŋ* javanais sont censés porter des étoffes *cinde* et les divers motifs sont alors soigneusement reproduits sur la figurine de cuir ; cf. L.-C. Damais, *Compte rendu* de E. Gallois, *Costumes japonais et indonésiens*, Paris, Laurens, s. d. (1957) in *BEFEO*, XLIX, p. 732 sqq.

(2) Mot atjihais.

(3) On remarquera cette forme qui semble indiquer que le thé était alors plutôt importé des provinces du nord (Chinois du nord : /ča/) ; on sait qu'en indonésien moderne, « thé » se dit *téh* (forme empruntée à la Chine du sud).

(4) Le texte de l'Adat Atjéh signale encore quelques produits dont la restitution n'est pas sûre : تمباك qui est *tǝmbakaw* (tabac) ou plus vraisemblablement *tǝmbaga* (alliage ou cuivre) ; فندغ qui est l'atjihais *peundang* (ginseng) ou le malais *pǝndiŋ* (agrafe).

(5) Cf. Éd. Dulaurier, *Institutions maritimes de l'Archipel d'Asie*, Paris, 1845 ; notamment le chapitre IX du code bouguinais, « relatif à la fixation de la part qui revient aux personnes qui concourent à l'expédition » ; il est probable que le système était connu à Atjéh également, car Abū'l Faẓl affirme que « à Atjéh, le *nakhuda*, c'est-à-dire le capitaine du navire, est payé la moitié plus que dans les ports du sud de l'Inde » (cité par G. Ferrand, *Relations de voyages*, t. II, p. 550).

D. Rapports avec les marchands étrangers

On trouvera regroupés ici les renseignements concernant les diverses communautés étrangères résidant à Atjéh, ainsi que ceux concernant les rapports que les Atjihais entretinrent avec leurs pays d'origine. Nous étudierons les « horizons » d'Atjéh, en commençant par l'Est et les « pays sous le vent ».

Les Chinois

La présence de navires chinois dans les ports du nord de Soumatra remonte au moins au début du XVe s., comme les rapports rédigés à la suite des expéditions de l'eunuque Tcheng Ho dans les mers du Sud en portent témoignage[1]. Le palais d'Atjéh a longtemps conservé un souvenir de cette fameuse visite : une grosse cloche, portant une inscription en caractères arabes et une autre en caractères chinois, avec la date de 1409 ; elle avait été probablement enlevée à Pasai, par les Atjihais, lors de la conquête, et suspendue, comme un trophée, dans la demeure des Sultans[2].

Le souvenir de ces expéditions chinoises était encore vif dans la région des détroits et William Methold, qui y circulait à la période qui nous occupe, notait dans son récit[3] ce fait significatif : « Quelques-uns ont dit devant nous, que les Chinois ont esté autrefois maistres de tous ces pays et ont estendu leur domination jusqu'à l'isle de Madagascar. » Bien qu'il soit convenu de voir en cette première moitié du XVIIe siècle, une période de « déclin chinois » — intrigues et impuis-

(1) Cf. *GroenNotes*, p. 85 à 88.

(2) Veltmann affirme avoir vu cette cloche en 1919 (*Veltmann*, p. 46) ; dans son livre intitulé *Land en Volk van Atjéh*, Hollandia druk, 1939, J. Jongejans dit que la cloche a été suspendue sous un abri « de style atjihais », à la porte du musée de Kuta Radja et donne une photographie de l'ensemble (face à la page 5) où il est malheureusement impossible de bien distinguer la cloche elle-même. On possède d'autres exemples de cloches ainsi offertes par les Chinois aux pays des mers du sud ; cf. par exemple *Histoire des Song*, chap. 489, notice sur San-po-tsai : « En 1003 le roi envoya deux ambassadeurs porter tribut ; ils dirent que l'on avait construit dans leur pays un temple bouddhique pour prier pour la longue vie de l'empereur, et demandèrent un nom et des cloches pour ce temple... On donna l'ordre de nommer le temple Tch'eng-t'ien-wan-cheou et l'on fit fondre des cloches pour les leur donner » (d'après *GroenNotes*, p. 65). Selon le *Hikajat Malém Dagang*, cette cloche aurait été suspendue sur le *Tjakra Dunia*, vaisseau d'Iskandar Muda, lors de son expédition contre Si Udjut.

(3) *Voyage*, publié in : Thévenot, *Relations*, Tome II, p. 13. La mention de l'île de Madagascar ne laisse pas d'étonner quelque peu. On sait pourtant que des céramiques et porcelaines chinoises ont été trouvées dans cette île et jusque sur la côte d'Afrique. Cf. ce jugement de Sir Mortimer Wheeler, en 1955, après un séjour au Tanganyika : « Je n'ai jamais vu de ma vie autant de débris de porcelaine que ces quinze derniers jours, le long de cette côte et des îles Kiloua ; littéralement : des tessons de porcelaine chinoise par pelletées... En fait, je pense qu'il est juste de dire, qu'en ce qui concerne le Moyen-Age, à partir du Xe siècle, l'histoire enterrée de l'Afrique est inscrite sur la porcelaine chinoise.» (*Archaeology in East Africa* in : *Tanganyika notes and records*, 40, 1955.)

sances des derniers Ming, avant l'avènement des Ts'ing (1644) — il semble bien que les marchands des provinces du Sud aient continué sur la lancée de leurs prédécesseurs.

Nous trouvons en effet dans un routier maritime chinois qui ne saurait être postérieur au début du XVIIe s., une bonne description de la route qui conduit de Banten à Atjéh (par l'ouest de Soumatra), ainsi que des routes qui mènent d'Atjéh à Malaka et en Inde[1] ; c'est une bonne preuve que dès cette époque les marchands chinois venaient commercer dans le grand carrefour soumatranais. Le *Tong-hi-yang-k'ao*, rédigé en 1618, est au courant des événements survenus à Atjéh, quelques décades auparavant, et signale l'attirance que son port exerce sur les commerçants : « Comme ce pays est éloigné, ceux qui s'y rendent font un bénéfice double »[2]. C'est ce que confirme l'*Histoire des Ming*[3].

Les Européens signalent également la présence des Chinois. « Il y a en Achem, dit Davis[4] abondance de Chinois commerçants... ; aussi puis-je bien renseigner Votre Seigneurie (le Comte d'Essex) sur cet estimable royaume de Chine... ; ils ont leur quartier particulier, comme les Portugais, les Gujrati, les Arabes... » ; le pilote anglais s'était même lié d'amitié avec un marchand chinois « qui parlait l'espagnol », mais Cornelis de Houtman prit ombrage de ces conversations répétées et consigna le marin à son bord. Beaulieu note la présence des Chinois et leur habitude de rogner les *mas* d'or[5] ; Peter Mundy signale[6] l'abondance des produits chinois dont certains étaient destinés à la réexportation vers l'Inde. L'*Adal Aljéh* ne note expressément que le tabac à venir de Chine (*bakong Tjina sekeratjing*, « tabac de Chine, dans des paniers ») ; pour les autres produits, nous sommes réduits aux suppositions : papier et porcelaines, sans doute, et peut-être aussi, riz, thé et éventails.

Il est à penser, néanmoins que les Chinois ne joueront un rôle important que dans la deuxième moitié du siècle. Ainsi semble le faire supposer cette excellente description que nous donne Dampier en 1688[7] : « Les Chinois sont les plus considérables de tous les marchands qui négocient ici ; quelques-uns d'entre eux y demeurent toute l'année ; mais les autres n'y viennent qu'une fois tous les ans. Ces

(1) Cf. référence, ci-dessus, p. 29, note 1.

(2) 此國遼遠至者得利倍于他國.

(3) Cf. Appendice III, p. 218 sqq.

(4) *Davis*, p. 117 : « There are in Achem many Chineses that use trade... and can well inform your Lordship of that worthy kingdom of China... (I meet) a very sensible merchant of China that spake spanish... Our Baase (nom donné par l'équipage au capitaine hollandais Van Houtman) disliking that I so much frequented the chinaes company commended me aboard. »

(5) *Beaulieu*, p. 70.

(6) *PMundy*, t. II, p. 338 : « All China commodities att presentt very well sold here by reason of the vessels aforementioned (il s'agit de vaisseaux indiens) who transport it to India, Choromandell, Bengala. »

(7) *Dampier*, p. 168.

derniers s'y rendent quelquefois au mois de juin, avec 10 ou 12 voiles, qui portent quantité de riz[1] et plusieurs autres denrées... »

« Ils prennent tous des maisons les unes près des autres, à un des bouts de la ville, auprès de la mer, et on appelle ce quartier le camp[2] des Chinois parce qu'ils s'y campent toujours et qu'ils y font débarquer leurs marchandises pour les vendre. Il y a plusieurs artisans qui viennent dans cette flotte[3], comme des charpentiers, menuisiers, peintres et d'abord qu'ils sont arrivez, ils se mettent à travailler et à faire des cofres, cassettes, cabinets et toutes sortes de petits ouvrages de la Chine ; ils ne les ont pas plutôt achevez qu'ils les étalent dans des boutiques ou à la porte de leurs maisons pour les vendre. »

Pendant deux mois ou deux mois et demi, se tenait ainsi la « foire des Chinois ». Les boutiques regorgeaient de marchandises et tout le monde s'y rendait pour acheter ou pour jouer aux jeux de hasard. « A mesure que leurs marchandises se débitent, ils occupent moins de place et louent moins de maisons... plus leur vente diminue, plus leur jeu augmente. » Finalement, vers la fin septembre, la plupart rembarquaient, laissant leur « camp » déserté[4].

Assez beau témoignage de la présence chinoise dans l'archipel vers la fin du XVIIe siècle et qu'il faut rapprocher de ce que nous pouvons savoir des autres communautés chinoises de Siam ou de Java à la même époque.

Les Javanais

Nous savons peu de choses sur la présence des Javanais[5] à Atjéh ; nous n'avons guère trouvé qu'un seul témoignage, celui de Van Neck, le capitaine commandant le « deuxième voyage » des Néerlandais aux Indes orientales (1598-1600)[6]. Sa flotte ne toucha pas à Atjéh, mais il rencontra un Hambourgeois qui s'y était rendu depuis peu et lui en fit l'éloge. L'amiral qui rapporte l'anecdote, conclut en soulignant le prestige d'Atjéh auprès des Javanais : « Qu'en cette ville d'Achen, grand commerce est tenu, doit être tenu pour véridique, car tous les Javanais en portent témoignage qui considèrent et fréquentent ce port, à la façon d'une de nos plus célèbres villes de

(1) Atjéh, toujours préoccupé par son besoin de riz, en importait donc de Chine à ce moment.

(2) « Traduction » un peu hâtive de l'expression malaise : *kampuŋ čina*, le « quartier des Chinois ».

(3) Nous verrons (ci-dessous, p. 136) que des artisans chinois *(dari bənua čina)*, étaient venus construire un « pavillon chinois », dans les jardins du *Dalam*.

(4) Dampier raconte (*Dampier*, p. 168) que, lors de son passage, le chef du « camp chinois », s'était converti à l'Islam « pour faciliter ses affaires ».

(5) Qui est attestée à Pasai, vers 1520 (*SumOr*, t. I, p. 142).

(6) *De tweede schipvaart der Nederlanders naar oost-Indië onder Jakob Cornelisz, van Neck en Wijbrant Warwijck, 1598-1600*, éd. Keuning, La Haye, *Linschoten Ver.* nº XLII, 1938, t. I, p. 56.

commerce. Du reste, ils ne savent désigner l'île de Sumatra autrement que du nom de terre d'Achen. »

Il est donc prudent de ne pas conclure trop vite à l'absence d'échanges suivis avec Java ; la question devra être revue dans le cadre d'une étude du commerce javanais[1].

Les Siamois

La présence des marchands siamois est attestée à Pasai vers 1520[2]. Il est très vraisemblable que des échanges commerciaux aient continué à s'effectuer régulièrement avec Atjéh[3] ; mais nos sources signalent surtout des échanges diplomatiques. Le *Hikajat Atjéh* (par. 214 à 223) fait mention d'une ambassade de Siam. Étonnés par l'habileté du jeune Pantjagah (le futur Iskandar Muda), les envoyés s'en retournent vers leur roi, qui, après avoir entendu leur rapport, convoque les souverains de « Kambodja, Tjangmai, Lantja et Paslula »[4] ainsi que les envoyés de Chine et de « Tjampa » pour leur faire part de l'existence de ce prodige[5].

Cette amitié entre Atjéh et Siam, que le *Hikajat* évoque ici, non sans idéaliser quelque peu, resta une constante de l'histoire de cette période. Suffisamment éloignés pour ne pas se porter ombrage, chacune des deux puissances avait le mérite de pouvoir prendre à revers les adversaires de l'autre : en l'espèce les comptoirs de la Péninsule malaise. Le 19 août 1613, Best rencontrait à Atjéh un ambassadeur de Siam qui, profitant de l'occasion, lui fit des avances au nom de son souverain, soulignant combien heureux celui-ci serait de voir les Anglais se rendre à Ayuthia (« How joyfull their King would be, if our shipping came to his courts »[6]).

(1) Signalons la mention, à deux reprises, d'un *Kampuŋ Jawa* dans le texte de l'*Hikajat Atjéh* (p. 130-131, paragr. 149 et 151) : « Kakanda Munawwar berlabuh di Kampung Djawa jang bernama Bandar Ma'mur » (Le frère Munawwar [il s'agit d'un compagnon du jeune Iskandar, qui joue à la petite guerre navale avec lui] jeta l'ancre dans le Quartier javanais que l'on appelle « Port de la prospérité ») ; sur la carte hollandaise de 1899, un *Gampōng Djawa* figure toujours, sur la rive gauche de la rivière d'Atjéh (voir hors-texte *in fine*, carte III). On regrette de n'en pas savoir d'avantage sur les activités de ce quartier javanais au début du XVIIe siècle. Cf. aussi addenda, ci-dessous, p. 265.

(2) *SumOr*, t. I, p. 142.

(3) L'*AdatAtjéh* ne mentionne expressément qu'un seul produit venu du Siam (folio 164b) : كهرو سيم, *gaharu Siam*, « bois d'aloës de Siam ».

(4) Les trois premiers toponymes se laissent facilement interpréter : il s'agit du Cambodge, de Ch'ieng Mai et du Lan Ch'ang ; il n'en va pas de même du quatrième ; nous rappellerons seulement que dans la liste des 10 provinces relevant de l'empire khmère, dressée par Tcheou Ta-kouan au XIIIe siècle, se trouve un toponyme : Pa-sseu-li (cf. G. Cœdès, *États hindouisés*, 1964, p. 390).

(5) Dans le *Hikajat Atjéh*, ce passage — racontant comment la valeur du jeune Iskandar fut connue des contrées orientales —, fait pendant à celui où les ambassadeurs turcs s'en vont chanter ses louanges en Occident.

(6) *Best*, p. 463.

Près d'une vingtaine d'années plus tard, c'est Van Vliet[1], qui nous signale comment Prasat Thong, soucieux de tirer vengeance des habitants de Patani révoltés, s'assure d'abord de la neutralité d'Atjéh : « Afin qu'ils ne pussent trouver dans le voisinage de quoy se fortifier en leur rébellion et de quoy troubler le repos du Royaume..., il envoya une ambassade solennelle aux rois d'Atchen et d'Aracan, pour renouveler les traitez d'alliance, amitié et correspondance que ses prédécesseurs avoient toujours entretenue... »

Ces relations constantes, et dont nous ne saisissons là que quelques moments, atteignirent leur point culminant lorsque en 1668 des musulmans atjihais arrivèrent au Siam, « avec des intentions missionnaires », selon Wood[2].

Les Indiens

Passons maintenant aux marchands venus des pays « au vent ». Ceux qui faisaient le plus clair du commerce atjihais étaient à coup sûr les Indiens. Lancaster, en jetant l'ancre devant Atjéh, le 5 juin 1602, dénombre dans la rade 16 à 18 vaisseaux : « some guzerats, some of Bengala, some of Calicut (called Malabares), some Pegues »[3]. Ajoutons encore les bateaux de Coromandel, et nous aurons la liste des bâtiments relâchant le plus fréquemment à Atjéh.

Des Pégouans, nous savons seulement qu'ils apportaient diverses poteries ; nous savons par ailleurs que c'était là leur spécialité[4].

Les Bengali apportaient des balles de coton, des étoffes, de l'opium et de grosses cruches de beurre « faites de lait de buffle, rance dans ces pais chauds, mais fort estimé des Achinais qui le payent très bien »[5].

Le roi de Golconde exportait vers Atjéh, par Masulipatam, beaucoup de fer et d'acier, des toiles blanches ou teintes et quelques diamants. Il importait en échange du benjoin, du camphre de Baros, du poivre de Priaman ou de Tiku, des porcelaines et autres produits de Chine[6], ainsi que de la soie écrue[7].

(1) Van Vliet, *Historiael Verhael*, éd. Seeichi Iwao, Tokyo, 1958, p. 166-167.

(2) Wood, *History of Siam*, 1926, p. 197.

(3) *Lancaster*, p. 90.

(4) *AdAtjéh*, folio 151 ; pour ce qui est des « martabans » ou jarres pégouanes, cf. *ENI*², t. III, p. 493b. Les Pégouans habitaient un quartier déterminé ; Houtman parle d'un « Campong Pegu » (cf. ci-dessus, p. 47, n. 4) et le *Hikajat Atjéh* mentionne un *kampuŋ Birma* (*HikAtjéh*, p. 144, paragr. 181).

(5) *Dampier*, p. 178 ; cf. le *miñaq baraŋ guči*, dont parle l'*Adat* (folio 165a).

(6) Methold, *Relation du Royaume de Golconde...*, in Thévenot, *Relations*, t. II, p. 12.

(7) *Beaulieu*, p. 99 ; nous avons vu ci-dessus (p. 89 et note 8) que vers la fin du XVIIe s., des chevaux d'Atjéh étaient exportés au Coromandel. Monsieur J. Filliozat a bien voulu nous signaler quelques autres preuves de contacts entre Atjéh et le pays tamoul : le nom de *accilliNai* donné, en pays tamoul, au millet italien *(panicum italicum)* et le nom de *accinaRuvili*, donné à l'arbre *cordia sebestana* (« scarlet long flower sebesten », selon le *Tamil Lexicon*). Ces deux noms qui comportent un premier élément *acci*, signifiant « d'Atjéh », posent le problème du transfert de certaines espèces.

On sait que les Malabari apportaient du poisson séché et de la pâte de poisson[1].

Les Gujrati étaient sans doute les plus assidus[2]. L'essentiel de leurs importations était constitué par des balles de coton ou des toiles manufacturées[3]. On peut penser que la grande famine qui ravagea le Gujrat en 1630 et causa la mort de plus d'un million de personnes[4] ne fut pas sans ralentir un temps l'intensité de ce commerce. Celui-ci dut reprendre par la suite car Dampier affirme que les Gujrati étaient, avec les Chinois, « les principaux boutiquiers de la ville »[5].

Les Turcs

Tome Pires note la présence de « Rums » ou « Turcs » à Pasai[6]. Tout au long du XVIe et du XVIIe siècle, des échanges, à la fois commerciaux, diplomatiques et culturels, eurent lieu entre Istambul et Atjéh. Le Grand Seigneur incarna toujours aux yeux des Sultans d'Atjéh l'allié lointain, mais toujours possible, contre le Portugais (et plus tard contre le Hollandais).

La première ambassade atjihaise à Constantinople, dont nous retrouvions la trace, est celle que Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar déléga en 1562[7]. Le *Hikajat Atjéh* contient, d'autre part[8], le récit circonstancié de la réception d'une ambassade turque par Iskandar Muda. Cette ambassade, dirigée par deux *tjelebi* dont les noms nous sont précisés, venait quérir le camphre et le pétrole, nécessaires à la

(1) *AdAtjéh*, folio 142.

(2) Cf. Terri, *Description de l'empire du Mogol*, in : Thévenot, *Relations*, Paris, 1664, t. I, p. 8 : « C'est un royaume extrêmement riche... La rivière Tapti passe à Surate et lui donne le trafic de la Mer rouge, d'Achem et d'autres places. »

(3) Les Atjihais en échangeaient une partie contre de l'or, dans le pays Minangkabau ; cf. *Beaulieu*, p. 99.

(4) Cf. Commissariat, *History of Gujrat*, 1957, t. II, p. 320.

(5) Atjéh entretenait aussi des rapports avec l'île de Ceylan ; en janvier 1603, Spilbergen mentionne l'envoi d'une ambassade atjihaise à Candy ; cf. *De Reis van Joris van Spilbergen*, La Haye, Nijhoff, 1933, p. 74 : « Want den Coninck van Achien heeft daerna Ambassadeurs aen den Coninck van Candy ghesonden, zoo da niet te twijfelen is oft den Coninck van Candy sol halp ende assistentie becomen van den Coninck van Achien. » Il est intéressant de noter que ce commerce indien restait encore important au XVIIIe s., à un moment où le Sultanat avait sans doute perdu de son importance : « Quoique la ville ne soit plus l'entrepôt des marchandises de l'Orient, nous dit Marsden, elle fait encore un commerce considérable avec les naturels de cette partie de l'Hindoustan appelée Telinga, qui lui fournissent les toiles de coton de leur pays et reçoivent en retour de la poudre d'or, du bois de sapan, de la noix de betel, du patchleaf, un peu de poivre, du soufre, du camphre et du benjoin » (*MarsHist Sum*, t. II, p. 220).

(6) *SumOr*, t. II, p. 142 ; pour le nom de Rums donné aux Turcs, cf. *Davis*, p. 122 : « The Turkes are called Rumos in the Indies. The reason of that name is their metropolitan and imperial citie Constantinople, called New Rome, of which Rome they call them Rumos. »

(7) Cf. ci-dessus, p. 37, n. 3.

(8) Cf. *HikAtjéh*, par. 233 à 242 et Appendice III, p. 222 sqq.

santé du Grand Seigneur « Sultan Muhammad[1] ». La collaboration entre les deux puissances dut sortir du cadre limité d'un simple échange d'ambassades.

Diogo do Couto met en effet dans la bouche d'un des personnages de son dialogue, le discours suivant[2] : « Atjéh renforce chaque jour sa puissance... et comme nous le savons, s'acoquine avec le Turc avec qui il a intelligence et s'augmente de ses gens, munitions, fondeurs, maîtres de navires et armes à feu. » On voudrait en savoir davantage sur ces importations de techniciens et de matériel de guerre[3].

Les « Perenggi »

C'est de ce terme de « Perenggi », dérivé de notre mot « franc », que les textes malais désignent les Européens en général[4]. Depuis 1540 environ, Atjéh avait constitué sa puissance en s'opposant presque constamment aux Portugais de Malaka ; on comprend aisément que les Atjihais aient nourri, vers la fin du XVIe s. une certaine animosité à l'égard des Européens[5] et lorsque en 1599, les frères de Houtman tâchèrent d'établir un premier contact, l'affaire se termina mal : Cornelis fut tué dans une échauffourée et Frederik fut fait prisonnier.

Cependant, Ala ud-Din Riayat Šah, dont nous avons vu l'habileté en d'autres circonstances, ne tarda pas à se rendre compte que ces « Perenggi » étaient d'une toute autre espèce que les Portugais et qu'il était possible d'exploiter l'esprit de concurrence qui les animait les uns contre les autres. Dès la première venue des Hollandais, il s'était enquis avec empressement des divers pays d'Europe. Ayant incidemment appris que les Flamands avaient un pilote anglais, il manda Davis et l'interrogea sur la reine Élisabeth et les guerres qu'elle menait contre les Espagnols, tâchant de préciser davantage

(1) Vraisemblablement Mahomet III, qui régna de janvier 1592 à décembre 1603 ; mais à ce moment Iskandar n'était pas encore Sultan.

(2) « O inimigo vai se forzendo muito poderoso, o exercitado na guerra e como sabemos vai se acompadrando com o turco e tem intelligencia presta se de sua gente e muniçoes, fundidores, mestres de navios e espinguardas. » (*Observações...*, éd. Amaral, 1790, p. 75).

(3) Il y avait une petite colonie de marchands turcs établis à Atjéh ; cf. Fr. Martin, *Description*, Paris, 1604, p. 34 : « Quelques turcs habitans au pais acheptent ordinairement le poivre des paisants pour le revendre, nous en offrirent plusieurs fois qu'ils avoient mouillé... » ; sur l'établissement d'artisans turcs dans le Gampōng Bitay, cf. p. 37, n. 3 ; sur la participation d'ouvriers turcs à la construction du palais d'Atjéh, cf. Appendice III, p. 208.

(4) Cf., en siamois, le terme *farang* (ฝรั่ง) qui désigne tout ce qui est européen.

(5) Autre facteur, non négligeable, de cette méfiance : une certaine désinvolture de la part des Européens ; cf. Pyrard, *Voyage*, Paris, 1679, p. 99 : « Ce fut que l'on avait porté à la Sonde quantité de fausses pièces de quarante sols d'Espagne, qui se faisaient dans les navires mesmes ; les Hollandais en accusaient les Anglais et les Anglais rejetaient cela sur les autres... depuis cela, les Indiens ne s'y fièrent plus tant, et le bruit courut par toute l'Inde que nous étions des affronteurs. »

l'idée approximative qu'il pouvait avoir de la carte de l'Occident[1].

Bien loin de confondre tous les Européens, comme on se l'imagine parfois[2], les Sultans ne tardèrent pas à les bien distinguer. Lorsque Beaulieu se présenta en 1620 en tant qu'envoyé du roi de France, Iskandar Muda lui fit aussitôt remarquer qu'il avait des « lettres du roy d'Angleterre par lesquelles celui-ci s'intituloit Roy de France »[3]. C'était, avouons-le, être assez bien au courant du paradoxe que la guerre de cent ans avait laissé dans les titulatures royales d'Europe.

Ala ud-Din Riayat Šah et son petit-fils Iskandar Muda furent sans doute parmi les tout premiers princes d'Extrême-Orient à tenter avec les Occidentaux, ce qu'on pourrait appeler une politique de « coopération »[4]. Pour les attirer dans leur port et profiter de l'appui qu'ils étaient susceptibles de leur fournir contre les Portugais, ils n'hésitèrent pas à leur concéder des avantages, exorbitants pour l'époque, notamment la possibilité d'échapper au droit d'épave et d'aubaine — auxquels les autres marchands, y compris les Musulmans, restaient toujours soumis.

Nous avons vu que l'*Adat Atjéh* énumère la liste des vaisseaux « francs » susceptibles de venir relâcher à Atjéh : ce sont des vaisseaux anglais, français, hollandais, portugais et espagnols. Les Portugais (ou Espagnols), encore nombreux du temps de Ala ud-Din, se firent très rares, après l'avènement d'Iskandar[5].

(1) Cf. *Davis*, p. 119 : « He (il s'agit de Cornelis de Houtman) giving thanks, answered that he was not of England but of Flanders... I have heard of England, said the King, but not of Flanders ; what land is that ? »

(2) R. H. Djajadiningrat (*CritOv*, p. 170) proposait de rapprocher le nom de l'ambassadeur portugais « Dong Dawis », cité dans le *Hikajat Atjéh*, de celui du pilote anglais John Davis, sous prétexte que les Atjihais « confondaient » les Européens.

(3) *Beaulieu*, p. 76. Beaulieu, penaud et surpris, objecta « que c'estoit une vanité que celle-là, fondée sur de très faibles raisons et sur une colère qu'eut un de nos roys contre son légitime successeur ».

(4) A l'époque, les Chinois avaient déjà reçu la visite de quelques Jésuites (mort du P. Ricci, en 1610). Au Siam, ce fut surtout Prasat Thong qui « ouvrit » son pays aux Européens en inaugurant une politique que ses successeurs devaient savoir mettre à profit.

(5) Nous avons vu que le texte de l'*Adat* mentionne également les *Durmar* (cf. ci-dessus, p. 102, n. 4), qui seraient les Danois, selon les éditeurs ; Dampier parle bien de commerçants danois à Atjéh en 1688, mais à notre connaissance, il n'en est pas fait mention, au temps d'Iskandar. Peut-être, ne sera-t-il pas indifférent de regrouper ici les quelques notations que nous avons pu trouver sur la façon dont Européens et Atjihais parvenaient à se comprendre et à communiquer entre eux. Au début du XVIIe siècle, deux grandes langues étaient comprises à Atjéh, en dehors du malais : l'arabe et le portugais. La lecture du Kur'ān et l'enseignement dans les écoles avaient répandu l'arabe dans les classes aisées : « The arabic tongue, dit Lancaster (*Lancaster*, p. 97), which both the bishop and the other noblemen will understood » ; les marchands et les matelots avaient appris le portugais lors d'un passage à Malaka, ou au service de quelque *fidalgo* dans les Indes. C'est en l'une de ces deux langues qu'au début, les échanges s'établirent. Lancaster avait pris soin d'emmener d'Angleterre un Juif « parlant couramment l'arabe et l'anglais » (« which stood him a good steed at that time », *Lancaster*, p. 97) et qui lui servit d'interprète. Beaulieu qui avait dans son équipage des gens comprenant le portugais, s'assura à Tiku, les services d'un Malais de petite extrace, nommé Pedro Lamenço, qui avait lui aussi une certaine teinture de cette langue. Les conversations n'allaient pas sans difficulté, car « Pedro de

a) *Les Français*. A notre connaissance, trois expéditions françaises touchèrent à Atjéh au cours de ce premier XVIIe s.[1]. La première fut celle que commandait le général Frottet de la Bardelière ; son vaisseau, le *Croissant* (400 tx), parti de Saint-Malo le 18 mai 1601, en compagnie du *Corbin*, arriva seul, par Ceylan et Nicobar, jusqu'à Soumatra ; le 26 juillet 1602, le général fut reçu en audience par Ala ud-Din Riayat Šah et obtint la permission de trafiquer. Quatre mois plus tard, il donnait l'ordre d'appareiller, pour éviter que son navire, déjà à moitié chargé, ne soit confisqué. Le *Croissant* parvint à rejoindre les mers d'Europe, mais il fut arraisonné, au large des côtes espagnoles, par des vaisseaux hollandais qui capturèrent la cargaison, estimée à deux millions (21 mai 1603) ; c'est un des survivants de cette expédition, François Martin, de Vitré, qui rédigea la *Description du premier voyage que les marchands français de Saint-Malo, de Vitré et de Laval ont fait aux Indes orientales* (Paris, 1604), dont nous nous sommes servi quelquefois dans cette étude.

Le deuxième vaisseau français qui parvint à Atjéh fut sans doute le *Saint-Louis*, qui appartenait à la « Flotte de Montmorency », une compagnie de commerce qui regroupait des marchands français et flamands et qui avait été réorganisée par l'Amiral de Montmorency. Le *Saint-Louis* fut armé à Brest, en 1613, à destination des « Indes orientales, isles arabiques et indiques, royaume de la Chine et isles adjacentes ». Il est probable que ce vaisseau toucha à Atjéh, car Beaulieu nous parle du Sieur Reinaud, de Nantes, qui « parti avec son frère sur les vaisseaux de Mr de Montmorency » avait gagné Atjéh pour y acheter des pierres précieuses et avait été mis à mort par ordre du Sultan.

La troisième expédition fut celle dirigée par Augustin de Beaulieu. Parti de Honfleur, avec trois navires (le *Montmorency*, l'*Espérance* et l'*Hermitage*), l'amiral dut compter avec l'hostilité des Hollandais. Un des vaisseaux fut incendié par eux dans le port de Batavia et un autre capturé avec sa cargaison. Beaulieu rentra avec un seul navire, chargé de poivre de Soumatra, et parvint au Havre le 1er décembre 1622.

b) *Les Anglais*. Nous avons vu que la première ambassade anglaise

Ticou » était un mauvais garçon, toujours aux prises avec la police d'Atjéh. Il fallut se résoudre à se passer de lui. Lorsqu'il fut question de traduire la lettre de cachet du roi de France à Iskandar Muda, Beaulieu dut la faire d'abord traduire en portugais, « pour lui en faire entendre le contenu par le moyen d'un interprète qui entendait ce langage » (quelque scribe du palais, sans doute). (*Beaulieu*, p. 48). Arrivé aux mots « très illustre », tout le monde hésitait, Beaulieu conseilla de « tourner » par « très cher frère » (*Beaulieu*, p. 50). Il faut pourtant noter que ces Européens firent très vite un effort pour apprendre le malais. Lorsque Lancaster arriva à Atjéh (*Lancaster*, p. 90), deux Hollandais « laissés en arrière pour apprendre la langue », s'empressèrent auprès de lui pour le servir et, en même temps, l'espionner. Nous avons dit que Fr. de Houtman, puis Beaulieu parvinrent à obtenir une bonne connaissance de la langue.

(1) Nous nous sommes servi ici de l'article de J. Barassin, *Compagnies de navigation et expéditions françaises dans l'Océan Indien au XVIIe s.* (référence, ci-dessus, p. 25, n. 3).

arriva le 5 juin 1602. Lancaster qui la dirigeait était porteur d'une lettre de la Reine Élizabeth[1] qui, mise au courant par Davis de la situation dans l'Archipel, rendait hommage au prestige d'Ala ud-Din Riayat Šah. Elle se posait habilement en adversaire des Espagnols, « the common ennemy », et demandait des avantages pour ses commerçants. Le Sultan reçut très bien Lancaster et accorda, à sa demande, l'exemption des « dixièmes », du droit d'épave et d'aubaine. Une copie de ce premier « traité » nous a été conservée[2].

Il n'y eut pourtant que peu de vaisseaux anglais à venir trafiquer dans les années qui suivirent immédiatement. En 1613 arrivait une deuxième ambassade, dirigée par Thomas Best et chargée de négocier avec Iskandar un nouveau traité, la mort d'Ala ud-Din ayant rendu caduque le précédent. Le Sultan réserva à Best un accueil très amical, le régala de nombreuses fêtes et mit à son service le dignitaire atjihais qui était allé en Hollande en 1602[3].

Très au courant de l'hostilité des Atjihais à l'égard de Malaka, Best chercha à se bien faire voir en remettant entre les mains d'Iskandar une barque portugaise qu'il avait capturée en haute mer : « ce dont il fut réjoui et me gratifia du titre honorifique d'« Arancaia puto » [oraŋ kaya putih] ce qui signifie l'honorable homme blanc, enjoignant à ses nobles de m'appeler de ce nom ». C'est la première fois que nous entendons parler d'un Européen recevant pareille marque d'honneur[4].

Il semble qu'Iskandar ait voulu se lier davantage encore avec les Anglais. Au moment du départ, il leur demanda même de lui envoyer deux femmes blanches : « le fils qu'elles me donneront, je le ferai roi de Priaman, Pasaman et de la côte dont vous tirez votre poivre ! »[5]. En ce qui concernait le « traité commercial » toutefois, les choses n'allèrent pas aussi facilement ; « Le 18, nous dit Best, je retournai à la cour où nous nous mîmes à débattre des Articles, jadis rédigés par son grand-père et Sir James Lancaster, et venant à la question de pouvoir importer et exporter toutes nos denrées en franchise (free of custom), nous ne parvînmes point à une conclusion. »

Le Sultan consentit seulement à renoncer à son droit d'aubaine et

(1) Lire le texte de la lettre dans l'Appendice III, p. 241. Énumérons, par curiosité, les cadeaux apportés par Lancaster, en même temps que cette lettre: « A bason of silver with a fountain in the middle of it, weighing two hundred and five ounces, a great standing cup of silver, a rich looking glasse, and headpeace with a plume of feathers, a case of very faire pistols, a rich wrought embroidered belt to hang a sword in and a fan of feathers » (*Lancaster*, p. 92).

(2) Lire le texte de ce « traité » dans l'Appendice III, p. 243.

(3) « Appointed me the gentleman, whom the king sent vice-embassador into Holland, to attend and accompany me at all times, to the court and elsewhere, at my pleasure. » Pour tout le récit de cette réception, voir *Best*, p. 463-464.

(4) Cf. Gibson-Hill, *Raffles, Acheh and the order of the golden sword*, *JMBRAS*, XXIX, may 1956, p. 1-19.

(5) Cf. *Best*, p. 468 : « He desired the generall to send him two white women ; for (said hee) if I beget me of them with child and it prouve a sonne, I will make him King of Priaman, Passaman and of the coast from whence you fetch yr Pepper. »

d'épave et les Anglais vinrent alors plus souvent. En 1615, Downton venait faire le plein de poivre[1]. En 1637, c'est Peter Mundy qui passe et repasse à Atjéh pour se charger de poivre également[2]. Mais en dehors de ces grandes expéditions, dont nous gardons la trace par le récit que nous en ont fait les participants, il dut y avoir d'autres marchands, commerçant pour leur compte, et dont le souvenir s'est plus difficilement gardé. En 1621, Beaulieu[3] voit arriver sur un « vaisseau de Suratte » — gujrati très vraisemblablement — des marchands anglais avec une cargaison « de toiles de cotton propres pour cette isle ». En 1637 Peter Mundy rencontre en Atjéh[4] un certain « Digby Penkeu off St Minver (west country) », qui depuis quelques années déjà, trafiquait seul dans les Indes.

c) *Les Hollandais.* Les premiers contacts avec les Hollandais avaient été plutôt rudes. Pourtant lorsque Lancaster arriva en 1602, il trouva « deux hollandais, laissés en arrière pour apprendre la langue »[5] et cette même année 1602 devait voir, outre l'arrivée de nouveaux vaisseaux hollandais[6], le séjour d'une ambassade atjihaise aux Pays Bas[7].

(1) Cf. *The voyage of Nicholas Downton to the East-Indies, as recorded in contemporary narratives and letters*, edited by Sir W. Foster, *Hakluyt Soc.*, n° LXXXII, Londres, 1939.

(2) *PMundy*, t. II, p. 330 sqq.

(3) *Beaulieu*, p. 71.

(4) *PMundy*, t. II, p. 337.

(5) *Lancaster*, p. 90.

(6) Voici la liste, aussi complète que possible, des flottes néerlandaises (surtout zélandaises) qui touchèrent à Atjéh au cours de cette première période ; pour le détail, cf. surtout W. S. Unger, *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indie*, La Haye, Nijhoff, 1948.

1° Flotte de Cornelis de Houtman, frétée par Balthasar de Moucheron, deux vaisseaux (le *Leeuw* et la *Leeuwin*), avec Frederik de Houtman et le pilote anglais John Davis ; partie de Zélande le 25 mars 1598, elle arrive à Atjéh le 24 juin 1599 ; c'est la première flotte néerlandaise à toucher à Atjéh ; après quelques bons rapports (plan d'une expédition commune contre Djohor), et peut-être à l'instigation de l'ambassadeur portugais Alfonso Vincenti, le Sultan modifie son attitude (septembre) ; on en vient aux mains ; Cornelis est tué, Frederik fait prisonnier, Davis parvient à s'enfuir.

2° Flotte de Jakob Wilkens, quatre bateaux partis avec l'escadre de Van Neck le 21 décembre 1599, avec Hans Decker ; arrivée à Atjéh le 31 juillet 1600 (alors que Frederik de Houtman est prisonnier à Pidir) ; J. Wilkens est porteur d'une lettre du prince Maurice de Nassau ; le Sultan lui demande de venir à la cour mais les Hollandais s'éclipsent (12 août).

3° Flotte de Pouwels van Caerden, frétée par une compagnie d'Amsterdam la « Nieuwe Brabantse Compagnie », un vaisseau, *De Verenichde Provintie* ; arrivée le 31 décembre 1600, un premier contrat de vente de poivre est conclu, dans une atmosphère de méfiance réciproque (cf. Heeres, *Corpus diplomaticum Neerlando-Indicum*, I, p. 19) ; repart le 22 janvier 1601.

4° Flotte de Cornelis Bastiaensz., frétée par la « Verenigde Zeeuwse Compagnie », quatre vaisseaux *(Zeelandia, Middelburch, Langebercke, Son)*, avec Gérard Leroy et Laurens Bicker ; partie le 28 janvier 1601, arrive à Atjéh le 23 août de la même année ; les Zélandais sont porteurs d'une lettre du prince Maurice de Nassau au Sultan ; ils sont bien reçus, obtiennent de laisser deux des leurs dans une factorerie, qu'ils baptisent

Voir la suite de la note 6 et note 7 page suivante.

« Zeelant » et repartent avec Frederik de Houtman, enfin libéré, et trois ambassadeurs atjihais ; au cours de leur voyage de retour, ils capturent un galion portugais le *S. Jago*.

5° Flotte de Jan Grenier, un vaisseau, le *Zwarte Leeuw* ; arrivée le 16 décembre 1601 ; ne trouve pas de poivre à acheter ; repart le 18 février 1602, en direction de Tiku.

6° Flotte de Joris van Spilbergen, frétée par Balthasar de Moucheron, trois vaisseaux (le *Ram*, le *Lam*, le *Schaap*) ; partie le 5 mai 1601, arrive à Atjéh le 16 septembre 1602, après être passée par Ceylan (premier contact des Néerlandais avec cette île) ; elle trouve à Atjéh la flotte de Lancaster, arrivée en juin ; repart le 3 avril 1603.

7° Flotte de Sebald de Weert, frétée par la « Verenigde Zeeuwse Compagnie », deux vaisseaux (*Vlissingen* et *Der Goes*), partis avec l'escadre de W. van Warwijck. Partie le 31 mars 1602, arrive à Atjéh en janvier 1603.

Outre ces grandes expéditions, il faut signaler un certain nombre de marchands isolés qui voyageaient à leur compte et n'hésitaient pas à s'embarquer sur des vaisseaux indiens : « Le 29 (janvier 1603), nous dit Spilbergen, Nicolas fils de Pierre, de Vlissinghen, et Lucas fils de Jean, d'Anvers, sont partis d'Atjéh pour Calicut, avec un bateau du Gujrat, pour voir quel négoce il est possible de faire là-bas » (Den 29, is van Achien vertrocken Claes Pietersz van Vlissinghen ende Lucas Jansz van Antwerpen naer Calicut, met em schip van Gouserat om te vernemen wat negotie men daer soude connen doen) ; cf. *De reis van Joris van Spilbergen*, La Haye, Nijhoff, 1933, p. 75.

(7) L'arrivée de l'ambassade atjihaise à Middelburg, le 6 juillet 1602, ne suscita peut-être pas de la part des Néerlandais, toute l'attention qu'un pareil événement — premier exemple de Malais foulant le sol des Pays-Bas — aurait dû éveiller. Les esprits en effet étaient surtout occupés par le *S. Jago*, ce galion portugais, chargé de poivre, que les vaisseaux de Cornelis Bastiaenszon avaient arraisonné sur leur retour (voir la reproduction de la médaille frappée pour commémorer l'événement, in Unger, *op. cit.*, pl. IX, en face p. 142). Les documents contemporains sont avares de renseignements sur la façon dont l'ambassade fut reçue ; dès les premiers jours d'août, son chef, Abd ul-Hamid, un vieillard de 71 ans, succombait aux fatigues d'un si long voyage ; il était enterré le 10 août dans la vieille église Saint-Pierre (Oude Saint-Pieterskerk) et Van Meteren nous a conservé le texte de l'épitaphe, dans son *Histoire des Pays Bas* (*Historie der Nederlanden*, Amsterdam, 1663, p. 480), ainsi que Valentijn, dans sa *Description de Sumatra* (p. 30) :

« Hic situs est
Abdul Zamat, Princeps Legationis
a Rege Taprobanae seu Sumatrae
Soltan Alciden Raietza, Lillo Lahe Fellalam,
missae
Ad Illustriss. Princip. Mauritium
cum duab. navib. Zeland., quae in dedit. acceper.
Liburnicam Lusitanam
Vixit an.LXXI, obiit AnnoCIↃIↃCII
Magistri Societatis Indicae
H.M.P.C. »
(Ci-gît
Abd ul-Hamid, chef de l'ambassade
que Sultan Ala ud-Din Riayat Šah
Roi de Taprobane, autrement dit Sumatra,
a envoyée
vers le très illustre prince Maurice
(venue) avec deux vaisseaux de Zélande, qui avaient capturé
un galion portugais
il mourut, âgé de 71 ans, l'an 1602.
Les directeurs de la compagnie des Indes
ont fait ériger ce monument.)

On remarquera que dans ce curieux texte, Soumatra est encore assimilé à Taprobane (cf. *PMundy*, t. II, p. 116 : « This place (Achein) lyeth on the north end of the greatt iland of Sumatra, by the ancients named Triprobana, which by some is thoughtt to be thatt Ophir from whence King Salomon had his gold apes and peacocks »). La stèle originale

Pyrard signale que les Hollandais ont un « fondique » à Atjéh et lorsque Beaulieu débarqua, les Hollandais lui firent les honneurs de leur loge[1]. Toutefois, préoccupée sans doute par son installation à Batavia (1619), la Compagnie Orientale ne risqua pour commencer que des échanges encore timides. Ce n'est que plus tard, sous Iskandar Tani, que l'on peut discerner l'importance de leur comptoir à Atjéh. Lorsque Mundy passe en 1637 il ne trouve « pas un chrétien dans toute la ville si ce n'est trois hollandais à qui le roi a récemment donné la maison appartenant à l'honorable East India Company »[2]. En 1641, de Graaff nous renseigne davantage sur le commerce de ses compatriotes. Il y avait alors huit Hollandais dans la loge, sous la direction de Jacob Compostel[3]. « Le négoce de la Compagnie consistait alors principalement en fil d'or, porcelaine, noix muscades, girofles, fleurs de muscade[4], ouvrages de soie et diamants polis, en échange de quoi ils nous bailloient du poivre, de l'or, du souffre, du salpètre, des peaux de bœufs. »

Le *Bustan us-Salatin* garde le souvenir de la venue d'un ambassadeur, envoyé de Batavia à Atjéh, au temps d'Iskandar Tani[5] et Tavernier nous parle, sans préciser la date, de la venue d'une ambassade atjihaise à Batavia et de l'envoi du Sieur Croc « auprès de la

a malheureusement disparu avec l'église lors de sa démolition en 1834 (*cf.* Wap, *Het gezantschap van den Sultan van Achin, 1602*, Rotterdam, 1862, et Unger, *op. cit.*, introd., p. XLVIII). Les autres envoyés allèrent se présenter au prince Maurice, qui était en train d'assiéger Grave et qui les reçut fort bien ; ils lui remirent la lettre (en espagnol) qu'il avait envoyé vingt mois plus tôt au sultan d'Atjéh (et qui se trouve maintenant aux archives royales) ; comme cette lettre porte le sceau de Ala ud-Din, on pense que les ambassadeurs voulaient ainsi montrer que la lettre du prince hollandais avait été remise en mains propres et honorée comme il convenait ; ils lui remirent également une lettre en malais (dont nous n'avons plus qu'une traduction en néerlandais ; cf. Unger, *op. cit.*, p. 136-137) et plusieurs présents (un anneau en *suasa*, avec plusieurs pierreries incrustées, divers objets en *suasa*, un vase en argent doré, et deux perroquets « qui savent parler malais »). Les ambassadeurs séjournèrent encore quinze mois aux Pays-Bas et ne s'embarquèrent pas avant décembre 1603.

(1) Beaulieu cite à ce propos (p. 52) le cas d'un Hollandais qui voulait se convertir à l'Islam et que ses compagnons sequestrèrent dans la « loge » pour l'en empêcher.

(2) *PMundy*, t. II, p. 118.

(3) *Graaf*, p. 22.

(4) Il s'agit du macis qui n'est pas à proprement parler, la « fleur » de la muscade mais l'arille ; le malais désigne également le macis d'un terme qui correspond à notre « fleur » : *bunɔ pala*, « la fleur de pala » (par opposition à *buah pala* « la noix muscade »).

(5) *Niemann*, p. 137 ligne 3 : « Sjahdan tatkala itulah utusan daripada radja helanda jang bernama Gurndur Gun.bg.m bermohon kembali ke Djaikatra (كجايكترا). Maka titah Hadirat Sjah Alam kepada Laksamana serta perdana menteri kembali ke Atjéh Dar us-Salam merekaitu akan utusan akan pergi bersama[2] dengan utusan radja helanda ; maka utusan itupun mendjundjung duli lalu kembali » (A ce moment [le Sultan s'est absenté momentanément de sa capitale avec une partie de sa cour pour entreprendre un pélerinage, cf. plus loin p. 150], l'ambassadeur du Roi de Hollande demanda l'autorisation de retourner à Djakatra [le texte ne nous a pas parlé auparavant de l'arrivée de cet ambassadeur dont nous apprenons ici la présence pour la première fois]. Alors Sa Majesté donna l'ordre au Laksamana et au Premier Ministre de s'en retourner à Atjéh pour raccompagner cet ambassadeur ; ce dernier prit congé respectueusement et se retira.) Cf. ci-dessous, Appendice III, p. 210.

Reyne d'Achen »[1]. De ces échanges diplomatiques devait sortir une alliance contre Ceylan[2].

Il suffira de ces indications pour montrer quelle était l'ampleur du commerce d'Atjéh, en cette première moitié du XVIIe s. Certains passages de l'*Adat Atjéh*, ainsi que les récits nombreux des Européens permettent d'apprécier l'importance, pour ainsi dire mondiale, d'un trafic qui mettait en relation la Chine, le monde malais, l'Inde, le Moyen-Orient et l'Europe[3]. Cette prospérité fut sans doute le fruit d'une conjoncture favorable, mais ce fut aussi celui d'une politique subtile, dont certains traits — le monopole ou la dévaluation — révèlent une mentalité économique relativement évoluée. On ne saurait en aucune façon en rendre compte par le seul terme, trop souvent utilisé, de « piraterie ». Nous avons vu le rôle joué par le Sultanat dans la guerre contre les Portugais et la façon dont il usa peu à peu leur puissance ; nous avons vu le prestige dont il jouissait aux yeux des Hollandais et la façon dont ceux-ci sollicitèrent son appui contre Ceylan. Entre l'ère de Malaka et l'ère de Batavia, il y a place, à coup sûr, pour une « ère d'Atjéh ».

(1) « Comme il (l'ambassadeur atjihais) fut sur son départ, le général de Batavia et tout le Conseil le traitèrent splendidement et les dames se mirent à table, ce qui surprit fort cet ambassadeur mahométan, qui n'était pas accoutumé de voir les femmes boire et manger avec les hommes » (Tavernier, *Les six Voyages*, t. II, p. 505). Nous savons que Paulus Krook se rendit à Atjéh en 1639. Il y aura encore l'ambassade de Joost Schouten en 1641 et celle de Arnold de Vlaming van Outshoorn en 1644. Cf. Valentijn, *Oud en Nieuw Oost-Indien*, 1726, tome V, p. 44, et l'article de P. A. Leupe, *Een hollandsche Juffer op bezoek bij de vorstin van Atjéh Tadjoe'l-'alam, 1644*, in *Eigen Haard*, 1879, p. 191-4.

(2) « Ils convinrent aussi avec le roi d'Achen qu'il tiendrait la coste (de Ceylan), avec un nombre suffisant de petites frégates armées, comme ils en entretenaient toujours bonne quantité » (Tavernier, *op. cit.*, t. II, p. 503).

(3) Cf. la carte du commerce atjihais, dépliant, *in fine*.

CHAPITRE V

L'ÉPANOUISSEMENT D'UNE CULTURE

Nous avons vu quelle était la puissance matérielle d'Atjéh et quel son prestige auprès des étrangers. Nous avons vu comme ses campagnes maritimes s'ordonnèrent en fonction d'une politique concertée, comment son commerce se développa au carrefour d'un réseau original. Pourtant ce grand port ne fut pas seulement un rendez-vous de marchands. Il connut — durant cette première moitié du XVIIe siècle — un grand épanouissement culturel et c'est cet aspect qu'il nous faut maintenant envisager.

Embellissement d'un palais, fastes d'une cour nombreuse, développement d'une intense production littéraire, raffinements d'une controverse religieuse, à laquelle prirent part de doctes maîtres, venus de l'Inde ou de plus loin encore — le terme de « barbarie » employé tout récemment[1], surprend peut-être encore plus, que celui de « piraterie ».

A. Le Palais

Et d'abord le *Dalam* ou palais du Sultan, cadre de toutes les fêtes, centre de toute culture[2].

C'est aux récits du XVIIe siècle qu'il faut se reporter, si l'on veut prendre conscience de son importance et de son luxe. De nos jours, en effet, il n'en reste pratiquement rien. A la fin du XIXe siècle déjà, avant les ravages de la trop fameuse « guerre », il semble qu'il ait déjà beaucoup perdu de sa grandeur passée ; il est à noter que Snouck Hurgronje ne nous en dit rien[3]. Après la victoire hollandaise,

(1) Par Sir R. O. Winstedt, in : *History of Malaya*, Singapour, Kuala Lampur, 1962, p. 113 : « In 1612..., tired of the fierce fights of cocks, rams and elephants and the « stomackful » encounter of buffles, pastimes of his barbaric court, Makota' Alam retook Aru which since the beginning of the century had been a fief of Johor. »

(2) Le *Hikajat Atjéh* le désigne du nom de « Dalam Dar ud-Dunia », mot à mot : « Séjour du monde ».

(3) Il souligne seulement le prestige dont jouissait encore le *Dalam* dans les mentalités populaires, sans rien nous dire de son architecture.

ce fut fini. On installa des cantonnements dans ce qui restait des bâtiments et l'ancien palais devint une caserne[1]. Le nom même de *Dalam* — le seul qui fut effectivement utilisé à Atjéh — fut remplacé, sur les cartes et dans les documents officiels, par celui — javanais d'origine — de *Kəraton*[2], parfaitement inconnu dans le nord de Soumatra auparavant.

Une des cartes dressées par les soins des Hollandais pour les besoins de leur campagne[3] nous permet seulement de nous rendre compte de l'emplacement du palais, au sud-ouest de l'agglomération actuelle, et de son orientation, approximativement Nord-Sud.

Des édifices d'autrefois, ne subsistent, semble-t-il, que le *Gunungan* et la porte *Khob*, sur lesquels nous reviendrons. A joutons que les sépultures royales ont gardé en partie leur aspect primitif, avec les stèles funéraires dont certaines ont pu être déchiffrées[4]. Renseignements bien minces comme on le voit, mais que des fouilles permettraient peut-être de compléter.

Au temps de Snouck Hurgronje, le *Dalam* occupait dans la ville une position centrale : il constituait le noyau du quartier connu sous le nom de « Banda Atjéh », autour duquel se groupaient les autres *gampōng*[5]. Au début du XVIIe siècle, il était encore situé à l'écart de l'agglomération qui, s'étendant peu à peu vers le Sud, devait finir par l'entourer. Davis écrit en 1599[6] : « His court is from the Citie halfe a mile upon the River. » Un siècle et demi plus tard, nous trouvons l'indication que le palais du roi se trouvait en plein centre[7].

Beaulieu qui eut tout loisir de visiter la partie publique du palais, nous en décrit ainsi les abords et les défenses[8] : « Il a plus de demi-

(1) Selon *EInd* (*s. v.* : Kuta Radja), « l'emplacement de l'ancien *Dalam* est de nos jours occupé par divers bâtiments publics, civils et militaires ». La carte hollandaise de la fin du siècle dernier signale la présence d'un champ de tir sur ce qui devait être, à n'en pas douter, l'ancienne Medan Chajjali (cf. hors-texte, carte 3).

(2) *Dalam* a comme premier sens en malais celui de « intérieur » (didalam rumah = à l'intérieur de la maison) ; on passe aisément au sens de « palais », « résidence royale », « cour » (bahasa dalam = langue de cour, langage relevé ; perdalaman = qui est de la cour). *Kəraton* est formé sur la base *ratu*, terme javanais désignant autrefois le souverain (aujourd'hui plus spécialement la reine) ; c'est à proprement parler : l'endroit où réside le souverain. Un passage de Marre, rédigé en 1874 (*Sumatra...*, p. 60 ; note 1) montre comme ce terme fautif de *Kəraton* a été répandu à la fin du siècle dernier : « C'est de ce mot ratu que dérive directement le mot karaton ou kraton, que les journaux ont fait connaître au public en parlant de la guerre entre les Hollandais et les Atchinais. »

(3) A notre connaissance, cette carte n'a pas été remplacée ; c'est elle que nous avons utilisée pour établir le schéma indiqué à la note (1).

(4) Voir la référence des articles de Moquette, dans la bibliographie (IV, D).

(5) *Gampōng Jawa, Gampōng Pandé, Gampōng Peunayong*, etc. (*SnAch*, t. I, p. 24). *Banda* vient du persan *bandar* (« port »). Cette appellation est inconnue des textes du XVIIe siècle qui désignent le *Dalam* du nom de « Dar ud-Dunia ». Le nom moderne Kuta Radja, qui a été surtout utilisé et mis en vigueur par les Hollandais, signifie : « enceinte fortifiée du roi ». L'agglomération a, depuis peu, repris officiellement le nom de « Banda Atjéh ».

(6) *Davis*, p. 122.

(7) « Des Königs Palast stehet mitten in der Stadt » (Salmon und Goch, *Die heutige Histoire...*, Altona, 1753, p. 129).

(8) *Beaulieu*, p. 104.

lieue de circuit (environ 2 km), il est de figure quasi ovale, et est entouré d'un fossé de 25 ou 30 pieds (10 mètres) de profond et autant de large et assez difficile à passer pour estre escarpé et plein de brossailles. La terre est jettée du costé du chasteau, ce qui sert de muraille sur la crête de laquelle sont plantés des bambus ou gros rozeaux qui croissent aussi haut que des frênes et sont placez si dru et espais qu'on ne peut passer ny voir au travers... ; ces bambus demeurent toujours verds et le feu ne s'y pourroit mettre[1]. »

Il était formellement interdit d'épier par cette haie ou de se glisser au travers[2]. On punissait de mort qui se permettait « d'en esbrancher quelque partie que ce soit par dedans ou par dehors ». Beaulieu rapporte la mésaventure d'un des ambassadeurs d'Atjéh, envoyés en Hollande en 1602, qui à son retour, oublieux des usages de son pays, se laissa aller à briser un de ces bambous : « le Roy le fit à l'instant égorger ». Cette conception d'un espace interdit, d'une enceinte strictement réservée à la personne du souverain et aux familiers qu'il veut bien admettre en sa présence, se retrouve ailleurs en Extrême-Orient[3].

On pénétrait dans l'enceinte par un certain nombre de portes, six nous dit le *Tong-hi-yang-k'ao*, quatre nous dit Beaulieu[4]. La porte principale — qui d'après le plan actuel, devait être celle du nord, donnant sur la ville — était surmontée « d'une petite muraille de pierre de la hauteur de 10 à 12 pieds (env. 3,50 m) pour soustenir une terrasse sur laquelle, de côté et d'autre de la porte, il y a deux belles pièces de bronze qui descouvrent ceux qui y veulent entrer ». « Les portes ne sont pas faites de planches mais en forme de barrière, aussi hautes comme la muraille, elles sont faites de bois assez fort et ferment en dedans, outre les verrouils, avec deux grandes barres traversières qui s'adentent dans la muraille et se ferment par dedans, à la clef. »

(1) Beaulieu, qui soulignait déjà l'absence de remparts autour de la ville, s'étonne de ne trouver aucune fortification autour du palais : « Par dehors, aucun flanc ni bastion, encore qu'il y ait, du côté de la mosquée, des commencements de grands boulevards ; mais il n'y a rien d'achevé, il n'y a point de pont-levis aux portes... » Plus tard cependant, lorsque les Sultans, perdant de leur autorité, auront à se défendre d'attaques imprévues, le palais s'entourera de remparts ; Marsden nous le décrit en ces termes : « Le palais du roi... est un bâtiment d'une architecture grossière et bizarre, destiné à résister aux attaques de l'ennemi et à cet effet enceint de fortes murailles mais sans aucun plan régulier. »

(2) *Beaulieu*, p. 104.

(3) Cette interdiction se trouve formulée aux folios 22 et 23 de l'*Adat Atjéh* : « Djuga bagimu peliharakan mata kamu daripada isi istana Radja jang tiada harus kamu pandang itu... ; larangan atas kamu, hendaklah engkau peliharakan telingga kamu ja'ni djangan kamu peramat-amati daripada suara isi istana Radja » (et aussi retenez votre regard loin de l'intérieur du *Dalam* royal que vous ne devez pas voir ; et faites en sorte que vos oreilles ne perçoivent pas les sons qui viennent de l'intérieur du palais).

(4) *Beaulieu*, p. 104 ; *Tong-hi-yang-k'ao* : 宮凡六門.門不得闌出入. (le palais a en tout six portes par lesquelles on ne peut entrer ni sortir librement).

Tous les matins et tous les soirs, à l'ouverture des portes du château, le roi faisait tirer un coup de canon. C'était là un privilège qu'il revendiquait seul et, notons-le, un des rares qu'il conservera jusqu'à la fin du XIXe siècle[1]. Lorsque Peter Mundy passera à Atjéh en 1637, il notera qu'un de ces canons placés à l'entrée avait été le cadeau du « Roi James » (Jacques Ier)[2].

C'est par cette grande entrée que les étrangers pénétraient dans le palais, lorsque toutefois, ils étaient invités à la cour, ce qui n'arrivait pas toujours[3]. Le premier jour, ils arrivaient en grande pompe, juchés sur un éléphant royal ; par la suite, ils s'en venaient plus simplement, à pied par la ville, ou en barque en remontant la rivière[4]. Pour peu que le Sultan les ait admis au nombre de ses familiers, ils avaient en quelque sorte leurs « petites entrées » et les gardes ne leur faisaient plus aucune difficulté.

A l'intérieur, les cours et les édifices s'ordonnaient par rapport à une petite rivière qui « descendait des montagnes » et animait de ses eaux « extrêmement fraîches et excellentes » les divers quartiers du palais[5]. On suit encore aisément sur le plan actuel le tracé de ce *Kreuëng Daroj* qui, venu du Sud, traverse l'espace du *Dalam* dans sa plus grande longueur pour aller se jeter dans la rivière d'Atjéh[6]. Or ce bondissant ruisseau coulait jadis plus à l'Ouest et c'est précisément Iskandar Muda qui par des travaux de terrassement, en détourna le cours en amont, pour le faire passer au travers du *Dalam*, qu'il était en train de réaménager. Ceci en 1613 très exactement, car Best nous raconte que les travaux durèrent 20 jours, alors qu'il séjournait à Atjéh[7]. Le roi en avait fait aménager les rives : « faisant bastir des degrez par lesquels on descendait jusqu'au fond pour s'y laver »[8].

(1) Beaulieu précise (p. 107) : « Si quelque roi de ses voisins entreprenait d'en faire autant, il lui ferait la guerre, à l'occasion qu'il dit avoir été l'inventeur de cette coutume, qu'il veut conserver à lui seul, pour témoignage de sa grandeur. » C'était peut-être là souci de signaler officiellement le début du jour nouveau — à mettre en rapport avec la fixation d'un calendrier. Pour la permanence de cette coutume au XIXe siècle, voir *SnAch*, t. I, p. 128.

(2) « A great brasse gunne lying by the court gate, sent by King James to the old King, the bore of itt was near 22 or 25 inches diameter » (*PMundy*, t. II, p. 133).

(3) « La reine a ici un grand palais très bien bâti de pierres ; je ne pus pas y entrer » (*Dampier*, p. 157).

(4) *Beaulieu*, p. 55. Pour l'accès par bateau à époque récente, cf. Veth, *Atchin...*, p. 12-13. Cet auteur remonta la rivière d'Atjéh, qu'il dit large de vingt pas et atteignit le palais « deux heures après avoir quitté la mer ».

(5) *Beaulieu*, p. 104.

(6) C'est la rivière Dar ul-Isjki, dont parle le *Hikajat Aljeh* aux paragraphes 33, 146 et 234 (cf. ci-dessous, p. 132, n. 3).

(7) « His court at Achen is pleasant, having a goodly branch of the main river [un affluent important du cours d'eau principal] about and through his pallace, which he cut and brought six or eight miles off in twenty days, which we continued at Achen » (*Best*, p. 468).

(8) *Beaulieu*, p. 104. Pour la façon dont cette rivière traversait les jardins et une des raisons possibles pour lesquelles elle fut détournée, voir plus loin, p. 132, n. 3.

Une fois franchie la porte d'entrée, on pénétrait dans une première cour, « très grande, ou l'on aurait pu mettre bien 4.000 hommes en bataille ou 300 éléphants ». Elle était bordée d'un côté par l'arsenal : édifice en brique, surmonté d'une terrasse « qui a pour le moins 50 pas de large (env. 40 mètres) où étaient plusieurs petites pièces de fonte », de l'autre par quatre grands pavillons et « une forme de boulevard de pierre », avec un parapet et force munitions. De cette cour, on passait dans une seconde, puis une troisième, traversant chaque fois un poste de garde[1]. Mais les voyageurs sont peu prodigues de détails sur les quartiers plus retirés, dont l'accès leur était difficile[2].

Ils ne donnent que peu de renseignements sur les salles réservées à la vie publique qui se trouvaient au bout de cette troisième cour. Ils signalent « une porte couverte de lames d'argent », une première « grande sale où on leur faisait quitter les souliers »[3], enfin la grande salle d'audience « beaucoup plus haute » dont « les murs sont tendus d'étoffes d'or, de velours et de damas »[4]. C'est là que le Sultan recevait leurs présents puis les régalait d'un banquet somptueux, suivi d'un spectacle de danse[5].

Après, commençaient les appartements privés dont l'exacte topographie ne peut être restituée. Là se trouvaient les appartements des femmes, là se trouvait peut-être aussi le trésor, dont parle Beaulieu sans nous en préciser la situation : de nombreuses salles dont la visite attentive aurait demandé « six jours consécutifs », remplies d'armes ouvragées, de « baius » (sorte de jaquettes) brochés d'or, d'agrafes de même métal, de « pierres de grands prix : trois diamans qui peuvent être de 15 à 20 carats chacun, deux fort grands rubis et une esmeraude vieille roche, qu'il eut dernièrement en sa conquête de Pera qui est une des plus belles pierres, qui à ce que je croy, se puissent rencontrer »[6].

(1) « Having three guards before any can come to him and a great green between each guard » (*Davis*, p. 122).

(2) Même Beaulieu n'y eut point accès : « Plus avant dans le château, je ne scay comme le reste est basti, pour n'y avoir point esté ».

(3) *Beaulieu*, p. 59.

(4) « The wals and covering of his house are mats which sometime his hanged with cloth of gold, sometime with velvet and sometime with damaske » (*Davis*, p. 122) ; « after they had passed three courts, they came into a place covered with cannopies, adjoining to the king's gallerie where the king satte » (*Lancaster*, p. 130).

(5) Il semble que la façon dont le souverain siégeait en cette occurence, se soit modifiée avec le temps. En 1599, lorsque Davis eut audience, Ala ud-Din Riayat Šah siégeait à même le sol : « Hee sitteth upon the ground cross-legges, like a taylor, and so must all those do, that be in his presence » ; en 1620, Beaulieu nous dit que le Sultan siégeait « sur un lieu élevé d'environ deux pieds [env. 60 cm] » ; Marsden écrit, au XVIIIe siècle, que « le trône était d'ivoire et d'écaille de tortue » ; « quand il était occupé par des reines, il était caché par un rideau de gaze qui n'arrêtait pas la voix mais empêchait de voir parfaitement les objets au travers » (*MarsHistSum*, t. II, p. 228).

(6) Beaulieu ajoute (p. 53) que « les seuls fils d'or employés à la confection des baius représentent un poids de trois bahars ; or un bahar est plus de 350 livres poids de France » ; la « livre de France » correspondant à un peu moins de 500 grammes, on peut évaluer ce poids d'or à plus de 500 de nos kilogrammes.

Les jardins.

Là se trouvaient aussi de très beaux jardins, dont les Européens ne soufflent mot, mais dont le *Buslan us-Salatin* nous a conservé une longue description. Nous sommes généralement assez peu renseignés sur la configuration des jardins en Asie du Sud-Est, de même que sur la place qui leur était réservée dans les demeures princières. C'est ici une bonne occasion d'obtenir quelques détails[1].

L'aménagement de ce jardin est rapporté plus spécialement par le *Buslan*[2] au règne d'Iskandar Tani, mais nous avons vu que ce fut son prédécesseur qui eut l'idée de détourner la rivière et ce fut peut-être lui aussi, qui eut l'initiative d'un projet, dont son beau-fils ne fit qu'achever la réalisation.

Le parc s'étendait au sud des bâtiments du palais. Il était entouré d'un mur en maçonnerie, badigeonné à la chaux, dont la blancheur « faisait penser à l'argent ». On y accédait depuis les appartements royaux par une porte monumentale, surmontée d'un linteau sculpté. L'axe même de ce parc était constitué par la rivière[3]. Elle pénétrait à l'extrême sud de l'enceinte, entre deux bosquets ; son lit était pavé de pierres, ses rives bordées de dalles multicolores. Des degrés de pierres noires, serties de cuivre, permettaient de descendre s'y baigner.

Sur la rive droite, c'est-à-dire à l'est, se trouvait un vaste rocher octogonal où le sultan aimait à venir pêcher à la ligne, à l'ombre d'un arbre feuillu qui lui faisait comme un *pajung* (parasol) naturel. Plus loin, les berges de la rivière s'écartaient pour laisser place à une île où l'on avait creusé une vasque, toujours emplie d'eau de rose, avec un couvercle et un canal d'écoulement en argent massif. Plus loin

(1) Le jardin d'Atjéh n'était certes pas une exception dans le monde malais. Nous savons par exemple, que les Sultans de Malaka s'étaient fait aménager également un parc de plaisance, mais nous n'avons que peu de détails, ceux qu'Eredia nous donne au chapitre IV de sa *Declaraçam de Malaca e India Meridional* (cité dans Ferrand, *Malaka*, p. 65), chapitre intitulé : *De Antiquidades* : « E nas frontes de Sunebaru (*suŋay baru* : « la rivière nouvelle », une rivière peut-être artificielle elle aussi) permanecem aquelles rastros do pomar real (les vestiges du verger royal) ...onde estão plantados as arvores de todo genero de fructaes gustosos e toda especia de flores e rozas... odoriferas como hum parayso. E na ponta de Tanjon tuan (*tanjuŋ tuan* : « le cap du seigneur »)... permanece outro aedificio como tanque (bassin) de marmores ou ruynos da baza de hum pyramide da sepultura de Permiçuri ». Le rôle joué par les jardins en Chine et au Japon a été beaucoup mieux analysé ; consulter entre autres études, les travaux de O. Siren et l'article de R. Stein : *Jardins en miniature d'Extrême-Orient*, *BEFEO*, XLII, p. 1 à 104.

(2) « Pada zaman bagindalah berbuat suatu bustan jaitu kebun terlalu indah-indah » (c'est du temps de ce prince — Iskandar Tani — que l'on aménagea un parc fort beau) ; pour tout ce passage, voir la traduction ci-dessous (Appendice III, p. 205).

(3) Le *Buslan*, comme le *Hikajat Atjéh*, nomme cette rivière *Dar ul-Isjki* (le séjour de l'amour) ; il est très vraisemblable que ce soit de ce nom que dérive le *Daroj* de la carte hollandaise. On peut se demander si ce cours d'eau n'a pas été détourné afin de venir compléter le symbolisme cosmologique du jardin (présence nécessaire de l'élément eau) ; voir, ci-dessous, une interprétation plausible du *Gunungan*, comme montagne cosmique, p. 133.

encore, une fontaine jaillissait de la gueule d'un grand naga en pierre, dont la langue était d'or rehaussé de pierreries. En aval, une cascade artificielle, puis une sorte de crique, au bord de laquelle s'élevait un grand pavillon, dont la toiture de plaques d'étain « rappelait les écailles d'un naga ». Puis un vivier profond où l'on élevait toute espèce de poissons, puis une falaise, ombragée par une sorte de saule pleureur (« arbre-araignée »), puis un étang couvert de lotus, avec encore une île en son centre.

Le « Gunungan ».

De part et d'autre de la rivière, se trouvaient d'autres bassins, d'autres massifs, d'autres pavillons. A droite, s'étendait une très grande place. Les manuscrits du *Bustan* l'appellent *Chairani*[1] ; elle était couverte d'un fin gravier[2] et juste en son centre se dressait un étrange édifice, nommé *Gunungan*, que l'auteur décrit en ces termes :

« Au centre même de la place, se dresse une montagne, surmontée d'une tour qui sert de trône royal, nommée *Gegunungan Menara permala*[3] ; les supports sont en *tembaga*, la toiture en argent, rappelant les écailles du fruit *sagu* (?) et le faîte en *suasa*. Quand les rayons du soleil le touchent, c'est un embrasement. A l'intérieur, nombre de pierreries... Sur ce *Gunungan*, il y a une grotte dont la porte est plaquée d'argent[4]. Et sur cette montagne, se trouvent des massifs de fleurs de *tjempaka*, de roses rouges et blanches et de *serigading*[5]. »

(1) Selon les manuscrits : خيراني خراني جراني ; devant cette variété des graphies, on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu erreur de la part des copistes et si cette place n'est pas la même que celle que le *Hikajat Atjéh* nomme à neuf reprises — selon la transcription de Teuku Iskandar — : Médan Chajjali (celle où à lieu notamment la compétition entre le jeune Iskandar et l'écuyer portugais) ; et celle que l'*Adat Atjéh* orthographie : خيالي (folio 58a, ligne 10). Il est à penser que ce toponyme s'explique par l'arabe : خَيَّال Khayyāl, le cavalier — ce qui est satisfaisant, puisqu'on organise précisément dans cette place des courses de chevaux.

(2) « Kersiknja daripada batu pelinggam » (son gravier était de petits cailloux multicolores), dit le texte du *Bustan* ; c'est bien ce gravier qui vole sous le sabot des chevaux, lors de la fameuse course : « segala anak batu di Medan Chajjali itupun berkilat[2] kena sinar intan pakaian Perkasa Alam itu » (tous les graviers de la place étincellent, mêlant leur éclat à l'éclat des diamants du vêtement de Perkasa Alam), in : *HikAtjéh*, p. 141, par. 174.

(3) On reconnaît aisément dans *Gunungan* la base *gunuŋ*, montagne ; il n'est pas nécessaire de supposer (comme l'a fait Djajadiningrat, dans l'article indiqué ci-dessous p. 134, n. 1) que ce soit là une simplification d'une forme « plus complète » : *gunuŋ-gunuŋan ; mənara* vient du mot arabe, signifiant « tour », qui a donné le français « minaret » ; *permala* signifie « orné de pierres précieuses ».

(4) Le mot que nous traduisons ici par « grotte » est le mot malais گوه, *guah*, qui désigne généralement une caverne ; comme il s'agit en tout état de chose d'une caverne artificielle, peut-être faudrait-il traduire par « galerie » ou « passage couvert ».

(5) *Serigading* : nom de fleur formé sur *gadiŋ*, ivoire ; selon *KUBI*, il s'agit de Nyctanthes arbortristis.

Dès 1916[1], Raden Hoesein Djajadiningrat rapprochait cette description du curieux édifice, qui subsiste encore à Kuta Radja et dont l'appellation commune est précisément *Gunungan*[2]. Snouck Hurgronje avait signalé[3] la tradition qui, vers la fin du XIXe siècle avait encore cours à Atjéh : quelque Sultan d'Atjéh l'aurait fait construire à l'intention d'une de ses femmes secondaires qui, originaire de la péninsule malaise, avait le mal du pays et regrettait, dans les dépressions fangeuses d'Atjéh, l'absence des montagnes qui avaient enchanté son enfance. Djajadiningrat, voyant que l'édifice existait nécessairement dès 1638 (date de rédaction du *Buslan*) concluait — peut-être un peu vite — qu'il avait été construit par Iskandar Muda pour une princesse de Pahang, qu'il avait épousée. Cette explication, pour le moins vraisemblable, ne suffit pas toutefois à lever tout le mystère de cette « pyramide »[4], aux jardins suspendus, dont la conception et la facture sont d'une originalité certaine. Fantaisie d'un prince et d'un architecte atjihais ou plutôt, dernière forme de la montagne cosmique qui eut dans les mentalités et le symbolisme d'Asie du Sud-Est le rôle que l'on sait[5] ?

Deux faits pourraient étayer cette dernière hypothèse : d'une part, la situation centrale de l'édifice (« pada sama tengah médan itu »), d'autre part la proximité (« disisi gunung itu ») du *Kandang*, c'est-à-dire des sépultures royales, que l'on concevrait mal, rangées à l'ombre d'une construction profane et transitoire.

Le « Kandang ».

« A proximité de cette montagne, continue le texte du *Buslan*, se trouve la sépulture des souverains, dont les murs sont en stucs sculptés d'arabesques et colorés. Qui pénètre dans cet enclos, invoque le prophète. Ces stucs blancs et bleus sont l'œuvre d'artisans turcs. Chaque pilier a son nom, la toiture est en planches, une rangée peinte en noir, une autre en vert ; le faîte est en or, le sommet des autres superstructures en argent, leurs parties inférieures couvertes de miroirs, qui scintillent par intervalles. Devant l'édifice, se trouve le « Pavillon d'ivoire », où siège le prince les jours de fêtes et à côté, quelques bananiers, bananiers d'or et bananiers de *suasa* ». De ce

(1) Dans un article intitulé : *De Stichting van het « Goenòngan » geheeten monument te Koetaradja*, *TBG*, 1916, p. 561-576 (La fondation du monument appelé *Gunungan* à Kuta Radja).

(2) Voir hors-texte, planche I. Les Européens l'appelaient plus volontiers *Kota Pechut*, *Pechut* étant le nom actuel d'un quartier voisin de l'édifice.

(3) *SnAch*, t. II, p. 64. Il signalait en outre que le lieu-dit où se dressait le *Gunungan* portait encore le nom de *Taman*, c'est-à-dire de « parc ».

(4) De Graaff ne fait-il pas allusion au *Gunungan*, lorsqu'il parle de « pyramides » dans les jardins du roi ? (*Graaf*, p. 23).

(5) Pour pouvoir sérieusement rapprocher le *Gunungan* d'Atjéh de tel « temple-montagne », il faudrait disposer — plutôt que d'une simple photographie — d'un plan et d'une élévation. Sur la présence d'un « Meru » derrière le palais de Sri Menanti, en Negri Sembilan (Péninsule malaise), cf. P. E. de Josselin de Jong, *Minangkabau and Negri sembilan*, 2e éd., 1960, p. 158. On trouve également des « montagnes » artificielles dans le

prestigieux ensemble il ne restait plus en 1911, qu'une dizaine de pierres tombales, mal abritées par un toit de *sirap* (sorte de bardeau utilisé pour la toiture)[1].

Selon Moquette[2], les stèles qui s'y trouvent encore datent du XVIe siècle. Ni celle de Ala ud-Din Riayat Šah, ni celle d'Iskandar Muda, ni celle d'Iskandar Tani ne s'y trouvent plus. On pourrait s'étonner de cette absence, si nos sources ne nous apprenaient pas, que les stèles de ces puissants souverains, contemporains de la renaissance et de la grandeur d'Atjéh, étaient toutes de métal précieux — ce qui suffira à expliquer leur disparition. Davis[3] note, lors de son passage (1599), que le Sultan d'Atjéh (Ala ud-Din Riayat Šah) était tout juste en train de faire confectionner deux stèles « pesant mille livres d'or minimum », destinées à se dresser au pied et à la tête de sa tombe. Dans sa lettre au roi Jacques Ier (1613), Iskandar Muda se flatte d'avoir déjà fait confectionner « un sepulcre en or massif »[4]. Quant à Iskandar Tani, nous manquons de preuves quant aux stèles, mais nous savons par de Graaff[5] — qui assista à ses funérailles — que c'est dans un cercueil « de tambago soosa, c'est-à-dire moitié or et moitié cuivre et couvert de drap d'or », qu'il fut « enterré près de ses ancêtres, dans le jardin de derrière ».

A côté du *Gunungan* — du côté de la rivière — se trouvaient, toujours selon le *Bustan*, « deux grandes pierres sculptées », pouvant servir de trônes. Il se peut que la grande dalle gravée[6], trouvée à

jardin Suniaragi, aménagé au XVIIIe s. par Sultan Sepuh, à proximité de Tjirebon (Java) ; aujourd'hui en ruine.

(1) « Le petit espace muré, qui se trouve tout contre le *Gunungan* est peut-être le reste de la sépulture royale dont il est fait mention ici. De fait il y a encore quelques stèles funéraires (inderdaad liggen er nog een paar grafsteenen)... La guerre a sûrement accompli ici aussi son œuvre destructrice » (Djajadiningrat, *De Stichting*, p. 564) ; « Nous trouvâmes là sur une petite hauteur, une dizaine de tombes sous un toit de *sirap* ; il semble qu'il y en avait plus autrefois. La plupart des tombes sont dans un assez bon état de conservation (vrij goed geconserveerd) » (Moquette, *Een vluchtig bezoek*, p. 73).

(2) Moquette trouve des stèles datées 936 H, 979 H, 987 H mais aucune qui soit du XVIIe siècle EC.

(3) « In the place of the Kings burials, every grave hath a piece of gold at the head and another at the foot, weighing at the least five hundred pound weight, cunningly imbossed and wrought. This King hath two such pieces in making and almost finished, which wee saw, that are a thousand pound weight a piece (env. 45 de nos kilogrammes) and shall be richly set with stones. I did greatly desire to see the Kings burialls because of the great wealth therein, but could not. I do almost beleeve it to be true, because this King hath made two such costly monuments » (*Davis*, p. 123). Il est probable que tous les souverains d'Atjéh n'avaient pas eu pareil tombeau ; Ala ud-Din était peut-être même le premier à inaugurer une tradition qui ne dura que le temps de la fortune d'Atjéh.

(4) « His sepulchre of gold (whereas his predecessor had all these halfe gold halfe silver) » (*Best*, p. 468). Voir plus loin p. 176, n. 3.

(5) *Graaf*, p. 24 ; voir plus loin p. 135.

(6) Voir hors-texte, planche II. Au XIXe siècle, cette dalle était connue sous le nom de *leusong* (mortier). Il se peut que ce soit là le « trône en pierre gravée » (peterana batu berukir) dont parle le *Bustan* ; il se peut aussi que ce soit la « pierre » sur laquelle montait le Sultan le jour de son avènement et dont nous parle l'*Adat* (folio 62a, ligne 8-9) : « Kemudian naik keatas tangga hingga sampai keatas batu hidmat sekali » (ensuite il [le Kadi] monte les degrés et une fois sur la « pierre » rend grâce une nouvelle fois) (cf. la plate-forme, nommée *pra'na seumah*, utilisée au XIXe siècle lors de l'intronisation des

proximité du *Kandang*, soit l'une d'elles. Puis, toujours du côté droit de la rivière, le *Bustan* mentionne encore le Pavillon d'or *(Balai keemasan)* construit par des artisans venus « de l'ouest » (« orang atas angin ») avec, à proximité, un pigeonnier, ainsi que le Pavillon des glaces *(Balai tjermin)* dans les miroirs duquel, les arbres et les fleurs d'alentours se reflétaient. Il y avait enfin, au centre d'un bosquet de cocotiers, une mosquée dont le faîte était d'or et le *minbar* de pierres sculptées et peintes.

Passons à la description de l'autre rive ; le *Bustan* mentionne (un peu plus rapidement) une nouvelle série d'étangs et de pavillons dont un Pavillon chinois, construit par des artisans originaires de Chine. Le décor de cet édifice, tout en bois sculpté, étalait « des éléphants au combat, des lions pris au piège, des oiseaux en plein vol, des nagas lovés sur eux-mêmes, des tigres prêts à bondir ». L'auteur termine par la longue énumération de toutes les espèces de fleurs (65 variétés) et de fruits (50 variétés) qui poussaient dans le parc — précieux catalogue, mais qui soulève souvent un délicat problème d'identification.

A proximité immédiate du *Dalam* — mais sans que l'on puisse en préciser l'emplacement sur un plan — se trouvaient a) le palais du prince héritier, b) la grande mosquée.

En 1602 déjà, Lancaster allait rendre visite au futur Sultan Muda qui résidait à une demi-lieue de son père (which dwelleth halfe a mile from his father)[1]. Le *Bustan* nous apprend d'autre part que Sultan Iskandar Muda gratifia son fils adoptif, le futur Iskandar Tani, d'un palais nommé « Sri warna », situé à côté de son propre palais[2] et que ce jeune prince s'y installa « comme c'était l'habitude des fils de roi ». Nous n'avons aucun renseignement sur la topographie de ces palais.

Quant à la grande mosquée Bait ur-Rahman, dont le *Bustan* attribue formellement la construction à Iskandar Muda, le *Hikajat Atjéh* nous en fait cette élogieuse description[3] : « En ce pays se trouve

souverains ; *SnAch*, t. I, p. 139 et *AdAtjéh*, p. 21). Quant à la *Pinto Khob* dont Djajadiningrat ne nous précise pas l'emplacement exact, il se peut qu'elle ait été un des ornements du jardin ; à vrai dire, rien ne nous permet de fixer la date de cette construction.

(1) *Lancaster*, p. 132. Fr. Martin rendit également visite au fils aîné du roi (le futur Sultan Muda) qui résidait dans un palais distinct (*Description*, p. 32).

(2) « Sebuah maligai jang bernama Sri Warna. Maligai itu disisi istana baginda djua. Maka Sultan Mughul pun duduklah dalam maligai itu dengan sukatjita seperti adat segala anak Radja » (un palais nommé Sri Warna ; ce palais se trouvait à côté du palais de Sa Majesté. Sultan Mughul [c'est le nom du futur Iskandar Tani] s'établit avec joie dans ce palais, comme c'est l'habitude des fils de Roi) ; cf. *Niemann*, p. 130.

(3) Le passage est lacunaire dans son début, ce qui fait que le nom de la moquée ainsi décrite ne nous a pas été conservé. Il ne fait pourtant aucun doute qu'il s'agit là du fameux édifice, construit par Iskandar Muda : « Ada dalam negeri itu sebuah mesdjid terlalu besar dan terlalu tinggi kemuntjaknja daripada pérak jang berapit dengan tjermin balur. Maka ada segala orang jang sembahjang dalamnja terlalu banjak. Maka pada penglihat kami diperhamba jang mengatasi banjak orang sembahjang daripada dalam mesdjid itu hanja dalam mesdjid jang dalam Haram Mekah Allah jang mulia itu djua. Maka mesdjid jang dalam segala negeri jang lain tiada ada seperti dalam mesdjid itu... Maka ada luas mesdjid itu sejodjana mata memandang dan ada minbarnja daripada

une mosquée immense et fort haute dont le faîte est d'argent plaqué et de miroirs en cristal ; considérable est le nombre de ceux qui y prient. Selon nous, seule la mosquée du Ḥaram à La Mekke peut contenir autant de fidèles. Les autres mosquées du monde ne peuvent rivaliser avec celle-ci. Elle s'étend à perte de vue ; son minbar est en or, avec une partie haute en suasa. Au moment de la prière, tous de répéter : « Notre Maître est le Sultan Perkasa Alam qui tient les deux terres et les deux mers[1]. »

Outre cette description, nous avons le dessin du manuscrit de Peter Mundy qui assista en 1637 au défilé du 26 avril et nous a laissé un croquis saisissant du spectacle. A gauche, on distingue parfaitement la « masitt » (c'est-à-dire la mosquée) dont le plan carré et la toiture à quadruple étage annoncent, d'une façon indiscutable, les actuelles mosquées du Minaŋkabaw[2]. C'est là que, les jours de grandes fêtes, le Sultan se rendait en grande pompe, afin de prier avec son peuple.

Avant de quitter l'étude du *Dalam*, il nous faut dire quelques mots de toute la population de femmes, d'eunuques et de gardes qui y passaient le plus clair de leur temps et ne sortaient qu'en de rares occasions.

Et d'abord les femmes, les seules, avec le Sultan, à pouvoir résider dans les appartements intérieurs[3] : « Passée la grande cour où tiennent les logements du Roy, homme n'y passe et se sert de femmes, tant pour la garde intérieure du chasteau que pour son service — que

mas dan kemuntjak minbar itu daripada suasa. Maka ada disebutkan orang pada pudji-pudjian dimulut orang banjak : 'sajjidinā as-Sulṭān Perkasa 'Alam Djohan berdaulat sāḥib al barrain wa'l-baḥrain', ja'ni tuan kami Sultan Perkasa Alam jang mengempukan dua darat dan dua laut ja'ni darat dan laut masjrik maghrib » (*HikAtjéh*, p. 166, par. 236). Cf. ci-dessous ; Appendice III, p. 225.

(1) Peut-être faut-il voir dans cette mention des « deux mers », une allusion à la position privilégiée d'Atjéh qui pouvait contrôler aussi bien le trafic des mers de l'est que celui des mers de l'ouest. On remarquera au passage que l'usage de la *khuṭba* était connu à Atjéh (rappelons que les disputes de *khuṭba* sont inconnues en Indonésie).

(2) Voir hors-texte, planche IV sur la gauche, et dessin ci-contre. Le nom de « *masitt* » dont Peter Mundy désigne l'édifice n'est rien d'autre que l'altération du malais *mesdjid*, mosquée. Le voyageur anglais a bien dessiné l'enceinte crénelée, les arcades qui semblent donner accès à l'intérieur, le *kemuntjak* dont parle le *Hikajat Atjéh*. Un seul point fait problème : le nombre des étages de la toiture, qui d'une façon générale est impair, dans les mosquées plus récentes qui nous ont été conservées.

(3) Comme dans les *kəraton* javanais.

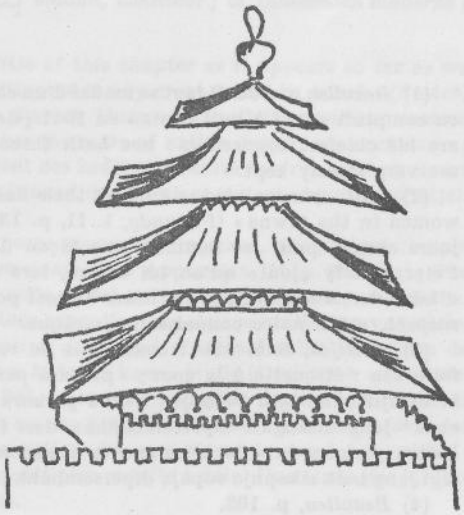

l'on dit estre au nombre de 3.000, lesquelles rarement sortent du chasteau[1]. » Ces femmes avaient leur organisation propre, à l'intérieur de leur quartier, avec un bazar, une justice, divers « capitaines » et « chefs de guet » ; on comptait parmi ces femmes au moins une vingtaine de « filles légitimes de roy ». Iskandar Muda les tenait à l'écart et Beaulieu eut assez peu d'occasions de les apercevoir. Sous Iskandar Tani, il semble qu'elles sortaient plus souvent. Peter Mundy les vit le suivre, l'arc et les flèches à la main, le crâne rasé pour avoir été tondues à la mort d'Iskandar Muda[2]. De Graaff les vit également, lors des funérailles royales de 1641.

Des 500 eunuques dénombrés par Beaulieu, nous ne savons rien de précis. Les textes malais mentionnent, eux aussi, la présence de *sida*[2] dans l'entourage des sultans. C'est là un usage généralement inconnu des cours malaises et javanaises et dont l'origine doit être recherchée en Occident.

Plus substantiels ,sont nos renseignements concernant la garde personnelle du souverain. Il semble qu'Iskandar Muda ait été à l'origine de cette institution. Désireux d'abaisser la morgue des *oraŋ kaya* et de se faire obéir et redouter, il recruta une troupe d'environ « 500 esclaves, la pluspart estrangers ». On les désignait du nom de *buduanda*. Selon l'*Adat Atjéh* qui comporte trois *majəlis* à leur propos (1re partie, §§ 26, 27, 28)[3], leurs devoirs étaient 1) de réjouir le cœur de leur maître, 2) de rechercher les belles armes pour lui en faire présent, 3) de rechercher les belles filles pour son harem, 4) de veiller au bon état de tous les meubles et ustensiles du palais.

« Les ayant eus jeunes, dit Beaulieu[4], il les fait exercer aux armes et à tirer de l'arquebuze. Il s'en sert aux exécutions et meurtres qu'il fait faire et choses semblables, mesme les emploie à quelques ouvrages dans le chasteau. » Il y en avait en permanence 250 dans la première cour et 250 dans la suivante, et notre voyageur conclut : « Ils sont estimez les plus mauvais garçons du pays. » Nul doute que

(1) *Beaulieu*, p. 102. Il faut se méfier d'un chiffre forcément très approximatif ; de Graaff en comptait « sept à huit cents » en 1641 (*Graaf*, p. 23). Cf. *Davis* p. 122 : « His women are his chiefest councellers ; hee hath three wives and very many concubines, which are very closely kept. »

(2) « All... shorne having cutt off their haire att the olld Kings death, as most of the women in the towne » (*PMundy*, t. II, p. 131) ; au Siam et au Cambodge, c'est de nos jours encore, pour les femmes, une façon de porter le deuil que de se raser la tête. Peter Mundy ajoute qu'on lui assura, lors de son passage, que plusieurs des femmes d'Iskandar Muda avaient été mises à mort pour le suivre dans la tombe. Ce témoignage, suspect, est à notre connaissance, unique.

(3) *AdAtjéh*, folio 18b : conditions de recrutement ; folio 20a : devoirs essentiels ; folio 21a : étiquette à la cour ; « perkara pertama hendak buduanda itu pada nantiasa ia menjukakan hati tuannja ; kedua perkara pada sehari-hari ia menghendaki sendjata enak[2] jang dibingkis dipersembahkan dari itu kepada Radja supaja djadi kebaktian ; ketiga perkara kepada beberapa ia menghendaki perempuan jang baik parasnja dan lagi jang baik sikapnja supaja dipersembahkan kepada Radja supaja menambahi istana ».

(4) *Beaulieu*, p. 103.

cette police redoutable — dont le recrutement rappelle celui des janissaires d'Istanbul — devait avoir une assez mauvaise réputation[1].

Au terme de cette étude sur le *Dalam*, nous voyons, combien il serait inadmissible de soutenir — comme le faisait imprudemment Snouck Hurgronje[2] — que « l'Art ne fut jamais beaucoup cultivé à Atjéh ». Nous avons bien à faire en ce début du XVIIe siècle, à une véritable création artistique ; création où viennent certes se mêler les influences les plus diverses : architectures et décors sont bien ceux d'une cité-carrefour, où les artisans étrangers débarquent à la suite des marchands. On aura remarqué dans la seule description du *Bustan*, la triple mention d'artistes turcs, chinois et probablement indiens ; il se pourrait qu'une comparaison plus poussée avec les jardins des Mogols[3] révèle de plus amples analogies.

Création qui nous laisse pourtant l'impression d'une grande originalité : édifices spécifiques, tels le *Gunungan*, ou cette grande mosquée à la toiture superposée qui ne peut être comparée à celles d'Inde ou du Moyen Orient, enceinte ovale qui ne rappelle en rien le plan des *kəraton* javanais[4].

B. Fêtes et vie de cour

Le palais était le centre d'une activité intense. Il n'y avait pas de semaine qui ne s'écoulât sans quelque réception solennelle, quelque spectacle ou quelque fête collective. Nous connaissons bien certaines de ces cérémonies, grâce aux Européens dont la seule arrivée déclenchait, presque toujours, la mise en branle de tout un protocole ; et

(1) L'étymologie de بدوند *buduanda* ou *biduanda*, n'est pas certaine ; cette forme est peut-être à rapprocher du malais بدون *biduan*, chanteur ; cf. indonésien moderne : *biduanita*, chanteuse.

(2) « We have omitted 'Art' from the title of this chapter as it appears so far as we are at present aware, never to have been cultivated to any great extent in Acheh » (*SnAch*, t. II, p. 59) ; jusqu'aux stèles gravées que Snouck Hurgronje voulait considérer comme de facture étrangère ! « It is doubtful whether these are of native Achehnese workman » ; on sait, il est vrai, que certaines stèles venaient des Indes (Moquette en a retrouvé plusieurs avec des inscriptions indiennes) ; mais on sait aussi que d'autres étaient exportées d'Atjéh jusqu'à Pahaŋ (cf. ci-dessus, p. 94 et note 7).

(3) Nous n'avons pas mentionné ici les noms souvents complexes, que portent chaque massif, chaque pavillon (pour le détail de ces noms, voir Appendice III, p. 206 sqq) ; il se pourrait que cette toponymie, comparée à celle de tel autre parc, révèle un parallélisme.

(4) Pour autant du moins que nous puissions connaître les palais javanais du XVIIe siècle. On peut cependant comparer notre description du *Dalam* d'Atjéh à celle du *kəraton* de Solo, construit en 1753, dont Zimmermann a fait une bonne étude (*De Kraton van Soerakarta in het jaar 1915*, *TBG*, 1917, p. 305-335, avec un grand plan dépliant en plusieurs feuilles) ; la différence saute au yeux ; on ne trouve à Atjéh ni les deux grandes esplanades du nord et du sud *(alun-alun)*, ni la disposition des appartements privés et publics ; il semble aussi que la place faite aux jardins soit plus réduite à Solo. Une étude des jardins javanais permettrait d'utiles comparaisons.

grâce aux textes atjihais — l'*Adat Atjéh* essentiellement — qui aiment à décrire ou à réglementer — ce qui pour nous revient à peu près au même — l'ordre des pompes et des défilés.

Chaque marchand, chaque ambassadeur nous a au moins laissé quelques lignes, sur la façon inoubliable, dont il avait été reçu à la cour. La cérémonie se déroulait chaque fois, selon un processus identique[1].

Dès que le bateau avait jeté l'ancre, à proximité de la barre, arrivait un petit canot, monté par « le Sabandar et plusieurs officiers et écrivains de l'alfandègue » porteurs du *kəris* royal[2]. Ils prenaient par écrit le contenu de tout ce qui devait être présenté au Sultan, puis s'en retournaient. Le lendemain ou deux jours après, venait au devant du capitaine étranger toute une procession, dirigée par un « orancaye ». On couvrait d'une « toile teinte en jaune »[3] chacun des présents destinés à Sa Majesté, et s'il y avait une lettre officielle de quelque souverain européen, on la plaçait en un « plat d'argent couvert d'une toillette brodée d'or ». Puis le cortège s'ébranlait, afin de gagner la ville, puis le palais.

D'abord venait un *oraŋ kaya*, juché sur un éléphant et porteur du plateau, puis « 6 trompettes, 6 tambours et 6 hautbois », puis deux éléphants dont le deuxième portait le capitaine, puis deux *oraŋ kaya* sur des chevaux arabes, puis trois *šahbandar* et « tous les officiers de l'Alfandègue » qui suivaient à pied[4]. Une fois arrivé devant la porte du palais, on mettait pied à terre, l'*oraŋ kaya* soulevait le *kəris* au-dessus de sa tête et le capitaine entrait, seulement suivi de quelques-uns des siens.

Il traversait les trois cours et gagnait une première salle où on lui faisait enlever ses chaussures[5], puis il pénétrait dans la salle du trône, où le sultan siégeait sur « un lieu élevé d'environ 2 pieds »[6]. Il se prosternait alors sur un tapis de Turquie, tandis que l'*oraŋ kaya* remettait la lettre au souverain, puis la lui traduisait — souvent difficilement. Puis c'était l'échange des présents. Les Européens font généralement cadeaux de belles armes, souvent damasquinées, de

(1) *Lancaster*, p. 131 ; *Best*, p. 463 ; *Beaulieu*, p. 49. Cf. aussi *AdAtjéh*, folio 146a : *Adat taraf ulusan* qui réglemente la cérémonie et fixe les sommes qui doivent être dépensées à cette occasion.

(2) « Un de ses eunuques qui portait sa chappe, qu'ils appellent, qui est un cris ou poignard à manche et fourreau d'or, appartenant au roi de quoy il se sert d'ordinaire lorsqu'il mande quelqu'un » (*Beaulieu*, p. 45) ; il est intéressant de noter que le même mot *tjap* (noté ici « chappe ») désignait non seulement le sceau mais aussi le *kəris* royal, autre émanation de son autorité. L'étymologie de *tjap* est persane : *chhob*, « imprimer » *(HobJob)* ; son premier sens est donc bien celui de « cachet ».

(3) On sait que dans d'autres cours asiatiques le jaune était également la couleur réservée au souverain ; à Java, c'est la couleur du Susuhunan.

(4) « Ainsi allions parmi les rües, menez comme des espousées », ajoute plaisamment Beaulieu (p. 49). Il est impossible de préciser l'itinéraire suivi par la procession.

(5) Beaulieu dit qu'il enleva aussi son chapeau, par respect, bien que ce ne fut pas l'usage du pays.

(6) Voir ci-dessus, p. 131, n. 5.

pierreries ou encore de miroirs[1]. Le Sultan offrait en retour, sur un plat d'argent, une grande robe blanche, un turban richement brodé d'or, parfois une vaste ceinture et deux *kəris*[2]. Beaulieu reçut en plus un « grand vaze d'or » plein de bétel. Si le Sultan remettait une lettre pour son « cousin » d'Europe, il la faisait tenir sur un bassin d'argent, dans un sachet de velours rouge avec des cordons d'or, « écrite en lettre d'or sur du papier fort lisse avec des dorures et des enluminures autour de la missive »[3].

L'audience terminée, Sa Majesté retenait généralement le capitaine et ses officiers à dîner. « On gagna, nous dit Beaulieu, une salle quarrée, tendue et pavée de tissus de Turquie. » On lui offrit le bétel « dans un grand vaisseau d'or, le couvercle étant d'émeraude ». « Puis vinrent environ trente femmes, chacune avec un grand vaze d'argent couvert entre leurs bras, qu'elles mirent à terre sur le tapis. Chaque vase estoit couvert d'une toillette d'or ou d'ouvrage de soye meslée de fils d'or et de quelques pierreries traînantes à terre. »

« A un signal donné, elles découvrent ces vases qui ont le circuit d'un grand bassin à laver et si profonds et hauts avec le couvercle de plus de 2 pieds et demy. De chacun d'eux on tira 6 plats d'or pleins de confitures, viandes et patisseries accomodez à leur usage... » Certaines vaisselles étaient en porcelaine de Chine et « 2 vaisseaux de tambaque contenaient le riz de l'ordonnance du Roy »[4]. On mangeait en abondance, en arrosant de « racke » (c'est-à-dire d'*arak*) vin de riz très alcoolisé que les marins d'Europe ne pouvaient pas toujours supporter[5].

(1) Le miroir que Beaulieu destinait à Iskandar Muda s'était cassé durant la traversée. Après de longues hésitations, le Normand se décida à lui en offrir les morceaux ; n'oublions pas le prix du miroir au XVIIe siècle ; au temps de Louis XIV, une glace de quatre mètres carrés valait 20.000 salaires horaires de manœuvre, donc une fortune (cf. Fourastié, *Machinisme et bien-être*, Paris, 1951, p. 127-128).

(2) « I stayed with him (the King) foure houres or better, banqueting and drinking. After an houre, he caused the sabandar to stand up, and bad me likewise stand up. The sabandar tooke off my hat and put a roll of white linnen about my head ; then he put about my middle a white linnen cloth that came twice about me, hanging downe halfe my legge, imbroydered with gold ; then againe, he tooke the roll from my head, laying it before the King, and put on a white garment upon me, and upon that againe one of red. Then putting on the roll upon my head, I sate downe in the Kings presence » (*Davis*, p. 122). Cette habitude d'offrir un vêtement d'honneur à son hôte est attestée dans les textes épigraphiques javanais dès le Xe siècle. C'était aussi la coutume des Sultans de Malaka de faire présent des diverses pièces d'un habillement complet *(persalinan)* ; la cérémonie est décrite à plusieurs reprises dans le roman de *Hang Tuah*. On retrouve la même coutume en d'autres endroits du monde musulman, à Istanbul notamment.

(3) *Beaulieu*, p. 73. Voir le texte de la lettre, ainsi remise à Beaulieu, à l'intention du roi de France, dans l'Appendice III (p. 245).

(4) « The King presented me with a banket of at least foure hundred dishes with such plentie of hot drinks as might have sufficed a drunken army » (*Best*, p. 463).

(5) « This wine is made of rice and is as strong as any of aquaevitae ; a little will serve to bring one asleepe. The generall after the first draught, dranke either water mingled there with all, or pure water. The King gave him leave so to doe ; for the generall beg his pardon as not able to drinke so strong drinke » (*Lancaster*, p. 93). Sur cette boisson alcoolisée, voir ci-dessus, p. 52, n. 6.

Après le banquet, le Sultan faisait venir ses danseuses[1]. Nous laisserons encore une fois la parole à Beaulieu qui nous a laissé une longue description du spectacle : « Puis on apporta un fort beau tapis à fonds d'or qu'il fit mettre entre le lieu où il estoit et où j'estois, puis vindrent quinze ou vingt femmes qui se rangèrent le long de la muraille et accordèrent leurs voix avec quelques petits tambours, chacune en ayant un à la main, chantèrent (à ce que le Sabandar me dit) les conquestes que ce roy a fait de son règne[2]. »

« Puis entrèrent par une petite porte deux femmes ou filles, bien bizarrement vestües et très belles, et je n'eusse pas cru qu'il y en eust de si blanches en un pays si chaud, pour estre leurs vestements tels que je n'en ay jamais veu de mesmes — cela m'est difficile à exprimer tant y a que c'estoit tout or »[3]. « Premièrement par dessus leurs cheveux, elles avoient une forme de chapeau, fait de papillottes d'or qui brilloient beaucoup avec un pannache d'un pied demi de haut... fait aussi de papillottes et portant ce chapeau pendant sur une oreille : elles avoient de grands pendans d'oreille faits aussi de papillottes d'or qui leur tomboient jusques sur leurs épaules... et par dessus les espaules, une forme de jubon qui serroit le col et s'estendoit en pointes courbées comme on représente les raies du soleil, le tout de platines d'or, for curieusement gravées... »

« Par dessus une chemise ou baiu de toille d'or avec soye rouge qui leur couvroit la poitrine et avec une grande ceinture fort large faite de papillottes d'or : elles étoient ceintes au dessus des hanches, où estoit attachée une panne de thoille d'or à la façon du païs et par dessous un calson aussi de thoille d'or qui ne passait le genouïl, ou pendoient plusieurs petites sonnettes d'or... les bras et les jambes nues mais depuis le poignet jusqu'au coude, tout couvert de grosses menilles et jazerans [sortes de résilles] d'or avec pierreries comme aussi au-dessus du coulde et depuis la cheville des pieds jusqu'au gras des jambes... à leur ceinture avoient chacune un cris ou espée,

(1) « Adi 10en dito ben ick voor den coninck geweest, alwaer veel eten bereydt was ; dede daer twee meyskens dansen, die seer sierlijck toegemaect waren met goude ketingen, goude juwelen, met gesteenten versiert, goude arm-ende voetringen » ; le 10 de ce mois — juillet 1599 — je fus chez le Roi où un grand banquet était préparé ; il fit danser deux filles fort joliment parées de colliers d'or, de bijoux d'or incrustés de pierres précieuses, de bracelets et d'anneaux de pied en or (Fr. de Houtman, *Cort Verhael*, éd. Unger, p. 71). « The King caused his damsels to come firth and dance and his women to play musicke into them... They were very richly attired and adorned with bracelets and jewels » (*Lancaster*, p. 93). « Daer wert meer ander playsier ghedaen zoo van danssen, singhen ende spelen door zijn vrouwen, die costelick met gout ende gesteenten verciert zijn » (*De reis van Joris van Spilbergen*, La Haye, Nijüoff, 1933, p. 68.)

(2) Bel exemple de la récitation de ces « chansons de geste », qui de bouche en bouche, devaient se transmettre jusqu'à nos jours.

(3) Beaulieu ajoute : « Et pour avoir vu baller diverses fois en France, je m'imagine que si ceux qui disent y entendre avoient veu cette danse, ils diroient que cela ne sentiroit point son barbare » A l'entrée des femmes, tous les assistants masculins avaient instantanément baissé les yeux. Seul, Beaulieu eut l'autorisation — privilège insigne — de les garder levés.

la garde et fourreau couvert de pierreries et en la main un éventail, un grand éventail d'or et plusieurs petites sonettes à l'entour... »

La venue d'une ambassade étrangère donnait parfois lieu à un autre genre de réjouissance. Best nous a laissé le récit d'une sorte de « partie de campagne » à laquelle Iskandar Muda le pria ainsi que ses amis. Comme son grand-père[1], ce sultan affectionnait tout particulièrement les bains prolongés, auxquels il attribuait sans doute une valeur curative[2]. Aussi, invita-t-il les Anglais à sa fontaine qui se trouvait à 5 ou 6 lieues de la ville. « Il mit deux éléphants à ma disposition pour me porter avec mes provisions et après nous être lavés et baignés dans l'eau, le roi m'offrit un banquet magnifique avec surabondance de « racke » et nous devions manger et boire le tout, tout en restant assis dans l'eau. Tous ses nobles et grands capitaines étaient présents. Notre repas dura de une heure à cinq heures environ, alors le roi me rendit ma liberté[3]. » La compagnie était servie par des pages qui apportaient les plats à la nage[4].

Le Sultan et ses courtisans avaient la passion des animaux. Ils passaient de longues heures à les chasser, à les dresser ou à les faire combattre l'un contre l'autre. L'arrière-pays était riche en espèces sauvages. Nous avons déjà mentionné les chevaux et les éléphants. Beaulieu[5] signale aussi le sanglier, les cerfs (qui « surpassent les nôtres »), les daims, les buffles, « quelques lièvres, mais rares », nombre de tigres et des « adybades ou rhinoceros »[6]. Le *Hikajat Atjéh* mentionne plusieurs chasses mouvementées, chasse au tigre (par. 212), chasse au buffle (par. 186 à 192), chasse à l'éléphant (par. 140) ; à chaque fois le jeune prince fait merveille. Devenu sultan, Iskandar Muda est resté un fervent chasseur : « Lorsque le roy est en bonne disposition, d'ordinaire de deux jours l'un, il va à la chasse, bien monté .» Iskandar Tani organisa, lui aussi, de grandes battues[7].

(1) Ala ud-Din Riayat Šah dont Davis nous dit qu'un des plaisirs était de rester de longs moments dans l'eau de la rivière : « ... hee goeth into the river where he hath a place made of purpose, there getting a stomacke by being in the water » (*Davis*, p. 122).

(2) Voir plus haut, p. 44, note 6.

(3) « Our banquet continued from one of the clocke till towards five, at which time the king released me.. » (*Best*, p. 467) ; Best raconte qu'un Hollandais qui avait participé à ce repas champêtre, ne survécut pas au traitement et mourut peu après.

(4) « All to be eaten and drunken as we sate in the water.. ; the boyes holding the dishes with one hand and swimming with the other, so did they carrie the strong drinke also » *(Best, loc. cit.)*.

(5) *Beaulieu*, p. 97.

(6) Rhinocéros se dit *badaq* en malais, de là peut-être le terme rapporté par Beaulieu. Dans son *Glossario luso-asiatico*, Coimbre, t. I, 1919, Dalgado signale un terme *abada* employé dans les textes portugais des XVIe et XVIIe siècles, avec le sens de rhinocéros, dont l'origine est à rechercher précisément dans le *badaq* du malais.

(7) Mundy mentionne en 1637 une chasse au rhinocéros à laquelle avait participé le facteur anglais, E. Knipe.

Autres passions : les courses de chevaux[1], les combats de coqs[2], si répandus en Indonésie, les combats de buffles ou d'éléphants. « Il fit jouter ses éléphants devant nous, dit Best[3], et après que six d'entre eux eurent combattu, il fit jouter quatre buffles, qui firent un excellent et furieux combat. Leur ardeur était telle que soixante ou quatre vingt hommes eurent du mal à les séparer en leur attachant des cordes aux pattes de derrière... Et l'on continua jusqu'à ce qu'il fît nuit de sorte que l'on ne pouvait plus rien voir. »

P. Mundy nous a laissé un bon récit, et un dessin[4], du combat d'éléphants auquel il assista en 1637. On faisait ranger côte à côte, en demi-cercle, 150 éléphants, qui formaient comme un enclos vivant. On poussait au centre les deux gros mâles, destinés à s'affronter, qu'excitaient des cornacs juchés sur leur dos et des esclaves armés de piques, tout alentour. On avait pris soin de les relier par de fortes cordes, fixées à leurs pattes de derrière, à quatre femelles — deux femelles pour chacun des mâles — tournées en sens contraire. En poussant les femelles vers l'extérieur, on contraignait par intervalles, les mâles trop engagés à se séparer, afin de les faire mieux s'affronter à nouveau.

A côté de ces distractions et réjouissances profanes, il y avait les grandes cérémonies, civiles ou religieuses, avec leurs défilés somptueux et leurs rituels précis. Nous nous tournerons ici vers l'*Adat Atjéh* dont la troisième partie est, comme nous l'avons vu, une sorte de cérémonial, une réglementation de toutes les solennités qui devaient se dérouler tout au long d'une année[5].

Nous commencerons par en donner une brève énumération dans l'ordre même où le texte les mentionne :

a) *Madjelis tabal pada hari memegang puasa ;* cérémonie du tambour *(tabal)* le jour précédant le mois du jeûne. Le *šahbandar* Sri Rama Setia devait apporter un tribut d'étoffes au Sultan et déposer des fleurs sur le tombeau des anciens rois. On frappait le grand tambour, appelé Ibrahim Chalil, d'où le nom de la fête : *tabal* ; on transportait aussi ce qui devait être un des *regalia* : راج تاجق انتن دكاراڠ *raja tajuq intan dikaraŋ* (une couronne — *tajuq* — ornée de diamants — *intan* — ?).

(1) Cf. le récit de la course de chevaux qui met aux prises le jeune Perkasa Alam et l'écuyer portugais (*HikAtjéh*, p. 165 sqq.) ; cf. Appendice III, p. 229 sqq.

(2) Le Sultan donnait ses coqs à entretenir à plusieurs des *oraŋ kaya* qui en avaient soin « plus que de leur enfants propres » (*Beaulieu*, p. 108) ; « ... le roy faisait jouster ses coqs, pariant d'assez grosses sommes contre les orancayes » ; « le roy fit jouster ses coqs pariant contre plusieurs orancayes et après avoir demeuré là plus de trois heures... » (*Beaulieu*, p. 53 et 59).

(3) *Best*, p. 463.

(4) Voir hors-texte, planche VI. Dans son récit, P. Mundy fait une comparaison avec les combats d'éléphants qu'il avait pu voir à la cour des Mogols.

(5) *AdAtjéh*, folios 50a à 103b ; cf. l'analyse du passage par Drewes et Voorhoeve, in *AdAtjéh*, Introduction, p. 20-22.

b) *Perkataan djaga-djaga pada malam lailatulkadar;* veille durant la nuit de la révélation. Le *šahbandar* Saifulmuluk offre un tribut d'étoffe.

c) *Perkataan hari (raja) puasa;* jour de la fin du jeûne. Description de la procession royale, depuis le palais jusqu'à la mosquée Bait ur-Rahman. L'épée royale (صليح) est portée devant le Sultan, ainsi que le plateau à betel *(puan)* et le sac à betel *(buŋkus kain)*. Après avoir dit sa prière à l'abri d'un rideau *(kəlambu)* en un lieu dit *rajapaksi*[1], le Sultan s'en revient sur un éléphant d'apparat.

d) *Madjelis pada hari raja djundjung duli;* jour où les officiers viennent prêter serment d'obéissance. Le Sultan siège sur une pierre (cf. p. 135, n. 6), et les symboles de la dignité royale sont auprès de lui ; ce sont outre l'épée, le plateau et le sac de betel, l'*ayam angon* (poule domestique[2]), le *bantal bəsar* (large coussin) et l'*alif* (?) ; le Kadi Malik ul-adil est le premier à prêter l'hommage.

e) *Adat madjelis hadrat Sjah Alam berangkat sembahjang hari raja hadji kemasdjid Bait ur-Rahman;* grande procession du Sultan qui se rend à la mosquée, pour la prière, le dixième jour de Dhū l-ḥidjdja. C'est la procession la plus solennelle et le cortège est décrit avec une grande abondance de détails (cavalerie, éléphants, garde personnelle). Après avoir prié dans la mosquée en compagnie de Sjaich Sjams ud-Din, il se rend à l'endroit du *rajapaksi* où se trouvent attachées sous une tente les victimes destinées au sacrifice ; il plonge un coutelas d'or dans la nuque de la première et, dès qu'apparaît la première goutte de sang, passe le coutelas à Sjaich Sjams ud-Din qui achève l'animal. Les autres victimes sont immolées par le Kadi Malik ul-adil et ses aides ; leurs chairs sont emmenées au palais où elles sont partagées, puis distribuées au peuple. Quant au Sultan, il remonte sur son éléphant et s'en retourne, acclamé par la foule qui se pousse pour le voir. Lorsqu'il arrive au palais, sa mère le reçoit et lui souhaite la bienvenue, tandis que les vieilles femmes du *Dalam* jettent contre son éléphant des poignées de riz jaune *(bəras kuning)*.

f) *Madjelis Sjah Alam berangkat sambahjang kemasdjid djumat.* Description du cortège — beaucoup plus simple — lorsque le Sultan va faire sa prière, chaque vendredi.

(1) *AdAtjéh*, folio 55b, ligne 11 : « Maka hadirat Sjah Alam pun berangkat bertapak dari astaka lagi keradjapaksi (كرجافقسي) » (alors Sa Majesté se dirigea pas à pas du trône au radjapaksi) ; folio 87b, ligne 8 : « Maka Sjah Alam pun berangkat dari masdjid keluar keradjaan paksi (كرجأن فقسي) » (alors Sa Majesté sortit de la mosquée et se dirigea vers le « radjaan paksi »). *KUBI* explique *paksi* par *poros*, c'est-à-dire pivot, axe ; on songe au titre javanais de *Paku Alam* (axe du monde) et l'on peut se demander si l'idée n'est pas voisine.

(2) *KUBI* explique *angon* par *gəmbala*, garder (un troupeau), élever (des animaux). Une poule d'or fait encore partie des *regalia* de la cour de Yogyakarta.

g) *Perkataan hulubalang masuk kepada hari sablu.* Audience donnée aux *hulubalaŋ* le samedi. Les *hulubalaŋ* (chefs de guerre) sont assis selon leur rang et reçoivent les restes de la table du Sultan *(ayapan).*

h) *Madjelis Sjah Alam mandi safar.* Cérémonie du Bain Royal, le dernier mercredi du mois Safar. Un des *šahbandar* était chargé de construire le *pərarakan* ou véhicule processionnel[1].

Ici se termine brusquement notre texte.

Ce résumé quoique bref, permet d'apprécier l'extrême intérêt du passage[2]. Celui-ci permet en effet de jeter quelques lueurs sur la difficile question de savoir, dans quelle mesure l'Islam — comme jadis l'Hindouisme ou le Bouddhisme — a été adopté par les Indonésiens, et permet de préciser comment les Atjihais ont en quelque sorte adapté cette religion étrangère à leurs propres traditions. Ici quelques récits européens viennent utilement compléter le texte du cérémonial malais.

Lors de son séjour à Atjéh, en 1599, le pilote anglais John Davis assista à l'une de ces grandes processions ; il nous en fait une bonne description et en donne une intéressante interprétation, sans doute recueillie de la bouche même de quelque dignitaire atjihais[3]. « Une fois par an, nous dit-il, ils ont la coutume que le roi aille, avec tous ses nobles, en grande pompe à l'« église » (to the churche), pour voir si le Messie est venu (to looke if the Messias bee come), ce qui a eu lieu du temps de notre séjour ici. Il y avait maints éléphants, 40 je pense, fort richement caparaçonnés de soie, de velours et d'étoffes d'or, monté chacun par un noble, mais un éléphant surtout était tout particulièrement richement caparaçonné avec un petit château d'or sur le dos — destiné au Messie (this was led spare for the Messias to ride in) ».

« Le roi monté seul de même en un petit château, ils avancent ainsi en procession solennelle. Certains ont des boucliers (targets) d'or massif, d'autres de grandes demi-lunes d'or avec bannières, enseignes, tambours et trompettes et autre musique, spectacle plaisant à voir (with other Musicke pleasing to see). » On sait que la musique jouait un rôle important, lors de ces grandes cérémonies et l'*Adal Atjéh*

(1) Le sens de la base *arak* est « aller en procession » ; selon *KUBI*, *perarakan* a à la fois le sens de « procession » *(pawai)* et celui de « véhicule processionnel » *(kereta dsb untuk mengarak).*

(2) Qui, rappelons-le, date certainement du début du règne d'Iskandar Muda (cf. ci-dessus p. 21, n. 6) ; seul un paragraphe de la partie b) — *Perkataan djaga-djaga...* — fait mention de la Sultane Tadj ul-Alam, ce qui nous reporte à une date légèrement plus récente. L'essentiel pour nous est d'être sûr que ce cérémonial date de la première moitié du XVIIe siècle et les recoupements que les récits de Davis (1599) et de P. Mundy (1637) vont nous permettre d'établir, en sont une preuve suffisante.

(3) *Davis*, p. 123 ; Davis ne nous précise pas la date exacte à laquelle il assista à cette cérémonie ; nous savons seulement qu'il séjourna à Atjéh de juin à septembre 1599 ; comme l'année 1008 H. a commencé le 24 juillet 1599, on peut penser qu'il s'agit de la fête du 10 zulhidjah 1007 H. ; il ne peut s'agir du *hari raja puasa* car cette année là, le ramadan se terminait en avril.

nous donne beaucoup de précisions sur les divers airs qui étaient joués, lors de la procession de la fin du jeûne[1]. Davis continue ainsi : « Une fois arrivés à l'église en grande solennité, ils regardent longuement à l'intérieur et ne trouvant pas le Messie (not finding the Messias) font quelques cérémonies. Alors le roi, abandonnant son propre éléphant, revient au palais sur l'éléphant préparé pour le Messie (comming from his owne Elephant, reade home upon the elephant prepared for the Messias). Ils terminent la journée par des fêtes et autres jeux plaisants (with feasting and all plaesing sports). »

Ce témoignage étant unique, il serait sans doute, très audacieux de parler d'un « culte royal » qui se serait coloré d'Islam. Mais nous avons d'autres preuves plus évidentes de la survivance de traditions préislamiques ; et d'abord cette cérémonie du bain royal *(madjelis Sjah Alam mandi safar)* dont l'*Adat Atjéh* nous décrit les préparatifs. A la fin du XIXe s., Snouck Hurgronje remarquait[2] que cette coutume était encore pratiquée à Atjéh et en pays Gajo. On ne peut s'empêcher de penser au *fandrona* de Madagascar.

Et puis, et surtout, ce grand sacrifice des buffles qui constitue l'essentiel de la fête du dixième jour de zulhidjah ; en dépit de ses allures islamisées (prières à la mosquée), elle reste un signe certain de la permanence de traditions plus anciennes, traditions que l'on retrouve jusqu'en Péninsule indochinoise. Sur cette fête, nous avons la chance de pouvoir éclairer le texte de l'*Adat*, par le récit que nous a laissé le voyageur anglais Peter Mundy[3].

Celui-ci nous dit y avoir assisté le 26 avril 1637 (selon le calendrier julien, puisque l'Angleterre n'adopta la réforme grégorienne qu'en

(1) Cf. *AdAtjéh*, Introduction, p. 20 ; folio 57b : « Maka Hadirat Sjah Alam pun semajam di mahaligai keradjaan maka berbunjilah madali dihalaman astaka itu dengan ragam biram... maka diragam oranglah genderang berangkat kembali dari masdjid kedalam kuta Dar ud-Dunia... maka dialih orang segala ragam genderang itu kepada ragam tani... maka dialih pula oranglah muri genderang itu kepada ragam mahaligai... maka dialih oranglah genderang kepada ragam kembali dari masdjid... » (Alors Sa Majesté s'assit dans son palais et sur l'esplanade, devant le trône, les clairons entonnèrent l'air « des éléphants »... alors les grands tambours entonnèrent l'air du « retour de la mosquée au palais »... les tambours abandonnèrent tous ces airs pour entonner l'air « deuxième »... à nouveau les flûtes et les tambours changèrent pour l'air du « palais »... puis on en revint à l'air du « retour de la mosquée »). Il est tentant de rapprocher le *ragam* que nous trouvons ici avec le Sk. *rāga* (« air », « mélodie ») ; notons toutefois que ragam a, en Indonésien moderne, le premier sens de : « sorte », « espèce » (*seragam* : du même genre).

(2) Cf. *SnAch*, t. I, p. 206 sqq. ; ainsi que Snouck Hurgronje, *Het Gajôland* (Le pays Gajo), Batavia, 1903, p. 326, qui donne la description de la fête du grand bain (het groote bad), appelée *niri raja* (de *meniri* : se baigner). On se rappelle que le *Nāgarakərtāgama* mentionne au chant 84, stance 7, une cérémonie de purification au cours de laquelle le souverain de Majapahit était aspergé d'eau lustrale ; il semble pourtant — le passage est obscur — qu'on ne puisse pas parler d'un bain véritable (Cf. Pigeaud, *Java in the XIV th century*, t. I, p. 66 ; t. II, p. 100-101 ; t. IV, p. 284).

(3) *PMundy*, t. II, p. 121. Voir aussi le dessin que P. Mundy a fait du défilé, hors-texte, planche IV. A la fin du XIXe siècle, une fête analogue, mais plus modeste, avait lieu à la même époque de l'année (10 Dhū l-hidjdja) : « They slaughter male buffaloes by preference » (*SnAch*, t. I, p. 225).

septembre 1752), ce qui correspond exactement au 10 zulhidjah 1046 H. (le premier jour de l'année 1047 H. tombant le 26 mai 1637 du calendrier grégorien). Il nous précise que les Atjihais pensaient commémorer ainsi le sacrifice d'Abraham (« Abrahams sacrificing his sonne, butt whether Isacke or Ismaell I did not aske »), puis il nous décrit tout au long le défilé : « D'abord toute la grande place qui se trouvait à l'entrée du palais du Roi était décorée de grands drapeaux, qui délimitaient comme une allée jusqu'à la grande mosquée. D'abord venait une troupe d'éléphants avec comme de petites tourelles sur le dos (certain things like little turetts on their backes) et dans chacune d'elles, un soldat en rouge, une lance à la main, debout, un turban (shash) sur la tête, en partie doré, qui paraissait fait à la façon des Indes. Le premier rang des éléphants (il y en avait quatre par rangée) portait deux grandes épées (two greatt swords) attachées à leur défense. De temps en temps toute la troupe, à un signal donné, se ruait en avant, les soldats sur leur dos brandissant leur lance et poussant de grands cris ; ainsi se précipitaient-ils sur des sortes de planches, disposées à cette fin, faisant un étrange bruit. C'est ainsi je pense qu'ils font lorsqu'ils chargent leurs ennemis, afin de les disperser. »

« Puis venait un autre groupe d'éléphants, portant aussi de petites tourelles sur leur dos, dans lesquelles étaient placés de petits canons et « arquebuse à croc », avec un homme pour les servir. Puis venaient encore des éléphants avec de plus grandes tourelles et deux hommes dans chaque, portant arcs, flèches, javelots et boucliers ; puis d'autres éléphants avec de longues bannières, puis d'autres encore, couverts des pieds à la tête d'un grand caparaçon, d'étoffes montées sur bambous, ressemblant à de grandes tortues, ne laissant apparaître que leurs pattes, leurs oreilles, leurs yeux et leurs trompes. »

« Puis venait une multitude, armée de fusils, puis une autre, aussi nombreuse, armée de très longues piques, chacune avec un petit drapeau ou une « queue de vache » (cow tail) attachée à son extrémité. Certains montaient de très bons chevaux, avec de belles selles ; puis venait une garde d'eunuques, à cheval, montant à cru (on horse backe, withoutt saddles), chacun portant sur son épaule une longue épée au pommeau d'or ou doré. Devant le roi on portait divers parasols qu'on me dit être d'or battu et un grand nombre de drapeaux. »

« Puis venait le Roi, sur un énorme éléphant richement équipé, couvert des pieds à la tête comme je l'ai expliqué plus haut. Le roi était assis sur un siège surélevé, couvert d'un fort riche double pavillon (with a very ritche high Double Pavilion or arche) ; devant lui et à ses côtés, on portait des enseignes d'or en forme de cœur renversé (like hearts of gold reversed) au bout de longs manches ; l'une de ces enseignes portait des miroirs en son milieu, des deux côtés (with looking glasses in the Middle on both sides), mais je ne puis affirmer, comme certains me l'ont dit, qu'il les fait ainsi porter devant lui, pour

savoir ce qui est fait par derrière (buth whither, as some say, hee causeth them to bee carried before him thatt hee might see in them whatt is Done beehind him, I know not). »

« Lorsqu'il apparaissait, la musique jouait, certains instruments tour à tour, d'autres tous ensemble, tels que hautbois, trompettes droites, et autres en forme de grands cors de chasse, tambours (ces trois derniers d'argent) et un autre instrument de cuivre appelé *gong* sur lequel ils tapent avec un petit bâton de bois et bien que ce ne soit qu'un petit instrument, pas plus d'un pied de diamètre et un demi pied de profondeur, il faisait un son profond, ressemblant à celui d'une grande cloche. Toute cette musique discordante, bruyante et assourdissante (discordantt, clamorous and full of Noise). »

« A la suite du roi venait une autre garde avec arcs, flèches et boucliers, longs d'un fathom (environ deux mètres), mais larges d'à peine un pied et demi (environ 45 centimètres). »

Après avoir changé d'éléphant devant un petit édicule que Peter Mundy appelle *chabatra*, le sultan arrivait à la mosquée où il faisait sa prière. C'est après qu'il accomplissait le sacrifice. Le voyageur anglais précise que les victimes (les *korban* du texte de l'*Adat Atjéh*) étaient bien des buffles et que leur nombre atteignait le chiffre, presque incroyable, de cinq cents (500 young buffaloes). Le sultan tuait le premier et remettait à des aides le soin d'immoler les suivants (the king killed the first and officers appointed killed the rest, which was afterwards carried out and distributed among the people).

Ces quelques exemples montrent assez bien comment l'Islam, importée d'Occident depuis plusieurs siècles déjà, bien loin de s'être brutalement implantée en terre indonésienne, avait su s'adapter aux mentalités préexistantes et prendre une allure originale. Le *Gunungan* se dresse près de la mosquée — dont l'architecture reste, elle aussi, typiquement indonésienne, la prière du vendredi est accomplie aussi scrupuleusement que, chaque année, le sacrifice des buffles ou le bain royal[1].

Nous mentionnerons encore deux grandes pompes — exceptionnelles celles-là, et non plus annuellement fixées par le rituel. D'abord le

(1) Snouck Hurgronje signale à Atjeh (*SnAch*, t. II, p. 166) le curieux travestissement d'un mythe agraire, que l'on retrouve en plusieurs autres endroits d'Indonésie — à Sunda, à Timor et chez les Baduj, cette population agricole, restée à l'écart de l'Islam et hostile aux contacts avec l'extérieur, en plein pays sundanais —. Le mythe de l'origine du riz (dont le premier grain serait sorti du cadavre d'un homme ou d'une femme) prend à Atjéh, dans le *Hikayat asay padi* (Histoire de l'origine du riz), une consonnance très particulière : c'est Adam qui tue son fils et lorsque les membres du jeune homme sont devenus grains de riz, c'est Hawa (Eve) qui le prie de revenir une fois par an sur terre. D'une façon générale, il faudrait relever systématiquement tous les exemples que nous pouvons avoir de l'« islamisation » de traditions plus anciennes. Pour Java, un rapprochement infiniment probable a été proposé par L.-C. Damais, à propos de l'étymologie de *maésan* (cf. *Études javanaises I, Les tombes musulmanes datées de Tralaya, BEFEO*, XLVIII, p. 357, note 2, où la stèle funéraire des tombes musulmanes est rapprochée de la pierre où l'on attachait le buffle lors des sacrifices).

pélerinage du Sultan, sans doute rare et dont seul, le *Bustan* nous a gardé témoignage. On y lit en effet qu'en l'année 1048 H (1638/39 EC), Iskandar Tani éprouva le désir d'aller se recueillir à Pasai sur « la tombe des princes et des maîtres d'autrefois ». Il s'y rend par petites étapes, chassant chaque soir et passant la nuit, avec toute sa suite, dans des pavillons construits exprès pour lui. Arrivé à Pasai, il récite des prières et allume de l'encens puis s'en revient dans sa capitale[1]. Il semble bien qu'il y ait là plus qu'une marque de respect rendu à la mémoire des anciens princes de Pasai. Nous savons qu'à Java par exemple, tout voyage solennel du souverain acquiert une signification particulière. En se déplaçant, le prince se montre aux populations, et prend pour ainsi dire par un contact direct, possession de sa province. Ceci se trouve notamment dans le *Nāgarakərlāgama* où l'on nous décrit tout du long[2] les voyages de la cour de Majapahit jusqu'à Siŋasari, Blitar ou Simpiŋ. Ce n'est pas là vain désir de se distraire par une excursion touristique, c'est une de ses principales fonctions de souverain que le prince accomplit ainsi[3]. La visite aux tombeaux de Pasai (où reposaient sinon les ancêtres, les prédécesseurs royaux d'Iskandar Tani) n'était sans doute pas le seul but du voyage[4]. Pieux désir d'honorer les morts certes, mais aussi, besoin de raffermir l'unité de son royaume et de renouer par son seul passage, les liens qui attachaient à sa personne ses diverses provinces[5].

Nous donnerons encore ici les indications que nous a laissées De Graaff sur les cérémonies qui accompagnaient les funérailles d'un Sultan d'Atjéh. Le voyageur hollandais assista, en 1641, à la pompe funèbre d'Iskandar Tani[6] : « On prépara la Pompe funèbre du Roi

(1) *Niemann*, p. 135 à 138. Voir traduction in Appendice III, p. 209 sqq.

(2) Voyage à Singasari (chant XVII sqq), à Tirib et Blitar (chants LXI et LXII), à Simping (chant LXX).

(3) L.-C. Damais nous avait fait remarquer que le « pèlerinage » garde, de nos jours encore, une profonde signification aux yeux des Javanais ; il nous citait le cas d'un docteur qui, après avoir perdu sa femme, entreprit de se rendre successivement à plusieurs des tombeaux des *wali* du centre de Java.

(4) Il faudrait examiner de ce point de vue certains passages du *Səjarah Məlayu*, comportant le récit de pareils voyages, qu'il ne faudrait pas prendre pour de simples parties de plaisir.

(5) Remarquons ici que les Sultans d'Atjéh de ce premier XVIIe siècle ne semblent pas avoir pensé — comme l'avaient fait dès le XVe siècle, ceux de Malaka — à entreprendre le pélerinage de La Mekke. Il faut attendre le XVIIIe siècle, pour voir un souverain d'Atjéh se rendre en personne aux villes saintes ; mais dès le règne d'Iskandar Muda, nous savons que les pélerinages des simples particuliers étaient relativement fréquents ; cf. *HikAtjéh*, p. 168, par. 239 sqq. : « Maka pada ketika hadj ke Mekah Allah jang mulia itu... ada hadir... seorang hadji Ahmad dan seorang hadji Abdullah ; maka hadji jang dua orang itu tiada pernah dilihat... dagang² jang lainpun tiada mengenal orang kedua itu... « Hai kamu dua orang, dimana negeri kamu ? » ; maka sahut hadji Ahmad : « Negeri kami hampir negeri Atjéh Dar us-Salam dan datang kami dari Atjéh Dar us-Salam » (lors d'un pélerinage à La Mekke, il y avait deux pélerins que les autres marchands ne connaissaient pas, Ahmad et Abdullah... « D'où venez-vous ? » leur demande-t-on, et Ahmad répond : « Notre pays est voisin d'Atjéh Dar us-Salam et c'est d'Atjéh Dar us-Salam que nous venons) ; cf. *infra* p. 227.

(6) *Graaf*, p. 24 et 25.

défunt et ces funérailles se firent avec une magnificence royale. Outre une grande suite de princes, de seigneurs et de gentilshommes, il y eut 260 éléphants couverts de soye, de draps d'or et de broderie. Leurs dents étoient aussi couvertes d'or et d'argent. Ils portoient sur le dos de petites tours quarrées d'ou pendoient quantité de drapeaux, brochés aussi d'argent et d'or. On y voyait quelques Rinoceros[1] et des chevaux de Perse dont les brides étoient pareillement d'or et d'argent et qui avoient des housses très riches. Enfin le convoi étoit formé par un grand nombre de femmes du Roi et c'est avec ce faste que le corps du Roi qui étoit dans un cercueil de tambago soosa, c'est-à-dire moitié or et moitié cuivre, fut enterré près de ses ancestres, dans le jardin de derrière, où il fut pleuré cent jours par ses femmes et par ses concubines. Tous les jours on y portait à manger et à boire et du tabac, comme s'il eut vécu[2]. »

C. La création littéraire

Palais et jardins prestigieux, cérémonies et pompes fastueuses — l'Atjéh du XVIIe s. sut avoir un autre mérite, celui d'accueillir et d'héberger une pléiade d'écrivains et de penseurs. Certains étaient Soumatranais d'origine, d'autres étaient arrivés d'Inde, à la suite des marchands. Quelques grandes œuvres virent alors le jour à Atjéh, non pas de ces œuvres oralement transmises, de ces « contes de fées », que l'on croit trop souvent constituer l'essentiel de la littérature malaise[3], mais des traités rédigés en belle et bonne prose, émaillés de quelques passages versifiés, datés et le plus souvent même signés.

On s'est parfois posé la question de savoir dans quelle mesure cette littérature pouvait être considérée comme originale, et l'on s'est plu à souligner la part des influences étrangères. Il est sûr que plusieurs des auteurs connus étaient d'origine indienne et le nombre des « réminiscences » et des « néologismes », arabes et persans, se trouve être relativement considérable. Pourtant, un fait devrait retenir tout aussi bien la réflexion : d'où qu'ils viennent, tous ces écrivains s'expriment en malais. Nur ud-Din était natif du Gujrat, c'est là un fait certain, mais plutôt que d'insister sur sa qualité d'« étranger », il conviendrait de souligner qu'il se mit à rédiger en malais le *Buslan*, quelques mois à peine après être arrivé à Atjéh. Immense à coup sûr, devait être à l'époque le prestige du malais.

(1) Seule mention que nous ayons trouvée de rhinocéros « apprivoisés ». A propos des rhinocéros, voir ci-dessus, p. 143, n. 6 et 7, ainsi que l'article de C. W. Loch : *Rhinoceros sundaicus, the javan or lesser one horned rhinoceros and its geographical distribution*, *JMBRAS*, 1937, vol. XV, part. II, p. 130-149.

(2) Autre signe d'une survivance préislamique ?

(3) Il est à noter qu'au XXe siècle, certains jeunes écrivains indonésiens ont adopté ce point de vue et ont pris position contre cette littérature traditionnelle, considérée comme trop peu stimulante.

Nous attirerons principalement l'attention sur trois textes, qui permettront, dans une certaine mesure, de prendre conscience de ce que fut la création littéraire atjihaise.

Le « Bustan us-Salatin ».

Et d'abord, ce *Jardin des Sultans*, dont un certain chapitre nous a déjà beaucoup servi au cours de cette étude. Comme nous l'avons vu[1], l'auteur, Nur ud-Din ar-Raniri, était arrivé du Gujrat, dont il était originaire, en mai 1637. Dix mois plus tard, il recevait du Sultan Iskandar Tani, l'ordre d'entreprendre la rédaction de l'ouvrage. Ces dix mois lui avaient-ils suffi à acquérir du malais la connaissance dont il allait faire la preuve magistrale ? Ce n'est pas exclu bien qu'une tradition nous dit qu'il était fils d'une mère malaise. Nur ud-Din n'hésita pas à utiliser plusieurs textes antérieurs, notamment les *Annales malaises (Sedjarah Melaju)* et la *Couronne des Rois (Tadj us-Salatin)* dont nous parlerons un peu plus loin. Pourtant, la conception même de l'ouvrage semble avoir été originale ; l'énoncé du plan permet d'en apprécier l'ampleur[2]. Le texte comprend sept parties :

I. — *Kedjadian langit dan bumi* (Création du ciel et de la terre) :
- a) *Nur Muhammad* (La lumière du Prophète) ;
- b) *Lauh Mahfuz* (Le grand Registre des destinées) ;
- c) *Kalam* (Le stylet avec lequel est noté le destin de chacun) ;
- d) *'Arsj* (La salle du trône céleste avec toutes ses dépendances) ;
- e) *Kursi* (Le trône divin) ;
- f) *Liwa ul-hamd* (Le drapeau du salut au septième ciel) ;
- g) *Malaikat* (Anges créés de la lumière) ;
- i) *Sidrat ul-muntaha* (Arbre du septième ciel dont chaque feuille correspond à la vie d'un homme et tombe à sa mort) ;
- j) *Tudjuh lapis langit* (Les sept ciels) ;

II. — *Rasul² dan Radja²* (Prophètes et rois) :
- a) *Nabi² mulai dari Nabi Adam sampai kepada Nabi Muhammad s.a.w.* (Les prophètes d'Adam à Muḥammad) ;
- b) *Radja² Parsi sampai kepada zaman 'Umar* (Les souverains de Perse jusqu'au temps de 'Umar) ;
- c) *Radja² Rum sampai kepada zaman Nabi Muhammad s.a.w.* (Les empereurs de Byzance jusqu'au temps de Muḥammad) ;

(1) Cf. ci-dessus p. 19.

(2) Cf. Dr. C. Hooykaas, *Over maleise literatuur*, 2e éd., Leyde, Brill, 1947, p. 173 à 175. Van der Tuuk présentait déjà le *Bustan* comme une œuvre qui tranchait d'avec le reste de la littérature malaise : « wat in de maleische letterkunde een groot wonder mag genoemd worden » (ce qui, dans cette littérature, peut être nommé une chose étonnante). Cf. également, Dr. C. Hooykas, *Perintis sastra*, Groningen-Djakarta, Wolters, 1951, p. 148 et 149.

d) *Radja² Mesir sampai kepada zaman Iskandar Dzu'l-Karnain* (Les souverains d'Égypte jusqu'au temps d'Alexandre le Grand);

e) *Radja² Arab sebelum Islam* (Les princes arabes d'avant l'Islam) ;

f) *Radja² Nedjd sampai kepada zaman Nabi Muhammad s.a.w.* (Les princes du Nādjd jusqu'à Muhammad) ;

g) *Radja² Hidjaz sampai kepada zaman Nabi Muhammad s.a.w.* (Les princes du Hidjaz jusqu'à Muḥammad) ;

h) *Sedjarah Nabi Muhammad s.a.w.dan keempat Chalifah jang perlama* (Histoire de Muhammad et des quatre premiers kalifes) ;

i) *Sedjarah bangsa 'Arab dibawah kaum 'Umajja* (Histoire des Arabes sous les 'Ummayyades) ;

j) *Sedjarah bangsa 'Arab dibawah kaum 'Abbas* (Histoire des Arabes sous les 'Abbāsides) ;

k) *Sedjarah Radja² Islam Delhi* (Histoire des Sultans de Delhi) ;

l) *Sedjarah Radja² Malaka dan Pahang* (Histoire des souverains de Malaka et de Pahang) ;

m) *Sedjarah Radja² Atjéh* (Histoire des souverains d'Atjéh)[1].

III. — *Radja² jang 'adil dan pembesar² negara jang tjakap* (Souverains justes et conseillers habiles).

IV. — *Radja² jang saleh dan Wali² Allah* (Rois pieux et saints personnages).

V. — *Radja² jang zalim dan pembesar² negara jang bodoh jang menipu radja mereka* (Rois injustes et conseillers indignes qui trompent leur prince).

VI. — *Orang² jang pengasih dan penjajang serta pahlawan² jang gagah berani* (Personnages nobles et compatissants et héros pleins de courage) ; il y est question de la guerre sainte, des dix-huit campagnes de Muḥammad, de l'infidélité de Sultan Firuz Sjah, etc.

VII. — *Akal dan berbagai ilmu* (L'intelligence et les diverses sciences) ; on y traite de la raison et de la déraison, de la science de la physiognomonie, de la médecine, des avantages du mariage, etc. Cette septième partie constitue parfois un ouvrage indépendant, sous le nom de *Bustan ul-Arifin (Jardin de ceux qui savent)*.

Après avoir évoqué le monde divin, l'auteur entreprend une sorte d'histoire de l'humanité avant, puis après Muḥammad. Il est intéressant de noter que certaines régions y sont laissées de côté : la Chine par exemple et Java pourtant proche. C'est comme si l'auteur voulait regarder exclusivement vers l'Occident. Après cette section principalement narrative, l'auteur devient plus didactique : Il regroupe selon des principes moraux, toute une série d'anecdotes *(hikajat)*, désormais détachées de toute trame chronologique. L'his-

(1) C'est ce chapitre que nous avons utilisé dans la présente étude.

toire ne sert plus ici que d'exemple. Puis c'est une dernière partie, un catalogue des connaissances et sciences nécessaires à l'honnête homme. Sorte de somme relativement étendue[1] et dont une étude approfondie[2] éclairerait sans doute notre connaissance de la culture malaise à cette époque.

Le « Tadj us-Salatin ».

Un deuxième ouvrage plus bref, mais non moins intéressant, s'intitule, selon son titre arabe, *Tadj us-Salatin* et, selon son titre malais, *Makota radja*[2], c'est-à-dire : « La couronne des Rois ». Le texte a été édité et traduit en hollandais par Roorda van Eijsinga[3], puis traduit en français par A. Marre[4]. L'auteur se nomme lui-même : « Bochari ul-Djauhari », ce qui peut se traduire aussi bien par « Bochari l'orfèvre » que par « Bochari originaire de Djohor »[5]. L'œuvre est datée par le mot « ghaïb », qui signifie « secret » et dont les trois lettres (gh, ī et b) ont respectivement les valeurs numériques suivantes : 1000, 10 et 2 ; le total est 1012 et l'année 1012 H. correspond à 1603/4 E.C.[6]. Le lieu où elle fut rédigée n'est pas précisé mais l'on pense qu'il s'agit bien d'Atjéh[7] ; c'est l'avis du Dr C. Hooykaas[8] et l'on voit mal à quel autre prince qu'Ala ud-Din Riayat Šah, l'auteur pouvait, en 1603/4, adresser cette dédicace :

(1) Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, qui ne contient que les deux premières parties, compte déjà 288 pages de 13 lignes chacune.

(2) Pour la bibliographie des quelques fragments publiés isolément dans diverses anthologies anglaises ou néerlandaises, cf. Hooykaas, *Over maleische Literatuur*, notes des pages 174 et 175. Cet auteur ne signale pourtant pas l'édition de Wilkinson (Singapour, Methodist Publishing House, 1899-1900, 2 volumes) qui est la plus complète (Bibliothèque Royale de Leyde, cote : 831 e 3 et 4).

(3) Roorda van Eysinga (P. B.), *De kroon aller Koningen, van Bochâri van Djôhor, naar een oud Maleisch Handschrift vertaald*, Batavia, 1827, XVII p. et 228 ff.+un volume de texte en caractères arabes.

(4) Marre (A.), *Makôta Radja-râdja ou la couronne des rois par Bokhâri de Djohôre, traduit du malais et annoté*, Paris, Maisonneuve, 1878, 374 p., sans texte malais ; Marre ne reproduit pas, comme le faisait Roorda, le texte des citations du Kur'ān. Voir aussi : R. Winstedt, *Taju's Salatin*, *JSBRAS*, LXXXI (1920), p. 37 et 38.

(5) Bochari joue lui-même sur les mots, cf. *Mak Radj*, p. 12 et 13.

(6) Cf. *Mak Radj*, p. 13, notes 1 et 2.

(7) Le nom d'Atjéh n'est, il est vrai, pas mentionné une seule fois en cours d'ouvrage ; mais on ne trouve pas d'avantage celui de quelque autre capitale du monde malais d'alors.

(8) « Met Atjeh als plaats van vervaardiging » (*Over Maleise Literatuur*, p. 166).

Celui qui aura ma Couronne *(makula)*
Je l'appelle Roi du Monde (*Sjah Alam* : le titre dont précisément se faisait appeler le Sultan d'Atjéh)
Ce titre lui appartient de droit
Et cette Couronne est un hommage que je lui rends[1].

Il s'agit d'une sorte de « Miroir » — les Allemands diraient de « Fürstenspiegel »[2] — présentant une théorie du pouvoir et une abondance de conseils d'ordre théorique et pratique, tant sur la politique que sur l'administration. Le discours normatif s'arrête souvent pour laisser la place à quelques citations extraites du Ḳur'ān, quelque quatrain, composé par l'auteur, ou encore quelque anecdote, venant éclairer judicieusement le sens du principe édicté plus haut.

L'ouvrage comporte vingt-quatre chapitres. Les quatre premiers enseignent à l'homme à bien se connaître, à connaître son Dieu, à connaître le monde, et la fin de l'homme dans ce monde. Les chapitres V à IX font connaître ce que c'est que la dignité souveraine de roi, ce qu'est la justice et donne des exemples de souverains justes et de tyrans. Les chapitres X à XIII sont consacrés aux assesseurs du souverain, aux qualités qui leur sont demandées et plus spécialement aux ministres, aux écrivains officiels *(karkun)*, aux ambassadeurs[3]. Le chapitre XIV traite de l'éducation des enfants. Les chapitres XV et XVI, de la grandeur de caractère et de l'intelligence. Le chapitre XVII énumère les dix règles que le roi ne saurait enfreindre — qui rappellent celles énumérées dans la première partie de l'*Adat Atjéh*. Les chapitres XVIII et XIX traitent en détail de l'art du *Ḳiyāfa* et du *Firāsa* ce qui correspondrait — quoique assez mal — à notre « physiognomonie ». Les derniers chapitres recommandent encore au roi de toujours faire preuve de diverses qualités : justice, générosité etc. Le chapitre XXI mérite une mention spéciale : il s'intitule « Où l'on fait connaître le régime auquel sont soumis les sujets infidèles sous le gouvernement des rois musulmans » ; il comporte une vingtaine de règles, inspirées du *Traité de capitulation*, accordé par 'Umār en 636[4].

La *Couronne des Rois*, comparable en une certaine mesure au *Prince*

(1) بهويغ مندا ڤت ماكتاله — Bahwa jang mendapat makutalah
شاه عالم جوك كتاك — Sjah Alam djuga kataku
هارس بهو شاه عالم نماڽ — Harus bahwa Sjah Alam namanja
سدڠ ماكت اين حرمة ڤداڽ — Sedang makuta ini hormat padanja.

(2) Cf. le fameux *Weiss Künig* de l'empereur Maximilien, au XVIe siècle.

(3) Voir en appendice III, le texte des chapitres XI et XII, qui permettront d'apprécier le style et l'esprit de l'ouvrage (ci-dessous, p. 212 sqq.).

(4) Cf. *MakRadj*, p. 322 sqq. ; le texte des *Capitulations* d''Umār est donné, pour comparaison, p. 323, note 1.

de Machiavel, devait connaître dans l'Archipel, un très grand succès. Les manuscrits sont fort nombreux et, selon certains témoignages[1], on en lisait encore au XIXe s. des adaptations dans les *kəraton* de Yogjakarta et de Surakarta. Raffles signale que, de son temps, le Sultan de Singapour gouvernait, en se référant ouvertement aux principes du *Tadj*, cependant que le secrétaire de Raffles, Abdullah Munsji, cherchait à découvrir le caractère du gouverneur anglais, en utilisant les principes de physiognomonie *(imu firasat)* qu'il y avait appris[2].

(1) « Van dit boek bestaan verscheidene Javaanse boekuitgaven uit Batavia, Semarang, Sala, tot in recent verleden, en talrijke handschriften. Niet alleen in de Salase *Kraton* werd het bestudeerd, maar ook in de Djokjase, door vorstelijke personnages, adellijke dames, hofdignitarissen en ambtenaren, onderdanen en zelfs Moslimse Chinezen ; tot analfabeten drong dit geleerde en wijdlopige boek door » (*Over maleise literatuur*, p. 173).

(2) Pour donner une idée plus précise de cet ouvrage important, il nous paraît utile d'esquisser ici une rapide analyse de la culture de l'auteur. Nous avons relevé le nom des personnages célèbres, historiques ou mythiques, qui figurent dans le texte et avons compté le nombre de fois où ils apparaissent. La liste suivante a été dressée d'après le texte même, sans tenir compte de l'index de Marre, qui est très fautif (erreurs nombreuses et surtout mélange des références aux notes avec les références au texte). Plutôt que de compter le nombre de fois où un nom propre donné apparaît en toutes lettres (ce qu'a voulu faire Marre), nous avons préféré dénombrer les fois où un personnage déterminé — nommé ou non, à une ou plusieurs reprises — fait l'objet d'une allusion ou d'une anecdote distincte ; afin de mieux indiquer à quelles civilisations, l'auteur empruntait ses exemples, nous avons distingué quelques groupes principaux :

1° *Personnages bibliques :*

Adam	7 fois
Moïse	7 fois
Aaron	3 fois
David	4 fois
Salomon	6 fois
Joseph	4 fois
Jésus et Marie	1 fois

et autres figures comme Seth (1 fois), Iblis (= Diabolos) (3 fois).

2° *Rois infidèles justes :*

Empereur de Chine	1 fois
Souverains sāssānides :	
Ardashir (le fondateur de la dynastie)	4 fois
Shāpūr	1 fois
Bahram Gūr	2 fois
(Khosraw) Nūshirvān	6 fois
et ses ministres :	
Yawnan	4 fois
Buzurdjmīr	1 fois
Khosraw Parviz	5 fois
et Shīrīn	2 fois

3° *Rois de perdition :*

Souverains mythiques :	
Pharaon	5 fois
Haman (mère de Pharaon)	1 fois
Nemrod	1 fois
Shedad	1 fois

Suite de la note 2, à la page suivante

Le « Hikajat Atjéh ».

Le troisième ouvrage dont nous voudrions parler ici, est le *Hikajat Atjéh*, cette apologie, malheureusement lacunaire, d'Iskandar Muda, qui sous sa forme actuelle ne nous donne que son arbre généalogique et le récit de son enfance[1]. Nous soulignerons ici, après Teuku Iskandar, le caractère très vraisemblable d'une influence de l'*Akbar nameh* sur la rédaction de cet ouvrage[2]. Il est fort probable en effet que la bio-

Les derniers Sāssānides :	
Shahrīār	1 fois
Yezdegerd ibn Shahriār	1 fois
4° *Les « Grecs » :*	
Alexandre le Grand	5 fois
Darius	1 fois
Aristote	3 fois
Hippocrate	1 fois
Galien	1 fois
5° *Les fondateurs de l'Islam :*	
Muḥammad	plus de 40 fois
Les 4 premiers Kalifes,	
cités ensemble	4 fois
'Umār seul	6 fois
'Alī seul	2 fois
'Aisha	1 fois
Fāṭima	1 fois
'Abd ur-Raḥmān (fils d'Abū Bakr)	1 fois
Ḥasān et Ḥusain	1 fois
Shāfi'ī	1 fois
6° *Souverains musulmans :*	
'Umayyades :	
Mu'āwiya	1 fois
Sulaimān ibn 'Abd al-Malik	1 fois
'Umār ibn 'Abd al-'Azīz	4 fois
et Shaih Ḥasān al-Baṣrī	1 fois
'Abbāsides :	
Hārūn ar-Rashīd	4 fois
Ma'mūn ar-Rashīd	3 fois
et leurs vizirs :	
'Abbās	2 fois
Yaḥyā	2 fois
Souverains du Khurāsān :	
Ismā'īl Sāmānī (fondateur de la dynastie des Sāmānides)	1 fois
'Abdallah Ṭāhir	1 fois
Ya'qūb	1 fois
Grand Mogol :	
Humayūn	1 fois

(1) Voir ci-dessous, p. 168.

(2) Cf. *HikAtjéh*, p. 20 : « Men moet aannemen, dat de *Akbarnāma* in het Atjéh van Iskandar Muda niet onbekend is gebleven, want de indeling en een aantal bijzonderheden van dit werk komen zozeer overeen met de *Hikajat Atjéh*, dat deze overeenstemming niet toevallig kan zijn » (Il est à penser que l'*Akbar Nāma* ne resta pas inconnu de l'Atjéh d'Iskandar Muda, car le plan et un certain nombre de particularités de cet ouvrage présentent tellement de similitudes avec le *Hikajat Atjéh* que cette ressemblance ne peut être fortuite).

graphie d'Akbar, commencée en 1596 par Abū'l Faẓl et interrompue par la mort de cet auteur en 1602[1], ait été connue à Atjéh au temps d'Iskandar Muda et un constant parallélisme dans la structure des deux ouvrages semble justifier l'hypothèse d'une relation. Dans les deux cas, nous avons en effet, d'abord la généalogie des princes, puis le rêve prémonitoire des parents respectifs[2], l'éclair et le tonnerre comme présage de la naissance, puis, d'année en année, les prodiges intellectuels et physiques dont font preuve les géniaux enfants. Là où Iskandar, âgé de 12 ans, tue un buffle, Akbar tue une antilope, à l'âge de 12 ans et 8 mois ; quand Iskandar tue un tigre à la chasse, Akbar tue un serpent, etc.

Pourtant, s'il y a inspiration, il ne peut être question d'imitation. L'auteur malais fait preuve d'une originalité certaine. Teuku Iskandar a montré[3] qu'il avait dû avoir connaissance de plusieurs ouvrages malais plus anciens : *Hikajat Sri Rama*, *Hikajat Iskandar Zulkarnain*, *Sedjarah Melaju* et surtout *Hikajat Radja² Pasai*[4]. La meilleure preuve d'originalité est sans doute la façon très habile dont il réintroduit dans le schéma que lui proposait son modèle persan, un mythe des origines, typiquement indonésien, qui bien entendu, ne s'y trouvait pas. Ce mythe est en fait double. En voici la substance : deux princes, Sjah Muhammad et Sjah Mahmud, qui seront à l'origine de la dynastie atjihaise, épousent chacun une nymphe céleste, rencontrée au hasard d'une promenade. Le premier trouve sa future femme dans un bambou, le second la voit qui se baigne dans un étang et lui ravit ses ailes, dont elle s'est momentanément séparée et sans lesquelles elle ne peut plus s'en retourner au ciel.

Comme le fait remarquer Teuku Iskandar[5], la première partie de ce mythe — découverte d'une princesse dans un *belung* — se retrouve presque identique dans le *Hikajat Radja² Pasai* et le *Hikajat Sri Rama*. Quant à la deuxième partie du mythe, — capture de la nymphe céleste — on la retrouve dans un autre texte atjihais, le *Hikajat Malèm Diwa*. Ajoutons que ce thème se rencontre également à Sulawesi et même en dehors des limites du monde indonésien : c'est très exactement le sujet de l'histoire de Nang Manora, qui fournit

(1) Cf. Beveridge (H.), *The Akbarnāma of Abu-l-Faẓl, translated from the persian*, vol. I, Calcutta, Asiatic Soc., 1899 (*Bibliotheca Indica*, n° 138).

(2) Mansur Sjah rêve que, juché sur le Fort Biram, il urine sur la plaine environnante et que la région d'Atjéh devient un lac communiquant avec l'océan. Humayūn rêvait d'une étoile qui grandissait au point d'illuminer le monde entier ; *HikAtjéh*, p. 115, paragr. 114 : « Maka ada kada' hadjat seni sultan itu mendjadi laut penuh sekalian negeri Atjéh itu, hingga berhubung dengan laut jang besar itu » (Or l'urine du Sultan devint un lac qui emplit tout le pays d'Atjéh et s'en vint communiquer avec l'océan) ; *Akbar nāma*, éd. Beveridge, t. I, p. 48. Les mères rêvent d'une lumière — ou de la lune — qui vient se poser sur leur tête.

(3) *HikAtjeh*, p. 24.

(4) Dont un passage semble directement emprunté (récit des tours de prestidigitation — avec des noix d'arec — qu'exécute Beraim Bapa dans le *Hikajat Radja-radja Pasai* et le jeune Iskandar dans le *Hikajat Atjéh*).

(5) *HikAtjéh*, p. 21.

un répertoire original à un genre particulier du théâtre siamois : le *Lakhon Nora*[1]. Nous voyons ainsi comme l'auteur atjihais du *Hikajat Atjéh* a su se dégager de la norme persane en utilisant des thèmes propres à l'Asie de Sud-Est.

Nous laisserons là ces notes sur la littérature en signalant toutefois qu'en plus de ces ouvrages en prose[2] qui nous sont parvenus, il faut mentionner toute une création poétique dont nous ne faisons plus que pressentir l'importance. « Ils parlent bien leur langage, dit Beaulieu[3], plusieurs d'entre eux font profession de bien dire et sont estimez en leurs discours... ils composent quelques poésies qu'ils mettent d'ordinaire sur quelque chant. Ils s'addonnent à bien escrire.. » Nous avons vu que l'on récitait à la cour des sortes de chansons de geste, épopées glorifiant les campagnes militaires du sultan.

Sir R. Winstedt n'a pas exagéré en datant bien « de cette première moitié du XVIIe siècle » et en mettant en rapport avec cette « prospérité du royaume d'Atjéh », la grande floraison des lettres malaises, ce qu'il se plaît à nommer non sans raison, leur « âge augustéen » (the augustan period)[4].

D. L'ÂGE DES SOUFIS

Outre le foyer d'une très active création littéraire, Atjéh fut encore le lieu où, à travers les discussions et les disputes, une pensée religieuse s'est cherchée. Ce fait a depuis longtemps attiré l'attention des savants, surtout hollandais, et la liste est déjà longue[5] des travaux

(1) Sur l'existence de ce mythe 1° à Sulawesi — voir F. S. Watuseke, *Suatu tjeritera India-Kuno dan suatu tjeritera Minahasa-Kuno jang bersamaan* (Ressemblance entre une histoire de l'Inde ancienne et une histoire du Minahasa ancien), in *Bahasa dan Budaja*, année VI, n° 2, décembre 1957, p. 21-29 ; résumé par L.-C. Damais, *Bibl. Indon.* IV, *BEFEO*, L, p. 489 ; 2° à Java — voir Danusuprapto, *Tjatatan... tentang suatu tjeritera India-Kuno dan suatu tjeritera Minahasa-Kuno jang bersamaan* (Remarques à propos d'une ressemblance entre un conte de l'Inde ancienne et un conte du Minahasa ancien), in *Bahasa dan Budaja*, année VI, n° 6, avril 1958, p. 17-21 ; résumé très substantiel par L.-C. Damais, *Bibl. Indon.* IV, *BEFEO*, L, p. 494 ; 3° au Siam — voir G. Cœdès, *Origines et évolution des diverses formes de Théâtre traditionnel en Thaïlande*, *Bull. Soc. Et. Indoch.*, 1963, p. 491 à 606 ; 4° au Japon — voir F. S. Watuseke, *Pakaian bidadaripun ditjuri di Djepang* (Un vêtement de nymphe céleste également volé au Japon), in *Bahasa dan Budaja*, année VI, n° 6, avril 1958, p. 22-26 ; signalé par L.-C. Damais, *Bibl. Indon.* IV, *BEFEO*, L, p. 494.

(2) Auxquels il convient d'ajouter, selon R. O. Winstedt (*A history of malay literature*, *JMBRAS*, 1939) une version des *Annales malaises*, rédigée à Atjéh en 1612, ainsi qu'une rédaction de l'*Histoire d'Alexandre le bicornu* qui daterait de cette période.

(3) *Beaulieu*, p. 99.

(4) On est en droit de s'étonner de ce que Snouck Hurgronje, qui a rédigé un chapitre pertinent sur la littérature en atjihais au XIXe s. (*SnAch*, t. II, p. 66-189), n'ait pas pris soin, ne fusse que de rappeler, cette très importante production en malais qui fleurit au XVIIe siècle et qu'il ne pouvait pas ne pas connaître.

(5) Dès le XVIIIe siècle, nous voyons Werndly (l'auteur d'un premier catalogue de manuscrits malais) s'intéresser aux ouvrages des ṣūfī soumatranais. Voir dans notre bibliographie (VII, B) l'indication de quelques ouvrages fondamentaux.

concernant les « mystiques » soumatranais. Elle s'est enrichie, en 1957, d'une très bonne étude de Johns sur une collection de « tracts » anonymes, qui jette de précieuses lumières sur le soufisme malais du XVIIe siècle[1]. Nous préférons ici ce terme de « soufisme », laissant de côté celui de « mysticisme », qui évoque chez le lecteur occidental un contexte par trop chrétien.

Dès le XVe siècle, les comptoirs du nord de Soumatra s'étaient rendus célèbres par les maîtres et savants qu'ils herbergeaient. Winstedt rapporte[2] l'histoire de ce sultan de Malaka qui posa aux savants de Pasai une difficile question de métaphysique. Au cours du XVIe siècle, Soumatra ressentit le contrecoup des controverses qui, en Occident, opposaient aux « orthodoxes » ceux que l'on qualifie d'« hérétiques », penseurs influencés à la fois par la réflexion indienne et le néoplatonisme ; dans les villes saintes, comme en Hindustan, l'idée s'était répandue qu'il fallait abolir toute distinction entre le Créateur et sa créature, entre Dieu et le monde ; le devoir du croyant n'était donc plus tellement d'accomplir les cinq prières quotidiennes — qui s'adressaient comme à une autorité supérieure et distincte — mais de prendre conscience par une sorte d'intuition, et par-delà le divers et la pluralité, de l'unité que constituaient l'homme le monde et Dieu même. Les deux maîtres occidentaux qui influencèrent surtout la réflexion soumatranaise — ceux du moins dont les noms se retrouvent le plus souvent dans les textes rédigés à Soumatra — sont sans doute Faḍl Allāh al-Burhānpūrī, originaire de Burhānpūr, dans le Madhyā Prādesh, et Ahmad Ḳushāshi, qui enseigna à Médine[3].

L'influence occidentale ne fait aucun doute ; Nieuwenhuyze conclut sa thèse sur la « Mystique » soumatranaise[4], en signalant que les sources de cette « mystique » deviendraient claires « si les points de contact commerciaux et culturels entre Soumatra et le Gujrat, pouvaient être précisés ». Au XVIIe siècle encore, nous avons des

(1) Johns (A. H.), *Malay Sufism as illustrated in an anonymous collection of XVIIth century tracts, JMBRAS*, 1957.

(2) « Mansur Sjah [Sultan de Malaka, mort en 1477] envoya à la cour de Pasai un présent de brocards jaunes et pourpres... avec une lettre par laquelle il promettait 7 *tahil* de poudre d'or et deux jeunes esclaves, l'une bouguinaise, l'autre de Muar, au théologien qui pourrait lui expliquer si, une fois en enfer ou en paradis, on devait y rester pour l'éternité. Un sage de Pasai répondit ouvertement qu'il en était bien ainsi, citant des passages du Kur'ān à l'appui. Mais l'un de ses disciples vint à lui, lui fit remarquer que l'ambassade ne pouvait être venue chercher une réponse si évidente et suggéra une autre solution. « C'est juste ! admit le théologien dépité, mais j'ai honte de me rétracter. » Alors le disciple : « Faites venir l'envoyé et expliquez-lui que vous ne pouviez donner l'explication ésotérique en public mais qu'en privé vous le pouvez. » Le théologien fit ainsi et il obtint l'or et les esclaves. L'envoyé regagna son vaisseau en pleine nuit, emportant la réponse, et les tambours résonnèrent tout au long du chemin » (traduit de *A history of Malaya*, 1962, p. 55).

(3) Pour un exposé de ce soufisme d'Occident, voir notamment *SnAch*, t. II, p. 10 sqq. et Johns, *op. cit.*

(4) Nieuwenhuyze (C. A. O.), *Samsu'l-Din van Pasai, bijdrage tot de kennis der Sumatraansche Mystiek* (Sjams ud-Din de Pasai, contribution à la connaissance de la mystique soumatranaise), Leyde, 1945.

preuves tangibles des contacts culturels entre Atjéh et l'Occident ; vers 1602, Pyrard de Laval rencontre dans les Maldives un « Chérife d'Arabie, qui revenait d'Achen, où il avait été fort bien reçu et honoré de beaucoup de richesses qu'il emportait chez soi »[1] ; en 1621, Beaulieu rencontrait à Atjéh un personnage très riche « qui se qualifiait Xerif Nepveu de Jésus-Christ, Arabe ou de là aux environs et grand docteur en la Loy de Mahomet... il avait grande réputation de prophétiser »[2]. Nous avons vu[3] que de leur côté des Atjihais se rendaient à La Mekke et à Médine.

Parallèlement à ces influences, il conviendrait — mais c'est beaucoup plus difficile — de discerner quelle part de la réflexion fut un apport original ; on connaît mal les spéculations soumatranaises préislamiques mais il est permis de penser que le succès de l'« hétérodoxie » vient de ce qu'elle correspondait, dans une certaine mesure, à des préoccupations préexistantes ; une étude de la cosmologie et des rituels Batak — trop souvent dépréciés par l'adjectif « magique » qu'on leur attribue — nous éclairerait peut-être dans ce sens[4].

Le premier Soumatranais à avoir attaché son nom à ce genre de réflexion, est à notre connaissance, Hamzah Fansuri, originaire de Fansur, c'est-à-dire de Barus ; il composa une *Révélation du mystère de la manifestation divine*, explication succincte de l'essence des attributs et des ouvrages de Dieu, selon la théologie musulmane[5]. Bien qu'il ne soit pas sûr qu'il ait été le maître de Sjaich Sjams ud-Din[6], il est certain qu'il a beaucoup influencé son œuvre.

Sjams ud-Din que nous avons déjà rencontré aux côtés du Sultan lors de la fête du sacrifice des buffles[7], était originaire de Pasai. Jusqu'à sa mort, que le texte du *Buslan us-Salatin*[8] fixe en 1039 H

(1) *Voyage de Francois Pyrard de Laval*, Paris, Billaine, 1679, p. 217.

(2) *Beaulieu*, p. 70.

(3) Cf. ci-dessus, p. 150, n. 5.

(4) Signalons à ce propos une caractéristique originale des grands maîtres religieux de l'Atjéh du XVIIe siècle : leur réputation de devins. Beaulieu parle d'un « Cady qui prédit les tremblements de terre... de connaissance d'homme ne s'est vu personnage de si grand savoir dans Achen » (*Beaulieu*, p. 57) ; et Davis : « Here is a prophet in Achein whom they greatly honour, they say that hee hath the spirit of prophesie, as the ancients have had ; he is disguised from the rest in his apparell and greatly imbraced of the king » (*Davis*, p. 122).

(5) Cf. Doorenbos (J.) *De Geschriften van Hamzah Pansoeri* (Les écrits de Hamzah Pansuri), Leyde, 1933.

(6) Selon Nieuwenhuyze (*op. cit.* p. 234) : « Several quotations in the MSS used here, make it evident that Samsu'l-Din belong to a generation of mystics succeeding Hamzah's. Nevertheless no sufficial date could be gatherd to support any statement about a possible relation of teacher and pupil. »

(7) Cf. ci-dessus, p. 145.

(8) « Sjahdan pada masa itulah wafat Sjaich Sjams ud-Din ibn Abdallah as-Samatrani, pada malam isnin duabelas hari bulan radjab pada hadjrat 1039 tahun ; adalah Sjaich itu alim pada segala ilmu dan ialah jang termasjhur pengatahuannja pada ilmu tasawuf dan beberapa kitab jang ditalifkannja » (C'est à cette époque que mourut Sjaich Sjams ud-Din ibn Abdallah as-Samatrani, dans la nuit du lundi 12 du mois de Radjab, l'an 1039 de l'hégire ; il était versé dans toutes les sciences et bien connu pour ses connaissances

(1630 E.C.), il joua à la cour d'Atjéh, un rôle de tout premier plan. Le *Hikajat Atjéh* nous le montre à plusieurs reprises comme le chef spirituel de la communauté, récitant la *fatiha* (*HikAtjéh*, p. 153), ou recevant le rapport des pèlerins revenant de La Mekke (*HikAtjéh*, p. 168). L'*Adat Atjéh* lui attribue une place d'honneur lors des grandes prières et des cérémonies solennelles. C'est à lui que, entre 1600 et 1630, la plupart des voyageurs européens eurent à faire ; dans leurs récits, ils le désignent du nom de « bishop » ou d'« évêque »[1].

On attribue à Sjams ud-Din un certain nombre de textes dont plusieurs, sans être de sa main, reflètent son influence ; son œuvre la plus célèbre est le *Mir'āt al-Mu'minīn*, ou « Miroir des croyants »[2] qu'il rédigea sous forme de questions et de réponses en l'an 1009 H (1600/1 E.C.). Le problème qui a le plus préoccupé ce penseur semble avoir été celui de l'existence à la fois perçue comme une diversité et sentie comme une unité. L'essentiel de la réflexion, plus spéculative qu'émotionnelle, porte précisément sur cette question de l'unité et de la diversité et sur les moyens de passer de l'une à l'autre ; Nieuwenhuyze distingue trois moments principaux : 1° classification de la pluralité (réflexion de celui qui constate la pluralité après avoir eu l'expérience de l'unité suprême) ; 2° passage cosmique de l'unité à la pluralité phénoménale (analyse de toute une série de gradations qui permettent de prendre conscience de la différenciation de l'existence, de son individuation — le grade suprême, le septième, étant l'homme parfait) ; 3° passage de la pluralité vers l'absorption dans l'unité, qui constitue l'essentiel de la démarche du ṣūfī. Du point de vue pratique, Sjams ud-Din insistait sur l'efficacité du dhikr, c'est-à-dire de la « mention », de la récitation des formules de shahada et de tauḥīd, ainsi que sur la nécessité de s'attacher à un maître spirituel.

Peu après la mort de Sjams ud-Din cependant, dès 1637, une violente réaction devait avoir lieu contre ses idées ; le promoteur de ce « retour à l'orthodoxie » allait être Nur ud-Din ar-Raniri, l'auteur même du *Bustan us-Salatin ;* à la demande du nouveau souverain, Iskandar Tani, il rédigea des ouvrages de controverse — dont le plus important fut le *Sirat al-Mustakim* (le pont en forme de lame de sabre que doit traverser le juste pour entrer au paradis). Tous étaient

en soufisme et les ouvrages qu'il avait composés) (*Niemann*, p. 127, ligne 2). Le *Bustan* mentionne encore pour l'année 1040 H, la mort de Sjaich Ibrahim ibn Abdallah al-Sjami al-Sjafei (الشّامي الشّافعي = le Syrien, le Shaféite), célèbre, nous dit-on, pour ses connaissances en théologie (« termasjhur pengatahuannja pada ilmu fakih ») (*Niemann, loc. cit.*) ; cf. Appendice III, p. 200.

(1) C'est peut-être à Sjams ud-Din que Lancaster eut à faire, lorsqu'il nous dit qu'il négocia avec « un évêque qui parlait couramment l'arabe ».

(2) مراة المومنين ; Sjams ud-Din s'empresse de « traduire » : « jakni tjermin orang jang beriman » (c'est-à-dire : le Miroir de ceux qui ont la foi) ; voir le résumé détaillé de cet ouvrage (en hollandais) in Nieuwenhuyze, *op. cit.* p. 363-373 ; l'étude de Nieuwenhuyze comporte un *summary* en anglais (p. 234-239).

inspirés par le souci de combattre les idées de Hamzah et de Sjams ud-Din, et tout particulièrement leur conception de l'unité. Il est intéressant de noter qu'il comparait leurs théories aux vues nihilistes du Vedanta et condamnait au passage les adaptations malaises du Rāmāyana (le *Hikajat Sri Rama*)[1]. Ces ouvrages, tous rédigés en malais, eurent à Atjéh et dans l'archipel un grand succès ; nous lisons dans les *Annales de Kedah*[2] que Iskandar Tani et Sjaich Nur ud-Din envoyèrent au Sultan de Kedah, récemment passé sous la suzeraineté d'Atjéh une copie du *Sirat al-Mustakim*.

Il est plus facile de signaler cette réaction « orthodoxe » (shari'a) contre les positions des ṣūfī (wudjudiyya), que d'en expliquer les raisons profondes ; il convient de rappeler toutefois que l'Inde connut à la même époque une réaction analogue, sous les règnes de Shāh Djahān (1627-1658) puis sous celui d'Aurangzīb (1658-1681). Dès 1633, on commençait à détruire certains temples hindous ; en 1658 Dārā Shikūh était exécuté pour avoir essayé de concilier l'Islam et les philosophies de l'Inde. C'est la une preuve de plus, des liens qu unissaient la réflexion atjihaise à l'Occident.

Durant la deuxième moitié du XVIIe siècle, Atjéh connut une nouvelle gloire, 'Abd ur-Rauf de Singkel, qui nous a laissé un ouvrage en sept chapitres, le *'Umdat al-Muhtādjīn*. Dans sa conclusion, il a pris soin de consigner quelques renseignements concernant sa biographie et un *silsilah*, ou généalogie spirituelle ; nous savons ainsi que ce Soumatranais était allé étudier à Médine, La Mekke, Jiddah ; il se référait de quinze maîtres — dont le plus important semble avoir été Ahmad Ḳushāshī —, de vingt-sept *pandit* et de quinze *ṣūfī*. Il revint à Atjéh en 1661, avec une lettre de Molla Ibrahim, le successeur de Ahmad Ḳushāshī, l'autorisant à ouvrir une école. Il se posait contre Hamzah et Sjams ud-Din, bien que certains points de sa doctrine — la valeur attribuée au dhikr, par exemple — ne fussent point sans rappeler la leur. Sa tombe, située près de l'embouchure du fleuve d'Atjéh — d'où son nom posthume de *Teungku di Kuala*, le « Maître de l'embouchure » — devint le but d'un important pélerinage[3].

S'il est clair qu'Atjéh subit d'une façon presque immédiate les spasmes de la pensée occidentale des XVIe et XVIIe siècles, il faut parallèlement souligner, pour mettre en valeur son rôle de relai, l'influence que ses maîtres exercèrent plus à l'Est. Nous savons que les œuvres de Nur ud-Din furent lues à Kedah et traduites en

(1) Voir Johns, *op. cit.*, p. 34.

(2) *Hikajat Marong Mahawangsa, JSBRAS*, 1917, p. 174.

(3) Snouck Hurgronje signale (*SnAch*, t. II, p. 21) combien ce pélerinage restait encore très fréquenté au XIXe siècle. Il rapporte que dans les esprits, le souvenir de 'Abd ur-Rauf avait complètement éclipsé celui de ses prédécesseurs ; on allait jusqu'à le considérer comme l'introducteur de l'Islam à Atjéh. Une anecdote plaisante courait à son sujet : on racontait que Hamzah, l'« hérétique », avait institué une maison close dans la ville ; 'Abd ur-Rauf aurait fixé un rendez-vous à chacune des femmes successivement, puis les aurait payées, prêchées et converties.

bouguinais ; nous savons aussi que Hamzah Fansuri eut une grosse influence sur Entji' Amin, l'auteur makasarais du *Sja'ir perang Mengkasar*[1]. Dans son *History of Siam*, Wood nous assure qu'en 1668, des musulmans atjihais arrivèrent au Siam pour prêcher. Il faudrait voir aussi ce que le soufisme javanais peut devoir à la réflexion atjihaise. Une étude synchronique de l'Asie du sud-est toute entière montrerait sans doute la corrélation qui existe entre tous ces faits[2].

(1) Cf. C. Skinner, *Sja'ir perang Mengkasar*, *VKI* 40, La Haye, Nijhoff, 1963. Introduction, p. 23-24 : « Indeed, certain of the phrases used in our sja'ir would appear to have been 'borrowed' from the sja'irs of the Sumatran mystical poet (Hamzah Fansuri) » ; suivent quelques exemples de ces similitudes dont voici peut-être la plus frappante :

stance 146 du Sja'ir perang Mengkasar : (l'auteur décrit le Sultan de Goa)

Sjahi 'alam radja jang 'adil
radja chalifah sempurna kamil
wali Allah sempurna wasil
lagi 'arif lagi mukamil
(Souverain du monde, juste roi,
souverain temporel et spirituel, souverain parfait,
élu de Dieu, en parfaite communion avec Lui,
non seulement savant mais sans reproche.)

sja'ir de Hamzah (cité in Doorenbos, *op. cit.* p. 70) :

sjāh 'ālam radja jang 'ādil
radja Ḳuṭub jang sampurna kāmil
wālī Allāh sampurna wāṣil
radja 'ārif lagi mukammil.

(la seule différence est au deuxième vers ; Hamzah évoque l'idée de l'axe, du pôle — *kutub* — qui n'est pas reprise par Entji' Amin).

(2) Sur la religion, telle qu'elle était pratiquée quotidiennement par les gens du peuple, les renseignements sont malheureusement plus rares que sur les grands spéculateurs qui pourtant n'étaient que les exceptions. « Les habitants du pais comme tout le reste des Indes professent deux religions, les uns observent celle de Mahomet qu'ilz ont receue depuis trente ans, les autres persévèrent au paganisme », nous dit Fr. Martin vers le début du siècle ; et Dampier, vers 1665 : « Il y en a peu qui aillent tous les jours dans les mosquées, ils sont néanmoins fort attachez à leur religion et si zélez pour la répandre qu'ils ont une extrême joye lorsqu'ils peuvent faire un prosélite » (*Dampier*, p. 167).

CHAPITRE VI

LA PERSONNE D'ISKANDAR MUDA

« Pada zaman dahulu kala djua didjadikan Allah ta'ala dua orang Radja Islam jang amat besar dalam dunia ini, seorang nabi Allah Sulaiman, seorang Radja Iskandar djuga... ; maka, pada zaman kita sekarang inipun, ada djua didjadikan Allah ta'ala dua orang Radja jang amat besar dalam alam dunia ini ; maka jang daripada pihak maghrib, kitalah Radja jang besar, dan daripada pihak masjrik itu, Seri Sultan Perkasa Alam Radja jang besar. » (Trad. ci-dessous, p. 170).

Hikajat Atjéh

« Ils disent que Dieu est loin, mais que le Roy est proche. »

Beaulieu

Sans doute faut-il, pour que ce tableau de l'épanouissement d'Atjéh soit complet, que nous nous attachions à la personne du Sultan dont le nom reste, dans les mémoires, indissolublement lié au souvenir de cet âge d'or. Les facteurs de la réussite d'Atjéh ont été à coup sûr, divers et complexes et il ne faut pas y voir la réussite d'un seul homme ; il serait également faux de tenir pour négligeable le rôle que sut avoir le grand Iskandar, dont le règne, ne l'oublions pas, dura trente années.

Les origines :

Le *Hikajat Atjéh* s'étend longuement sur les antécédents mythiques d'Iskandar. A l'origine serait un prince de Lamri, nommé Munawar Šah, lui-même descendant d'Alexandre le Bicornu. D'une princesse « au sang blanc », nymphe céleste, descendant de Maha Bisnu, Munawar Šah aurait eu deux fils Šah Muhammad et Šah Mahmud. Ceux-ci auraient également épousé des nymphes célestes. A cet endroit le texte est lacunaire ; lorsqu'il reprend, il nous décrit ce qui peut être considéré comme l'arbre généalogique d'Iskandar.

Par ses ancêtres maternels, celui-ci descendait de la maison princière

de Dar ul-Kamal, et par ses ancêtres paternels de celle de Makota Alam. On se souvient que Dar ul-Kamal et Makota Alam auraient été deux agglomérations voisines (séparées par une rivière) dont le synoecisme aurait été à l'origine d'Atjéh Dar us-Salam. Représentant par sa seule personne, la réunion des deux branches[1], Iskandar Muda avait tous les droits de prétendre au trône.

Sa mère Putri Raja Indra Baŋsa, aussi appelée Paduka Šah Alam, était fille de Ala ud-Din Riayat Šah, Sultan d'Atjéh de 1589 à 1604 ; celui-ci était fils de Sultan Firman Šah, lui-même fils ou petit-fils (selon Djajadiningrat) de Sultan Inayat Šah, prince de Dar ul-Kamal[2]. La princesse Raja Indra Baŋsa avait épousé en grande pompe (le *Hikajat Atjéh* nous fait une description circonstanciée des noces[3])

(1) Voir l'arbre généalogique d'Iskandar Muda, ci-dessous, en dépliant, entre les pages 186 et 187.

(2) *HikAtjéh*, p. 72, paragr. 16 : « Kata asal nasəb daripada bundai Sri Sultan Perkasa Alam Djohan berdaulat itu, bahwa Sultan Inajat Sjah jang keradjaan di Dar ul-Kamal itu beranakkan Sultan Firman Sjah Paduka Marhum. Maka Sultan Firman Sjah Paduka Marhum itu beranakkan Paduka Marhum Sajjid ul-Mukammil. Maka Paduka Marhum Sajjid ul-Mukammil itu beranakkan Paduka Sjah Alam, bundai Sri Sultan Perkasa Alam Djohan berdaulat » (pour ce qui est des origines de la mère de Sultan Perkasa Alam, il faut savoir que Sultan Inajat Sjah, qui régnait à Dar ul-Kamal, eut un fils : Sultan Firman Sjah...).

(3) *HikAtjéh*, p. 100 à 115, paragr. 78 à 113 ; comme il est impossible de transcrire ici un si long passage, nous nous contenterons d'indiquer les principales phases de la cérémonie : 1° ʿAbd ul-Djalil, le père de Mansur Sjah envoie tout d'abord un « intermédiaire » *(telangkai)* à Paduka Sajjid ul-Mukammil, le père de la jeune fille ; après avoir été magnifiquement reçu et régalé *(perdjamuan dan segala makan-makanan)*, l'envoyé s'en revient avec une réponse positive ; 2° une première délégation vient apporter du *sirih* aux parents de la future ; ceux-ci en usent, puis partagent le reste parmi les gens de leur entourage ; 3° une deuxième délégation, dirigée par Radja Permaisuri, apporte de nouveau du *sirih* et demande à Paduka Sajjid ul-Mukammil de fixer le montant de la dote *(menentukan daf'a)* ; celui-ci a cette fière réponse : « Katakan kepada saudara hamba Sultan ʿAbd ul-Djalil : tiadakah saudara hamba tahu akan adat dafa anak segala radja-radja maka saudara hamba bertanja ? » (Allez dire ceci à mon frère : ne sait-il pas quelle dot il convient de donner aux enfants des rois, qu'il vient ainsi me le demander ?) ; 4° tandis qu'il s'occupe à faire préparer une série de magnifiques présents, ʿAbd ul-Djalil envoie à nouveau Radja Permaisuri demander de fixer le jour où il lui sera permis de venir offrir « une fleur » (« Bahwa hamba hendak membawa bunga setangkai kepada saudara hamba. Barang ditentukan kira-kiranja harinja ») 5° les deux princes font construire un superbe pavillon avec de multiples sièges *(peterana)* ; 6° le jour dit, le cortège, qui doit apporter les présents, se met en marche ; le *sirih* et les fruits sont déposés sur des brancards, l'or, les bijoux, les étoffes précieuses sont dans des coffrets *(kampil)* que portent des femmes ; tout le cortège est très bien reçu. 7° A son tour, l'épouse de Paduka Sajjid ul-Mukammil envoie vers ʿAbd ul-Djalil une délégation, chargée de lui offrir une très belle étoffe *(masiul)* et des parfums ; il s'en reviennent avec Tun Indra Dewi, chargée de demander au père de la future de fixer le jour du mariage ; 8° le jour fixé (le 12 Rabīʿal-ʾawwal), la jeune fille, superbement parée, est installée sur le trône principal du pavillon ; Mansur Sjah arrive, monté sur un éléphant ; il met pied à terre et de jeunes hommes viennent à son devant en lui jetant des poignées de riz jaune, mêlé à des pièces de monnaie et des rognures d'or (« mengabur beras kuning bertjampur mas guntingan dan mutiara dan dinar ») — on se rappelle que Ibn Baṭūṭa décrit un rite analogue lors de son passage à Samudra — ; puis le jeune prince monte s'installer sur le trône et ce seul geste constitue en fait l'essentiel du mariage qui, en Indonésie, est avant tout la rencontre des deux

Sultan Mansur Šah, fils de Sultan Abd ul-Jalil, lui-même fils de Sultan Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar (Sultan d'Atjéh de c. 1539 à 1571), lui-même descendant du premier prince de Makota Alam (nommé Muzafar Šah dans le *Hikajat Atjéh*, mais désigné du nom de Munawar Šah dans la reconstitution de Djajadiningrat).

Le *Hikajat Atjéh* raconte[1] comment, « après la mort de Sultan Zain ul-Abidin »[2], les grands se réunirent pour proposer la couronne à Ala ud-Din Riayat Šah. Celui-ci aurait déclaré que Mansur Šah (le père du futur Iskandar Muda) la méritait mieux que lui, mais Mansur Šah aurait décliné l'honneur, en arguant de sa trop grande jeunesse[3]. Mais Mansur Šah qui, en principe, aurait dû succéder à

futurs en présence du reste de la société ; les tambours se mettent alors à résonner puis Sri Radja Chatib prononce quelques paroles de louange à Dieu.

Parallèlement à ces préparatifs et à cette cérémonie, qui occupent essentiellement les deux familles, le mariage est l'occasion d'amples festivités populaires dont le texte du *Hikajat Atjéh* n'oublie pas de faire mention ; « ... pada hari jang baik, maka sultan keduapun masing[2] menghiasi istana... dan mendudukkan perdjagaan dengan segala pelbagai bunji-bunjian daripada genderang dan gung dan dap dan harbab dan dandi dan ketjapi dan bangsi, terlalu azamat bunjinja dan beberapa orang daripada orang njerama dan menari dan orang jang bermain wajang dan gendér dan orang mengigal dan bertandak terlalu ramai bunji tepik dan sorak merekaitu. Maka ada dilepau istana itu beberapa dari pedikiran jang menari dan segala perhiasannja dan beberapa daripada biduan jang maha merdu suaranja. Maka tiap-tiap hari beberapa menjembelih kerbau dan lembu dan domba dan biri-biri dan kambing akan makanan orang berdjaga » (lors d'un jour propice, les deux princes firent orner le pavillon... et placèrent des gardes avec grand concert de tambours, gongs, tambourins, rebabs, timbales, luths, et flûtes faisant un bruit extrême ; certains dansaient au son du tambourin, d'autres jouaient le *wajang* au son du *gendér* [on ne peut préciser s'il s'agit du théâtre d'ombres ou du théâtre d'acteurs], d'autres dansaient [le premier sens de *mengigal* est faire la roue] ; tous d'applaudir et de crier à grands bruits. Sur le balcon du pavillon, il y avait des danseuses qui dansaient, toutes parées, et des chanteurs à la voix mélodieuse. Et chaque jour, on abattait des buffles, des bœufs, des moutons à grosse queue, des agneaux, des chèvres, pour nourrir tout ce peuple).

(1) *HikAtjéh*, p. 99, paragr. 76 : « Maka tatkala hilang Sultan Zain ul-Abidin itu, maka muafakat segala radja-radja dan segala hulubalang hendak meradjakan Sultan Ala ud-Din. Sultan Ala ud-din itu daripada anak tjutju Sultan Inajat Sjah jang keradjaan di Dar ul-Kamal » (A la mort de Sultan Zain ul-Abidin, tous les princes et les *hulubalang* se réunirent pour faire roi Sultan Ala ud-Din, un petit fils de Sultan Inajat Sjah, le souverain de Dar ul-Kamal).

(2) Selon ce passage, les règnes des « étrangers » (Ala ud-Din de Perak, puis l'énigmatique Radja Bujung dont nous parle le *Bustan*) sont passés sous silence ; Ala ud-Din Riajat Sjah se serait vu offrir la couronne dès après la mort de Sultan Zain ul-Abidin. Pourtant, au paragraphe 78, le même *Hikajat Atjéh* fait mention du règne de « Ala ud-Din, fils de Sultan Ahmad de Perak » ; ces deux passages sont inconciliables.

(3) *HikAtjéh*, p. 99, paragr. 76 : « Maka sabda Sultan Ala ud-Din kepada segala radja-radja dan kepada segala hulubalang : Betapa perinja hamba kamu radjakan karena jang empunja milik itu lagi ada. Maka jang patut akan keradjaan itu Sultan Mansur Sjah. Maka Sultan Mansur Sjahpun pada ketika itu hadir. Maka berdatang sembah Sultan Mansur Sjah : Tuanku, sebenarnjalah seperti sabda jang maha mulia itu ; tetapi karena diperhamba orang muda lagi tiada pai sempurna bitjara pada merintahkan keradjaan, karena tuanku radja jang tuha lagi telah landjut penglihat dan luas bitjara pada memitjarakan sesuatu bitjara pada mengelenggarakan tachta keradjaan » (Alors Sultan Ala ud-Din dit à tous les princes et *hulubalang :* « Comment pouvez-vous m'offrir le trône

son beau-père, mourut au siège de Ghuri, un petit royaume de la côte orientale de Soumatra, dont le prince avait attaqué Atjéh[1]. La voie était libre pour son fils.

Date de naissance :

La date de naissance d'Iskandar ne nous est pas connue avec certitude[2]. Le *Hikajat* nous apprend que le mariage de Mansur Šah avec la princesse Putri Raja Indra Baŋsa eut lieu « durant le règne de Sultan Ala ud-Din, fils de Sultan Ahmad de Perak »[3], qui, nous le savons par ailleurs, régna de 1579 à 1585/6, et précise que la princesse se trouva enceinte « un certain temps après le mariage »[4]. Ces indication coïncident bien avec les dires de Best qui en 1613 déclare que le prince avait 32 ans[5] ; comme il doit s'agir d'années musulmanes (on conçoit mal que Best ait fait une conversion en années chrétiennes), il y a des raisons de penser qu'Iskandar était né vers 1583. Il aurait eu par conséquent, environ 24 ans en montant sur le trône, et 54 à sa mort.

Les enfances d'un prince :

C'est une bonne partie du *Hikajat Atjéh* qu'il faudrait transcrire ici. Le texte nous narre, presque année par année[6], et non sans embellir les faits, la façon dont grandit le jeune prince. Lorsqu'il eut quatre ans, son grand-père, qui le chérissait tout particulièrement,

alors que c'est un autre qui a le droit de l'occuper ; celui qui doit régner est Sultan Mansur Sjah. » Or il se trouvait que Sultan Mansur Sjah était présent ; il présenta ses respects et dit : « Ce que vous dites est juste, Seigneur [c'est-à-dire : j'ai plus de droit au trône que vous] ; pourtant je suis jeune encore, aussi ne suis-je pas encore assez mûr pour gouverner un royaume ; vous êtes plus âgé, votre esprit est plus ouvert et plus grande votre aptitude à prendre une décision concernant une affaire d'état).

(1) *HikAtjéh*, p. 177, paragr. 263 : « Maka segala rakjat Ghuripun petjah perangnja lalu lari memuang belakəng. Maka diperikut Sultan Mansur Sjah hingga sampai kekaki kota. Maka diperbedil orang dari dalam kota maka kena dada baginda. Maka Sultan Mansur Sjahpun sjahidlah. » (Alors les gens de Ghuri abandonnent tous le combat et refluent vers l'arrière ; Sultan Mansur Sjah les poursuit jusqu'au pied des remparts ; mais on tire de l'intérieur ; le prince est touché en pleine poitrine, il se meurt).

(2) A notre connaissance, cette question n'a jamais été débattue ; *L'ENI*[2] observe un doute prudent : « was ± 1590 geboren » (t. I, p. 75a), mais n'explique nullement le choix de cette date qui, comme nous allons le voir, doit être considérée comme trop tardive. C'est cette date de l'*ENI* que paraît vouloir conserver Sir R. Winstedt lorsqu'il écrit (*A history of Malaya*, 1962, p. 113) : « In 1612 at the age of twenty-two, tired of the fierce fights of cocks... Makota 'Alam retook Aru. »

(3) *HikAtjéh*, p. 100, paragr. 78 : « Maka pada zaman Sultan Ala ud-Din anak Sultan Ahmad Perak... » (Or, du temps de Sultan Ala ud-Din, fils de Sultan Ahmad de Perak...).

(4) *HikAtjéh*, p. 116, pagrar. 115 : « Maka berapa lamanja dalam perdjagaan dan bersuka-sukaan maka dengan takdir Allah subhanahu wata'ala maka tuan puteri itupun hamillah » (après un certain temps passé dans les veilles et les plaisirs, avec la volonté de Dieu, gloire à Lui, la princesse se trouva enceinte).

(5) « This King of Achen is a proper gallant, man of warre, of thirty two years » (*Best*, p. 468).

(6) *HikAtjéh*, p. 121-136, paragr. 124-161.

lui offrit comme jouets un éléphant et un cheval d'or *(gadjah mas dan kuda mas akan permainan)*, puis un automate représentant deux moutons susceptibles de s'affronter[1], puis des toupies *(gasing)* et des billes *(panta)*[2] en or, ou en *suasa*. Lorsqu'il eut cinq ans, il lui fit présent d'un jeune éléphanteau nommé *Indra Djaja* comme compagnon de jeu. A sept ans, l'enfant chassait déjà l'éléphant sauvage ; à huit, il jouait à organiser des batailles navales sur la rivière, avec des *perahu* et des petits canons ; à neuf, il partageait ses camarades en deux camps et jouait à la guerre en construisant des fortifications en miniature ; à douze, il chassait un dangereux buffle.

Lorsqu'il atteignit sa treizième année[3], il commença à s'instruire sous la haute direction de Fakih Radja Indra Purba. Le grand-père fit fabriquer une trentaine d'écritoires en métal précieux, pour son petit-fils et ses compagnons *(loh mas bepermata...)*. Peu de temps après, le jeune prince était à même de lire le Coran. Puis, un maître d'armes fut chargé de l'initier à l'escrime. En une seule journée, il lui apprit deux cents « bottes » différentes *(duaratus tipu)*.

Son nom d'« Alexandre le jeune » :

Ici se pose une question délicate. Ce nom d'Iskandar Muda, sous lequel le désignent la tradition et l'histoire — et sous lequel nous l'avons toujours désigné dans cette étude — fut-il employé du vivant même du Sultan ? Teuku Iskandar[4] semble vouloir établir le contraire, et affirme qu'aucun texte antérieur à la mort du Sultan, qu'il soit d'origine atjihaise ou européenne, ne comporte ce nom. Le *Hikajat Atjéh* ne désigne le jeune prince que sous les noms successifs de Pantjagah, Djohan Alam et Perkasa Alam[5] et celui d'Iskandar n'y

(1) *HikAtjéh*, p. 119, paragr. 124 : « Disuruh baginda perbuat biri-biri mas dua ékor berkedudukan papan mas digulung ; kalunganpun mas berdjentera pada tanduknja dan pada digantungkan genta mas pada léhérnja. Maka apabila dihéla rantai jang berdjentera itu kebawah, maka djadi beterkuk kedua biri-biri mas itu » (Sa Majesté ordonna de confectionner deux moutons en or, placés sur un socle d'or, monté sur roues ; ils avaient une chaîne d'or dentée à leurs cornes et un grelot, suspendu à leur cou ; lorsqu'on tirait la chaîne dentée vers le bas, les deux moutons s'affrontaient). Teuku Iskandar signale la description d'un automate du même genre dans le *Hikajat Iskandar Zulkarnain*.

(2) Mot atjihais, selon Teuku Iskandar (*HikAtjéh*, p. 120).

(3) *HikAtjéh*, p. 149, paragr. 194.

(4) « Men zou zich kunnen afvragen of de naam Iskandar Muda niet een posthume betiteling is van de vorst » (On est en droit de se demander si 'Iskandar Muda' n'est pas un titre posthume du prince) (*HikAtjéh*, introd. p. 18).

(5) Voici, avec plus de précision, les noms successifs, sous lesquels le jeune prince est désigné dans cet ouvrage. Durant ses trois premières années, il porte le nom de Radja Zainal ou celui de Radja Silan ; lors de son troisième anniversaire, il reçoit le nom de Radja Munawwar Sjah, en souvenir de son ancêtre, le prince de Makota Alam, qui avait épousé une nymphe céleste (paragr. 123). Lors de son cinquième anniversaire, il reçoit le nom de Pantjagah (où l'on reconnaît le *panca* du sanskrit) et lors de son dizième, celui de Perkasa Alam ; le texte le désigne désormais sous ce dernier nom ou — à partir de la onzième année — sous celui de Djohan Alam (qui n'est rien d'autre qu'une réduplication du même sémantème : « monde », une première fois en persan, une deuxième fois en arabe).

figure pas. Ceci ne prouve à vrai dire pas grand chose puisque ce texte s'interrompt bien avant l'avènement du souverain. Autres arguments : dans une lettre à Jacques Ier d'Angleterre, datée 1024 H. (1613 E.C.), le prince se nomme lui-même « Sri Sultan Perkasa Alam Djuhan berdaulat jang bergelar Makuta Alam » et ce *gelar* ou titre de Makuta Alam se retrouverait seul dans la dédicace d'un ouvrage de Sjams ud-Din de Pasai[1]. Est-ce assez pour affirmer que « Iskandar Muda » ne fut qu'un titre posthume ? Certains indices permettraient de supposer le contraire.

La chronique que traduisit Dulaurier[2] nous dit en toutes lettres qu'il prit le nom d'Iskandar Muda le jour de son avènement : « Maka keradjaan Maharadja Darma (di) Wangsa Tun Pangkat bergelar Iskandar Muda pada hari itu djua ». A ce texte, que Teuku Iskandar cite d'ailleurs, bien qu'il aille plutôt contre son point de vue, nous en ajouterons deux autres. Au folio 49a de l'*Adat Atjéh*, il est dit qu'en 1015 H. 1606/7 E.C., (année même de son avènement) Paduka Sri Sultan Iskandar Muda Djohan berdaulat ordonna une compilation des tarakata ou ordonnances royales, et au folio 113b du même texte, il est dit qu'en 1045 H. 1635/6 E.C., (dernière année du règne) le même Paduka Sri Sultan Iskandar Muda Djohan berdaulat promulgua ce que nous avons appelé l'édit du monopole. Ajoutons que Djajadiningrat mentionne un *mas* d'Atjéh avec l'inscription Iskandar Muda, « fils de Mansur »[3].

Ce qui est certain — et qui à coup sûr importe plus qu'une simple question de titulature — c'est l'influence que le mythe, sinon l'histoire, d'Alexandre le grand, eut sur l'esprit du Sultan. Que de son vivant et peut-être même dès son enfance, il ait rêvé à la gloire de ce héros dont les romans malais[4] aimaient à conter les exploits, voilà qui ne saurait être mis en doute. L'auteur du *Hikajat Atjéh* met[5] dans la bouche du Sultan de Rum (c'est-à-dire d'Istanbul) la comparaison flatteuse que voici : « De même que jadis Dieu avait créé deux souverains tout puissants, le prophète Salomon et l'empereur Alexandre, de même aujourd'hui Il a créé à nouveau deux grands souverains : le Sultan de Rum à l'Ouest et à l'Est, Perkasa Alam. » Et nous

(1) Cf. Nieuwenhuyze, *op. cit.*, p. 38. Remarquer que « Makuta Alam » n'est rien d'autre que le nom de la maison princière dont Iskandar descendait par son père.

(2) *Chronique du Royaume d'Atcheh dans l'île de Sumatra*, *JA*, 1839. Ce texte probablement tardif, contient plusieurs erreurs ; ce n'est donc pas un argument décisif.

(3) Cf. ci-dessus p. 109, n. 4.

(4) Les versions malaises du Roman d'Alexandre semblent dériver d'un modèle arabe, lui-même inspiré d'un récit alexandrin attribué au Pseudo-Callisthène ; voir Hooykaas (Dr. C.), *Over maleise literatuur*, Leyde, Brill, 1947, le chapitre intitulé : *De Roman van Iskandar, de Wereldveroveraar* (Le roman d'Alexandre, le conquérant du monde), p. 158 à 164 ; voir aussi Van Leeuwen (Dr. P. J.), *De maleische Alexanderroman*, 1937. La légende d'Iskandar le « bicornu », contée depuis plusieurs décades dans les cours malaises, connut un renouveau, durant cette première moitié du XVIIe siècle. On sait la place qui lui est faite dans le début du *Sedjarah Melaju;* le *Bustan us-Salatin* ainsi que le *Makota radjaradja* lui empruntent plusieurs de leur *hikajat* (cf. ci-dessus, p. 156, n. 2, 4°, et ci-dessous, p. 216).

(5) *HikAtjéh*, p. 167, paragr. 237-238.

trouvons un rapprochement analogue dans un passage de l'*Adat Atjéh* dont l'authenticité ne fait pas de doute[1] : lorsque Sjah Alam sort en grande pompe de son palais, ou de la mosquée, le fameux jour du sacrifice des buffles « il est comme Iskandar le Bicornu partant de Rum à la conquête du monde ».

On peut donc assurer que l'idée était dans l'air et qu'Iskandar était préoccupé par le souvenir du grand conquérant. Ce n'était point là d'ailleurs chose nouvelle et nous trouvons dans l'Inde, dès le XIVe siècle, des souverains qui voulurent se donner le nom de « Deuxième Alexandre » : Muhammad ibn Tughlaq, le grand Sultan de Delhi (1325-1351) puis Bahmân Shâh (appelé aussi Alau'd-Din) le fondateur de la dynastie bahmanide du Dekkan (1347-1358) firent inscrire sur leurs monnaies le titre de « *Iskandar ath-thani* »[2].

La conception du pouvoir :

Il serait souhaitable d'entreprendre l'étude de la « fonction royale » dans les divers sultanats malais et ce que l'on en dira ici restera forcément limité. Ce qu'il faut souligner d'abord, c'est que le problème du pouvoir et de ses limites faisait, dès le XVIIe s., l'objet de réflexions souvent pénétrantes dont certains textes malais nous ont gardé l'écho. Ce serait une erreur de voir dans cette comparaison avec Alexandre, dont nous parlions à l'instant, l'expression grossière d'une vanité irraisonnée. Iskandar et ses proches conseillers s'étaient interrogés sur la meilleure façon de mener les hommes, ils avaient composé de longs traités, non seulement sur les droits mais encore sur les devoirs du souverain, ils exécutaient en conscience ce qu'ils pensaient être leur tâche ; leur orgueil n'était certes pas moins justifié que celui du Roi Soleil et de ses courtisans.

Selon l'*Adat Atjéh*[3], les principes fondamentaux étaient au nombre de dix : « 1° un trône reposant sur la puissance ; 2° de la fermeté dans le commandement ; 3° de l'indulgence dans la colère ; 4° élever le faible ; 5° abaisser le puissant ; 6° honorer l'humble ; 7° humilier

(1) « Maka kata jang empunja tjeritera ini maka adalah tatkala ini Sri Sultan Djohan berdaulat keluar dari dalam kuta Dar ud-Dunia dan keluar dari dalam kuta masdjid Bait ur-Rahman adalah seperti kelakuan radja Iskandar Zulkarnain maka tatkala keluar dari kuta negeri Rum dengan alat sendjata akan mendatangi segala alam dunia ini dari masjrik lalu ke maghrib, demikianlah lakunja... » (Celui qui sait l'histoire raconte alors : lorsque Sa Majesté le Sultan sort de son palais Dar ud-Dunia ou sort de l'enceinte de la mosquée Bait ur-Rahman, par son allure il ressemble à l'empereur Alexandre le bicornu, quittant la ville de Rum avec toutes ses armées pour s'en aller conquérir l'univers de l'orient jusqu'à l'occident, *AdAtjeh*, fol. 91b).

(2) Cf. Haig (W.), *The Cambridge history of India*, t. III : *Turks and Afghans*, p. 375.

(3) *AdAtjéh*, folio 5 : « Madjelis sjarat jang kedua segala Radja-radja itu atas sepuluh perkara : pertama tachta atas kuasanja, kedua terdiri amarnja, ketiga empuan tatkala murkanja, keempat membesarkan jang ketjil, kelima mengetjilkan jang besar, keenam muliakan jang hina, ketudjuh menghinakan jang mulia, kedelapan mematikan jang hidup dan menghidupkan jang mati, kesembilan adab pada hal duduknja, kesepuluh adil masjur namanja pada segala negeri. »

l'orgueilleux ; 8° faire mourir le vivant et faire vivre le mort (sans doute une formulation un peu particulière de ce que nous appelons « le droit de vie et de mort ») ; 9° de la bienveillance lors des audiences ; 10° une renommée de justice au-delà des frontières ». Cet assez beau programme, qui tempère judicieusement l'autorité par la morale, se trouve complété et illustré dans plusieurs chapitres de la *Couronne des rois*.

Au chapitre XX[1], on nous parle de la façon originale dont le Sultan doit user de ses pouvoirs de justice et de police : « 11e obligation : il faut qu'un roi ne laisse pas traîner en longueur une affaire à juger entre deux partis adverses, car ces lenteurs leur sont extrêmement préjudiciables ; et si cela se peut faire, il doit tout d'abord essayer de les mettre d'accord, c'est-à-dire de les réconcilier l'un avec l'autre » ; « 12e obligation : il faut qu'un roi évite soigneusement de publier les fautes des serviteurs de Dieu et d'affliger ses sujets à l'occasion de leurs erreurs et de leurs négligences. Il doit cacher les fautes de ses sujets et celer autant que possible, les griefs qu'on articule contre eux » ; « 14e obligation : il faut que le roi, quand il juge quelque affaire difficile, la simplifie autant qu'il dépend de lui, par une juste considération des diverses circonstances et de la nature des personnes qui sont en cause ».

Pourtant à côté de ce rôle d'arbitre, sur lequel les textes insistent et qui ne peut se concevoir que dans les limites d'une cité dont la population reste malgré tout limitée, on trouve mentionnées certaines autres obligations qui semblent indiquer le passage à un État géographiquement plus vaste et plus complexe : « 17e obligation : il faut que le roi purge de tout malfaiteur les chemins suivis par les voyageurs qui parcourent son royaume, afin que les serviteurs de Dieu puissent voyager en parfaite sécurité. Il doit faire poursuivre et châtier sévèrement toute attaque commise sur ces chemins... il faut encore qu'il fasse construire des stations pour les voyageurs aux endroits difficiles et dangereux de ces chemins... » ; « 18e obligation : il faut que le roi fasse construire sur les routes et dans les *kampung* de son royaume aux points trop éloignés des villes pour qu'il soit possible d'y arriver le jour, des maisons de refuge où les serviteurs de Dieu puissent s'arrêter et passer la nuit. Il faut aussi qu'il jette des ponts sur les rivières difficiles à passer, afin de faciliter la marche des voyageurs ».

Peut-être pourrait-on aller plus loin et dire qu'en ce début du XVIIe siècle, la conception du pouvoir royal est en train d'évoluer à Atjéh. Nous avons vu qu'Ala ud-Din Riayat Šah, puis Iskandar Muda, avaient su inaugurer une politique de fermeté vis-à-vis des *oraŋ kaya* et faire admettre peu à peu leur toute puissance. Nous avons vu que parallèlement, ils avaient institué un système commercial monopolistique. Il ne serait pas étonnant que sur le plan mental,

(1) *MakRadj*, p. 311.

l'idée de souveraineté ait subi une certaine transformation, une certaine « modernisation ».

Certes par bien des côtés, le Sultan d'Atjéh reste un prince malais d'ancien style. Sa personne même importe, au moins autant que sa volonté. Entouré d'un cérémonial précis (on ne peut l'approcher en principe sans, au préalable, avoir reçu son *kəris*), il vit retiré au fond de son *Dalam* (où seules des femmes peuvent venir le rejoindre) et les *regalia* qui partout l'accompagnent (le *kəris*, l'épée, la poule, etc.) restent chargés d'une signification profonde. Nous avons vu que le *Gunungan* et le *Radjapaksi* devaient avoir également un sens symbolique précis, propre à évoquer le prestige cosmique du souverain. A dates fixes, le souverain, ordinairement inaccessible, se montrait à ses populations et traversait sa capitale en grande pompe ou recevait ses fonctionnaires et leur servait les « restes » de sa table. Plus rarement, il entreprenait quelque pélerinage qui lui permettait de prendre contact avec sa terre et de « manger sa province[1] ». Ce sont bien là les traits caractéristiques d'une certaine forme de souveraineté, que l'on discerne déjà à date ancienne en Asie du sud-est, et dont certains aspects se retrouvaient encore en Indonésie, il y a quelques années.

Pourtant dans l'Atjéh du XVIIe siècle, la personne du Sultan s'est déjà partiellement dégagée, du moins aux yeux d'une certaine élite, de cette charge cosmique et elle a acquis valeur de « modèle moral ». Les textes théoriques, influencés par les textes musulmans dont ils s'inspirent, insistent souvent sur cet aspect de la personne royale : « 13e obligation : il faut qu'un roi, s'il a pris plaisir à commettre une faute, n'encourage pas les serviteurs de Dieu à tomber dans la faute où l'a entraîné sa propre concupiscence ; mais il doit au contraire la cacher avec soin, et ne la faire connaître à personne, car les sujets suivent l'exemple de leur roi, non seulement dans le bien, mais aussi dans le mal et les rois reçoivent le châtiment des fautes de leurs sujets, parce qu'ils ont été la cause de leurs mauvaises actions » ; « 20e obligation : il faut que le roi soit le constant et fidèle observateur des commandements et des défenses et montre à ses sujets le chemin de la vérité ».

La fonction du roi n'est donc plus seulement d'entretenir un accord avec l'ordre naturel, elle est aussi d'assurer la garantie d'un ordre moral dans la société. Et par delà cette première transformation, une deuxième sans doute est en train de se produire : le rôle de régulateur moral attribué au roi s'atténue et une conception nouvelle se

(1) On sait que l'expression « manger sa province » a été employée à propos de la royauté angkorienne : « Le souverain, pour qui régner consiste à « manger la royauté » (comme un gouverneur mange sa province) » (G. Cœdès, *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, 1964, p. 222) ; il ne faut pas donner bien sûr à cette expression le sens « moderne » qu'on pourrait être tenté de lui prêter (manger les revenus de la province, l'exploiter, vivre sur elle), mais bien au contraire lui conserver l'éclairage qui était le sien au temps de l'épigraphie : « consommer » les produits pour s'assimiler l'essence même de sa terre. Pour une étude de la fonction royale, en pays Minangkabau et en Negri sembilan, cf. P. E. de Josselin de Jong, *Minangkabau and Negri sembilan*, Djakarta, 1960, chap. VI et IX.

fait jour, celle d'une autorité impersonnelle et immanente, sentie comme nécessaire à l'organisation d'un grand État. Apparition des premiers éléments d'une véritable administration, formation d'une police quasi secrète, chargée d'exécuter passivement l'ordre venu d'en haut, adoption du sceau des Grands Mogols, ce symbole qui conceptualise la volonté du souverain au point de rendre inutile sa présence, autant de signes qui permettent de penser que le souverain n'est plus seulement considéré comme le « père » de ses sujets[1].

La nature instable d'Iskandar.

Nous voudrions avoir un portrait d'Iskandar ou du moins une description de sa personne, mais les renseignements font cruellement défaut[2]. Nous devons nous en tenir à l'étude de son caractère. Sans vouloir, comme beaucoup s'y sont complu, le présenter comme un être dépravé, ivrogne et cruel, il faut admettre que sa nature était pour le moins celle d'un instable. Beaulieu, le seul Européen qui soit parvenu véritablement à se glisser au nombre de ses familiers, nous donne plusieurs indices de cette instabilité. Le roi entrait volontiers dans de folles colères « et tant qu'il est dans cette humeur, nous dit notre Normand, personne n'ose lui proposer aucune chose et tiennent par deçà que les nouvelles lunes lui esmeuvent plus cette humeur que tout autre temps »[3]. Autre signe, le Sultan était sujet aux évanouissements et Beaulieu nous apprend qu'il obtint l'autorisation d'aller se charger de poivre à Tiku (qu'il demandait depuis des mois) un jour qu'il trouva le Sultan encore à peine remis d'une de ces faiblesses[4].

Ce détraquement nerveux avait peut-être quelque cause pathologique. Beaulieu nous donne sur l'état physique du Sultan une intéressante précision : « La dernière (femme) qu'il a conquise a ésté la Reyne de Pera que l'on dist estre trés belle et avec laquelle il a gaigné une maladie qui est capable de l'emporter si la vigueur de son aage qui est encore en sa fleur ne l'en garantit[5]. »

Il est à penser que parfois Iskandar se laissait même aller à certains excès. Beaulieu l'accuse d'avoir fait éprouver à son propre fils « les machines qu'il a inventées pour tourmenter les hommes, qui sont dans le château en très grand nombre » et il nous parle du supplice de plusieurs femmes, accusées de quelque intrigue, auquel il assista

(1) Sur ce qu'était devenue la fonction royale à la fin du XIXe siècle, Snouck Hurgronje ne nous donne que très peu de renseignements ; il énumère seulement (*SnAch*, t. I, p. 128) les quelques prérogatives dont les Sultans jouissaient encore théoriquement : droit d'infliger les cinq grands châtiments, droit de tirer le canon au coucher du soleil (pour marquer le commencement du jour nouveau ? Voir ci-dessus, p. 130 et n. 1), droit de battre monnaie.

(2) Voici le seul renseignement que nous ayons sur son physique : « This king of Achen is a proper gallant... of middle size » (*Best*, p. 468).

(3) *Beaulieu*, p. 56.

(4) *Beaulieu*, p. 64.

(5) *Beaulieu*, p. 103.

personnellement et « qui dura plus de trois heures avec de grands tourments »[1].

Le choix du successeur.

Iskandar Muda eut un fils, Sultan Muda, sur lequel les sources ne nous apprennent pas grand chose (sinon qu'il devait figurer dans le défilé du 10 de zulhidjah[2]. Lors du passage de Beaulieu, le jeune prince était déjà en disgrâce, accusé d'une conspiration dont nous ne savons pas les détails.

Le *Bustan us-Salatin* n'en souffle mot et se contente de nous raconter comment le futur Iskandar Tani (né vers 1612[3]) fut amené à l'âge de sept ans de la cour de Pahang, dont Iskandar Muda venait de se rendre maître. Le texte nous dit ensuite comment il sut par sa bonne figure[4] se bien faire venir du grand Sultan, qui le nomma Radja Bungsu, puis, lorsqu'il eut neuf ans, lui donna sa fille (Putri Sri Alam Permaisuri) en mariage et le nomma Sultan Husain. Lorsqu'Iskandar Muda sentit sa fin venir, continue le *Bustan*, il convoqua tous ses dignitaires et désigna son gendre comme successeur[5].

Peter Mundy qui toucha à Atjéh en 1637, nous rapporte une version moins édulcorée et sans doute plus véridique : « (Iskandar Muda) caused this his successor and sonne in lawe to goe privily and well appointed in the nightes to his owne sonnes howse and to surprise

(1) *Beaulieu*, p. 61-63. Beaulieu nous parle aussi de l'exécution du fils du roi de Djohor (« son neveu ») et des sévices exercés contre sa propre mère. Nous avons vu qu'Iskandar faisait supplicier parfois les animaux (« mesme les fait punir corporellement (les éléphants) en présence des autres ») ; ce dernier trait est également reproché à Prasat Thong par Faria y Sousa (*Faria*, t. III, livre IV, ch. VI, p. 431 : « passava a los brutos animales esta ira »). C'est peut-être à ces sinistres plaisirs que fait allusion l'*Histoire des Ming*, lorsqu'elle dit (chap. 325) : « Seul le roi aime le meurtre ; chaque année, il fait tuer plus de dix personnes et se baigne dans leur sang, disant que cela guérit les maladies » (*cf.* Appendice III, p. 221) ; cf. aussi C. R. Boxer, *The Achinese attack on Malacca in 1629*, in *Malayan and Indonesian Studies, essays presented to Sir R. Winstedt* Oxford, 1964, p. 110 : « This prince (of Ior) had a baby son, who was the King's grandchild and whom the King (Iskandar) took in his arms, when the infant began to cry and would not stop. The King, angry at this, said to the baby : 'Since you get angry with me when you are so young, you won't live to be very old', and dashing the child against the wall, he killed him » (traduit d'un opuscule portugais paru en 1630).

(2) *AdAtjéh*, folio 81a, ligne 4 : « dan maka adalah dibelakang segala kawal jang tersebut itu Sultan Muda anakanda Djuhan Alam Sjah... ».

(3) P. Mundy lui donne 25 ans en 1637 (*PMundy*, t. II, p. 118).

(4) « Demi ditilik radja Iskandar Muda akan Sri Sultan Ala ud-Din Mughajat Sjah maka kelihatanlah tjahaja segala tanda kebahagian pada mukanja... maka diketahui Radja Iskandar Muda dengan ilmu firasatnja bahwa... ialah anak tjutju Radja Iskandar Zulkarnain » (Une fois que Iskandar Muda eut observé Sultan Ala ud-Din (le futur Iskandar Tani), il s'aperçut des signes de bonne augure que portait son visage... et avec son sens de la physiognomonie, il comprit que... c'était là un descendant de l'empereur Alexandre le bicornu) (*Niemann*, p. 128, ligne 18) ; on sait par ailleurs (chapitres XVIII et XIX de la *Couronne des Rois, Mak Radj*, p. 295-310) que les techniques physiognomoniques — art du Kiyāfa et du Firāsa — jouissaient à Atjéh d'une grande vogue.

(5) Cf. *Niemann*, p. 130 et Appendice III, p. 201-2.

and slay him suddenly which he said was the only means of safety for himselfe. And this being done, the old man instantly declared him his heire and successor and so expired[1]. »

Iskandar Muda mourut le 29 Radjab 1046 H (27 décembre 1636 E.C.). Comme il arrive souvent lorsque meurt quelque grand, on se demanda si ce n'était point de mort violente et on lit dans une lettre d'Antonio Van Diemen, en date du 9 décembre 1637[2] « qu'il n'est pas exclu qu'il ait été empoisonné à l'instigation des Portugais, par les femmes que le roi de Makasar avait envoyées à Atjéh en hommage ».

La grandeur d'Iskandar.

Nous voudrions pour finir, laisser si l'on peut dire, la parole à Iskandar Muda et rapporter deux textes assez caractéristiques qui reflètent sans doute fidèlement (presqu'à la lettre) la pensée même du grand Sultan.

Le premier de ces textes est l'en-tête de la lettre remise à Best en 1613. On y trouve exprimé en des termes presque poétiques, ce que dût être l'idéal du souverain[3] : « Paduka Sri Sultan, roi des rois, renommé pour ses guerres, seul roi de Soumatra, roi plus fameux que ses prédécesseurs, redouté en son royaume, honoré de ses voisins ; en lui, se trouve incarné le roi idéal, sa méthode de gouvernement est la seule véritable, formée comme du plus pur métal, ornée des plus subtiles couleurs, roi dont le trône est élevé et achevé comme une rivière translucide, pure et claire comme du cristal, roi dont s'écoule

(1) *PMundy*, t. II, p. 331. P. Mundy nous rapporte également — et il est sans doute le seul à le faire — une conspiration, tramée fin 1637, par « la sœur de la femme » du roi actuel (c'est-à-dire une autre fille d'Iskandar Muda), qui voulait pousser sur le trône son propre fils.

(2) « Niet buyten suspitie van vergift by beleyt der Portugesen door vrouwen van den Macassaersen coninck aan den Atchinder tot vereeringh gesonden » (Tiele-Heeres, *Bouwstoffen*, t. II, p. 332).

(3) *Best*, p. 468 : « Peducka Siree Sultan, King of Kings, renowned for his wars and sole King of Sumatra and a King more famous than his predecessors, feared in his kingdome and honoured of all bordering nations : in whom there is the true image of a King, in whom raignes the true methode of gouvernement, formed as it were of the most pure metall and adorned with the most finest colours, whose seat is high and most compleat like to a christall river, pure and cleare as the christall glasse ; from whom stoweth the pure streame of bountie and justice, whose presence is as the finest gold, King of Priaman and of the mountains of gold, and lord of nine sorts of stones, King of two Sombrieros of beaten gold, having for his seats mats of gold, his furniture for his horses and armour for himselfe being likewise of pure gold. His elephant with teeth of gold and all provisions therunto belonging, his lances halfe gold halfe silver, his small shot of the same ; a saddle also for an other elephant of the same mettal ; a tent of silver and all his seales halfe gold halfe silver. His vessels for bathing of pure gold. His sepulchre of gold (whereas his predecessour had all these halfe gold halfe silver) his services compleat of gold and silver. A King under whom there are many Kings having taken the King of Arrow, all the country of Priaman, Tecoo, Barouse being subdued by him, is now under his command. Seventie elephants and much provisions carried by sea to make his warres at Arrow where God gave me more victory then any of my predecessors. »

un fleuve de bonté et de justice, dont la présence est comme l'or le plus pur, roi de Priaman et des montagnes d'or, seigneur des neuf sortes de pierres, roi de deux « sombrieroes »[1] d'or battu, siégeant sur des tapis d'or ; d'or, sont les harnachements de ses chevaux et ses propres armures ; d'or, les défenses de ses éléphants et d'or encore toutes ses armes : ses lances moitié-or moitié-argent et un petit pistolet des mêmes métaux, d'or une selle pour un éléphant, une tente d'argent et tous ses sceaux moitié-or, moitié-argent ; des bassins d'or pur pour sa toilette et un sépulcre en or (alors que du temps de son prédécesseur, tout cela était moitié-or, moitié-argent), des services complets en or et en argent ; un roi sous lequel se trouvent plusieurs rois ; il a capturé le roi d'Aru et toutes les régions de Priaman, Tiku et Barus, qui, soumis par lui, sont aujourd'hui sous son commandement ; soixante-dix éléphants et de nombreux armements transportés par mer pour faire ses guerres à Aru où Dieu lui a donné plus de victoires qu'à aucun de ses prédécesseurs ».

Ce premier texte exprime bien la haute idée qu'Iskandar se faisait de son rôle et de sa puissance ; en voici un deuxième, peut-être encore plus intéressant ; c'est le compte rendu, fidèlement reproduit au style indirect, d'une sorte de confession qu'Iskandar fit un jour à Beaulieu, lui exprimant les difficultés qu'il avait eues — et qu'il avait encore — à instaurer l'ordre nouveau dont il rêvait, et cherchant à justifier, en quelque sorte, la manière forte dont il usait. Le passage[2] se trouve juste après le récit du supplice des femmes du palais dont nous parlions plus haut[3] :

« J'estois si attenué d'avoir veu si longtemps supplicier proche de moy, que je ne luy sçavois que répondre. Toutefois, contre ce que j'en pensois, je lui dis que les royaumes ne se pouvaient maintenir sans la justice ; lors il répliqua que s'il permettoit encore une fois sans punition, ce qui s'estoit passé cette nuit, sa vie ne seroit guères assurée, et là dessus fit un long discours... »

« Reprochant aux orancayes qu'ils disoient qu'il estoit meschant et cruel, et ne consideroient pas que c'estoient les meschancetez d'eux-mêmes qui attiraient l'ire de Dieu sur eux qui se servait de luy pour les punir. Qu'ils n'avoient occasion de se plaindre de lui, qui les laissoit vivre avec leurs femmes, enfans, esclaves et possessions suffisantes de les nourrir et entretenir, les maintenoit en leur religion, et empeschoit les Roys voisins de les emmener hors leurs maisons, esclaves, et aux estrangers de les piller. »

« Qu'il avoit autres fois veu Achen, retraitte de meurtriers et brigands, où le plus fort foulait le faible et les grands oppressaient les petits et qu'en plein jour convenoit se deffendre des voleurs avec

(1) Désigne peut-être les couronnes du Souverain.

(2) *Beaulieu*, p. 61 ; l'entrevue eut lieu vers la fin du séjour de Beaulieu à Atjéh, à un moment où celui-ci parlait couramment le malais.

(3) Cf. ci-dessus, p. 174.

les armes et de nuict se barricader dans les maisons, là où de présent il n'estoit besoin d'armes de iour, ni de portes aux maisons la nuict ; que c'estoit l'occasion pourquoy il estoit hay d'eux, parce qu'il empeschoit leurs meschancetez et extorsions, massacres et voleries, qu'ils faisoient des Roys à leur fantaisie, puis les faisoient mourir quand ils en estoient ennuyez, que sa Mère estoit encore de ce temps là et aussi le voulait faire tuer pour y mettre un autre qui fût meilleur que luy, que son oncle avoit commencé de remédier à ce désordre mais qu'il acheveroit de l'empescher du tout[1]. »

Pour conclure cette évocation d'Iskandar Muda, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire le jugement que Beaulieu portait sur lui[2], en soulignant combien cet observateur sut à la fois pressentir la nature double du Sultan et lui rendre la justice qu'il méritait : « Il est si heureux jusques aux choses de plus petite conséquence que plusieurs l'estiment et le tiennent pour un grand sorcier ; en mon particulier, je le tiens d'un grand jugement et que tout ce qu'il entreprend n'est à la légère et hors de saison, mais bien muerement et avec des coniectures très apparentes et palpables... enfin j'ay toujours entendu dire que tous sorciers sont belistres et misérables et je peux assurer que ce Roy est le plus opulent de ses voisins. »

La personne d'Iskandar devait par la suite connaître les exagérations de la légende. Sans doute était-il bon de préciser les contours de son histoire.

(1) Et Beaulieu ajoute : « Et proférait cela avec tant de véhémence et avec des regards si furieux que chacun avoit grand peur et tous estoient prosternez, le visage en terre criant miséricorde... »

(2) *Beaulieu*, p. 114.

CONCLUSIONS

Nous pouvons affirmer désormais que « cet âge d'or d'Atjéh » n'appartient pas, comme on l'a dit[1], aux « royaumes de légende ». Bien au contraire, nous avons pu retracer le profil d'un état qui dut compter parmi les tout premiers protagonistes de l'histoire du XVIIe siècle. Nous voudrions en rassembler ici les principales caractéristiques.

Premier trait important : nous avons à faire incontestablement à un centre urbain et non pas à un état agricole, comme on se plaît à concevoir la plupart des états asiatiques antérieurs à l'arrivée des Européens. Il ne s'agit guère d'une capitale régionale, émanation d'un espace, centre où se trouverait localisées l'autorité et l'administration, chargées de contrôler les campagnes d'alentour (ce qu'Atjéh sera devenu au XIXe siècle). Si l'autorité des Sultans a cherché à s'insinuer dans l'arrière-pays, ce n'est que dans un deuxième moment. La première fonction d'Atjéh est d'être un carrefour mondial où se recoupent, en un site a priori peu favorable, des routes venues de Chine, de Siam, du Pégou, du Bengale, de Surate, du Yemen, d'Istanbul, des Flandres, de Londres. Ville avant tout, Atjéh se trouve confronté à des problèmes essentiellement urbains : problèmes de logement (que n'arrive pas à résoudre une accélération des constructions), problèmes d'alimentation (nécessité de procurer à ces foules citadines, une quantité chaque jour croissante de riz), problèmes de concurrence (besoin de faire respecter par tous les moyens le monopole commercial dont dépend son succès).

Deuxième fait : le rôle des Européens reste encore très réduit. Il est difficile de soutenir[2] qu'« après 1636, les Hollandais contrôlent désormais la navigation dans les détroits ». Sous Iskandar Tani, la grande puissance reste encore Atjéh et la taxation draconienne que la Sultane Tadj ul-Alam édictait plus tard encore, prouve assez que point n'était alors besoin de ménager les étrangers. L'attitude respectueuse, et parfois même servile, des Européens — Beaulieu offrant l'émeraude qu'il porte au doigt dès que le Sultan manifeste le désir

(1) Snouck Hurgronje : « The golden age of Acheh in which 'the mohammedan law prevailed' or in which the Adat Meukuta Alam may be regarded as the fundamental law of the Kingdom, belongs to the realm of legend » (*SnAch*, t. I, p. 15).

(2) « From now onwards (1636) the Dutch controlled the shipping in the Straits of Malacca... » (R. O. Winstedt, *A history of Malaya*, 1962, p. 116).

de l'examiner ; facteurs hollandais et anglais luttant à qui obtiendrait les meilleures faveurs — confirme cette impression de dépendance. Si énormes sont les bénéfices que procure une cargaison débitée en Europe, qu'on subit à Atjéh tous les caprices et mêmes toutes les avanies, afin d'obtenir le laissez-passer salvateur. Soulignons bien d'ailleurs que si ces marchands, venus d'Angleterre, de Flandre ou de Normandie, retenaient, par leur exotisme, l'attention du Sultan et que si, par leurs précieux récits, ils nous contraignent aujourd'hui encore à voir les choses par leurs yeux, ils étaient loin d'être quantitativement les plus importants. Si le port d'Atjéh accueillait annuellement trois ou quatre vaisseaux d'Europe, c'est par dizaines qu'y arrivaient les navires de l'Inde et de la Chine ; le commerce des textiles, du riz, des bois précieux, des parfums et des porcelaines préoccupaient certainement autant, sinon davantage, le Sultan, que celui du poivre qui restera longtemps encore la seule denrée que les Occidentaux viendront quérir. « Vue de l'Est », l'Europe semble encore quantité singulièrement négligeable.

Nous noterons encore, troisième point, qu'en ce port, carrefour de voies lointaines, enté sur le sol soumatranais, une culture originale a su naître et s'épanouir. Ce qui frappe au premier abord, c'est peut-être l'importance des influences extérieures, surtout venues de l'Inde. Dans certaines façons de gouverner ou de penser, dans le vocabulaire comme dans la littérature, dans la vie profane comme dans la vie religieuse, on retrouve l'Inde et surtout l'Inde islamisée des Mogols : *tjap thikureuëng*, imitation de l'*Akbar Nameh*, Soufisme — si bien qu'on est tenté d'admettre qu'une certaine « indianisation » est venue relayer « l'hindouisation » défaillante de naguère. Pourtant, si l'emprise des grandes cultures de l'Ouest fut certaine — présence de Gujrati à la cour, connaissance de l'arabe parmi les nobles — Atjéh sut garder, comme jadis surent le faire « les États hindouisés », une profonde individualité. Malgré sa position marginale, sur la frange du monde indonésien, en dépit de cette situation géographique qui aurait dû pouvoir faciliter une complète indianisation[1], Atjéh a gardé sa physionomie propre et avant tout sa langue, le malais, que les étrangers se hâtaient d'apprendre lorsqu'ils y venaient. Jusqu'à l'Islam, qui dut tenir compte des traditions locales ; nous ne rappellerons que ce grand sacrifice des buffles, qui continue à s'accomplir à l'ombre d'une mosquée, dont l'architecture, originale, n'a pratiquement rien emprunté aux édifices religieux de l'Inde ou du Moyen-Orient.

Un dernier point doit être encore souligné : le rôle de relai culturel joué par l'Atjéh du XVIIe siècle. Nous avons, très brièvement, indiqué

(1) Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler ici qu'aux yeux de certains orientaux, Atjéh faisait bel et bien partie des « Indes » ; à preuve ce passage de l'*Akbar nameh* : « L'Hindustan, dit Abū'l-Faẓl, est décrit comme borné par la mer à l'Est, à l'Ouest et au Sud ; mais Ceylan, Ačin, les Moluques, Malaka et un nombre considérable d'îles sont considérés comme en faisant partie » (*Ayn-i-Akbari*, trad. H. S. Jarret, Calcutta, 1894, t. III, p. 7 ; cité par G. Ferrand, *Les poids, mesures*, p. 34, note 1).

ce qui reste de la domination atjihaise à Pahang. Il faudrait parallèlement mentionner les missions — non pas toujours fanatiques comme le veulent trop souvent les Occidentaux, en reportant dans un passé lointain les caractéristiques d'un passé plus récent —, mais bien culturelles des Atjihais au Siam en 1668 ou à Makasar. C. Skinner a signalé, nous l'avons vu[1], que l'auteur du *Sja'ir* dont il a traduit le texte, avait subi l'influence des courants de pensée qui s'étaient affrontés au nord de Soumatra dans les décades précédentes.

Ceci nous amène à souligner, combien l'histoire d'Atjéh s'éclairerait par celle des autres états voisins. L'étude présentée ici n'est qu'un des panneaux d'un ensemble plus vaste qui devrait comporter l'analyse des autres grandes puissances contemporaines : Mataram[2], Sultanat de Banten[3], Sultanat de Makasar, ainsi que Royaume de Siam, dont le roi Prasat Thong (1630-1656) n'est pas sans présenter plusieurs traits qui rappellent assez singulièrement la personne d'Iskandar Muda. Même mauvaise réputation chez les historiens d'Occident qui se plaisent à souligner la cruauté et l'ivrognerie des deux princes et s'étonnent innocemment du prestige dont ils jouissaient de leur temps[4] ; même personnalité sans doute maladive et superstitieuse[5] ; même œuvre législative abondante[6] ; même système de monopole royal. Il faudrait voir s'il n'y a là que coïncidence ; les rapports assez étroits qu'entretenaient les deux courts, laissent envisager la possibilité d'une influence atjihaise.

Dernière question soulevée par le tableau de cet apogée : à quel moment et pour quelles raisons, le déclin qui devait aboutir à l'état

(1) Cf. ci-dessus, p. 164 et note 1. Le P. Alexandre de Rhodes, lors de son passage à Mengkasar, remarqua que le roi du pays s'était converti, après avoir reçu une délégation venue d'Atjéh ; il nous le dit expressément dans ses *Mémoires* (partie III, chap. IX, intitulé : *Du grand gouvernement du roi de Macassar et des discours que j'ai eus avec lui*) ; le missionnaire se plaint de n'avoir pu faire changer de religion le roi « Carim Patingaloe » qu'il dit être très versé en mathématiques et fort au courant des événements d'Europe.

(2) Selon Rouffaer, ce fut en 1633 que le Mataram adopta un nouveau calendrier qui tenait compte du comput musulman (in art. *Tijdrekening*, *ENI*[1], t. IV, p. 445b ou *ENI*[2], supplément, p. 65a). Voir aussi, H. J. de Graaf, *Le rôle du « Pasisir » javanais dans les échanges entre l'Europe et les Moluques;* in : *Océan Indien et Méditerranée*, S.E.V.P.E.N. 1964, p. 413).

(3) Il semble que le Sultanat de Bantən (Bantam, sur les cartes) ait poursuivi au même moment une politique également dirigiste, visant à s'assurer le contrôle des deux rives de la Sonde (attaque de Paləmbaŋ, suzeraineté sur le pays Lampuŋ).

(4) Wood, par exemple (*History of Siam*, 1926, p. 188) : « Van Schouten speaks of him as 'ruling with great reputation and honour', and the compilers of the Siamese P'ongsavadan apparently had rather a high opinion of him. He was evidently one of those successful upstarts who succeed by sheer force of audacity, in impressing upon others a false opinion of their merits. » C'est peut-être le type même de l'« évidence », dont il convient de se méfier au premier chef.

(5) Appréhension de Prasat Thong à la veille de l'an mille de l'ère *chulasakarat* (souvenons-nous des « folies de l'an mille » en Europe) ; hésitations d'Iskandar Muda qui lui font abandonner le commandement de son armada, au moment de l'engager contre Malaka, en 1629.

(6) Avec cette différence que l'œuvre législative de Prasat Thong n'a jamais été soupçonnée de manquer d'authenticité.

assez lamentable que décrivait, sans indulgence, Snouck Hurgronje au XIXe siècle ? Sans doute faudrait-il insister sur l'importance de la décade 1640-1650 dont les bouleversements créèrent une situation sensiblement différente dans les mers du Sud. Fin du commerce japonais et repli du Nippon sur lui-même (dès 1639) ; conquête de la Chine par les Mandchous (date traditionnelle : 1644) ; extension du pouvoir des Hollandais (prise de Malaka : 1641) ; nouvelle séparation des couronnes d'Espagne et de Portugal (avènement des Bragance : 1640) ; montée de la puissance de Makasar qui devient le centre du commerce portugais dans l'archipel[1].

Peut-être faut-il penser que la grandeur d'Atjéh eut à pâtir de tous ces changements. On a du moins l'habitude de considérer la deuxième moitié du XVIIe siècle durant — laquelle il se trouve que « quatre femmes » se succédèrent sur le trône — comme une période de déclin. C'est possible, mais ce n'est pas prouvé. De toute façon ce dût être un déclin relatif, car nous avons encore, pour cette époque, les indices d'une activité très substantielle : la taxation de la Sultane Tadj ul-Alam (1641-1675); l'arrivée en 1683 d'une ambassade venue de La Mekke ; le refus en 1684, d'accorder à une ambassade anglaise venue de Madras l'autorisation de construire un fort ; le tableau brossé par Dampier, en 1688, qui insiste sur l'importance du trafic de l'or et le commerce des Chinois. Au XVIIIe siècle, Atjéh jouera encore un rôle très important dans la formation de l'empire bouguinais.

Mais c'est toute l'histoire d'Atjéh après 1650 qu'il faudrait reprendre. Les sources ne manqueraient pas[2].

Paris, octobre 1964
Révision, mai 1966

(1) Sur les exploits de quelques aventuriers bouguinais (dont le célèbre Daing Parani) en péninsule et leur accession au sultanat de Selangor (vers 1742), voir Winstedt, *A history of Malaya*, 1962, p. 144 sqq. ; n'oublions pas que, à la fin de son *Critisch Overzicht*, Djajadiningrat signale — et reproduit — un *Taritra asal Sultan jang sekarang ini punia bangsa dari Bugis Atjéh besar* (Histoire des origines des Sultans qui actuellement tiennent le peuple des Bouguinais d'Atjéh la grande).

(2) Nous avons déjà fait partiellement usage du récit de Dampier ; on trouverait d'utiles renseignements dans le récit de Thomas Bowrey qui voyagea dans les mers du Sud entre 1670 et 1700 (et fut l'auteur d'un dictionnaire malais-anglais, publié en 1701) ; ses « papiers » ont été publié par Temple : *The papers of Thomas Bowrey, 1669-1713* (Londres, *Hakluyt Soc.*, n° LVIII, 1927). Pour le XVIIIe siècle il faudrait consulter le Voyage du Capitaine Thomas Forest, qui toucha à Atjéh en 1784 et reçut alors la décoration de l'« Épée d'or » *(pedang mas)*, une distinction rarement conférée à un étranger.

APPENDICES

Appendice I

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

I. *Liste des Sultans d'Atjéh (XVIe et XVIIe siècles).*

D'après le tableau donné par Djajadiningrat, dans *CritOv* (et reproduit dans *EI*², p. 765).

Lorsque, pour les règnes du XVIe siècle, une date comporte l'indication du jour et du mois, c'est qu'elle a pu être précisée par une source épigraphique (inscriptions funéraires interprétées par Moquette ; cf. *Verslag van mijn voorlopig onderzoek der Mohammedaansche oudheden in Atjeh en onderhorigheden*, Rapport d'une enquête provisoire sur les antiquités musulmanes à Atjéh et dans ses dépendances, *OV*, 1914 — résultats repris dans *Veltmann*, p. 41). Ces dates doivent être considérées comme provisoires, en attendant qu'une reprise systématique de tous les épigraphes du nord de Soumatra vienne les confirmer.

Nous indiquons le nom de chaque souverain selon trois transcriptions : 1° une transcription scientifique (une lettre par phonème — voir notre *note sur les transcriptions*, p. 7) ; puis, entre parenthèses : 2° la transcription officielle de la République d'Indonésie (utilisée par exemple par Teuku Iskandar, pour sa latinisation du *Hikajat Atjéh*) ; 3° la transcription de l'*Encyclopédie de l'Islam* (généralement utilisée par les auteurs, bien qu'elle ne corresponde à rien du point de vue indonésien). Cf. ci-dessous, p. 263.

Dynastie de Makota alam.

I	— Ali Muġayat Šah ('Ali Mughajat Sjah ; 'Alī Mughāyat Shāh) fils de Šamsu Šah	? — 12 Dhū l-ḥidjdja 936 H = 7 août 1530 E.C.
II	— Salah ud-Din (Salah ad-Din ; Ṣalāḥ al-dīn fils de I	1530 — abdique vers 1539 — mort le 23 Shawwāl 955 H = 25 nov. 1548 E.C.

III	— Ala ud-Din Riayat Šah al Kahar ('Ala ad-Din Ri'ajat Sjah al-Kahhar ; 'Alā' al-dīn Ri'āyat Shāh al-Ḳahhār) fils de I	vers 1539 — 8 Djumādā al-'awwal 979 H = 28 sept. 1571 E.C.
IV	— Ali Riayat Šah ('Ali Ri'ajat Sjah ; 'Alī Ri'āyat Shāh) fils de III	1571 — 12 Rabī' aththānī 987 = 8 juin 1579
V	— Sultan Muda, fils de IV, un tout jeune enfant	quelques mois en 1579
VI	— Sultan Sri Alam (Sultan Sri 'Alam ; Sulṭān Sri 'Ālam) fils de III, prince de Priaman	1579
VII	— Zain ul-Abidin (Zainal 'Abidin ; Zayn al-'Ābidīn	1579

Les sultans étrangers

VIII	— Ala ud-Din ou Mansur Šah ('Ala ad-Din ou Mansur Sjah ; 'Alā' al-dīn ou Manṣūr Shāh) fils de Sultan Ahmad de Perak	1579 — assassiné vers 1586
IX	— Ali Riayat Šah ('Ali Ri'ajat Sjah ; 'Alī Ri'āyat Shāh) ou Raja Buyuŋ (Radja Bujung ; Rādja Būyūng) fils d'un prince d'Indrapura (?)	vers 1586 — 14 Shabān 997 H = 28 juin 1589

Dynastie de Dar ul-Kamal

X	— Ala ud-Din Riayat Šah Sayid al-Mukamil ('Ala ad-Din Ri'ajat Sjah Sajjid al-Mukammil ; 'Alā' al-dīn Ri'āyat Shāh Sayyid al-Mukammil) fils de Firman Šah, descendant d'Inayat Šah, prince de Dar ul-Kamal	1589 — détrôné en 1604
XI	— Ali Riayat Šah ('Ali Ri'ajat Sjah ; 'Alī Ri'āyat Shāh) ou Sultan Muda, fils de X	1604 — 1607

Fusion des deux dynasties

XII	— Iskandar Muda arrière petit-fils de III par son père et petit-fils de X par sa mère	1607 — 27 déc. 1636

2. *Généalogie d'Iskandar Muda*

(d'après *CritOv*, *EI*[2] et le texte du *Hikajat Atjéh*)

N. B.: Les chiffres romains correspondent à l'ordre de succession sur le trône (cf. tableau p. 185-187).
Les noms sont donnés dans l'orthographe indonésienne (voir p. 263 pour les correspondances).

DYNASTIE DE MAKOTA ALAM

Munawwar Sjah
(premier prince de Makota Alam)
appelé Muzaffar Sjah par le *Hikajat Atjéh*)

Sjamsu Sjah
(mort le 7 septembre 1530)

I 'Ali Mughajat Sjah
(mort le 7 août 1530)

Sultan Ibrahim

II Sultan Salah ad-Din
(1530-c. 1539)

III Sultan 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah al-Kahhar
(c. 1539-28 sept. 1571)

Sultan Mughul
prince de Priaman)

Sultan 'Abdullah
(prince d'Aru)

IV Sultan Husain 'Ali Ri'ajat Sjah
(1571-8 juin 1579)

VI Sultan Sri 'Alam
(1579)

Sultan 'Abdul-Djalil

VII Sultan Zainal 'Abidin (1579)

V Sultan Muda
(1579)

Sultan Mansur Sjah
(mort au siège de Ghuri)

DYNASTIE DE DAR UL-KAMAL

Inajat Sjah
premier prince de Dar ul-Kamal

Muzaffar Sjah
(non mentionné par le *Hikajat Atjéh*)

Sultan Firman Sjah

X 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah Sajjid al-Mukammil
(1589-1604)

Putri Radja Indra Bangsa
(Paduka Sjah Alam)

Radja Putri

Maharadja diradja
(mort jeune)

XI Sultan Muda 'Ali Ri'ajat Sjah
(1604-1607)

Sultan Husain

Abangta Mérah Upah
(mort à Djohor)

XII. ISKANDAR MUDA
(1607-1636)

XIV Sultan Tadj al-Alam
(1641-1675)

=

XIII Iskandar Thani (1636-1641)

XIII — Iskandar Tani (Iskandar Thani 'Ala ad-Din Mughajat Sjah ; Īskandar Thānī 'Alā' al-dīn Mughāyat Shāh), fils d'un prince de Pahaŋ, gendre de XII — mari de XIV	1636 — 15 févr. 1641
XIV — Taj ul-Alam (Tadj al-Alam Safijjat ad-Din Sjah ; Tādj al-'Ālam Safiyyat al-dīn Shāh), fille de XII et femme de XIII	1641 — 1675

Appendice II

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE D'ATJÉH (XVIe ET XVIIe S.)

(Les dates en romain sont données pour l'encadrement général des faits)

1511 (10 août) — Prise de Malaka par Albuquerque.
1519-1521 — Circumnavigation de Magellan.
1520 — Pacheco fait le tour de Soumatra par l'Ouest (c'est la première fois qu'un Européen suit cette route).
c. 1520 — Le Portugais Tome Pires rédige la *Suma Oriental;* on y trouve la première mention du royaume « d'Achei ».
1521 — Victoire de Ali Muġayat Šah sur la flotte portugaise de Jorge de Brito.
1524 — Occupation de Samudra-Pasai par Ali Muġayat Šah.
1526 — Baber, vainqueur à Panipat, constitue dans l'Inde du Nord ce qui sera l'empire des Grands Mogols.
1527 (date traditionnelle) — Fin de Madjapahit.
1529 — Compromis hispano-portugais au sujet des Moluques.
1530 (7 août) (936 H.) — Mort de Ali Muġayat Šah, le « fondateur d'Atjéh » ; avènement de Salah ud-Din.
1537 — Expédition de Salah ud-Din contre Malaka.
c. 1539 (945-6 H.) — Abdication de Salah ud-Din ; avènement de Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar — Prise de Deli (perdue l'année suivante).
1542 — Les Espagnols aux Philippines — Les Portugais au Japon — Saint François-Xavier aux Indes.
1546 — Mort de Panggeran Trenggana ; déclin de Demak.
1547 — Échec de Ala ud-Din devant Malaka.
1557 — Les Portugais s'installent à Macao.
1562 (969-70 H.) — Ambassade d'Atjéh à Constantinople pour demander aide au Sultan Ottoman contre les Portugais.
1564 (971-2 H.) — Prise d'Aru par les Atjihais.
1565 — Bataille de Talikota ; destruction du royaume de Vijayanagar par les Sultans du Dekkan.

1566 — Mort de Soliman le Magnifique.
1568 (975-6 H.) — Deuxième échec d'Ala ud-Din devant Malaka.
1571 (28 sept.) (979 H.) — Mort de Ala ud-Din Riayat Šah al-Kahar ; avènement de Ali Riayat Šah.
1571 — Les Portugais s'installent à Nagasaki.
1572 — Publication des *Lusiades* de Camoëns.
1573 — Une tempête fait échouer une nouvelle tentative atjihaise contre Malaka.
1573 — Nobunaga prononce la déchéance des Ashikaga.
1574-6 — Akbar conquiert le Bengale.
1575 — Nouvelle tentative atjihaise contre Malaka.
1579 — Akbar « chef de la religion » dans ses états.
1579 (8 juin) (987 H.) — Mort de Ali Riayat Šah ; crise dynastique à Atjéh — Avènement de Ala ud-Din, fils du Sultan de Perak. — Les Portugais détruisent une flotte atjihaise devant Kedah.
1580 — Rattachement du Portugal à la couronne d'Espagne.
1582 (août) (990 H.) — Attaque d'Atjéh contre Djohor.
c. 1583 — Naissance d'Iskandar Muda.
1583 — Elizabeth d'Angleterre envoie des marchands à Akbar.
c. 1586 — Assassinat de Ala ud-Din ; avènement de Ali Riayat Šah (Raja Buyuŋ).
1587 — Pra Naret conquiert le Cambodge.
— Hideyoshi soumet Satsuma et bannit les missionnaires.
1587 — Essai d'alliance entre Djohor et Atjéh.
— La flotte de Dom Paulo de Lyma arraisonne un vaisseau atjihais et libère la route des détroits.
1589 (28 juin) (997 H.) — Mort de Ali Riayat Šah (Raja Buyuŋ) ; la couronne est offerte par les orang kaja à Ala ud-Din Riayat Šah (le grand-père du futur Iskandar Muda).
— Djohor reprend Deli.
1592 — Guerre entre la Chine et le Japon ; Hideyoshi institue le *shuin go*, sorte de passeport pour la navigation à l'étranger.
1594 — Philippe II, devenu maître du Portugal, interdit l'accès du port de Lisbonne aux Hollandais.
1596-7 — Premier voyage de Houtman vers l'Insulinde.
1596-1603 — Conquête du Dekkan par Akbar.
1599 (21 juin) — La flotte des frères de Houtman mouille en rade d'Atjéh.
1600-2 — Création de la Compagnie anglaise des Indes Orientales et de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales.
1601 — Les Hollandais en Annam.
1601 — Sjams ud-Din rédige le *Miral al-Muminin*.
— Ambassade portugaise à Atjéh.
1602 — Ambassade de Lancaster à Atjéh ; « traité de commerce » entre les Anglais et les Atjihais — Ambassade portugaise à Atjéh — Marchands de Saint-Malo à Atjéh.
1603 — Rédaction de la *Couronne des Rois*.

1603 — Avènement des Tokugawa.
1604 — Sultan Muda détrône son père Ala ud-Din Riayat Šah et prend le titre de Ali Riayat Šah.
c. 1605 — Famine à Atjéh.
1605 — Mort d'Akbar.
1606 — Traité d'alliance entre Djohor et les Hollandais (amiral Matelief) contre Malaka — Un marchand du Minangkabau convertit à l'Islam le radja de Pallo (Célébes).
1606 (29 juin) — Attaque des Portugais contre Atjéh (flotte de Martin Affonse).
1607 — Mort de Sultan Muda ; avènement d'Iskandar Muda — Compilation des *tarakata* ou ordonnances royales.
1607 — Raid des Portugais contre Djohor.
1609 — Trêve de douze ans entre l'Espagne et les Provinces Unies.
— Création de la banque d'Amsterdam.
— Grotius écrit le *Mare liberum*.
1612 — Siège et prise de Deli par Iskandar Muda.
1613 — Attaque par mer et prise d'Aru — Attaque de Batu Sawar (capitale de Djohor).
— Ambassade de Best à Atjéh ; Iskandar Muda autorise les Anglais à établir une factorerie.
— Iskandar Muda fait aménager le palais d'Atjéh et détourne le cours de la rivière Dar ul-Isjki.
1613 — La Compagnie anglaise envoie une ambassade auprès du Grand Mogol et obtient le droit de commercer à Surate et au Gujrat.
— Révolte d'esclaves javanais à Patani.
1614 — Construction de la grande mosquée Bait ur-Rahman par Iskandar Muda.
1615 — Bataille de trois jours entre Atjihais et Portugais, au large de Bintan. Arrivée de Downton à Atjéh.
1615 — Ambassade de l'Anglais Thomas Roe à Delhi.
1616 — Première guerre entre Makasar et les Hollandais.
— Les Espagnols sont chassés du Japon.
— Les Mandchous envahissent le Liao-toung.
1617 — Premier assaut d'Atjéh contre Pahang.
1618 — Deuxième assaut et prise de Pahang.
— Rédaction du *Tong-hi-yang-k'ao* (notice sur « A-ts'i », c'est-à-dire Atjéh).
1619 — Premier assaut des Atjihais contre Kedah.
1619 — Fondation de Batavia par Pieterszoon Coen.
1620 — Arrivée à Atjéh du vaisseau de l'Amiral de Beaulieu.
— Deuxième assaut contre Kedah.
1621 — Les Danois au Tranquebar.
— Reprise des hostilités entre l'Espagne et les Provinces Unies.
1622 — Attaque de Macao par les Hollandais.
— Shah Abbas reprend Ormuz aux Portugais.

1623 — « Massacre » des Anglais par les Hollandais à Ambon (Amboine).
— Shah Abbas reprend Bagdad.
1624/5 (1034 H.) — Raid des Atjihais contre Nias (?).
1627 — Mort de Djahandjir ; avènement de Shah Djahan.
— Les Manchous franchissent la grande muraille et menacent Pékin.
1628-9 — Échecs de Sultan Agung, souverain de Mataram devant Batavia.
1629 (novembre) (1039 H.) — Échec de la grande expédition atjihaise contre Malaka.
1630 (24 février) (1039 H.) — Mort de Sjaich Sjams ud-Din.
1630 — Terrible famine au Gujrat. — Au Siam, Calahom, le futur Prasat Thong ordonne le sac du quartier japonais d'Ayuthia.
1630/1 (1040 H.) — Expédition contre Pahang révolté.
1633 — Conversion officielle du Royaume de Mataram à l'Islam.
1634-5 — Shah Djahan ouvre l'Inde entière au commerce anglais ; traité de mutuelle assistance entre Portugais et Anglais contre les Hollandais.
1635-6 — Iskandar Muda proclame l'« édit du Monopole » — Expédition atjihaise contre Pahang révolté.
1636 (27 décembre) (29 radjab 1046 H.) — Mort d'Iskandar Muda ; avènement d'Iskandar Tani.
1636 — Aurangzib gouverneur du Dekkan.
1637 — Iskandar Tani déjoue une conspiration ourdie par sa belle-sœur.
— Nur ud-Din ar-Raniri, arrive du Gujrat ; il composera le *Buslan us-Salatin.*
— Peter Mundy séjourne à Atjéh.
1637 (16 mars) — Traité de Pahang (alliance entre Pahang et les Hollandais contre les Portugais).
1638 — Échec de l'ambassade de François de Soza de Castro à Atjéh ; mort de Pierre Berthelot.
1638-9 (1048 H.) — Iskandar Tani envoie à Pahang des pierres tombales destinées aux sépultures de ses parents.
1638 — Réforme du calendrier au Siam.
1639 — « Fermeture » du Japon.
1640 — Les Anglais bâtissent le Fort Saint-George à Madras.
— Séparation des couronnes de Portugal et d'Espagne.
1641 (15 février) (1050 H.) — Mort d'Iskandar Tani ; avènement de sa femme, la Sultane Tadj ul-Alam. De Graaff à Atjéh.
1641 — Prise de Malaka par les Hollandais.
1642 — Au Cambodge, le prince Chan fait poignarder Utey ; il se convertira à l'Islam.
— Les Hollandais en Tasmanie.
1644 — Avènement des Ts'ing.
1646 — Mort de Sultan Agung ; paix entre Mataram et Batavia.

1651 — Les Mandchous arrivent à Canton.
— Cromwell promulgue l'Acte de Navigation.
1652 — Les Hollandais expulsent les Portugais du Cap de Bonne espérance. — Ils obligent le Sultan de Ternate à faire arracher les girofliers de son île.
1652-4. — Première guerre anglo-hollandaise.
1656 (8 août) — Mort de Prasat Thong.
1659 — Paix entre Banten et Batavia.
1664 — Colbert organise la Compagnie française des Indes Orientales.
1666 — Parution du récit de Beaulieu sur Atjéh dans les *Relations* de M. Thévenot.
1666 — Expédition hollandaise de Speelman contre Makasar.
1668 — Arrivée de Musulmans atjihais au Siam, avec des intentions missionnaires.

Appendice III

TEXTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

A. L'avènement de Ala ud-Din, selon Beaulieu

Ce texte nous permet de préciser quelle était la nature des rapports entre le Sultan et les *oraŋ kaya* et de comprendre quelle place prépondérante leur opposition pouvait jouer dans la vie politique d'Atjéh. En nous faisant voir quelle était la situation en 1589, il nous permet de mieux apprécier les réformes introduites par Ala ud-Din et par son petit-fils Iskandar Muda.

Nous avons conservé au texte (*Beaulieu*, p. 110 à 112) son allure originelle, son orthographe et son manque de paragraphes. C'est un bon exemple de la prose, parfois un peu lourde, mais toujours très savoureuse de cet auteur.

« Pour faire entendre comme le Roy qui règne à présent dans Achen est parvenu à la Couronne : il faut sçavoir que devant le règne de son père grand, les orancayes se licentioient grandement, et suivant les affections de leur naturel, estoient amis de nouveautez, insolens et superbes : à quoy les convioient encore les grands moyens que leurs prédecesseurs leur avoient laissés, tant en héritages et maisons en la ville, qu'en or et argent[1] ; les Roys ne les ayans jamais mal traittez, ny aucune nation pillez : tellement que la ville estoit six fois plus grande qu'elle n'est à présent et si peuplée qu'à peine pouvoit-on passer par les ruës[2] : les richesses de l'isle estans esparses en diverses mains, causoit un si grand abord de marchands, qu'il n'y avoit ville dans les Indes, où le trafic fut si florissant : et n'y ayant alors d'Alfan-

(1) On remarquera que Beaulieu ne parle point de terres possédées en dehors de la ville.

(2) Il est malaisé de rendre compte de ce passage qui introduit l'idée d'une grandeur passée difficilement admissible. Si Atjéh était quantitativement six fois plus grande au XVIe siècle, il faudrait supposer que sa population atteignait alors 600.000 personnes, ce qui paraît excessif. Il n'est pas impossible cependant, que la réaction autocratique des Sultans ait été provoquée par une certaine détérioration de la conjoncture, qui rendait nécessaire l'abandon de l'ancien système commercial et politique.

dègue, ny autres droits que celuy de la Chappe[1], les marchands avoient fait leurs négoces en 15 jours, tant en la vente qu'employ et on ne comptoit les mazes[2], mais les payemens se faisoient par mesures. Les orancayes avoient de belles et grandes maisons bien closes et du canon à leurs portes, grand nombre d'esclaves, tant pour leur garde, que pour leur service : ils marchaient superbement vestus, bien accompagnez et respectez du peuple : cette grande puissance apportoit beaucoup de diminution à l'autorité Royale, mesme bien peu de seureté : car les principaux orancayes avoient bien tant d'authorité et de forces, qu'estans ennuyez de la domination d'un Roy, ils le massacroient pour y en instaler un autre[3] : en sorte que c'estoit grand hazard, si un Roy jouïssoit de sa couronne 2 ans : que s'il subsistait davantage c'estoit avec tant de travaux et avec tant d'obligation vers quelques orancayes, qu'il ne leur restoit que le titre de leur dignité : ce mauvais mesnage dura jusques à l'extermination de la lignée des anciens Roys qui fut il y a environ quarante ans passés. Tous les orancayes s'assemblèrent pour résoudre à l'élection d'un d'entre eux pour estre Roy[4] ; mais comme chacun pratiquoit cette dignité pour soy, ils ne peurent tomber d'accord ; tellement qu'ils en vindrent aux mains et la chose eut passé encore en pire estat, sans leur Cadi ou grand Evesque qui par son authorité et les remonstrances qu'il leur fit, appaisa leurs divisions, leur proposant un expedient qui contenta chacun, et leur osta la ialousie qu'ils avoient les uns des autres, qui estoit d'eslire pour Roy un Orancaye, qui ne s'estoit point remué durant toutes ces divisions, ni pourchassé aucunement pour luy, ni pour les siens, et qui avoit vescu en réputation de très-sage et advisé[5] ; d'avantage, qu'estans parvenu à l'âge de septante ans, et estant des plus nobles familles, la nature lui concédoit la prééminence sur les autres, qui estoient plus ieunes ; cet advis fut trouvé bon de chacun, considérans que pas un d'eux ne desrogeoit à ce qu'ils prétendoient estre, veu qu'ils ne cédoient qu'à l'occasion de l'âge ; ainsi estans d'accord, ils le furent trouver, luy déclarèrent l'élection qu'ils avoient faite de sa personne, pour l'asseoir au Trone Royal, qu'ils l'avoient jugé mériter plus qu'aucun autre, tant par sa prudence que par son âge ; le vieillard les en remercie, s'excuse sur son âge, qui le dispensoit d'entreprendre une telle charge ; qu'il y avoit desja quelque temps qu'il s'estoit retiré des affaires du môde, désirant passer le peu qu'il luy restoit, à vivre sans inquiétude: Les

(1) « Chappe » est une altération du mot *tjab*, qui désigne le sceau du Sultan et par extension son *kəris* (cf. *infra*, p. 196, n. 2) ; le droit de « chappe » était une des taxes acquittées par les marchands (cf. *supra*, p. 103) ; tout ceci semblerait indiquer que le commerce était autrefois plus libre et fondé sur le bénéfice individuel et la libre concurrence.

(2) Il s'agit bien entendu des *mas* ou pièces d'or.

(3) Allusion à la « crise » dynastique de 1579 et aux règnes incertains qui lui succédèrent Beaulieu ne mentionne pas ici les souverains « étrangers », Mansur Šah et Raja Buyuŋ.

(4) Le *Hikajat Atjéh* évoque cette assemblée (paragr. 76) mais présente les faits d'une façon différente. Cf. ci-dessus, p. 167.

(5) Il s'agit de Ala ud-Din Riayat Šah, Sultan de 1589 à 1604.

Orancayes ne luy ayant pu persuader d'accepter leurs offres, retournent en leurs premières pratiques ; mais voyant qu'ils n'avançoient rien, au contraire que tout empiroit, ils ne treuvèrent pour l'heure autre moyen que le premier, ce qui les fit aller pour la seconde fois chez le vieillard qu'ils ne purent jamais induire d'accepter leur offre par leurs prières, qu'ils tournèrent enfin en menasses, avec lesquelles ils n'advancèrent pas davantage que la première fois qu'ils y furent, ce qui les fit séparer : mais s'estans rassemblez et ne trouvans aucun moyen pour appaiser leurs discordes que par cette eslection, ils résolurent de luy porter les enseignes royales, que s'il les refusoit, ils le mettoient à mort, affin de ne plus songer à luy et chercher un autre expédient : ils furent donc pour la troisième fois chez luy, le Cady[1] portant la couronne, et un des principaux Orancayes une espée nue : ils ne le prièrent plus mais luy dirent que n'ayans trouvé autre expédient pour pacifier leurs différens que son élection ; ils l'avoient par cy-devant supplié de prendre les resnes du gouvernement, et que les en ayans refusez, ils avoient recherché tous autres moyens, affin d'empescher les calamités qu'apportoient une guerre civile : mais qu'ils n'avoient trouvé autre remède que de le créer pour leur Roy, ainsi qu'ils venoient pour la dernière fois luy faire offre de la Couronne, laquelle s'il acceptoit, il les obligeroit généralement et en particulier à luy rendre toute obéissance et service. Que s'il les en refusoit, ils estoient résolus de le faire mourir, à ce que Dieu leur suscitast quelqu'autre expédient, par lequel ils peussent éviter les prochaines désolations qu'une confusion leur apporteroit. Le vieil Orancaye voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, leur dit que véritablement il eut bien désiré achever le reste de ses jours en sa maison parmy sa famille, sans se mesler d'aucunes affaires, qui luy peussent inquiéter le repos qu'il espéroit en sa vieillesse ; mais puis qu'ils ne trouvoient autre remède pour éviter une fascheuse guerre, que de l'eslire pour Roy, qu'il acceptoit leur offre, à condition qu'ils le tinssent en qualité de père et luy les traiteroit comme ses enfans : que si d'avanture aucun d'eux luy donnoit aucune occasion de quelque mécontentement, qu'il les chastiroit comme ses propres enfants : aussi qu'ils receussent le chastiment comme venant de leur père : ils le remercièrent tous d'une voix, l'asseurans que non seulement ils l'honoreroient comme père, mais le respecteroient comme leur souverain seigneur, sous les commandemens duquel dès l'heure ils se soumettoient, et luy en prestoient le serment[2] : puis le portans à la grande mosquée, il fut couronné au grand contentement du peuple, qui non sans cause redoutait les divisions prochaines : et delà, il fut conduit au chasteau, duquel ayant pris possession, et après s'y estre installé avec ses amis et domestiques, convia tous les Orancayes à un festin royal qu'il ordonna à certain iour dans le chasteau et fit

(1) L'orthographe varie sur la même page : *Cadi* et *Cady*.
(2) L'*Adat Atjéh* comporte un article relatif au serment des fonctionnaires (folio 59 *b*).

faire de si grands préparatifs, que chacun en entroit en admiration ; tellement qu'au iour prefix les Orancayes ne manquèrent de s'y rendre en la meilleure conche[1] qu'il leur fut possible. Dans le chasteau on n'entendoit que sons d'instruments, resiouïssances, chants d'allegresse, tout y rioit ; on voyoit passer de si grands services de viandes, confitures, breuvages et choses semblables que l'on iugeoit que le Roy employoit tout ce qu'il pouvoit pour recevoir les Orancayes magnifiquement, et les remercier de l'avoir posé en une si grande dignité : eux estans en leurs places ordinaires qui est dans une cour proche du logement du Roy, assis sous le grand Bali, les chappes commencèrent à marcher[2], la musique renforce, on fait de si grands cris d'allegresse dedans qu'il tardoit à ceux qui estoient encore dehors, que les chappes ne cheminoient plus viste, lesquelles emmenans chacune leur Orancaye, comme ils estoient dedans les salles, ils se trouvoient incontinent saisis et poussez dans une autre cour qui est derrière les bastimens, où le Roy avoit fait creuser une profonde fosse, sur le bord de laquelle on les esgorgeoit puis on les précipitoit dedans ; et l'affaire fut menée si chaudement, qu'il y en eut deux cens d'egorgez, avant qu'aucun de dehors s'apperceut, qu'entre les chants d'allegresse, l'on en entendoit par cy par là quelques-uns de bien tristes. Le peu qui restoit à entrer s'écoula doucement hors du chasteau, sans pouvoir dire assurément l'occasion de leur deffiance, jusques au lendemain, qu'ils reconnurent par le retardement des principaux qu'il y avoit quelque menée, qu'ils avoient évitée heureusement[3].

B. Le règne d'Iskandar Muda, selon le « Bustan us-Salatin »

Le texte transcrit ci-dessous se trouve au Livre II, chapitre XIII, du *Buslan us-Salatin* (sur ce texte, cf. *supra* p. 19 et 152). Il est publié, en caractères arabes, in *Niemann*, p. 125 à 131.

L'auteur évoque d'abord les conquêtes effectuées sous le règne

(1) C'est-à-dire « ajustement », « accoutrement » (emprunté au XVIe s. à l'italien *concio*).

(2) Il s'agit du *kəris* royal, sans lequel les *oraŋ kaya* ne peuvent théoriquement se présenter devant le Sultan. Celui-ci le leur envoie par l'intermédiaire d'un serviteur, lorsqu'il les mande à son palais.

(3) On rapprochera ce texte d'un passage du récit de Davis (*Davis*, p. 122) : « The King that now is (Ala ud-Din), was then (sous le règne précédent) chiefe commander, both by land and sea. The olde King (Ali Riayat Šah ?) suddenly dyed ; this King (Ala ud-Din) tooke the protection of the childe (le petit-fils du roi précédent, qui aurait donné son unique fille en mariage au roi de Djohor), against which the nobilitie resisted, but he having the kings force and taking oportunitie, ended the lives of more then a thousand noblemen and gentlemen, and of the rascall people made new lords and new lawes. In fine the childe was murdered, and then he proclaymed himselfe king by the right of his wife (il aurait épousé une parente du précédent roi) ». Cette confusion politique ne recouvre-t-elle pas quelque bouleversement social ?

d'Iskandar Muda, en mentionnant au passage l'échec de 1629 devant Malaka, puis rappelle son œuvre religieuse (construction de mosquées, renforcement des principes de l'Islam) et économique (organisation des douanes). Toute la fin du texte est consacrée à la façon dont Iskandar Tani fut choisi comme successeur par Iskandar Muda.

Kemudian dari itu maka keradjaan anaknja, Sultan Muda, jang bergelar Sultan 'Ali Ri'ajat Sjah ibn Sultan 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah pada hari senin lima belas hari bulan zulkaédah ; pada masa itulah negeri pun terlalu kahat banjak manusia mati ; maka adalah lama Sultan itu diatas tachta keradjaan dua tahun sebelas bulan ; setlah itu maka Sultan itupun hilang pada hari rabu ketika tengah hari pada hidjrah 1015 tahun.

Kemudian dari itu maka keradjaan Sultan Radja Iskandar Muda Djohan berdaulat pada hari rabu enam hari bulan zulhidjah. Ialah jang djohan pahlawan lagi perkasa dan bidjaksana pada segala perkataanja dan hébat pada segala kelakuannja dan terlalu elok sikapnja. Ialah jang termasjhur namanja pada segala negeri dan beberapa negeri ditalukkannja : pertama negeri Deli pada tatkala hidjrah 1021 tahun ; kemudian dari itu maka alah Djohor pada tatkala hidjrah 1022 tahun ; kemudian dari itu maka baginda berangkat ke B.nt.n pada tatkala hidjrah 1023 tahun ; pada ketika itulah tertawan daripada anak menantu visurei dan beberapa daripada kapal dan kurab dan gali diambilnja ; terlalu banjak Perenggi mati terbunuh dan tertawan tatkala perang di B.n.ng ; kemudian dari itu maka baginda menalukkan negeri Pahang, pada tatkala hidjrah 1026 tahun ; adapun menalukkan negeri Pahang itu adalah dalamnja hikmat Allah ta'ala jang terlalu adjaib. Kemudian dari itu maka alah negeri Kedah pada tatkala hidjrah 1029 tahun ; kemudian dari itu alah negeri Ni.s pada hidjrah 1034 tahun.

Kemudian maka dititahkan Sultan orang kaja Maharadja Sri Maharadja dan orang kaja Laksamana menjerang Malaka pada tatkala hidjrah 1038 tahun ; tetapi tiada alah karena berbantah dua orang panglima itu. Pada ketika itulah segala orang Islam banjak mati sjahid.

Sjahdan pada masa itulah wafat Sjaich Sjams ud-Din ibn 'Abd Allah as-Sumatrani pada malam senin duabelas hari bulan radjaḥ pada hidjrah 1039 tahun ; adalah Sjaich itu alim pada segala ilmu dan ialah jang termasjhur pengetahuannja pada ilmu tasawuf dan beberapa kitab jang ditalifkannja. Kemudian dari itu maka wafat Sjaich Ibrahim ibn 'Abd Allah as-Sjami as-Sjafei pada hari rabu waktu asar duabelas hari bulan muharram pada hidjrah 1040 tahun ; adalah Sjaich itu alim pada segala ilmu dan ialah jang termasjhur pengetahuannja pada ilmu fakih.

Kemudian dari itu maka alah pula negeri Pahang tatkala hidjrah 1040 ; pada masa itu, Radja Djohor adalah mengediami negeri Pahang itu dan beberapa negeri jang lain daripada negeri jang ketjil[2] dialahkan oleh Radja Iskandar Muda itu.

Dan ialah jang berbuat masdjid Bait ur-Rahman dan beberapa masdjid pada tiap² negeri, dan ialah jang mengeraskan agama Islam dan menjuruhkan segala rakjat sembahjang lima waktu dan puasa ramadan dan puasa sunat dan meneguhkan sekalian merekaitu daripada minum arak dan berdjudi.

Dan ialah jang memaknakan Bait um-Mal dan usur negeri Atjéh Dar us-Salam dan tjukai pekan dan ialah jang sangat murah karunianja akan segala rakjat dan mengaruniai sedekah akan segala fakir dan miskin, pada tiap² berangkat sembahjang djumat.

Sjahdan bahwa Sri Sultan Radja Iskandar Muda Djohan berdaulat menalukkan negeri Pahang itu, adalah dalamnja hikmat Allah jang terlalu adjaib dan kudratnja jang amat garib pada berlakukan iradatnja atas seseorang hambanja jang pilihan. Seperti Allah subhanahu wata'ala hendak mengaruniai keradjaan benua Mesir akan nabi Allah Iusup 'alaihi assalam, maka didatangnja keatasnja kada jang amat memberi ibarat, maka diperolehnjalah keradjaan benua Mesir, demikian lagi Allah subhanahu wata'ala menalukkan negeri Pahang itu karena hendak mengaruniai keradjaan negeri Atjéh Dar us-Salam akan Paduka Sri Sultan Iskandar Tani 'Ala ad-Din Mughajat Sjah Djohan berdaulat zil Allahi fi 'l 'alam. Maka adalah pada hakékat pekerdjaan Radja Iskandar Muda menalukkan negeri Pahang itu, karena menjambut Paduka Sri Sultan Iskandar Tani 'Ala ad-Din Mughajat Sjah, supaja akan menggantikan keradjaan Atjéh Dar us-Salam. Maka pada masa jang berbahagia dan pada ketika jang mulia maka Paduka Sri Sultan Iskandar Tani 'Ala ad-Din Mughajat Sjah pun datanglah dari negeri Pahang ke negeri Atjéh Dar us-Salam. Tatkala itu adalah umur baginda tudjuh tahun.

Demi ditilik Radja Iskandar Muda akan Sri Sultan 'Ala ad-Din Mughajat Sjah, maka kelihatanlah tjahaja segala tanda kebahagiaan pada mukanja dan segala sifat jang tiada terperi kepudjiannja, maka diketahui Radja Iskandar Muda dengan ilmu firasatnja bahwa sanja ialah radja ud-diradja jang turun temurun dan ialah jang termasjhur namanja pada segala alam dan ialah anak tjutju Radja Iskandar Zulkarnain. Maka saharasanjalah ia keambil akan anakku kelakian maka Radja Iskandar Muda pun memberi titah kepada Tun Kumala Setia demikian bunjinja : « Peliharakan olehmu anakku ini », maka sembah Tun Kumala Setia : « Ja, Tuanku Sjah Alam, diperhamba djundjunglah seperti sabda jang mahamulia itu ». Tatkala itu, digelar Radja Iskandar Muda akan baginda itu Sultan Bungsu.

Hata maka dipeliharakan nenda Tun Kumala Setialah akan Sultan Bungsu seperti memeliharakan segala anak radja², hingga sampailah umur Sultan Bungsu kepada sembilan tahun. Maka Kadi Malek ul-Adil pun menikahkanlah Sultan Bungsu dengan Tun Puteri Sri Alam anak Radja Iskandar Muda dihadapan segala orang besar². Setlah sudah nikah, maka digelar Radja Iskandar Muda akan Sultan Bungsu itu Sultan Husain Sjah.

Hata maka tatkala sampailah umur Sultan Husain Sjah itu kepada

sepuluh tahun, maka sabda Radja Iskandar Muda kepada Makota Dilamtjaja : « Panggil olehmu akan daku Sjaich Sjams ud-Din dan Kadi Malek ul-Adil dan perdana menteri dan segala hulubalang ! » Maka Makota Dilamtjaja hidmatlah serta menjembah ; maka iapun pergilah hingga sampailah ia lalu didjundjungkannja sabda jang mahamulia itu. Maka sekalian merékaitu pun datanglah mengadap maka sabda Radja Iskandar Muda kepada Sjaich Sjams ud-Din dan kepada sekalian merékaitu : « Ketahui oleh kamu sekalian, bahwa anak Sultan Husain Sjah ini kenamai Sultan Mughul ; djikalau datang masja Allah akan daku, bahwa anakku Sultan Mughullah akan gantikan keradjaan. » Demi didengar sekalian merékaitu sabda Radja Iskandar demikian, maka sekalian merékaitu pun tunduk hidmat serta menjembah dengan sukatjitanja, lalu mengutjap sjukur.

Setlah itu maka Sultan Mughul pun dikaruniai Radja Iskandar Muda sebuah maligai jang bernama Sri Warna ; maligai itu disisi istana baginda djua. Maka Sultan Mughul pun duduklah dalam maligai itu dengan sukatjitanja, seperti adat segala anak radja[2].

Hata berapa lamanja, maka Radja Iskandar Muda pun gering, lalu dititahkan memanggil perdana menteri dan segala hulubalang jang besar[2], maka sekaliannja pun datanglah, maka sabda Radja Iskandar Muda bahwa : « Rasaku sekarang ini hampirlah aku kembali ke rahmat Allah. » Demi didengar sekalian merékaitu sabda Radja Iskandar Muda demikian, maka sekaliannja pun menangislah dengan tangis jang amat sangat serta berdatang sembah : « Ja, Tuanku Sjah Alam, barang maklum diperhamba sekalian mohonkan mengiring duli Sjah Alam ! » Maka sabda Radja Iskandar Muda : « Djikalau kamu bersama dengan aku, anak Sultan Mughul, siapa melenggarakan dia ? »

Setlah itu, maka Radja Iskandar Muda pun kembalilah ke rahmat Allah ta'ala, pada hari sabtu waktu tuhr, pada hidjrah 1046 tahun ; adalah ia dalam keradjaan tiga puluh tahun, tudjuh bulan, duapuluh empat hari. Ialah bergelar Marhum Makota Alam.

Traduction

Son fils, Sultan Muda, lui[1] succéda ; il prit le titre de Sultan 'Ali Ri'ajat Sjah ibn Sultan 'Ala ud-Din Ri'ajat Sjah, le lundi, quinzième jour du mois de zulkaédah ; durant son règne, le pays connut la famine et il y eut beaucoup de morts ; ce Sultan resta sur le trône durant deux années et onze mois, puis il mourut un mercredi de l'année 1015, vers midi.

Après lui, ce fut Sultan Iskandar Muda qui monta sur le trône,

(1) Le texte vient de mentionner le règne de 'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah, le grand-père maternel d'Iskandar Muda.

le mercredi, sixième jour du mois de zulhidjah[1]. Ce fut un grand souverain, résolu et avisé dans ses paroles, redoutable dans ses actes et très bien fait de sa personne. Il fut célèbre dans le monde entier et asservit plusieurs contrées : tout d'abord Deli, en 1021, puis Djohor en 1022 ; après quoi il partit pour Bintan[2] en 1023 ; cette fois là, il fit prisonnier un gendre du vice-roi[3] et s'empara de ses navires, vaisseaux et galères ; nombreux les Portugais qui furent tués ou capturés dans le combat de B.n.ng. Après, ce fut le tour de Pahang en 1026, car l'intention d'Allah était qu'il s'en rendit maître[4] ; puis ce fut Kedah en 1029, et Nias en 1034.

Puis il donna l'ordre, en 1038, à l'orang kaja Maharadja Sri Maharadja et à l'orang kaja Laksamana d'aller attaquer Malaka ; mais ce fut un échec, car il y eut mésentente entre ces deux chefs ; nombreux les Musulmans qui subirent le martyre en cette occasion[5] !

C'est sous son règne que mourut Sjaich Sjams ud-Din ibn 'Abd Allah le Soumatranais, le soir du lundi, douzième jour du mois radjab de 1039 ; il était versé dans toutes les sciences et célèbre pour sa connaissance du soufisme et par les ouvrages qu'il avait rédigés. Plus tard, mourut Sjaich Ibrahim ibn 'Abd Allah as-Sjami, le Shaféite, dans l'après-midi du mercredi, douzième jour du mois muharram de 1040 ; il était versé dans toutes les sciences et célèbre pour ses connaissances en droit.

En 1040, ce fut une nouvelle campagne contre Pahang ; cette fois, ce fut le roi de Djohor qui pacifia le pays ; Iskandar Muda soumit quelques petits états (voisins).

Ce fut lui qui fit construire la mosquée Bait ur-Rahman, ainsi que plusieurs autres mosquées, une dans chaque pays ; ce fut lui qui fortifia l'Islam et fit en sorte que tous ses sujets accomplissent les cinq prières quotidiennes et observent le jeûne du ramadan[6] ; ce fut lui qui les empêcha de boire l'alcool et de jouer aux jeux de hasard.

(1) L'année 1015 de l'hégire s'est terminée le 27 avril 1607. Iskandar aurait pris le pouvoir au début de ce mois. Cf. *supra*, p. 71.

(2) Il doit falloir lire « Bintan » (île au Sud de la péninsule malaise), plutôt que « Bantən », comme l'envisage Niemann. « B.n.ng » qui est mentionné un peu plus bas doit être un toponyme proche de Djohor, cf. *supra*, p. 96. Djajadiningrat lit « Baning » ; *CritOv*. p. 179.

(3) Il s'agit bien entendu du vice-roi portugais.

(4) Le texte est écrit sous Iskandar Tani et l'auteur entend signifier que la conquête de Pahang, qui permit à ce prince de devenir le souverain d'Atjéh, a été voulue par Allah ; l'idée est reprise plus longuement un peu plus loin.

(5) Cf. *supra*, p. 97 et les textes européens publiés par C. R. Boxer, *The Achinese Attack on Malacca in 1629, as described in contemporary portuguese Sources*, in *Malayan and Indonesian studies*, Oxford, 1964, p. 105. La déroute atjihaise eut lieu en 1039 H. (novembre 1629).

(6) Le texte ajoute « puasa sunat » ; c'est ainsi que l'on désigne le jeûne, facultatif, du dixième jour du mois de Muharram *(Asjura)*.

Ce fut lui qui institua[1] le Trésor, les dixièmes et les taxes commerciales ; il fut généreux envers tous ses sujets et chaque vendredi, en se rendant à la prière, il distribuait des aumônes aux pauvres et aux misérables.

Si Sultan Iskandar Muda fit la conquête de Pahang, c'est que telle était la volonté d'Allah, dont la sagesse est infinie et dont la toute puissance se manifeste dans tel de Ses serviteurs qu'Il a choisi. Lorsqu'Allah voulut mettre le prophète Joseph, que la paix soit avec lui, à la tête du royaume d'Égypte, il fit descendre sur lui Sa volonté et Joseph obtint le royaume d'Égypte ; de même, Allah fit en sorte que Pahang soit conquis, parce qu'il voulait que Sultan Iskandar Tani ʿAla ad-Din Mughajat Sjah règnât sur Atjéh Dar us-Salam. Si Iskandar Muda conquit Pahang, ce fut en fait pour pouvoir adopter Sultan Iskandar Tani et lui transmettre le trône d'Atjéh. Ainsi donc, ce fut à un moment tout particulièrement faste que Iskandar Tani arriva de Pahang en Atjéh. Il était alors âgé de sept ans.

Quand Iskandar Muda eut observé Iskandar Tani, il s'aperçut que son visage portait tous les signes d'une bonne fortune et révélait des qualités extraordinaires ; grâce à sa connaissance de la physiognomonie, il reconnut en lui un descendant du Roi des Rois, célèbre dans le monde entier, un descendant d'Alexandre le Bicornu. Alors il décida de le prendre pour son fils et il donna l'ordre à Tun Kumala Setia de veiller sur lui ; Tun Kumala Setia promit d'obéir fidèlement. Iskandar Muda donna alors au jeune prince le titre de Radja Bungsu.

Le bon[2] Tun Kumala Setia veilla sur Sultan Bungsu comme sur un fils de roi, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint l'âge de neuf ans. Alors, le Kadi Malek ul-Adil maria Sultan Bungsu avec Tun Puteri Sri Alam, la fille d'Iskandar Muda, en présence de tous les grands du royaume. Après le mariage, Iskandar Muda donna à Sultan Bungsu le titre de Sultan Husain Sjah.

Lorsque Sultan Husain Sjah eut atteint l'âge de dix ans, Iskandar Muda donna l'ordre à Makota Dilamtjaja de convoquer Sjaich Sjams ud-Din, le Kadi Malek ul-Adil, le premier ministre et tous les hulubalang. Makota Dilamtjaja s'exécuta et quand tous furent réunis, Iskandar Muda leur dit : « Sachez tous que Sultan Husain Sjah reçoit le nom de Sultan Mughul et qu'il me succédera. » Lorsqu'ils eurent entendu ces paroles, tous s'inclinèrent en joignant les mains, et, pleins de joie, exprimèrent leur reconnaissance.

Après quoi, Iskandar Muda fit don à Sultan Mughul d'un palais nommé « Sri Warna », sis tout à côté du sien. Sultan Mughul s'y installa avec plaisir, comme le font les fils de roi[3].

A quelque temps de là, Iskandar Muda tomba malade et donna

(1) Le texte n'est pas sûr ممبعيتكن ou bien ممعنكن memaknakan, dont le premier sens est « éclairer », « expliquer le sens de ».

(2) Le texte emploie l'hypocoristique « nénda », c'est-à-dire « grand-père ».

(3) Entendez : « les princes héritiers ».

l'ordre de convoquer le premier ministre et tous les hulubalang ; lorsque tous furent réunis, il leur dit : « Je sens que l'heure est venue pour moi de retourner vers Allah. » A ces mots, tous éclatèrent en sanglots et dirent : « Ah, Majesté, comment pouvons nous faire pour vous suivre ? » Alors Iskandar Muda : « Si vous venez avec moi, Sultan Mughul, qui s'occupera de lui ? »

Après quoi, Iskandar Muda s'en retourna vers Allah, à midi, un samedi de l'année 1046 ; il avait régné trente ans, sept mois et vingt-quatre jours. On lui donna le titre posthume de Marhum Makota Alam.

C. Les jardins du palais d'Atjéh

Le texte transcrit ci-dessous est également un passage du *Bustan us-Salatin* (Livre II, chapitre XIII, passage concernant le règne d'Iskandar Tani).

Niemann a omis cette description dans l'édition — en caractères arabes — qu'il a donné de l'ensemble du chapitre dans son *Bloemlezing* ; c'est Djajadiningrat qui a publié pour la première fois ce texte, en transcription, à la suite de son article intitulé : *De stichting van het « Goenóngan » geheeten monument te Koetaradja* (*TBG*, 1916, p. 561-576) ; sur cet article et cette description des jardins, voir *supra* p. 132 sqq.

Pada zaman bagindalah berbuat suatu bustan jaitu kebun, terlalu indah-indah, kira-kira seribu depa luasnja. Maka ditanaminja pelbagai bunga-bungaan dan aneka-aneka buah-buahan. Digelar baginda bustan itu Taman Ghairah. Adalah dewal taman itu daripada batu dirapatnja, maka diturap dengan kapur jang amat bersih seperti perak rupanja dan pintunja menghadap keistana dan perbuatan pintunja itu berkup, diatas kup itu batu diperbuat seperti biram berkelopak dan berkemuntjakkan daripada sangga pelinggam terlalu gemerlap sinarnja, bergelar Pintu Biram Indrabangsa.

Dan ada pada sama tengah taman itu sungai bernama sungai Dar ul-Isjki, berturap dengan batu, terlalu djernih airnja, lagi amat sedjuk ; barang siapa meminum dia, sehatlah tubuhnja ; dan adalah terbit mata air itu daripada pihak magrib dibawah Gunung Djabal ul-Ala, keluarnja daripada batu hitam.

Sjahdan adalah pertemuan dewala Taman Ghairah itu jang pada sungai Dar ul-Isjki itu, dua buah djambangan bergelar Rambut Kemalai. Maka kedua belah tebing sungai Dar ul-Isjki itu diturapnja dengan batu pantjawarna bergelar Tebing Sangga Safa ; dan adalah kiri kanan tebing sungai arah kehulu itu dua buah tangga batu hitam, diikatnja dengan tembaga semburna seperti emas rupanja ; maka

adalah disisi tangga arah kekanan itu suatu batu mengampar, bergelar Tundjung Indrabangsa, diatasnja suatu batu delapan segi seperti peterana rupanja. Sanalah tempat Hadirat jang Mahamulia semajam mengail. Dan disisinja itu sepohon beraksa terlalu rampak rupanja seperti pajung hidjau.

Dan adalah sama tengah sungai Dar ul-Isjki itu sebuah pulau bergelar Pulau Sangga Marmar. Dikepala pulau itu sebuah batu mengampar, perusahannja seperti tembusan, bergelar Banar Nilawarna ; dan adalah keliling pulau itu karang berbagai-bagai warnanja bergelar Karang Pantjalogam. Diatas Pulau Sangga Marmar itu suatu pasu, jaitu permandian, bergelar Sangga Sumak, dan adalah isinja air mawar jazdi, jang amat merbak baunja, tutupnja daripada perak dan tjaraknja daripada fiḍḍhah jang abjad, dan adalah kersik pulau itu terlalu elok rupanja, putih seperti kapur Barus.

Bermula pantai sungai Dar ul-Isjki itu dirapatnja dengan batu jang mengampar, jang arah kekanan itu bergelar Pantai Ratna Tjuatja, dan arah kekiri bergelar Pantai Sumbaga ; dan ada pada pantai itu seekor naga hikmat dan ada pada mulut naga itu suatu saluran emas bepermata lakunja seperti lidah naga, senantiasa air mengalir pada saluran itu.

Sjahdan adalah dihilir pulau itu suatu djeram bergelar Djeram Tangisan Naga, terlalu amat gemuruh bunjinja, barang siapa menengar dia terlalu sukatjita hatinja. Dan dihilir djeram itu suatu teluk terlalu permai, bergelar Teluk Dendang Anak, dan ada sebuah balai kambang diteluk itu, kedudukannja daripada kaju djati dan pegawainja daripada dewadaru dan atapnja daripada timah rupanja seperti sisik naga. Dan ada dihilir teluk itu suatu pantai bergelar Pantai Indrapaksa dan dihilir pantai itu suatu lubuk terlalu dalam, bergelar Lubuk Taghjir, adalah dalamnja sarwa djenis ikan dan tebingnja terlalu tinggi dan ada diatas tebing itu sepohon kaju laba-laba, terlalu amat rindang, bergelar Rindu Reka, dan ada disisinja suatu kolam terlalu luas bergelar Tjendera Hati. Maka adalah dalam kolam itu pelbagai bunga-bungaan daripada bunga telepok dan bunga tjengkelenir dan teratai dan serodja dan bunga irim-irim dan bunga tundjung. Dan ada dalam kolam itu beberapa ikan warnanja seperti emas dan sama tengah kolam itu sebuah pulau diturap dengan batu putih bergelar Pulau Sangga Sembega dan diatasnja suatu batu mengampar seperti singgasana rupanja.

Sebermula disaberang sungai Dar ul-Isjki itu dua buah kolam suatu bergelar Djantera Rasa dan suatu bergelar Djantera Hati. Adalah dalamnja berbagai-bagai djenis ikan dan bunga-bungaan daripada tundjung putih dan tundjung merah, tundjung ungu dan tundjung biru, tundjung kuning dan tundjung dadu, sarwa djenis bunga-bungaan ada sana dan ada ditebing kolam itu dua buah djambangan, suatu bergelar Kembang Tjaipu Tjina, suatu bergelar Peterana Sangga.

Sjahdan dari kanan sungai Dar ul-Isjki itu, suatu medan terlalu

amat luas, kersiknja daripada batu pelinggam, bergelar Medan Chairani. Dan pada sama tengah medan itu sebuah gunung, diatasnja menara tempat semajam bergelar Gegunungan Menara Permata, tiangnja daripada tembaga dan atapnja daripada perak seperti sisik rumbia dan kemuntjaknja suasa. Maka apabila kena sinar matahari, maka tjemerlanglah tjahajanja itu. Adalah dalamnja beberapa permata puspa ragam dan sulemani dan jamani. Dan ada pada Gegunungan itu suatu guha pintunja bertangkup perak. Dan ada tanam-tanaman atas gunung itu beberapa bunga-bungaan daripada tjempaka dan air mawar merah dan putih dan serigading.

Dan ada disisi gunung itu kandang baginda dan dewala kandang itu diturap dengan batu putih diukir pelbagai warna dan nakas dan selimpat dan temboga dan mega arak-arakan. Dan barang siapa masuk dalam kandang itu, adalah ia mengutjap salawat akan nabi salla Allahu alaihi wa's salam. Dan adalah dewala jang didalam itu berteterapan batu putih belazuardi perbuatan orang benua Turki. Dan tiang kandang itu bernama Tamriah dan Naga dan Puspa dan Dewadaru pegawainja daripada kaju djantera mula. Dan adalah atap kandang itu dua lapis, selapis daripada papan ditjat dengan damrak hitam, gemerlap rupa warnanja seperti warna nilam, dan selapis lagi atap kandang itu daripada tjat hidjau warnanja seperti warna zamrud dan kemuntjaknja daripada mulamma emas dan sulur bajungnja daripada perak dan dibawah sulur bajung itu buah pedendang daripada tjermin kilau-kilauan dipandang orang. Dan dihadapan kandang itu sebuah balai gading tempat kenduri baginda dan ada disisi balai itu beberapa pohon pisang daripada pisang emas dan pisang suasa.

Dan ala disisi gunung arah tepi sungai itu suatu peterana batu berukir, bergelar Kembang Lela Masjhadi, dan arah kehulunja suatu peterana batu warna nilam, bergelar Kembang Serodja Berkerawang. Dan dihalaman gunung itu pasirnja daripada batu nilam dan ada sebuah balai keemasan perbuatan orang atas angin dan disisinja ada sebuah rumah merpati ; sjahdan adalah segala merpati itu sekaliannja tahu menari bergelar Pedikiran Leka. Dan ada ditebing sungai Dar ul-Isjki itu suatu balai tjermin, bergelar Balai Tjermin Perang ; maka segala pohon kaju dan bunga-bungaan jang hampir balai itu sekaliannja kelihatan dalamnja seperti tulisan.

Dan ada dalam taman itu sebuah masdjid terlalu elok perbuatannja bergelar Isjki Musjahadah, dan kemuntjaknja daripada mulamma emas ; dan adalah dalam masdjid itu suatu minbar batu berukir lagi bertjat sangga rupa dan zangkir pantjawarna, terlalu indah perbuatannja ; dan berkeliling masdjid itu beberapa njiur gading dan njiur nargi dan putih dan njiur karah dan njiur manis dan njiur dadih dan njur ratus dan njiur rumi, dan berselang dengan pinang bulan dan pinang gading dan pinang bawang dan pinang katju ; dan ada sepohon njiur gading, bergelar Serbat Djinuri, ditambak dengan batu berturap dengan kapur ; adalah pohonnja tjenderung seperti orang menjerah-

kan dirinja ; njiur itulah akan persantapan Duli Sjah Alam, terlalu manis airnja.

Sjahdan adalah disaberang sungai Dar ul-Isjki itu pada pihak kiri, suatu balai, perbuatan orang benua Tjina, bergelar Balai Rekaan Tjina. Sekalian pegawainja berukir dan dindingnja bertjat berkerawang ; dan ukirannja segala margastawa ada gadjah berdjuang dan singa bertangkap dan beberapa daripada unggas jang terbang dan daripada setengah tiangnja naga membelit dan pada setengah tiangnja harimau hendak menerkam. Dan dihadapan balai itu djambangan batu berturap, bergelar Kembang Serodja. Dan ada sebuah lagi balai, sekalian pegawainja bertjat air mas jang merah, bergelar Balai Keemasan. Dan halaman balai itu ditambaknja dengan pasir pantjawarna gilang gemilang, bergelar Kersik Indra Reka. Dan adalah antara kiri kanan balai itu dua ekor naga, mengalir daripada mulut naga itu saluran suasa, maka netiasa air mengalir daripada saluran mulut naga itu.

Sjahdan adalah didarat Balai Keemasan itu, sebuah balai tiangnja astakona, dindingnja berkambi bertjat sarwa bagai warna dan atapnja daripada papan bertjat kuning, adalah kemuntjaknja dan sulur bajungnja bertjat merah berukir awan setangkai, bergelar Balai Kembang Tjaja ; dan ada disisi Balai keemasan, hampir sungai Dar ul-Isjki itu sebuah batu berukir kerawang, bergelar Medabar Laksana ; dan ada hampir kolam Djantera Hati itu sebuah balai gading bersendi-sendi dengan kaju arang timur.

Adapun bumi taman itu ditambaknja daripada tanah kawi.

Traduction

C'est sous le règne de ce Souverain (Iskandar Tani), que l'on aménagea un « bustan », c'est-à-dire un jardin, très agréable, d'environ mille brasses[1] d'étendue. On y planta toutes espèces de fleurs et de fruits et le Souverain lui donna le nom de « Parc Ghairah »[2]. Les murs de ce parc sont en pierres appareillées, crépies d'une chaux, blanche comme de l'argent ; la porte d'accès fait face au palais ; elle est construite en coupole et, extérieurement, les pierres qui recouvrent la coupole forment la silhouette d'un éléphant ; l'ensemble est sur-

(1) Ce que nous traduisons par « brasse » est le malais د ق, *depa* ; à Java, il correspond théoriquement à la distance qui va d'une aisselle à l'extrémité du bras opposé, soit l'épaisseur d'un corps à quoi viendrait s'ajouter la longueur d'un bras étendu ; il est fixé traditionnellement à 1,60 m (1 *dəpa* se subdivisionne en 8 *kilan*, ou empan, de 20 cm ; chaque *kilan* correspond à deux *ləbah* de 10 cm). Il n'est évidemment pas sûr que le *dəpa* ait eu cette valeur dans l'Atjéh du XVIIe siècle.

(2) Il s'agit du terme malais غيرة, d'origine arabe, signifiant : ardeur, ravissement.

monté d'un support en marbre éclatant ; on appelle cette porte, « Porte de l'Éléphant Indrabangsa ».

En plein milieu du parc coule une rivière nommée Dar ul-Isjki (Séjour de l'Amour) ; son lit est maçonné et son eau limpide et très fraîche ; en boire est bon pour la santé ; elle prend sa source à l'Ouest, au pied de la montagne Djabal ul-Ala (la Très haute Montagne) où elle jaillit d'un rocher noir.

A l'endroit où se rencontrent les murs du parc et le cours de cette rivière, se trouvent deux jardinières[1], nommées « Chevelures défaites ». Les deux rives de la rivière Dar ul-Isjki sont maçonnées de blocs aux couleurs variées, et on les nomme les « Rives Sangga Safa »[2]. Vers l'amont, à droite comme à gauche de la rivière, sont deux escaliers, en blocs noirs sertis de *tembaga* rutilant comme de l'or ; auprès de l'escalier de droite, se trouve une pierre sculptée, nommée le « Lotus d'Indrabangsa » et au-dessus, un bloc octogonal, pareil à un trône. C'est l'endroit où Sa Majesté vient s'asseoir pour pêcher à la ligne ; tout auprès pousse un *beraksa* au feuillage abondant, qui l'abrite comme un parasol vert.

Au beau milieu de la rivière Dar ul-Isjki, il y a une île nommée « Ile Support de Marbre ». A la pointe de cette île, se trouve un rocher sculpté, aménagé en forme de grotte, nommé « Banar Nilawarna[3] ; tout autour de l'île, sont des rochers de toutes les couleurs, nommés « Rochers des cinq couleurs »[4] ; sur l'île, il y a une vasque qui sert de piscine, nommée « Sangga Sumak » ; elle est emplie d'une eau de rose parfumée, le couvercle est en argent, ainsi que les robinets[5] ; le sable de cette île est magnifique, blanc comme du camphre de Barus.

(A cet endroit), les rives de la rivière Dar ul-Isjki sont formées de dalles sculptées, appareillées ; la rive de droite s'appelle « Rivage du Joyau Lumineux », celle de gauche « Rivage Sumbaga » (?). Sur cette rive, se trouve un naga merveilleux ; de sa gueule sort un canal d'or incrusté, en forme de langue, et de ce canal l'eau jaillit sans cesse.

En aval de l'île, il y a une cascade appelée « Casade des Larmes du Naga » ; son murmure est si agréable que c'est une joie de l'écouter. En aval, on trouve une petite crique, en tous points charmante,

(1) *Djambangan* désigne en indonésien, le pot de fleur.

(2) *Sangga* = support ; *safa* = Ar. blanc.

(3) *Banar* = resplendissant ; *nilawarna* = de couleur bleue sombre.

(4) Dans le texte : « *Karaŋ pančalogam* » ; selon *MEDRom*, *logam* est un mot d'origine tamoule, signifiant « minerai » ; *pančalogam* a donc pour premier sens, « alliage de cinq métaux ».

(5) Le texte dit que les robinets *(čaraq)* sont en « fiddhah jang abjad », deux termes arabes qui signifient « argent éclatant » ; il arrive ainsi que l'auteur emploie, comme pour fleurir son vocabulaire, le terme arabe, après son équivalent malais.

nommée « Dendang Anak »[1] ; là se trouve un pavillon sur l'eau ; les pilotis sont en teck, les superstructures en pin deodara et le toit en étain, semblable aux écailles d'un naga. En aval de la crique, le rivage prend nom de « Rivage Indrapaksa » ; en aval, il y a un trou d'eau, particulièrement profond, nommé « le Gouffre Taghjir » ; là se trouvent toutes espèces de poissons ; le rivage est très élevé et au sommet, se dresse un « arbre-araignée », au feuillage touffu, nommé « Désir de composer » ; tout auprès il y a un étang, très vaste, appelé Lune du Cœur », il s'y trouve une grande variété de nénuphars, de lotus et autres fleurs aquatiques ; il y a également des poissons dont la couleur fait penser à l'or, et, au milieu de l'étang, une île toute couverte de dalles blanches, nommée « Ile Sangga Sembega » ; sur cette île, un rocher sculpté en forme de trône.

Sur l'autre côté de la rivière Dar ul-Isjki, il y a encore deux étangs, l'un nommé « la Roue des Sentiments », l'autre, « la Roue du Cœur » ; on y trouve toutes espèces de poissons et de fleurs, lotus blancs et rouges, pourpres et bleus, jaunes et roses ; et sur le bord de cet étang : deux jardinières, nommées « Floraison Tjaipu Tjina »[2] et « Peterana Sangga ».

Puis, à droite de la rivière Dar ul-Isjki, s'étend une très vaste esplanade, dont le sol est en gravier de marbre, nommée « Place Chairani »[3]. En plein centre de cette place, se dresse une montagne, surmontée d'une tour qui sert de trône royal, nommée « Montagne Tour incrustée de pierreries » ; les supports sont en *tembaga*, la toiture en argent, rappelant les écailles du fruit *sagu*[4] et le faîte en *suasa*. Quand les rayons du soleil le touchent, c'est un embrasement. A l'intérieur, nombre de pierreries[5]... Sur cette montagne, il y a une grotte, dont la porte est plaquée d'argent ; on y voit aussi des massifs de fleurs de *tjempaka*, de roses rouges et blanches et de *serigading*.

Tout près de cette montagne, se trouve la sépulture des souverains dont les murs sont en pierres blanches, sculptées et peintes de motifs symétriques, d'entrelacs, d'arabesques et de nuages en frise[6]. En pénétrant dans cet enclos, on invoque le Prophète, que la paix de

(1) *Dendaŋ* a, selon *KUBI*, trois sens différent : 1° sorte d'oiseau, 2° grande barque, 3° chanson que l'on chante pour se donner du courage, en travaillant par exemple ; comme il s'agit ici d'une appellation, il est difficile de choisir avec certitude. Comme il y a généralement un rapport entre la chose dénommée et son appellation et que, comme on va le voir, la crique abrite une sorte de ponton, peut-être est-ce le deuxième sens qu'il faut retenir et traduire : « La barque de l'enfant ».

(2) Ce *tjaipu* est peut-être le *tjepu* des dictionnaires qui expliquent par « tabatière, petite cassette » ; il faudrait alors traduire : « Floraisons de la cassette chinoise », le récipient où poussaient les fleurs était peut-être un vase chinois.

(3) Nous avons vu (ci-dessus, p. 133, n. 1) qu'il doit s'agir là d'une mauvaise graphie pour *Chajjali*.

(4) Le texte dit bien رمبيا, *rumbia* ; il s'agit d'une variété de *sagu (Metrozylon sagus)*.

(5) Le texte énumère ici les *puspa ragam*, les *sulemani* et les *jamani* sur lesquels aucun dictionnaire ne donne de précisions.

(6) Le texte dit « nuages en procession » *(mega araq-araqan)*.

Dieu soit sur Lui ; les parois intérieures sont en pierres blanches, également sculptées et bleutées ; c'est l'œuvre d'artisans turcs. Chacun des piliers a son nom ; ce sont : « Tamriah », « Naga », « Puspa » (fleur) et « Dewadaru » (pin deodara) ; les substructures sont en bois (?)[1]. La toiture est à deux ressauts[2], un étage couvert de planches peintes en vernis noir, d'une couleur aussi scintillante que le saphir, et un étage peint en vert, couleur d'émeraude ; le faîte est en or[3], le sommet des autres superstructures en argent, les parties inférieures couvertes de miroirs qui éblouissent par instant, lorsqu'on les regarde. Devant cette sépulture, se trouve un Pavillon d'ivoire où le souverain fait ses repas sacrés, et, à côté, quelques bananiers, bananiers or et bananiers *suasa*.

Près de la montagne, à proximité de la rivière, se trouve un trône, en pierre gravée, nommé « Floraison Lela Masjhadi », et, plus en amont, un autre, de pierre teintée de bleu, nommé « Floraison du Lotus ciselé ». Sur le parvis de la montagne, le sol est en gravier bleu et il y a un Pavillon d'or, œuvre d'artisans venus d'un pays au vent ; tout à côté se dresse un pigeonnier ; tous les pigeons sont des pigeons savants qui savent danser ; on les appelle « Chanteurs nonchalants ». Sur le bord de la rivière Dar ul-Isjki, se trouve un pavillon en miroirs, nommé Pavillon des glaces de la Guerre; tous les arbres et fleurs d'alentour s'y reflètent comme des signes d'écriture.

Et dans ce parc, il y a aussi une mosquée très bien construite nommée Isjki Musjahadah, son faîte est en or et à l'intérieur se trouve un *minbar* en pierre gravée et peinte[4], de très belle facture ; et tout autour de cette mosquée, il y a un bosquet de cocotiers, cocotiers « ivoire » et cocotiers « nargi » (?), cocotiers blancs, tachetés et doux, cocotiers « à petit lait » et cocotiers « cent » et cocotiers « rumi » (de Rum ?) ; il y a aussi des aréquiers, aréquiers « lune » et « ivoire », aréquiers à bulbe et aréquiers-catechu. Il y a également un cocotier « ivoire », nommé Serbat Djinuri[5] ; il est étayé par des pierres crépies de chaux car il s'incline comme un homme qui se rend ; ses noix sont réservées pour la table du Roi, car leur lait est d'une douceur extrême.

Sur l'autre côté de la rivière Dar ul-Isjki, sur la gauche, se trouve un pavillon, construit par des artisans de Chine ; on le désigne du nom de Pavillon conçu par les Chinois ; toutes les colonnes en sont gravées et les parois sculptées et peintes, représentent toutes espèces d'animaux : des éléphants au combat, des lions pris au piège, des

(1) Le texte appelle ce bois : *djantera mula*.

(2) Il semble bien qu'il faille ainsi traduire le terme malais *lapis*, dont le premier sens est « pli ».

(3) Le texte dit « *daripada mulamma emas* » ; le sens de mulamma n'est pas clair.

(4) Suivent ici deux expressions qui paraissent désigner des variétés de teintes ou de peintures : *sangga rupa* (dont le mot à mot — support + forme — n'éclaire rien) et *zangkir pantjawarna*.

(5) On reconnaît dans *serbat* la racine arabe š.r.b, donnant l'idée de boire (et dont sont venus notre « sorbet » et notre « sirop »).

oiseaux en plein vol, sur une moitié des piliers des nagas lovés sur eux-mêmes, et sur l'autre moitié, des tigres prêts à bondir. Devant ce pavillon, une jardinière en pierres crépies, nommée « Floraison de lotus ». Et il y a encore un autre pavillon, dont toutes les substructures sont peintes à l'or rouge ; on l'appelle « Pavillon d'or » ; son parvis est en sable rapporté, multicolore et étincelant, nommé « Sable Indra Reka ». D'un bout à l'autre de ce pavillon, s'étirent deux nagas dont la gueule crache sans arrêt de l'eau, par un conduit en *suasa*.

A proximité du Pavillon d'or, se dresse encore un pavillon ; les piliers en sont octogonaux, les murs lambrissés et peints de toutes les couleurs, le toit est en planches peintes en jaune, son faîte et ses superstructures sont peints en rouge et gravés d'une série de nuages ; on l'appelle « Pavillon de la Floraison et de l'Éclat ». Près du Pavillon d'or, à proximité de la rivière Dar ul-Isjki, se trouve un bloc gravé nommé « Medabar Laksana » ; et il y a près de l'étang de la Roue du Cœur, un pavillon en ivoire incrusté d'ébène[1].

Le sol de ce parc est en terre ocre[2] rapportée.

D. Le pélerinage d'Iskandar Tani à Pasai

Le texte transcrit ci-dessous est un autre passage du même chapitre du *Buslan us-Salatin* ; il se situe juste après la description du jardin qui fait l'objet de notre texte C.

Niemann en a donné une édition, en caractères arabes, aux pages 135 à 138 de son *Bloemlezing*. Sur le sens exact qui doit être donné à ce pélerinage, voir ci-dessus, p. 150.

Sekali peristiwa pada suatu hari, Hadirat jang Mahamulia semajam diatas singgasana emas kudrati bertatahkan ratna mutu manikam, dihadap segala hulubalang jang besar-besar maka sabda jang Mahamulia kepada segala merekaitu bahwa : « Adalah kami dengar tjeritera negeri Pasai itu pada zaman dahulukala terlalu ramai dan banjak segala wali Allah dalamnja ; bahwa sekarangpun kami hendak ziarat kepada segala kubur tuan-tuan dan makam segala radja-radja itu. » Maka sabda jang Mahamulia kepada perdana menteri orang kaja Maharadja Sri Maharadja dan orang kaja Sri Maharadja Léla : « Kita rikikan segala banting, pendjadjab akan memuat makanan dan zawadah segala rakjat jang mengiring duli kita. »

(1) Le texte précise : « *kaju arang timur* » ; s'agit-il d'une espèce particulière d'ébène qui serait dite « timur » (orientale) ? ou bien l'auteur veut-il dire que cet ébène a été importé d'orient ? Il est difficile de choisir.

(2) M. J. Filliozat a bien voulu nous indiquer qu'il s'agit ici du mot tamoul « kawi », signifiant « ocre » ; les autres sens, plus ordinaires, de « kawi » ne sauraient convenir ici.

Demi didengar merekaitu sabda jang Mahamulia itu maka berdatang sembah kedua wazir itu ; « Ia Tuanku Sjah Alam bahwa sedia jang Mahamulia telah diperhamba sekalian djundjunglah ; tetapi barang ma'lum kiranja kebawah Duli jang Mahamulia, adalah pada masa ini segala rakjat dalam kesukaran karena tengah berhuma dalam pada itupun ; mana sabda jang mahamulia ? » Maka sabda Sultan itu : « Baiklah ! apabila sudah selesai daripada mengetam padi maka kita berangkat. »

Setlah itu maka pada ketika jang mahamulia dan masa jang berbahagia pada tigabelas hari bulan zulhidjah maka Paduka Sri Sultan Iskandar Tani pun berangkatlah dari Dalam Dar ud-Dunia Dar us-Salam, diiringkan segala radja², tjatria, sida², abentara, hulubalang dan segala tentera jang tiada tepermenai banjaknja.

Sjahdan bunji-bunjian pun terlalu atamat bunjinja hingga sampailah kepada suatu manzil bergelar Kuning Adahan jang terlalu indah-indah perbuatannja, maka Hadirat jang Mahamulia pun istirahatlah pada malam itu dalam istana pada manzil itu dan segala hulubalang pun berkemahlah masing-masing pada kawalnja. Setlah keesokan harinja maka baginda pun berangkatlah darisana hingga kepada suatu manzil bergelar Andara Denil, jang terlalu adjaib perusahannja, maka Hadirat Sjah Alam pun istirahatlah disana.

Sjahdan tatkala itulah utusan daripada Radja Helanda, jang bernama Gurndur Gun.bg.m bermohon kembali ke Djaikatra ; maka titah Hadirat Sjah Alam kepada Laksamana serta perdana menteri kembali ke Atjéh Dar us-Salam merekaitu akan utusan akan pergi bersama-sama dengan utusan Radja Helanda. Maka utusan itupun mendjundjung duli lalu kembali.

Setlah keesokan harinja maka baginda pun berangkatlah berburu rusa dan seladang ; kemudian daripada tiga hari maka baginda pun berangkatlah dari sana lalu sampailah kepada suatu manzil bergelar S.m.n.t Dura ; maka Hadirat Sjah Alam pun istirahatlah disana. Pada keesokan harinja maka Hadirat jang Mahamulia pun berangkat ke Padang Laila mendjerat gadjah beberapa ekor ; gadjah jang baik-baik diperolehnja.

Hata maka Hadirat Sjah Alam pun berangkat sampai ke Pidir ; maka istirahatlah baginda disana dalam istana jang dalam kota pada negeri itu ; maka datanglah panglima dan segala hulubalang jang mendjabat negeri itu serta membawa beberapa persembahan jang tuhfat-tuhfat.

Setlah itu maka baginda pun berangkat pula ke Samawi ; disana baginda berhenti semalam ; setlah pagi-pagi hari maka baginda pun berangkat ke Pasai maka hari pun malamlah maka istirahatlah baginda kepada sebuah istana ; maka segala hulubalang pun berkemahlah masing-masing pada kawalnja. Pada keesokan harinja maka Hadirat Sjah Alam pun berangkatlah mengandjing segala kubur marhum jang dahulu-dahulu dan makam segala sjerif dan wali Allah sekalian ; maka pada segenap kubur itu baginda membatja fatihah dan memasang dian dan istanggi.

Setlah itu maka baginda pun berangkat ke Samutra ; setlah baginda sampai kesana maka lalu baginda pergi kekubur marhum membatja fatihah dan memasang dian dan istanggi.

Setlah sudah maka baginda pun berangkat keistana ; maka pada keesokan harinja maka baginda pun kembali ke Samawi ; lalu baginda berangkat berburu rusa maka adalah rusa diperoleh baginda amat banjak, maka setengah dikarunjai baginda akan segala hulubalang dan atusan dan nachoda dan rakjat sekaliannja.

Setlah itu maka Paduka Sri Sultan Iskandar Tani Ala ud-Din Mughajat Sjah Djuhan berdaulat pun berangkatlah kembali daripada suatu perhentian kepada suatu perhentian, daripada suatu permalaman kepada suatu permalaman, hingga sampailah kenegeri Atjéh Dar us-Salam dengan sedjahtera.

Traduction

Un jour, Sa Majesté s'assit sur son trône d'or pur, incrusté de pierreries, face à tous les grands dignitaires, et s'adressa à eux tous en ces termes : « Nous avons entendu parler de la ville de Pasai, jadis si active, et du grand nombre des représentants de Dieu qui l'habitaient ; nous voulons aujourd'hui nous rendre en pélerinage aux tombes de tous ces maîtres, aux sépultures de tous ces princes. » Puis s'adressant particulièrement au premier ministre, l'orang kaja Maharadja Sri Maharadja, et à l'orang kaja Sri Maharadja Léla, il ajouta : « Que l'on équipe les vaisseaux et les barques qui transporteront les provisions et les victuailles, destinées à tous ceux qui m'accompagneront. »

Après avoir entendu ces ordres, les deux ministres prirent respectueusement la parole : « Certes, Majesté pour nous tous, vos intentions sont des ordres ; pourtant, il est un point que nous voudrions porter à votre attention : en cet instant présent, tous vos sujets sont en émoi, car c'est juste le moment des moissons ; que décidez-vous ? » ; alors le Sultan : « C'est bon ! nous attendrons la fin des moissons[1] pour nous mettre en route. »

Quand le moment fut venu, à l'occasion d'un jour propice, le 13 du mois de zulhidjah, S. M. le Sultan Iskandar Tani quitta son palais, suivi de tous les princes, les officiers[2], les eunuques, les hérauts, les hulubalang, accompagné d'une armée innombrable.

Au son des orchestres qui sonnaient avec magnificence, on arriva ainsi à un premier gîte d'étape, fort bien construit, nommé « Kuning Adahan » ; Sa Majesté passa cette nuit dans le pavillon de ce gîte et les hulubalang montaient la garde, chacun sous sa tente. Le lende-

(1) Le texte dit « mengetam » ; le « ketam » est le petit couteau qui sert à moissonner.
(2) Le texte dit « tjatria » ; c'est un dérivé du Sk. « kṣatriya ».

main, le Souverain gagna un deuxième gîte d'étape, magnifiquement construit, nommé « Andara Denil », et y passa la nuit.

C'est alors que l'ambassadeur du Roi de Hollande, nommé ?[1], demanda l'autorisation de s'en retourner à Djakatra ; Sa Majesté ordonna au Laksamana et au premier ministre de s'en revenir à Atjéh Dar us-Salam, pour raccompagner l'ambassadeur. Celui-ci prit alors congé et se retira.

Le lendemain, Sa Majesté s'en alla chasser le cerf et le bœuf sauvage ; trois jours après, il gagna un nouveau gîte d'étape, nommé « ? Dura » et s'y reposa. Le lendemain Sa Majesté gagna la plaine de Laila pour capturer des éléphants ; il en attrapa d'excellents.

C'est alors que Sa Majesté gagna Pidir ; là il se reposa dans le palais qui se trouve dans cette ville ; les autorités du lieu, panglima et hulubalang, vinrent présenter leurs respects et apportèrent de très beaux cadeaux.

Ensuite le Souverain partit pour Samawi où il s'arrêta pour une nuit ; le lendemain matin, de bonne heure, il partit pour Pasai et à la nuit tombante, il s'installa dans un palais ; les hulubalang montaient la garde, chacun sous sa tente. Le lendemain, Sa Majesté partit visiter les sépultures des princes de jadis et les tombeaux de tous les sjerif et wali ; devant chaque tombe, il prononça la fātiḥa et alluma des cierges et de l'encens.

Après quoi, il partit pour Samutra, où il se rendit sur la tombe des princes défunts ; là il prononça la fātiḥa et alluma des cierges et de l'encens.

Ensuite, le Souverain rentra dans son palais ; le lendemain il repartit pour Samawi ; puis il chassa le cerf ; comme les cerfs qu'il prit étaient très nombreux, il en donna une partie aux hulubalang, aux ambassadeurs, aux capitaines de vaisseaux et au simple peuple.

Après quoi, Sri Sultan Iskandar Tani 'Ala ud-Din Mughajat Sjah s'en revint, de gîte en gîte, d'étape en étape, jusqu'en sa ville d'Atjéh Dar us-Salam, en toute tranquillité.

E. La littérature didactique à Atjéh : quelques pages de « la Couronne des Rois »

Pour donner quelque idée de ce que fut la littérature didactique à Atjéh, dans la première moitié du XVIIe siècle, nous reproduisons ci-dessous quelques passages de la *Couronne des Rois*, dans la traduction qu'en a donnée A. Marre (*MakRadj*, p. 229 à 240) ; nous avons seulement modifié certaines transcriptions.

(1) Le nom de cet ambassadeur n'est pas autrement connu. Sur les rapports entre Atjéh et les Hollandais sous Iskandar Tani, cf. *supra*, p. 124.

Le premier extrait est le chapitre XI, relatif aux fonctions de secrétaire *(karkun)*. On sait l'importance du rôle joué par les secrétaires dans les grandes cours musulmanes d'Occident, qui ne pouvaient administrer leurs empires sans le secours de volumineuses archives et d'actives chancelleries (voir par exemple l'apologie du « secrétaire », faite par Ibn Khaldun dans ses *Prolégomènes*, trad. Slane, Paris, Geuthner, 1934-1938, t. II, p. 6 à 30). On verra qu'à Atjéh également, le *karkun* était à l'honneur ; sa tâche ne se réduisait pas à celle d'un simple greffier ; le texte nous dit qu'il lui fallait être aussi ingénieur, astronome et poète. Ingénieur, il concevait et dirigeait les grands travaux que lui commandait le Sultan, détournement des eaux d'une rivière, creusement de lacs — et l'on pense à l'aménagement du grand parc qui a dû certainement nécessiter toute une préparation technique sur plans. Astronome, il devait suivre et interpréter le cours de la lune et du soleil et fixer le calendrier. Poète, il connaissait les règles de la mesure et de la rime, et composait des vers, propres à distraire le Sultan pendant ses loisirs. En relisant ce chapitre, on ne peut que regretter la disparition des archives atjihaises, que des générations successives de *karkun* avaient, à coup sûr, constituées et qui nous permettraient de mieux étudier encore l'époque où ils ont vécu.

Le deuxième extrait est le chapitre XII, relatif aux fonctions d'ambassadeur ; il est à rapprocher d'un *majəlis* de l'*Adat Atjéh* (folio 26), qui traite également des devoirs de l'*atusan*. Nous l'avons choisi en raison de la variété des anecdotes qui s'y trouvent regroupées ; l'auteur raconte successivement une série de *hikayat* où figurent le prophète biblique Moïse, le souverain sassanide Ardashir, l'empereur grec Alexandre et pour finir, le Grand Mogol Humayūn.

1° *Où l'on fait connaître ce que sont les fonctions des écrivains officiels.*

Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié a fait le serment par le *nun* (ce qui signifie le poisson sur lequel repose l'univers) et par le *kalam* et tout ce qui est écrit avec le *kalam*.

Dans une autre sourate du Ḳur'ān, le Seigneur a prononcé ces magnifiques paroles : « En vérité, enseigner avec le *kalam*, c'est enseigner aux hommes tout ce qu'ils ignorent. » Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « De toutes les choses créées par Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, la première, c'est le *kalam*. » Les savants déclarent que Dieu le Très-Haut n'a rien créé de plus grand que le *kalam*, parce que de toutes les sciences, il n'en est pas une, de la première à la dernière, qui puisse être apprise sans le secours du *kalam*.

Dans le livre intitulé *Al-'Insān (De l'Homme)*, il est dit : « Le gouvernement de ce monde repose tout entier sur deux choses, le glaive et le *kalam* ; c'est par elles qu'on arrive à connaître les hommes, qu'ils soient loin ou près de nous. » Dans ce même livre, il est dit : « Un royaume se gouverne bien plus par le *kalam* que par le glaive, attendu que le *kalam* peut faire tout ce que fait le glaive, et que

celui-ci ne peut pas faire tout ce que fait le *kalam*. » Dans ce même livre, il est dit encore : « Quiconque veut apprendre à gouverner doit, de toute nécessité, lire les livres et les écrits ; s'il ne le fait pas, il ne possèdera jamais une connaissance approfondie des affaires. Il est évident que la durée insuffisante de la vie crée l'obligation pour tout homme, quel que soit l'objet de ses études, de recourir au *kalam*, aux livres et aux écrits ; c'est seulement ainsi que s'accroît le domaine intellectuel de l'homme. »

On rapporte ces paroles du sultan Alexandre Zulkarnain : « Si ces deux choses, le *kalam* et le glaive, n'existaient pas, ce serait en vain qu'on tenterait de gouverner les hommes, car c'est sur elles que reposent toutes les affaires de ce monde, et c'est d'elles qu'il tire tout son éclat. Quiconque tiendra le *kalam* et le glaive, verra partout sa personne glorifiée et ses commandements observés, parce qu'il aura en main les deux instruments qui gouvernent le monde. »

Au livre intitulé *Al-'Insān (De l'Homme)* il est dit : « La fonction d'écrivain est une portion de l'autorité royale, car c'est par l'écrivain que parle la langue des rois, c'est lui qui est le gardien de leurs secrets. » Dans ce même livre, il est dit encore : « Entre les écrivains proprement dits et les copistes ou calligraphes il y a de la différence, les premiers devant posséder une grande variété de connaissances, pour remplir parfaitement les fonctions et mériter le nom d'écrivains. Il faut, en effet, que l'écrivain sache découvrir les sources cachées et amener leurs eaux d'un pays dans un autre, proche ou éloigné ; il faut qu'il sache améliorer les rivières, les lacs et les étangs. Il doit être capable d'évaluer la longueur respective des nuits et des jours, leur accroissement et leur décroissement suivant les saisons. Il faut qu'il connaisse la marche du soleil et de la lune, ainsi que la durée de leurs stations, sous chaque signe du zodiaque, la manière d'observer les astres et de calculer les jours, les mois et les années. Il faut qu'il connaisse les vents et leurs variations. En outre, il doit être versé dans la connaissance des règles de la poésie, et notamment de la mesure, de la rime, etc. Il ne suffit pas qu'il possède toute ces connaissances, il faut de plus qu'il soit beau et bien fait de sa personne, que sa voix soit douce, sa bouche éloquente, son jugement d'une rectitude parfaite, sa mémoire excellente. Enfin il ne doit jamais négliger de revêtir tous ses écrits de la marque de son sceau. »

Ibn 'Abbās, parlant du sens de ce verset : « En vérité, un écrit très-illustre m'a été envoyé, » assure que cet écrit était revêtu d'un sceau, et que c'était la lettre adressée par le prophète Sulaiman à Balkis. Ibn 'Abbās rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) avait un anneau d'argent sur lequel étaient gravés ces mots : « Il n'y a de dieu que Dieu et Muhammad est l'envoyé de Dieu », et que cette inscription servait de cachet au glorieux Prophète (la paix soit sur lui !).

On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) a dit : « Quand vous aurez fini d'écrire une lettre, vous devez la déposer

d'abord sur la terre, avant de la donner aux mains d'un messager, car la terre est bénie. »

Dans le *Kitāb Adāb al-Kātib*, il est dit : « Quand l'écrivain aura écrit tout ce qu'il avait à écrire, il convient qu'il lise sa lettre et s'assure de son entière exactitude avant de la remettre aux mains d'un messager. Il faut que chacune de ses lettres dise en peu de mots bien et beaucoup ; un même mot ne doit pas être répété deux fois, et toute parole qui ne serait pas convenable doit être scrupuleusement écartée. Quand il écrit, il doit se retirer dans son cabinet, et, s'il lui est impossible de s'isoler, il doit veiller à ce que personne ne puisse voir ce qu'il écrit ; quand sa lettre est finie, personne ne doit la lire sans son autorisation, etc., etc. »

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ce qui concerne l'écrivain, mais nous arrêterons ici notre discours, afin qu'il soit plus facile à lire et à copier, pour tous ceux qui le verront et qu'on ait du plaisir à le traduire.

2° *Où l'on fait connaître la nature des fonctions d'ambassadeur.*

Dieu le Très-Haut a dit : « O glorieux Envoyé ! fais ce qui t'a été commandé par ton Seigneur. Si tu ne peux le faire, si tu ne parviens pas à accomplir la mission qu'il t'a donnée, Dieu le Très-Haut te défendra contre la méchanceté des hommes. » Ainsi donc, ne craignez rien des hommes, ne vous préoccupez que d'accomplir ce que votre Seigneur vous a commandé.

Dans le *Kitāb Sifāt al-Marsulīn*, il est dit : « La fonction d'Envoyé est une partie de la fonction de Prophète ; l'Envoyé doit affirmer la vérité, ne pas craindre les hommes et n'avoir nul souci du danger. » Ce sont là des obligations strictes pour les Envoyés de Dieu le Très-Haut et pour les ambassadeurs des rois ; mais leurs discours seront pleins de mansuétude et de douce persuasion, ainsi que l'a commandé le Seigneur à Moïse, son Envoyé. Dieu a dit : « Moïse et Aaron ! parlez-lui (à Pharaon) avec de douces paroles ! »

Dans le même livre, il est dit : « Il faut que l'Envoyé ou Ambassadeur soit bien fait de sa personne, que sa bouche soit éloquente, que son langage soit doux et persuasif, que ses explications soient exactes et le sens de ses paroles bien clair ; il faut qu'il soit savant, sage, intelligent, prudent dans l'expression de sa pensée, circonspect dans l'interprétation des discours qu'il entend ; il faut, de plus, qu'il soit sincère dans ses actes, sobre de paroles et riche de pensées, désintéressé, ferme dans sa religion et de mœurs irréprochables. » Un ambassadeur, en effet, remplace les yeux, les oreilles et la langue du roi ; c'est par lui qu'on connaît l'esprit et le jugement du roi dont il est l'envoyé. C'est pourquoi ceux que l'on prend pour ambassadeurs doivent être choisis parmi un grand nombre d'hommes intelligents, prudents, de bonnes mœurs et généreux, afin de représenter dignement la personne de leur roi.

Dans le *Kitāb Adāb ar-Raṣūl*, il est dit : « Il y a deux qualités qui se font reconnaître chez les rois, à deux signes : d'abord leur intelligence qui se fait reconnaître dans le choix de leur ambassadeur ; ensuite, leur générosité, dans la nature de leurs présents. Un jour, le roi Ardashir demandait à son ministre : « Qu'est-ce qu'il y a de plus nuisible et de plus préjudiciable aux intérêts des rois ? » Le ministre répondit : « Un ambassadeur qui parle seulement en vue de son intérêt personnel, voilà, en vérité, ce qu'il y a de plus nuisible et de plus préjudiciable aux intérêts des rois. »

Dans le *Kitāb Tarikh*, on rapporte que c'était la coutume des anciens rois de Perse, quand ils envoyaient un ambassadeur dans un pays, d'expédier sur ses traces un agent secret, chargé de prendre note de ses paroles et de ses actes, et d'écrire tout ce qu'il aurait vu et entendu. Lorsque l'ambassadeur était de retour, le roi se faisait apporter ce que son agent avait écrit, et comparaît avec son rapport les réponses de l'ambassadeur. Si le rapport et les réponses concordaient ensemble, alors le roi avait confiance en son ambassadeur, ajoutait foi à ses paroles et l'honorait de ses faveurs.

Histoire. — Le sultan Alexandre Zulkarnain, au commencement de son règne, envoya un ambassadeur au roi Darius, qui était alors dans tout l'éclat de sa grandeur. A son retour, cet ambassadeur remit son rapport écrit au roi Alexandre. Celui-ci en fit lecture, mais un mot fit entrer le doute dans son cœur ; il demanda à son ambassadeur : « Est-ce que tu as entendu cette parole de la bouche du roi Darius ? » L'ambassadeur répondit : « De mes propres oreilles, j'ai entendu cette parole de la bouche du roi Darius. » Le roi Alexandre, ne pouvant pas le croire, écrivit une seconde lettre mentionnant ce mot, et dépêcha au roi Darius un autre ambassadeur, chargé de la lui remettre. Quand le roi Darius, lisant la lettre du roi Alexandre, fut arrivé à ce même mot, il prit un couteau et le fit disparaître, puis il écrivit au roi Alexandre une lettre dans laquelle il disait : « La sincérité d'âme du roi est le fondement de sa royauté et de sa grandeur ; cette sincérité du roi se retrouve sur les lèvres et dans les paroles de son ambassadeur, car ce que dit un ambassadeur, c'est ce qu'a dit la bouche de son roi, et les réponses qu'il a entendues, il les rapporte fidèlement aux oreilles de son roi. En conséquence, je fais disparaître ce mot de votre lettre, parce qu'il n'a pas été prononcé par moi. Si, dans ce moment, votre ambassadeur était ici, en ma présence, je lui ferais arracher la langue de la bouche comme je viens d'enlever ce mot de votre lettre. » Quand cette réponse du roi Darius fut arrivée au roi Alexandre, il la lut et ordonna aussitôt qu'on appelât son ambassadeur. « Pourquoi, lui dit-il, as-tu voulu, avec un mot, causer la perte d'un grand nombre d'hommes et de pays ? Quel motif t'a poussé à agir ainsi ? » L'ambassadeur répondit : « C'est qu'on a montré peu de déférence pour mes fonctions et qu'on ne m'a pas traité aussi bien que je le désirais. » Le roi Alexandre dit : « O insensé ! t'es-tu donc imaginé que nous faisions de toi notre envoyé dans ton

intérêt personnel, pour ne t'occuper que de tes propres affaires, et faire périr par là des milliers de serviteurs de Dieu ? » Il ordonna qu'on lui arrachât la langue et fit publier cette proclamation dans toutes les villes du royaume : « Voilà le sort des traîtres qui rapportent mensongèrement les paroles des rois ! »

Histoire. — Dans le *Kitāb Tarikh*, on rapporte ce qui suit : « Le sultan Humayūn envoya un ambassadeur au roi du Khurasān. Quand cet ambassadeur, à son arrivée dans le pays, eut remis la lettre du sultan au roi du Khurasān, celui-ci lui demanda : « Comment se conduit votre roi à l'égard de ses sujets ? comment les gouverne-t-il ? » — « La règle de conduite et le mode de gouvernement à l'usage de mon roi, répondit l'ambassadeur, c'est de se faire chérir de ses sujets : tous se réjouissent d'être sous sa tutelle, car ils vivent en paix sous son autorité et sont à l'abri de la misère et du malheur. » — Le roi reprit : « De quelle nature est l'affection de votre roi pour ses serviteurs ? » — « L'affection de mon roi pour ses serviteurs est celle d'une mère et d'un père pour leurs enfants et petits-enfants. » — « Et les enfants et petits-enfants de votre roi, comment sont-ils ? » — « Tous sont contents et satisfaits, parce que les désirs de leurs cœurs sont portés vers la vertu. » — « Comment sont les généraux de votre roi pendant la guerre ? » — « Pendant la guerre, ils montrent par leur conduite qu'ils ne sont pas ménagers d'une vie qui ne doit servir qu'à repousser les ennemis du roi. » — « Dans les temps difficiles et calamiteux, comment se comporte votre roi ? » — « Dans ces temps-là, mon roi fait voir qu'il ne tient pas aux richesses, car la porte de son trésor est constamment ouverte aux miséreux. » — « Dans les réceptions de chaque jour, comment se montre votre roi ? » — « Les réceptions du roi ressemblent aux jardins du paradis rafraîchis par de douces brises et embaumés par les senteurs des plantes odoriférantes, ou bien encore à une mer océane remplie de perles et de coraux. » — Le roi demanda encore : « Et, au sein du conseil, comment parle votre roi ? » L'ambassadeur répondit : « Tous ceux qui sont en présence de mon roi dans le conseil, et entendent ses discours, deviennent intelligents s'ils manquent d'intelligence, et braves s'ils manquent de bravoure. » Le roi du Khurasān, enchanté des réponses de l'ambassadeur, le combla de présents et lui dit : « L'esprit et le jugement de votre roi se font voir dans la personne de son ambassadeur ; c'est ainsi que devraient être tous ceux qu'on envoie auprès des rois. » Ensuite il adressa, en réponse au sultan Humayūn, une lettre remplie de compliments et de félicitations.

Quelques grands rois ont parfois remplacé eux-mêmes leurs ambassadeurs, dans des cas d'extrême importance, et sont allés porter en personne leurs messages, visitant les pays, étudiant le caractère des rois, écoutant leurs paroles et pénétrant leurs desseins. C'est ainsi qu'il arriva plus d'une fois au sultan Alexandre de remplir l'office d'ambassadeur ; mais, un jour, un roi reconnut qu'il n'avait pas affaire à un simple ambassadeur, mais bien à Alexandre lui-même,

et ce ne fut qu'à force de promesses et d'artifices que celui-ci put, à la fin, se tirer de ce mauvais pas. Mais ce sont des choses qu'il ne nous est pas permis de raconter ici, car ce serait trop allonger les récits contenus dans cet ouvrage.

F. Atjéh et les Chinois

*La notice de l'*Histoire des Ming *concernant Aljéh.*

Le chapitre 325 du *Ming che*, qui est le sixième à traiter des pays étrangers, comporte une notice sur Sou-men-ta-la, c'est-à-dire sur le comptoir de Samudra et, d'une façon plus générale, sur l'extrémité nord de l'île de Soumatra.

La première moitié de la notice est presque exclusivement consacrée au compte rendu des visites, effectuées par la flotte de l'eunuque Tcheng Ho dans cette région (premières décades du xve s.) ; durant plus d'un demi-siècle, les relations sont fréquentes et les ambassades relativement nombreuses ; lors de la vingt-deuxième année de l'ère Tch'eng-houa (1486 E.C.), on enregistre encore l'arrivée d'une célégation à Canton, puis « il n'y eut plus d'ambassade ».

Le texte ne donne aucune précision pour le siècle qui suivit et passe sans transition à l'ère Wan-li (1573-1620) ; c'est alors le début de la deuxième partie de la notice, qui concerne l'état d'Atjéh, successeur et héritier du prestige de Sou-men-ta-la, dans le nord de l'île.

Nous donnons ici une traduction de ce passage, après W. P. Groeneveldt (*GroenNotes*, p. 90-92), en suivant le texte de l'édition du *Sseu-pou-pei-yao*, tome IV, p. 2 299, *infra*.

迨萬曆間國兩易姓。其時為
王者人奴也。奴之主為國大臣
握兵柄。奴桀黠。主使牧象象肥。
俾豎魚稅日以大魚奉其主。主
大喜。俾給事左右。一日隨主入
朝。見王尊嚴若神。主鞠躬惟謹。
出謂主曰。主何恭之甚。主曰。彼

王也。焉敢抗。曰。主第不欲王爾欲之主即王矣。主怒叱退之。他日又進曰。王左右侍衛少。主擁重兵出鎮必入辭。請从奴從。主言有機事乞屏左右。王必不疑。奴乘間刺殺之。奉主爲王。摘反掌耳。

主從之。奴果殺王。大呼曰。王不道。吾殺之。吾主即王矣。敢異議者嚐此刃。衆懾服不敢動。其主遂篡位。任奴爲心腹委从兵柄。未幾奴復殺主而代之。乃大爲防衛。拓其宮。建六門。不得闌入。雖勳貴不得帶刀上殿。出乘象。象駕亭而帷其外。如是者百餘。俾人莫測王所在。

其國俗頗淳。出言柔媚。惟王好殺。歲殺十餘人。取其血浴身。謂可除疾。貢物有寶石。瑪瑙。水晶。石青。回回青。善馬。犀牛。龍涎

香。沈香。速香。木香。丁香。降真香。刀弓。錫鋌服。胡椒。蘇木。硫黃之屬。

貨舶至貿易稱平。地本瘠。無麥有禾。禾一歲二稔。四方商賈輻輳。華人往者以地遠價高。獲利倍他國。

其氣候朝如夏暮如秋。夏有瘴氣。婦人裸體惟腰圍一布。其他風俗類滿剌加。

篡弑後易國名曰啞齊。

TRADUCTION

Durant la période Wan-li (1573-1620), le pays changea par deux fois de dynastie[1] ; pour finir, le Roi fut un esclave. Le maître de cet esclave était un des grands dignitaires du royaume ; il avait le commandement des armées. L'esclave était cruel et rusé ; son maître lui ordonnait de s'occuper de ses éléphants et les éléphants devenaient gras ; il lui confiait le contrôle des taxes sur les poissons et, chaque jour, l'esclave lui offrait un gros poisson ; le maître, très satisfait de lui, en fit son homme de confiance.

Un beau jour il suivit son maître à l'audience et vit le Roi que l'on honorait comme un dieu ; son maître courbait l'échine et n'était que respect. Une fois dehors, il dit à son maître : « Pourquoi tant de respect ? » et le maître de répondre : « C'est le Roi, comment pourrais-je

(1) Allusion à l'avènement des princes « étrangers » et aux troubles de l'année 1579 (cf. appendice I, tableau dynastique).

faire autrement ? » L'esclave rétorqua : « C'est que vous ne voulez point de la royauté ; si vous la vouliez, vous seriez Roi aussitôt. » le maître l'admonesta et le fit se retirer.

A quelque temps de là, il revint à la charge et dit : « Le Roi n'a que peu de gardes autour de sa personne ; levez le gros de l'armée et quittez la ville ; puis revenez comme pour prendre congé ; permettez-moi de vous suivre alors ; dites au Roi que vous avez quelque communication secrète à lui faire et demandez-lui d'écarter les gens de son entourage ; à coup sûr, il ne se doutera de rien ; je profiterai de l'occasion pour l'assassiner et vous faire Roi en sa place ; c'est aussi facile que de retourner la main ».

Le maître fit comme on lui disait ; l'esclave tua donc le Roi et s'écria : « Le Roi n'a pas suivi le droit chemin[1], je l'ai tué et fait mon maître Roi en sa place ; ceux qui oseront avoir quelque chose à redire, tâteront[2] de cette épée. » Le peuple s'inclina et n'osa pas broncher ; le maître usurpa le trône et fit de son esclave son homme de confiance ; il lui donna le commandement des armées. Peu de temps après, l'esclave assassina son maître et prit le pouvoir à sa place.

Il s'entoura alors de grandes précautions, fit agrandir son palais et élever six portes par lesquelles on ne pouvait entrer et sortir à sa guise ; jusqu'aux grands du royaume[3] qui ne pouvaient pénétrer avec une épée. Lorsqu'il sortait, c'était monté sur un éléphant ; cet éléphant portait un petit pavillon entouré de rideaux et plus de cent autres éléphants allaient, ainsi caparaçonnés, si bien que la foule ne pouvait savoir sur lequel était effectivement le Roi.

Les mœurs de ce pays sont plutôt bonnes ; ils s'expriment avec douceur ; seul le Roi aime le meurtre ; chaque année, il tue plus de dix personnes et se baigne dans leur sang ; il dit que c'est pour se préserver des maladies.

Ils exportent[4] les produits suivants : pierres précieuses, agates, cristal, bleu minéral, bleu musulman[5], chevaux de prix, rhinocéros[6],

(1) 王不道, « le Roi n'a pas suivi le Tao » ; transposition par le rédacteur du paragraphe d'une conception essentiellement chinoise ; il faudrait faire l'histoire de la façon dont les Chinois ont appréhendé les pays du Sud-Est asiatique, leur prêtant bien souvent certains traits de leur propre culture ; histoire d'un « exotisme » qui ne le cède en rien à l'exotisme européen.

(2) 箠 signifie ici : « heurter », « tomber sous les coups de ».

(3) Il s'agit bien sûr des *oraŋ kaya*.

(4) Il vaut peut-être mieux traduire par ce terme plus neutre d'« exportation » que par le traditionnel « tribut », qui, par son contexte européen fort différent, frise, la plupart du temps, le contre-sens.

(5) Il s'agit de l'indigo. On se souvient que l'*Adat Atjéh* mentionne de son côté le *sənam* (سنم), que *KUBI* explique comme une sorte d'indigo (voir ci-dessus, p. 110 n. 4).

(6) Voir ci-dessus, p. 110, n. 1.

ambre gris, aloës, bois de *kalambak*, *putjuk*, girofle, encens, poignards, arcs, étain[1], poivre, bois de *sapan*, soufre, etc. Ils commercent honnêtement avec les marchands qui abordent. Le sol n'est pas fertile ; il n'y a pas de blé mais du riz dont on peut avoir deux récoltes par an. Des négociants venus de partout se réunissent en ce lieu ; quant aux Chinois qui s'y rendent, comme le pays est distant et, partant, les prix élevés, ils font là plus de bénéfice que partout ailleurs.

La température est chaude le matin et tiède le soir, l'été amène de mauvaises fièvres. Les femmes laissent découvert le haut de leur corps, ne portent qu'une étoffe autour des reins. Pour le reste, leurs coutumes rappellent celles de Malaka.

Après l'usurpation, le nom du pays fut changé en celui d'Atjéh.

G. Atjéh et les Turcs

Une ambassade du Sultan d'Istanbul à Atjéh.

Nous donnons ci-dessous la traduction d'un passage du *Hikajat Atjéh*, concernant la venue d'une ambassade turque, durant le règne d'Iskandar Muda. Le texte précise que lorsque les ambassadeurs arrivèrent en Atjéh, le Sultan Iskandar était parti soumettre Deli ; ce détail permettrait de dater l'événement de l'année 1612. Il subsiste pourtant une grosse difficulté, concernant le nom du Sultan Ottoman qui est sensé avoir envoyé l'ambassade ; le texte parle d'un « Sultan Muhammad », qui pourrait être Mahomet III, mais celui-ci mourut en 1603, et fut remplacé par Ahmed I (mort en 1617).

Le texte se trouve, en caractères arabes, dans l'appendice de *CritOv*, et, romanisé, aux pages 161 à 169 de l'édition de Teuku Iskandar (*HikAtjéh*, paragr. 224 à 242).

Un jour, Sultan Muhammad, qui règne au pays de Rum[2], fut pris de maux de tête et de refroidissements par tous les membres ; il manda tous ses docteurs et médecins et leur dit : « Dites-moi donc de quoi je souffre et indiquez-moi le remède ! » Deux docteurs s'approchèrent de lui ; l'un se nommait Taimunus Hakim et l'autre Djalus Hakim ; ils écartèrent les vêtements du Sultan et lui auscultèrent les membres ; après quoi, ils lui dirent : « Sire, comme remède, nous ne voyons que l'huile de camphre et le naphte. » Le Sultan demanda alors à son premier ministre, s'il avait entendu parler d'un pays, où il y aurait de l'huile de camphre et du naphte, et le premier ministre répondit :

(1) Après l'étain, est mentionné un produit dont nous ne voyons pas le sens : 鎖服 ; So-fou ; peut-être s'agit-il d'une transcription phonétique. Groeneveldt pensait à une sorte d'étoffe faite de plumes.

(2) Tomes Pires précisait déjà que dans les ports du nord de Soumatra, on désignait les Turcs du nom de « Rum ».

« Sire, j'ai entendu dire qu'il y en avait dans cette terre d'Orient, qui se nomme Atjéh Dar us-Salam. » « S'il en est ainsi, dit le Sultan, que Tjelebi Ahmad et Tjelebi Ridwan[1], ici présents, prennent avec eux une centaine de serviteurs, et qu'un vaisseau les emporte sans tarder vers Atjéh. » Et il ordonna qu'on rédige une lettre[2] à l'intention du Pacha du Yemen, Mansur Hallab ; cette lettre disait : « Ordonne aussitôt qu'un vaisseau se rende à Atjéh, pour m'aller chercher les remèdes dont j'ai besoin, et veille à faire charger toutes les armes et tous les bagages que Tjelebi Ahmad et Tjelebi Ridwan emportent avec eux. » Le vizir remit la lettre entre les mains des deux tjelebi, puis ceux-ci prirent congé du Sultan et partirent avec une centaine d'hommes de Rum, décidés et bien armés, en direction du Yemen.

Quand ils furent arrivés, ils remirent la lettre au Pacha Mansur Hallab. Dès qu'il eut pris connaissance de son contenu, le Pacha donna ordre d'accompagner les deux Tjelebi jusqu'à Moka et de les présenter à l'Aga Mir Haidar...[3] Un vaisseau fut aussitôt équipé, avec, pour capitaine, Jakut Istambul ; quelques jours plus tard, ils faisaient voile vers Dar us-Salam.

Après plusieurs jours de traversée, selon la volonté d'Allah le tout puissant, ils parvinrent à Atjéh et jetèrent l'ancre entre Makam Tukul[4] et l'île Aberama. Le jour suivant, les deux tjelebi descendirent à terre, avec toute leur suite, et s'installèrent dans le port de Bandar Makmur, comme le font d'habitude tous les commerçants. Nous précisons que lorsque Aga Jakut Istambul arriva à Atjéh, Sri Sultan Perkasa Alam était parti soumettre Deli. Il y avait déjà un certain temps que Aga Jakut Istambul était à Atjéh, quand une lettre arriva de Deli, apprenant que la ville s'était rendue. Un peu plus tard, Sultan Perkasa Alam fit sa rentrée à Atjéh. Jakut Istambul et les deux Rumi apprêtèrent tous les présents magnifiques qu'ils avaient apportés et les Sjahbandar vinrent dire au Sultan qu'ils sollicitaient une audience pour le jeudi qui suivait. Alors Sultan Djohan Alam manda Sjarif al-Muluk Laksamana et Sri Bidja Wangsa : « Vous deux, Maîtres des éléphants, préparez tous les éléphants furieux[5]. Demain, avec l'aide d'Allah, nous sortirons du palais, et tous ces commerçants venus de Rum, se présenteront à nous ».

Aussitôt, Sjarif al-Muluk Laksamana rassembla tous les cornacs et fit attacher des cordes aux pattes des éléphants furieux ; il ordonna que l'on décore le trône qui se trouve sur la Place Chajjali[6] ; on installa un dais en brocart d'or avec des pendentifs de grosses perles ; on

(1) « Tjelebi » est une altération du turc *çelebi*, qui est un titre honorifique : « Maître ».

(2) « Suatu marsum, j'ani setemi » ; le mot arabe (signifiant d'abord « ordre », « décret ») est expliqué par le mot atjihais, *seuleumi* qui désigne une lettre officielle munie du sceau.

(3) Nous passons ici quelques phrases qui ne sont qu'une répétition de ce qui précède.

(4) Mot à mot : « la tombe du marteau » ; ce toponyme ne nous est pas autrement connu.

(5) « Segala gadjah jang menta-menta ».

(6) C'est sur ce trône que le Sultan d'Atjéh s'installait pour recevoir certaines ambassades étrangères ; cf. le texte suivant, relatif à la réception d'une ambassade portugaise.

étendit des tapis magnifiques ; on suspendit aux mâts des velours rouges et or et on tendit d'étoffes d'or la balustrade de la clôture ; puis on disposa un divan décoré de pierreries et couvert de coussins en brocart. Tout était tissé d'or, plaqué d'or et rehaussé de joyaux magnifiques.

A midi, Aga Jakut Istambul et tous les Rumi amenèrent en procession leurs présents. Lorsqu'ils furent parvenus en la Grand Place, les Sjahbandar pénétrèrent dans l'enceinte du palais Dar ud-Dunia et annoncèrent au Sultan que les marchands de Rum étaient arrivés. Alors, Djohan Alam ordonna de faire s'agenouiller l'éléphant nommé Biram Setan ; puis il se mit en route, entouré d'une profusion de parasols, parasols de velours et d'or, avec un sommet en or et en joyaux et un manche en bois, pourpre et doré. Djohan Alam était accompagné de tous les rois de l'Orient et de plusieurs de ceux de l'Occident. Tous ceux qui étaient montés sur l'éléphant royal, portaient la livrée d'or d'Atjéh[1]. Plusieurs parmi les hulubalang, qui n'avaient pas d'uniforme, et parmi les Budjang Sabil Allah[2], portaient sur l'épaule une épée dont la garde et le fourreau étaient en or incrusté de joyaux et dont la dragonne était en fil d'or. Certains de ces Sabil Allah portaient un keris d'or avec une poignée en rubis ; d'autres un keris avec une poignée en émeraude et un fourreau en or verdi ; d'autres avaient des arcs et des carquois dorés avec des flèches plaquées et empennées d'or ; il y avait des keris courts et des golok[3] avec poignée en or incrusté et fourreau en or plaqué, ou bien avec poignée et fourreau en suasa ; c'étaient les plus beaux qui fussent en ce monde, incrustés de diamants et d'ivoire...

Le texte est ici lacunaire et il reprend au beau milieu du rapport que les ambassadeurs, rentrés à Rum, font à Sultan Muhammad.

... (En cette terre d'Atjéh, on trouve) des mines d'or rouge à 24 carats et des mines de soufre excellent qui produisent sans se lasser, du pétrole, dans des lacs inépuisables, et tout ce que produisent les animaux de la jungle, le bezoar et le musc, le miel et la cire, et tout ce qui provient des arbres de la forêt, le camphre et l'encens, le blanc et le noir, le bois d'aigle et l'aloës et le sandal, la poix et le piment et le poivre long et tous les autres produits qui viennent des mines de la terre ou des arbres de la forêt. Et dans ce pays, il y a sur une colline élevée, un lac rempli d'eau douce et bonne à boire[4] ; quand le vent souffle, des vagues s'élèvent, et elles se calment, lorsqu'il cesse, tout comme dans l'océan. Dans ce lac, on trouve des serpents dont la tête par la taille et l'allure rappelle celle d'un cheval ; on y trouve

(1) « Memakai keemasan seperti adat pakaian lasjkar Atjéh ».

(2) « Budjang » signifie célibataire ; « sabil Allah » désigne le chemin vers Dieu et « perang sabil », la guerre sainte ; ces Budjang Sabil Allah devaient constituer un corps spécial.

(3) Arme blanche à un seul tranchant.

(4) Il s'agit du lac Tawar, dont l'émissaire, le Peusangan, s'écoule en direction du Nord ; l'agglomération de Takéngon s'étend aujourd'hui sur la rive occidentale du lac.

également tous les poissons qui sont dans la mer. Sur les rives de ce lac, vivent un grand nombre d'hommes qui tous sont soumis à Atjéh. Dans ce pays d'Atjéh, il y a aussi une rivière, qui prend sa source dans les collines et va se jeter dans la mer ; son eau est très bonne et possède des vertus curatives[1] ; si un malade s'y baigne ou en boit, sa maladie est guérie par la volonté d'Allah ; et les marchands venus d'Arabie, de Perse, de Rum, du Moghol et de toutes les Indes, qui ont vu cette rivière et ont pu éprouver ses effets, rendent grâce à Allah et disent : « Nous sommes passés par de nombreux pays mais nulle part nous n'avons trouvé une rivière aussi agréable et aussi bénéfique que celle d'Atjéh. »

Et il y a encore une rivière qui prend sa source dans une grotte ; son eau est tout spécialement fraîche et bonne à boire ; on l'appelle rivière Dar ul-Isjki ; les radja ne boivent que de cette eau là. Le climat du pays d'Atjéh est tempéré, ni trop frais ni trop chaud, parce que, dans sa course d'Est en Ouest, le soleil passe juste par là[2] ; en conséquence, tous les hommes, les éléphants et les autres animaux qui vivent dans ce pays, sont résistants, courageux et décidés; Allah a voulu que les hommes soient d'une grande sagacité, lorsqu'ils engagent un combat contre l'ennemi ; les ancêtres de Sultan Perkasa Alam qui ont régné avant lui, n'ont jamais fait construire de fortifications — si ce n'est le fort Burudj[3], dont les canons et les pièces lourdes sans nombre surveillent l'estuaire — parce qu'Allah leur a donné la fermeté, la perspicacité et l'esprit de décision pour faire face à leurs ennemis, et comme s'ils étaient le miroir de Sa volonté, Il a fait que cette fermeté se manifeste dans tous les hulubalang, courageux et décidés, ainsi que dans tous les éléphants, solides et innombrables.

Or, avec la volonté d'Allah, tous ces mérites d'Atjéh Dar us-Salam furent connus du monde entier et son renom parvint jusqu'à La Mekke et à Médine. Le musc, le bois de kalembak, le camphre...

Ici, nouveau hiatus, sans doute moins important que le précédent ; quand le texte reprend, les ambassadeurs turcs font mention de la grande mosquée Bait ur-Rahman, construite par Iskandar Muda.

... En ce pays, se trouve une mosquée immense et fort haute dont le faîte est d'argent plaqué et de miroirs en cristal ; considérable est le nombre de ceux qui y prient. Selon nous, seule la mosquée du Haram à La Mekke peut contenir autant de fidèles. Les autres mosquées du monde ne peuvent rivaliser avec celle-ci. Elle s'étend à perte de vue ; son minbar est en or, avec une partie haute en suasa. Au moment de la prière, tous de répéter : « Notre Maître est le Sultan

(1) Cf. ce passage du récit de Dampier : « La rivière d'Achin qui passe contre la ville est toujours pleine de personnes des deux sexes et de tout âge ; on porte même les malades dans les rivières pour les y laver. »

(2) « Daripada lalu tjakrawala matahari dari masjrik kemaghrib itu berbetulan dengan bumi negeri itu ».

(3) C'est, par l'intermédiaire de l'arabe, le terme européen « burg », « bourg » qui reparaît ici.

Perkasa Alam, qui tient les deux terres et les deux mers, c'est-à-dire la terre et la mer de l'Est et la terre et la mer de l'Ouest ». Il y a dans ce pays des centaines de mosquées pour la prière du vendredi ; et depuis que Djohan Alam est sur le trône, il veille sans repos à ce que tous ses hulubalang et à ce que tous ses sujets, petits ou grands, instituent la religion d'Allah et de son Prophète[1] ; sans répit, il ordonne à tous ses officiers de construire des vaisseaux de grande taille[2], pour mener la guerre sainte et remporter la victoire sur les infidèles. Et si cette ville n'est point fortifiée, à la façon des autres villes fortes, c'est que très grand est le nombre des éléphants de combat qui s'y trouvent. Alors les deux Tjelebi dirent à Sultan Muhammad : « Sire, nous ne pouvons tout décrire, tant il y a de merveilles ! »

Lorsque le Sultan eut entendu ce rapport, il se passa la main sur le visage[3] comme pour dire 'Louange à Allah', puis il s'adressa au grand vizir et aux autres ministres : « Jadis, Allah a, me semble-t-il, créé dans ce monde deux puissants souverains musulmans ; l'un était le prophète Sulaiman, l'autre était l'empereur Alexandre. D'après ce que viennent de nous dire Tjelebi Ahmad et Tjelebi Ridwan, Allah a de nos jours également créé deux puissants souverains ; en Occident, nous sommes l'un de ces puissants souverains ; en Orient, il y a Sultan Perkasa Alam, un puissant souverain lui aussi, et qui affermit la religion d'Allah et de son Prophète. » Et tous les ministres d'approuver : « Vous avez tout à fait raison, Majesté, s'il en est comme disent ces deux Tjelebi, il n'y a pas dans ce monde de souverain digne de ce nom si ce n'est Vous, à Rum, et Djohan Alam, à Atjéh Dar us-Salam. »

Au moment où les deux Tjelebi faisaient leur rapport au Sultan, il y avait à la cour de Rum, plusieurs princes de Perse et d'Iran, des ministres et des pachas de Rum, d'Arabie, de Perse et du Moghol. Tous furent stupéfaits d'entendre le récit des deux envoyés ; l'un d'eux se dit à lui-même : « Louange à Dieu qui manifeste ainsi sa toute puissance ! Si ce que nous avons entendu est bien vrai, il porte bien son nom de Puissance du monde (Perkasa Alam) le Sultan qui règne à Atjéh. » Puis les princes, les ministres et les pachas rentrèrent chacun dans leur pays respectif, Arabie, Perse, Moghol... Et c'est ainsi que l'histoire de Djohan Alam fut connue du monde entier.

A quelque temps de là, il y eut pélerinage à La Mekke ; après le hadj, le pacha du Yemen se rendit à Médine. Il était assis dans la mosquée du Prophète, en compagnie de Sjaich Sibghat Allah et de Sjaich Muhammad Mukarram, deux grands docteurs : Mir Djafar, homme pieux et versé dans le soufisme était là lui aussi, avec quelques

(1) On rapprochera ce passage du paragraphe du *Bustan us-Salatin*, où il est fait mention de l'œuvre religieuse d'Iskandar Muda (cf. *supra*, p. 200).

(2) « Chorab jang besar[2] » ; cf. *supra*, p. 85 sqq.

(3) « Meraup muka ».

autres docteurs ; c'est alors qu'apparurent Hadji Ahmad et Hadji Abdullah, que l'on n'avait encore jamais vus.

Comme personne ne les connaissait, un homme de Médine leur demanda d'où ils venaient. Hadji Ahmad répondit : « Notre pays est voisin d'Atjéh Dar us-Salam et c'est d'Atjéh que nous arrivons ; après avoir fait le pélerinage, nous sommes venus à Médine. » Quand Sjaich Sibghat Allah eut appris qu'ils venaient d'Atjéh, il leur demanda des nouvelles de ce pays et de Sultan Djohan Alam. Hadji Ahmad et Hadji Abdullah racontèrent tout ce qu'ils savaient sur Atjéh et quand ils eurent fini, le pacha dit à Sjaich Sibghat Allah : « Tout ce que viennent de dire ces deux pèlerins est véridique ; j'ai entendu dire la même chose, à Rum, à la cour du Sultan ; il y avait alors deux Tjelebi qui revenaient d'Atjéh et racontaient ce qu'ils avaient vu. « Alors Sjaich Sibghat Allah et tous les docteurs qui étaient à la réunion, dirent la fātiḥa en l'honneur de Sri Sultan Djohan Alam. Mir Djafar assista à tout cela. Après quoi Hadji Ahmad et Hadji Abdullah s'en revinrent à Atjéh.

Dès leur retour, ils se rendirent auprès de Sjaich Sjams ud-Din et lui racontèrent toute leur aventure, comment ils avaient parlé d'Atjéh et de Sultan Djohan Alam et comment le Pacha du Yemen avait entendu dire la même chose à Istambul. A quelque temps de là, Mir Djafar arriva à Atjéh et il confirma à Sjaich Sjams ud-Din que tout ce qu'avaient raconté Hadji Ahmad et Hadji Abdullah était parfaitement exact.

H. Atjéh et les Portugais

1° *Une ambassade portugaise à Atjéh.*

Nous donnons ci-dessous la traduction d'un passage du *Hikajat Atjéh*, concernant la venue d'une ambassade portugaise, durant le règne de Sultan Ala ud-Din. Selon ce texte, le jeune Perkasa Alam, le futur Iskandar Muda, aurait été alors âgé de dix ans ; si nos suppositions sont exactes concernant la date de naissance de ce prince (cf. *supra*, p. 168), cette ambassade serait donc arrivée vers 1593, c'est-à-dire peu de temps après l'accession de Ala ud-Din au pouvoir.

Le texte, romanisé, se trouve aux pages 136 à 143 de l'édition de Teuku Iskandar (*HikAtjéh*, paragr. 162 à 179).

Lorsque Abangta Radja Munawwar Sjah, qu'on appelait familièrement Perkasa Alam[1], eut atteint l'âge de dix ans — c'était alors que

(1) « Perkasa » signifie « puissance » ; « Alam » signifie « monde ».

Sjah Alam[1] était sur le trône — arriva un beau jour, une ambassade du roi de Portugal[2], deux envoyés du nom de Don Dawis et de Don Tumis ; ils apportaient un message de la part de leur souverain, ainsi que des présents : deux coursiers de Portugal, avec tout leur harnachement en or incrusté, un anneau orné d'un rubis gros comme un œuf de pigeon et très brillant, ainsi que d'autres joyaux, saphirs, émeraudes, opales et autres objets magnifiques et sans prix. Les ambassadeurs arrivèrent à Atjéh Dar us-Salam et touchèrent terre ; Sjah Alam donna l'ordre de les installer dans le port de Bandar Makmur. Après quelques jours passés en ce lieu, ils demandèrent la permission d'acheminer[3] leur message.

Alors Sjah Alam fit apprêter un éléphant, avec sa haute selle et tout son harnachement ; puis il chargea le héraut[4] Sri Indra d'accompagner le message, le penghulu Budjang Dandani, qui avait titre de Radja Indra Pahlawan, de se charger personnellement[5] de la lettre et le Budjang Sabil Allah, nommé Abdullah, d'accompagner l'éléphant La lettre fut ainsi acheminée, avec tous les présents ci-dessus mentionnés. Une fois qu'elle fut parvenue à la Place Chajjali, Sjah Alam quitta le palais Dar ud-Dunia pour s'y rendre à son tour, comme le veut le protocole, lorsqu'il s'agit de recevoir une ambassade. Le pavillon « Bunga setangkai »[6], qui se dresse sur la place, avait été décoré comme il l'est d'ordinaire en pareil cas. Lorsque Sjah Alam fut parvenu au pavillon, il s'installa sur le trône, comme il le fait chaque fois qu'il reçoit le message d'un souverain étranger. Le message fut reçu avec respect et Sjah Alam demanda à Sjaich ul-Islam[7] d'en donner lecture Lorsqu'il en eut entendu le texte, il s'estima satisfait, fit présent de vêtements aux ambassadeurs et leur demanda de s'approcher. Ils présentèrent leurs hommages.

Quelques jours plus tard, Sjah Alam demanda aux ambassadeurs de se présenter à nouveau. Ils arrivèrent et firent présent d'anneaux, de pierres précieuses et d'autres objets magnifiques. Sjah Alam leur posa cette question : « Quelles sont donc les intentions du roi de Portugal, en vous envoyant ainsi tous deux vers nous ? » et les deux ambassadeurs, Don Dawis et Don Tumis, de répondre : « Sire, votre frère nous a chargés de venir vous faire cette respectueuse demande : il voudrait que vous lui cédiez le Fort Biram, qui se dresse sur le bord de la mer. » Sjah Alam sourit en entendant cette requête.

(1) Sjah Alam désigne ici 'Ala ud-Din Ri'ajat Sjah, le grand-père maternel d'Iskandar Muda.

(2) Il n'y avait plus en fait de roi de Portugal à cette époque, puisque Philippe II avait réuni les deux couronnes.

(3) Le texte dit « mengarak », « transporter en procession ».

(4) Le texte dit « abintara ».

(5) « Meriba » se dit d'un enfant qu'on porte dans son giron.

(6) Ce qui signifie « une fleur » ; setangkai est une numérale.

(7) Peut-être s'agissait-il déjà de Sjaich Sjams ud-Din.

Les ambassadeurs reprirent : « Sire, ordonnez que l'on fasse courir[1] ce cheval, que nous vous avons amené ; votre frère de Portugal nous a en effet donné l'ordre de le faire courir devant vous, afin que Votre Majesté se rende compte de son extrême rapidité. Et il a ajouté : Si mon frère d'Atjéh possède quelqu'autre coursier ou quelque cheval tacheté[2] de La Mekke ou d'Istambul, je le prie de le faire se mesurer avec celui que vous lui aurez apporté. » Alors Sjah Alam : « J'ai bien en effet un coursier, que m'a envoyé mon frère, le Sultan Muhammad d'Istambul[3]. » « S'il en est ainsi, dirent les ambassadeurs, nous vous prions de le faire se mesurer avec ce cheval portugais, afin que nous puissions voir lequel est le plus rapide. Nous pourrions ainsi, de retour dans notre pays, en informer votre frère. »

Sjah Alam fit alors mander le Grand écuyer[4] d'Atjéh Dar us-Salam et lorsque celui-ci se fut mis à ses ordres, il lui dit : « Écuyer, fais courir notre coursier avec ce cheval portugais ; ces envoyés prétendent que le leur n'a pas son égal et que bien habile serait le cavalier qui parviendrait à le dépasser. » L'écuyer s'échauffa et dit : « Majesté, j'avais moi aussi, l'intention de vous prier de faire courir notre coursier en même temps que ce cheval de Portugal ; j'en ai assez d'entendre louer autour de moi la rapidité de ce cheval et les qualités de son écuyer ; on dit même que nul ne saurait monter notre cheval d'Istambul mieux que le Portugais ! »

Et maintenant, sur l'ordre de Sjah Alam, l'un et l'autre saute en selle et pousse sa monture dans la carrière ; le cheval atjihais reste en arrière d'environ sept *depa*[5]. Alors les envoyés : « Sire, il n'y a pas en Portugal, cheval plus vif, ni plus puissant. C'est parce que votre frère a grande envie d'obtenir ce Fort Biram, qu'il consent à en faire une monnaie d'échange[6]. » Ils les font à nouveau courir en direction de la Porte Tanni, puis de la Porte Tanni, ils les éperonnent jusqu'au devant du trône, sur la place Chajjali ; mais, chaque fois, le cheval atjihais reste en arrière d'environ sept *depa*. Les traits du visage de Sjah Alam s'altèrent... « Sire, disent alors les ambassadeurs Don Dawis et Don Tumis, un cheval comme celui-ci, seul un Portugais peut le faire courir. » Alors, le Grand écuyer : « Pourquoi Don Dawis parle-t-il ainsi ? Si Sa Majesté m'y autorise, je me sens capable de le monter. »

« T'en sens-tu vraiment capable ? demande Sjah Alam, si tu en es capable, essaie ; sinon, ne va pas te vanter ! car c'est alors que nous serions la risée de ces Portugais. » Le Grand écuyer saute en selle

(1) Le texte dit « belajamkan » ; *MEDRom* indique comme premier sens « exécuter une danse avec une épée » ; nous verrons plus loin que le jeune Perkasa Alam exécutera sur le dos de sa monture une danse avec un bouclier et une épée (« belajam pedang perisai ») ; mais il semble qu'ici il ne s'agisse que de faire courir le cheval.

(2) Le texte dit « kuda bangkas », jaune taché de blanc ; se dit aussi du plumage d'un coq de combat.

(3) Il ne peut s'agir que de Mahomet III qui régna de 1595 à 1603.

(4) Le texte dit « kedjuruan kuda », le préposé aux chevaux.

(5) Le *depa* mesurerait 1,60 m, cf. ci-dessus, p. 205 note 1.

(6) Nous préférons lire « ditangkiskan » plutôt que « ditangkaskan ».

mais à peine a-t-il donné de l'éperon que le cheval se cabre ; il tombe à la renverse et perd connaissance. Sjah Alam dit avec colère : « Quelle folie de se couvrir ainsi de ridicule en public ! » puis, se tournant vers Radja Udahna Lela, il ajoute : « Regarde-moi cet imbécile[1] ! Pourquoi s'est-il vanté puisqu'il n'en était pas capable ? Maintenant qu'il est à terre, c'est nous qui sommes la risée de ces ambassadeurs ! » Alors Radja Udahna Lela : « Majesté, je crois que si Allah étend sa protection sur vous, le prince, votre petit-fils se montrera capable de maîtriser ce cheval. » A ces mots, Sjah Alam sourit et dit : « Est-ce sérieusement que tu me parles ainsi ? ou bien pour plaisanter ? » « Sire, répondit Radja Udahna Lela, si je plaisante, quand je m'adresse à vous, faites-moi subir le châtiment réservé aux traîtres ! J'ai l'impression que ce cheval n'est ni plus méchant, ni plus vif que celui que l'on appelle « Éléphant sauvage » ; or même celui-là, le prince votre petit-fils est à même de le maîtriser. »

Sjah Alam se tourne vers Perkasa Alam : « Veux-tu essayer de maîtriser ce cheval, pour effacer notre honte ? » et Perkasa Alam de répondre : « Sire, si Allah étend sa protection sur vous, ce ne lui sera pas difficile d'effacer notre honte ! » Il se lève, salue et se dirige vers les marches du trône[2]. Sjah Alam s'adresse à Allah et à son Prophète et Leur fait cette prière : « Seigneur, soutiens ce petit garçon, qui n'a pas plus de trois coudées de haut ! »

Perkasa Alam est vêtu d'un *kain*[3], couleur d'Indra[4], avec des pastilles d'or, appliquées sur le fond avec de l'huile mêlée à du *kasturi*[5] ; à la taille, il a une ceinture en soie *tjindai*[6] brochée de fils d'or de Rum et de grosses perles ; il porte une veste en soie blanche de Broach, constellée de petites pastilles d'argent[7], avec une boucle travaillée en forme de croissant, incrustée de diamants taillés et d'ivoire sculpté ; au bras, il a un torque octogonal[8] ; il porte un *keris*, dans sa gaine[9], avec rubis au pommeau, diamants à la poignée et grenats à la garde et toutes ces pierreries sont taillées à facettes. Il s'avance, suivi de Megat Dilamsah, de Megat Setia Djana, de Mansur Chan, de Pirus Chan[10] et de tous les eunuques de sa suite.

Quand il donne l'ordre de lui amener le coursier de Portugal, l'ambassadeur demande à l'accompagner auprès de l'interprète et de

(1) Le texte dit « haramdjadah » dont le premier sens est « enfant naturel ».

(2) « Lepau singgahasana » ; selon *KUBI*, « lepau » est une sorte de veranda sur le derrière d'une maison ; selon *MEDRom*, « a kitchen balcony in a Malay house ».

(3) Étoffe sans couture que l'on enroule autour des reins ; à ne pas confondre avec le *sarung*, ou « fourreau ».

(4) « Warna keinderaan ».

(5) Selon *KUBI*, plante dont les feuilles servent à préparer un baume.

(6) Décorée de motifs particuliers ; certains personnages du wajang javanais sont sensés porter des vêtements en *tjindai* (cinḍe).

(7) « Sasimburan perada terbang » ; *perada* est le portugais « prata », argent.

(8) « Berpuntu astakuna ».

(9) « Beteterapan » ; *terapang* désigne la gaine du *keris* ; *KUBI* explique par « pendok ».

(10) Noms des compagnons de jeu du jeune Perkasa Alam.

l'écuyer portugais : « O señor Bangka ! » c'est ainsi que Don Tumis interpelle son camarade, puis, se tournant vers Sjah Alam : « Sire, on ne peut laisser faire ce prince si jeune ; c'est, je le vois bien, un tout petit garçon ; si jamais il lui arrive quelque chose, que dira-t-on, si moi, je ne vous ai pas mis en garde ? ce serait félonie vis à vis de Votre Majesté comme vis à vis de votre frère ! » « Pas tant de paroles, Don Tumis ! lui répond Sjah Alam, nous remettons Perkasa Alam entre les mains d'Allah. »

Et Perkasa Alam d'ajouter : « Répète bien, envoyé, à l'écuyer portugais, tout ce que tu viens de dire à Sa Majesté et tout ce qu'Elle t'a répondu ; j'ai reçu l'ordre de Sjah Alam de monter ce cheval et de le faire courir ; quand j'aurai fini, nous demanderons à votre écuyer d'en faire autant, afin que l'on puisse bien voir qui de nous deux va le plus vite. » Perkasa Alam s'approche du cheval et ordonne d'ôter la selle. « C'est, dit-il à l'ambassadeur, que j'ai entendu dire à des gens qui savaient comment monter ce cheval, que, si on lui met une selle, même une femme peut l'essayer. » Puis il eut l'idée de retirer le mords également et il dit : « Si je retire le mords, il est certain que je le ferai courir sur la place ; c'est si il n'y en a pas que Sjah Alam se rendra compte de la façon dont je monte. » Alors l'ambassadeur : « Seigneur, c'est un cheval gros et méchant, votre *kain* va bientôt prendre une couleur d'huile[1]. Je crois même qu'il est devenu encore plus dangereux qu'au début ; c'est une véritable anguille[2]. » Et Perkasa Alam de répondre : « Tu vas voir, envoyé, comment la toute puissance d'Allah peut s'étendre sur un de ses serviteurs, choisi dans la foule de tous ses serviteurs. »

A ces mots, il saute sur le cheval et le pousse vers la Place Chajjali. Le corps blanc de sa monture rayonne de tous les feux de ses pierreries, de ses diamants et de ses grenats. Le corps blanc de sa monture est comme un arc-en-ciel, comme, dans le ciel, un nuage multicolore. Et la place, blanche aussi, rayonne comme un soleil. Allah veut alors rendre le cheval encore plus magnifique et plus rutilant. Sa tête n'est plus qu'une lumière chatoyante, l'éclat du chanfrein et de ses diamants. Et le sol étincelle, reflets rouges, verts et jaunes, comme des étoiles au firmament. Et tous les petits cailloux de la place rayonnent des feux des diamants que porte Perkasa Alam. Et tous les petits Perenggi[3] courent pour attraper ces cailloux, en croyant que ce sont des joyaux. Mais, dès que Perkasa Alam s'est éloigné de quatre ou cinq *depa*, les cailloux ne scintillent plus et les petits Perenggi ouvrent la main pour les rejeter. Et tout le monde de partir d'un grand éclat de rire, comme dans le ciel un coup de tonnerre.

Lorsque Perkasa Alma eut poussé son cheval jusqu'à la Porte

(1) A cause de la sueur du cheval.

(2) « Seperti belut » ; cf. l'expression : « bagai belut diketil ékor », comme une anguille à qui l'on coupe un petit bout de queue, c'est-à-dire extrêmement vite.

(3) Le texte dit « anak Perenggi » ; *anak* est employé avec une nuance de mépris.

Tanni, il exécuta à la perfection la danse du bouclier et de l'épée[1] sur le dos de sa monture. Et tous ceux qui voyaient ce spectacle disaient : « La souplesse et l'élégance de notre maître sont absolument extraordinaires ; un courage comme le sien, il ne s'en trouve pas de pareil au monde. S'il accomplit semblables prouesses, alors qu'il n'est encore qu'un enfant, de quelles qualités Allah ne le gratifiera-t-il pas, lorsqu'il aura ajouté au nombre de ses années ! » Et il y avait un certain Sjarif Kasim, qui dit : « C'est Perkasa Alam, Allah me l'a déjà fait savoir, c'est ce prince qui réunira sous son autorité tous les pays malais, qui commandera à l'Est comme à l'Ouest de Dar us-Salam et qui groupera autour de son palais[2] des rois par milliers. S'il a dompté ce cheval, c'est qu'Allah lui a donné l'allure d'un lion sans pareil ; c'est lui qu'Allah a désigné comme le soleil de Dar ud-Dunia[3], à Atjéh Dar us-Salam. »

Perkasa Alam enleva son cheval, rapide comme l'éclair et le mena, accroupi sur son échine. Il le conduisit jusque devant Sjah Alam et le fit trotter à trois *depa* du souverain. Quand il se fut arrêté, Sjah Alam lui dit : « O Perkasa Alam, c'est toi, ma vie, qui arbitreras ce monde. Tu m'as comblé en maîtrisant ce cheval ! » Perkasa Alam mit pied à terre et tous les eunuques s'empressèrent pour lui faire fête. Il s'approcha du souverain et lui fit une révérence. Sjah Alam exprima sa reconnaissance à Allah, avec des remerciements par milliers, et sa reconnaissance au Prophète avec des remerciements par centaines ; puis il embrassa Perkasa Alam, le félicita chaudement et ordonna aux pages de l'éventer, avec un éventail d'or, incrusté de joyaux.

L'ambassadeur prit alors la parole : « Sire, Allah accorde ses faveurs au prince votre petit-fils, comme à une lune pleine, dans votre giron, et la face de Votre Majesté se trouve illuminée par l'éclat que jette le prince. Pour ma part, je n'ai jamais vu ni entendu dire qu'il existât un fils de roi qui lui fût comparable ». Mais Perkasa Alam lui dit avec intention : « N'avais-tu pas une demande à faire concernant l'écuyer portugais ? » Alors, l'ambassadeur, se tournant vers Sjah Alam : « Sire, je demande qu'on laisse notre écuyer monter également sans selle, nous en avions ainsi décidé avec le prince, votre petit-fils. » « Qu'il en soit ainsi », acquiesça Sjah Alam. L'écuyer portugais enfourcha donc le cheval mais c'était bien parce qu'il y était contraint et grande était son appréhension. Dès qu'il fut sur son dos, le cheval se mit à sauter et le Perenggi tomba à terre et perdit connaissance. Et tous les Atjihais d'applaudir. Les ambassadeurs baissaient la tête en silence ; grand était leur dépit de voir ainsi tomber leur compagnon.

Après quoi, Sjah Alam s'en retourna vers le *dalam* et derrière lui, résonnaient les grands tambours. Perkasa Alam portait le sac à

(1) Cf. ci-dessus p. 229, n. 1.
(2) Le texte dit « sous son palais » : « dibawah istananja ».
(3) Dar ud-Dunia est le nom du palais des Sultans d'Atjéh.

bétel[1], assis sur l'éléphant royal. Une fois que le souverain fut de retour en son palais, il raconta toute l'histoire à la reine[2] et à sa fille, la princesse Radja Indra Bangsa[3]. Celle-ci se réjouit fort et rendit grâce à Allah et à son Prophète.

Après quelque temps passé à Atjéh, l'ambassade demanda l'autorisation de se retirer. Sjah Alam dit aux envoyés : « Allez, et quand vous serez de retour chez vous, transmettez au roi de Portugal le message que voici : il a réclamé le Fort Biram, mais le Fort Biram garde l'accès de l'estuaire d'Atjéh. S'il demande quelque autre place, nous sommes disposés à la lui accorder. » Les ambassadeurs se retirèrent et firent voile vers leur pays[4].

2° *Le « martyre » des Portugais en Atjéh (1638).*

Nous avons vu (ci-dessus, p. 97) comment, en 1638, le vice-roi des Indes, désireux d'obtenir, contre les Hollandais envahissants, l'appui des Atjihais, délégua vers Iskandar Tani une ambassade, dirigée par François de Soza de Castro ; nous avons vu également comment cette

(1) « Utjang » ; le sens de « sac à bétel » est proposé par Teuku Iskandar, *HikAtjéh* Vocabularium, p. 201.

(2) Dans le texte, la reine est désignée du titre de Jang Dipertuan.

(3) La mère de Perkasa Alam, le futur Iskandar Muda.

(4) On rapprochera ce texte :

1° d'un passage du *Cort Verhael* de Fr. de Houtman (éd. Unger, p. 89) : « Adi 15en November (1600) verstaen, datter een ship van Malacca tot Atchein was gecomen, waermede quam eenen paep (un « papiste »), denwelcke quam, so men seyde, uyt Portugael voor ambassadeur hier tot Atchein, ende was versoeckende aen den coninck van Atchein van wegen den coninck van Portugael eenige fort daer int land te hebben, als by name Lubock, welck is het sterckste fort dat den coninck heeft, ende dat se in recompense van dien den coninck van Atchein soude assisteren ende hem Joor helpen winnen. Den coninck gaff tot antwoort, dat den coninck van Portugall oft anderen van synent wegen eerst Joor soude leveren ende in recompense van dien soude haer geen fort gerefuseert worden, also dattet nu in jalousie blijft, want den coninck haer nu weynich geloof geeft. » (Fr. de Houtman apprend l'arrivée à Atjéh d'un ambassadeur portugais chargé d'obtenir le Fort Lubuk, « le meilleur qu'ait le roi » ; en récompense, les Portugais l'aideront à conquérir Djohor ; mais le roi d'Atjéh se méfie et demande qu'on lui livre d'abord Djohor.)

2° d'un passage du récit de Lancaster (éd. Foster, p. 101) ; on se rappellera que Lancaster séjourna à Atjéh du 5 juin 1602 au 19 novembre de la même année. « Besides, the Portugall ambassador had a diligent eye over every steppe we trode ; but was no whit accepted of the king. For the last day of his beeing at the court, he had demanded of the king to settle a factorie in his countrey and to build a fort at the comming in of the harbour. His reason was for the more securitie of the marchants goods, because the city was subject to fire. But the king, perceiving what he meant gave him the answer backe againe : Hath your master (saith he) a daughter to give unto my sonne, that he is so carefull of the preservation of my country ? He shall not neede to be at so great a charge as the building of a fort ; for I have a fit house about two leagues from this citie, within the land, which I will spare him to supply his factorie with all, where they shall not need to fear either enemies or fire, for I will protect him. Hereupon the king was much displeased at this insolent demand, and the ambassador went from the court much discontented. » (Durant le séjour de Lancaster à Atjéh, un ambassadeur portugais vient demander l'autorisation de construire un fort, sous le fallacieux prétexte d'y abriter les denrées et marchandises qui couraient, dans la ville, le danger d'être la proie de quelque incendie ; le roi refuse et lui propose un hangar, à l'intérieur des terres.) Cf. ci-dessus, p. 95 et n. 3.

tentative se solda par un échec complet, les envoyés ayant été faits prisonniers dès après avoir débarqué.

Un des membres de l'ambassade, un aventurier d'origine française, nommé Pierre Berthelot, devenu pilote et cartographe au service du Portugal, puis Carme déchaux, sous le nom de Père Denis de la Nativité, fut mis à mort par les Atjihais, ainsi que plusieurs de ses compagnons, pour avoir refusé de se convertir à l'Islam.

C'est du moins la version que donna François de Soza de Castro, lorsque, après une assez longue captivité, il fut racheté par sa famille et put regagner Goa, sain et sauf.

L'histoire des martyrs d'Atjéh devait connaître un assez grand succès dans le monde chrétien ; elle alla jusqu'à Rome où l'on ouvrit un dossier en vue de leur béatification. Un des amis du père Berthelot, qui l'avait connu à Goa et avait contribué à sa conversion, le R. P. Philippe de la Très Sainte Trinité, rédigea, en latin, un récit hagiographique de l'aventure, où il publiait certaines des pièces qui avaient été versées au dossier. Ce récit parut dès 1652, en traduction française, à Lyon, sous le titre de *Voyage d'Orient*. Certains passages de cet ouvrage ont été publiés à nouveau par Ch. Bréard (cf. ci-dessus, p. 27, n. 4).

Nous reproduisons ici la lettre que François de Soza de Castro adressa, après sa délivrance, en 1643, au Père Général des Carmes et qui fut versée au dossier (l'original est peut-être encore à Rome) ; le texte est la traduction française qui parut dans le *Voyage d'Orient* de 1652 (Bréard, *op. cit.*, p. 113 et 114).

Mon très Révérend Père,

Ie coniure vostre Réuérence de se réiouir en N. Seigneur auec moy, & de m'ayder à luy rendre les actions de grâces infinies que ie luy dois pour la miséricorde qu'il m'a faite d'endurer pendant l'espace presque de trois ans, pour son amour & pour la confession de sa très-sainte foy, les rigueurs d'vne très-aspre & très-estroite prison ; quoy que ce n'ait pas esté sans vne bien grande consolation de mon âme, pour le bon exemple que me donnèrent, en souffrant le martyre soixante Portugais, mes compagnons, que i'avois menez auec moy au royaume d'Achen lors que j'y fus enuoyé ambassadeur. Mais, sur tous les autres, le Père Denis de la Nativité, qui estoit mon confesseur, & le Frère Redempt de la Croix, conuers, tous deux sujets à l'obéyssance de vostre Réuérence, dont le premier, ne se contentant pas de donner sa vie pour la confession de nostre saincte foy, fit voir manifestement combien peu il craignoit les tourments, bien que très-cruels ; perséuérant au milieu d'eux iusques au dernier soupir de sa vie, à ouyr les confessions de ses compagnons, & à les animer & exhorter à subir tous les trauaux du monde pour leur Dieu & pour la confession de sa saincte foy. I'escris touchant ce martyre aux Eminentissimes & Réuérendissimes cardinaux *de Ritibus* ; & ie leur demande qu'ils

fassent procéder à la vraye et juridique recherche de ce succès. Ie supplie vostre Réuérence de ne manquer pas d'entre-mettre son authorité à cette requeste, commandant qu'on en sollicite l'entérinement de si bonne sorte, qu'elle ayt son effet à l'honneur de Dieu & de ses siens serviteurs, à la gloire de la sacrée religion des Carmes & à mon entière consolation ; car ayant esté privé de la principale, qui est de leur estre associé au Ciel, i'auray du moins celle d'auoir esté leur solliciteur en terre. A cet effet, les Carmes déchaussez qui demeurent en ce païs[1], enuoyent à vostre Réuérence vn abrégé des tesmoignages que l'on en a recueillis. Ie prie Dieu de vouloir conserver vostre Réuérence.

A Goa, ce troisième de Mars de l'année 1643.

François de Soza de Castro.

I. Atjéh et les Hollandais

1° *Frederick de Houtman refuse de se faire Musulman (1601).*

Nous traduisons ici un passage du *Cort Verhael*, rédigé par Frederick de Houtman après sa captivité à Atjéh (cf. *supra*, p. 24) et republié par W. S. Unger, in *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indië, 1598-1604*, La Haye, Nijhoff, 1948, p. 64 à 111. L'auteur, retenu prisonnier depuis juillet 1599, nous raconte comment les Atjihais font pression sur lui, pour qu'il se convertisse à l'Islam (cf. p. 96 à 101 de l'édition Unger).

Le 22 (janvier 1601), une fois que les vaisseaux[2] furent repartis et qu'ils ne purent plus apprendre la chose, un des eunuques du roi est venu à moi et m'a demandé, de la part de son maître, si je voulais me faire musulman[3] ; à quoi je répondis : non. Je fus donc conduit devant le juge sur une place où ont lieu tous les jugements[4] ; le juge devait m'interroger sur ma foi et, au cas où il ne serait pas possible de me faire embrasser la foi de Mahomet, me faire mettre à mort ; tel était l'ordre qu'il avait reçu du roi. Et comme il y avait grand concours de peuple, c'est en malais qu'il m'adressa la parole, comme suit : « S. M. royale vous a déféré devant nous, juge de S. M., parce qu'Elle désire que vous adoptiez la foi de Mahomet, qui est la seule qui conduise au salut », et il ajoute : « Qu'avez-vous à dire à cela ? »

(1) C'est-à-dire Goa.

(2) Les vaisseaux de Van Caerden qui repartirent en janvier sans avoir pu obtenir la libération des prisonniers ; cf. p. 122, n. 6, 3°.

(3) « Oft ick moors wilde worden ».

(4) Cf. *supra*, p. 80-81.

Alors, Dieu me réconforta le cœur, comme il est dit dans Saint Luc (Chap. 12, verset 11) : « Et quand on vous ménera dans les assemblées et devant les magistrats et les puissants, ne vous mettez point en peine de quelle manière vous devrez répondre, ni de ce que vous aurez à dire ; car le Saint Esprit vous enseignera en ce même instant ce qu'il faudra que vous disiez. » Ainsi ai-je répondu, en malais également, comme suit : « Dieu, le tout puissant, ne me fait point encore éprouver pareil sentiment en mon cœur » ; et j'ajoutais qu'il est contre nature qu'un homme qui sait qu'il existe un Dieu et qui a en sa créance une confiance ferme et bonne, s'en détourne pour en accepter une autre, qu'il ne comprend, ni ne connaît et en laquelle il n'a point été instruit. A quoi il répondit qu'on m'initierait à cette foi et qu'on m'en instruirait. Je répliquais : « Si votre instruction est telle que Dieu me fasse sentir qu'il n'y a pas de chemin plus court vers le salut que le vôtre, je le suivrai nécessairement mais s'il en est autrement, je ne pourrai rien faire contre Dieu et mon sentiment. » Il dit alors : « Essayez pendant quelques jours et vous adopterez notre foi. » Je répliquais que ce n'était pas une question de jours de mois ou d'années, qu'il était inutile de me questionner davantage et que, si jamais Dieu m'inspirait ainsi, j'irai bien de moi-même l'annoncer au roi. Il me demanda ensuite, pourquoi nous ne tenions pas Mahomet pour un prophète, alors que eux, pensaient que le Christ, Isa comme ils l'appellent, en était un bon, et qu'en son temps ils avaient même cru en lui, à ce qu'ils disent, de même qu'en Moïse aussi, puis en David, puis en Christ et désormais en Mahomet, qui est le dernier et le meilleur et qui a reçu de Dieu la force de mener à terme tout ce que les prophètes antérieurs n'avaient pu achever ; s'il est le dernier venu, aux yeux du monde[1], il n'en est pas moins le premier aux yeux de Dieu[2] ; et il fit encore une comparaison, disant que jadis ils avaient ainsi tenu leurs premiers rois pour rois, puis leurs successeurs, et ainsi de suite jusqu'à nos jours, considérant comme rois tous ceux qui avaient été instaurés et appelés par Dieu. A quoi je répondis en bref, que en ce qui concernait les prédécesseurs du prophète, nous tenions tous leurs écrits pour véridiques, tels Moïse, David et les autres, jusqu'à la mort et à la résurrection du Christ, Isa comme ils disent, et qu'alors notre écriture prenait fin ; et quant à ce qu'ils disaient de leur prophète, plus grand que tous les autres et plus ancien aux yeux de Dieu, j'avais une question à poser. Il demanda laquelle et je continuais ainsi : « A plusieurs reprises, je vous ai entendu dire Isa Rohalla, qu'est-ce que cela signifie ? » ; il me répondit que cela signifiait, en notre langue : « Christ, l'esprit de Dieu. » « A d'autres, j'ai entendu souvent répéter Mahomet Resoulalla, qu'est-ce que cela signifie ? — Mahomet, l'aimé de Dieu[3] me répondit-

(1) « Naer werelt wyse. »
(2) « Naer der Godtheyt. »
(3) « Den beminden Goodts » dit le texte hollandais.

il ; sur quoi je dis : « Si vous reconnaissez qu'il en est ainsi, vous admettez vous-mêmes que le Christ est plus ancien et plus grand que Mahomet ou que n'importe quel autre prophète. » Ils me demandèrent pour quelle raison et je m'expliquais ainsi : « Personne n'est plus grand ni plus ancien que l'esprit de Dieu, car il n'y a pas Dieu sans son esprit, il existait avant le monde et doit rester éternel. Selon vos propres écrits, Dieu a envoyé son esprit dans le monde, il l'a revêtu de chair et d'os, semblable à l'homme et pourtant Dieu ; vous reconnaissez donc qu'aucun n'égale le Christ, car l'esprit est plus que l'aimé, et s'Il est, comme vous dites, « l'esprit de Dieu », il est aussi Dieu lui-même, car il n'y a pas de Dieu sans l'esprit, ni d'esprit sans Dieu, car pour Dieu rien n'est impossible. Ainsi Dieu a envoyé son esprit, car telle était Sa volonté divine et il n'en a pas été amoindri.

Quand j'eus achevé mon discours, ils ne me répondirent pas directement mais passèrent à un autre sujet, en me demandant pourquoi nous adorions des statues en bois et en pierre ; ils avaient vu faire ainsi aux Portugais de Malaka et puisque nous avions aussi un prophète, pensaient que nous agissions de même ; il me dit encore qu'ils[1] tenaient le Christ pour le fils de Dieu, mais puisqu'il était né de Marie, était-ce à dire que Marie était femme de Dieu. Je répondis à cela que je n'adorais aucune image de bois ou de pierre, mais un seul Dieu vivant qui avait créé le ciel et la terre et tout ce qui s'y trouvait ; quant à ce que faisaient les Portugais, je n'avais pas à en rendre compte, car personne ne devait porter plus que son propre fardeau ; quant à savoir si Marie était femme de Dieu, je répondais que non ; mais que le Christ fut fils de Dieu, je croyais que oui, car il était dit dans notre écriture, que la voix de Dieu, venue du ciel, l'avait annoncé ; Mathieu, Chap. 3, verset 17 et dernier : « Une voix venant des cieux disant : c'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection. » Ils demandèrent alors si Dieu avait engendré ; je leur répondis que non, mais que Dieu, à qui tout était possible, avait choisi le Christ pour son fils, et que le Christ, ainsi que les écritures en portaient témoignage, provenait de Dieu même et avait été mis au monde par Marie restée vierge. Alors ils me demandèrent pourquoi nous n'étions pas circoncis alors que notre Christ l'avait été ; je répondis que la circoncision était une chose de l'ancien testament, que Dieu avait instauré dans le Christ un nouveau testament et que le Christ, bien qu'il eut été circoncis, avait souhaité lui-même le baptême et ordonné de baptiser tous les hommes au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit et que de cette façon, nous avions le baptême en place de circoncision.

Il me redemanda alors si j'étais prêt à embrasser leur foi. Je répondis que Dieu ne m'avait point encore inspiré ainsi mais qu'ils pouvaient m'enseigner et m'initier et que, si Dieu me donnait à sentir que leur

(1) « Ils » désignent les Portugais.

foi était meilleure, il se pourrait faire que je l'embrasse. Ils me dirent alors que je devais tout d'abord poser les fondations[1] ; je demandais quelles elles étaient et ils me répondirent qu'il fallait dire tout d'abord : « la Illa Illala, Mahomet Resoulalla », ce qui signifie dans notre langue : « Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son aimé » ; à quoi je répondis que je ne pouvais poser pareilles fondations, ni renier mon Christ, avant de savoir si la construction était bonne, que l'on bâtissait ainsi sur de pareilles fondations, et si elle était meilleure que mon Christ. Il fit alors une comparaison ; « Prenons, dit-il, un maître d'œuvre, qui veut construire une galère, ne doit-il pas d'abord construire la quille, avant de savoir de quoi aura l'air l'ensemble du bateau ? » Je lui répliquais ainsi : « Si le maître d'œuvre n'a pas déjà conçu dans son esprit, la totalité de l'œuvre avant d'en commencer les fondations, il n'en sortira rien de bon et on ne peut pas l'appeler « maître » ; car si un apprenti construit une quille ou jette quelque fondation, sans avoir la totalité de l'œuvre en tête, rien ne sera achevé. Aussi vous posè-je une question ; supposons qu'un maître veuille jeter les fondations d'une œuvre coûteuse, et qu'arrivé au beau milieu de l'entreprise, il s'aperçoive que les fondations ne sont pas à même de soutenir l'édifice, et que tout ce grand travail, toute cette fortune sont perdus ; le seigneur qui l'avait à son service, le chasse en lui disant : 'Toi, mauvais serviteur, pourquoi as-tu eu l'audace de jeter des fondations si coûteuses, alors que tu ne concevais pas tout l'édifice ?' Voici ma question : n'aurait-il pas mieux valu ne point avoir entrepris ces coûteuses fondations, afin d'éviter la colère du seigneur et afin de ne pas risquer cette lourde perte ; la réponse est affirmative : mieux eut valu ne rien entreprendre ! Les fondations que nous avons sont bonnes et solides ; vous connaissez les vôtres et pouvez aussi connaître l'édifice, mais moi, qui ne puis connaître l'édifice à partir de vos seules fondations, mieux vaut que je ne m'en mêle pas, car il s'agit d'une chose précieuse ; je redoute la colère de mon Seigneur et crains une grande perte, car perdre l'âme c'est perdre beaucoup.

Maintenant je vais abréger mon propos, car si je voulais rapporter tout le dialogue, je crains qu'une demi-main de papier ne me suffirait pas. Ils ont alors dépêché un homme vers le roi pour lui rapporter ce qui s'était passé ; à son retour, il transmit au juge l'ordre du roi, qui était de me mettre à mort, puisque je ne voulais pas embrasser la foi de Mahomet. Alors le juge s'adressa à moi : « Vous avez entendu l'ordre du roi ; que décidez-vous ? Réfléchissez bien, car si vous n'acceptez pas maintenant, il vous faudra mourir ; telle est sa volonté. » Je répondis que Dieu n'avait point encore changé mon sentiment et qu'ils n'avaient qu'à exécuter l'ordre du roi ; puisque je devais mourir, je demandais s'il y avait quelque autre raison à ma condamnation ou bien, si la seule était que je n'acceptais pas la

(1) « Soo hebben sy geseyt, soo moet ghy eerst het fundament leggen. »

foi de Mahomet. Il me répondit que telle était la seule raison. Je dis alors en présence de toute l'assistance, qui comptait bien deux cents personnes : « Je vous prends tous à témoins de ce que vous avez entendu dire dans ce tribunal, à savoir que je serai exécuté pour la seule raison que je n'ai pas voulu adopter la foi de Mahomet ; qu'il en soit ainsi au nom du Seigneur ». On me donna alors mon congé et l'on me conduisit près de la rivière. Là, je m'agenouillais et quand j'eus fait ma prière, je leur dis d'exécuter l'ordre du roi. Alors, un des Atjihais tira un coutelas et le brandit comme s'il voulait me frapper au cou par derrière ; après être resté longtemps à me menacer en le brandissant quatre ou cinq fois, il me dit : « Mau Eslam », ce qui signifie : « Veux-tu te faire Musulman ou non ? » ; je lui dis d'exécuter l'ordre du roi. A ce moment, un ordre du roi arriva, disant de me trancher d'abord la main gauche et de voir après si je voulais me convertir ; ils amenèrent un billot, sur lequel je plaçai ma main gauche, puis ils posèrent un grand tranchoir sur ma main me menaçant de la couper ; comme je n'étais pas effrayé, ils dirent qu'ils allaient chercher un éléphant pour me menacer. A ce moment, arriva un envoyé du roi donnant ordre de me conduire au palais, afin que le lendemain je sois transféré à la forteresse et introduit dans un gros canon que l'on tirerait vers la mer (comme on l'avait fait pour un capitaine portugais et plusieurs autres).

2° *La lettre du Prince Maurice de Nassau au Sultan Ala ud-Din (1600).*

Le Prince Maurice rédigea cette lettre en espagnol, le 11 décembre 1600. Il la remit à Gérard Leroy, Laurens Bicker et Cornelis Bastiaenszon, qui s'embarquèrent le 28 janvier 1601 sur une flotte zélandaise de quatre vaisseaux (cf. *supra*, p. 122, n. 6, 4°), et parvinrent à Atjéh, le 23 août de la même année.

Les ambassadeurs atjihais qui vinrent aux Pays-Bas en 1602, rapportèrent cette lettre, avec le sceau de leur Souverain, afin de montrer au Prince Maurice qu'elle avait bien été remise en mains propres. Ce précieux témoignage du premier contact officiel entre le gouvernement néerlandais et un souverain d'Indonésie, se trouve à présent déposé aux Archives royales de La Haye (*Stadhouderlijke Secretarie*, n° 11.229, 1053).

La lettre est rédigée sur parchemin et scellée du sceau du Prince Maurice et de celui d'Ala ud-Din ; l'en-tête, la première ligne du texte et le mot « Dios » (vers le milieu de la page) sont dorés ; les deux dernières lignes sont de la main du Prince.

Le document a été reproduit en fac-simile dans Banck (J. E.), *Atchins verheffing en val*, Rotterdam, 1873, ainsi que dans *Nederlandsch Indie, Platen Atlas met korten beschrijvenden tekst*, uitgegev. door Volkslectuur, Weltevreden, 1926, p. 5 ; le texte a été publié dans, Unger (W. S.), *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indie, 1598-1604*, La Haye, Nijhoff, 1948, p. 132.

Serenissimo y potentissimo Rey y Principe

El anno passado de noventa y ocho partieron dos navios de mercadores por mi orden de estas Provincias para hazer su trato en las Indias orientales[1], y bolvieron a quinze d'Agosto del presente, Dando me relation del buen recibimiento y caricias, que Vostra Magestad les ha hecho a su venida en los Reynos de V. dicha Md., y que, confiando se en aquella amistad, proseguieron su trato con todo lealdad y realmente segun el natural y costumbre de los de esta nation. Mas que los Portugueses, subditos del Rey d'España y enemigos d'estos estados, aviendo ententido que los dichos Navios estavan assegurados y amparados de baxo de la palabra Real de V.Md. avian dado a entender falsedades a V. dicha Md. y enganadole con mentiras, accusando los dichos Mercadores como Cossarios y que avian venido para robar las tierras y subditos de V. Md., que avia sido causa que V. Md. avia detenido en sus prisones a Fadrique Houtman, capitan del uno de los dichos Navios con algunos Marineros, de que he recebido pesadumbre. Mas, confiando de la sincera voluntad y animo Real de V. Md., tengo esperança que les avra mandado bien tratar como ban sido los, que han venido de aquellos Reynos y buelven agora con entera libertad, lo que yo confio que sera permitido tambien a los dicho presos, que alla quedaron.

Tambien me han dado parte de la guerra, que los Portugueses hazen en estas Reynos por mandado del Rey d'España, pretendiendo de quitarles su libertad y ponerles en subiection como a esclavos como lo han pretendido de hazar en estas Provincias por el espacio de mas de treinta annos continos, lo que Dios no ha querido. Mas antes les hemos resistido con fuerca de armas, como aun lo hazemos de contino. Y portanto supplico a V. Md. de no dar fé a los dichos Portugueses, y para que V. Md. no tengo de oy mas occasion de alguna sospecha de los que de aqui venieren a tratar en sus Reynos, he dado orden y provision a los, que llevan estas, que son quatro capitanes, cuyos nombres son Cornelio Bastiaensen, Juan Tonneman, Matheo Anthoniss. y Cornelio Adriaenss. y otros tantos comissarios, qui se llaman Gerit de Roy, Lorenco Begger, Juan Jacobss. y Nicolao van der Lee, que buelvan a tratar con quatro navios en mi nombre con la Real persona de V. Md. y con sus subditos a cerca del socorro, que avra menester contra sus enemigos que por esto effeto llevan orden y pader bastante. Tambien les he dado cargo de dar a V. Md. algunos presentes a uso destas tierras, en señal del desseo, que tengo de tener amistad con V. dicha Md. Supplico la los accepte de tan buena volontad, como Yo los embio. Y con esso rogare a Nostro

(1) Il s'agit de l'expédition malheureuse des deux frères de Houtman, dont les survivants étaient rentrés en Hollande en août 1600.

Señor guarde la Real Persona de V. Md. y en estados accresciente, como Yo se lo deseo.

De la Haya en Holanda, a XIe de Decembre de Mil y Seiscientos annos.

Besa las manos de V. Md.

Su Servidor :

Maurice de Nassau

J. Atjéh et les Anglais

1° *La lettre de la Reine Elizabeth d'Angleterre au Sultan Ala ud-Din.*

La cour d'Angleterre avait été renseignée sur le lointain Sultanat d'Atjéh, sur son souverain et sur le poivre qu'on pouvait y quérir, par John Davis, le pilote anglais qui s'était engagé au service des frères de Houtman, lors de la première expédition zélandaise (voir ci-dessus, p. 24).

Lorsque la Compagnie anglaise des Indes Orientales envoya en 1601 une flotte dans les mers du Sud, le chef de l'expédition, Sir James Lancaster (voir ci-dessus, p. 24) reçut de la Reine Elizabeth une lettre officielle à remettre au Sultan d'Atjéh.

L'original est perdu mais dès le XVIIe siècle, Purchas en publiait une copie, trouvée dans les papiers de Lancaster ; le texte a été réédité en 1940, par W. Foster (*Voyages of Sir James Lancaster*, p. 94-96).

On remarquera comme la Reine insiste sur la commune inimitié qui rapproche, face aux Portugais et aux Espagnols, les couronnes d'Angleterre et d'Atjéh ; c'était un argument dont le prince Maurice s'était déjà servi (cf. texte précédent).

Elizabeth, by the grace of God, Queene of England, France[1], and Ireland, Defendresse of the Christian Faith and Religion,
to the great and mightie King of Achem etc.[2], in the eiland
of Sumatra, our loving brother, greeting !

The eternall God, of His divine knowledge and providence, hath so disposed His blessings and good things of His creation for the use and nourishment of mankind, in such sort that, notwithstanding they growe in divers kingdomes and regions of the world, yet by the industrie of man (stirred up by the inspiration of the said omnipotent Creator) they are dispersed into the most remote places of the universall world, to the end that even therein may appeare unto all nations

(1) C'est en se fondant sans doute, sur cette affirmation que Iskandar Muda objecte, en 1621, à Beaulieu que le Roi d'Angleterre se dit aussi « Roi de France » (voir ci-dessus, p. 119 et note 1).

(2) La suite de la titulature n'a pas été conservée par le copiste.

His marvelous workes, Hee having so ordained that the one land may have need of the other, and thereby not only breed intercourse and exchange of their merchandise and fruits, which doe superabound in some countries and want in others, but also in gender love and friendship betwixt all men, a thing naturally divine[1].

Whereunto wee having respect, right noble King, and also to the honourable and truly royall fame which hath hither stretched of Your Highnesse humane and noble usage of strangers which repaire into that your kingdome, in love and peace, in the trade of merchandise, paying your due customes, wee have beene mooved to give licence unto these our subjects, who, with commendable and good desires, saile to visite that your kingdome, notwithstanding the dangers and miseries of the sea naturall to such a voyage which (by the grace of God) they will make, beeing the greatest that is to be made in the world, and to present trafficke unto your subjects. Which their offer, if it shall bee accepted by Your Highnesse, with such love and grace as wee hope for of so great and magnanimous a prince, wee for them doe promise that in no time hereafter you shall have cause to repent thereof, but rather to rejoyce much ; for their dealing shall be true and their conversation sure, and wee hope that they will give so good proofe thereof that this beginning shall be a perpetuall confirmation of love betwixt our subjects on both parts, by carrying from us such things and merchandise as you have need of there. So that your Highnesse shall be very well served, and better contented then you have heretofore beene with the Portugals and Spaniards, our enemies, who only, and none else of these regions, have frequented those your and the other kingdomes of the East, not suffering that the other nations should doe it ; pretending themselves to be monarchs and absolute lords of all these kingdomes and provinces as their owne conquest and inheritance, as appeareth by their loftie title in their writings ; the contrarie wherof hath very lately appeared unto us, and that Your Highnesse and your royall familie, fathers and grandfathers, have, by the grace of God and their valour, knowne not only to defend your owne kingdomes, but also to give warres unto the Portugals in the lands which they possesse, as namely in Malaca, in the yeere of the humane redemption 1575, under the conduct of your valiant captaine Ragamacota, with their great losse and the perpetuall honour of Your Highnesse crowne and kingdome[2].

And now if Your Highnesse shall be pleased to accept into your favour and grace and under your royall protection and defence these our subjects, that they may freely doe their businesse now and continue yeerely hereafter, this bearer, who goeth chiefe of this fleet of foure ships, hath order (with Your Highnesse licence) to leave certaine

(1) On remarquera ce souci d'« œcuménisme » qui faisait tant défaut aux ambassadeurs ibériques.

(2) Allusion à la tentative malheureuse contre Malaka, sous le règne de Ali Riayat Šah.

factors, with a setled house of factorie, in your kingdome, untill the going thither of another fleet, which shall goe thither upon the returne of this ; which left factors shall learne the language and customes of your subjects, wherby the better and more lovingly to converse with them. And the better to confirme this confederacie and friendship betwixt us, wee are contented, if Your Highnesse be so pleased, that you cause capitulations reasonable to be made, and that this bearer doe the like in our name ; which wee promise to performe royally and entirely, as well herein as in other agreements and arguments which he will communicate unto you ; to whom we doe greatly desire Your Highnesse to give intire faith and credite, and that you will receive him and the rest of his companie under your royal protection, favouring them in what shall be reason and justice. And we promise, on our behalfe, to re-answere in like degree in all that Your Highnesse shall have need out of these our kingdomes. And wee desire that Your Highnesse would be pleased to send us answere by this bearer of this our letter, that wee may thereby understand of your royall acceptance of the friendship and league which wee offer, and greatly desire may have an happie beginning, with long yeares to continue.

2° *La déclaration du Sultan Ala ud-Din, concernant le commerce avec les marchands anglais (1602).*

Lorsque Sir James Lancaster débarqua à Atjéh, en 1602, il essaya, selon les instructions que lui avaient données sa Souveraine (cf. ci-dessus, p. 241, la lettre de la Reine Elizabeth) ainsi que les dirigeants de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, d'établir les fondements d'un négoce durable. Il nous dit dans son récit, après quels conciliabules — notamment avec le « bishop » qui était peut-être Sjams ud-Din — il parvint à obtenir un « traité », accordant certains avantages aux commerçants anglais.

Il se trouve que la Bodleian Library conserve encore un manuscrit malais (coté [Douce MSS. Or.e.5) qui paraît bien être le texte de l'« accord conclu » entre Lancaster et le Sultan d'Atjéh. Outre l'intérêt que suscite son contenu, ce manuscrit présente encore celui d'être sans doute le plus ancien manuscrit malais existant de nos jours ; il a fait l'objet d'une étude du Rév. W. G. Shellabaer, en 1898 (*An account of some oldest Malay MSS. now extant*, *JSBRAS*, n° 31, 1898, p. 110).

Selon cet auteur, il ne s'agirait pas de l'original du « traité », mais d'une copie d'époque ; d'où l'absence des signatures qu'on est en droit d'attendre à la fin d'un document de cet ordre. Dans son édition des papiers de Lancaster (*Lancaster*, p. 159-160), Foster reproduit la traduction de Shellabaer, en la présentant toujours comme le texte d'un « traité ».

Le lecteur ne manquera pas cependant de remarquer le caractère, strictement unilatéral du document (il n'y est fait à aucun moment

mention d'un accord ou d'une convention dont les termes auraient été discutés avec les Anglais) ; bien plus, le texte s'adresse à plusieurs reprises aux sujets atjihais du Sultan. On est en droit de se demander si, plutôt que d'un texte « diplomatique », il ne s'agirait pas d'un texte « législatif », d'une ordonnance — comme celles recueillies dans l'*Adat Aljéh* — destinée à faire connaître aux gens d'Atjéh les avantages, concédés unilatéralement et temporairement aux Anglais. On s'expliquerait ainsi pourquoi Iskandar Muda ne se sentit pas lié par ce soit-disant « traité », lorsqu'en 1613, Best vint lui en demander l'« exécution ». De pareils quiproquos ne furent pas rares dans les débuts de l'histoire coloniale. Voici le texte de la traduction.

I am the reigning sovereign of these (countries) below the wind[1], holding the throne of the kingdom of Acheen and Sumatra and all the countries subject to Acheen. All ye who scan this letter shall (do so) with good will and peace, and listen to the words which it contains and understand them all.

It has been my pleasure to declare for your information as follows : — I have made friends with the King of England's people, as ye are friends with all the rest of mankind in the world ; and ye shall do them good, as ye do good to the rest of men. For I do good to them and I receive them into my country and receive their gifts, and I look upon them favourably, for that I desire to do good to all his people, I am treating well those who have now come, and (shall do so to) those who shall come herafter. I have pledged my faith to those who come to Acheen and Sumatra, so that they shall no longer be afraid for their ships and their possessions and all the valuables which they bring, and they shall not be afraid or suspicious of me. And as for all of you my people, when they shall bring any valuables from their country to this country of mine, ye shall buy and sell with them, and shall exchange your valuables for any valuables of theirs ; even as ye trade and exchange with other people by their charters from all the foreigners for trading and buying pepper and buying other valuables, so shall ye trade with the English people and shall buy and sell.

And the English people, if they desire protection in my country, whatever their desire may be, I approve of it. And if they desire to sail away from my country. I approve ; let no one forbid them thus to sail. But if anyone has any claim upon them, or if they are indebted to anyone, let them not sail until they have paid or until the judge has decided their cases ; and when their cases are decided, they may sail. Now as for this order which I command, for trading and buying and selling with the valuables which they have brought to my country,

(1) Ce « below the wind » fait allusion à la distinction, bien connue dans le monde malais, entre les pays « au vent » *(negeri atas angin)* qui s'étendent à l'ouest de la pointe d'Atjéh (Indes, etc.) et les pays « sous le vent » *(negeri dibawah angin)* qui s'étendent à l'est.

let them no longer fear or suspect. And ye shall not take tithes from any of the merchants who are in their ships, nor from any of the English people.

And as for all the English people who come to my country and anchor their ships in the sea of Acheen and in Sumatra and in the countries subject to Acheen, if a storm comes down upon their ships and they are afraid that their ships will be wrecked for the violence of the storm, should they desire to discharge all the ships cargo, and request assistance from you, asking for small vessels and sampans to discharge all the valuables in the ships which are about to be wrecked for the violence of the storm, ye shall assist them to discharge their valuables as far as possible. And when their valuables reach the shore, ye shall restore the valuables to those that own them. If they voluntarily give you anything due to you for discharging the above — mentioned valuables, ye shall receive it.

And if anyone of the English people shall die, and while he is sick unto death shall give an order to anyone to send his possessions and the possessions of the people whom (which ?) he has brought, and shall order them to be delivered to his relatives and to the owners of the possessions, ye shall hold his will valid. And if anyone of the English people shall die, his property shall go to some English merchant, or to some other merchant ; the property shall be determined as belonging to the person, his associate in trade and buying and selling ; ye shall give judgment according to the law of the country.

And if any Englishman go to law, their charges being one against the other or against some other person, ye shall give judgment according to the laws of the people of the country[1].

K. Atjéh et les Français

1° *La lettre de Sultan Iskandar Muda au Roi de France (Louis XIII).*

Moins bien renseigné sur les choses des Indes que la Reine Élizabeth, le Roi Louis XIII n'avait pu rédiger de lettres au contenu très précis ; il avait remis au Général de Beaulieu un certain nombre de « lettres de cachet », sans adresses et de contenu impersonnel ; l'amiral devait remplir les en-têtes, selon les besoins du moment.

C'est ainsi que, lors de son arrivée en Atjéh, il remit une de ces lettres aux chambellans d'Iskandar Muda. Au moment de repartir, il reçut de la part du Sultan, une lettre à remettre au Roi de France.

(1) Le Sultan accordait ainsi aux anglais des avantages très substantiels : exemption des dixièmes, du droit d'épave et du droit d'aubaine ; on remarquera qu'il ne leur accordait point toutefois l'« exterritorialité » : les contrevenants originaires d'Angleterre seraient toujours justiciables de la loi atjihaise.

« Je receus ladite lettre, nous explique-t-il, le plus honorablement qu'il me fut possible, dans un bassin d'argent ; elle estoit dans un sachet de velours rouge, avec des cordons d'or, escrite en langage d'Achen en lettres d'or, sur du papier fort lice, avec plusieurs doreures et enlumineures autour de la missive, laquelle ayant fait traduire en portugais, je trouvay qu'elle portait ce qui ensuit... ».

L'original de cette lettre semble aujourd'hui perdu ; nous n'en avons plus qu'une traduction, publiée, avec le récit de Beaulieu, par Thévenot (*Beaulieu*, p. 73-74).

Voici cette traduction :

Lettre du grand Siri Sultan, vainqueur et conquesteur avec l'aide de Dieu, de plusieurs Royaumes, Roy d'Achen et par la faveur de Dieu, de toutes les terres qui en sont au levant et au couchant. Du levant, le Royaume, terres et seigneuries de Deli ; le Royaume de Ior avec ses terres et seigneuries ; le Royaume de Paham, le Royaume de Queda et le Royaume de Pera avec leurs terres et seigneuries. Du couchant, le Royaume et territoire de Priaman, le Royaume et territoire de Ticou ; le Royaume et territoire de Passaman[1].

Soient données au grand et puissant Roy de France. Sçaura le Roy de France que la lettre qu'il m'a envoyée par le Capitaine Général de Beaulieu m'a esté délivrée et que j'ay vu tout ce qu'il m'escrit et comme il me recommande ce Capitaine Général auquel j'ay fait beaucoup d'honneur, tant au fait du trafic, que de luy avoir donné qualité et séance de mes principaux gentilshommes[2]. Quant à l'offre si j'ay affaire de quelque chose de France, j'envoye un mémoire[3] par le Capitaine Général de Beaulieu, pour faire paroistre combien j'estime cela, disant d'avantage si Dieu conduit cette lettre à sauvement, j'en attends response par les navires qui viendront, chargez de marchandises pour trafiquer en ce Royaume, qui me sera grand contentement ; ainsi je prie Dieu qu'il garde bien les Estats du Roy de France. Et puis que Dieu nous a fait grands rois en ce monde, il semble raisonnable que nous soyons amis et que nous communiquions. En signal d'amitié, j'envoye huit bahars[4] de poivre qui est prist de cette terre. Dieu préserve l'illustre personne du Roy de France avec ses Estats et Royaumes pour longues années.

Fait au mois Rajab (ou juin) l'an mil trente[5].

(1) Nous avons là un beau tableau des diverses dépendances qui relevaient de l'autorité d'Atjéh en 1621 ; cf. ci-dessus, p. 98 et 177.

(2) Best avait reçu qualité de « *oraŋ kaya putih* », c'est-à-dire « oraŋ kaya de peau blanche » ; bien qu'il ne nous le dise pas expressément dans son récit, il est possible que Beaulieu se soit vu conférer pareille dignité.

(3) Toutes traces de ce mémoire sont perdues ; peut-être se trouve-t-il encore dans quelque fonds d'archives, au Ministère des Affaires étrangères, par exemple.

(4) Le *bahar* valait plus de 350 livres « poids de France », c'est-à-dire un peu moins de 180 de nos kilogrammes.

(5) L'an 1030 H commença le 26 novembre 1620 ; le mois de Radjab de cette année tomba donc à peu près en même temps que le mois de juin de l'année 1621 EC (le mois de Radjab est, rappelons-le, le septième du calendrier musulman).

2° *Le récit du siège de Malaka par les Atjihais, dans le « Mercure français » (1630).*

Le *Mercure français* commença de paraître en 1605 ; Jean Richer le dirigea jusqu'en 1635, puis Théophraste Renaudot jusqu'en 1644. La plupart des articles concernaient les péripéties militaires en Europe ou la vie à la cour ; on trouvait parfois mention d'événements plus lointains, telle cette relation concernant le « siège de Malaca par les Dachinois » (*Le Mercure françois ou suite de l'histoire de nostre temps, sous le règne du très chrestien Roy de France et de Navarre, Louis XIII*, tome XVI, années 1629-1630, p. 511 et suiv.) :

Voyons ensuitte une relation publiée par les Espagnols de ce que les Portugais ont fait ceste année aux Indes.

L'évesque de Cochin[1] estant mort en la ville de Goa, Sa Majesté Catholique envoya ordre pour establir trois chefs au gouvernement des Indes Orientales. Ses despesches estans ouvertes au Conseil on cogneut que la volonté de ladite Majesté estoit d'admettre audit gouvernement les trois chefs qu'il nommoit, pour estre à l'advenir les Indes régies par un Triumvirat[2], ce qui n'avoit esté pratiqué jusques alors en ces pays-là depuis que les Portugais y sont establis. D. Nugna, Alvares de Boteillo, l'un de ces trois gouverneurs, ne fut si tost en la possession du gouvernement, que le Roy d'Aliena[3] luy envoya une ambassade, pour le prier de le secourir et ayder à faire lever le siège de la ville de Malaca, assiégé par les Dachinois, s'offrant d'aller par après assiéger la Xitera (ou nouvelle Cour Belgique des Hollandais, où ils tenoient leur Gouvernement) avec une puissante armée. Xitera est une isle proche de Malaca où les Hollandais ont fait bâtir une puissante forteresse[4].

Sur les offres de ce Roy, Nugna Alvares estant choisi pour conduire le secours à Malaca, fut bien aise de ceste charge, pour avoir autrefois esté employé aux gueres faictes contre les Hollandais. Pour l'exécution

(1) Il s'agit de Dom Fr. Luis de Brito, évêque de Meliapor et de Cochin, qui fut gouverneur général des Indes portugaises du 8 mars 1628, jusqu'à sa mort, survenue à Goa, le 29 juillet 1629.

(2) Ces trois gouverneurs étaient : Nuño Alvares Botelho, Capitaine général de « l'Armada de Alto-bordo », Dom Lourenço da Cunha, Capitaine de la ville de Goa et Gonçalo Pinto da Fonseca ; cf. l'article de C. R. Boxer, in *Malayan and Indonesian studies*, 1964, p. 112, note 2.

(3) Il est malaisé d'identifier ce Roy d'Aliena, qui semble avoir été un prince indonésien; d'après les sources portugaises, ce fut le gouverneur de Malaka, Gaspar de Mello qui, averti de l'arrivée prochaine des Atjihais, demanda secours à Goa (par bateau jusqu'à Negapatam, puis par courrier jusqu'à Goa) ; on sait par ailleurs que le Sultan de Djohor et la reine de Patani apportèrent aux Portugais un grand appui, mais il ne semble pas que ce soit eux que l'on évoque ici.

(4) On pense à Djakatra où les Hollandais s'étaient installés en 1619. Mais ce n'est pas sûr ; le toponyme est orthographié « Xisera » vers la fin du passage (cf. *infra*) ; l'allusion à la « Cour Belgique » n'est pas claire non plus.

de ce dessein il fit équiper et armer trente navires et quelques galères[1] pour porter des vivres et munitions, laissant la charge du gouvernement aux deux autres gouverneurs ses collègues. Il partit de Goa avec cette armée, et suivant sa route arriva à la veuë de Malaca, où il trouva la ville assiégée par mer et par terre, par les Dachinois grands ennemis des Chrestiens, qui avoient en leur armée navale plus de trois cens voiles et trente galères Royales. Après que Dom Nugna eut recogneu le camp des ennemis, il les alla investir de nuict ; durant laquelle il les assaillit, les défit et mit en route ; et poursuivant sa victoire, descend en terre avec ses forces, et alla attaquer le gros de l'armée des Dachinois, plus grande beaucoup en nombre d'hommes que la sienne ; néant moins se confiant au courage des siens, la combatit et la défit, emmenant grand nombre de prisonniers, le reste estant contraint de se sauver à la fuite ; et ainsi la ville de Malaca fut délivrée du siège qu'elle avoit soustenu l'espace de cinq mois, estant alors réduite à une grande disette de vivres et d'autres necessitez sans pour cela perdre courage, ayan résisté puissamment contre les attaques des ennemis.

Le général Nugna Alvares estoit à la teste de son armée et surmonta en cette expédition les lieux et endroicts plus périlleux. Il asseura tellement le courage des siens que la gloire luy demeura d'avoir libéré Malaca de ce long siège, et gaigna sur les ennemis quatre cens pièces d'artillerie, entre lesquelles il y en avoit cent de quarante livres de calibre avec lesquelles il remis sur son armée navale, et alors la ville de Malaca commença d'estre la clef du commerce des Indes Orientales[2]. Après cela Nugna avec son armée navale s'achemina vers Xisera, où le Roy d'Aliena avoit desia fait pendre quantité de Hollandois, et s'estant ioint avec luy se rendirent maistres de la forteresse.

(1) « Vingt huit navires » selon un texte portugais ; cf. C. R. Boxer, *op. cit.*, p. 112.

(2) En fait, Malaka ne se remit pas du coup et continua de dépérir jusqu'à sa chute (1641).

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux (permettant une première approche des problèmes de l'Océan Indien et du Monde indonésien, au cours des XVIe et XVIIe s.).

MAGALHÃES GODINHO (Vitorino), *L'économie de l'Empire portugais aux XVe et XVIe s.; l'or et le poivre; route de Guinée et route du Cap*, thèse Paris, 1958, ex. dactyl. Bibl. Sorbonne.

Océan indien et Méditerranée, travaux du sixième Colloque international d'Histoire maritime et du deuxième Congrès de l'Association historique internationale de l'Océan Indien, S.E.V.P.E.N., 1964.

MEILINK-ROELOFSZ (M. A. P.), *Asian trade and european influence in the indonesian Archipelago between 1500 and about 1630*, La Haye, Nijhoff, 1962, 471 p.

VAN LEUR (J. C.), *Indonesian Trade and Society: essays in Asian Social and Economic History*, La Haye-Bandung, 1955.

SCHRIEKE (B.), *Indonesian Sociological Studies*, La Haye-Bandung, 1955-1957.

DANVERS (Fr. Ch.), *The Portuguese in India, being a history of the rise and decline of their eastern empire*, Londres, 1894, 2 vol.

BOXER (C. R.), *Fidalgos in the Far East*, La Haye, 1948.

LEUPE (P. A.), *The Siege and Capture of Malacca from the Portuguese in 1640-1641*, trad. Mac Hacobian, *JMBRAS* 14, 1936.

STAPEL (F. W.) e. a., *Geschiedenis van Nederlandsch-Indïe*, Amsterdam, à partir de 1937.

JONGE (J. K. J. de), *De opkomst van het Nederlandsch gezag in Oost Indïe*, La Haye, 1862-1864.

GLAMANN (K.), *Dutch Asiatic Trade, 1620-1740*, La Haye, 1958.

II. *« Historiens » d'Atjéh; études anciennes.*

VALENTIJN (F.), *Oud en Nieuw Oost Indïen*, Dordrecht-Amsterdam, 1724-1726, tome V.

MARSDEN (W.), *The History of Sumatra*, Londres, 1re édit. 1783;

3e édit. 1811 ; *Histoire de Sumatra*, trad. Parraud, Paris, 1788, 2 vol. in-8o.

ANDERSON (J.), *Acheen and the ports on the north and east coasts of Sumatra, with incidental notices of the trade in the eastern seas and the agression of the Dutch*, Londres, Allen, 1840.

VAN LANGEN (K. F. H.), *De inrichting van het Atjehsche staatsbestuur onder het Sultanat*, *BKI*, 1888, p. 385-471.

III. « *Ethnologues* » *d'Atjéh, à la veille de la* « *guerre* » *et après* (par ordre chronologique).

VETH (P. J.), *Atchin en zijne betrekkingen tot Nederland, topographisch-historische beschrijving*, Leyde, 1873, 136 p., carte.

KRUIJT (J. A.), *Atjeh en de Atjehers*, Leyde, Gualth-Kolff, 1877, 252 p., avec deux cartes par le Kapitein Luitenant ter Zee C. H. Bogaert.

JACOBS (Dr. J.), *Het Familie- en Kampongleven op Groot-Atjeh*, Leyde, 1894, 2 vol.

SNOUCK HURGRONJE (Christiaan), *De Atjéhers*, Leyde-Batavia, 1893-1894, 2 vol. ; *The Achehnese*, trad. A. W. S. O'Sullivan, avec index de R. J. Wilkinson, Leyde, Brill, 1906, 2 vol.

— *Het Gajōland en zijne bewoners*, Batavia, 1916.

LEKKERKERKER (C.), *Land en Volk van Sumatra*, Leyde, 1916.

KREEMER (J.), *Atjeh*, Leyde, 1922-23, 2 vol.

LANGHOUT (J.), *Economische Staatskunde in Atjéh*, La Haye, 1923, 194 p.

COLLET (O.), *Terres et peuples de Sumatra*, Amsterdam, Soc. d'éd. « Elsevier », 1925, 562 p.

LOEB (Edwin), *Sumatra, its history and people*, suivi de *The Archeology and Art of Sumatra* par R. HEINE-GELDERN, Vienne, 1935, 350 p.

WAARDENBURG (J. J. C. H.), *De Invloed van den Landbouw op de Zeden, de Taal en Letterkunde der Atjéhers*, thèse Leyde, 1936.

JONGEJANS (J.), *Land en volk van Atjéh vroeger en nu*, Hollandia druk., 1939, 353 p.

IV. *Sources.*

A. *Textes malais.*

1) « *Chroniques* », analysées ou traduites dans :

MARSDEN (W.), *History of Sumatra*, 3e éd., p. 406.

JACQUET (E.), *Bibliothèque malaye*, *JA*, févr. 1832, p. 111.

DULAURIER (Ed.), *Chronique du Royaume d'Atcheh, dans l'île de Sumatra, traduite du malay*, *JA*, 1839, p. 47 à 86.

2) *Texte de l'« Adat Atjéh ».*

Traductions partielles.

NEWBOLD (T. J.), *Extracts from a Malayan MS entitled 'Adat Achi'; usages of the Kingdom of Achin, Madras Journal of Literature and Science*, vol. III (janv.-avr. 1836), p. 54-57 et vol. IV (juil.-oct. 1836) p. 117-120.

BRADDELL (Th.), trad. partielles in *Journal of the Indian Archipelago*, Singapour, vol. IV, 1850, p. 598-603 et 728-733, vol. V, 1851, p. 26-31.

Édition complète (en caractères arabes).

DREWES (G. W. J.) et VOORHOEVE (P.), *Adat Atjèh, reproduced in facsimile from a manuscript in the India Office Library, VKI* XXIV, 1958. (Cf. compte rendu de J. Faublée, in *JA*, 1960, p. 543).

3) *Texte du « Hikajat Atjéh ».*

Édition complète (en caractères latins).

TEUKU ISKANDAR, *De Hikajat Atjéh, VKI* XXVI, 1958.

4) *Texte du « Bustan us-Salatin ».*

WILKINSON (R. J.), éd., *Bustan as-Salatin*, Singapour, Methodist Publishing House, Livre I, 1899, 108 p. ; Livre II, 1900, 128 p. Cote de la Bibl. de Leyde : 831.E.3.4.

Éditions partielles (en caractères arabes).

TAJU'L MULK et BAD KHALH éd., *A'ssamawat wa'l ardh* (correspondant au premier chapitre du *Bustan*), La Mekke, 1311 H., 1893 E.C.

NIEMANN (G. K.), *Bloemlezing uit maleische Geschriften*, La Haye, 1878, tome II, p. 120 à 140 (passage relatif à l'histoire d'Atjéh).

B. *Textes chinois.*

Ming che, ou *Histoire des Ming*, chapitre 325 ; éd. Sseu-pou pei-yao, tome IV, p. 2.299.

TCHANG HIEN, *Tong-hi-yang-k'ao;* éd. Tcheng-tchong chou-kiu, Taiwan, 1962.

HIANG TA éd., *Liang-tchong hai-tao tchen-king* (Deux routiers maritimes) ; Tchong-houa chou-kiu, Pékin, 1961.

GROENEVELDT (W. P.), *Notes on the Malay archipelago and Malaccā, compiled from Chinese sources, Verh. Batav. Genotsch.* XXXIX, 1880 ; reprinted in China, 1939 ; rééd. Djakarta, Bhratara, 1960.

C. *Textes européens.*

(donnés ici dans un ordre aussi chronologique que possible).

a) *Avant 1600.*

TOME PIRES, *The Suma Oriental of Tome Pires, an account of the East from the Red Sea to Japan written in Malacca and India,*

trad. A. Cortesão, Londres, 1944, 2 vol., cartes (*Hakluyt Soc.*, n^or XXXIX et XL).

EREDIA (Godinho de), *Informação verdadeira da Aurea Chersoneso*, Lisbonne, Caminha, 1807.

— Cf. JANSSEN (Léon), *Malacca, l'Inde méridionale et le Cathay*, manuscrit original autographe de G. de Eredia, appartenant à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, reprod. en facsimile et trad., Bruxelles, Muquardt, 1882.

PARMENTIER, *Le Discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*, publ. par Ch. Schefer in : *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Paris, 1883.

LINSCHOTEN, *Itinerario, voyage ofte schipvaert van Jan Huygen van Linschoten naar oost ofte portugaels Indien, 1579-1592*, La Haye, Nijhoff, 3 vol., 1955, 1956, 1957 (*Linsch. Vereenig.*, n° LVII, LVIII et LX).

b) *1600-1610.*

HOUTMAN (Frederick de), *Spraeckende Woordboeck in de Maleysche en de Madagaskarsche Talen*, Amsterdam, 1603 ; in-4° oblong. Un exemplaire — rarissime — se trouve à la Bibl. de Leide. cote : 1221. F. 21.

— *Cort Verhael vant'gene wedervaren is Frederick de Houtman tot Atchein*, Gouda, 1880. Bibl. Leide, cote : 1305. G. 30.

— Cf. MARRE (Aristide), *Catalogue des Étoiles circumpolaires australes, observées dans l'île de Sumatra par Fred. de Houtman, en l'année 1600 ;* in : *Bull. des Sciences mathématiques et astronomiques*, 2e série, tome V, 1881.

— Cf. KNOBEL (E. B.), *On Frederick de Houtman's Catalogue of southern stars and the origin of the southern constellations ;* in : *Monthly Notices of the Royal Astronomical Society*, vol. LXXVII, 1917, p. 414 sqq.

— Cf. TIELE (P. A.), *Frederik de Houtman te Atjeh ;* in : *De Gids*, 1882, I, p. 146 sqq.

— Cf. UNGER (W. S.), *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indïe, 1598-1604*, La Haye, Nijhoff, 1948, (*Linsch. Vereenig.*, n° LI) ; le texte du *Cort Verhael* se trouve aux pages 64 à 111).

DAVIS (John), *A briefe Relation of Master John Davis, chiefe pilot to the Zelanders in their East India Voyage, departing from Middleborough the fifteenth of March, Anno 1598 ;* in : Purchas, *His Pilgrims*, Londres 1625, tome I, p. 118 à 124.

— Cf. UNGER (W. S.), *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indïe, 1598-1604*, La Haye, Nijhoff, 1948 (*Linsch. Vereenig.*, n° LI) ; le texte du récit de Davis se trouve aux pages 39

à 63 ; voir, p. 227 de cette édition, la bibliographie des diverses éditions et traductions.

LANCASTER (Sir James), *The Voyages of Sir James Lancaster to Brazil and the East Indies, 1591-1603*, new ed. with introduction and notes by Sir William Foster, Londres, 1940 (*Hakluyt Society*, nº LXXXV).

MARTIN (François), *Description du premier voyage faict aux Indes Orientales par les Français de Saint-Malo*, Paris, 1604, in-8º. Bibl. Nat. cote : Rés. 0²K 23.

SPILBERGEN (Joris van), *De Reis van Joris van Spilbergen naar Ceylon, Atjeh en Bantam, 1601-1604*, La Haye, Nijhoff, 1933 (*Linsch. Vereenig.*, nº XXXVIII).

c) *1610-1620.*

COUTO (Diogo do), *Observaçoes sobre as principaes causas da decadencia dos Portugueses na Asia, escritas por Diogo do Couto* (en 1611) *em forma de dialogo, como titulo de soldado pratico, publicadas por Antonio Caetano de Amaral, da ordem da Academia real das Sciencias de Lisbõa*, Lisbonne, 1790, in-8º.

BEST (Thomas), *A journall of the tenth voyage to the East India with two Shippes, the « Dragon » and the « Hosiander » (accompanied with the « James » and « Salomon », but these for other Voyages) and in them three hundred and eightie persons or thereabout, written by Master Thomas Best, chiefe commander thereof;* in : Purchas, *His Pilgrims*, Londres, 1625, tome I, ch. VII, p. 456 sqq.

— *The Voyage of Best to the East Indies, 1612-1614*, éd. by Sir W. Foster, Londres, 1934 (*Hakluyt Soc.* nº LXXV).

DOWNTON, *The Voyage of Nicholas Downton to the East Indies, 1614-1615 as recorded in Contemporary narratives and letters*, éd. by Sir W. Foster, Londres, 1939 (*Hakluyt Soc.*, nº LXXXII).

d) *1620-1630.*

BEAULIEU (Augustin de), *Relation de l'estat présent du commerce des Hollandais et des Portugais dans les Indes Orientales ; mémoires du voyage aux Indes Orientales du Général de Beaulieu ;* publié in : Thévenot (Melchisedech), *Relations de divers voyages curieux, qui n'ont point été publiées ou qui ont été traduites d'Hacluyt, de Purchas et d'autres voyageurs, anglois, hollandais, portugais, allemands, espagnols et de quelques persans, arabes et autres auteurs orientaux*, Paris, Cramoisy, 2 vol. in-fº, 1664-1666 ; le récit de Beaulieu se trouve au tome II, numéroté séparément de 1 à 128. Bibl. Nat., cote : G 1459.

— Trad. hollandaise : *De Rampspoedige Scheepvaart der Franschen naar Oostindïen, onder't beleit van de Heer Generaal Auguslyn van Beaulieu, met drie Schepen uit Normandyen*, vertaald door J. H. Glazemaker, Amsterdam, 1669.

— Trad. anglaise : *Memoirs of admiral Beaulieu's Voyage to the East Indies (1619-1622), drawn up by himself*, translated from M. Thevenot's large Collection of voyages ; in : Harris's Voyages and Travels, 1705, t. I, p. 228-335.

LETELLIER (Jean), *Voyage faict aux Indes Orientales par Jean Le Telier, natif de Dieppe, réduit par luy en tables pour enseigner à trouver par la variation de l'aymant la longitude ès dictes Indes*, Dieppe, impr. de N. Acher, 1631, in-4°, 9 p. Bibl. Nat. cote : V. 5964 (1).

e) *1630-1640.*

MUNDY (Peter), *The Travels of Peter Mundy in England, Western India, Achen, Macao and the Canton Province, 1634-1637*, éd. by R. C. Temple, Londres, 1919, 2 vol. (*Hakluyt Soc.* n° XLV-XLVI). Bibl. Nat. cote : Rés. G. 2735. II. 45.

AGOSTINO (Fr.), *Breve racconto del viaggio di due Religiosi Carmelitani scalzi al regno di Achien, nell' isola di Sumatra*, Rome, 1652. Écrit en 1643.

— Cf. BRÉARD (Ch.), *Histoire de Pierre Berthelot*, Paris, 1889.

f) *1640-1650.*

GRAAFF (Nicolaus de), *Reysen van Nicolaus de Graaff naar de vier gedeeltens des Werelds*, Hoorn, 1704, petit in-4°.

— *Voyage de Nicolas de Graaf aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie (avec une relation curieuse de la ville de Batavia et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes)*, Amsterdam, chez J. Fred. Bernard, 1719.
(La traduction française indique le nom de l'auteur avec un seul « f »).

g) *Après 1650.*

FARIA Y SOUSA (Manuel de), *Asia portuguesa*, Lisbonne, 1666-1675, in-4°, 3 tomes. La partie concernant Atjéh se trouve au tome III livre IV, chap. 5 à 7. Nouvelle édition : Porto, 1945-47, in-8°, 6 tomes (*Bibl. hist. de Portugal e Brasil. Serie Ultram.* n° 6).

DAMPIER (Guillaume), *Supplément du voyage autour du monde (contenant une description d'Achin, ville de Sumatra, du royaume de Tonquin et autres places des Indes et de la Baye de Campêche, enrichi de cartes et figures)*, Rouen, chez J. B. Machuel, 1723, 3 tomes.

BOWREY (Thomas), *The papers of Thomas Bowrey, 1669-1713*, éd. Temple, Londres, 1927 (*Hakluyt Soc.*, n° LVIII).

WORM (Johann Gottlieb), *Ostindianische und Persianische Reisen oder 10 jährige auf gross Java, Bengala und ingefolge Herren J. J. Kotelär, Holländischen Abgesandten ... geleistete Kriegsdienste*, éd. Weisen, Francfort et Leipzig, 1745.

SALMON (Th.) und GOCH (van), *Die heutige histoire oder der gegenwärtige Staat der Sundaischen Inseln, als Borneo, Java und Sumatra, aus dem Englischen... ins Deutsche übersetzt*, Altona, 1753.

e) *Recueils de textes.*

DANVERS (F. C.) puis FOSTER (W.), édit., *Letters received by the East India Company from its servants in the East.* Vol. 1 et 2, Londres, 1896-97 ; vol. 3 à 6, Londres, 1899-1905.

TIELE (Dr. P. A.) en HEERES (J. E.), *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Nederlanders in den Maleischen Archipel*, La Haye, Nijhoff, 1890 et 1895 (les lettres datées de 1623 à 1639 sont au tome I, celles datées de 1640 à 1649, au tome II.

BOTELHO DE SOUSA (A.), *Subsidios para a historia militar maritima da India*, Lisbonne, 1947, 4 volumes.

D. *Épigraphiques, archéologiques, numismatiques.*

GOLDIE (W.), *Het een en ander over oudheidkundig monumenten in de XXVI Moekims (IX Moekims Toeng Koeb) in Groot Atjeh, TBG*, 53, 1911, p. 301-313.

MOQUETTE (J. P.), *Verslag van mijn voorlopig onderzoek der Mohammedaansche oudheden in Atjeh en Onderhorigheden, OV*, 1914, tweede kwartaal, p. 73.

BOSCH (F. D. K.), *De inscriptie op den grafsteen van het gravencomplex, genaamd Teungkoe Peuët Ploh Peuët, OV*, 1915.

MOQUETTE (J. P.) en DJAJADININGRAT, *Een merkwaardig ingewikkeld raadsel op een Pasaïschen fragsteen, OV*, 1923.

DJAJADININGRAT (Raden Dr. Hoesein), *De stichting van het « Goenóngan » geheelen monument te Koetaradja*, met 3 Platen, *TBG*, 1916, p. 561-576.

ZIMMERMANN (Victor), *De Kraton van Soerakarta in het jaar 1915* (met 2 platen en 3 plattengronden), *TBG*, 1917, p. 305 à 335.

MILLIES (H. C.), *Recherches sur les monnaies des indigènes de l'Archipel indien et de la Péninsule malaie* (Ouvrage posthume), La Haye, 1871, in-4°, avec 26 planches (les monnaies d'Atjéh sont reproduites aux planches XVI et XVII).

V. *Ouvrages de référence.*

A. *Encyclopédies.*

ENCYCLOPÉDIE DE L'ISLAM (Nouvelle édition, 1960-) ; notamment Art. « Atjéh » par Juynboll et Voorhoeve.

ENCYCLOPAEDIE VAN NEDERLANDSCH OOST INDIE (2e édition, 1917).

ENSIKLOPEDIA INDONESIA, La Haye-Bandung, 1954-56, 3 vol.

B. *Linguistique.*

a) *Malais-Indonésien.*

PURWADARMINTA (W. J. S.), *Kamus umum Bahasa Indonesia* (tjetakan ketiga), Djakarta, 1961.

KLINKERT (H. C.), *Nieuw Maleisch-Nederlandsch Woordenboek* (4e éd.), Leyde, 1930.

FAVRE (Abbé P.), *Dictionnaire Malais-français*, Vienne, 1875, 2 vol.

WILKINSON (R. J.), *A Malay-English Dictionary (Romanised)*, Londres, Macmillan Co, 1959.

ECHOLS (J. M.) and H. SHADILY, *An Indonesian-English Dictionary, Djakarta, Bhratara*, 1963.

KAROW (O.)-I. HILGERS HESSE, *Indonesisch-Deutsches Wörterbuch*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1962.

b) *Atjihais.*

DJAJADININGRAT (R. Dr. Hoesein), *Atjehsch-Nederlandsch Woordenboek*, Batavia, 1934, 2 vol.

KREEMER (J.), *Atjehsch Handwoordenboek*, Leyde, 1931.

LANGEN (J. van), *Woordenboek der Atjehsche Taal.*

c) *Minangkabau.*

THAIB, *Kamoes Bahasa Minangkabau-Bahasa Melajoe Riau.* Batavia, 1935.

TOORN (J. L. van der), *Minangkabausche Spraakkunst*, La Haye, 1899.

d) *Malais de Perak.*

BROWN (C. C.), *Perak Malay ;* in *Papers on Malay subjects*, 2nd series, Calcutta, 1921.

e) *Apports étrangers.*

YULE (H.) and BURNELL (A. C.), *Hobson-Jobson, a glossary of anglo-indian words and phrases*, Londres, 1886.

GONDA (J.), *Sanskrit in Indonesia* (Sarasvati Vihara series, volume 28), Nagpur, 1952, in-4o.

RONKEL (S. van), *Het Tamil - element in het Maleisch, TBG*, tome 45, fascicule 2, p. 97-119.
Cf. compte rendu in : *BEFEO*, 1902, p. 304.

C. *Chronologie.*

CATTENOZ (H. G.), *Tables de concordance pour réduire les dates de l'Hégire*, 1re éd., Casablanca, 1952 ; 2e éd., Rabat, 1961.

D. *Cartographie.*

CORTESÃO (A.), *Cartografia e cartografos portugueses dos seculos XV et XVI*, Lisbonne, 1935, 2 vol.

Kaart v. h. Gebied Bezet in Groot-Atjeh (Sc : 1/40 000), 6 feuilles en couleurs (Bat. topog. Dienst, 1898).

Overzichtskaart v. Atjeh en Onderhoorigheden (Sc : 1/200 000) 16 feuilles en couleurs (Bat. topog. Dienst 1913).

BIK (E. F. T. Arnold), *Gids voor het Gevaren der vaarwaters van Atjeh*, Hydrographisch Bureau te Batavia, 1894, grand in-8°. Bibl. Nat. Cote : 4° V. 3813.

VI. *Études particulières sur l'histoire du Sultanat d'Atjéh.*

A. *Établissement de la chronologie des faits.*

DJAJADININGRAT (Rad. Dr. Hoesein), *Critisch overzicht van de in Maleische werken vervatte gegevens over de geschiedenis van het Soeltanaat van Atjeh*, *BKI*, 1911, p. 135 à 265.

VELTMAN (T. J.), *Nota over de Geschiedenis van het Landschap Pidië* (met een plaat), *TBG*, 1917, p. 15 à 157.

B. *Origine d'Atjéh et participation éventuelle des Čams.*

COWAN (H. K. J.), *Lamuri, Lambri, Lawri, Ram(n)i, Lan-li, Lan-wu-li, Nan-po-li*, *BKI*, 1933, p. 421-424.

SCHLEGEL (G.), *Geographical notes XVI : The old States in the Island of Sumatra*, *TP*, série II ; volume II, 1901, p. 329-377.

KROM (N. J.), *De Naam Sumatra*, *BKI*, 1941, p. 5 sqq.

GERINI (G. E.), *Researches on Ptolemy's Geography of Eastern Asia (Further India and Indo-Malay Peninsula)*, Londres, 1909 (*Asiatic Society Monographs* I).

WINSTEDT (Sir Richard), *Did Pasai rule Kedah in the XIVth cent.?* *JMBRAS*, XVIII, 2, 1940, p. 150.

— *A Pasai chief with a Persian memorial Inscription*, *JMBRAS*, XVIII, 2, 1940, 149.

— *The Early Rulers of Perak, Pahang and Acheh*, *JMBRAS*, X, I, 1932, p. 32 à 44.

NIEMANN (G. K.), *Bijdrage tot de kennis der verhouding van het Tjam tot de talen van Indonesië*, *BKI*, 1891, p. 27 sqq. et p. 339 sqq.

COWAN (H. K. J.), *Het Atjehsch metrum « Sandja » in verband met een tjamsch gedicht*, *BKI*, 1933, p. 149-155.

MORRISON (G. E.), *The Chams of Malacca*, *JMBRAS*, 1951, p. 90-98.

C. *Politique intérieure.*

ROUFFAER (G. P.) *De Hindostaansche Oorsprong van het « negenvoudig » Sultans-zegel van Atjeh*, *BKI*, 59, 1906, p. 349 à 384.

TICHELMAN (G. L.), *Een Atjèsche Sarakata (Afschrift van een besluit van Sultan Iskandar Moeda)*, *TBG*, 73, 1933, p. 368 à 373.

D. *Activités militaires.*

GIBSON-HILL (C. A.), *Alleged death of Sultan 'Alau' d-din of Johor at Acheh in 1613*, *JMBRAS*, XXIX, 1956, p. 125 à 144.

BOXER (C. R.), *The Achinese attack on Malacca in 1629, as described in contemporary portuguese sources;* in : *Malayan and Indonesian Studies*, essays presented to Sir R. Winstedt, Oxford, 1964.

E. *Rapports avec les étrangers.*

WESSELS (C.), S. J., *Uit de missiegeschiedenis van Sumatra; Atjeh in de 16e en 17e eeuw;* in : *Historisch Tijdschrift*, XVIII, 1939, p. 7.

WAP (Dr J. J. F.), *Het gezantschap van den sultan van Achin, 1602, aan Prins Maurits van Nassau en de Oud-Nederlandsche Republiek*, Rotterdam, 1862, in-8°.

SHELLABEAR (W. G.), *An account of some oldest Malay MSS now extant*, *JSBRAS*, n° 31, 1898, p. 107 à 151.

SNOUCK HURGRONJE (Chr.), *Een Mekkansch gezantschap naar Atjéh in 1683*, *BKI*, série 5, III, p. 545-554.

GIBSON-HILL (C. A.), *Raffles, Acheh and the order of the Golden Sword*, *JMBRAS*, XXIX, 1956, p. 1 à 19.

F. *La légende d'Iskandar.*

COWAN (H. K. J.), *De Hikayat Malem Dagang*, thèse, Leyde, 1937.

VII. *Littérature et Soufisme.*

(On remarquera combien ces sujets ont été traités avec plus d'ampleur que les autres).

A. *Littérature.*

1° *Éditions et traductions de textes.*

Pour le *Bustan us-Salatin* et le *Hikajat Atjéh*, voir plus haut, p. 251, Bibl., IV, A, 3 et 4.

MARRE (A.), *Makôta Radja-Râdja, ou la Couronne des Rois, par Bokhâri de Djohore, (traduit du malais et annoté)*, Paris, Maisonneuve, 1878.

MEAD (J. P.), *A romanized version of the Hikayat Raja² Pasai. JSBRAS*, 1914, p. 1 à 55.

MARRE (A.), *Sumatra; histoire des rois de Pasey (traduite du Malay et annotée)*, Paris, Maisonneuve, 1874.

WINSTEDT (Sir R. O.), éd. *The Malay Annals or Sějarah Mělayu, JMBRAS*, 1938, p. 1.226.

2° *Études générales.*

WINSTEDT (R. O.), *A history of Malay literature, JMBRAS*, 1939.

— *Bibliography to « A history of Malay literature ». JMBRAS*, 1939.

HOOYKAAS (Dr. C.), *Over maleise Literatuur*, 2e éd., Leyde, Brill, 1947.

— *Perintis Sastra*, trad. par Raihoel Amar gl. Datoek Besar, Groningen-Djakarta, Wolters, 1951.

LINDEN (A. van den), *De Europeaan in de maleische Literatuur*, Utrecht, 1936.

3° *Études particulières.*

ROOLVINK (Dr. R.), *Hikajat Radja-radja Pasai*, in : *Bahasa dan Budaja*, févr. 1954, p. 3 à 17 (compte rendu par L.-C. Damais, in : *BEFEO*, L, p. 445 à 447).

LEEUWEN (P. J. van), *De Maleische Alexanderroman*, 1937.

WINSTEDT (R. O.), *Bustanu's Salatin, its date and author, JSBRAS*, 1920, p. 151-152.

— *The Genealogy of Malacca's kings from a copy of the Bustanu's Salatin, JSBRAS*, 1920, p. 39-47.

VOORHOEVE (P.), *Van en over Nūrūddin ar Rānīrī, BKI*, 1951, p. 353-368.

— *Twee Maleise Geschriften van Nuruddin ar Raniri* (Public. of the « de Goeje Foundation », n° 16), Leyde, 1955.

B. *Soufisme.*

ARCHER (R.), *Muhammadan mysticism in Sumatra, JMBRAS*, 1937.

JOHNS (A. H.), *Malay Sufism as illustrated in an anonymous collection of XVIIIth cent. tracts, JMBRAS*, 1957.

DOORENBOS (Dr. J.), *De Geschriften van Hamzah Pansoeri*, Leyde, 1933.

NIEUWENHUIJZE (Dr. C. A. O. van), *Samsu'l-dīn van Pasai; bijdrage tot de kennis der Sumatraansche mystiek*, thèse, Leyde, 1945.

RONKEL (Dr. Ph. S. van), *Raniri's Maleische geschrift; expose der Religies, BKI*, 1943, p. 461 sqq.

RINKES (Dr. D. A.), *Abdoerraoef van Singkel; bijdrage tot de kennis van de mystiek op Sumatra en Java*, Heerenveen, 1909.

VIII. *Autour d'Atjéh. — Les états voisins vers 1600-1650.*

A. *Sources.*

a) *Recueils de Textes.*

FERRAND (G.), *Les poids, mesures et monnaies des mers du sud au XVIe et XVIIe siècles*, *JA*, juil.-déc. 1920 ; tiré à part, Paris, Impr. nat., 1921, 269 p.

HEERES (J. E.), *Corpus diplomaticum Neerlando-Indicum*, *BKI*, 7e série, III, 1907.

DULAURIER (Ed.), *Institutions maritimes de l'Archipel d'Asie, traduites en Français (textes malay et bougui)*, Paris, 1845. Bibl. Ec. Lang. Or., cote : HI, II, 11, 4°.

b) *Récits de voyages.*

VAN NECK (J. C.), *De tweede Schipvaart der Nederlanders naar Oost-Indïe onder Jacob Cornelisz. van Neck en Wijbrant Warwijck, 1598-1600*, édité par J. Keuning, La Haye, Nijhoff, 1938-1951 (Linsch. Vereenig., n°s XLII, XLIV, XLVI, XLVIII, L1, L2, L3).

PYRARD (François), *Voyage de François Pyrard de Laval*, nouvelle édition par le Sieur du Val, Géographe ordinaire du Roy, Paris, Billaine, 1679.

METHOLD (William), *Relation des royaumes de Golconde, Tannassery, Pegu, Arecan et autres Estats, situez sur les bords du golfe de Bengale et aussi du commerce que les Anglais font en ces quartiers-là;* in : M. Thévenot, *Relations*, Paris, 1666, Tome II.

FLORIS (Pierre W.), *Son journal à Patane et à Siam ;* in : M. Thévenot, *Relations*, Paris, 1666, Tome II.

VLIET (Jeremias van), *Historiael Verhael der Sieckte en de Dood van Pra Interra-Tsia, 22en Coninck in Siam, en de den Regherenden Coninck Pra Ongh Srij. With french translation of part thereof taken from « Les révolutions arrivées au royaume de Siam » par J. van Vliet, Paris, 1663*, transcribed and edited by Seiichi Iwao, Tokyo, 1958.

TAVERNIER, *Les six voyages de J. B. Tavernier, écuyer-baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de 40 ans*, Paris, 1679, 3 tomes.

c) *Traductions de sources orientales.*

BITTNER (M.) und W. TOMASCHEK, *Die topographischen Kapitel des indischen Seespiegels Mohit*, Vienne, 1897.

SKINNER (C.), *Sjair Perang Mengkasar, the rhymed chronicle of the Macassar war by Entji 'Amin*, edited and translated by —, *VKI*, n° 40, La Haye, Nijhoff, 1963.

HAMMER (von), *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours, traduite de l'Allemand sur la 2e édition par M. Dochez*, Paris, 1844, 3 tomes.

B. *Études.*

WINSTEDT (Sir R.), *A History of Malaya*, rééd. Singapour, Kuala Lumpur, Marican and sons, 1962.

LINEHAN (W.), *A History of Pahang*, *JMBRAS*, 1936.

WOOD (W. A. R.), *History of Siam*, Londres, Fischer Unwin, 1926.

ANDERSON (John), *English intercourse with Siam in the seventeenth century*, Londres, Kegan Paul, 1890.

JOSSELIN DE JONG (P. E. de), *Minangkabau and Negri Sembilan, socio-political structure in Indonesia*, 1re éd. Leyde, 1954; 2e éd. Djakarta, 1960.

FERRAND (G.), *A propos d'une carte javanaise du XVe s.*, *JA*, 1918, p. 158 à 170.

GRAAF (H. J. de), *De Regering van Sultan Agung, vorst van Mataram 1613-1645, en die van zijn voorganger Panembahan Séda-ing-Krapjak 1601-1613. VKI*, XXIII, La Haye, Nijhoff, 1958.

— *De Regering van Sunan Mangku-Rat I Tegal wangi, vorst van Mataram 1647-1677. VKI*, XXXIII et XXXIX. La Haye, Nijhoff, 1961 et 1962.

GROSLIER (B. Ph.), *Angkor et le Cambodge au XVIe s.*, *Annales du Musée Guimet*, Paris, PUF, 1958.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SULTANS D'ATJÉH CITÉS
(avec correspondances des diverses transcriptions)

Nous donnons d'abord la transcription officielle (« indonésienne ») ; puis la transcription de l'*Encyclopédie de l'Islam ;* enfin la transcription « scientifique » (une lettre par phonème, compte tenu de la prononciation malaise)

Les chiffres latins correspondent à ceux de la liste de la page 185.

'Ala ad-Din ou Mansur Sjah (fils du Sultan Ahmad de Perak, 1579-1586) ; VIII
— 'Alā' al-dīn ou Manṣūr Sh̲āh
— Ala ud-Din ou Mansur Šah.

'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah al-Kahhar (c. 1539-1571) ; III
— 'Alā' al-dīn Ri'āyat Sh̲āh al-Ḳahhār
— Ala ud-Din Riayat Šah al Kahar.

'Ala ad-Din Ri'ajat Sjah Sajjid al-Mukammil (1589-1604), X
— 'Alā' al-dīn Ri'āyat Sh̲āh Sayyid al-Mukammil
— Ala ud-Din Riayat Šah Sayid al-Mukamil.

'Ali Mughajat Sjah (?-1530) ; I
— 'Alī Mugh̲āyat Sh̲āh
— Ali Muġayat Šah.

'Ali Ri'ajat Sjah (1571-1579) ; IV
— 'Alī Ri'āyat Sh̲āh
— Ali Riayat Šah.

'Ali Ri'ajat Sjah ou Radja Bujung (c. 1586-1589) ; IX
— 'Alī Ri'āyat Sh̲āh ou Rādj̲a Būyūn̲g̲
— Ali Riayat Šah ou Raja Buyuŋ.

'Ali Ri'ajat Sjah ou Sultan Muda (1604-1607) ; XI
— 'Alī Ri'āyat Sh̲āh ou Sulṭān Mūda
— Ali Riayat Šah ou Sultan Muda.

Iskandar Muda (1607-1636) ; XII
— Iskandar Mūda
— Iskandar Muda.

Iskandar Thani (1636-1641) ; XIII
— Īskandar Thānī
— Iskandar Tani

Salah ad-Din (1530-c. 1539) ; II
— Ṣalāḥ al-dīn
— Salah ud-Din.

Sultan Muda (1579) ; V
— Sulṭān Mūda
— Sultan Muda.

Sultan Sri ʿAlam (1579) ; VI
— Sulṭān Sri ʿĀlam
— Sultan Sri Alam .

Tadj al-Alam (1641-1675) ; XIV
— Tādj al-ʿĀlam
— Taj ul-Alam.

Zainal ʿAbidin (1579) ; VII
— Zayn al-ʿĀbidīn
— Zain ul-Abidin.

p. 93
over Djohor et Pahang
étaient les carefours ",

p 92
à detruire la factorie
hollandaise

p. 100
over de captieves
die op straat stierven

ADDENDA

I. *Rapports avec les étrangers.*

a) *Rapports avec l'Inde.* On rapprochera de ce qui est dit, ci-dessus, p. 116, ces passages de B. Schrieke, *Indonesian sociological studies*, 1959, tome II, p. 390, note 112 :

« *Dagh-Register 1640-1641*, 206f, makes mention of a costly gift from Aurengzeb to the Sultan of Achin, « only requesting that a few elephants might be sent him ». A present of eight elephant was accordingly made (*Dagh-Register 1641-1642*, 97 ; cf. Tiele-Heeres, *Bouwstoffen*, III, 99f)... Indian rulers (including Aurangzeb, both as prince and as grand mogul) and lords (*khan-khanān*, for example) traded with Achin and its dependencies on the Malay Peninsula, with their own or other ships... It was primarily elephants that interested them, especially the *khan-khanān* (*Dagh-Register 1661*, 118). »

Ibidem, p. 245 :

« It is not surprising then, that the squadron of ships from Zeeland which called at Achin on 23 August 1601, after having visited the island of Anjouan, one of the Comoro Islands off the east coast of Africa, the previous month, had been given a letter of recommendation in Arabic to carry from the island to the Sultan of Achin, nor is that they in turn received from the sultan an introduction to the great Emperor Akbar when they made plans to sail to Cambay the next year. In 1649, mention is made of a missive and a gift from the king of Maldive Islands to the ruler of Achin. »

b) *Rapports avec Java.* On rapprochera de ce qui est dit, ci-dessus, p. 114, le passage de B. Schrieke, *Indonesian sociological studies*, 1959, tome II, p. 222, où il est dit que Mataram chercha à établir des contacts avec Atjéh : « Mataram renewed contact with Achin » (au temps de Mangkurat I).

II. *Cérémonial avec lequel les ambassadeurs sont reçus à Atjéh.* On rapprochera de la description faite ci-dessus, p. 140, celle que donne B.-Ph. Groslier, pour le Cambodge, dans son ouvrage : *Angkor et le Cambodge au XVI*e *s.* in *Annales du Musée Guimet*, Paris, PUF, 1958, p. 156 :

« De la cour et de son cérémonial, nous ne savons à peu près rien. Le seul passage à cet égard est celui où Aduarte (*Historia de la Provincia del Sancto Rosario... en Philippinas*, Manille, 1640, p. 283-4) décrit la réception à la cour de Phnom Penh en 1603, d'une lettre envoyée par le Gouverneur des Philippines. La missive fut placée sur un plateau et chargée dans le baldaquin doré d'un éléphant. Précédé d'un orchestre et de gardes, suivi par les Espagnols à cheval, l'éléphant se rendit au palais et la lettre fut présentée au roi sur le plateau. Le souverain accordait audience assis sur une petite estrade de bois doré. »

III. *Sépultures royales.* A rapprocher de ce qui est dit ci-dessus, p. 135 et 150.

Dans un article intitulé *De ceremonie van het « poela balèë » op het graf van Soellan Iskandar II van Atjéh (1636-1641)* « La cérémonie de la « pierre dressée », sur la tombe de Sultan Iskandar Tani d'Atjéh (1636-1641) », publié dans le *TBG* de 1929 (Deel LXIX, p. 97 à 134), R. A. Dr. H. Djajadiningrat attirait l'attention sur deux passages du *Bustan us-Salatin*, où il était fait assez longuement mention d'un genre particulier de cérémonie, consistant à dresser *(menanam)* la stèle funéraire sur la tombe d'un défunt. Dans le premier cas il s'agit des stèles expédiées par Iskandar Tani à Pahang (cf. ci-dessus, p. 94, n. 8), dans le deuxième cas, il s'agit de la cérémonie qui eut lieu après la mort d'Iskandar Tani lui-même. Le texte de ce deuxième passage est transcrit en caractères latins, à la fin de l'article (p. 112 à 134).

B. Schrieke (*Indonesian sociological studies*, 1959, tome II, p. 259 et 260) voit dans ce rite la survivance d'une coutume mégalithique, apparentée aux cérémonies de déification qui pouvaient avoir lieu à Java. Il va même plus loin et avance la séduisante hypothèse, selon laquelle ce serait à cet usage, pratiqué de temps immémorial à Soumatra, que feraient allusion les textes arabes et chinois qui parlent d'étranges «dalles en or» que chaque souverain aurait immergées au fond d'un lac ; Ferrand signale un usage comparable au Čampa.

IV. *Origine de Nur ud-Din ar-Raniri.* A ajouter à ce qui est dit, ci-dessus, p. 19 et 152.

Dans un article, intitulé *De Herkomst van Nur uddin Ar-Raniri*, « L'origine de Nur ud-Din ar-Raniri », publié dans les *BKI* de 1955 (deel III, p. 137 à 151), le Prof. Dr. G. W. J. Drewes, pense pouvoir établir que Rānīr est la ville de la rive droite de la rivière Tapti qui se nomme aujourd'hui Rander. Ce toponyme a subi de nombreuses altérations sous la plumes des voyageurs du XVIIe s. Thévenot par exemple la nomme « Renelle ».

V. *Études récentes sur Atjéh.* Il semble que depuis quelques années, l'histoire d'Atjéh fasse davantage l'objet de l'attention des chercheurs.

Nous avons déjà mentionné (ci-dessus, p. 21, n. 3) l'entreprise de M. Penth qui se propose de traduire en allemand la totalité du *Hikajat Atjéh*.

En 1963 (cf. Bulletin de l'Agence de presse Antara, en date du 5 octobre 1963), un historien pakistanais, M. Allama Quadri, séjournait un temps à Atjéh et s'en allait avec la « certitude » que la région du Sind avait joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la culture atjihaise. Il allait même jusqu'à expliquer le nom d'Atjéh par « Achchay », qui signifierait « plaisant » (« nice, fine ») en urdu...

Dans un article intitulé *Notes on materials for the study of Atjeh in the Cornell University Library*, publié dans la revue nouvellement créée *Indonesia* (n° 1, New York, avril 1966, p. 124 à 130), M. J. Echols signale, entre autres matériaux, relatifs essentiellement à l'histoire moderne et contemporaine, une « dissertation » qui ne paraît pas avoir encore été publiée : Arun Das Gupta, *Acheh in Indonesian trade and politics, 1600-1641*, Cornell University, 1961. Nous regrettons, bien sûr, de n'avoir pu la consulter.

Du côté indonésien, nous nous devons de signaler, en plus de l'édition du *Hikajat Atjéh*, par Teuku Iskandar, abondamment utilisée dans notre étude, divers ouvrages que nous n'avons pu consulter que depuis notre arrivée en Indonésie.

Signalons essentiellement : 1° H. M. Zainuddin, *Singa Atjeh* « Le lion d'Atjéh », Medan, 1957, biographie, quelque peu romancée du Sultan Iskandar Muda ; 2° H. M. Zainuddin, *Tarich Atjeh dan Nusantara* « Histoire d'Atjéh et de l'Archipel », vol. I seul paru, Éd. « Iskandar Muda », Medan, 1961, 439 p. avec illustrations ; 3° Iljas Sutan Pamenan, *Rentjong Atjeh ditangan wanita, Zaman pemerintahan radja-radja puteri di Atjeh, 1641-1699* « Le *rentjong* — arme blanche typiquement atjihaise — d'Atjéh aux mains des femmes, période où Atjéh passe sous l'autorité des reines, 1641-1699 », Djakarta, 1959, dactylographié.

Ces ouvrages sont intéressants, bien que les références soient rares et qu'il soit fait souvent une place trop grande aux sources et aux études hollandaises ; il semble notamment qu'aucun des deux auteurs n'ait utilisé l'*Adat Atjéh* ou le *Hikajat Atjéh*. L'ouvrage intitulé *Tarich Atjéh* ne concerne pas uniquement l'histoire d'Atjéh. On y trouve des développements sur les autres sultanats de Soumatra ainsi que diverses notations qui pourraient intéresser l'ethnographe.

Nous citerons à part, la belle thèse du Dr. Tudjimah (depuis directrice de la section des études arabes à l'Université d'Indonésie, à Djakarta), qui a édité, traduit en indonésien et commenté, un texte de Nur ud-Din ar-Raniri : *Asrār al-insān fi ma'rifa al-rūh wa'l-raḥmān*, publ. de l'Université, Djakarta, 1961, 477 p.

Djakarta, avril 1967.

INDEX

Les noms géographiques et ethniques sont précédés d'un astérisque (*).

Les noms de personnes sont en majuscules ; pour les anthroponymes malais, on a adopté ici l'orthographe en usage en Indonésie.

Les noms d'ouvrages et les noms communs étrangers sont en italique.

Quand le numéro de page est en italique, c'est que le terme fait l'objet d'un certain développement.

'ABD UR-RAUF de Singkel, sufi soumatranais, *163*.
ABŪ'L FAẒL, auteur de l'*Akbar Nameh*, 10, 79, 158.
ABŪLFIDĀ, 31.
acier (cf. aussi « fer »), 110, 116.
adat, « coutume », *21*.
Adat Atjéh, 11, 14, *21 et 22*, 57, *73 à 76*, 79, 88, 89, 102, 103, *109 à 111*, 113, 125, 138, 144, 146, 147, 155, 170, 171.
*Aden, 35.
administration, *76 et 77*.
affranchissement, *58 et 59*.
AHMAD ḲUSHĀSHI, sufi, 160, 163.
AHMED SJAH, de Pahang, 92.
ail, 52.
ajapan, restes de la table du Sultan, 146, 173.
AKBAR, Grand Mogol, 21, *79*, *158*.
Akbar Nameh, 79, *157 et 158*.
'ALA AD-DIN RI'AJAT SJAH
(1) al Kahhar, 1539-1571, *37*, 106, 117, 167, 186.
(2) Sajjid al-Mukammil, 1589-1604, 20, 23, 39, 57, *69 et 70*, 72, 78, 85, 95, 96, 102, 118, 119, 121, 135, 154, 155, 166, 167, 169, 172, 186, *193 à 196*, 227.
(3) de Djohor, 92.
'ALA AD-DIN, de Perak, ou Mansur Sjah, 38, 168, 186.
alcool (cf. aussi « arak »), 65, 81, 200.
ALEXANDRE LE GRAND, *169 à 171*, 226.
alfandègue, service des douanes, 81, *102 à 104*, 140.
alimentation (cf. aussi « riz », « poisson »), *52*, 141.
'ALI MUGHAJAT SJAH, *36 et 37*, 185.

'Ali ri'Ajat Sjah
(1) 1571-1579, *37 et 38*, 63, 186.
(2) ou Radja Bujung, c. 1586-1589, 38, 186.
(3) Sultan Muda, 1604-1607, 61, *70*, 96, 186, 199.
alliages, *50*.
aloës, 32, 62, 222, 224.
Amaral (A. C. do), éditeur de Diogo do Couto, 27.
ambassades :
— atjihaise à Istambul, en 1562, *37*, 117.
— atjihaise en Hollande, en 1602, 78, *123*.
— turque à Atjéh, 117, *222 à 227*.
— siamoise à Atjéh en 1613, *115*.
— anglaises à Atjéh, *24*, *121 et 122*, *241 à 243*.
— hollandaises à Atjéh, *124 et 125*, *239 à 241*.
— portugaises à Atjéh, 27, *95*, *97 et 98*, *227 à 235*.
ambassadeurs :
— fonctions, 75, 155, *215 à 218*.
— cérémonial de leur réception à Atjéh, *140 et 141*, 224, 228.
*Amboine, 18.
amendes, 80.
amputations, *80*.
Anderson (J.), 14.
*Anglais, Angleterre, 1, 22, *24*, 39, 45, 73, 84, 102, 104, 118, 119, *121 et 122*, 143, *241 à 245*.
Annales malaises, cf. *Sedjarah Melaju*.
arabe (langue), 119, 180.
*Arabes, Arabie, 33, 34, 47, 61, 101, 113.
*Aracan, 116.
arak (cf. aussi « alcool »), 141, 143.
argent :
— métal, 133, 137, 141.
— monnaie, *107*.
armes, armement, 65, 74, *90*, 141.
arsenal, 131.
arrière-pays, *60 à 65*, 67, *77*, 88, 110.
artillerie (cf. aussi « canons »), 50, *90*, 118.
artisans, *49 à 51*, 58, 114.
*Aru, 31, 37, 83, 92, 98, 177.
*Atjéh :
— nom et transcriptions, *9 à 11*.
— historiens d'Atjéh, *13 à 17*.
— origines du Sultanat, *34 et 35*.
— au XVIe s., *35 à 39*.
— rade et port, *41 à 43*.
— agglomération, *44 à 48*.
— population au XVIIe s., *46*.
— guerre d'Atjéh (fin XIXe s.), 9, 15, 16, 29, 34.

*Atjéh Dar us-Salam (cf. «*Atjéh-agglomération »).
atjihais (langue), *8*, 17, *54 à 56*, 74.
aubaine (droit d'), *73 et 74*, 121.
AURANGZĪB, Grand Mogol, 163, 265.
automate, *169*.
*Ayuthia, 47, 115.

badju, sorte de jaquette, 50, 103, 131, 142.
bahar, unité de poids, 33, 66, 93, 104, 108, *131*, 246.
Bahasa dan Budaja, 7, 159.
BAHMAN SHAH, Souverain du Deccan (XIVe s.), 171.
bain royal :
— rituel, *146*, 147.
— d'agrément, *143*.
*Bait ur-Rahman (cf. « mosquée »).
balai, construction destinée à la vie publique, 79.
— *balai besar*, Siège de l'administration centrale, 75.
— *balai furdah*, Bureau du port et des douanes, *102*.
bambu :
— matériau de construction, 47, 129.
— caparaçon d'élépant en *bambu*, 148.
— écriture sur *bambu*, 63.
— mesure, 61.
*Banda Atjéh, 128.
*Bandar Ma'mur (cf. aussi « *Atjéh-port »), 223, 228.
banquets, offerts par le Sultan, *141*, *143*.
*Bantam (cf. « *Banten »).
*Banten, 9, 18, 23, 181.
BARASSIN (J.), 25.
*Barat, 31.
BARROS (J.), Historien portugais, 9.
*Barus (ou Baros) (cf. aussi « *Fansur »), 9, 30, 31, 64, 94, 98, 116, 161, 177, 206.
*Basman, 31.
BASTIAENSZ (Cornelis), Marchand néerlandais, 23, 122.
*Bataham, 64, 98.
*Batak, 37, *63*, 161.
*Batavia, 2, 18, 26, 42, 124.
*Batu Sawar, capitale de Djohor, 84, *92*.
BEAULIEU (Général Augustin de), Marin français, *25 à 27*, *193* et *passim*.
*Bengal, Bengali, 33, 34, 47, 111, 116.
benjoin, 33, *64*, 110, 116.
benlara, héraut d'arme, 76.
BERTHELOT (Pierre), Pilote français devenu Carme déchaux, 27, 97, 98, *233 à 235*.
BEST (Thomas), Ambassadeur anglais, *24*, 50, 55, 115, *121*, *143*, 168, 176.

bétail, *60*.
bétel, 141, 145, 233.
beurre, 110, 116.
bézoard, 62.
*Biar, 36.
*Birmans, 99.
blang, un des aspects de la campagne atjihaise, *77*.
bois :
— d'œuvre ou de chauffage, 36, 42, 59.
— précieux, 62, *110*.
borax, 110.
Botelho (Nuño Alvarez), Capitaine portugais, *97*, *247 et 248*.
*Bouguinais, 164, 182.
Braddell (T.), 14, 22.
Braudel (F.), 35.
Bréard (Ch.), 27, 42.
Brigueville (Chevalier de), Marin français, 25.
Brito (Jorge de), Amiral portugais, 36.
Buchari al-Djauhari, Auteur du *Tadj us-Salatin*, *154*.
buduanda, gardes du corps, 76, *138*.
buffles :
— chair consommée, 52.
— élevage, 59, 60.
— chasse, *63*, 143.
— combat de buffles, 144.
— sacrifice, *145*, *149*.
Bustan ul-Arifin, 153.
Bustan us-Salatin, *19 et 20*, 61, 81, 91, 93, 94, 124, 132, 133, 136, 150, 151, *152 à 154*, 161, 175, *197 à 202*.

cadi, juge, 80 et 81, 145, 195.
café, 111.
*Calicut (cf. aussi « *Malabar »), 116.
*Cambodge, 115, 265.
campagnes militaires d'Iskandar Muda, 17.
— contre Deli et Aru, 91 et 92.
— contre Djohor, 92.
— contre Pahang, *92*, *94*.
— contre Kedah, *93*.
— contre Nias, *94*.
— contre Malaka, *96 et 97*.
camphre, 32, 61, *64*, 110, 116, 117.
canon (cf. aussi « artillerie »), 37, 43, 45, 50, 86, 87, *90 et 91*, 93, 118, 130, 131, 148.
cash, monnaie d'Atjéh, 51, *106 et 107*.
Castro (Martin Affonso de), Amiral portugais, 96.
*Ceylan, 89, *125*.

*Champa, *35*, 115.
change, changeurs, 51, 58.
chape (cf. « *ljap* » et « sceau »).
charpentiers, *51*, 114.
chasse, 63, *143*, *212*.
chevaux :
— sauvages dans l'arrière-pays, 44.
— élevage, 60, *89*.
— importés, 89.
— exportés, 89.
— cavalerie, *89*.
— course de chevaux, 144, *229 à 233*.
*Ch'ieng mai, 115.
*Chine, Chinois :
— contacts anciens, *32*, 61, 66, *112*.
— commerce, 56, *112 à 114*, 117, 182, *222*.
— produits chinois, 116, 141.
— artistes et artisans chinois, *114*, *136*, 208.
Choisy (Abbé de), 1.
Chouen-fong hiang-song, 10, 29.
cire, 62, 110.
cloche (d'origine chinoise), *112*.
clous, 111.
cochons sauvages, 42.
cocotier, 110, 136, 208.
code maritime, 111.
Cœdès (G.), 1, 30, 31, 159.
Coen (J. P.), Fondateur de Batavia, 18.
commerce :
— à Pasai et Pidir, *33*.
— marchés à Atjéh, *46*.
— taxes commerciales, *73*, *102 à 104*.
— monopole, *101 et 102*.
— monnaie, *105 à 109*.
— produits échangés, *109 à 111*.
— marchands étrangers, *112 à 125*.
Compagnie des Indes Orientales (néerland.), 2, 18, 28, 124.
Compostel (Jacob), Marchand néerlandais, 124.
confiscations, *73*.
conscription, 90.
construction (de bâtiments d'habitation), 47, *59*.
Conti (Nicolo de), Voyageur italien, 31.
corail, 111.
*Coromandel, 61, 64, 66, 74, 89, 116.
Cort verhael, de Fr. de Houtman, *24*, *235*.
coton, cotonnades, 65, *111*, 116, 117, 122.
couronne, 144.

Couronne des Rois (cf. « *Tadj us-Salatin* »).
Couto (Diogo do), Historien portugais, 27, 38, 118.
coq (combats de), *144*.
Cowan (H. K. J.), 18, 31, 34 et 35.
Croc, Ambassadeur hollandais à Atjéh, 65, 124.
cuivre, 50.
cultures (cf. « riz » et « poivre »).

Da Asia, de J. de Barros, 9.
*Dagroian, 31.
dalam (cf. aussi « palais »), *127 à 131*, 173.
Damais (L.-C.), 7, 10, 17, 21, 36, 56, 106, 159.
Dampier (W.), Voyageur anglais, 28, 46, 49, 51, 52, 57, 58, 61, 65, 109, 113 et 114, 117, 182.
danse, danseuses, 131, *142 et 143*.
Dārā Shikūh, Philosophe indien, *163*.
*Dar ud-Dunia (cf. « palais »).
*Dar ul-Isjki, rivière, 130, *132 et 133*, 206.
*Dar ul-Kamal, *35*, 166, 186.
dattes, 110.
Datu Negara, Mage Batak, 63.
Datu Tenggaran, Mage Batak, 63.
Davis (John), Pilote anglais, *24*, 38, 46, 47, 56, 78, 85, 88, 104, 106, 107, 108, 113, 118, *121*, 128, 135, 146, 147.
Dawis (cf. « Davis »).
*Daja, 36, 61, 85, 98.
dé (jeu de), 81.
De Atjéhers, de Snouck Hurgronje, 10, 15.
*Deli, 36, 64, 83, 91, 98, 100.
Denis de la Nativité (Frère) (cf. « Berthelot »).
dette (esclavage pour), *59*.
dévaluation, *108 et 109*, 125.
dhikr, récitation de formules religieuses, 163, 162.
diamants, 74, 116, 124, 131, 144, 230.
divorce, *53*.
Djajadiningrat (Raden H.), *17*, 19, 20, 27, 29, 134, 185.
Djohan Alam, nom d'Iskandar Muda, 21, 169.
*Djohor, 20, 38, 67, 84, *92*, 96, 98, 100, 108, 154, 200.
Dong Dawis, Ambassadeur portugais, *95*, *227 à 233*.
Dong Tumis, Ambassadeur portugais, *95*, *227 à 233*.
douaire, 53.
douanes, 22, *73*, *102 à 104*.
Downton, Marchand anglais, *24*, 122.
Drewes (G. W. J.), 22, 74, 75, 77.
Dulaurier (Ed.), *14*, 170.
dynastie des Sultans d'Atjéh, 17, *35*, *69*, *185 à 187*.

eau de rose, 111, 206.
éducation des enfants, *53 et 54*, 155, *169*.
éléphants :
— force défensive d'Atjéh, 41, 45, *88*, 96.
— employés à tirer les galères, 86, 88.
— combats d'éléphants, *144*.
— dans les défilés, 97, 130, *148*.
— chasse aux éléphants, 143, 169, *212*.
— exportation, *89*, 110, *265*.
— dressage, *88*, 131.
— mort des éléphants de Kedah, 93.
— jouet en forme d'éléphant, 169.
Elizabeth, reine d'Angleterre, 24, 118, 121, *241*.
encens, 62, 150, 212.
Entji' amin, poète makasarais, 164.
épave (droit d'), *74*, 121, 122.
épée, 51, 76, 145, 148, 173, 224.
épices (cf. aussi « poivre » et « girofle »), 24, *35*, *110*.
esclavage, esclaves :
— besoin d'esclaves pour la culture, *60*, 67, 83, 99.
— esclaves s'occupant de pêche, 49.
— esclaves faisant le commerce de l'or, 65.
— esclaves royaux, 47, *59*.
— condition des esclaves, *58 et 59*.
— commerce des esclaves, 84, 111.
— importés de Coromandel, 61.
— importés de Nias, 94.
— esclaves portugais, 59.
*Espagne, Espagnols, 84, 87, 102, 107, 118, 121, 182.
Essex (Comte d'), Protecteur de John Davis, 24, 113.
étain, 106, 110, 133.
eunuques, 81, 97, *138*, 148, 230.
éventail, 111, 143.
exportations, 61, 66, *109 à 111*, 121.

Faḍl Allāh al-Burhānpūrī, Sufi indien, 160.
Fakir Radja Indra Purba, Précepteur d'Iskandar Muda, 169.
famines :
— à Atjéh, 61, 100, 199.
— à Kedah, 93.
— au Gujrat, 117.
*Fansur (cf. aussi « *Barus »), 30, 31, 61, 161.
fantassins, *90*.
Faria y Sousa, Historien espagnol, 27, 87, 96.
femmes :
— condition des femmes à Atjéh, *53*.
— femmes du palais, 121, 131, *137 et 138*, *141 à 143*, 151, 173, 174.

fer, 50, 65, *91*, 110, *116*.
*Ferlec, 31.
Ferrand (G.), 10, 30, 31, 98, 180.
fêtes, *139 à 149*.
Filliozat (J.), 31, 51, 89, 116, 209.
finances, *72 à 74*, 201.
flotte (cf. aussi « galères »), 45, 51, 68, *85 à 87*, 92, 93, 96, 118.
fonction royale (cf. aussi « *keris* », « *regalia* » et « sceau »), *171 à 174*.
forêt (produits de la), *61 à 64*, 110, 111, 224.
fortifications :
— absence de remparts, 41, 45.
— près de l'embouchure et sur le rivage, *43*, *45*.
— poliorcétique, *91*.
Foster (Sir W.) 24, 25, 28.
*France, Français, 22, *25*, 102, 104, 119, *120*, *245 à 248*.
funérailles, *54*, *150 à 151*.

galères, 45, 51, *85 à 87*, 93.
*Gamispola, 36, 41.
gampõng (cf. aussi « *kampung* »), 128.
garde du Sultan, 51, 75, 131, *138*.
gedubang, sorte de coutelas, 63.
genre de vie des Atjihais, *51 à 56*.
*Ghuri, 168.
girofle, 110, 124.
*Goa, 27, 35, 38, 97, 235, 247.
*Golconde, 116.
golok, arme blanche à un seul tranchant, 224.
Graaff (Nicolas de), Voyageur hollandais, *28*, 41, 43, 45, 46, 50, 89, 124, 135, 138.
guet, 45, 47, 57, 76, 89.
*Gujrat, Gujrati, 19, 33, 42, 47, 111, 113, 116, *117*, 122, 151.
gunungan, édifice dans le parc de Sultans, 29, 128, *133 et 134*, 149, 173, *207*.

habitat, *47 et 48*, 51.
Hambis (L.), 31, 41.
Hamzah Fansuri, Sufi soumatranais, *161*, 163.
héritages, 73.
Hiang ta, 29.
hiérarchie sociale, *56 à 59*.
hikajat, genre littéraire, 8, 20, 153.
Hikajat Atjéh, 8, 11, *20 et 21*, 22, 35, 45, 62, 63, 79, 88, 95, 115, 117, 136, *157 à 159*, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, *222*, *227*.
Hikajat Iskandar Zulkarnain, 158.
Hikajat Makah Medinah, 22.
Hikajat Malem Dagang, 18, *22*, 87.

Hikajat Malem Diwa, 158.
Hikajat Radja-radja Pasai, 19, 158.
Hikajat Sri Rama, 158, 163.
History of Sumatra, de W. Marsden, 13.
*Hollande, Hollandais, 2, 18, 22, *23 et 24*, 26, 27, 39, 65, 73, 84, 91, 96, 97, 101, 102, 103, 119, 121, *123 à 125*, *235 à 241*.
Hooykaas (C.), 154.
Houtman (Cornelis de), Marin néerlandais, 2, 18, *23*, 85, 113.
Houtman (Frederik de), Marin néerlandais, 18, *23*, 55, 81, *235 à 239*.
hulubalang, chef de guerre, 75, 77, 146.

Ibn Baṭūṭā, Voyageur maghrébin, 31, 32, 105.
Ibn Sa'īd, Chroniqueur, 31.
dolâtres à Atjéh, 46, 47.
i*Ilāmurideśam, 31.
importations, 61, *110 et 111*, 121.
incendies, *48*.
*Indes, Indiens (cf. aussi « *Bengal », « *Coromandel », « *Gujrat », « *Malabar »), 19, 21, 32, 42, 45, *79*, 91, *116 et 117*, *265*.
*Indrapura, 38, 98.
inondations, *47*.
Iskandar Muda :
— arbre généalogique, ancêtres, 20, *165 et 166*.
— date de naissance, *168*.
— enfances, 20, *168 et 169*.
— avènement, *70 à 72*.
— politique intérieure, *74 à 77*.
— campagnes militaires, *91 à 98*.
— conception du pouvoir, *171 à 174*.
— mort et succession, *175 et 176*, *201 et 202*.
— tombeau, *135*.
— légende, 16, 22, 178.
Iskandar Thani :
— avènement, 93, 175.
— supprime les ordalies, 80.
— aménage les jardins, 132.
— fait un pèlerinage à Pasai, *150*, *209 à 212*.
— donne ordre de rédiger le *Bustan*, 19.
— entretient de bons rapports avec la Péninsule, *94*.
— capture une ambassade portugaise, 27, *97*.
— funérailles et tombeau, *135*, *151*, *266*.
*Istanbul (cf. aussi « *Rum »), 37, 117.
ivoire, 110, 230.

Jacques I, Roi d'Angleterre, 24, 25, 130, 135, 170.
Jacquet (E.), 13.
James I (cf. « Jacques I »).

*Japon, Japonais, 18, 101, 182.
jardins (du palais des Sultans), 29, *132 et 133*, *202 à 209*.
Jardin des Sultans (cf. « *Bustan us-Salatin* »).
jarres, 110, 116.
*Java, Javanais, 9, 26, 33, 59, *114 et 115*, 164, *265*.
jeuëë, van atjihais, 9.
jeux de hasard, *81*, 114, 200.
jinamèë (cf. « douaire »).
JOHNS (A. H.), 160.
jouets, *169*.
justice, 73, *79 à 81*, 138, *172*.

kampung, village ou quartier urbain, 47, 77, 172.
kandang, sépulture des Sultans, 29, *134 à 135*.
kapur (cf. « camphre »).
karkun, greffier, secrétaire, 75, 76, 102, 155, *213 à 215*.
kaum, division administrative moderne à Atjéh, 77.
kawal (cf. « guet »).
*Kedah, 66, 67, 84, 91, *93*, 98, 100, 163.
keraton, demeure royale à Java, 128.
keris, poignard :
— arme d'apparat, 140, 142, 224, *230*.
— symbole de l'autorité suprême, *78*, 173.
*Kling, 33, 102, 111.
*Kreuëng Atjéh, rivière d'Atjéh, 9, *44*.
*Kreueng Daroj (cf. « *Dar ul-Isjki »)
kupang, unité de compte, 106, 107, 108.
*Kuta Biram, forteresse, 95, 228, 233.
*Kuta Radja, 9, 15, 29, 134.

*Labu, 98.
*La Haye, 78, 241.
laissez-passer, autorisation de commercer, *101*.
lakhon Nora, 159.
laksamana, titre d'un des dignitaires d'Atjéh :
— préside le tribunal de commerce, 81.
— s'occupe de l'armement des galères, 86.
— commande une expédition contre Kedah, 93, 97.
— échoue devant Malaka, *97*, 200.
LA LOUBÈRE, 1.
*Lambri (cf. « *Lamuri »).
*La Mekke, 15, 20, 22, 137, 161, 163, 225, 226.
*Lamri (cf. « *Lamuri »).
*Lamuri, *30 et 31*, 35, 36, 41.
LANCASTER (James), Ambassadeur anglais à Atjéh, *24*, 48, 49, 50, 55, 61, 74, 85, 88, 101, 104, 107, 116, *121*, 122, *243*.
*Lan Ch'ang, 115.

*Langkawi (Pulau), 66, 67, 84, 93.
lantjara, sorte de navire, 36.
*Lan-wou-li, 31.
laxemane (cf. « *laksamana* »).
*Le Caire, 35, 65.
législation, 18, *74 à 76*, 181.
LETELLIER (J.), Pilote de Beaulieu, 26.
LINSCHOTEN (J. H. van), Marin hollandais, 38, 95.
littérature, *151 à 159*.
LOEB (E.), 16.

mabain, salle d'audience, règle de gouvernement, 75.
*Madagascar, 23, 26, 112, 147.
*Madjapahit, 31, 150.
madjelis, session, cérémonie, 21, *75*, 144, 145, 146.
*Madras, 182.
MAGALHÃES GODINHO (V.), 35.
MA HOUAN, Compagnon de Tcheng Ho, 32.
*Makasar, 111, 176, 181, 182.
*Makota Alam, *35*, 166, 185.
MAKOTA ALAM, Nom d'Iskandar Muda, 170.
Makota Radja-radja (cf. « *Tadj us-Salatin* »).
*Malabar, 32, 35, 37, 111, 116, *117*.
malais (langue), *7*, 19, 23, *54 et 55*, 151, 180.
*Malaka :
— code maritime du XVe s., 111.
— prise par les Portugais en 1511, 33, 35.
— activités commerciales, 36, 47, 92, 95, 101.
— hostilités avec Atjéh au cours du XVIe s., 37, 38, 117.
— échec de l'attaque atjihaise de 1629, *96 et 97*.
— prise par les Hollandais en 1641, 2, 18, 182.
*Manincabo (cf. « *Minangkabau »).
MANSUR SJAH :
(1) cf. 'ALA AD-DIN de Perak, 38.
(2) père d'Iskandar Muda, 158, 167, 168.
marchands :
— atjihais, *46*, 56, 58, *81*, *108*, *111*.
— étrangers, *112 à 125*.
marchés, *46*, 49, 51, 52, 72.
MARCO POLO, 31.
mariage (des parents d'Iskandar Muda), *168*.
MARRE (A.), 19, 23, 154.
MARSDEN (W.), 11, *13*, 45, 109.
MARTIN (François), Voyageur français, *25*, 41, 55, 57.
mas, monnaie d'or d'Atjéh, *106 à 108*, 113.
MASCAREÑAS (Pedro), Officier portugais, 96.
*Masulipatam, 65, 107, 111, 116.

*Mataram, 18, 99, 181.
matrimonial (régime), *53*.
MAULANA MAḲṢŪD, Graveur d'Akbar, 79.
*Medan Chairani (cf. « *Medan Chajjali »).
*Medan Chajjali, Grand'place d'Atjéh, *133*, *207*, 223, 228.
médecine :
— épidémie à Kedah en 1619, *93*.
— maladie d'Iskandar Muda, *174*.
— Portugais ; médecin d'Iskandar, *59*.
— propriétés curatives des eaux d'Atjéh, *44*, *225*.
— naphte, comme médicament pour le Grand Seigneur, *222*.
*Médine, 22, 161, 163, 225, 226.
MEILINK ROELOFSZ, 1.
MENDONÇA (Diogo de), Amiral portugais, 96.
menjan (cf. « benjoin »).
menuisiers, 51, 114.
Mercure français, *247*.
merigne, officier du guet, 80.
METHOLD (W.), Voyageur anglais, 112.
MIDDELTON (H.), Capitaine anglais, 101.
miel, 62.
MILLIES (H. C.), 14, 29, *105*.
*Minangkabau, *64 et 65*, 98, 137.
*Mindanao, 47, 51.
mines, 62, 65.
Ming che (Histoire des Ming), 28, *218 à 222*.
minjak tanah (cf. « naphte »).
MIRANDA (Francisco de), Amiral portugais, 96.
Mirat al-Muminin, 162.
Miroir des croyants (cf. « *Mirat al-Muminin* »).
miroirs, 74, 111, 134, 136, 137, 141, 148.
*Moghul (pays du), Indes, 225, 226.
*Moka, 223.
monnaie :
— à Atjéh, 14, 51, *105 à 109*.
— à Barus, 64.
— à Pasai et à Pidir, *105 et 106*.
monopole, 99, *101 et 102*, 104, 125.
MONTMORENCY (M. de), Marin français, 120.
MOQUETTE (J. P.), 17, 29, 135, 185.
MORA RATISA (cf. aussi «'ALI RI'AJAT SJAH (2) »), 38.
*Mores (cf. « Musulmans »).
mosquées :
— dans la forteresse du port, 43.
— dans la ville, *46 et 47*.
— « Bait ur-Rahman », 46, *137*, 145, 171, *225*.
— dans les jardins du palais, 136, 208.

MOUCHERON (Balth. de), Commerçant de Hollande, 23.
MUHAMMAD IBN TUGHLUQ, Sultan de Delhi (1325-1351), 171.
mukim, division administrative moderne d'Atjéh, 77.
MUNAWWAR SJAH, d'Indrapura, 38.
MUNDY (Peter), Voyageur anglais, *25*, 42, 46, 52, 87, 89, 122, 124, 130, 137, 138, 144, *147 à 149*, 175.
musc, 62.
muscade, 124.
musique, 140, 142, 147, 149.
Musulmans (marchands), 46, 65, 73, 84, 101, 103.
MUZAFFAR SJAH, premier prince de Makota Alam, 167.
mystiques (cf. « *sufi* »).

Nāgarakertāgama, 31, 99, 150.
*Nakur, 62.
NANG MANORA, figure du théâtre siamois, 158.
naphte, 62, *64*, 222.
NASSAU (MAURICE DE), Stadhouder des Pays-Bas, *239 à 241*.
néoplatonisme, 160.
*Nias (Pulau), 30, *94*, 100, 200.
*Nicobar, 31.
NIEMANN (G. K.), 20, 197, 202, 209.
NIEUWENHUIJZE (C. A. O. van), 160, 162.
nipa, variété de palmier, 44.
NUR UD-DIN AR-RANIRI, Auteur du *Bustan us-Salatin*, *19*, 151, 162, 163, *266*.
NUR UL-ALAM, Sultane d'Atjéh (1675-1678), 46.
nymphe céleste (dans le mythe des origines de la ville d'Atjéh), *158*.

ODORIC DE PORDENONE, 31.
œufs :
— de tortues, 46.
— de poules et de canards, 60.
officiers :
— dans l'armée, 57, 75.
— détenteurs de leur charge, 102, 145.
opium, 111, 116.
or :
— à Pidir et à Pasai au XVIe s., *33*, *105*.
— mines et acheminement vers Atjéh, *62*, *64 et 65*.
— monnaie, or contre argent, *107 à 109*.
— taxe prélevée en or sur les Mores, *103*.
— orfèvrerie, 50, 73, 133, 134, 141, 148.
— vêtements brodés d'or, 131, *142*.
— cercueil en or, *135*.
— minbar en or, *137*.
— exportation, *124*.
— à Djohor, *84*.

orancaye (cf. « *orang kaja* »).
orang kaja, notables d'Atjéh :
— place dans la hiérarchie sociale, prestige, fortune, *56 et 57*.
— rôle politique, élection des Sultans, 68, 69, *193*.
— mis en tutelle par Iskandar Muda, *71*, 91, 138.
— président les tribunaux, 79.
— responsables de l'équipement des galères, 86.
— titre de « *orang kaja pulih* » accordé à Best, *121*.
orang kaja Sri Maharadja, grand dignitaire, 46, 75, 102, 200.
ordalies, *79 et 80*.
ordonnances, 75.
orfèvres, orfèvrerie, 50, 133, 134, 141, 148.
orthographe Soewandi, 7, 11, 56.

*Padang, 98.
PADUKA MARHUM SAJJID AL-MUKAMMIL (cf. aussi « 'ALA AD-DIN RI'AJAT SJAH (2) »), 166.
PADUKA SJAH ALAM (cf. PUTRI RADJA INDRA BANGSA).
*Pahang, 20, 67, 84, 93, 94, 98, 99, 108, 134, 175.
palais, 21, 29, 44, 71, 112, *127 à 131*, 173.
PANTJAGAH, nom d'Iskandar Muda, 21, 115, 169.
papier, 111.
pardão, unité de compte à Atjéh, 106.
PARMENTIER, Voyageur français, 66.
*Pasai, *10*, *33*, 34, 36, 67, 73, 77, 83, 98, *105*, 115, 117, 150, 160, 161, *209*.
*Pasaman, 66, 83, 98, 121.
*Patani, *59*, 96, 116.
pêche, pêcheurs, 36, *49*, 51, 58.
*Pégou, Pégouans, 33, 47, 102, 111, *116*.
pèlerinage :
— d'Iskandar Thani à Pasai, *150*, 173, *209 à 212*.
— à La Mekke, 22, 150, 161, *227*.
penghulu kawal, capitaine du guet, 76, 102
*Péninsule malaise (cf. aussi « *Kedah », « *Pahang », « *Djohor », « *Perak », « *Patani »), 38, 61, 66, 84, *92 à 94*, 96, 115.
PENKEU (Digby), Marchand anglais, 122.
perahu, barque, bateau, *49*.
*Perak, 38, 67, 71, 73, 93, 100, 131.
*Perenggi, les « Francs », c'est-à-dire : les Européens, *118* à *125*.
PERKASA ALAM, nom d'Iskandar Muda, 21, 137, 165, 169, 227.
*Perse, Persans, 33, 34, 158.
pepel, phonème du malais, 7, 11.
peste, épidémie à Kedah en 1619, *93*.
PHILIPPE II, Roi d'Espagne, 84.
PHILIPPE III, Roi d'Espagne, 95.
physiognomonie, 156, 175, *201*.
*Pidir, 11, *33*, 34, 36, 45, 64, 67, 70, 74, 83, 85, 98, 106.

pierreries (cf. aussi : « diamants »), 50, 74, *131*, 133, 141.
PIGEAUD (Th.), 31, 99.
pilori, 80.
PINTO (Mendez), 37.
*Pinto Khob (porte du jardin des Sultans), 29, 128.
PIRES (Tome), auteur de la *Suma Oriental*, 9, 33, 34, 36, 41, 66, 105, 117,
pirogues à balanciers, 49.
place (cf. «*Medan... »).
plomb, 106, 110.
poissons :
— pêche, 36, *49*.
— alimentation, 52, 72.
— poisson séché, 117.
— poissons d'agrément, 133.
poivre :
— utilisé comme condiment, 52.
— mangé en salade, 67.
— confit en *atjar*, 67.
— culture — importée d'Inde ? *32*.
— technique, 32, *67*.
— à Atjéh, 36, *66*.
— à Tiku et Pasaman, 24, *66*.
— en Péninsule malaise, *66*, 84, 93.
— commerce — route du poivre, *35*.
— monopole, *101 et 102*.
— prix, 99, *104*.
— avec les Indiens, 116.
— avec les Européens, 56, 122, 124.
— « guerre du poivre », *93*, 99.
poix, 62, 110.
police (cf. aussi : « guet » et « garde du Sultan »), 172.
poliorcétique, *91*.
politique extérieure. *91 à 100*, *112 à 125*.
politique intérieure, *69 à 81*, *193 à 196*.
POLO (Marco), 31.
population d'Atjéh, *46*, 99.
porcelaine, 113, 116, 124, 141.
PORDENONE (Odoric), 31.
port d'Atjéh, 22, *41 à 44*, 76, 81.
portage, de Malaka à Pahang, 84, *92*.
*Portugal, Portugais, 1, 10, 23, *27*, 33, 34, 36, 45, 47, 59, 70, 84, 92, *95 à 98*, 100, 101, 102, 113, 118, 125, 182, *227 à 235*.
pouvoir royal (cf. : « fonction royale »).
PRASAT THONG, Roi de Siam, 116, 181.
présents :
— des Atjihais à leur Sultan, *102 et 103*, 144.
— des Européens au Sultan, *74*, *140 et 141*.

*Priaman 63, 65, 98, 101, 116, 121, 177.
prisonniers de guerre, *58 et 59*, 92, 94, *99*.
prix, 56, 61, 64, 66, 101, *104*.
processions, 76, *140*, 145, *148 et 149*, 175, 224, 228.
*Pulo Gomes (cf. « *Gamispola »).
*Pulo Nyas (cf. « *Nias (Pulau) »).
*Pulo Weh (cf. « *Waih (Pulau) »).
PURCHAS, Éditeur de récits de voyages, 24.
PURWADARMINTA (W. J. S.), 7.
puljuk, racine médicinale, 110.
PUTRI RADJA INDRA BANGSA, mère d'Iskandar Muda, 166, 168, 233.
PUTRI SRI ALAM PERMAISURI, fille d'Iskandar Muda (cf. aussi « TADJ UL-ALAM »), 93, 175.
PYRARD, de Laval, Voyageur français, 124, 161.

RADJA BUJUNG (cf. « 'ALI RI'AJAT SJAH (2) »), 38.
RADJA BUNGSU (cf. « ISKANDAR THANI »), 175, 201.
radjapaksi, enceinte où se trouvent les buffles destinés au sacrifice, 145, 173.
RADJA SABRANG (cf. « SULTAN 'ABDULLAH »), 92.
RADJA SULUNG (cf. « ISKANDAR THANI »), 93.
RAFFLES (Sir Stamford), 156.
RĀJENDRACOḶADEVA I, Souverain čola, 31.
Rāmāyana, 163.
RAMUSIO, Éditeur de récits de voyages, 73.
RAŠID AD-DĪN, 31.
réale, pièce de monnaie, 48, 58, 64, 72, 73, 104, 107.
redevances (cf. aussi : « taxes »), *72 à 74*.
regalia (cf. aussi : « *keris* »), 144, 173.
Relation de la Chine et de l'Inde, 30.
résine, 110.
rhinocéros, 110, 143, 151, 221.
riz :
— base de l'alimentation, *52*.
— sur la table du Sultan, 141.
— distribué aux serviteurs du palais, 72.
— symbole de prospérité, 145, 166.
— culture — à Atjéh au XVIe s., 36.
— insuffisante dans l'arrière-pays d'Atjéh, *60 et 61*, 66.
— organisation de la production sous Iskandar Muda, 67, *72 et 73*.
— importation d'esclaves pour la culture, *61*, 99.
— commerce — cherté du riz à Atjéh, 56, *61*.
— cherté du riz à Kedah, 93.
— importation de Pidir et de Daja, 61.
— importation de Chine, 114.
— importation des Indes, 61.
*Rome, 27, 234.

*Rouen, 25.
ROUFFAER (G. P.), 79.
routiers maritimes chinois, 28, 42, 113.
*Rum, Rumi, Rums (cf. aussi : « *Turquie, Turcs »), 33, 170, 208, 222, 226.

*Sabang (cf. « *Waih (Pulau) »).
sacrifice des buffles, 145, *147*, *149*, 171.
sagi, division administrative moderne d'Atjéh, 77.
SALAH AD-DIN, Sultan d'Atjéh (1530-1539), *37*, 185.
*Salettes, nomades de la mer, 92.
SALOMON, prophète, 165, 170, 226.
salpêtre, 124.
*Samudra, 28, 31.
sandal, 62, 110.
sandja, mètre utilisé dans la poésie atjihaise, 35.
SAN STEFANO (Hieronimo), Marchand génois, 73.
SAUVAGET (J.), 30.
savon, 111.
sceau, 73, *78 et 79*, 174.
SCHLEGEL G., 9.
Sedjarah Melaju, 34, 158.
sel, 65.
sépultures royales (cf. aussi : « *kandang* »), 128, *134 et 135*, 151, *266*.
serment, 76, *145*.
SHAH DJAHAN, Grand Mogol, 163.
*Siam, Siamois, 1, 18, 33, 80, 99, *115 et 116*, 181.
sida-sida (cf. « eunuques »).
siège :
— de Kedah, 91.
— de Deli, 91.
silsilah, généalogie spirituelle, 163.
SILVA (Pedro de), Vice-roi des Indes portug., 97.
*Singapour, 156.
*Singkel, 64, 98, 163.
SIQUEIRA, premier Européen à Soumatra, *33*.
sirap, sorte de bardeau utilisé pour la toiture, 135.
Sirat al-mustakim, œuvre de Nur ud-Din ar-Raniri, 162.
SI UDJUT, personnage du *Hikajat Malém Dagang*, 87, 112.
sjahbandar, « chef de port », titre porté par plusieurs fonctionnaires dans les ports malais, 36, 76, 102, 140, 143, 144, 145.
SJAH MAHMUD, personnage du *Hikajat Atjéh*, 158.
SJAH MUHAMMAD, personnage du *Hikajat Atjéh*, 158.
SJAH PU LIANG (ou LING), Prince čam, fondateur d'Atjéh, selon le *Sedjarah Melaju*, *34*.
Sja'ir perang Mengkasar, 8, 164.
SJAMS UD-DIN, de Pasai, sufi et conseiller d'Iskandar Muda, 145, *161 et 162*, 170, 200, 227.

SKINNER (C.), 8, 164, 181.
SNOUCK HURGRONJE (Chr.), 1, 8, 9, 10, 11, *15 à 17*, 53, 54, 66, 128, 134.
soie, *32*, *33*, 52, *66*, 110, 116, 124.
soufre, 36, 62, *64*, 110, 124.
sources — en malais, *19 à 22*.
— en langues européennes, *22 à 28*.
— en chinois, *28 et 29*.
— autres, *29*.
SOZA DE CASTRO (Francesco de), Ambassadeur portugais en Atjéh, *97*, *233 à 235*.
SPILBERGEN (Joris van), Voyageur néerlandais, 24, 123.
Sri Maharadja (cf. « *orang kaja Sri Maharadja* »).
stèles funéraires, *54*, *94*, *135*, *266*.
STUTTERHEIM (W. F.) 36, 107.
suasa, alliage métallique, *50*, 133, 134, 135, 137, 151.
sucre, 110.
sufi, *159 à 164*.
*Sulawesi, 158.
SULTAN 'ABD UL-DJALIL, Grand'père paternel d'Iskandar Muda, 167.
SULTAN 'ABDULLAH, de Djohor, 92.
SULTAN AGUNG, souverain de Mataram, 18.
SULTAN HUSAIN (cf. « ISKANDAR TANI »), 175, 201.
SULTAN INAJAT SJAH, ancêtre d'Iskandar Muda, 166.
SULTAN MUDA :
(1) règne quelques mois en 1579, 38, 186.
(2) cf. « 'ALI RI'AJAT SJAH (3), 1604-1607, *70*, 136, 186.
(3) fils d'Iskandar Muda, *175*.
SULTAN MUGHUL :
(1) Frère de 'ALI RI'AJAT SJAH (1), 63.
(2) cf. « ISKANDAR TANI », 201.
Suma Oriental, œuvre de Tome PIRES (cf. aussi : « PIRES (Tome) »), 9, 105.
*Surakarta, 156.
*Surate, 42, 64, 65, 74, 107, 122.

tabac, 111, 151.
TADJ UL-ALAM, Sultane d'Atjéh de 1641 à 1675, 76, 102, 109, 182, 187.
Tadj us-Salatin, de Buchari al-Djauhari, 53, 76, *154 à 156*, 172, *212 à 218*.
taffetas, 66.
tahil, unité de compte à Atjéh, 104, 106.
tambour (fête du), *144*.
*Tamiang, 31.
tanah tjempaga (cf. « soufre »)
*Tanjore, 30.
TAVERNIER (J.-B.), Voyageur français, 29, 65, 79, 89, 124.
taxes :
— sur les marchés d'Atjéh, *46*.

Taxes :
— sur le commerce maritime, 22, 73, *102 à 104.*
— sur le commerce des éléphants, 89.
— sur le commerce des chevaux, 89.
— prélevées au bénéfice de certains *orang kaja*, *57.*
— exemptions au bénéfice des marchands anglais, *121 et 122*, *243 à 245.*
tay et *tayel* (cf. « *tahil* »).
Tchang Hien, auteur du *Tong-hi-yang-k'ao*, 28.
Tchao Jou-Koua, auteur du *Tchou-fan-tche*, 31.
Tcheng Ho, amiral chinois, 31, *112.*
tembaga, alliage, *50*, 87, 133, 135, 141.
Temple (R. C.), 25.
Terreur du monde, bateau amiral de la flotte atjihaise en 1629, *87*, 96, 112.
Teuku Iskandar, 9, 21, 22, 79, 157, 158, 169, 185.
*Teumiëng, 9.
Teungku di Kuala (cf. « 'Abd ur-Rauf »), *163.*
Teungku Kuta Karang, *ulama* atjihais du xixe s., *34.*
*Texel, 23.
tharakata, ordonnances (cf. « législation »).
thé, 111.
Thévenot (M.), Éditeur de récits de voyages, 25, *26.*
thikureuëng (tjap) (cf. « *tjap thikureuëng* »).
*Tiku, 24, 64, 66, 83, 98, 102, 116, 177.
titres honorifiques, *76 et 77.*
titulature royale d'Iskandar Muda, *170.*
Tjakra Dunia (cf. « *Terreur du monde* »).
tjap, sceau :
— *tjap thikureuëng*, nonuple sceau, *78 et 79.*
— droit de *tjap* (ou de « chappe ») (cf. « sceau »), 103,
tjelebi, dignitaire turc, 117.
Tong- hi-yang-k'ao, 10, 28, 113, 129.
*Tonquin, 51.
Toussaint (A.), 1.
transcriptions, *7 et 8.*
tremblements de terre, *48.*
trésor royal, 50, 72, 73, 131.
trône, 29, 131, 133, 135, 140.
*Turquie, Turcs (cf. aussi « *Rum, Rumi, Rums »), 33, 34, 47, *117 et 118*, 134, 141, *222 à 227.*

'Umdat al-Muhtādjīn, œuvre de 'Abd ur-Rauf de Singkel, 163.
Unger (W. S.), 23, 24.

Valentijn, 10, 13, 44.
Van Langen (K. F. H.), 14, 105, 106.
Van Neck (J. C.), Marin néerlandais, 114.

VAN SPILBERGEN (Joris), Voyageur néerlandais, 24, 123.
VAN VLIET, Voyageur néerlandais, 116.
ver à soie, 32, 66.
vêtements :
— des Atjihais en général, *51 et 52*.
— du jeune Iskandar, *230*.
— d'une danseuse, *142 et 143*.
— offerts en présents par le Sultan, 141.
VETH (P. J.), 44.
*Vijaya, dernière capitale des Čams, 34.
vin (cf. aussi « alcool »), 110.
V.O.C. (cf. « Compagnie des Indes Orientales »).
vocabulaires malais recueillis en Atjéh, *55 et 56*.
volailles, 52, 60, 72.
VOORHOEVE (P.), 22, 74, 75, 77.

*Waih (Pulau), 36, *42*, 64, 80, 97.
WILKINSON (R. J.), 20.
WINSTEDT (Sir Richard), 16, 19, 20, 159.
WOOD (W. A. R.), 116, 164.

*Yemen, 223.
Ying-yai-cheng-lan, 28, 31, *32*.
*Yogjakarta, 145, 156.

ZAINAL 'ABIDIN, Sultan d'Atjéh en 1579, 38, 167, 186.

TABLE DES PLANCHES ET CARTES HORS-TEXTE

I. PLANCHES

A. — Vestiges archéologiques.

Planche I : Le « Gunungan ». Une représentation de la Montagne cosmique ? (Cf. texte, p. 133).
(d'après Raden Dr. Hoesein Djajadiningrat, *De stichting van het « Goenóngan » geheelen monument te Koetaradja*, *TBG*, 1916, plaat I.)

Planche II : Une Pierre ornée se trouvant à proximité du Gunungan. Un des trônes du Sultan que décrit le *Bustan ?* (Cf. texte, p. 135, n. 6).
(*ibidem*, plaat II).

Planche III : La « Porte Khob ». Une des portes d'accès du Jardin du Dalam ?
(*ibidem*, plaat III).

B. — Dessins du manuscrit de Peter Mundy (1637).

Planche IV : Le défilé du 10 zulhidjah. On remarquera les différents groupes composant le cortège, tels que les énumèrent le récit de Peter Mundy et le texte de l'*Adat Atjéh* ; à l'extrême gauche, la représentation de la Grande Mosquée « Bait ur-Rahman » avec son toit à quadruple étage (Cf. texte, p. 137 et 147).
(d'après la reproduction donnée dans l'édition de R.C. Temple, *The Travels of Peter Mundy*, Londres, 1919 ; hors-texte entre pages 124 et 125).

Planche V : Deux habitants d'Atjéh. On remarquera le très long fourreau que l'homme porte sous son bras. Peter Mundy explique dans son texte que la lame ne l'emplit pas jusqu'au bout, mais s'arrête à peu près à la moitié de la longueur.
(*ibidem*, hors-texte entre pages 134 et 135).

Planche VI : Un combat d'éléphants. On remarquera en bas à droite, la façon originale de monter sur l'éléphant, par derrière, en s'agrippant à la queue (Cf. texte, p. 144). (*ibidem* ; hors-texte entre pages 128 et 129).

C. — Commerce et monnaies.

Planches VII et VIII : Folios 164 et 165 de l'*Adat Atjéh*, comportant l'énumération des produits devant acquitter une taxe à l'entrée et à la sortie du port d'Atjéh ; d'après le manuscrit de l'India Office Library, reproduit in *AdAtjéh*. (Cf. texte, p. 109).

Planches IX et X : Monnaies du Royaume d'Atjéh et des états voisins, telles que les dessinait et les décrivait J.-B. Tavernier en 1679 (*Les six voyages*, t. II, p. 601 et 602). Les numéros 1 à 4 de la planche IX représentent le revers et l'avers du *mas* et du *cash* d'Atjéh ; selon Millies (*Recherches*, p. 90), il s'agirait des monnaies de la Sultane Tadj ul-Alam. On remarquera (planche X, n° 5) les cauris employés sur la péninsule et (planche IX, n° 7) la monnaie frappée au Cambodge au XVIIe s. (avec figuration d'un *hamsa*).

D. — Atjéh et ses dépendances.

Planches XI, XII et XIII : Vue d'ensemble et détails de la planche gravée par J. Letellier, pilote de l'Amiral de Beaulieu et insérée à la suite du *Journal*, au tome II de la *Collection des voyages* publiée par M. Thévenot. On remarquera (planche XII) comment « l'île de l'Encauy » (Langkawi) se trouve désignée du nom de « Poulo Way » ; *Waih* signifie « aiguade », un toponyme que l'on retrouve en plusieurs endroits de l'archipel ; on remarquera également (planche XIII, en L) la notation de la « Montagne au poivre ».

F. — Atjéh et l'« Exotisme ».

Planche XIV : Illustrations extraites de la traduction tardive (1707) du récit de John Davis en néerlandais ; tracées à partir des descriptions du voyageur, elles n'ajoutent aucun détail utilisable par l'historien ; il n'est cependant pas sans intérêt de voir comment les Européens d'alors se représentaient une cour de l'archipel malais. La planche XIV représente « le palais du roi d'Atjéh » et la planche XV, « les éléphants du roi d'Atjéh » ; reproduites d'après l'édition Unger, *De oudste reizen van de Zeeuwen naar Oost-Indië*, La Haye, 1948.

Planches I, II, III, IX, X et XIV : *clichés P. Sonrel, Épinal.*

Planches IV, V, VI, XI, XII et XIII : *clichés Bibliothèque Nationale.*

II. CARTES

I. — Expéditions d'Iskandar Muda (directions et dates principales).

II. — Royaume d'Atjéh, d'après Beaulieu (1621).
En carton: Le Nord de Soumatra d'après la *Suma Oriental* de Tome Pires (c. 1515).
L'orthographe des auteurs a été conservée.

III. — L'agglomération de Kuta Radja (anc. Atjéh Dar us-Salam) d'après la carte hollandaise de 1898, échelle 1/40.000.

IV. — Le commerce d'Atjéh (première moitié du XVIIe s.). *Dépliant.*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

Abréviations 3

Note sur les transcriptions utilisées 7

Note sur le nom « Atjéh » 9

Introduction 13

A. *Atjéh et les historiens* 13

XVIIIe et XIXe siècles 13

Snouck Hurgronje et ses successeurs 15

B. *Le présent travail et ses sources* 17

1) *Sources en malais* 19

a) Le *Buslan us-Salatin* 19

b) Le *Hikajat Atjéh* 20

c) L'*Adat Atjéh* 21

2) *Sources européennes* 22

a) Frederik de Houtman et John Davis (1599-1601) 23

b) Les ambassades anglaises (1602, 1613, 1615) 24

c) L'amiral de Beaulieu (1621) 25

d) Le point de vue portugais 27

e) Nicolaus de Graaff (1641) 28

3) *Sources chinoises* 28

4) *Autres sources* 29

C. *L'histoire d'Atjéh jusqu'à la fin du XVIe siècle* 30

1) *Avant Atjéh* 30

2) *Les origines d'Atjéh* 34

3) *Atjéh au XVIe siècle* 35

Chapitre I. — **Atjéh vers 1600 : Un port et ses problèmes** 41

A. *Une description de la ville* 41

1) Les abords 41

2) L'agglomération 44

B. *Une population urbaine* 49
1) Genre de vie 51
2) Hiérarchie sociale 56

C. *Le problème de l'arrière-pays* 60
1) Le problème du riz 60
2) Les produits de la forêt 61
3) Soie et poivre 65

CHAPITRE II. — **L'ordre intérieur sous Iskandar Muda** 69

Le grand aïeul 69
L'avènement 70

A. *Les ressources du Sultan* 72
1) Les revenus de la terre 72
2) Les revenus de la mer 73

B. *L'œuvre législative et l'administration* 74

C. *Les symboles de l'autorité suprême* 78

D. *La justice* 79

CHAPITRE III. — **Une politique de conquête** 83

A. *Les forces armées* 85
1) La flotte 85
2) Les éléphants 88
3) Les chevaux 89
4) Les fantassins 90
5) L'artillerie 90
6) Poliorcétique 91

B. *Les opérations contre les états malais* 91

C. *L'échec devant Malaka* 95
Un réseau de comptoirs 98

CHAPITRE IV. — **La politique commerciale et les étrangers** 101

Un monopole 101

A. *La taxation et l'organisation du commerce* 102

B. *La monnaie* 105

C. *Le trafic* 109

D. *Rapports avec les marchands étrangers* 112
Les Chinois 112

Les Javanais..... 114
Les Siamois..... 115
Les Indiens..... 116
Les Turcs..... 117
Les « Perenggi »..... 118
a) Les Français..... 120
b) Les Anglais..... 120
c) Les Hollandais..... 122

CHAPITRE V. — **L'épanouissement d'une culture**..... 127

A. *Le Palais*..... 127
Les jardins..... 132
Le *Gunungan*..... 133
Le *Kandang*..... 134

B. *Fêtes et vie de cour*..... 139

C. *La création littéraire*..... 151
Le *Bustan us-Salatin*..... 152
Le *Tadj us-Salatin*..... 154
Le *Hikajat Atjéh*..... 157

D. *L'âge des soufis*..... 159

CHAPITRE VI. — **La personnne d'Iskander Muda**..... 165

Les origines..... 165
Date de naissance..... 168
Les enfances d'un prince..... 168
Son nom d'« Alexandre le jeune »..... 169
La conception du pouvoir..... 171
La nature instable d'Iskandar..... 174
Le choix d'un successeur..... 175
La grandeur d'Iskandar..... 176

CONCLUSIONS..... 179

APPENDICES..... 183

Appendice I. — Tableaux chronologiques..... 185

I. — Liste des Sultans d'Atjéh (XVIe et XVIIe s.)..... 185
II. — Généalogie d'Iskandar Muda, dépliant entre 186 et 187

Appendice II. — Chronologie de l'histoire d'Atjéh..... 188

Appendice III. — Textes et pièces justificatives..... 193

A. L'avènement de Ala ud-Din, selon Beaulieu..... 193

B. Le règne d'Iskandar Muda, selon le *Bustan us-Salatin*. 196
C. Les jardins du palais d'Atjéh 202
D. Le pélerinage d'Iskandar Tani à Pasai 209
E. La littérature didactique à Atjéh : quelques pages de la *Couronne des Rois* 212
F. Atjéh et les Chinois : la notice de l'*Histoire des Ming* concernant Atjéh 218
G. Atjéh et les Turcs : une ambassade du Sultan d'Istambul à Atjéh 222
H. Atjéh et les Portugais
1° *Une ambassade portugaise à Atjéh* 227
2° *Le « martyre » des Portugais en Atjéh (1638)* 233
I. Atjéh et les Hollandais
1° *Frederick de Houtman refuse de se faire musulman (1601)* 235
2° *La lettre du Prince Maurice de Nassau au Sultan Ala ud-Din (1600)* 239
J. Atjéh et les Anglais
1° *La lettre de la reine Elizabeth d'Angleterre au Sultan Ala ud-Din* 241
2° *La déclaration du Sultan Ala ud-Din, concernant le commerce avec les marchands anglais (1602)* 243
K. Atjéh et les Français
1° *La lettre d'Iskandar Muda au roi de France (Louis XIII)* 245
2° *Le récit du siège de Malaka par les Atjihais, dans le* Mercure français *(1630)* 247

BIBLIOGRAPHIE 249
I. *Ouvrages généraux* (Océan Indien et monde Indonésien durant les XVIe et XVIIe siècles) 249
II. « Historiens » d'Atjéh ; études anciennes 249
III. « Ethnologues » d'Atjéh à la veille de la « guerre » et après 250
IV. Sources 250
A. Textes malais 250
B. Textes chinois 251
C. Textes européens 251
D. Épigraphiques, archéologiques, numismatiques 255
V. Ouvrages de référence 255
A. Encyclopédies 255

B. Linguistique..... 256
C. Chronologie..... 256
D. Cartographie..... 257

VI. Études particulières sur l'histoire du Sultanat d'Atjéh. 257
A. Établissement de la chronologie des faits..... 257
B. Origine d'Atjéh et participation éventuelle des Čams. 257
C. Politique intérieure..... 258
D. Activités militaires..... 258
E. Rapports avec les étrangers..... 258
F. La légende d'Iskandar..... 258

VII. Littérature et soufisme..... 258
A. Littérature..... 258
1° Éditions et traductions de textes..... 258
2° Études générales..... 259
3° Études particulières..... 259
B. Soufisme..... 259

VII. Autour d'Atjéh ; les états voisins vers 1600-1650..... 260
A. Sources..... 260
B. Études..... 261

Liste alphabétique des sultans d'Atjéh cités (avec correspondances des diverses transcriptions)..... 263

Addenda..... 265

Index..... 269

Table des planches et cartes hors-texte..... 289

Table des matières..... 293

IMPRIMERIE A. BONTEMPS

LIMOGES (FRANCE)

Dépôt légal : 3e trimestre 1967.

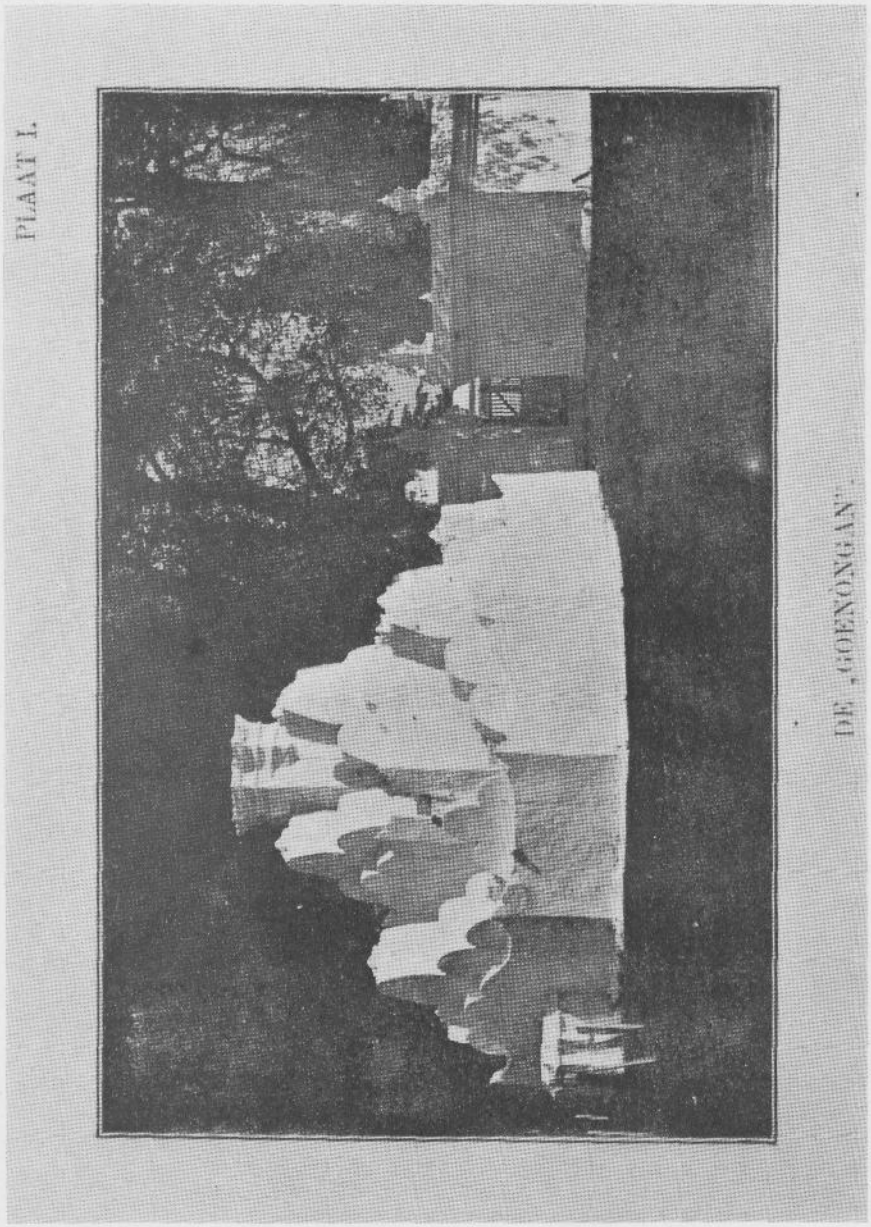
PLAAT I.
DE GOENONGAN.

PLAAT II.

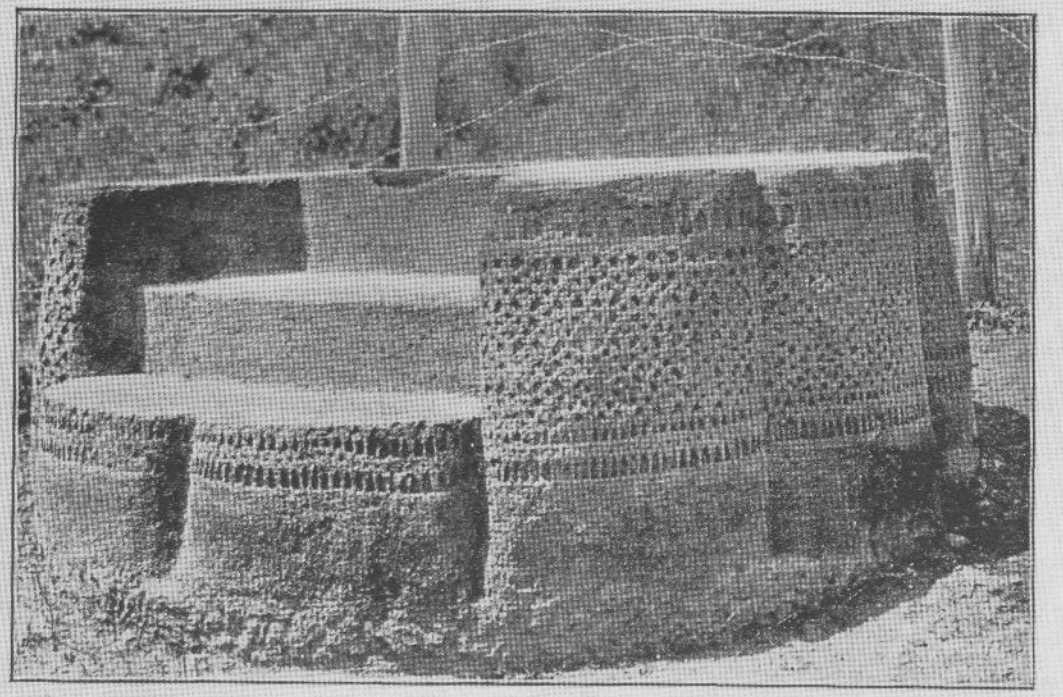

GEORNAMENTEERDE STEEN, NAAST DE GOENONGAN.

PLANCHE II

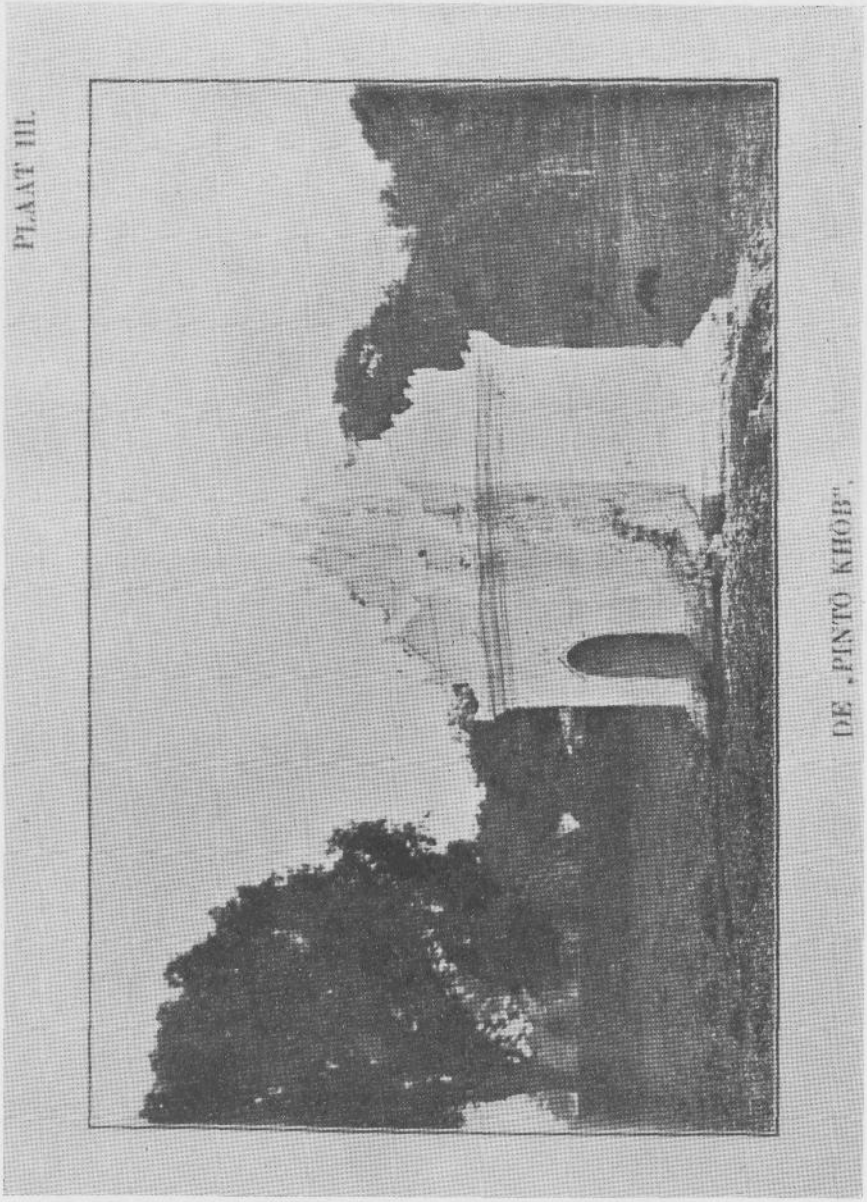
PLANT III.
DE 'PINTO KHOB'.

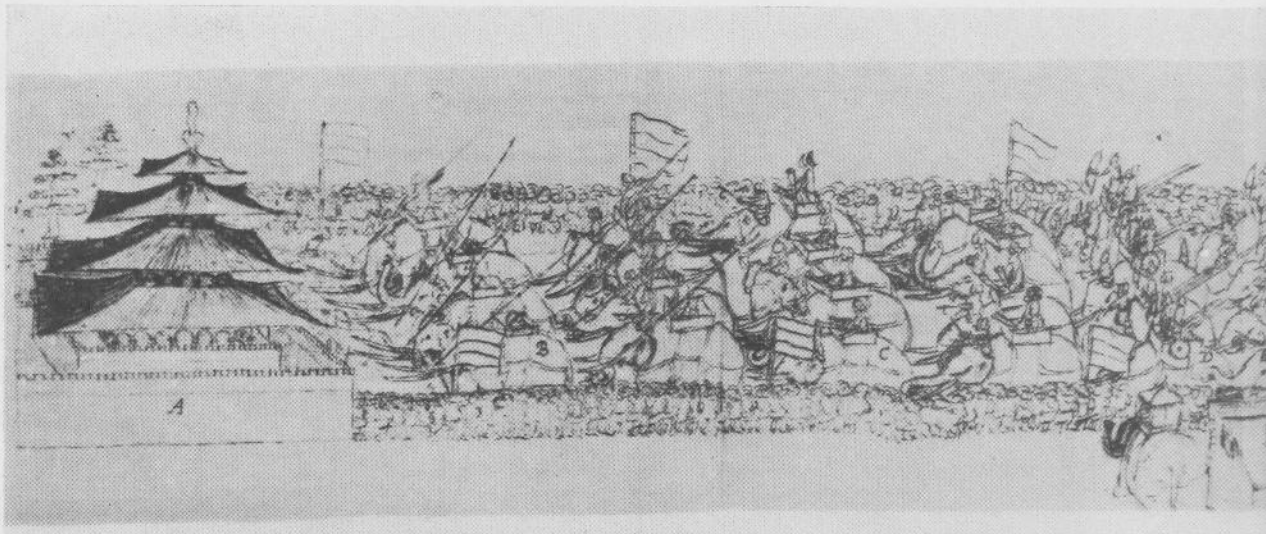

No. 17. Bu

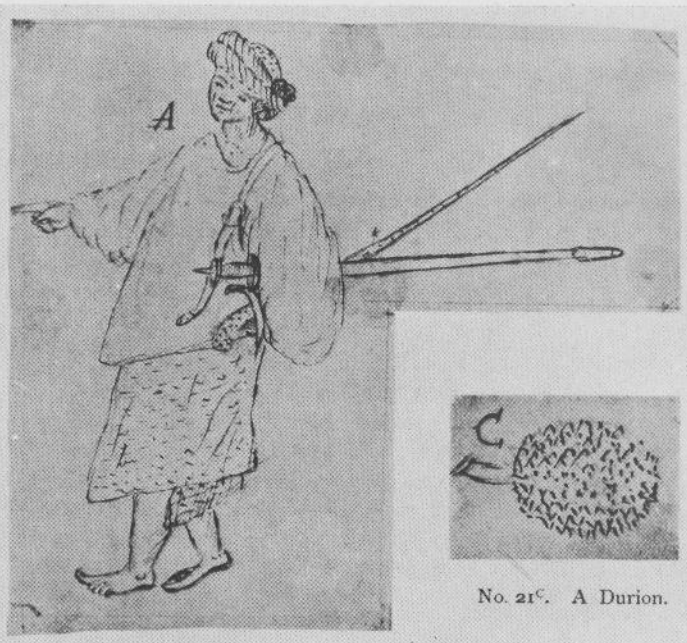

No. 21A. An Orancay.

No. 21C. A Durion.

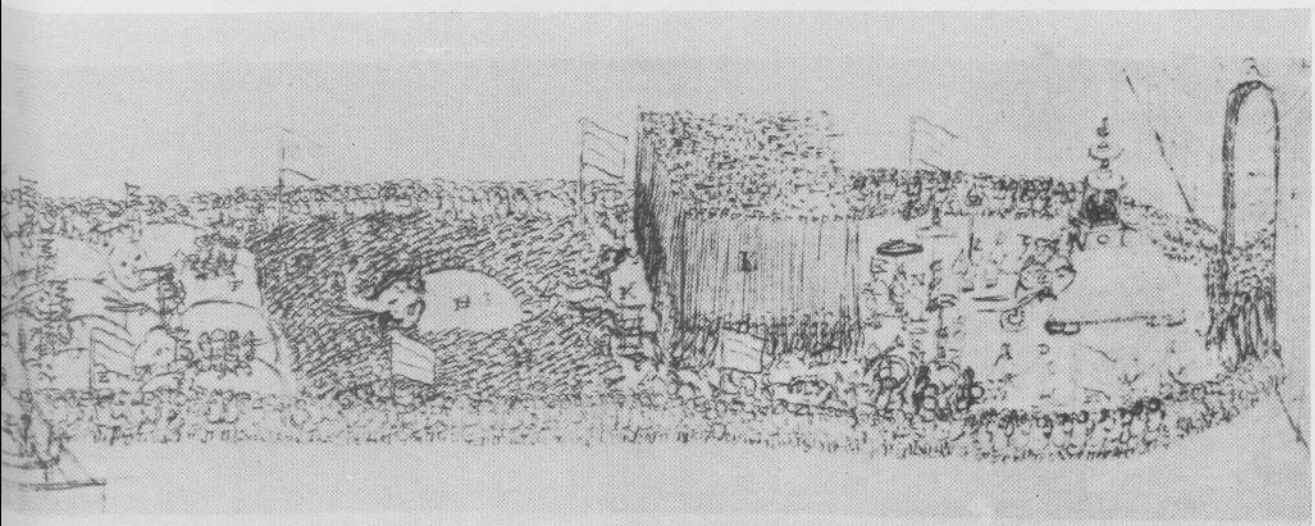

de [at Achin].

No. 21[B]. An Achein Woman.

No. 22. A Mallacca Woman with a broad Hatte.

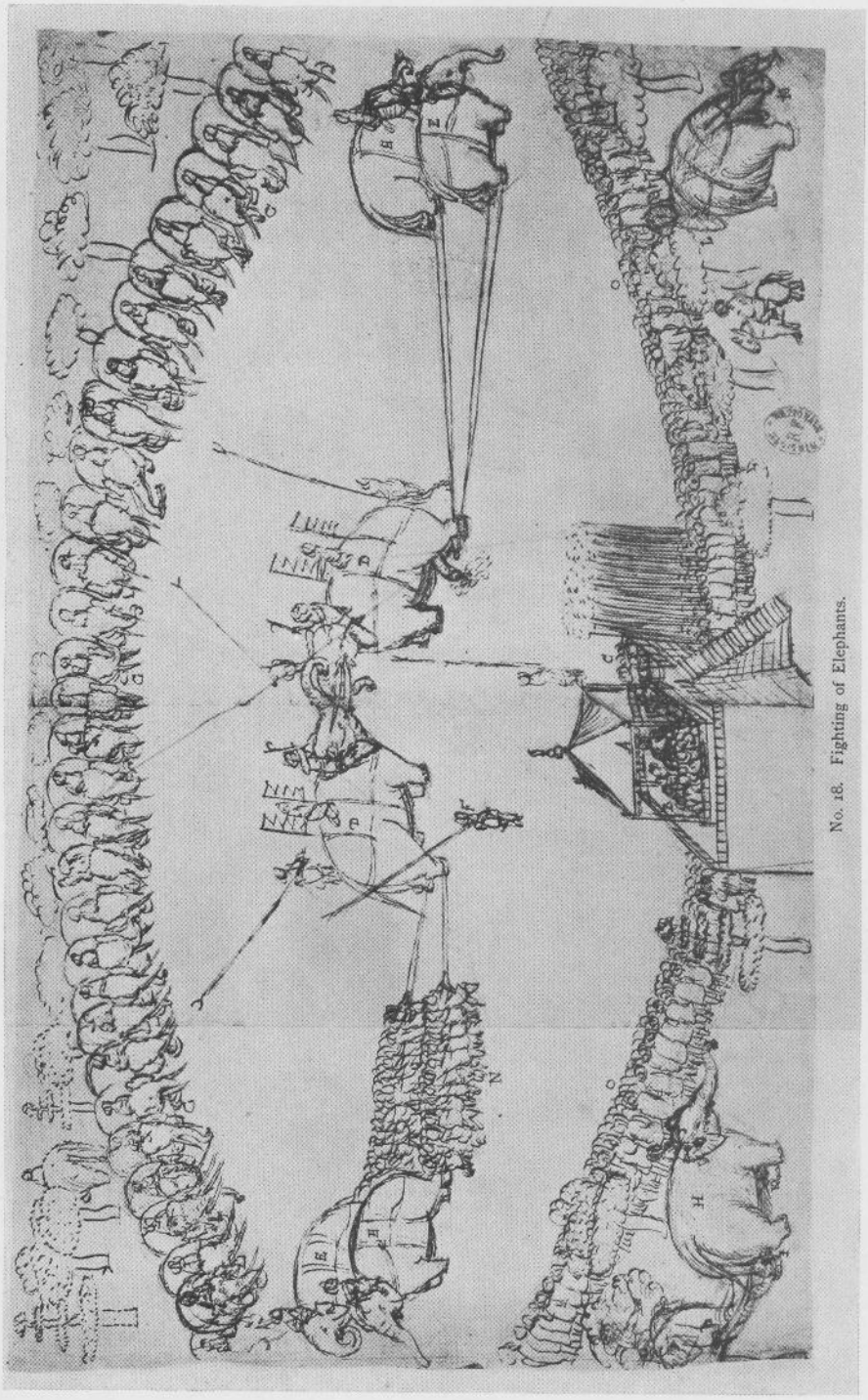

No. 18. Fighting of Elephants.

فرنام

افیون ۲/۱ ۶/۴ تمباک ۲/۱ ۶/۴

کادغ ۲/۱ ۶/۴ دندان ۲/۱ ۶/۱۴

شید لقکم ۳/۱ ۶/۱۴ اوبه بدیل ۲/۱ ۶/۱۴

کمین فوته ۳/۱ ۶/۱۴ کمین هیم ۲/۱ ۶/۴

جاه بن جرمن کاجو

بوغالدوغ امبالو هیبیق رسمالا

منجکانی فوچق کسمبا

تاوس نیجر میسف

کتدروکم خرم تیمی فوته

تیمدهیم لیلین بوه بدم

اغلور

اغلور سم هرتل

خندغ بسمی افم بسی لنتی

لابغ تالی سابوه ستلی

سندور ترسادر باکغ ملیلا

کمیروسیم سابون چندان

تانم چمناک دامر لاد

سغغ ساکر کیجا

داون نیلم ستزا کرهانس

شاکر لومدر نبات کفورلاک

چمغلی فوتر تانم میره کیفس

کالادار هنکو منق

توتم كنتي مسوي

كولت مانس كفوس سارغ بورغ

جودان فولم عمبر

جن فينغ كاجب توسيي

باكنغ جاين سكرانجغ كمين يغد تمبغ هليلا كوليت

مبيق بارغ كوجي كوجي فيكو رتو

فيشكن باتو همكاؤ باتو بندلا كجرة

بندلا بغكال بندلا كطيغ ايرماو رفتي

فتي فتار

اكن دكاغن بغ تياد دبوبم هركا دفرضه ايد تيا داله

عشورت مكا تراهيلي بواب غد سفوله اهس فد يغد

سوكد

سوكد اتوا تربيلغ اتوا يغبر تمبغ دهكينله عادت

فد سكلين جنس دان فينغ كوتي سلقس دا

اهس اورغ هيجوال سة اورغ همبلي فد بواب

سكلين يغاتر سبت ايد سنة حق العلم فد بارغ

تمغاتن لاين درفد فينغ كوتي دان ايرماوس ٥

عادت بواب داجيغ

ادفون اكن عادت بواب داجيغ اكن سهبندر

صيف الملوك ٥ ٥ فرمام ٢

افيون كمباك امبالو

كمين فوته كمين هيتم جرمن

كادغ داند ان كمهوسيم

MONNOYES

D'or & d'estain du Roy d'Achen, avec celles d'or du Roy de Macassar ou de Celebes; & celles d'argent & de cuivre du Roy de Camboya.

N°. 1. & N°. 2. C'est la monnoye d'or du Roy d'*Achen* en l'Isle de Sumatra. Le titre en est meilleur que de nos Loüis, l'once vaudroit bien cinquante francs. Cette piece pese 10 grains, & viendroit à seize sols huit deniers de nostre monnoye.

N°. 3. & N°. 4. C'est la petite monnoye du méme Roy, laquelle est d'estain & pese huit grains. Comme l'estain en est bon je le mets à 16 sols la livre, & il faudroit pour un de nos sols 75 de ces pieces.

N°. 5. & N°. 6. C'est la monnoye d'or du Roy de *Macassar* ou de *Celebes*. Cette piece pese douze grains, & les Hollandois la prennent pour un florin de leur monnoye, ce qui seroit de la nostre vingt-trois sols huit deniers. L'or en est fort bon.

N°. 7. & N°. 8. C'est la monnoye d'argent du Roy de Camboya, de bon argent, & qui pese trente-deux grains. La piece vient à quatre sols de nostre monnoye, & le Roy n'en fait point batre de plus haute. Il a quantité d'or dans son païs, mais il n'en fait point batre monnoye; il le negocie au poids de méme que l'argent, comme l'on fait dans la Chine.

N°. 9. & N°. 10. C'est la monnoye de cuivre du Roy de *Camboya*. Le Roy de *Java*, le Roy de *Bantam* & les Roys des *Isles Moluques* ne font point batre d'autre monnoye que des pieces de cuivre de la maniere & forme de celle-cy. Pour ce qui est des monnoyes d'argent ils les laissent avoir cours comme elles viennent des païs

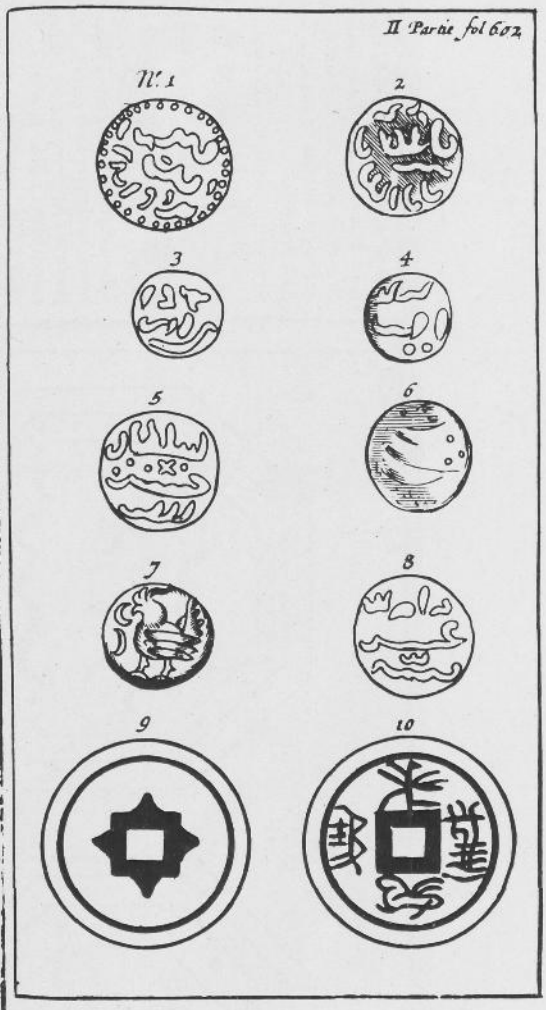

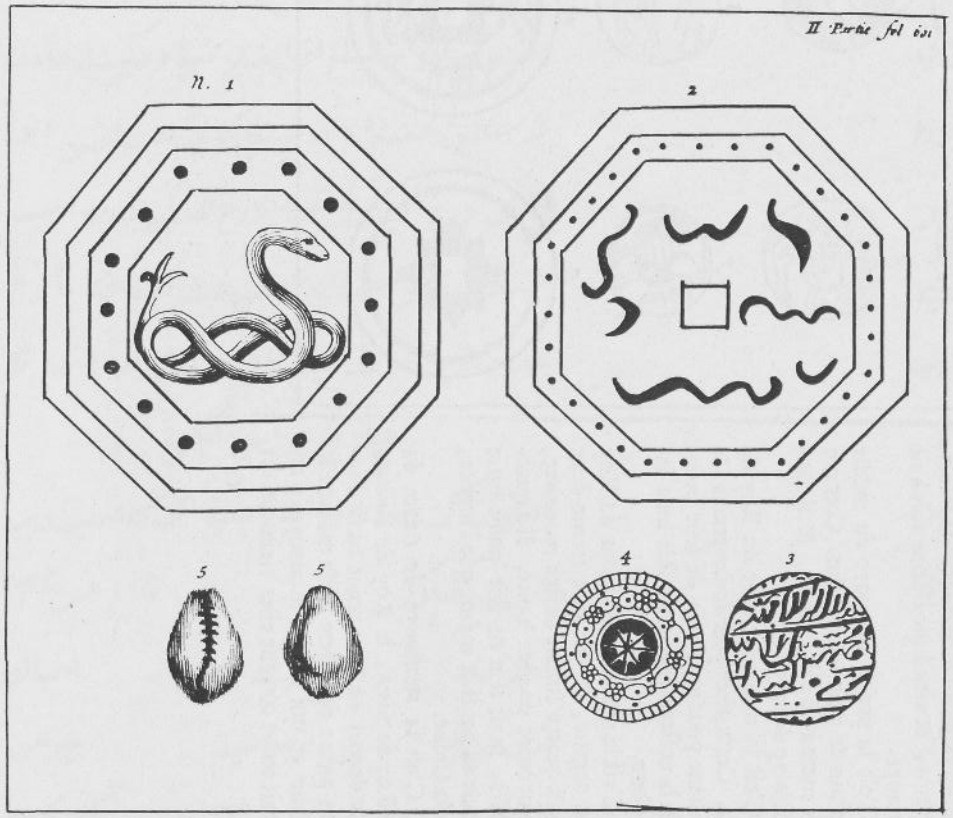

metaux. Bien qu'à tous les voyages qu'ils font au Japon il se perde d'ordinaire quelque vaisseau par la tempeste, il y a des années qu'ils ont eu jusqu'à cinq ou six millions de livres de profit tous frais faits & toutes risques essuyées; mais ils n'ont plus ce profit là depuis qu'ils ont perdu l'Isle Formosa.

MONNOYES
Du Roy de Cheda & Pera.

CEs monnoyes sont d'estain, & c'est le Roy de *Cheda & Pera* qui les fait fabriquer. Il ne fait point batre d'autre monnoye que d'estain. Depuis peu d'années il en a trouvé force mines, ce qui porte grand préjudice aux Anglois; car les Hollandois & autres marchands vont l'acheter de ce Roy, & en transportent par toute l'Asie. Autrefois les Anglois en apportoient d'Angleterre, & en fournissoient une partie de l'Asie où l'on en consume une grande quantité, sur tout dans les terres du Grand-Mogol, & plus encore en Perse & en Arabie; car en ces païs-là toute la vaisselle est de cuivre, & tous les mois d'ordinaire on la fait étamer. Au reste toutes les monnoyes d'or & d'argent qu'on porte aux païs de Cheda & Pera demeurent au Roy & aux Grands; pour le menu peuple il ne voit que de cette monnoye d'estain, & de ces petites coquilles appellées *Cori* dont j'ay parlé cy-dessus.

N°. 1. & 2. Cette grande piece d'estain peze une once & demi, & passe dans le païs pour la valeur de deux de nos sols; mais selon que l'estain vaut icy à 14 sols la livre, elle ne vaudroit qu'un sol trois deniers. Pour ce qui est de cette piece d'estain il n'y a que les bords d'épais, & le dedans est mince comme du papier.

N°. 3. & 4. Cette petite piece passe pour la valeur de quatre deniers.

N°. 5. & 6. Ce sont des coquilles, & l'on en donne cinquante pour la petite piece d'estain.

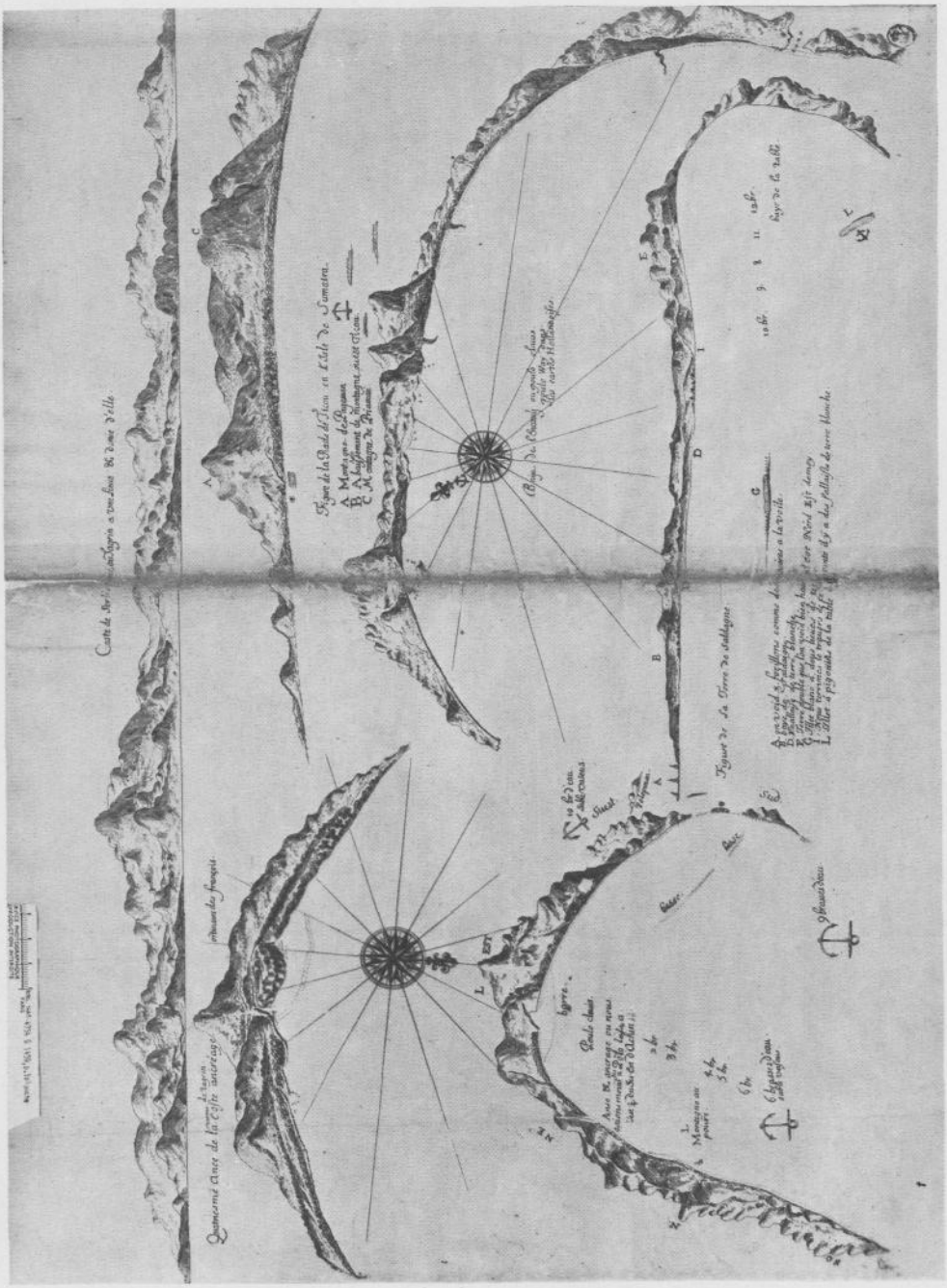

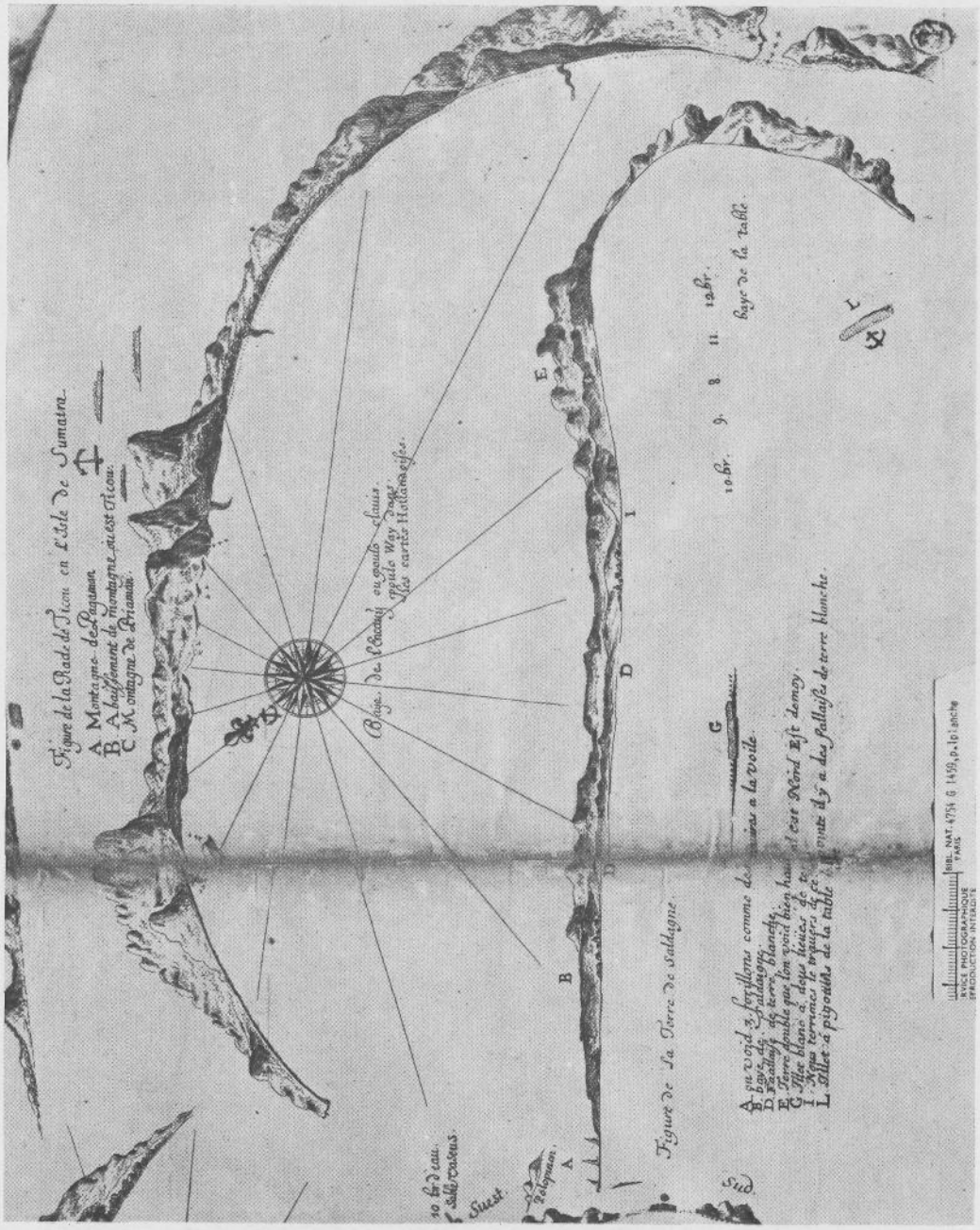
Figure de la Rade de Tiron en l'Isle de Sumatra.
A Montagne de Pagaman.
B A l'abaissement de montagne au est Tiron.
C Montagne de Priamah.
Figure de la Terre de Saldagne.
Sud.
Ouest.
Bayc de la table.
A. qui void 3. ferillons comme de
B. baye de Saldagny.
D. Realaly de terre blanche.
E. Terre double que lon void bien hau
G. Mte blanc a deux teites de
I. Nque terrance le voyeres de ce
L. Ville a pigoulle de la table
A la voile.
est Nord Est demy.
a des fallaise de terre blanche.
BIBL. NAT. 4754 G 1450, p. 16 | 1 archg
PARIS
BNSCL PHOTOGRAPHIQUE
REPRODUCTION INTERDITE

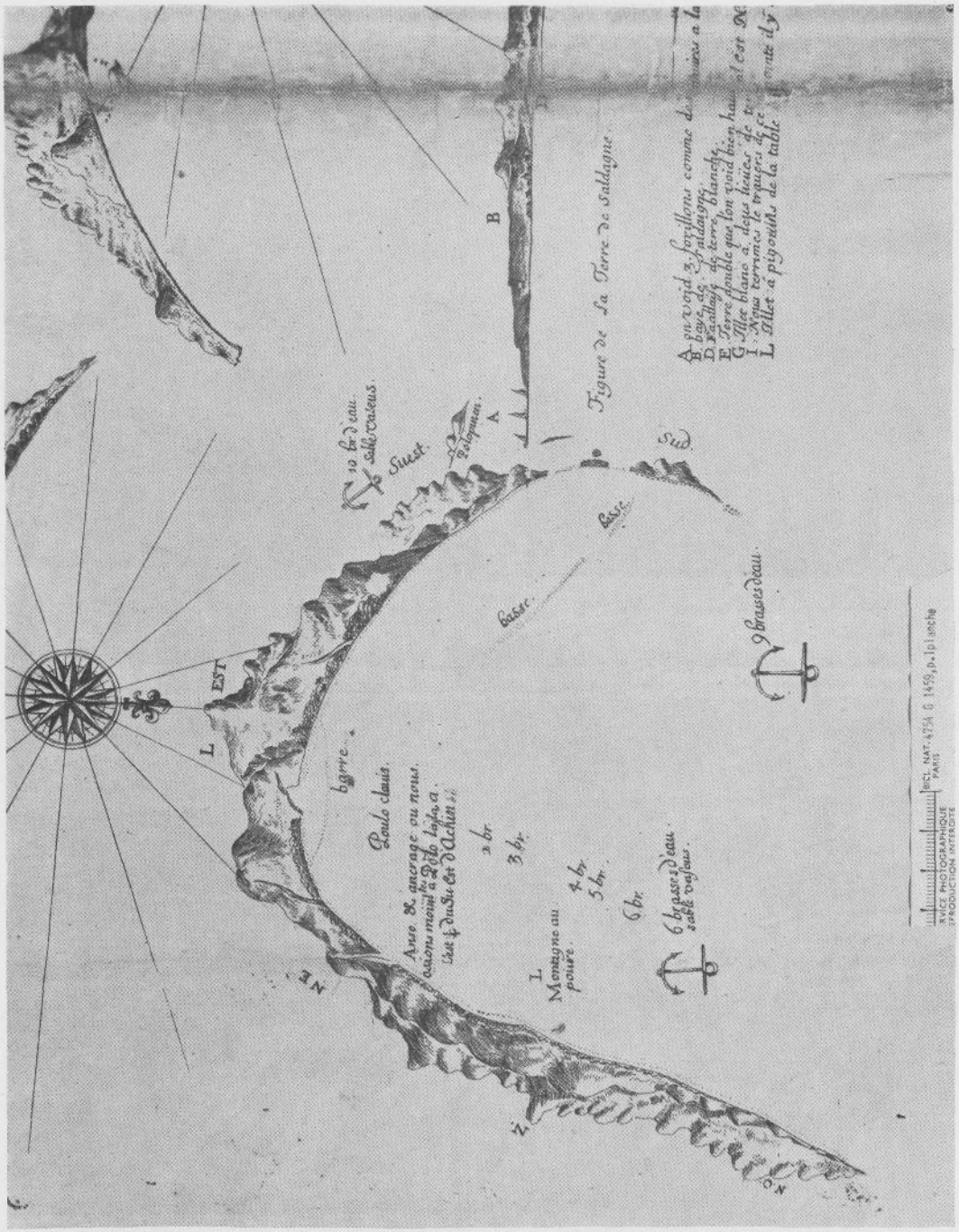
Figure de la Terre de Saldagne.
A. on void 3 sortilons comme
B. baye de Saldagne.
D. Rocher de terre blanche.
E. Terre double que lon void bien
G. Mur blanc a deux lieues de
I. Nau terrmes le voyers de
L. Mur a pigouins de la table
Sud.
Sud Est.
10 br. d'eau. sable vaseux.
9 brasses d'eau.
basse.
basse.
bgrre.
Goulo chaus.
Ancre de ancrage cu nous.
2 br.
3 br.
4 br.
5 br.
6 br.
6 brasses d'eau. sable vaseux.
L. Montagne au poure.
L.
EST
NE.
N.
N.
BIBL. NAT. A754 G 1459, p. 1 p1 36cm
RICE PHOTOGRAPHIQUE
PARIS
PRODUCTION INTERDITE

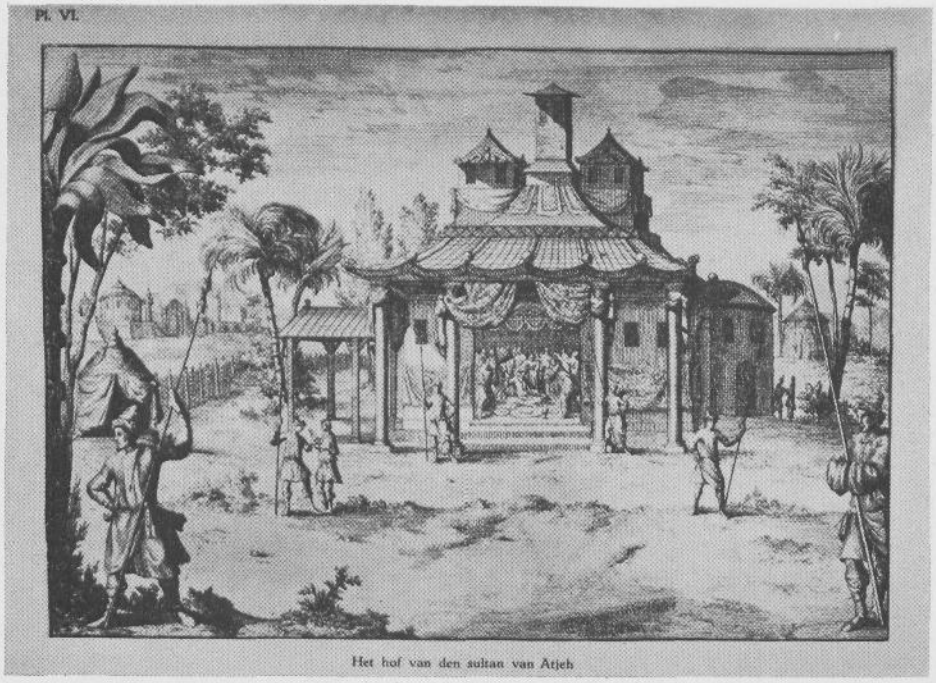

Het hof van den sultan van Atjeh

De olifanten van den sultan van Atjeh

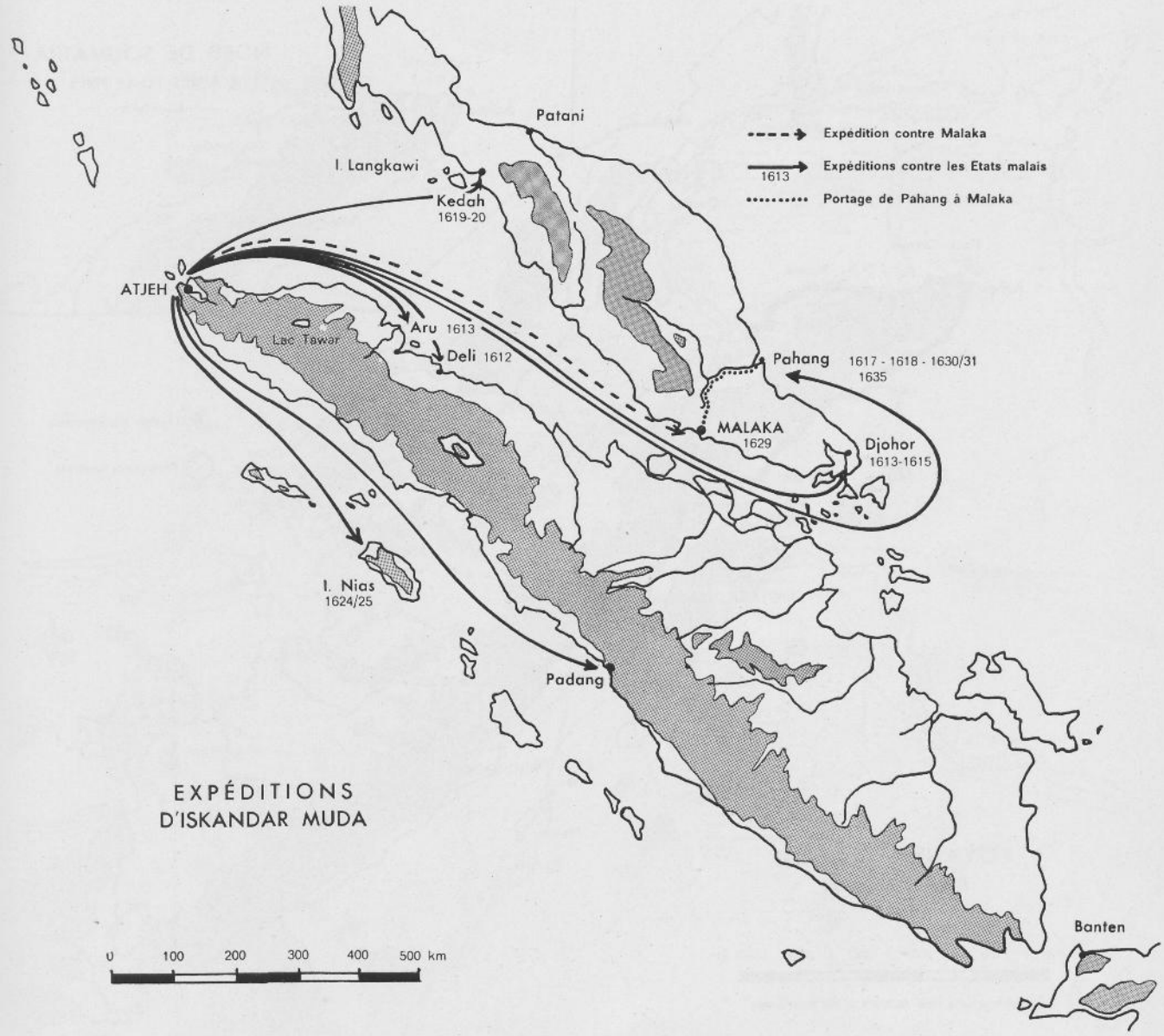
Expédition contre Malaka
1613
Expéditions contre les Etats malais
Portage de Pahang à Malaka
Patani
I. Langkawi
Kedah
1619-20
ATJEH
Lac Tawar
Aru 1613
Deli 1612
Pahang
1617 - 1618 - 1630/31
1635
MALAKA
1629
Djohor
1613-1615
I. Nias
1624/25
Padang
Banten
EXPÉDITIONS
D'ISKANDAR MUDA
0
100
200
300
400
500 km

Carte 1

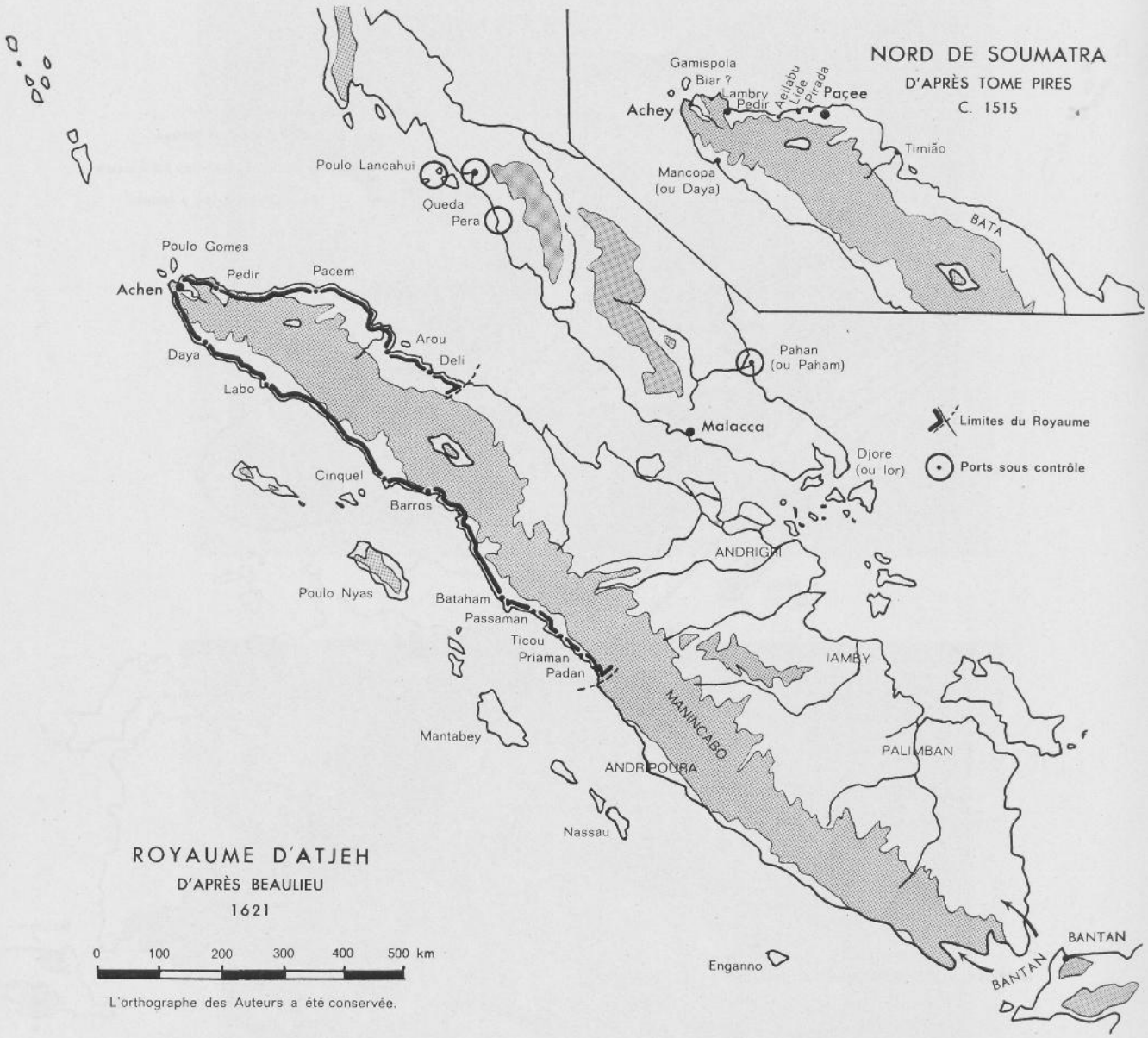

L'orthographe des Auteurs a été conservée.

Carte 2

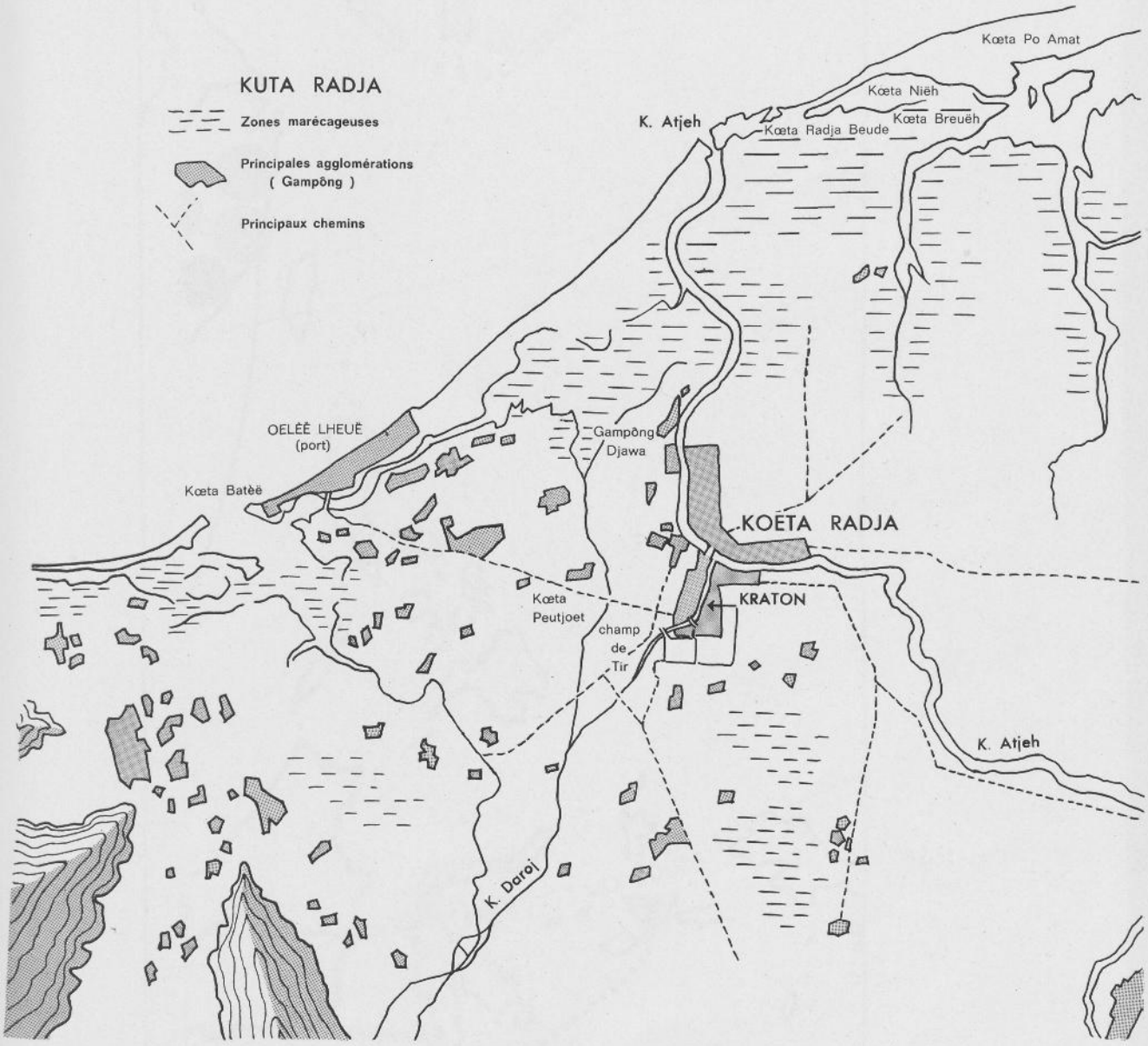
KUTA RADJA
Zones marécageuses
Principales agglomérations
(Gampông)
Principaux chemins
Kœta Po Amat
Kœta Niëh
Kœta Breuëh
K. Atjeh
Kœta Radja Beude
OELÈÈ LHEUË
(port)
Kœta Batèë
Gampông
Djawa
KOETA RADJA
KRATON
Kœta
Peutjoet
champ
de
Tir
K. Atjeh
K. Daroj

Carte 3

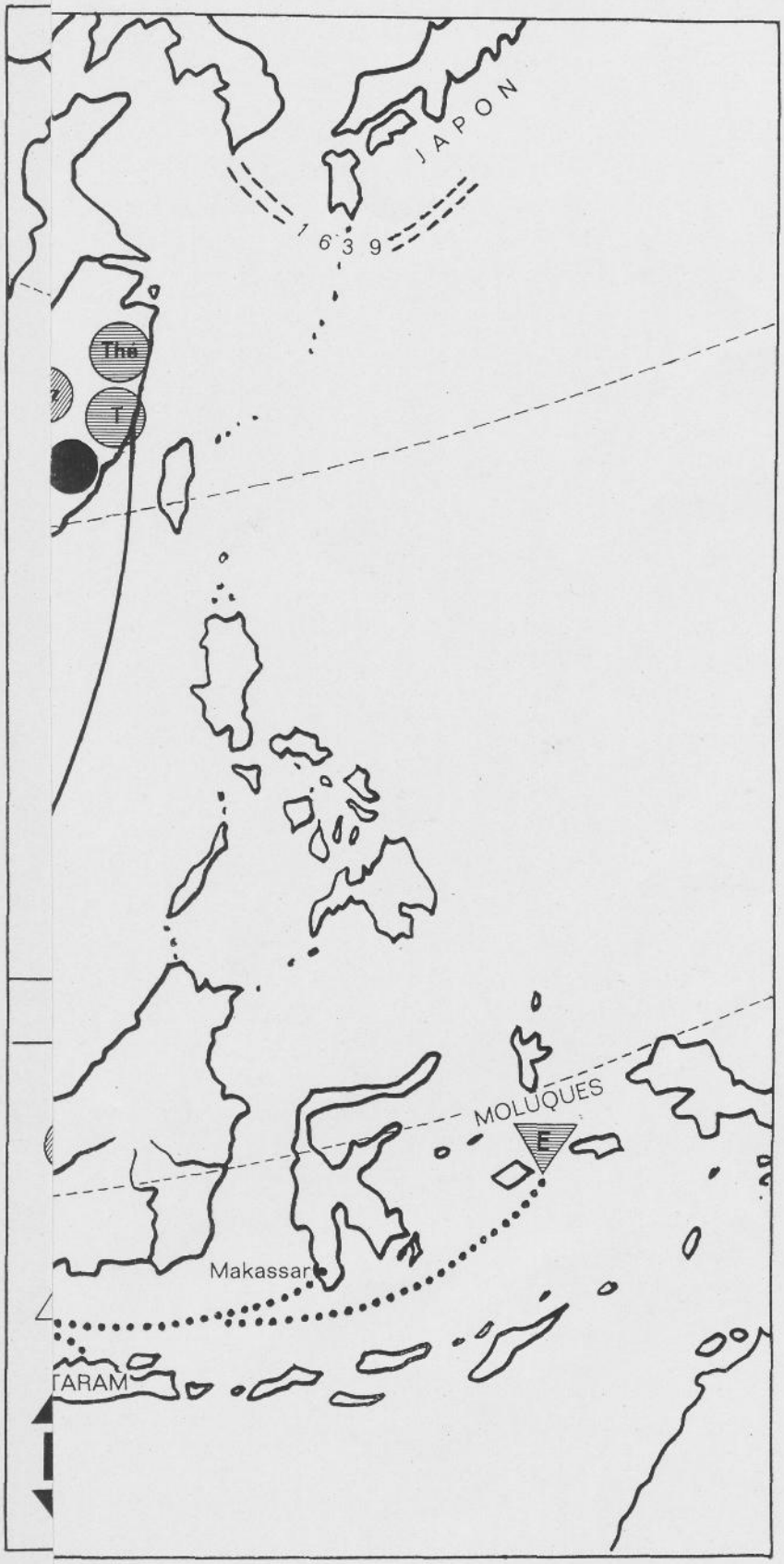
JAPON
1639
Thé
T
MOLUQUES
E
Makassar
TARAM

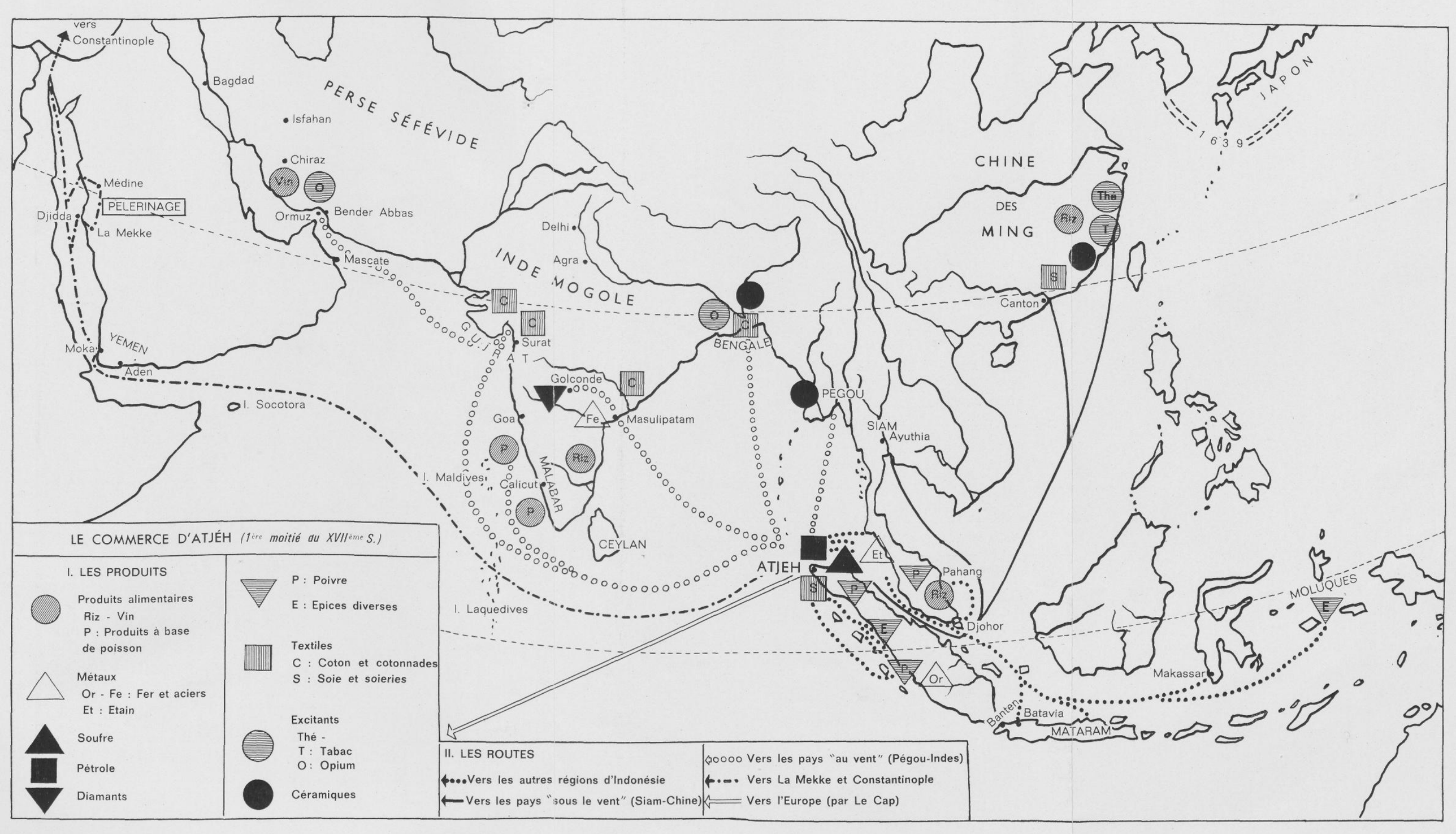
vers Constantinople
Bagdad
PERSE SÉFÉVIDE
Isfahan
Chiraz
Médine
PELERINAGE
Djidda
La Mekke
Ormuz
Bender Abbas
Mascate
Delhi
Agra
INDE MOGOLE
CHINE
DES
MING
JAPON
1639
Canton
Moka
YEMEN
Aden
I. Socotora
GUJERAT
Surat
Golconde
Masulipatam
Goa
BENGALE
PEGOU
SIAM
Ayuthia
I. Maldives
Calicut
MALABAR
CEYLAN
ATJEH
Pahang
Djohor
I. Laquedives
MOLUQUES
Makassar
Banten
Batavia
MATARAM
LE COMMERCE D'ATJÉH (1ère moitié du XVIIème S.)
I. LES PRODUITS
Produits alimentaires
Riz - Vin
P : Produits à base de poisson
Métaux
Or - Fe : Fer et aciers
Et : Etain
Soufre
Pétrole
Diamants
P : Poivre
E : Epices diverses
Textiles
C : Coton et cotonnades
S : Soie et soieries
Excitants
Thé -
T : Tabac
O : Opium
Céramiques
II. LES ROUTES
Vers les autres régions d'Indonésie
Vers les pays "sous le vent" (Siam-Chine)
Vers les pays "au vent" (Pégou-Indes)
Vers La Mekke et Constantinople
Vers l'Europe (par Le Cap)

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Dépositaire : Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Toutes les communications concernant la rédaction du bulletin doivent être adressées à M. le Directeur de l'École Française d'Extrême-Orient, c/o Collège de France, 11, Place Marcelin-Berthelot, Paris (5e).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

. **Eléments de sanscrit classique,** par Victor HENRY. Paris, Leroux, 1902, in-8o.

I. **Précis de grammaire pâlie,** accompagné d'un « Choix de textes gradués », par Victor HENRY. Paris, Leroux, 1904, in-8o.

II. **L'Inde classique,** Manuel des études indiennes par L. RENOU et J. FILLIOZAT, tome II avec le concours de P. DEMIÉVILLE, O. LACOMBE, P. MEILE. Paris, Imprimerie Nationale, 1953, in-8o.

V. **La grammaire de Panini,** par L. RENOU, 2 vol. 1966.

MÉMOIRES ARCHÉOLOGIQUES PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. **Le temple d'Içvarapura (Bantay Srei, Cambodge),** par L. FINOT, H. PARMENTIER et V. GOLOUBEW. Paris, G. Van Oest, 1926, in-4o.

II. **Le temple d'Angkor Vat.** 1re partie : « L'architecture du monument ». Paris, G. Van Oest, 1929, 2 vol. in-4o.
2e partie : « La sculpture ornementale du temple ». Paris G. Van Oest, 1930, 2 vol. in-4o.
3e partie : « La galerie des bas-reliefs ». Paris, G. Van Oest, 1932, 3 vol. in-4o.

COLLECTION DE TEXTES ET DOCUMENTS SUR L'INDOCHINE

I. **Ngan-nan tche yuan.** Texte chinois édité et publié sous la direction de Léonard AUROUSSEAU. Avec une étude sur le **Ngan-nan tche yuan** et son auteur, par E. GASPARDONE. Hanoï, 1932, in-8o.

II. **Les stèles royales de Lam-so'n,** par E. GASPARDONE. Planches. Hanoï, 1935, in-pl.

III. **Inscriptions du Cambodge,** éditées et traduites par G. CŒDÈS. Vol. I, avec un volume de planches formant le tome VI des **Inscriptions du Cambodge,** publiées sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Hanoï, 1937.
Id. Vol. II, 1942 ; vol. III, Paris, 1951 ; vol. IV, Paris, 1952 ; vol. V, Paris, 1953 ; vol. VI, Paris, 1954 ; vol. VII, Paris, 1964 ; vol. VIII, Paris, 1966.

IV. **Recueil des coutumes rhadées du Darlac.** Recueillies par L. SABATIER. Traduites et annotées par D. ANTOMARCHI. Hanoï, 1940, in-8o.

V. **Recueil des chants de mariage thô de Lang-so'n et Cao-bang,** par NGUYÊN-VAN-HUYÊN. Hanoï, 1941, in-8o.

VI. **Relevé des Monuments Anciens du Nord Viêt-Nam,** par L. BEZACIER. Paris, 1959.

VII. **Phan tran,** par Maurice DURAND : I. Texte et traduction, II. Notes. Paris, 1962.

VIII. **Prières Jarai,** par P. B. LAFONT. Paris, 1963.

PUBLICATIONS HORS SÉRIE

Atlas archéologique de l'Indochine. « Monuments du Champa et du Cambodge », par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Paris, Leroux, 1901, in-fo.
Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient. Hanoï, 1902, in-8o.
Guide du Musée de l'École Française d'Extrême-Orient, par Henri PARMENTIER. Hanoï, 1915, in-16.
Listes générales des inscriptions et des monuments du Champa et du Cambodge. Inscriptions, par George CŒDÈS ; **Monuments,** par Henri PARMENTIER. Hanoï, 1923, in-8o.
Liste générale de classement des monuments historiques de l'Indochine. Hanoï, 1930.
Inventaire du fonds chinois de la Bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient. Hanoï, 1929-1943, in-8o. T. I, fasc. 1 et 2. — T. II, fasc. 1 et 2. — T. III, fasc. 1 et 2.
Bibliographie de l'Indochine française, 1927-1929, par Paul BOUDET et Rémi BOURGEOIS. Hanoï, 1932, in-8o.
Id., 1930. Hanoï, 1933, in-8o.
Præhistorica Asiæ Orientalis. I. « Premier Congrès des Préhistoriciens d'Extrême-Orient, Hanoï (1932) ». Hanoï, 1932, in-8o.
Cahiers de l'École Française d'Extrême-Orient, nos 1-33. Hanoï, 1934-1944, in-8o.
Musée Louis-Finot. La Collection tibétaine, par Claude PASCALIS. Hanoï, 1935, in-16.
Id. La Collection khmère, par Henri MARCHAL. Hanoï, 1939, in-16.
Vocabulaire français-thay blanc et éléments de grammaire, par George MINOT. Hanoï, 2 vol., 1949, in-4o.
Le Cinquantenaire de l'École Française d'Extrême-Orient, par Louis MALLERET. Hanoï, 1953, in-8o.
Connaissance du Viêt-Nam, par P. HUARD et M. DURAND, 1 vol., Hanoï-Paris, 1954, in-8o.
Croyances et pratiques religieuses des Viêtnamiens, par Léopold CADIÈRE, vol. II, 1955 ; vol. III, 1957.
L'Hémoglobine E au Cambodge, par le Docteur SOK HEANGSUN. Paris, 1958.
La Thalassémie au Cambodge, par le Docteur THOR-PENG-THONG. Paris, 1958.
Anthropologie des Tamouls du Sud de l'Inde, par le Docteur Georges OLIVIER. Paris, 1961.
Études anthropologiques tibétaines, par E. C. BUCHI, A. GUIBAUT et G. OLIVIER. Paris, 1965.
La Géographie de l'irrigation sur le Tamilnad, par E. ADICEAM. Paris, 1966.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. **Numismatique annamite,** par Désiré LACROIX. Saïgon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches.

II. **Nouvelles recherches sur les Chams,** par Antoine CABATON. Paris, Leroux, 1902, in-8°.

III. **Phonétique annamite** (Dialecte du Haut-Annam), par L. CADIÈRE. Paris, Leroux, 1902, in-8°.

IV. **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge,** par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Tome II. Paris, Leroux, 1902, in-8°.

V. **L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.** « Étude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient », par A. FOUCHER. Tome I, « Introduction. Les Édifices. Les Bas-reliefs ». Paris, Leroux, 1905, in-8°.

VI. **Id.** Tome II, 1re partie : « Les Images ». Paris, Leroux, 1918, in-8°.
2e partie : « L'Histoire, Conclusions ». Paris, Leroux, 1922, in-8°.
3e partie : « Additions et corrections. Index ». Paris, Imprimerie Nationale, 1951.

VII. **Dictionnaire cham-français,** par Étienne AYMONIER et Antoine CABATON. Paris, Leroux, 1906, in-8°.

VIII. **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge,** par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Tome I. Paris, Leroux, 1907, in-8°.

IX. **Id.** Tome III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°.

X. **Répertoire d'épigraphie jaina,** précédé d'une « Esquisse de l'histoire du jainisme d'après les inscriptions », par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°.

XI-XII. **Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam,** par Henri PARMENTIER. Paris, Leroux, 1909-1918. Texte, tomes I-II, in-8°.

XI bis-XII bis. **Id.** Planches, 2 albums in-8°.

XIII-XIV. **Mission archéologique dans la Chine septentrionale,** par Édouard CHAVANNES. Tome I, 1re partie : « La sculpture à l'époque des Han ». 2e partie : « La sculpture bouddhique ». Paris, Leroux, 1913-1915, 2 vol. in-8° (tout ce qui a paru).

XIII bis-XIV bis. **Id.** Planches, 2 albums in-4°. Paris, Leroux, 1909.

XV. **Bibliotheca indosinica.** « Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Indochine », par Henri CORDIER. Tome I. « Birmanie, Assam, Siam et Laos ». Paris, Leroux, 1912, in-8°.

XVI. **Id.** Tome II. « Péninsule malaise ». Paris, Leroux, 1913, in-8°.

XVII. **Id.** Tome III. « Indochine française ». Paris, Leroux, 1914, in-8°.

XVIII. **Id.** Tome IV. « Indochine française ». Paris, Leroux, 1914, in-8°.

XVIII bis. **Id.** « Index », par Mme M.-A. ROLAND-CABATON. Paris, G. Van Oest, 1932, in-8°.

XIX-XX. **Études asiatiques,** publiées à l'occasion du « 25e anniversaire de l'École Française d'Extrême-Orient » par ses membres et ses collaborateurs. Paris, G. Van Oest, 1925, 2 vol. in-8°.

XXI-XXII. **L'Art khmèr primitif,** par Henri PARMENTIER. Paris, G. Van Oest, 1927, 2 vol. in-8°.

XXIII-XXIV. **Le Thanh-hoa.** « Étude géographique d'une province annamite », par Ch. ROBEQUAIN. Paris, G. Van Oest, 1929, 2 vol. in-8°.

XXV-XXVI. **Les Mégalithes du Haut-Laos,** par Mlle M. COLANI. Paris, les Éditions d'Art et d'Histoire, 1935, 2 vol. in-8°.

XXVII. **Les paysans du Delta tonkinois,** par P. GOUROU. Paris, les Éditions d'Art et d'Histoire, 1936, in-8°.

XXVIII. **Esquisse d'une étude de l'habitation annamite dans l'Annam septentrional et central, du Thanh-hoa au Binh-dinh,** par P. GOUROU. Paris, les Éditions d'Art et d'Histoire, 1936, in-8°.

XXIX-XXIX bis. **L'Art khmèr classique** « Monuments du Quadrant Nord-Est », par Henri PARMENTIER. Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1939, 2 vol. in-8°.

XXX. **Recherches préhistoriques dans la région de Mlu-Prei (Cambodge),** par Paul LÉVY. Hanoï, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1943, in-8°.

XXXI. **Entretiens du maître de Dhyâna Chen-houei du Ho-tsö (668-760),** par Jacques GERNET. Hanoï, 1949, in-8°.

XXXII. **Coutumier de la tribu Bahnar, des Sedang et des Jarai de la province de Kontum,** par Paul GUILLEMINET. Paris-Hanoï, 2 vol. in-8°, 1952.

XXXIII. **Prières accompagnant les rites agraires des Muong de Mân-Duc,** par Jeanne CUISINIER. Paris-Hanoï, in-8°, 1952.

XXXIV. **Les régimes matrimoniaux du Sud-Est asiatique.** « Essai de droit indochinois », tome I, par Robert LINGAT. Paris-Hanoï, in-8°, 1952 ; tome II, Paris, 1955.

XXXV. **L'Art du Laos,** par Henri PARMENTIER. Paris-Hanoï, 2 vol. in-8°, 1954.

XXXVI. **La version mône du Nârada-Jâtaka,** par Pierre DUPONT. Paris, 1954.

XXXVII. **La statuaire khmère et son évolution,** par Jean BOISSELIER. Paris, 1955.

XXXVIII. **Les sectes bouddhiques du Petit Véhicule,** par André BARREAU. Paris, 1955.

XXXIX. **Les aspects économiques du bouddhisme dans la société chinoise du Ve au Xe siècle,** par Jacques GERNET. Paris, 1956.

XL. **Dictionnaire bahnar,** par P. GUILLEMINET. Tome I, (A-K). Paris, 1959. Tome II, (L-U'). Paris, 1963.

XLI. **L'Archéologie mône de Dvâravati,** par Pierre DUPONT. 2 vol. in-8°, Paris, 1959.

XLII. **Syntaxe de la langue viêtnamienne,** par Léopold CADIÈRE. Paris, 1958.

XLIII. **L'Archéologie du Delta du Mékong,** par Louis MALLERET. Tome I. « L'exploration archéologique et les fouilles d'Oc-éo ». Paris, 2 vol. in-8°, 1959 — Tome II. « La civilisation matérielle d'Oc-éo ». Paris, 2 vol. in-8°, 1960 — Tome III. « La culture du Fou-nan ». Paris, 2 vol. in-8°, 1962 — Tome IV. Le Cisbassac. Paris, 1963.

XLIV. **Les Céramiques à base chocolatée du Musée de Hanoï,** par R.-Y. LEFEBVRE D'ARGENCÉ. Paris, 1958.

XLV. **Technique et Panthéon des médiums viêtnamiens,** par Maurice DURAND. Paris, 1959.

XLVI. **Les Miroirs de bronze du Musée de Hanoï,** par Léon VANDERMEERSCH. Paris, 1960.

XLVII. **Imagerie populaire viêtnamienne,** par Maurice DURAND. Paris, 1960.

XLIII. **La Kasitka-Vrtti (adhyaya pada 1),** traduite et commentée par Yutaka OJIHARA et Louis RENOU. 1re partie, Paris, 1960 — 2e partie, Paris, 1962.

XLIX. **Les Religions brahmaniques dans l'ancien Cambodge, d'après l'épigraphie et l'iconographie,** par Kamalesvar BHATTACHARYA. Paris, 1961.

L. **Bibliographie du Laos,** par P. B. LAFONT. Paris, 1964.

LI. **TOLOI DJUAT coutumier de la Tribu Jarai,** par P. B. LAFONT. Paris, 1963.

LII. **Études Instrumentales des Techniques du Yoga** (Expérimentation psycho-somatique), par le Dr Thérèse BROSSE. Paris, 1963.

LIII. **Recherches sur la biographie Buddha,** par A. BAREAU. Paris, 1963.

LIV. **La statuaire du Champa,** par J. BOISSELIER. Paris, 1963.

LV. **Étude iconographique sur Manjuśri,** par M. Th. de MALLMANN. Paris, 1964.

LVI. **La formation du Légisme.** Recherche sur la constitution d'une philosophie politique caractéristique de la Chine ancienne, par Léon VANDERMEERSCH. Paris, 1965.

LVII. **Le vocabulaire Bê de F. M. Savina,** présenté par A. G. HAUDRICOURT. Paris, 1965.

LVIII. **L'Empereur Wou des Han dans la légende taoïste,** par K. M. SCHIPPER. Paris, 1965.

LIX. **Mélanges sur Nguyễn-Du,** réunis à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance (1765), par Maurice DURAND. Paris, 1966.

LX. **« La vie et les œuvres de Wou Tchen »,** par Chen Tsu Lung. Paris, 1966.

LXI. **Le sultanat d'Atjéh au temps d'Iskandar Muda** (1607-1636), par D. LOMBARD. Paris, 1967.

LXII. **Pays des Maa' Domaine des génies Nggar Maa', Nggar Yaang.** Essai d'ethno-histoire d'une population proto-indochinoise du Viêt Nam central, par J. BOULBET. Paris, 1967.